



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

SLTC



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Thèse pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université de Lorraine
Mention Histoire, spécialité Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par
Simon Ritz

Senon-Amel (Meuse) : contribution d'une agglomération bipolaire
à l'histoire du fait urbain dans le nord-est de la Gaule,
du second âge du Fer au haut Moyen Âge

Volume 2 : atlas archéologique

20 novembre 2020

Composition du jury :

Sandrine Huber, Professeur, Université de Lille (directrice de thèse)

Pierre Nouvel, Professeur, Université de Bourgogne-Franche-Comté (co-directeur de thèse)

Philippe Barral, Professeur, Université de Bourgogne-Franche-Comté (rapporteur)

Brigitte Boissavit-Camus, Professeur, Université Paris Nanterre (examinatrice)

Michel Dabas, Directeur de recherche, CNRS-ENS-EPHE (examineur)

Martial Monteil, Professeur, Université de Nantes (rapporteur)

Pascal Vipard, Maître de conférences, Université de Lorraine (examineur)

Thèse pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université de Lorraine
Mention Histoire, spécialité Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par
Simon Ritz

Senon-Amel (Meuse) : contribution d'une agglomération bipolaire
à l'histoire du fait urbain dans le nord-est de la Gaule,
du second âge du Fer au haut Moyen Âge

Volume 2 : atlas archéologique

20 novembre 2020

Composition du jury :

Sandrine Huber, Professeur, Université de Lille (directrice de thèse)
Pierre Nouvel, Professeur, Université de Bourgogne-Franche-Comté (co-directeur de thèse)
Philippe Barral, Professeur, Université de Bourgogne-Franche-Comté (rapporteur)
Brigitte Boissavit-Camus, Professeur, Université Paris Nanterre (examinatrice)
Michel Dabas, Directeur de recherche, CNRS-ENS-EPHE (examineur)
Martial Monteil, Professeur, Université de Nantes (rapporteur)
Pascal Vipard, Maître de conférences, Université de Lorraine (examineur)

SOMMAIRE

Introduction	11
LE SECOND ÂGE DU FER	15
HABITATS GROUPÉS	18
1. Senon	18
1 Senon - <i>Grande Rue/Ruelle des Bois</i>	18
2 Senon - <i>Dérouty</i>	21
3 Senon - <i>Village</i>	23
2. Saint-Jean-lès-Buzy	24
4 Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Buschamps</i>	24
HABITATS DISPERSÉS ET ÉTABLISSEMENTS RURAUX	26
5 Boinville-en-Woëvre/Gussainville - <i>La Grande Côte</i>	26
6 Boinville-en-Woëvre - <i>La Grande Côte</i>	27
7 Dommery-Baroncourt - <i>Chaud Soleil</i>	28
8 Rouvrois-sur-Othain - <i>Les Agnées</i>	28
9 Rouvrois-sur-Othain - <i>La Moussarde</i>	29
10 Foameix-Ornel - <i>Roger Champ</i>	29
DOMAINE FUNÉRAIRE	30
11 Senon - <i>Flamaux</i>	30
12 Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Buschamps</i>	30
13 Amel-sur-l'Étang - <i>Plaisance</i>	31
14 Amel-sur-l'Étang - <i>Bellevue</i>	33
15 Amel-sur-l'Étang - <i>La Lampe</i>	33
16 Muzeray - <i>Saint-Mont-Veau</i>	34
17 Senon - <i>Le Ratentout</i>	35
18 Spincourt - <i>Le Châtelet</i>	35
19 Spincourt - <i>La Carpière</i>	35
20 Spincourt - <i>Bouvigny</i>	36
21 Warcq - <i>À l'ouest du village</i>	37
22 Domrémy-la-Cane - <i>Foudre Marchat</i>	37
23 Buzy-Darmont/Gussainville - <i>Le Breuil/La Bulle/Lacquemine/Les Pâquis</i>	37
24 Herméville-en-Woëvre - <i>Le Châtelet</i>	38
25 Pillon - <i>Bord de l'Othain</i>	39
26 Pillon - <i>Sur le territoire</i>	39
27 Loison - <i>Méleudin</i>	40
28 Gouraincourt - <i>La Prêle</i>	40
29 Rouvrois-sur-Othain - <i>Long Pré</i>	41
30 Boinville-en-Woëvre - <i>Le Bois Monsieur</i>	41

INDICES D'OCCUPATION INDÉTERMINÉS	42
31 Amel-sur-l'Étang - <i>La Petite Hayette/Sèche Pré/Sur le territoire</i>	42
32 Muzeray - <i>Sur le territoire</i>	44
33 Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Les Vignes</i>	44
34 Loison - <i>Sur le territoire</i>	44
RÉSEAU VIAIRE RÉGIONAL	45
35 Voie Senon - Verdun	46
36 Voie Senon - Titelberg	46
37 « Voie des Ardennes »	47
38 « Voie de l'Orne »	48
39 Voie Senon - Châtillon-sous-les-Côtes (?)	49
40 « voie de l'Argonne »	50
41 Voie Verdun - Virton	50
42 Desserte locale (?)	51
L'ANTIQUITÉ ROMAINE	53
HABITATS GROUPÉS	55
1. Senon	55
1.1. Trame viaire et organisation générale de l'urbanisme	55
43 la place publique	56
44 axe V1	57
45 axe V2	59
46 axe V3	59
47 axe V4	59
48 axe V5	60
49 axe V6	61
50 axes V7-V10	62
51 axe V11	63
52 axe V12	64
53 axes V13-V20	65
54 axe V21	67
55 axe V22	67
56 axe V23	68
57 axe V24	68
58 axe V25	68
59 axe V26	68
60 axe V27	69
61 axe V28	69
62 axe V29	69
1.2. Équipements collectifs	70
63 le sanctuaire central	71
64 un autre groupe de temples à l'ouest de la place publique (?)	73

65	une construction monumentale non identifiée	74
66	les thermes	74
67	le théâtre	78
68	d'autres équipements collectifs à l'ouest des thermes et du théâtre (?)	81
69	le temple de bord de route	82
70	un sanctuaire suburbain au nord-est de la ville (?)	83
	1.3. Occupation militaire	84
71	la fortification du Bourge	84
	1.4. Quartiers résidentiels	92
72	le quartier de la ruelle des Bois	92
73	le quartier nord	99
74	le quartier sud	101
75	le quartier nord-ouest	105
76	le quartier ouest	107
77	le quartier sud-ouest	107
78	le quartier nord-est	109
79	le quartier est	111
80	le quartier sud-est	114
81	le quartier suburbain nord-est	117
82	les <i>villae</i> suburbaines	119
	1.5. Domaine funéraire	121
83	les monuments funéraires employés dans la fortification du Bourge	121
84	indices isolés à caractère funéraire	126
	1.6. Exploitation des ressources naturelles	127
85	l'aqueduc souterrain	127
86	les puits	129
87	les carrières de calcaire	131
	2. Amel-sur-l'Étang	139
	2.1. Trame viaire et organisation générale de l'urbanisme	139
88	voie V1	140
89	voie V2	143
90	voie V3	143
91	voie V4	144
92	voie V5	144
93	voie V6	144
	2.2. Équipements collectifs	145
94	le sanctuaire	146
95	le théâtre	150
96	les thermes	151
97	le monument à abside	152
98	les trois monuments rectangulaires	153
99	le bâtiment à plan en U	155

100 le monument à plan centré sud	155
101 le monument à plan centré nord	156
2.3. Quartiers résidentiels	157
102 le quartier nord-ouest	157
103 le quartier nord-est	161
104 le quartier sud-ouest	164
105 le quartier sud-est	167
106 les habitats périphériques de la rue de Maucourant (?)	168
2.4. Domaine funéraire	170
107 la nécropole de Sèche-Pré	170
2.5. Exploitation des ressources naturelles	173
108 un aqueduc souterrain antique (?)	173
109 les puits	174
110 des carrières de calcaire antiques (?)	175
HABITATS DISPERSÉS ET ÉTABLISSEMENTS RURAUX	177
1. Grandes villæ	187
111 Vaudoncourt - <i>Haut de Villers</i>	187
112 Amel - <i>La Californie</i>	188
113 Arrancy-sur-Crusnes - <i>Village</i>	191
114 Foameix-Ornel - <i>Roger Champ</i>	192
2. Petites villæ	193
115 Avillers - <i>La Pièce Lemoine</i>	193
116 Boinville-en-Woëvre/Gussainville - <i>La Grande Côte</i>	193
117 Éton - <i>Bois de Saulx</i>	196
118 Gouraincourt - <i>La Tarpe</i>	196
119 Joudreville - <i>Village</i>	197
120 Morgemoulin - <i>Tiéronville</i>	198
121 Muzeray - <i>La Fontaine de Pinguat</i>	198
122 Rouvrois-sur-Othain - <i>Les Perchies</i>	199
123 Senon - <i>Le Traversin</i>	200
124 Senon - <i>Varmonlieu</i>	200
125 Sorbey - <i>Village</i>	201
126 Spincourt - <i>Les Longues Raies</i>	202
127 Spincourt - <i>Brouillon</i>	202
128 Vaudoncourt - <i>L'Épine</i>	203
3. Fermes	204
129 Amel - <i>Montonraie</i>	204
130 Avillers - <i>Le Chauffour</i>	204
131 Boinville-en-Woëvre - <i>La Grande Côte</i>	205
132 Gussainville - <i>Les Envieux</i>	206
133 Muzeray - <i>Lacquemine</i>	207
134 Spincourt - <i>La Carpière</i>	207

135	Vaudoncourt - <i>Bois d'Houdelaucourt</i>	208
	OCCUPATION MILITAIRE	210
136	Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	210
	LIEUX DE CULTE ISOLÉS	214
137	Vaudoncourt - <i>La Grande Hache</i>	214
138	Spincourt - <i>Ollières</i>	214
	DOMAINE FUNÉRAIRE	216
139	Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Fourchevoie</i>	216
140	Gremilly - <i>La Côte</i>	217
141	Herméville-en-Woëvre - <i>Sur le territoire</i>	218
142	Maucourt-sur-Orne - <i>L'Épina</i>	218
143	Ornes - <i>Sur le territoire</i>	219
	INDICES D'OCCUPATION INDÉTERMINÉS	220
144	Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet/Long-les-Villers</i>	220
145	Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Buschamps</i>	222
146	Étain - <i>Sur le territoire</i>	222
147	découvertes isolées de trésors monétaires	223
	EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES	225
148	parcellaire et structures agraires conservés sous couvert forestier	225
149	les aqueducs souterrains de Vaudoncourt	228
150	l'exploitation du fer	232
151	les carrières de calcaire	235
152	les carrières d'argile	239
	RÉSEAU VIAIRE RÉGIONAL	242
153	voie Senon/Amel-Dalheim-Trèves	243
154	voie Senon-Metz	246
155	voie Senon-Verdun	246
156	voie Senon/Amel-Manheulles	248
157	voie Senon-Titelberg	249
158	voie Senon-Virton (?)	249
159	voie Senon-Baâlon ou « voie des Ardennes »	250
160	« voie de l'Orne »	252
161	voie Senon-Aubréville ou « voie de l'Argonne »	253
162	voie Verdun-Virton	253
163	Manheulles-vallée de la Moselle (?)	254
164	chemins ruraux et liaisons transversales entre les voies principales	255
	LE HAUT MOYEN ÂGE	259
	L'HABITAT GROUPÉ D'AMEL	263
165	trame viaire et organisation générale de l'occupation	264
166	l'habitat	265
167	le <i>castrum</i> d'Hildegonde	268

168 l'église paroissiale Saint-Martin	269
169 l'église et le prieuré Saint-Pierre	270
170 nécropole(s)	273
171 les carrières de calcaire (?)	273
172 l'adduction d'eau	274
HABITATS RURAUX	275
173 Gouraincourt - <i>Les Noires Terres</i>	275
174 Rouvrois-sur-Othain - <i>La Moussarde</i>	275
175 Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Le Sillon</i>	276
176 Boinville-en-Woëvre/Gussainville - <i>La Grande Côte</i>	276
177 Gussainville - <i>Les Envieux</i>	278
DOMAINE FUNÉRAIRE	279
178 Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	279
179 Amel - <i>Le Haut du Trice/La Prêle</i>	283
180 Muzeray - <i>Le Haut de la Croix</i>	283
181 Billy-sous-Mangiennes - <i>Sur le territoire</i>	285
182 Herméville-en-Woëvre - <i>Le Châtelet</i>	285
183 Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Village</i>	286
184 Sorbey - <i>La Fontaine la Dame</i>	287
INDICES D'OCCUPATION INDÉTERMINÉS	288
185 Étain - <i>Ville</i>	288
186 Amel-sur-l'Étang - <i>Le Haut du Trice/Devant le Pont de Pierre</i>	290
187 Amel-sur-l'Étang - <i>Sur le territoire</i>	291
188 Senon - <i>Village</i>	291
189 mentions de localités antérieures à l'an mil	293
EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES	295
190 parcellaire et structures agraires conservés sous couvert forestier	295
191 plateformes de charbonnage	297
RÉSEAU VIAIRE RÉGIONAL	300
192 voie Verdun-Trèves par Amel	301
193 voie Metz-Étain	302
194 voie Amel-Étain	302
195 voie Amel-Longuyon	303
196 voie Amel-Stenay/Montmédy ou « voie des Ardennes »	303
197 « voie de l'Argonne »	304
198 Verdun-Trèves par Longwy	304
199 voie Verdun-Briey par Étain	305
Table des figures	309

INTRODUCTION

Cet atlas rassemble la documentation exploitée dans la synthèse, sous la forme de 199 notices présentées par période (second âge du Fer, Antiquité romaine, haut Moyen Âge), puis par thème (habitats groupés, habitats dispersés, occupations militaires, lieux de culte, nécropoles, indices d'occupation indéterminée, exploitation des ressources et réseau viaire). La présentation des données est fondée sur la notion d'unité d'enregistrement (UE) qui a été définie lors de l'élaboration de la méthodologie de traitement des sources (cf. vol. 1, chap. 4, § 4.3). On peut rappeler ici que les UE correspondent à des contextes archéologiques spatialisés dont l'échelle n'est pas définie *a priori* : en conséquence, la présentation des données qui composent l'atlas est fondamentalement multiscalaire ; elle se fait directement à l'échelle qui est jugée la plus pertinente au regard de l'objet considéré. Schématiquement, ce principe aboutit à l'emboîtement de deux grandes échelles d'analyse : un niveau microrégional, qui restitue le système de peuplement étudié dans son ensemble, et un niveau infra-urbain, qui restitue les différentes composantes topo-chronologiques de l'agglomération de Senon-Amel.

Les UE concernant Senon et Amel sont exhaustivement présentées sous la forme de notices, même si certaines notices rassemblent plusieurs UE. À l'échelle microrégionale en revanche, seuls les sites pour lesquels on dispose de documents iconographiques pertinents (planimétrie, stratigraphie ou mobilier) ont fait l'objet d'une notice, ce qui exclut notamment la plupart des sites connus uniquement par des prospections de surface : il n'y avait évidemment pas d'intérêt à consacrer une notice à l'épandage de mobilier qui forme la seule documentation disponible sur ces sites.

Tous les sites figurent néanmoins dans les cartes et les tableaux d'inventaire présentés en début de chapitre, qui résument l'état des connaissances sur le peuplement microrégional pour chaque grande période. Les tableaux constituent une version simplifiée¹ de la table attributaire associée aux UE. Les échelles numériques utilisées dans ces tableaux – pour le phasage des sites, la hiérarchisation du réseau viaire et l'évaluation de la qualité de la documentation – sont présentées dans le chapitre consacré à la méthodologie (cf. chap. 4, § 4.3) et rappelées dans les figures qui suivent (fig. 1-4).

Pour les espaces urbains de Senon-Amel, un plan-clé est présenté en début de chapitre afin de faciliter la localisation des vestiges présentés dans les notices. Dans l'ensemble du manuscrit, un numéro figurant seul entre crochets désigne une notice de l'atlas, tandis qu'un numéro figurant seul entre parenthèses désigne une UE qui n'a pas fait l'objet d'une notice (et se réfère donc aux cartes globales et aux tableurs de début de chapitre).

Il importait également de restituer la documentation sous une forme homogène. La structure des notices et les conventions cartographiques ont été harmonisées en ce sens. Les normes cartographiques sont détaillées ci-après (fig. 5) ; seuls les plans et cartes dont la symbologie déroge à ces conventions – généralement pour figurer des informations supplémentaires – sont assorties d'une légende spécifique dans l'atlas.

Pour finir, il faut souligner que la catégorisation des occupations imposée par l'atlas rend les nuances malaisées : l'attribution chronologique ou fonctionnelle implicitement avancée au travers du chapitre dans lequel figure chaque notice mérite souvent d'être discutée², ce que je me suis efforcé de faire dans le corps des notices et dans les chapitres afférents au thème considéré dans la synthèse.

1. La simplification concerne essentiellement la chronologie, résumée dans un champ unique pour une meilleure lisibilité dans l'atlas, alors qu'elle est exprimée par une longue série de champs binaires correspondant aux différents niveaux de résolution chronologique dans le SIG.

2. On peut citer, à titre d'exemple, les enclos fossoyés rassemblés dans le chapitre consacré aux sites funéraires laténiens, qui comprennent peut-être quelques lieux de culte ou de commensalité ; ou encore les vestiges d'habitats médiévaux d'Amel, dont l'attribution chronologique et fonctionnelle est encore largement hypothétique.

Phases	Fine	Intermédiaire	Large
1	La Tène A1 : ca. 475-450 av. J.-C.	La Tène A : ca. 475-400 av. J.-C.	La Tène
2	La Tène A2 : ca. 450-400 av. J.-C.		
3	La Tène B1 : ca. 400-325 av. J.-C.	La Tène B : ca. 400-250 av. J.-C.	
4	La Tène B2 : ca. 325-250 av. J.-C.		
5	La Tène C1 : ca. 250-200	La Tène C : ca. 250-150/130 av. J.-C.	
6	La Tène C2 : ca. 200-150/130 av. J.-C.		
7	La Tène D1 : ca. 150/130-80 av. J.-C.	La Tène D : 150/130-30/25 av. J.-C.	
8	La Tène D2 : ca. 80-30/25 av. J.-C.		
9	Gallo-romain précoce : ca. 30/25 av. J.-C. - 15/20 apr. J.-C.	Haut-Empire : 30/25 av. J.-C. - 230/235 apr. J.-C.	Antiquité
10	Premier siècle : ca. 15/20-120/125 apr. J.-C.		
11	Deuxième siècle : ca. 120/125-230/235 apr. J.-C.		
12	Troisième siècle : ca. 230/235-300/320 apr. J.-C.	Bas-Empire : 230/235-390/400 apr. J.-C.	
13	Quatrième siècle : ca. 300/320-390/400 apr. J.-C.		
14	Protomérovingien : 390/400-470/480 apr. J.-C.	Époque mérovingienne : 390/400-700/710 apr. J.-C.	Haut Moyen Âge
15	Mérovingien ancien : 470/480-600/610 apr. J.-C.		
16	Mérovingien récent : 600/610-700/710 apr. J.-C.		
17	VIIIe s. apr. J.-C.	Époque carolingienne : 700/710-950 apr. J.-C.	
18	IXe s. apr. J.-C.		
19	Xe s. apr. J.-C.		

Figure 1 : système de phasage des points de peuplement microrégionaux

Qualité des données		
Localisation	Datation	Caractérisation
0 : commune	0 : indéterminé	0 : indéterminé
1 : lieu-dit	1 : phase culturelle	1 : différence monde des morts/monde des vivants
2 : parcelle ou zone délimitée ($\Delta \pm 5$ m)	2 : mobilier hors contexte	2 : caractérisation supposée
3 : plan mal géoréférencé ($\Delta > 50$ cm)	3 : contextes fouillés mais non phasés	3 : caractérisation assurée (plan ou mobilier)
4 : plan précisément géoréférencé ($\Delta < 50$ cm)	4 : contextes fouillés et phasés	4 : caractérisation assurée (plan et mobilier)
	5 : source écrite	5 : source écrite

Figure 2 : indicateurs de qualité de la documentation disponible sur les points de peuplement

Datation et caractérisation			
Rang LT	Rang HE	Rang BE	Rang HMA
1 : liaisons entre oppida principaux	1 : liaisons entre chefs-lieux	1 : liaisons entre chefs-lieux	1 : liaisons entre sièges épiscopaux
2 : liaisons entre oppida principaux et autres habitats groupés	2 : liaisons entre chefs-lieux et agglomérations secondaires	2 : liaisons entre chefs-lieux et agglomérations secondaires	2 : liaisons entre sièges épiscopaux et habitats groupés ou grandes villae
3 : liaisons entre habitats groupés	3 : liaisons entre agglomérations secondaires	3 : liaisons entre agglomérations secondaires	3 : desserte des habitats groupés et des grandes villae
4 : voies reliant des sites de statut inférieur ou mal caractérisés, ou voies jalonnées par des découvertes de mobilier	4 : liaisons transversales entre voies de rang 3 et desserte locale des ER structurant le parcellaire rural	4 : liaisons transversales entre voies de rang 3 et desserte locale des ER structurant le parcellaire rural	4 : voies reliant des sites de statut inférieur ou mal caractérisés, ou voies jalonnées par des découvertes de mobilier

Figure 3 : système de hiérarchisation du réseau viaire

Qualité des données		
Fiabilité de la localisation	Fiabilité de la datation	Fiabilité du tracé
0 : commune (= mentions anciennes)	0 : pas d'information	0 : aucune observation de première main (= douteux)
1 : lieu-dit (= mentions anciennes)	1 : connexion à une voie datée, intégration dans le réseau routier	1 : observation ancienne de première main
2 : tracé imprécis (= parcellaire)	2 : parcours jalonné de vestiges (mobilier ou immobiliers) datés de la période considérée	2 : observation non destructive récente
3 : tracé précis, emprise approximative (= télédétection)	3 : connexion à un site daté	3 : fouille récente
4 : tracé et emprise connus (= fouille)	4 : voie datée par des fouilles	

Figure 4 : indicateurs de qualité de la documentation disponible sur la voirie

Cartographie à petite échelle	Cartographie à grande échelle																																									
<ul style="list-style-type: none"> ● habitat groupé ● habitat dispersé ● lieu de culte ● nécropole ○ indéterminé ∩ voie de rang 1 ∩ voie de rang 2 ∩ voie de rang 3 ∩ voie de rang 4 	<p>Fouilles</p> <ul style="list-style-type: none"> maçonnerie maçonnerie restituée sol construit structure fossoyée voirie structure de combustion remblai niveau de démolition structure hydraulique sépulture structure non contemporaine emprise de fouille 	<p>Téledétection</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>AMP</th> <th>ARP</th> <th>GPR</th> <th>PA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>bâti</td> <td>∩</td> <td>∩</td> <td>∩</td> <td>∩</td> </tr> <tr> <td>voirie</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>fossés</td> <td>∩</td> <td>∩</td> <td>∩</td> <td>∩</td> </tr> <tr> <td>fosses</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>sols/sous-sols</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>puits</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> <tr> <td>foyers</td> <td>●</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		AMP	ARP	GPR	PA	bâti	∩	∩	∩	∩	voirie					fossés	∩	∩	∩	∩	fosses					sols/sous-sols					puits	●	●	●	●	foyers	●			
	AMP	ARP	GPR	PA																																						
bâti	∩	∩	∩	∩																																						
voirie																																										
fossés	∩	∩	∩	∩																																						
fosses																																										
sols/sous-sols																																										
puits	●	●	●	●																																						
foyers	●																																									
<p>Fond de carte</p> <ul style="list-style-type: none"> urbanisme actuel hydrographie 																																										

Figure 5 : conventions cartographiques utilisées dans l'atlas

LE SECOND
ÂGE DU FER

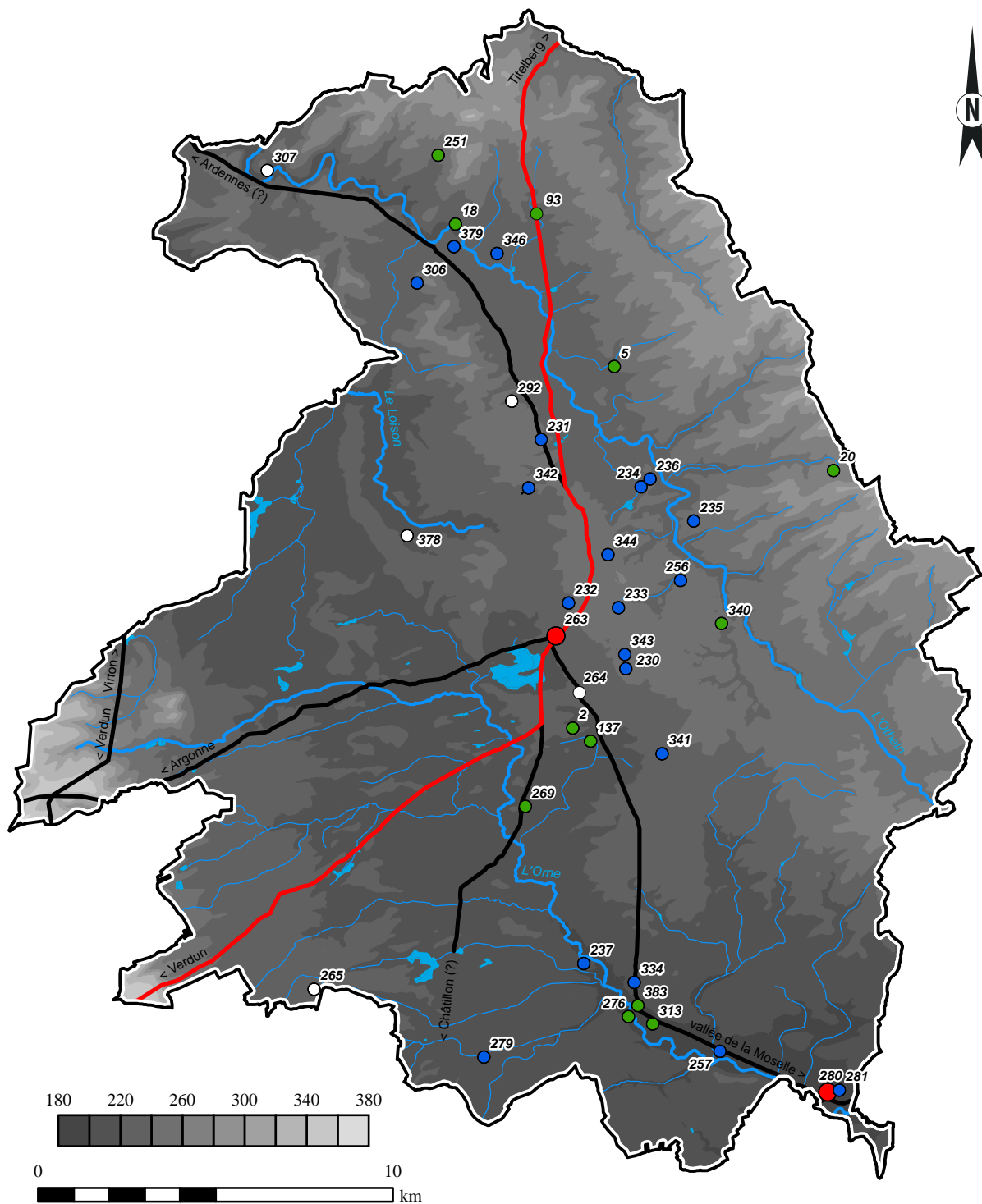


Figure 6 : carte des sites du second âge du Fer dans la zone d'étude. La numérotation renvoie aux UE inventoriées dans la figure suivante

Notice	Identification		Lieu-dit		Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données		
	UE	Dpt	Commune	Lieu-dit	Thème	Vestiges		PP	PA	PG	EA	FR	DF	LDR	TXT	Dat.	Loc.
1	263	55	SENON	SUR LE TERRITOIRE	Habitat groupé	Bât. sur poteaux, fosses, silos	6/7-9								4	4	4
4	280	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	BUSCHAMPS	Habitat groupé	Bât. sur poteaux, fosses, fossés	8 (?)								2	3	1
5	276	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE/GUSSAINVILLE	LA GRANDE COTE	Rural	Bâtiments sur poteaux, fosses, fossés	8/9								4	4	4
6	383	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LA GRANDE COTE	Rural	Bât. sur sablières, poteaux	LT D								4	4	2
7	340	55	DOMMAY-BARONCOURT	CHAUD SOLEIL	Rural	Enclos fossoyé quadr.	LT (?)								1	3	2
8	93	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	LES AGNEES	Rural	Enclos fossoyés	LT								1	3	2
9	189	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	LA MOUSSARDE	Rural	Mobilier	8								2	2	2
10	269	55	FOAMEIX	ROGER CHAMP	Rural	Mobilier	8								2	1	2
2	55	55	AMEL-SUR-L'ETANG	LE PRIEUR DE L'HOPITAL	Rural	Mobilier	LT D								2	2	2
5	55	55	NOUILLONPONT	LAMBEPRE	Rural	Mobilier	LT D								2	2	2
20	54	55	AVILLERS	LE CHAUFFOUR	Rural	Mobilier	LT D								2	2	3
137	55	55	AMEL-SUR-L'ETANG	LA CALIFORNIE	Rural	Mobilier	8-9								2	4	3
251	55	55	SORBEY	ENTRE DEUX MONTS	Rural	Mobilier	LT D								2	2	2
313	55	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	SAINT GEORGES	Rural	Mobilier	8								2	4	3
11	232	55	SENON	FLAMAUVAUX	Culturel/funéraire ?	Enclos fossoyés quadr., bât. sur poteaux, fosses	LT (?)								1	3	0
12	281	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	BUSCHAMPS	Funéraire	Enclos fossoyés circ. et quadr.	LT (?)								1	3	1
13	341	55	AMEL-SUR-L'ETANG	PLAISANCE	Funéraire	Tumulus	1								3	4	3
14	343	55	AMEL-SUR-L'ETANG	BELLEVUE	Funéraire	Enclos fossoyé quadr.	LT (?)								1	3	1
15	230	55	AMEL-SUR-L'ETANG	LA LAMPE	Funéraire	Enclos fossoyé quadr.	LT (?)								1	3	1
16	231	55	MUZERAY	SAINT MONT VEAU	Funéraire	Enclos fossoyé quadr.	LT (?)								1	3	0
17	233	55	SENON	LE RATENT OUT	Funéraire	Fosses quadr.	LT (?)								1	3	0
18	236	55	SPINCOURT	LE CHATELET	Funéraire	Enclos fossoyé circ.	1 (?)								1	3	1
19	234	55	SPINCOURT	LA CARPIERE	Funéraire	Enclos fossoyés quadr.	LT (?)								1	3	1
20	235	55	SPINCOURT	BOUVIGNY	Funéraire	Enclos fossoyés quadr.	LT (?)								1	3	0
21	237	55	WARCO	OUEST VILLAGE	Funéraire	Enclos fossoyés circ.	LT (?)								1	3	1
22	256	55	DOMREMY-LA-CANNE	FOUDRE MARCHAT	Funéraire	Enclos fossoyé circ.	LT (?)								1	3	1
23	257	55	BUZY-DARMONT/GUSSAINVILLE	LE BREUIL/LA BULLE/LACQUEMINE/LES PAQUIS	Funéraire	Enclos fossoyés circ., quadr. et subrect.	LT (?)								1	3	1
24	279	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	LE CHATELET	Funéraire	Tumulus	LT (?)								1	1	3
25	379	55	PILLON	BORD DE L'OTHAIN	Funéraire	Enclos fossoyés cir.	LT (?)								1	1	2
26	306	55	PILLON	SUR LE TERRITOIRE	Funéraire	Sép. à inci.	3/4								2	0	1
27	342	55	LOISON	MELEUDIN	Funéraire	Enclos fossoyés circ.	LT (?)								2	3	2
28	344	55	GOURAINCOURT	LA PRELE	Funéraire	Enclos fossoyé quadr.	LT (?)								1	3	1
29	346	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	LONG PRE	Funéraire	Enclos fossoyés circ.	LT (?)								1	2	1
30	334	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LE BOIS MONSIEUR	Funéraire	Enclos fossoyés circ.	LT (?)								1	2	1
31	264	55	AMEL-SUR-L'ETANG	LA PETITE HAYETTE/SECHE PRE/SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Mobilier	6-9								2	4	0
32	292	55	MUZERAY	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Mobilier	LT B (?)								2	0	0
33	307	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	LES VIGNES	Indéterminé	Mobilier	3 (?)								2	1	0
34	378	55	LOISON	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Mobilier	1 (?)								2	0	0
	265	55	ABAUCOURT-HAUTCOURT	DEVANT LA VILLE	Indéterminé	Mobilier	LT D								2	2	2

Figure 7 : inventaire des sites du second âge du Fer dans la zone d'étude

HABITATS GROUPÉS

1. SENON

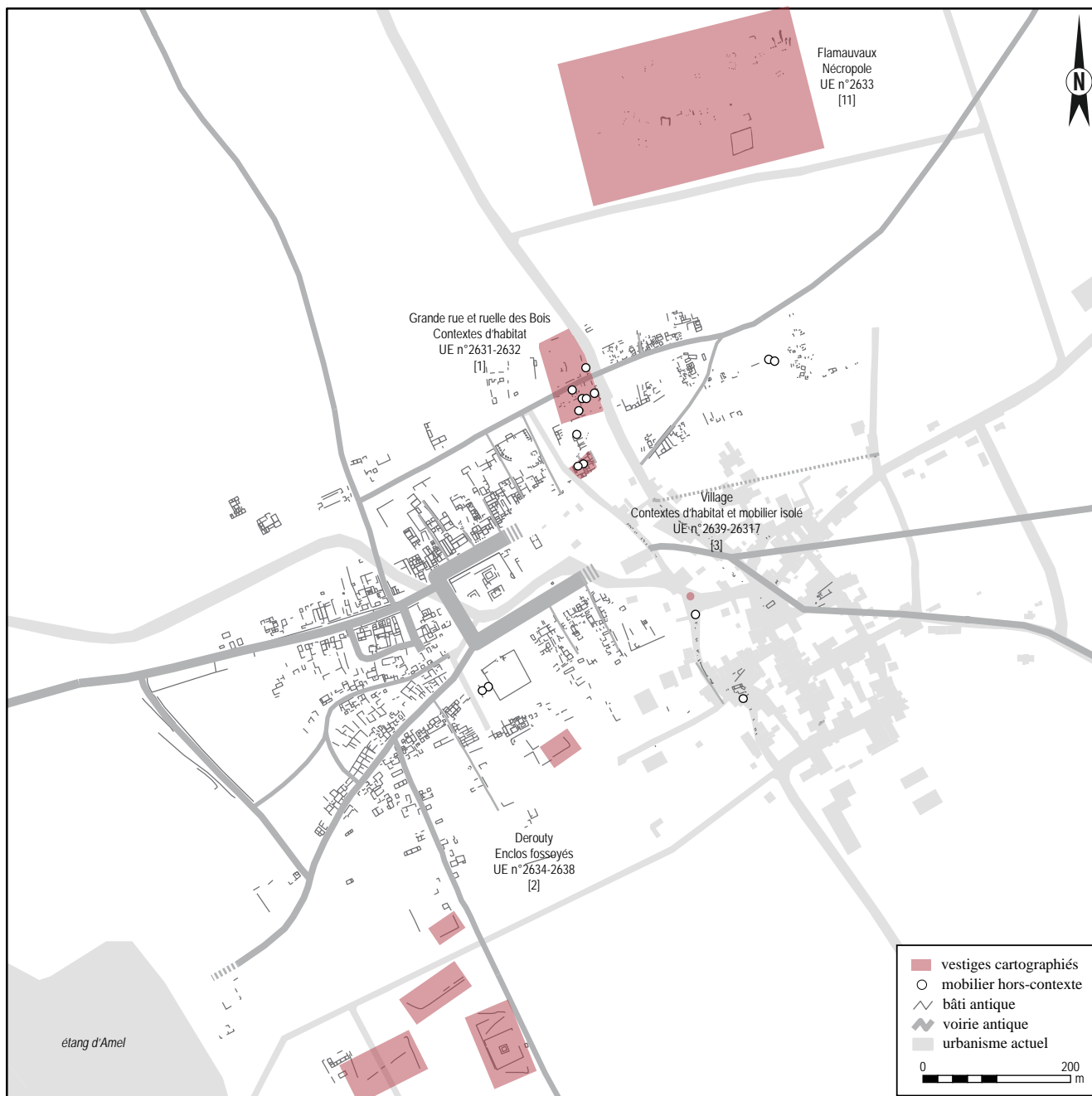


Figure 8 : carte des UE du second âge du Fer à Senon

1 Senon-Grande Rue/Ruelle des Bois

UE n°2631-2632

Thème(s) : habitat, artisanat

Vestige(s) : silo, fosses, trous de poteaux

Chronologie : LT C2/D1a-LTD2

Sources : FR

Rappel historiographique : en 2014, deux parcelles proches ont fait l'objet de recherches préventives. Les quelques structures de La Tène découvertes à cette occasion constituent les seuls vestiges gaulois fouillés à Senon.

Bibliographie : Viller *et al.* 2014, Gazenbeek *et al.* 2017

Description des vestiges : le diagnostic conduit dans la Grande Rue a livré quelques fosses et trous de poteaux inscrits dans le substrat calcaire ou les limons argileux décarbonatés qui le surmontent. Ces structures semblent se concentrer dans la partie sud de la parcelle (fig. 9). Le mobilier céramique associé (fig. 10, n°12-13), peu abondant

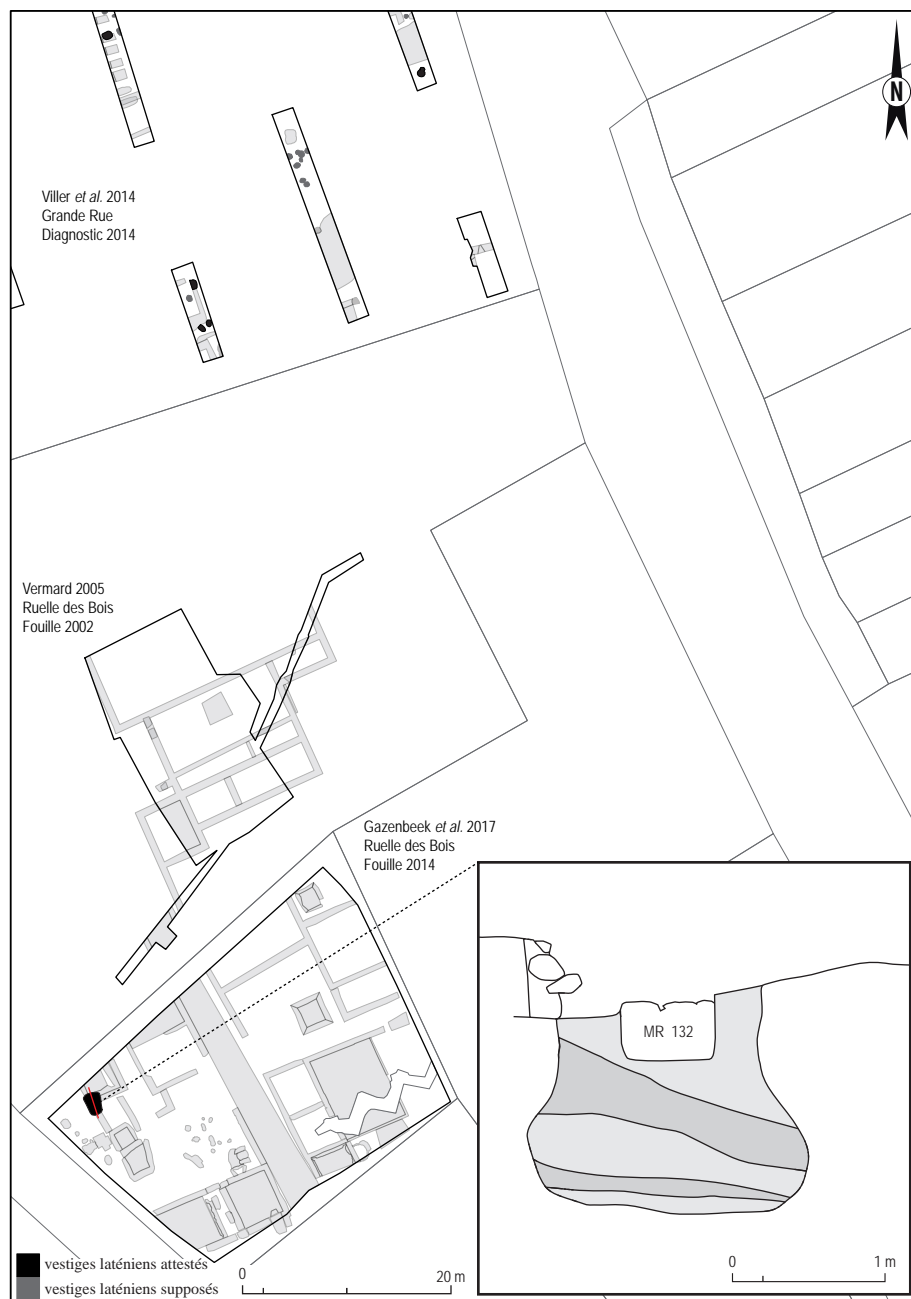


Figure 9 : contextes d'habitat laténiens découverts lors des opérations préventives de la Ruelle des Bois et la Grande Rue à Senon

mais homogène, renvoie à une datation de La Tène C2/D1a, d'après les comparaisons disponibles sur les sites d'habitat lorrains (Deffressigne et Tikonoff 2012) ou sur l'*oppidum* du Titelberg (Metzler-Zens *et al.* 1999, p. 333). Un test carpologique effectué sur le comblement d'un trou de poteau de cette période a révélé des rejets culinaires carbonisés, qui sous-entendent la proximité d'un habitat (Viller *et al.* 2014, p. 135-139).

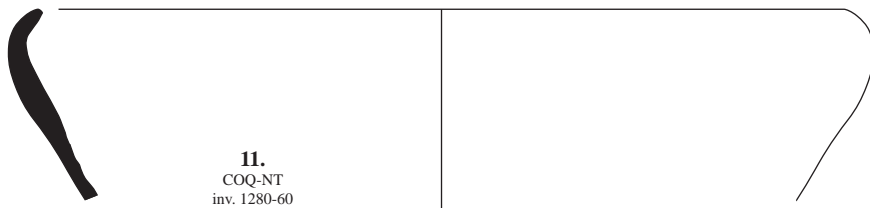
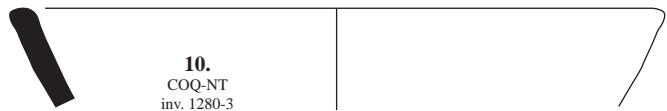
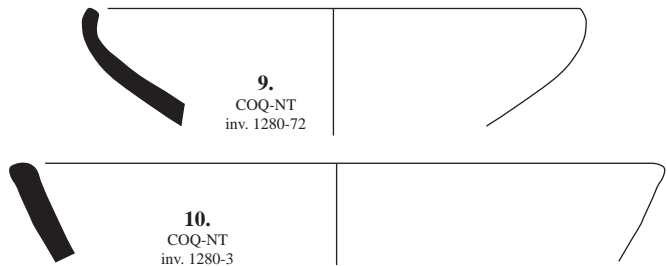
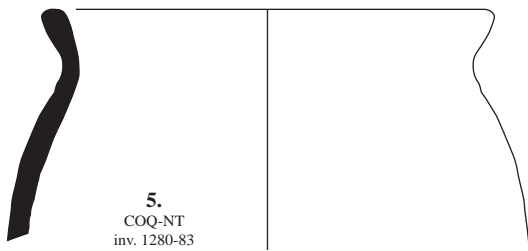
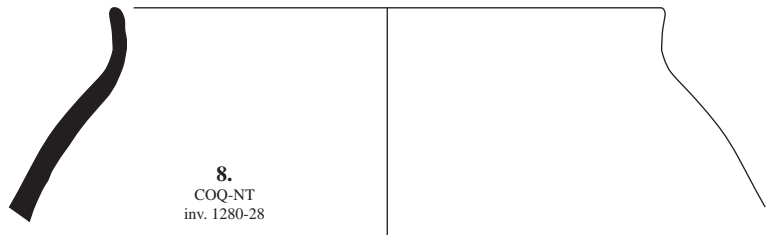
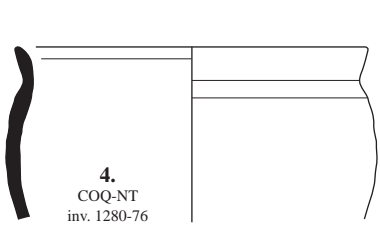
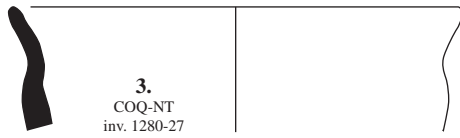
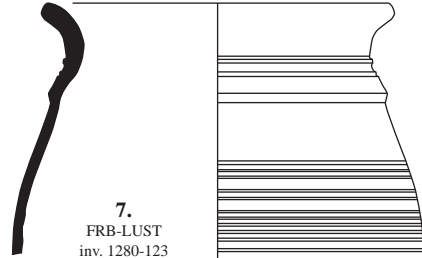
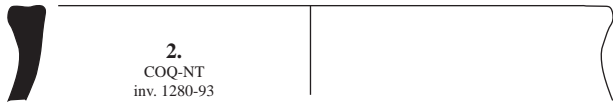
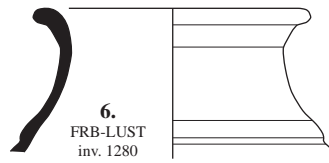
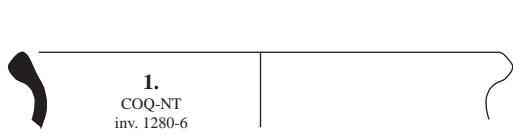
Deux fragments de bracelets à nodosités ont également été découverts dans un remblai antique (fig. 11, n°10). Ces parures, typiques du costume funéraire féminin de La Tène B1b/B2 dans l'espace lorrain (Deffressigne *et al.* 2010), pourraient signaler la proximité d'une nécropole de La Tène moyenne. Il est tentant de les mettre en relation avec les enclos fossoyés carrés révélés par les clichés aériens à 300 m au nord-est [11], mais ils pourraient aussi provenir d'une des autres nécropoles protohistoriques de la région [12-30].

Une seule structure laténienne a été découverte lors de la fouille de la Ruelle des Bois (fig. 9). Il s'agit d'une fosse à profil piriforme, sans doute un silo réutilisé comme fosse détritrique (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 42, 299, 319). Son comblement a livré un mobilier abondant et homogène, qui autorise une approche chronologique relativement fiable. La céramique (fig. 10, n°1-11), totalisant plus de 1500 fragments de vaisselle et deux amphores Dressel 1, comprend des associations de formes (bouteilles à bandeau et décor lissé en haut de panse, jattes à bord rentrant) assez caractéristiques de La Tène D1/D2a en Lorraine et en Champagne (Bonaventure 2010, p. 67-88 ; Deffressigne et Tikonoff 2012 ; Saurel et Moreau 2012). En particulier, des bouteilles à bandeau et décor lissé en haut de panse comparables sont bien attestées à Tomblaine-*Le Pré Chenu* à La Tène D1a (Deffressigne et Tikonoff 2012). Cette chronologie est sous-critée par deux monnaies des Rèmes (fig. 11, n°1, 3) : un potin « à la tête d'indien » (Sch. 186, Ia) et un potin « au guerrier courant » (LT 8124), qui sont des types anciens circulant prioritairement à La Tène C2/D1 (Doyen 2010, p. 27-33). On recense en outre une fibule en fer de type Feugère 2a, globalement datable de La Tène D1b/D2a en raison de l'absence de porte-ardillon sur cet exemplaire (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 183 ; Artefact, FIB-3024, 3026). Au Titelberg, ce modèle de fibule filiforme à ressort à quatre spires et corde externe semble toutefois typique des contextes de La Tène D2a (Metzler-Zens *et al.* 1999, p. 293). Au total, cet assemblage tra-

duit assez clairement la proximité d'une occupation de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Sa composition semble refléter une utilisation primaire de la structure depuis La Tène D1 et un comblement à La Tène D2a.

Une approche fonctionnelle globale de cette occupation n'est pas possible sur la base d'une seule structure, mais la présence de deux fusaioles et d'une dizaine de pesons de métier à tisser en terre cuite, ainsi que de quatre aiguisoirs en grès dans le comblement du silo suggère toutefois la proximité d'une occupation à caractère domestique. Le matériel osseux (807 restes pour 8,15 kg) correspond à des rejets de consommation et de boucherie. La triade domestique prédomine largement, mais la cynophagie et l'hippophagie sont également attestées, selon un faciès typiquement laténien (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 246).

Senon 2014 - Ruelle des Bois



Senon 2014 - Grande Rue

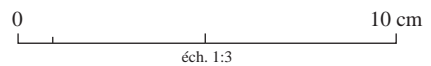
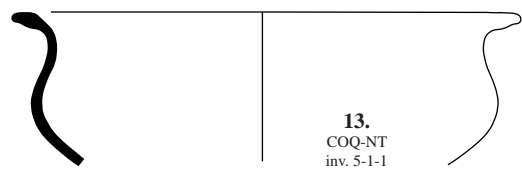
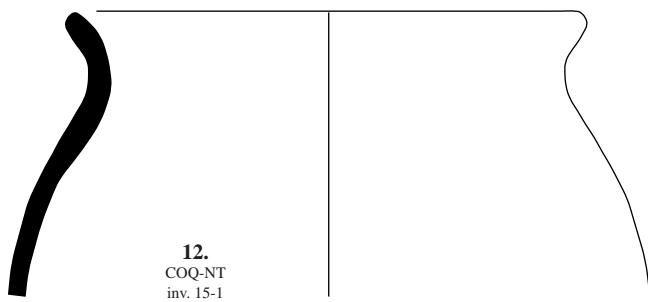


Figure 10 : sélection de céramiques gauloises de la Ruelle des Bois et de la Grande Rue à Senon (DAO : INRAP GE)



Figure 11 : sélection de mobilier gaulois de Senon (clichés/DAO : INRAP GE, J.-C. Sztuka, L. Trommschlagler)

L'occupation de ce secteur entre La Tène C2/D1a et La Tène D2a est certainement plus importante que ne le laissent entrevoir ces quelques structures. Dans le cadre du diagnostic de la Grande Rue, toutes les structures n'ont pas pu être rattachées à un phasage en chronologie relative, si bien que seules les fosses recelant du mobilier caractéristique ont été attribuées à La Tène. De nombreux creusements non datés, pratiqués dans les horizons de décarbonatation ou dans le substrat rocheux, se rapportent sans doute à cette première phase d'occupation (Viller *et al.* 2014, p. 72).

Dans la Ruelle des Bois, les importants terrassements réalisés lors de l'aménagement du quartier romain ont largement perturbé les vestiges antérieurs. Partout où le terrain n'a pas été décapé jusqu'au substrat, des lambeaux de niveaux d'occupation gaulois ont été observés (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 24-26). Des quantités non négligeables de mobilier gaulois découvertes dans des niveaux d'époque romaine indiquent également un remaniement important des premières phases d'occupation. On peut notamment signaler trois potins « au guerrier courant » (LT 8124), un denier républicain frappé sous Cneius Cornelius Lentulus en 88 av. J.-C. (RRC 345/1 : **fig. 11, n°5**), un bronze rème à la légende ΚΑΛΟΥΥ (Sch. 151 : **fig. 11, n°6**) daté des années 80/70 av. n.è. (Doyen 2010, p. 78-80). Trois bronzes rèmes à la légende REMO/REMO (LT 8040 : **fig. 11, n°8-9**) et une fibule en fer à arc rubané (Feugère 4b/Metzler 8c : **fig. 11, n°12**) suggèrent en outre que l'occupation du secteur se poursuit à La Tène D2b.

2 Senon - Dérouty

UE n°2634-2638

Thème(s) : culturel, funéraire (?)

Vestige(s) : enclos fossoyés polygonaux, fossés, fosses

Chronologie : LT (?)

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : les prospections aériennes et géophysiques réalisées à la périphérie sud de l'agglomération romaine ont fait apparaître plusieurs ensembles de fossés qui pourraient signaler une occupation protohistorique ou gallo-romaine précoce.

Bibliographie : Jacquemot 2007 ; Sztuka 2011b ; Leder 2012

Description des vestiges : au bord de la voie antique reliant Senon et Amel, plusieurs systèmes de fossés entourent un petit temple à plan centré d'époque romaine (**fig. 12-13** : UE 2634). Il semble s'agir des vestiges d'un état antérieur à la pétrification du lieu de culte, sans doute datables de la Protohistoire récente ou de la période romaine précoce. Les autres enclos, de tailles et de formes diverses, n'autorisent aucune interprétation univoque (**fig. 12-14**). Cette forte densité de structures fossoyées permet d'envisager une occupation protohistorique dans ce secteur, mais cette hypothèse

n'est pour l'instant confirmée par aucune découverte de mobilier. On ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'aménagements d'époque romaine, voire beaucoup plus récents : les prospections aériennes et géophysiques font aussi apparaître de nombreux vestiges de la première guerre mondiale dans cette zone (fig. 14).



Figure 12 : structures fossoyées au lieu-dit Dérouty à Senon (cliché : D. Jacquemot)

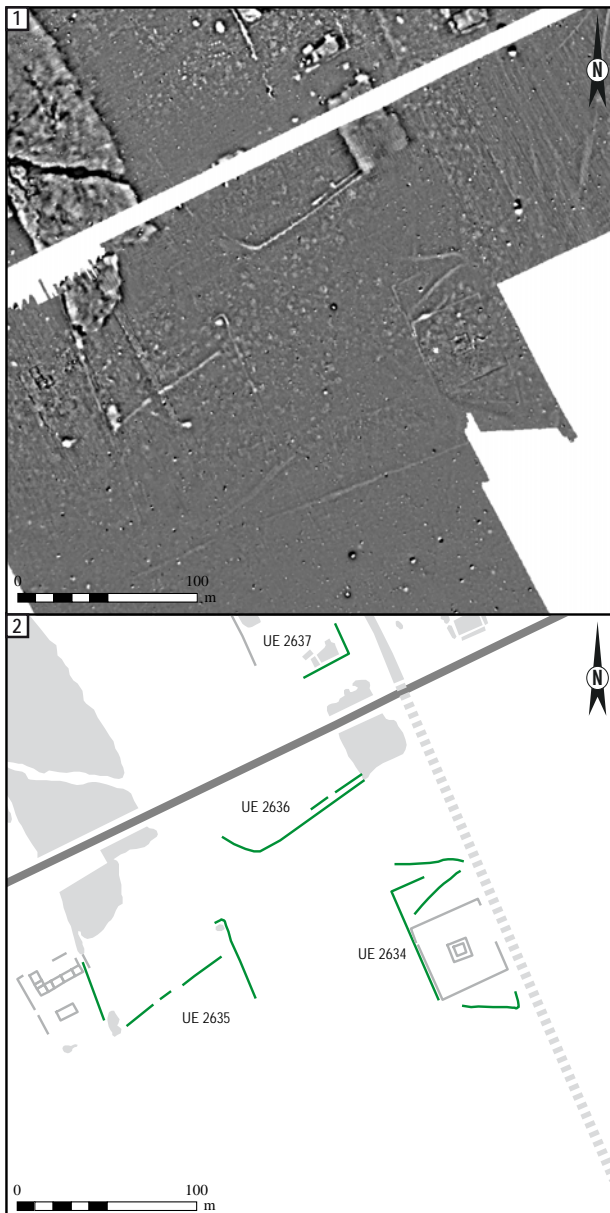


Figure 13 : structures fossoyées au lieu-dit Dérouty à Senon.
1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

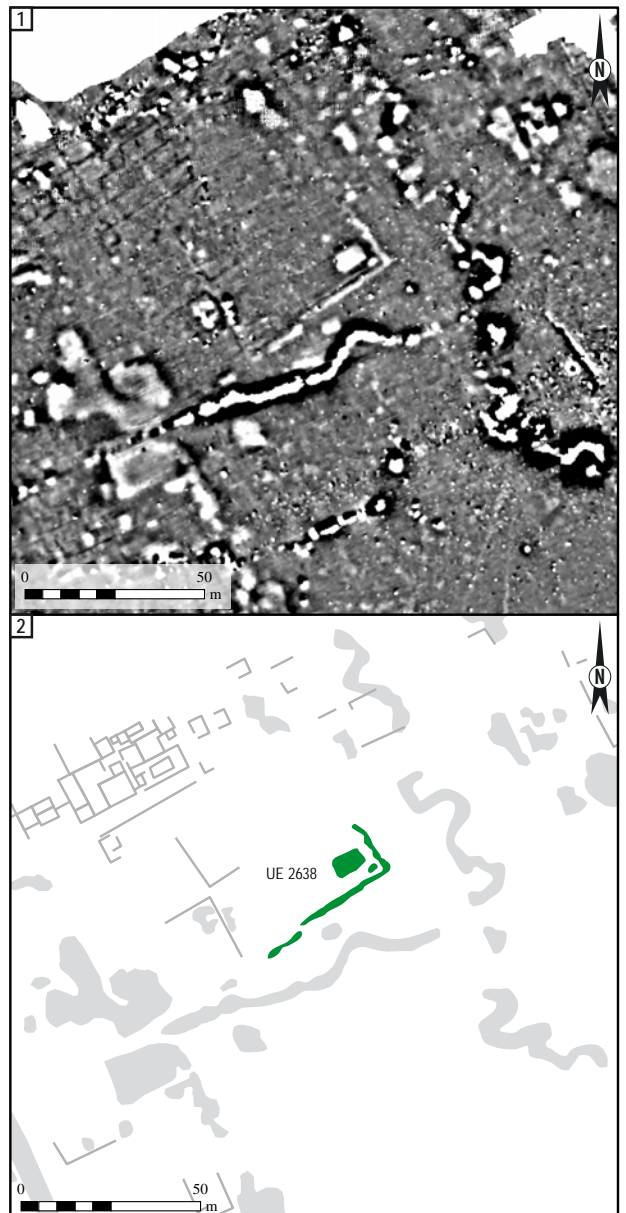


Figure 14 : structures fossoyées au lieu-dit Dérouty à Senon.
1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

3 Senon - Village

UE n°2639-26317

Thème(s) : habitat, mobilier isolé

Vestige(s) : fosse, monnaies, fibule, céramiques

Chronologie : LT D-GR précoce

Sources : FR

Rappel historiographique : les opérations préventives et programmées conduites dans le village de Senon depuis 2002 livrent régulièrement du matériel gaulois hors contexte.

Bibliographie : Vermard *et al.* 2004, 2005 ; Sztuka 2010 ; Ritz *et al.* 2018 ; Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : les explorations du sous-sol de Senon mettent régulièrement au jour du mobilier gaulois (fig. 15), mais les conditions des interventions permettent rarement de déterminer si ce matériel constitue un apport résiduel depuis les zones d'occupation gauloise attestées ou s'il traduit une occupation gauloise sous-jacente remaniée par les aménagements antiques.

Au nord de la ville antique, on peut signaler la découverte de deux potins rèmes « au guerrier courant » (LT 8124) et d'un potin « à la tête d'indien » (classe indéterminée) lors de la première fouille conduite dans la Ruelle des Bois (Vermard *et al.* 2005). Aucune structure antérieure à la période augustéenne n'a été observée (Vermard *et al.* 2005, p. 18), mais il y a fort à parier que ces monnaies reflètent une occupation gauloise perturbée, puisque des vestiges laténiens ont été documentés de part et d'autre de cette parcelle [1].

À 200 m à l'est, une opération de suivi de travaux a livré un potin « au guerrier courant » (LT 8124) et un bronze rème à la légende ATISIOS REMOS (LT 8082 : fig. 11, n°7), daté des années 35-20 av. J.-C. (Doyen 2010, p. 88-89). Le contexte de ces découvertes semble correspondre à un temple à plan centré fondé au début de l'époque romaine (Sztuka 2010).

Dans le village, les découvertes de mobilier protohistorique sont rares, malgré les investigations extensives qui y ont récemment été conduites (Gazenbeek *et al.* 2019). Les tranchées qui ont fait l'objet d'un suivi de travaux archéologique lors de l'assainissement du village représentent un linéaire de 2,8 km au total et n'ont pourtant fourni que trois points de découvertes de mobilier gaulois, tous situés dans le même secteur (fig. 15). On recense un potin « au guerrier courant » (LT 8124), une fibule à ressort à quatre spires et corde externe retenue par une griffe (type Feugère 9a/Gaspar 10 : fig. 11, n°11), datée de La Tène D2 à la période augustéenne, et une fosse dont le comblement détritique comprenait un petit lot mal daté de céramiques modelées à dégraissant coquillier de tradition indigène.

Plus à l'ouest, les sondages programmés conduits au lieu-dit le Bourge (Ritz *et al.* 2018) ont livré un potin rème « au guerrier courant » (LT 8124 : fig. 11, n°2) et un potin « à la tête d'indien » (Sch. 186, Id : fig. 11, n°4).

F. Liénard signale des monnaies rèmes – des potins « au guerrier courant » (LT 8124) et « au bucrane » (LT 8352), et des bronzes REMO/REMO (LT 8040) – découvertes au XIX^e siècle, mais cumule les exemplaires provenant de Senon et d'Amel (Liénard 1885, p. 59, 63-64), que nous savons aujourd'hui être deux pôles d'occupation distincts. Ces indices n'ont donc pas été retenus ici.

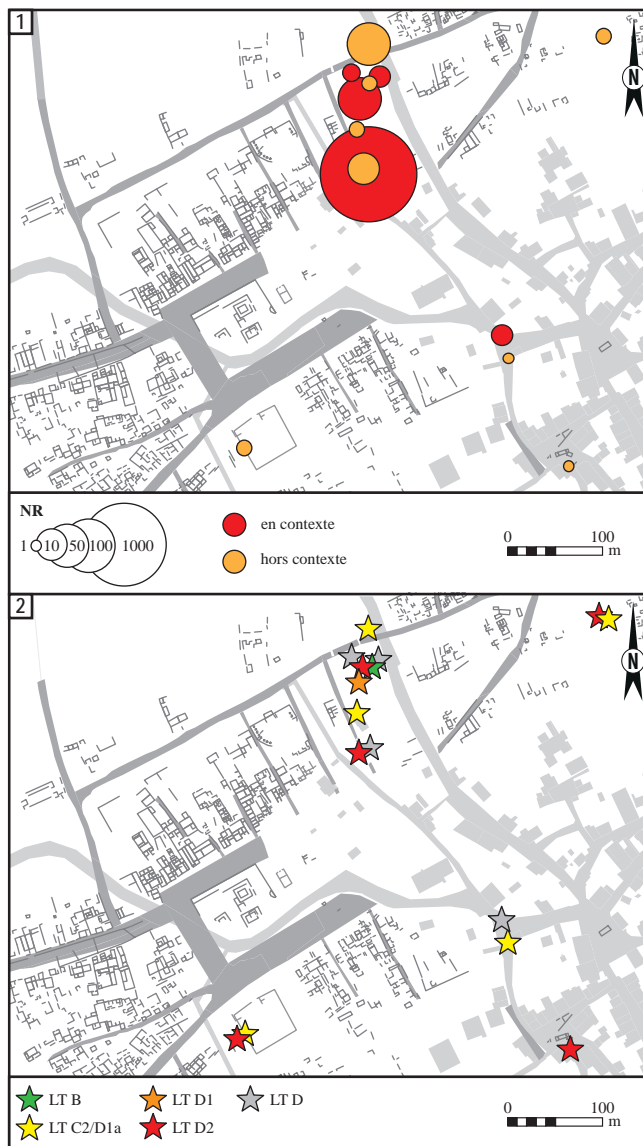


Figure 15 : distribution quantitative (1) et chronologique (2) du mobilier gaulois découvert à Senon

2. SAINT-JEAN-LÈS-BUZY

4 Saint-Jean-lès-Buzy - Buschamps

UE n°280

Thème(s) : habitat groupé

Vestige(s) : bâtiments sur poteaux, fosses, fossés

Chronologie : LT D2 (?)

Sources : DF, PA

Rappel historiographique : à partir de 1994, les prospections aériennes de D. Jacquemot et J.-C. Sztuka ont mis en évidence une vaste zone d'occupation protohistorique au lieu-dit Buschamps à Saint-Jean-les-Buzy, comprenant une zone d'habitats groupés et une nécropole [12]. Un diagnostic préventif effectué en marge de cette occupation a permis de dater un enclos funéraire de l'âge du Bronze final. Des fonds de cabane et bâtiments sur poteaux carolingiens ont également été repérés dans le même secteur. Des monnaies gauloises recueillies par les habitants du village signalent aussi une occupation importante à La Tène D2.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1997 ; Sztuka 2004, 2011b ; Landolt 2006, I, 185-186 ; Franck 2009

Description des vestiges : le site est implanté sur une terrasse alluviale en rive gauche de l'Orne, à 200 m à l'est du village de Saint-Jean-lès-Buzy. À 100 m au sud d'une nécropole de près de 6 hectares [12], une quinzaine de bâtiments sur poteaux se développent en deux bandes de bâti obéissant à la même orientation. Le groupement situé au nord est composé de plans simples, qui rappellent des greniers ruraux à quatre poteaux (fig. 16, 19). Les architectures sont plus complexes au sud : on observe des bâtiments à six ou huit poteaux, parfois divisés en deux nefs. À l'extrémité sud-ouest de cette zone bâtie, neuf trous de poteaux disposés selon un entraxe régulier de 2,5 m témoignent de l'architecture plus élaborée d'un bâtiment quadrangulaire malheureusement incomplet.

Un diagnostic conduit à 200 m au nord-ouest a livré des vestiges datés des IX^e-X^e siècles (Franck 2009), mais les plans et l'agencement du bâti révélé par les clichés aériens dans la partie sud du site ne correspondent pas aux architectures rurales d'époque carolingienne connues dans la région (Gérard 2014). Cette organisation évoque plutôt celle d'une petite agglomération gauloise à vocation agricole (Fichtl 2013a). Un établissement rural aristocratique n'est pas à exclure, mais l'absence d'un grand enclos fossoyé circonscrivant le bâti n'est pas favorable à cette solution. Les grands fossés linéaires d'orientation nord-est/sud-ouest visibles sur l'ensemble du site en prospection aérienne (fig. 19) semblent appartenir à la phase de mise en culture médiévale (Franck 2009).

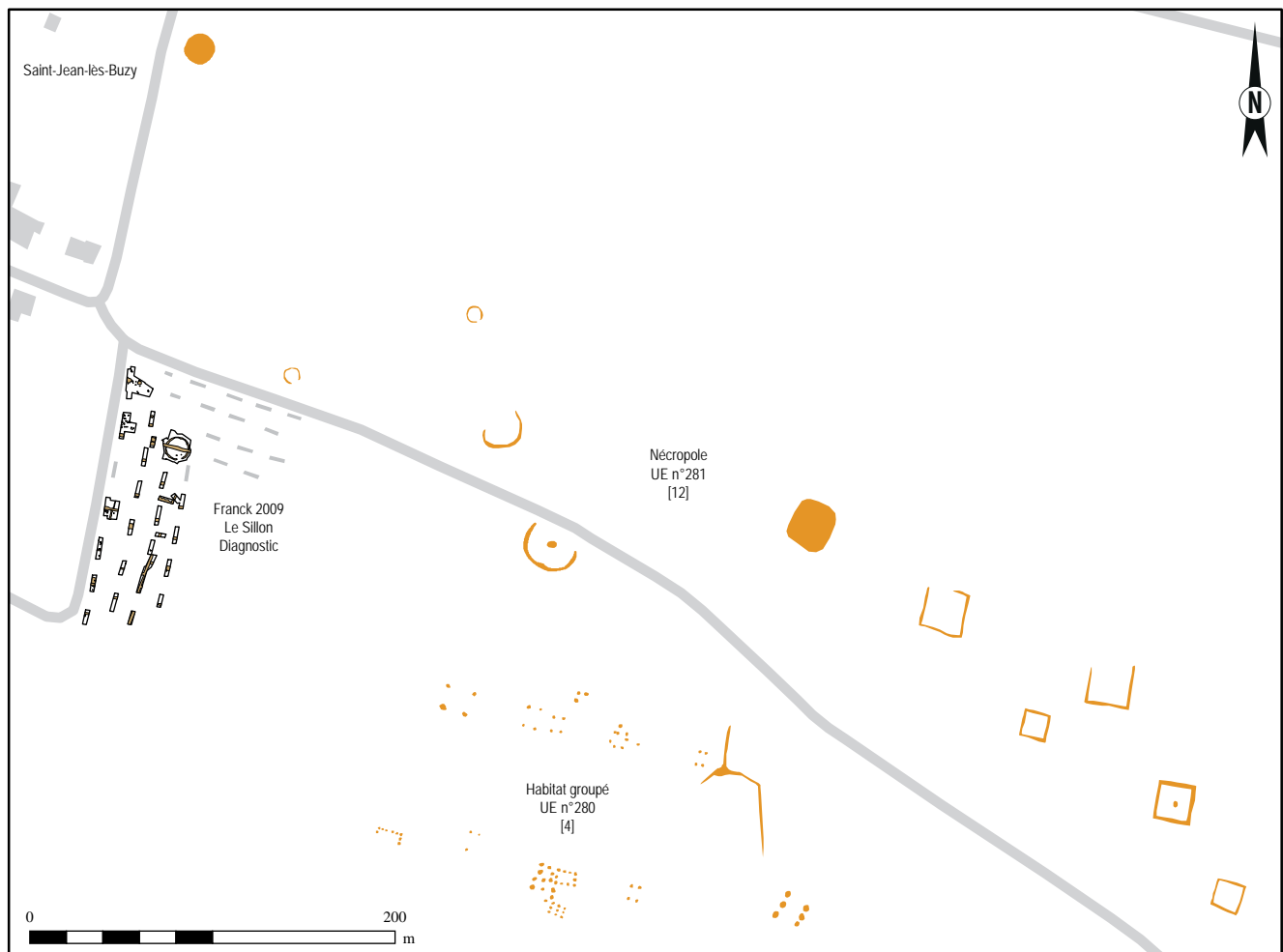


Figure 16 : plan général de l'habitat groupé [4] et de la nécropole [12] de Saint-Jean-lès-Buzy - Buschamps

Des découvertes répétées de monnaies gauloises tendent à confirmer l'attribution de ce groupement à La Tène. 26 exemplaires provenant de collections particulières ont pu être examinés sur photos (fig. 17-18).

Le lot est majoritairement composé de potins « à la tête d'indien » émis par les Leuques et les Médiomatriques à La Tène D2a (fig. 18, n°2-6). Ces derniers sont encore représentés par un bronze à la légende MEDIOMA (LT 8953 : fig. 18, n°9) et trois bronzes ARG AMBACTI (LT 8986 : fig. 18, n°10), qui sont considérés comme postérieurs à la Conquête (Féliu 2014). On recense également quelques émissions des Rèmes, à savoir quatre potins anciens « à la tête d'indien » (Sch. 186, Ia : fig. 18, n°1) de La Tène C2/D1a et un bronze à la légende REMO/REMO (LT 8040 : fig. 18, n°7), daté de La Tène D2b (Doyen 2010, p. 84). Un bronze des Nerviens à légende VERCIO/VERCIO (Sch. 145 : fig. 18, n°8) consti-

tue le seul apport lointain. Ces découvertes, mal localisées, ne peuvent pas être formellement associées aux bâtiments sur poteaux visibles sur les clichés aériens, mais témoignent en tout cas d'une occupation importante dans ce secteur à La Tène D2.

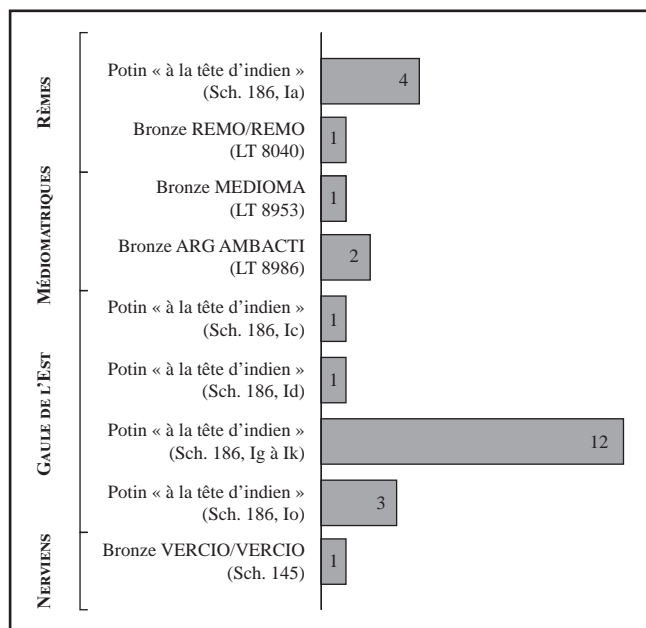


Figure 17 : histogramme des monnaies gauloises de Saint-Jean-lès-Buzy (n = 26)



Figure 18 : sélection de monnaies gauloises de Saint-Jean-lès-Buzy (clichés : J.-C. Sztuka)

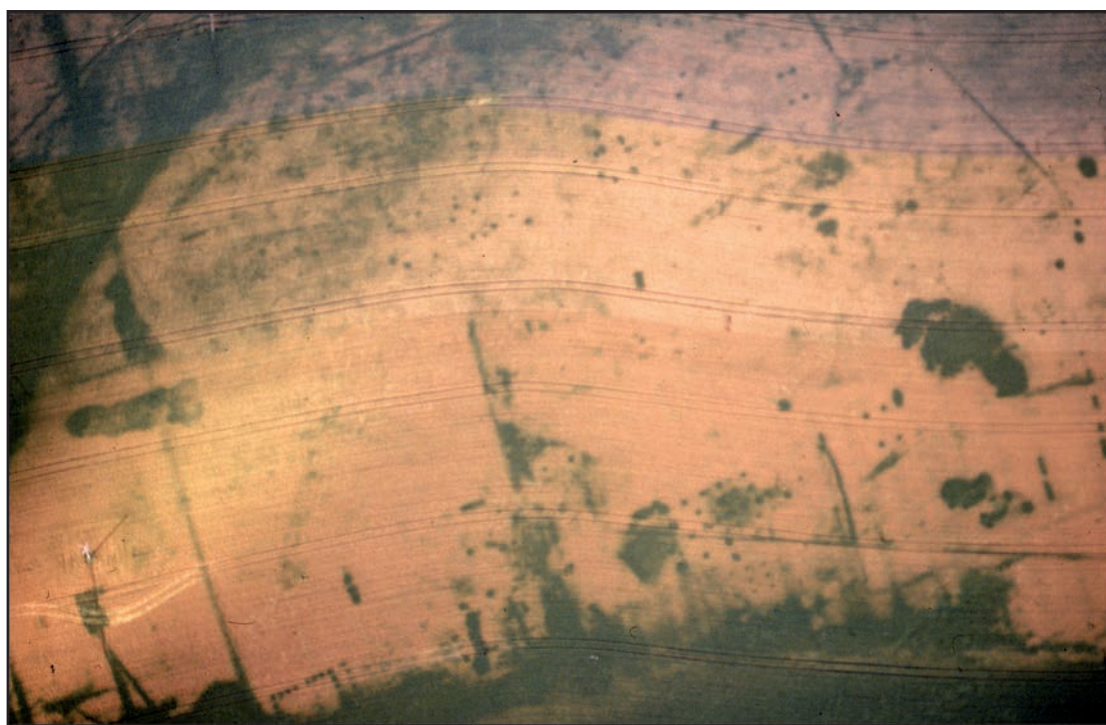


Figure 19 : vue aérienne de la zone d'habitat de Saint-Jean-lès-Buzy - Buschamps (cliché : D. Jacquemot et J.-P. Courrouve 1994)

HABITATS DISPERSÉS ET ÉTABLISSEMENTS RURAUX

5 Boinville-en-Woëvre/Gussainville - La Grande

Côte

UE n°276

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : bâtiments sur poteaux, fosses, fossés

Chronologie : LT D2b-GR précoce

Sources : FR

Rappel historiographique : les opérations préventives conduites dans le cadre du contournement d'Étain (fig. 20) ont mis au jour un établissement rural de la fin de La Tène ou de la période romaine précoce, qui précède une petite villa antique.

Bibliographie : Vermard 2004 ; Viller *et al.* 2012

Description des vestiges : dans la plaine alluviale de l'Orne, à seulement une quarantaine de mètres de la rive droite de la rivière, le décapage a révélé trois bâtiments à quatre et six poteaux porteurs, associés à cinq fosses circulaires (fig. 21).

Il est régulièrement rappelé qu'un plan quadrangulaire à quatre poteaux porteurs est insuffisant pour identifier un grenier (Ferdrière 2015, p. 41), mais le fort diamètre des poteaux (60 à 90 cm environ) tend ici à confirmer l'identification de structures de stockage à plateforme surélevée (Viller *et al.* 2012, p. 31-35).

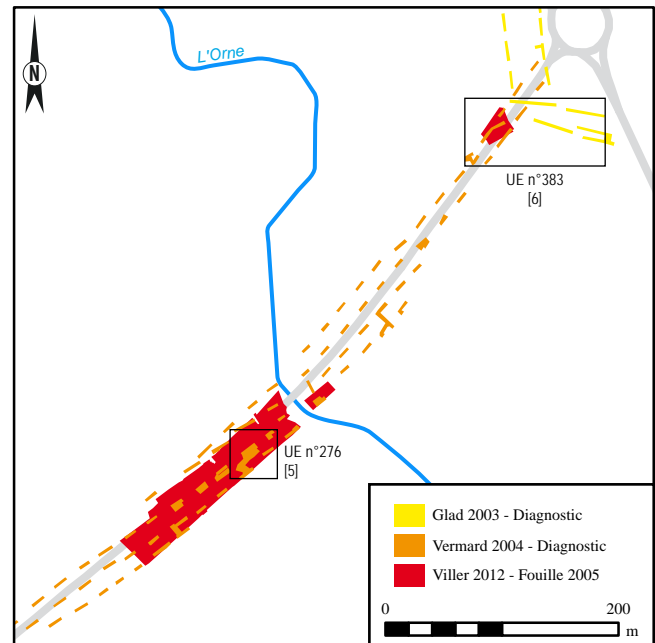


Figure 20 : emprises des différentes opérations préventives conduites sur le barreau sud de la déviation d'Étain



Figure 21 : plan de l'établissement rural de Boinville-en-Woëvre/Gussainville - La Grande Côte

Dans ce contexte, les auteurs proposent d'identifier un aménagement composé de quatre poteaux de plus petites dimensions (30 cm de diamètre environ), situés à l'intérieur d'un grenier, comme un renfort ou un dispositif d'accès à une plateforme surélevée (Viller *et al.* 2012, p. 33). À l'est des bâtiments, une grande fosse a été interprétée comme un silo (Viller *et al.* 2012, p. 34). La forme et le comblement des autres fosses ne livrent pas d'indices particuliers quant à leur fonction. Ces structures sont associées à un mobilier céramique peu abondant, qui évoque une datation de la fin de La Tène ou du début de l'époque romaine (Viller *et al.* 2012, p. 31-35).

6 Boinville-en-Woëvre - La Grande Côte

UE n°383

Thème(s) : établissement rural (?)

Vestige(s) : bâtiment sur sablières basses, trous de poteaux

Chronologie : LT D

Sources : FR

Rappel historiographique : les diagnostics conduits dans le cadre du contournement d'Étain ont révélé une seconde zone d'occupation gauloise en rive gauche de l'Orne, comprenant un seul plan de bâtiment identifiable.

Bibliographie : Glad 2003 ; Vermard 2004

Description des vestiges : à 300 m au nord-est de l'établissement de Boinville-en-Woëvre/Gussainville - La Grande Côte [5], les diagnostics préventifs ont fait apparaître un secteur d'occupation peu dense qui semble attribuable à la fin de La Tène. À l'extrémité sud-ouest de cette zone de près de 5 000 m², un négatif de sablière basse marque l'angle d'un bâtiment en pan de bois (fig. 22). Trois trous de poteaux semblent associés à cette construction : ils forment un alignement en saillie à environ 1 m à l'extérieur du bâtiment, qui pourrait traduire la présence d'un porche ou d'une galerie. Les autres structures observées correspondent à un semis d'une trentaine de trous de poteaux et à quelques fosses, qui se concentrent surtout dans la partie nord-est de la zone. Ils ne dessinent aucun plan clairement identifiable, mais ceci tient sans doute à l'exiguïté de l'exploration.

Le mobilier échantillonné dans ces différentes structures, généralement en quantité très faible (un tesson par trou de poteau en moyenne), correspond principalement à de la céramique modelée à dégraissant de calcaire coquillier. Deux ensembles plus importants proviennent du comblement du négatif d'une sablière basse (NR = 112) et d'un lambeau de niveau d'occupation situé à l'intérieur du même bâtiment (NR = 20). Un décor de chevrons présent sur certains tessons permet de proposer une datation de la fin de La Tène selon les auteurs, mais ce matériel n'a pas été reproduit dans le rapport (Vermard 2004). D'une manière générale, l'interprétation des vestiges est limitée aux attendus d'un diagnostic,

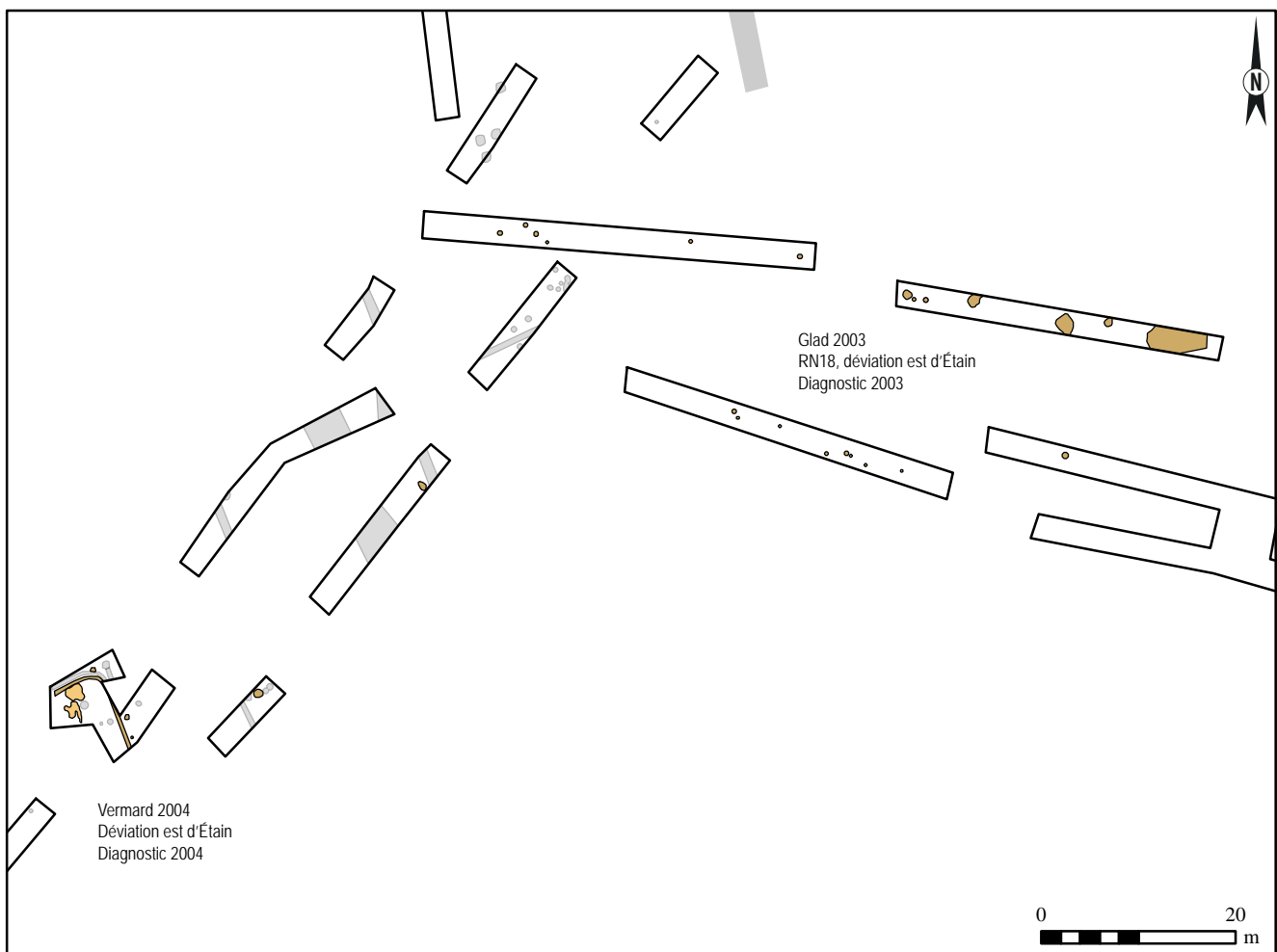


Figure 22 : plan du site de Boinville-en-Woëvre - La Grande Côte

puisque seule la partie sud de la déviation d'Étain a fait l'objet d'une prescription de fouille [5, 116, 176]. La chronologie des structures doit donc être envisagée avec prudence, tout comme leur nombre : il est probable que d'autres fosses et trous de poteaux observés dans ce secteur mais non datés en raison de l'absence de mobilier, se rattachent à cette phase d'occupation. Il n'est pas exclu, par ailleurs, que les vestiges laténiens repérés de part et d'autre de l'Orne [5, 6] dans le cadre du contournement d'Étain appartiennent à un même grand établissement rural gaulois, qui s'étendrait alors sur plus de 300 m de long.

7 Dommary-Baroncourt-Chaud Soleil



Figure 23 : vue aérienne oblique du site de Dommary-Baroncourt-Chaud Soleil (cliché : D. Jacquemot)



Figure 24 : plan du site de Dommary-Baroncourt-Chaud Soleil

UE n°340

Thème(s) : établissement rural (?)

Vestige(s) : enclos fossoyé quadrangulaire

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit Chaud Soleil à Dommary-Baroncourt, au bord du plateau du Pays Haut, les clichés aériens de D. Jacquemot ont révélé un grand enclos fossoyé quadrangulaire (fig. 23-24).

Bibliographie : Jacquemot 1997b

Description des vestiges : un fossé de 3 m de large environ délimite un grand enclos quadrangulaire de 91 par 98 m. Dans l'angle nord-ouest, une anomalie phytographique sombre d'une dizaine de mètres de diamètre pourrait marquer une zone d'occupation. L'interprétation funéraire n'est pas l'hypothèse la plus favorable pour des enclos de cette taille (Buchsenschutz 2000 ; Von Nicolai 2009). Il pourrait s'agir d'un établissement rural aristocratique gaulois, mais aussi d'un enclos cultuel – un « site à banquet » – ; deux hypothèses qui ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusives (Fichtl 2013b). Les prospections au sol effectuées par J.-C. Sztuka dans ce secteur n'ont rien donné.

8 Rouvrois-sur-Othain-Les Agnées

UE n°93

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : enclos fossoyés quadrangulaires

Chronologie : LT

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit les Agnées à Rouvrois-sur-Othain, les prospections aériennes de J.-C. Sztuka ont révélé deux enclos subrectangulaires alignés (fig. 25-26).

Bibliographie : Sztuka 2001, 2002

Description des vestiges : un fossé de 1,5 à 2 m de large matérialise un enclos légèrement trapézoïdal de 28 m par 35 m environ, aux angles arrondis. Contre son côté ouest, on observe le départ d'un second enclos de forme comparable. Deux anomalies zonales sombres de 2,5 à 4 m de diamètre environ signalent peut-être des zones d'occupation à l'intérieur de l'enclos oriental. Les comparaisons, très nombreuses (Fichtl 2013c, entre autres), indiquent que ces enclos alignés pourraient correspondre à un établissement rural gaulois. Les prospections pédestres réalisées par J.-C. Sztuka dans ce secteur n'ont toutefois livré que du mobilier antique et alto-médiéval.



Figure 25 : vue aérienne oblique du site de Rouvrois - Les Agnées (cliché : J.-C. Sztuka)



Figure 26 : plan du site de Rouvrois - Les Agnées

9 Rouvrois-sur-Othain - La Moussarde

UE n°18

Thème(s) : établissement rural (?)

Vestige(s) : monnaie, céramiques

Chronologie : LT D2

Sources : PP

Rappel historiographique : les prospections pédestres conduites sur ce site depuis 1997 par J.-C. Sztuka ont révélé une villa, qui pourrait avoir été précédée par une occupation laténienne.

Bibliographie : Sztuka 1997 (CA SRA)

Description des vestiges : au bord d'un méandre de l'Othain, à une trentaine de mètres seulement de la rive droite du cours d'eau, les ramassages au sol ont révélé deux concentrations de vestiges, qui s'étendent sur une superficie totale de près

de 2000 m². Ceux-ci appartiennent à une villa romaine, dont on parvient à distinguer la partie résidentielle grâce aux débris d'un hypocauste, mais l'important corpus de mobilier recueilli (2461 restes de céramique, 23 fragments d'objets métalliques et 2 monnaies) pourrait signaler une origine préromaine de cet établissement rural. On recense en effet parmi ce matériel quelques tessons de céramique non tournée à dégraissant coquillier et un denier trévière « au personnage assis » (LT 9383 : fig. 27).



Figure 27 : denier trévière « au personnage assis » (cliché : J.-C. Sztuka)

10 Foameix-Ornel - Roger Champ

UE n°269

Thème(s) : établissement rural (?)

Vestige(s) : monnaie

Chronologie : LT D2

Sources : FA, PP

Rappel historiographique : vers 1840, les travaux de défrichement conduits sur les terres de la ferme de Roger Champ ont mis au jour une portion de voie et plusieurs bâtiments antiques de petite taille. La découverte d'un statère « à l'œil » des Trévires sur le même site pourrait indiquer une occupation préromaine.

Bibliographie : De La Lance 1856, p. 125-127 ; Liénard 1885, p. 97-99 ; Sztuka 2004 (CA SRA)

Description des vestiges : sur une petite colline argileuse bordant l'Orne, le défrichement du bois de l'étang a révélé un axe antique bien connu par ailleurs [39], qui est peut-être d'origine protohistorique. Plusieurs modestes bâtiments sur fondations de pierres – des bâtiments d'exploitation d'un établissement rural ? – ont été découverts au bord de cette voie. Leur exploration a principalement livré du matériel romain (De La Lance 1856, p. 125-127), mais un statère trévière à la légende POTTINA (LT 8825 : fig. 28) aurait également été découvert d'après un compte-rendu plus tardif des travaux (Liénard 1885, p. 97-99). Ces statères épigraphes sont considérés comme des émissions tardives au sein du monnayage d'or, à situer à La Tène D1b/D2a (Delestrée 1997). J.-C. Sztuka a sans doute retrouvé le site (UE n°115), mais les ramassages n'ont livré que du mobilier romain.



Figure 28 : statère trévière à la légende POTTINA (d'après Liénard 1885, pl. XL [le droit est mal orienté])

DOMAINE FUNÉRAIRE

11 Senon - Flamauvaux

UE n°2633

Thème(s) : funéraire, cultuel (?)

Vestige(s) : enclos fossoyés quadrangulaires, fosses, trous de poteaux

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : en 2005 puis en 2011, les clichés aériens de J.-C. Sztuka ont révélé des anomalies phytographiques indiquant la présence d'un ensemble de structures fossoyées à environ 300 m au nord-est des limites de la ville romaine de Senon (fig. 29).

Bibliographie : Sztuka 2011b

Description des vestiges : les anomalies les plus évidentes correspondent à trois enclos fossoyés quadrangulaires situés dans la partie sud du site, de dimensions très différentes (environ 28 m de côté pour l'enclos méridional, contre 8 à 10 m de côté pour les deux enclos au nord). Il s'agit probablement d'un espace funéraire laténien, mais une fonction cultuelle ou une datation plus ancienne ne sont pas à exclure (Buchenschutz 2000 ; Landolt 2006, II, p. 69-72). Au nord des enclos, une vaste zone de plus de 350 m de large est occupée par une forte densité de petites fosses circulaires ou ovales, d'un diamètre généralement inférieur à 2,5 m. Certaines d'entre elles, à l'extrémité nord-est du site, forment des ensembles cohérents qui correspondent de toute évidence à des bâtiments sur poteaux porteurs. À l'ouest en revanche, le nombre et la dispersion des fosses pourraient évoquer des groupes de sépultures plus modestes (fig. 30). Ces vestiges pourraient être liés à l'agglomération laténienne présumée de Senon [1-3], située à 300 m au sud-ouest.



Figure 29 : vue aérienne oblique du site de Senon - Flamauvaux (cliché : J.-C. Sztuka)

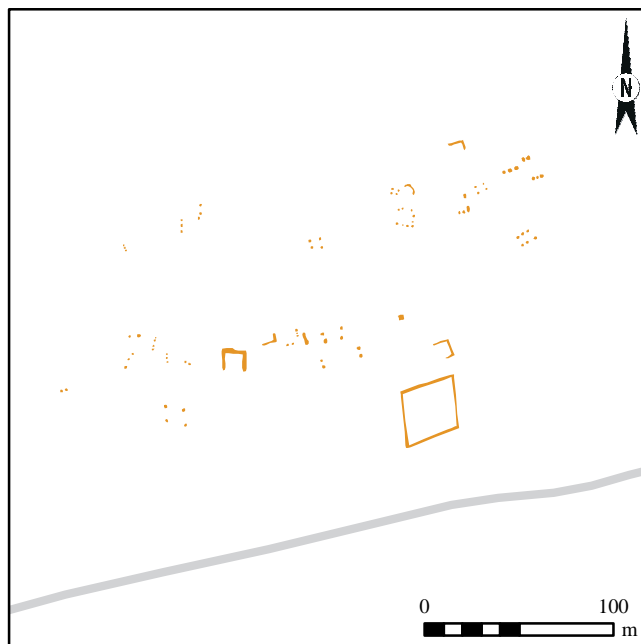


Figure 30 : plan du site de Senon - Flamauvaux

12 Saint-Jean-lès-Buzy - Buschamps

UE n°281

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés circulaires et quadrangulaires

Chronologie : LT (?)

Sources : FR, PA

Rappel historiographique : à partir de 1994, les prospections aériennes de D. Jacquemot et J.-C. Sztuka ont mis en évidence une vaste zone d'occupation protohistorique au lieu-dit Buschamps à Saint-Jean-les-Buzy, comprenant une zone d'habitats groupés [4] et une nécropole. Un diagnostic préventif effectué en marge de cette occupation a permis de

dater un enclos funéraire de l'âge du Bronze final. Des fonds de cabane et bâtiments sur poteaux carolingiens ont également été repérés dans le même secteur. Des monnaies gauloises recueillies par les habitants du village signalent aussi une occupation importante à La Tène D2.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1997 ; Sztuka 2004, 2011b ; Landolt 2006, I, 185-186 ; Franck 2009



Un diagnostic (fig. 32) conduit à la limite occidentale du site a permis de dater un enclos fossoyé circulaire de l'âge du Bronze final (Franck 2009), mais l'association d'enclos circulaires et quadrangulaires tend à indiquer une utilisation durable de cette nécropole (Landolt 2006, II, p. 69), moyennant peut-être un déplacement d'ouest en est. Elle pourrait être liée à l'agglomération laténienne supposée de Saint-Jean-lès-Buzy-Buschamps, située à une centaine de mètres au sud [4].

Figure 31 : vue aérienne oblique du site de Saint-Jean-lès-Buzy-Buschamps (cliché : D. Jacquemot)

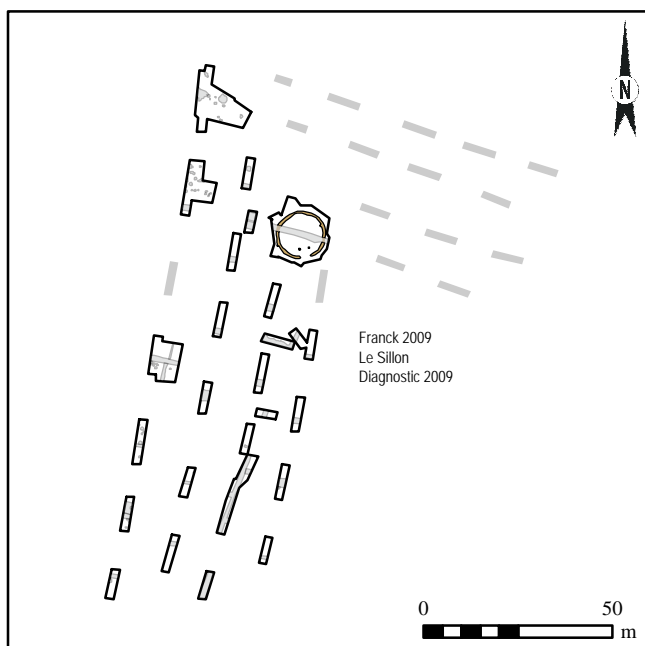


Figure 32 : enclos fossoyé circulaire de l'âge du Bronze final au lieu-dit le Sillon

Description des vestiges : la nécropole s'étend sur près de six hectares et se divise en deux ensembles, correspondant schématiquement à un groupe d'enclos circulaires à l'ouest et à un groupe d'enclos quadrangulaires à l'est (fig. 16). Chaque ensemble comprend cinq enclos au minimum, auxquels il faut ajouter une vaste fosse subrectangulaire peu caractéristique, située entre les deux groupes d'enclos. Les dimensions des enclos sont assez homogènes, avec un diamètre ou un grand côté n'excédant jamais 25 m. Les clichés aériens révèlent les anomalies phytographiques avec une telle netteté que l'on distingue parfois des chambres funéraires à l'intérieur des enclos (fig. 31).

13 Amel-sur-l'Étang-Plaisance

UE n°341

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : tumulus

Chronologie : LT A1

Sources : FA, LDR, PA

Rappel historiographique : sur les terres de la ferme de Plaisance, à 2,6 km au sud-est du village d'Amel, le défrichement du bois de Longeau a révélé quatre tumulus en 1882. Deux d'entre eux ont été explorés par le propriétaire du terrain : le premier avait déjà été pillé, mais le second a livré une tombe à char de La Tène ancienne. F. Liénard donne un compte-rendu des travaux et du mobilier découvert. Plus récemment, les prospections (aériennes, puis LiDAR) ont permis de localiser le site avec précision et de détecter deux autres tertres.

Bibliographie : Liénard 1884b, p. 261-266 ; Liénard 1885, p. 91-94 ; Leroy 1993, p. 256-258 ; Verger 1994, p. 652-659 ; Jacquemot et Courouve 1996 ; Verger 1999, p. 287-288 ; Mourot 2001, p. 504 ; Landolt 2006, I, p. 17 ; Deffresigne *et al.* 2010, p. 196 ; Baray *et al.* 2013

Description des vestiges : F. Liénard mentionne d'abord deux tumulus (Liénard 1884b, p. 263), puis quatre (Liénard 1885, p. 92), comme l'ont souligné les auteurs récents (Mourot 2001, p. 504 ; Landolt 2006, I, p. 17). Il semble cependant clair, d'après la relation de la découverte dans l'*Archéologie de la Meuse*, que la première mention fait référence aux sépultures fouillées uniquement : « cette opération [le défrichement] [...] laissa voir en outre quatre buttes de terre mesurant environ six mètres, lesquelles n'étaient autres que des tumulus, monuments très peu communs dans

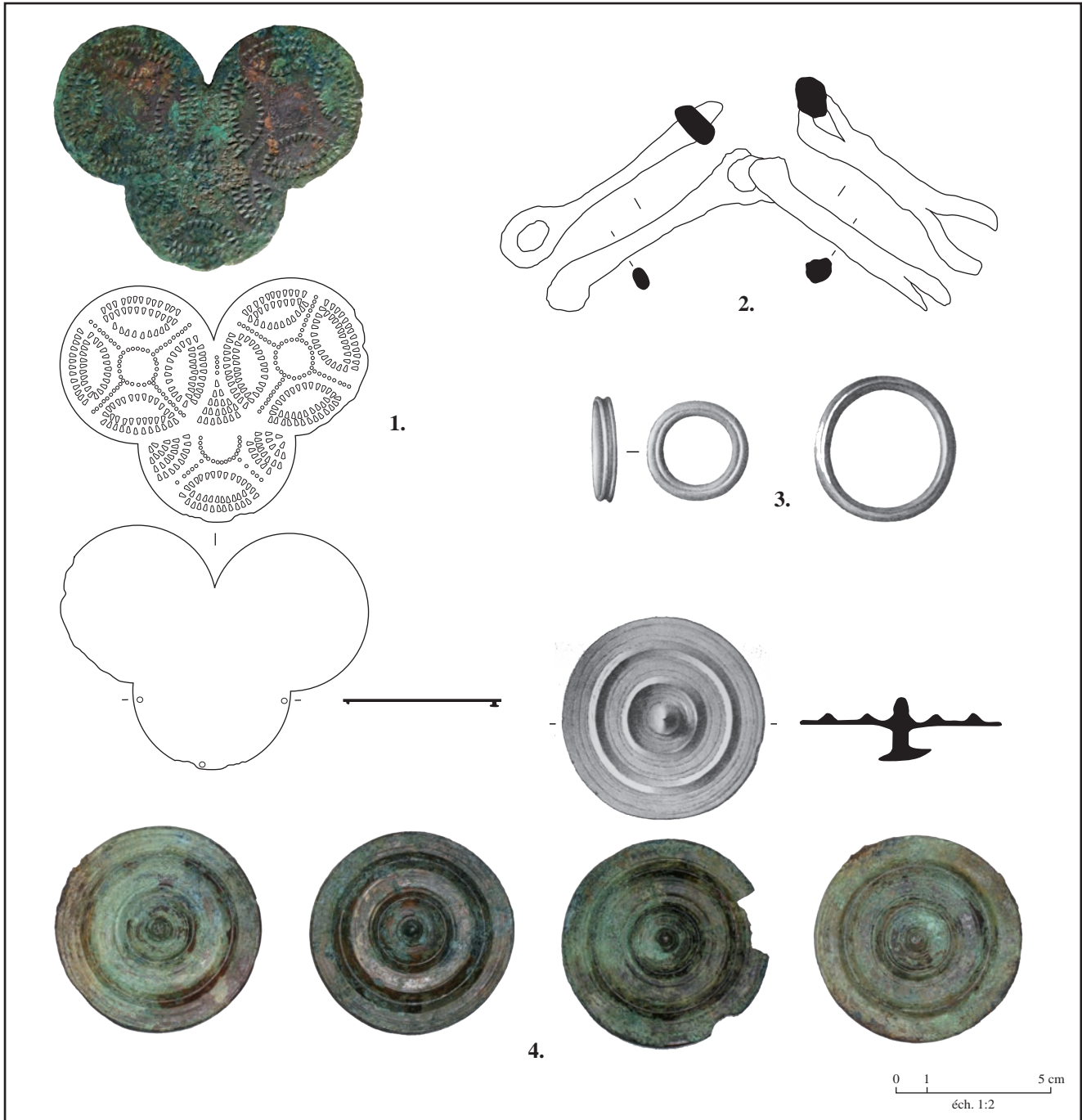


Figure 33 : mobilier de la tombe à char d'Amel-Plaisance. 1 - phalère trilobée en alliage cuivreux, 2 - mors à canon en fer, 3 - anneaux en alliage cuivreux, 4 - phalères discoïdales en alliage cuivreux (d'après Liénard 1885, pl. XXII ; Landolt 2006 et les clichés du musée de la Prinerie à Verdun)

nos contrées. M. Crucis [...] ayant deux de ces buttes sur son terrain, les fit fouiller en 1882 [...] » (Liénard 1885, p. 92). Ce sont donc bien quatre tumulus qui ont été vus au XIX^e siècle, et deux fouillés. La tombe non pillée a livré un vase en « terre rouge » qui contenait probablement les restes d'une crémation, accompagnée de deux bandages de roues en fer et d'éléments de harnachement (fig. 33). Cette tombe à char à deux roues, vraisemblablement masculine (Verger 1994, p. 652-659 ; Deffressigne *et al.* 2010, p. 196), est la seule connue pour la période de La Tène ancienne en Lorraine. Bien que dépourvue d'armement, cette sépulture présente des affinités claires avec les pratiques funéraires champenoises, dont elle marquerait l'extension maximale à l'est (Verger 1994, p. 652-659 ; Verger 1999, p. 287-288 ; Landolt 2006, I, p. 51-52 ; Deffressigne *et al.* 2010, p. 201-203 ;

Baray *et al.* 2013, p. 38, fig. 22). En 1996, les photographies aériennes de D. Jacquemot ont mis en évidence trois enclos fossoyés circulaires au lieu-dit Plaisance (fig. 34). Les cartes anciennes (cadastre de 1823, carte de l'état-major de 1835) confirment que ces anomalies sont situées dans l'ancien bois de Longeau, défriché au XIX^e siècle (fig. 35). Le relevé LIDAR révèle six à sept tertres circulaires, d'un diamètre de 5 à 20 m environ (fig. 36). On distingue un fossé circulaire autour de trois structures seulement, groupées au sud-ouest. Il s'agit des enclos déjà repérés en prospection aérienne, qui correspondent certainement à des tumulus. L'interprétation du second groupe de structures, situé au nord-est de la parcelle, est moins assurée : leurs dimensions parfois importantes et l'absence de fossé pourraient traduire une architecture funéraire différente, mais il pourrait aussi s'agir

de vestiges archéologiques d'une autre nature. Malgré une forme et des dimensions similaires, la confusion n'est pas possible avec les nombreuses mardelles et dolines alentours, qui se présentent comme des dépressions (fig. 36).



Figure 34 : vue aérienne oblique des tertres funéraires au lieu-dit Plaisance à Amel (cliché : D. Jacquemot)

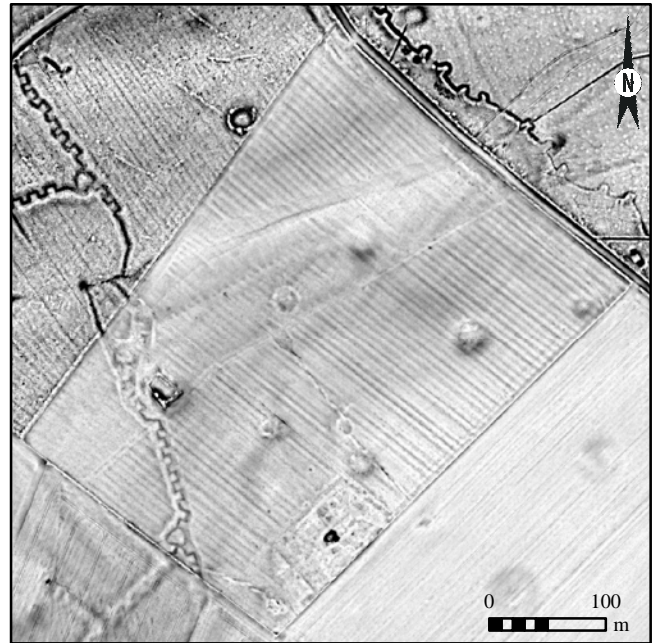


Figure 36 : relevé LiDAR au lieu-dit Plaisance à Amel (indice Sky View Factor)

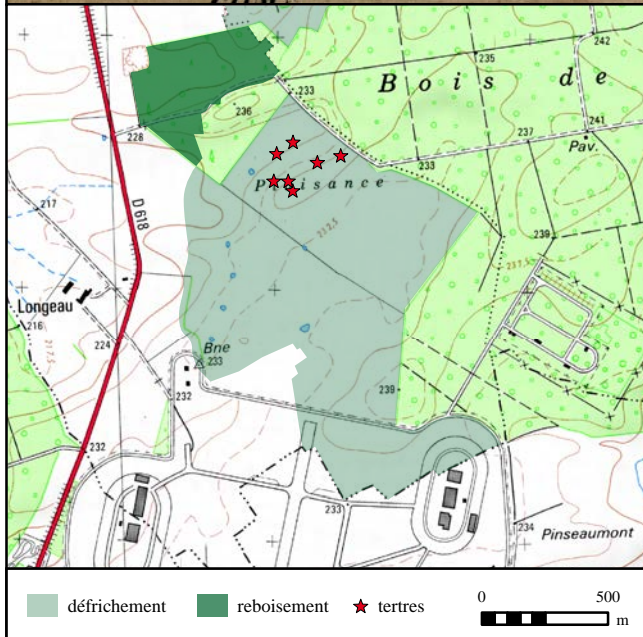


Figure 35 : localisation du bois défriché de Longeau

14 Amel-sur-l'Étang-Bellevue

UE n°343

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyé quadrangulaire

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit Bellevue à Amel, les prospections aériennes ont révélé en 2004 un petit enclos fossoyé quadrangulaire (fig. 37).

Bibliographie : Sztuka 2004

Description des vestiges : sur la pente douce qui marque la transition entre la plaine de la Woëvre et le plateau du Pays Haut, un enclos carré d'une quinzaine de mètres de côté est délimité par un fossé de 1,6 m de large. Il appartient peut-être à la même nécropole que l'enclos quadrangulaire repéré au lieu-dit la Lampe, à 380 m au sud [15].

15 Amel-sur-l'Étang-La Lampe

UE n°230

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyé quadrangulaire

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit La Lampe à Amel, les prospections aériennes ont révélé en 2004 un petit enclos fossoyé quadrangulaire (fig. 37).

Bibliographie : Sztuka 2004

Description des vestiges : un fossé de 1,2 m de large environ matérialise un enclos carré de 8,5 m de côté environ. Il pourrait appartenir à la même nécropole que l'enclos quadrangulaire repéré à Bellevue, à 380 m au nord [14].

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit Saint-Mont-Veau à Muzeray, les prospections aériennes ont révélé en 2011 deux petits enclos quadrangulaires fossoyés (fig. 38).

Bibliographie : Sztuka 2011b

Description des vestiges : deux enclos carrés aux dimensions semblables (7 à 8 m de côté), délimités par des fossés de 1 m de large environ, sont implantés au bord d'une voie vraisemblablement d'origine protohistorique [37], sur le flanc d'une colline argileuse.



Figure 37 : plans des sites d'Amel - Bellevue et d'Amel - La Lampe

16 Muzeray - Saint-Mont-Veau

UE n°231

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés quadrangulaires

Chronologie : LT (?)

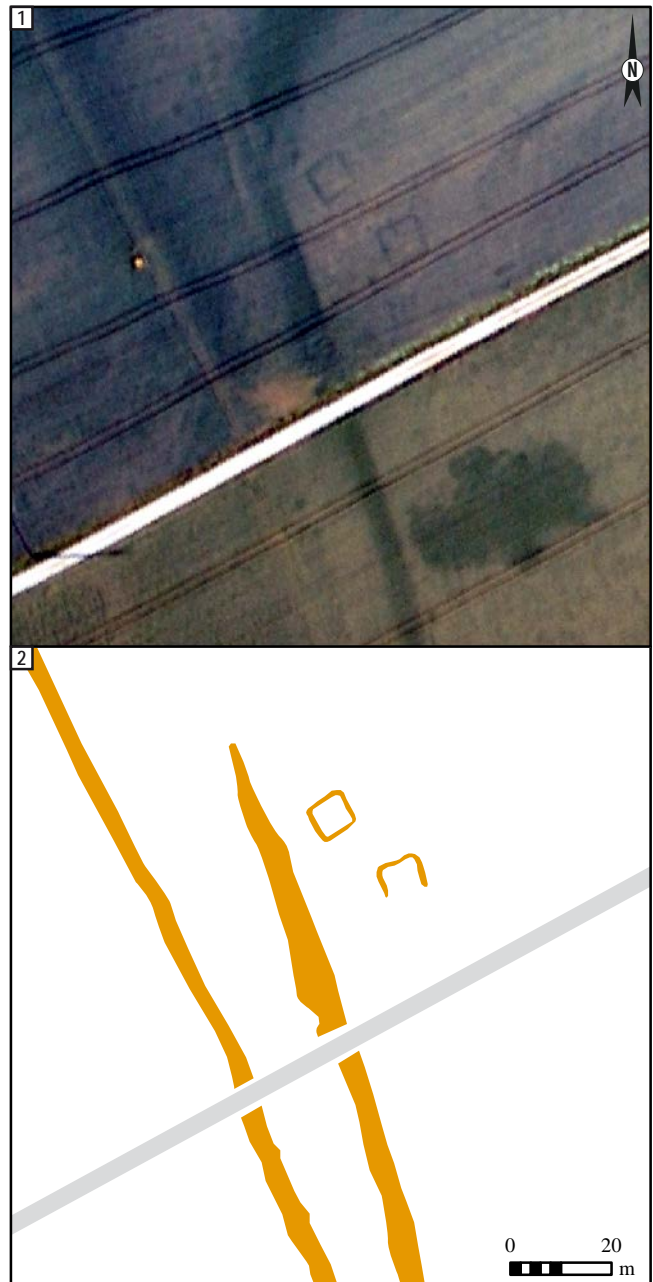


Figure 38 : Muzeray - Saint-Mont-Veau. 1 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 2 - plan des vestiges

17 Senon - Le Ratentout

UE n°233

Thème(s) : funéraire (?)

Vestige(s) : fosses quadrangulaires

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit le Ratentout à Senon, les prospections aériennes ont révélé en 2011 quatre fosses subrectangulaires (fig. 39-40).

Bibliographie : Sztuka 2011b, 2014

Description des vestiges : sur l'adret d'une petite vallée alluviale, quatre fosses subrectangulaires, de dimensions similaires (10 à 15 m de côté), sont alignées selon la même orientation (sauf la dernière fosse à l'est) sur une distance de 500 m environ. Ces anomalies peu caractéristiques pourraient correspondre à de grandes chambres funéraires, sans certitude toutefois.



Figure 39 : vue aérienne oblique du site de Senon - Le Ratentout (cliché : J.-C. Sztuka)

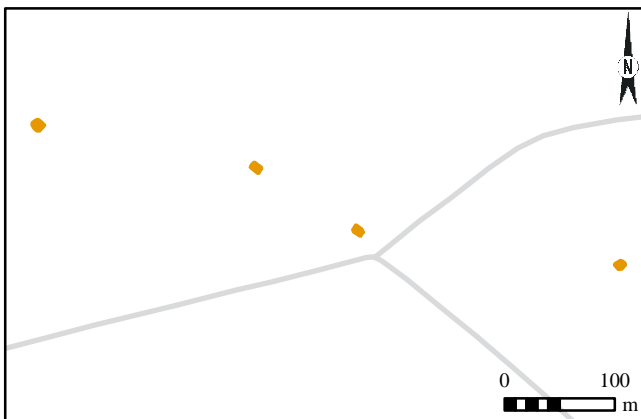


Figure 40 : plan du site de Senon - Le Ratentout

18 Spincourt - Le Châtelet

UE n°236

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyé circulaire

Chronologie : HA D/LT A (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit Le Châtelet à Spincourt, les prospections aériennes ont révélé à partir de 1994 un grand enclos fossoyé circulaire (fig. 41-42).

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994 ; Sztuka 2001, 2011b, 2014

Description des vestiges : au sommet d'une colline dominant d'une quinzaine de mètres la vallée de l'Othain, un enclos circulaire de près de 65 m de diamètre est matérialisé par un fossé large de 4,5 à 6,5 m, qui présente trois interruptions de largeurs croissantes (environ 4 m, 8,5 m et 19,5 m). Si c'est bien de cela qu'il s'agit, ce monument funéraire présente des dimensions exceptionnelles, qui renvoient à une architecture ancienne, peut-être du Hallstatt D ou de La Tène A (Milcent 2004, p. 263-267). Il n'est pas exclu que ce grand enclos appartienne à une nécropole multiphasée comprenant en outre les structures visibles à Spincourt - La Carpière [19].

19 Spincourt - La Carpière

UE n°234

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés quadrangulaires

Chronologie : LT (?)

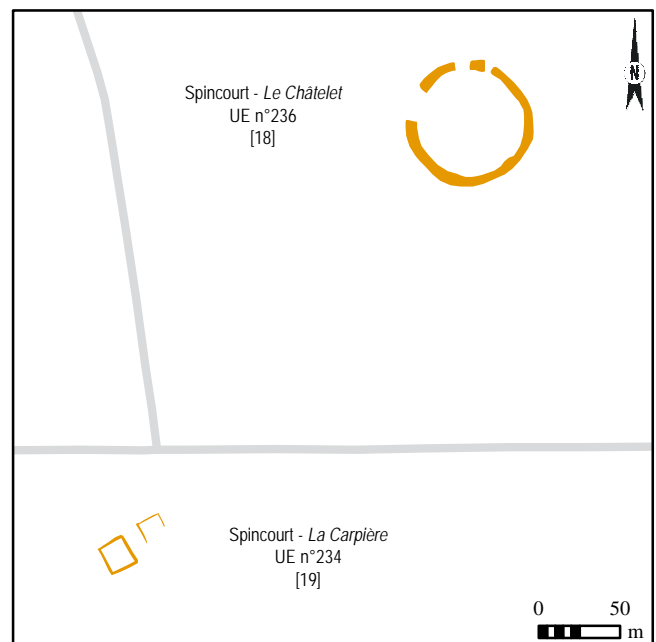


Figure 41 : plan des sites de Spincourt - Le Châtelet et Spincourt - La Carpière

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit La Carpière à Spincourt, les prospections aériennes ont révélé en 2005 deux enclos fossoyés quadrangulaires (fig. 41, 43).

Bibliographie : Sztuka 2005, 2011b

Description des vestiges : deux enclos fossoyés carrés de dimensions similaires (16 m de côté environ) sont juxtaposés selon la même orientation, à 10 m de distance. Le fossé de l'enclos ouest semble plus large que celui de l'enclos est (2,5 m contre 1,2 m environ). Le site s'insère dans un environnement archéologique dense : les prospections aériennes ont révélé un très grand enclos fossoyé circulaire à 300 m au nord-est [18] et un groupe de six bâtiments antiques sur poteaux à 400 m au sud-est [134].



Figure 42 : vue aérienne du site de Spincourt - Le Châtelet (cliché : D. Jacquemot)

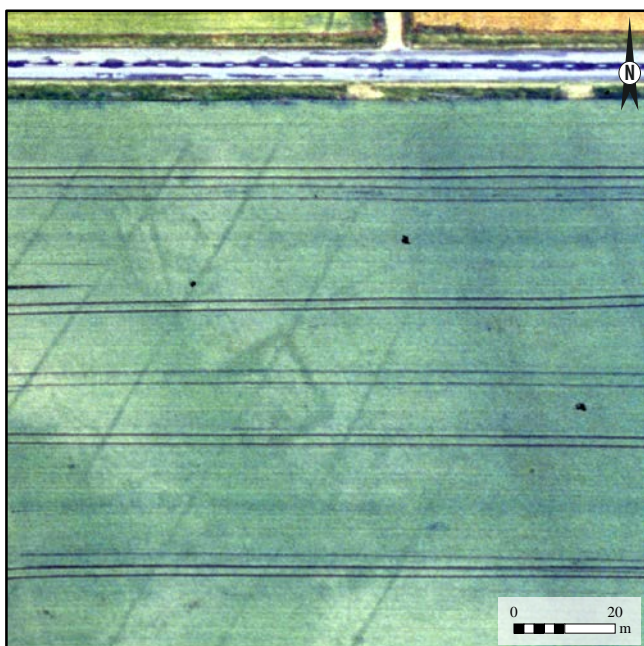


Figure 43 : vue aérienne du site de Spincourt - La Carpière (cliché : D. Jacquemot)

20 Spincourt - Bouvigny

UE n°235

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés quadrangulaires

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit Bouvigny à Spincourt, les prospections aériennes ont révélé en 1998 trois enclos fossoyés quadrangulaires (fig. 44-45).

Bibliographie : Sztuka 1998, 2004

Description des vestiges : sur un relief calcaire en rive gauche de l'Orne, trois enclos carrés de dimensions semblables (12 à 15 m de côté environ) sont matérialisés par des fossés de 0,9 à 1,5 m de large environ. Les structures sont très rapprochées (moins de 10 m de distance) et obéissent à une orientation similaire.



Figure 44 : vue aérienne du site de Spincourt - Bouvigny (cliché : J.-C. Sztuka)

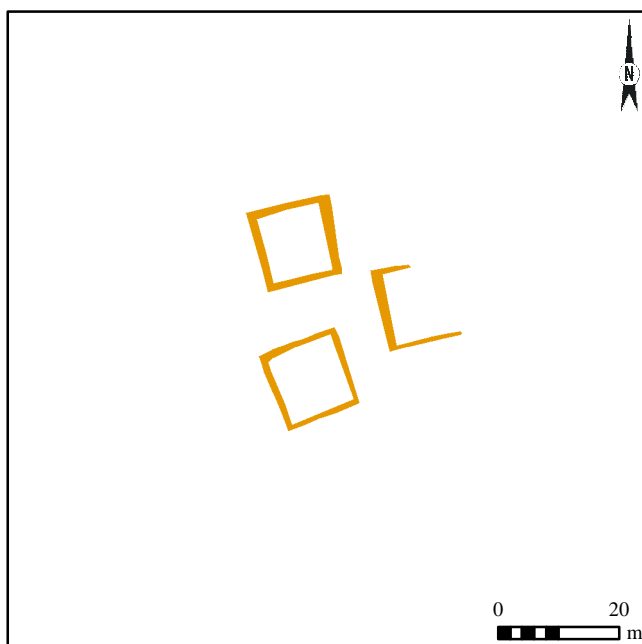


Figure 45 : plan du site de Spincourt - Bouvigny

21 Warcq - À l'ouest du village

UE n°237

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés circulaires

Chronologie : Protohistoire

Sources : PA

Rappel historiographique : à 700 m à l'ouest du village de Warcq, un ensemble de six enclos fossoyés circulaires a été partiellement révélé par les prospections aériennes en 2009, puis complété grâce aux orthophotographies des sites de cartographie en ligne (fig. 45).

Bibliographie : Sztuka 2009 ; Bing Maps

Description des vestiges : dans la vallée de l'Orne, à moins de 100 m de la rive droite du cours d'eau, les orthophotographies révèlent – mieux que les clichés obliques – six enclos fossoyés circulaires d'une quinzaine de mètres de diamètre environ, bien alignés selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest.

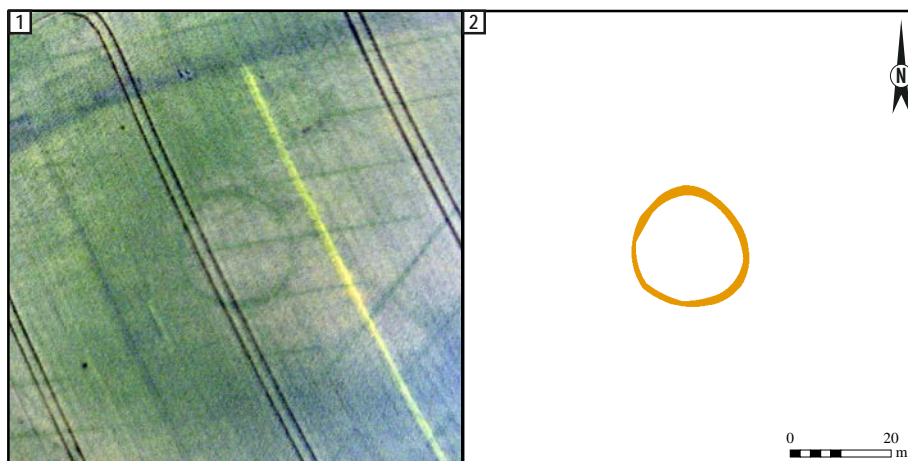


Figure 47 : Domrémy-la-Cane - Foudre Marchat. 1 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 2 - plan des vestiges

Bibliographie : Sztuka 2015, 2019

Description des vestiges : au bord du ruisseau de la Tanchette, un fossé de 1,8 m de large délimite un enclos circulaire de 22 m de diamètre environ, qui semble isolé.

23 Buzy-Darmont/Gussainville - Le Breuil/La Bulle/Lacquemine/Les Pâquis

UE n°257

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés circulaires, quadrangulaires et subrectangulaires

Chronologie : Protohistoire

Sources : PA

Rappel historiographique : à partir de 1994, les prospections aériennes ont mis en évidence une vaste nécropole protohistorique sur le territoire des communes de Buzy-Darmont et de Gussainville (fig. 48-49).

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1995 ; Jacquemot 1999, 2003 ; Sztuka 2004, 2011b, 2015 ; Mourot 2001, p. 214 ; Landolt 2006, I, p. 32-33.

Description des vestiges : dans la même configuration géomorphologique que le site de Saint-Jean-lès-Buzy - Buschamps [4, 12], situé à 2800 m au sud-est, une trentaine d'enclos fossoyés se développent en deux pôles distants de 175 m environ. Chacun de ces groupes est constitué d'une majorité d'enclos circulaires d'un diamètre variant de 8 à 20 m environ, auxquels sont associés quelques enclos rectangulaires ou subrectangulaires de 10 à 20 m de côté. Les clichés les plus nets montrent qu'un de ces enclos subrectangulaires, à l'extrémité orientale du site, est délimité par un double fossé ; une morphologie qui renvoie généralement à l'âge du Bronze (Lambot 2000). L'association des trois architectures – enclos circulaires, quadrangulaires et subrectangulaires – tend toutefois à signaler une nécropole multi-phasée (Landolt 2006, II, p. 69-70).

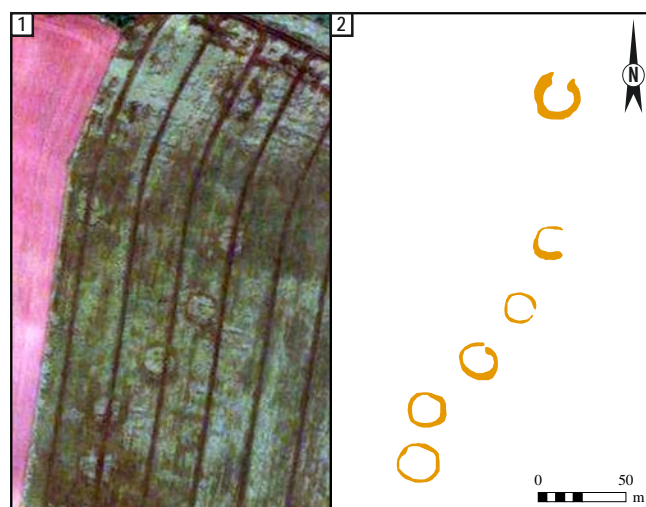


Figure 46 : Warcq - À l'ouest du village. 1 - orthophotographie (Bing Maps), 2 - plan des vestiges

22 Domrémy-la-Cane - Foudre Marchat

UE n°256

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyé circulaire

Chronologie : Protohistoire

Sources : PA

Rappel historiographique : au lieu-dit Foudre Marchat à Domrémy-la-Cane, les prospections aériennes ont révélé un grand enclos fossoyé circulaire (fig. 47).



Figure 48 : plan du site de Buzy-Darmon/Gussainville - Le Breuil/La Bulle/Lacquemine/Les Pâquis



Figure 49 : vue aérienne oblique du site de Buzy-Darmon/Gussainville - Le Breuil/La Bulle/Lacquemine/Les Pâquis (cliché : J.-C. Sztuka)

24 Herméville-en-Woëvre - Le Châtelet

UE n°279

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : tumulus

Chronologie : Protohistoire (?)

Sources : DF

Rappel historiographique : en 1828, des ouvriers arasèrent un tertre funéraire au lieu-dit le Châtelet.

Bibliographie : Liénard 1885, p. 100-101, pl. XXXIII ; Mourot 2001, p. 289-290 ; Landolt 2006, I, p. 78

Description des vestiges : le tertre, de 3 m de haut et d'une quarantaine de mètre de diamètre, a livré une douzaine de sépultures contenant des armes de La Tène. La présence d'un sarcophage et d'armement du haut Moyen Âge dans le même tumulus invite à considérer avec circonspection la datation de la structure. Pour autant, il est difficilement envisageable que F. Liénard ait pu

confondre des *militaria* gauloises et mérovingiennes. Le toponyme le Châtelet n'existe plus aujourd'hui mais figure sur le cadastre de 1826, si bien que la nécropole a pu être relocalisée avec une précision de l'ordre d'une cinquantaine de mètres : elle se trouvait dans la plaine alluviale d'un petit affluent de l'Orne, le ruisseau d'Eix, à moins d'une centaine de mètres de la rive droite de celui-ci (fig. 50-51).

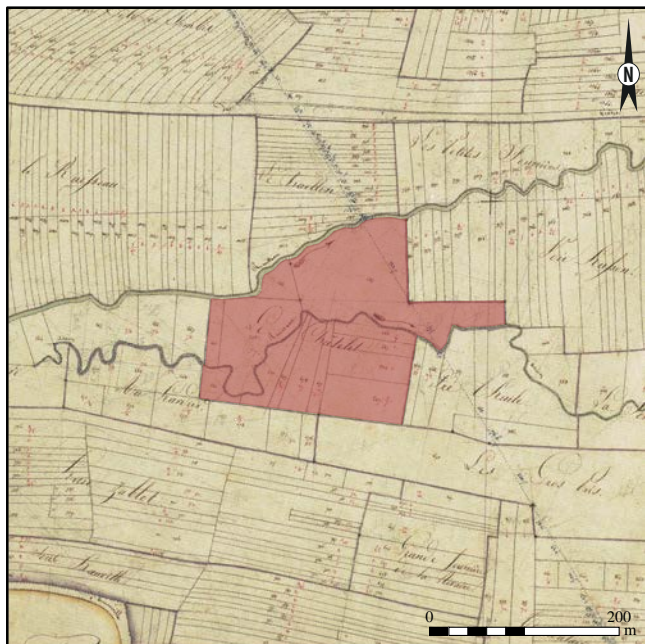


Figure 50 : localisation du lieu-dit Le Châtelet sur le cadastre de 1826 (source : AD55, 139 Fi 129 C02)

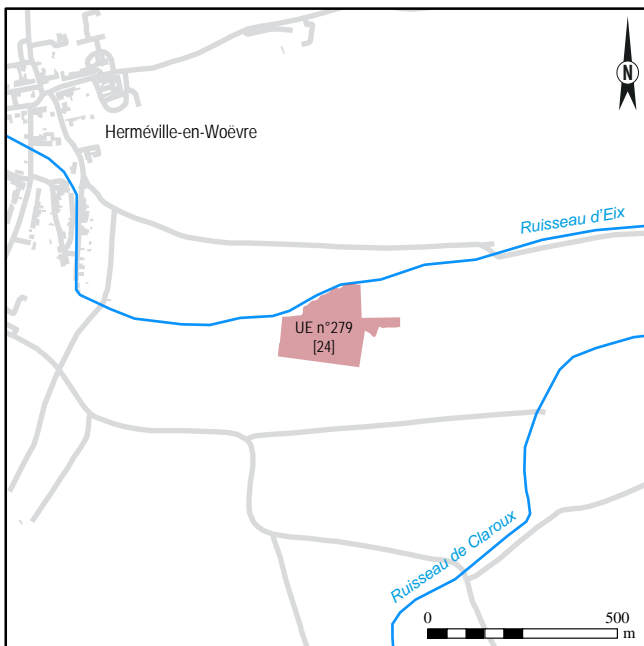


Figure 51 : localisation du lieu-dit Le Châtelet dans la topographie actuelle

25 Pillon - Bord de l'Othain

UE n°379

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos circulaires fossoyés

Chronologie : Protohistoire

Sources : PA

Rappel historiographique : en 1998, les prospections aériennes de D. Jacquemot ont révélé une nécropole protohistorique au bord de l'Othain (fig. 52).

Bibliographie : Jacquemot 1998 ; Mourot 2001, p. 470 ; Landolt 2006, I, p. 164

Description des vestiges : en rive gauche de l'Othain, à quelques dizaines de mètres du cours d'eau seulement, se développe un groupe de sept enclos fossoyés circulaires au moins. Il est possible que cette nécropole soit en rapport avec la découverte d'un bracelet à nodosités sur le territoire de la commune au XIX^e siècle [26].



Figure 52 : vue aérienne oblique du site de Pillon-Bord de l'Othain (cliché : D. Jacquemot)

26 Pillon - Sur le territoire

UE n°306

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : sépulture à incinération

Chronologie : LT B1b/B2

Sources : DF

Rappel historiographique : en 1878, des agriculteurs ont découvert une sépulture à incinération renfermant un bracelet à nodosités conservé au musée de Verdun (fig. 53).

Bibliographie : Liénard 1885, p. 76, pl. XXXII, n°1 ; Chenet 1922, p. 142 ; Millotte 1965, p. 109 ; Pomarède 1966, p. 138 ; Mourot 2001, p. 470 ; Landolt 2006, I, p. 165-167

Description des vestiges : une « sépulture à incinération dans une tombelle en pierre » (Liénard 1885, p. 76) contenait le bracelet à nodosités de La Tène B1b/B2 conservé au musée de Verdun. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse de la nécropole repérée au bord de l'Othain [25], mais la description de la structure pourrait aussi évoquer une sépulture d'époque romaine contenant du mobilier récupéré. Des sépultures à coffrage de pierres sont toutefois connues dans la région pour La Tène B, à Gondreville en Meurthe-et-Moselle par exemple (Defressigne *et al.* 2010, p. 196). Le bracelet à nodosités de Pillon est d'un type très proche des deux fragments découverts en 2014 à Senon [1].

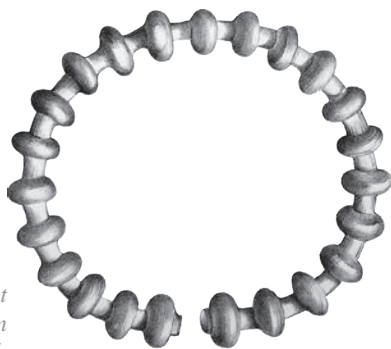
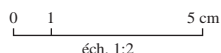


Figure 53 : bracelet à nodosités de Pillon (d'après Liénard 1885, pl. XXXII, n°1)



27 Loison - Méleudin

UE n°342

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés circulaires

Chronologie : Protohistoire

Sources : PA

Rappel historiographique : en 2003, les prospections aériennes ont permis de localiser une nécropole tumulaire au bord d'un probable axe de circulation protohistorique (fig. 54-55).

Bibliographie : Jacquemot 2004 ; Mourot 2001, p. 361 ; Landolt 2006, I, p. 115-119

Description des vestiges : une vingtaine d'enclos fossoyés circulaires, d'un diamètre de 10 à 20 m environ, se répartissent de part et d'autre d'une anomalie linéaire qui semble correspondre à un axe de circulation protohistorique [42]. Il pourrait s'agir d'une nécropole du Hallstatt D2/D3 ou de La Tène A, si les deux torques découverts fortuitement sur le territoire de la commune au XIX^e siècle proviennent bien de ce site [34].

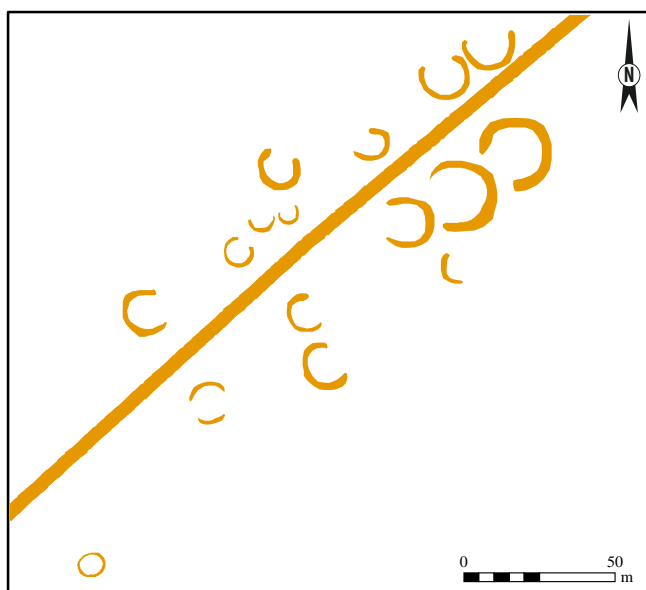


Figure 54 : plan du site de Loison - Méleudin

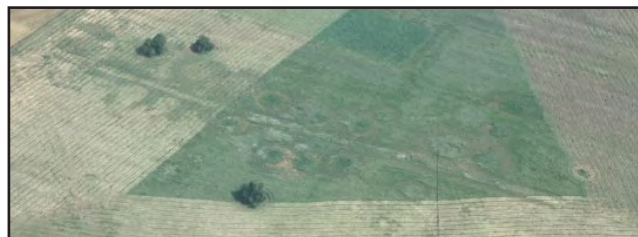


Figure 55 : vue aérienne oblique du site de Loison - Méleudin (cliché : D. Jacquemot)

28 Gouraincourt - La Prêle

UE n°344

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyé quadrangulaire

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : les orthophotographies de l'IGN révèlent un petit enclos fossoyé quadrangulaire au lieu-dit La Prêle à Gouraincourt (fig. 56).

Bibliographie : IGN BD Ortho, D55-ED2007

Description des vestiges : sur les pentes qui marquent la transition entre la plaine de la Woëvre et le plateau du Pays Haut, un fossé de 1,5 m de large délimite un enclos rectangulaire de 18 par 22 m environ.



Figure 56 : Gouraincourt - La Prêle. 1 - orthophotographie (IGN BD Ortho), 2 - plan des vestiges

29 Rouvrois-sur-Othain - Long Pré

UE n°346

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos fossoyés circulaires

Chronologie : Protohistoire

Sources : PA

Rappel historiographique : en 1990, les prospections aériennes de R. Berton et A. Humbert ont mis en évidence sept enclos fossoyés circulaires au lieu-dit le Long Pré à Rouvrois (**fig. 57**).

Bibliographie : Berton et Humbert 1991 ; Mourot 2001, p. 485 ; Landolt 2006, I, p. 177.

Description des vestiges : dans la vallée de l'Othain, les clichés aériens révèlent une nécropole comprenant au moins sept enclos fossoyés circulaires de 8 à 20 m de diamètre environ, délimités par des fossés de 1,5 à 2 m de large.

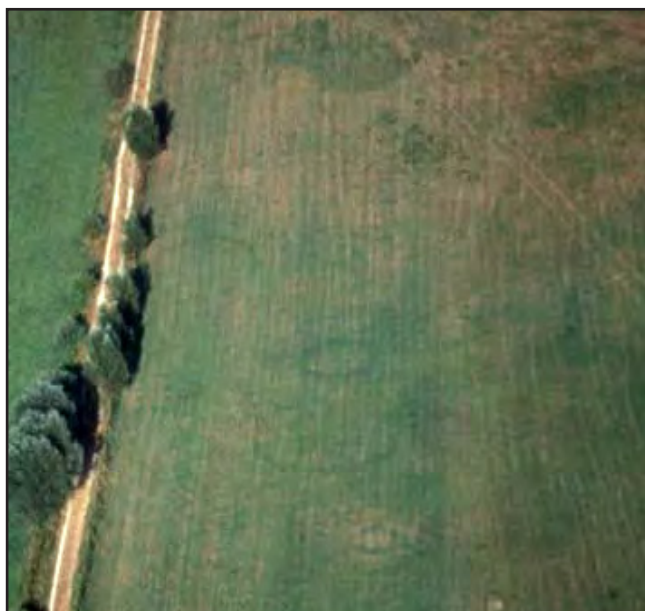


Figure 57 : vue aérienne oblique du site de Rouvrois - Long Pré (cliché : R. Berton)

30 Boinville-en-Woëvre - Le Bois Monsieur

UE n°334

Thème(s) : funéraire (?)

Vestige(s) : anomalies circulaires

Chronologie : Protohistoire (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : à partir de 1998, les prospections aériennes ont mis en évidence sept anomalies circulaires aux abords d'un axe de circulation (**fig. 58**).

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1996 ; Berton 1998 ;

Mourot 2001, p. 197-198 ; Landolt 2006, I, p. 17

Description des vestiges : sept anomalies circulaires au moins se répartissent de part et d'autre d'une voie protohistorique et antique bien attestée. Cet ensemble est identifié comme une nécropole dans la littérature récente (Mourot 2001, p. 197-198 ; Landolt 2006, I, p. 17), mais il n'est pas totalement exclu qu'il s'agisse de dolines dans ce contexte de transition entre argiles et calcaires, voire d'impacts de bombes liés aux combats d'août 1914 dans ce secteur (Viller *et al.* 2012, p. 41).



Figure 58 : vue aérienne oblique du site de Boinville - Le Bois Monsieur (cliché : D. Jacquemot)

INDICES D'OCCUPATION INDÉTERMINÉS

31 Amel-sur-l'Étang-La Petite Hayette/Sèche Pré/

Sur le territoire

UE n°2641-2644

Thème(s) : mobilier isolé

Vestige(s) : monnaies, fibule

Chronologie : LT C2/D1a-GR précoce

Sources : DF, FR, PP

Rappel historiographique : des découvertes fortuites des habitants du village, puis les prospections pédestres et les sondages programmés conduits à Amel ont livré une vingtaine d'éléments mobiliers datables de La Tène (18 monnaies et 1 fibule).

Bibliographie : Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017

Description des vestiges : les découvertes non localisées, réalisées par les habitants du village à diverses époques, comprennent six bronzes frappés à la légende REMO/REMO (LT 8040).

À la Petite Hayette (parcelle ZL 31), J.-C. Sztuka a recueilli progressivement, au cours d'une dizaine d'années de prospections pédestres, huit monnaies gauloises : un potin des Rèmes « à la tête d'indien » (Sch. 186, Ia : **fig. 60, n°2**), un potin des Rèmes « au guerrier courant » (LT 8124 : **fig. 60, n°1**), un potin leuque ou médiomatrique « à la tête d'indien » (Sch. 186, Ij : **fig. 60, n°4**), un probable potin suession « aux animaux affrontés » (LT 7467 : **fig. 60, n°3**), un bronze médiomatrique à la légende ARG AMBACTI (LT 8986 : **fig. 60, n°8**), deux bronzes rèmes à la légende REMO/REMO (LT 8040 : **fig. 60, n°9-10**) et un semis augustéen de GERMANVS INDVTILLI L (RIC I, 249/RPC 506 : **fig. 60, n°7**).



Figure 60 : sélection de mobilier gaulois d'Amel

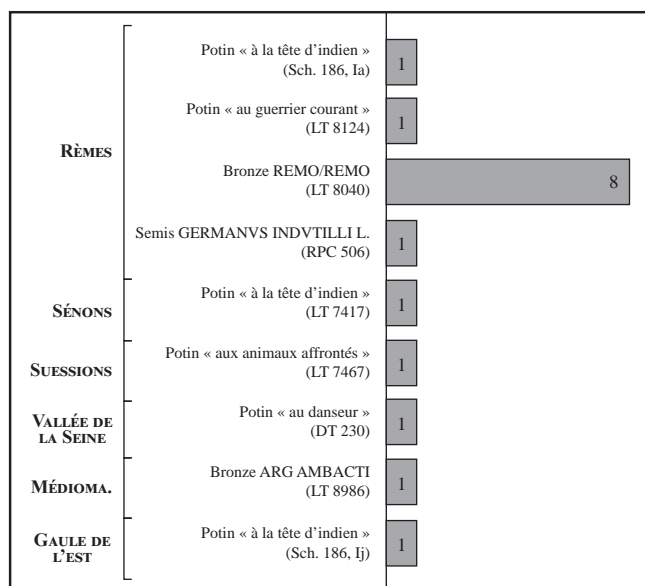


Figure 59 : histogramme des monnaies gauloises d'Amel

Les découvertes plus récentes sont précisément localisées. Les prospections pédestres carroyées réalisées en 2015 ont livré un bronze REMO/REMO (LT 8040) et une fibule de Nauheim (type Feugère 5a : **fig. 60, n°11**), tous deux découverts dans la partie centrale du complexe monumental romain (**fig. 62**). En 2016, les prospections pédestres carroyées conduites à l'emplacement de la nécropole romaine de Sèche Pré ont fourni un potin « au danseur » (DT 230 : **fig. 60, n°5**) et deux potins brûlés indéterminés. En 2017, lors d'une campagne de sondages programmés, un potin des Sénon « à la tête d'indien » (LT 7417 : **fig. 60, n°6**) a été découvert dans un niveau d'occupation du II^e siècle apr. J.-C. au bord de la voie reliant Senon et Amel.

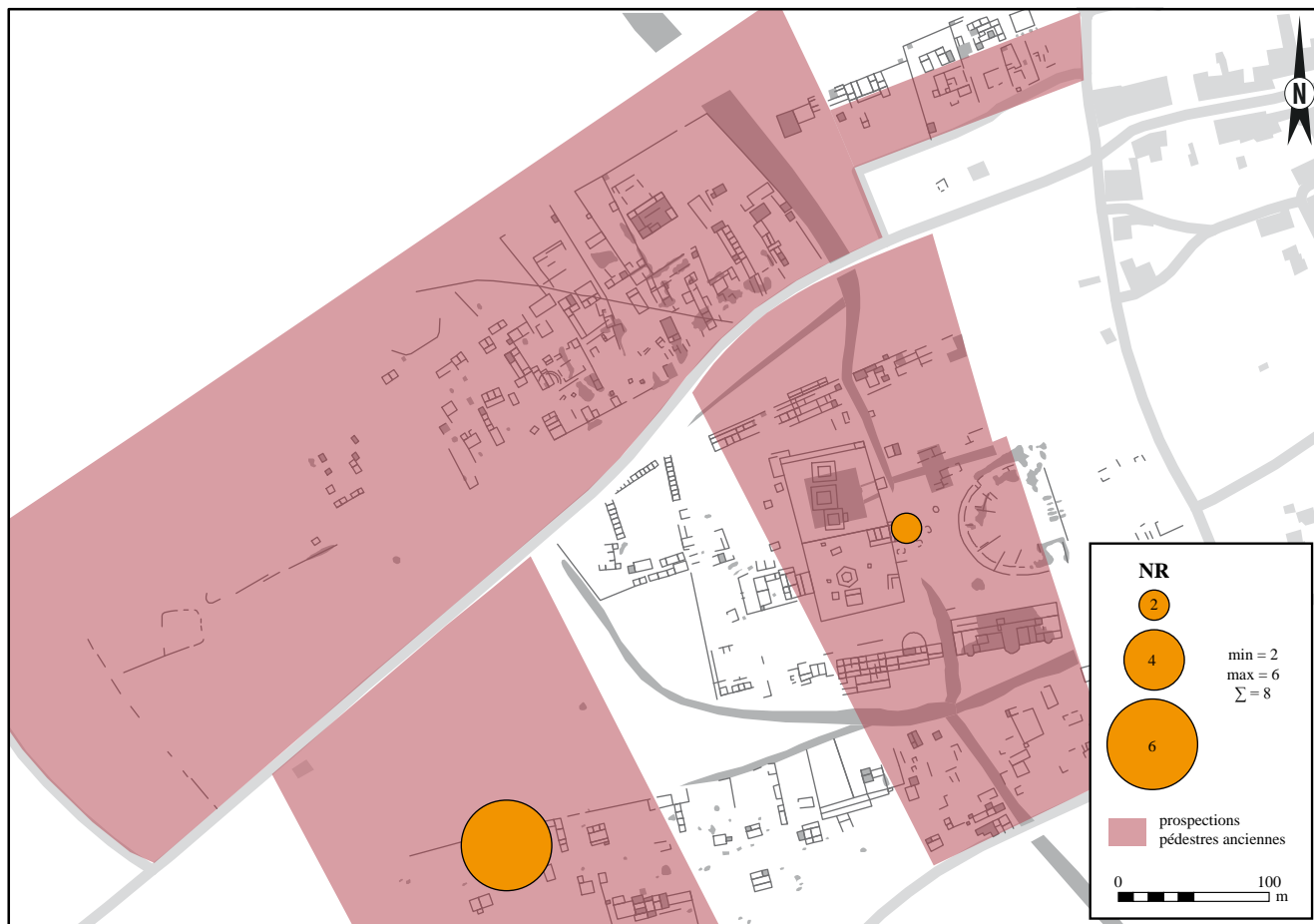


Figure 61 : distribution quantitative des monnaies gauloises mal localisées à Amel



Figure 62 : découvertes de mobilier gaulois précisément localisées à Amel

32 Muzeray - Sur le territoire

UE n°292

Thème(s) : mobilier isolé

Vestige(s) : bracelet à tampons et à nodosités

Chronologie : LT B (?)

Sources : DF

Rappel historiographique :

sur le territoire communal, un bracelet à tampons et à nodosités aurait été découvert au XIX^e siècle. L'objet, signalé par J.-P. Millotte en 1965, semble depuis avoir disparu. Le récolement des collections du musée de Verdun, achevé en 2012, a toutefois permis d'inventorier un bracelet à tampons et nodosités sans indication de provenance, ni de date ou de mode d'acquisition (fig. 63).

Bibliographie : Millotte 1965, p. 104 ; Mourot 2001, p. 395 ; Landolt 2006, I, p. 135

Description des vestiges : ce bracelet, présentant de petites nodosités resserrées à décor d'ocelles encadrées de deux tampons hémisphériques, trouve des parallèles dans la nécropole de Chaudenay-sur-Moselle à La Tène B1a (Deffressigne *et al.* 2010, p. 197, fig. 6). Il pourrait s'agir du bracelet découvert à Muzeray, mais il n'y aucun moyen de s'en assurer en l'absence de description ou d'illustration de l'objet dans l'ouvrage de J.-P. Millotte (1965, p. 104).

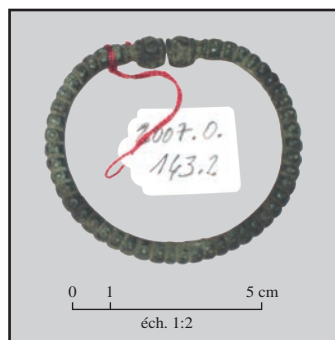


Figure 63 : bracelet à tampons et nodosités de provenance inconnue (cliché : musée de Verdun)

Rappel historiographique : un torque en or a été découvert fortuitement en 1866 près de la chapelle située au bord du chemin de Longuyon, aujourd'hui la chapelle Notre-Dame de Luxembourg située au bord de la D128 au lieu-dit Les Vignes. L'objet a pu être dessiné par F. Liénard (fig. 64) avant d'être vendu à un orfèvre de Verdun.

Bibliographie : Liénard 1885, p. 77, pl. XXXI, n°6 ; Mourot 2001, p. 492 ; Landolt 2006, I, p. 188

Description des vestiges : torque en or à tampons pyramidaux ornés de petites fleurs incisées, ces dernières pouvant être une interprétation fautive du dessinateur (Landolt 2006, I, p. 188). La rareté des torques en or dans le nord-est de la France suggère la présence d'une sépulture d'un statut exceptionnel (Breton *et al.* 2009, p. 325 ; Deffressigne *et al.* 2010).

34 Loison - Sur le territoire

UE n°378

Thème(s) : mobilier isolé

Vestige(s) : torques

Chronologie : Ha D2/D3-LT A

Sources : DF

Rappel historiographique : le musée Lorrain conserve deux torques qui auraient été découverts sur le territoire de la commune de Loison au XIX^e siècle (fig. 65).

Bibliographie : Mourot 2001, p. 361 ; Landolt 2006, I, p. 115-117

Description des vestiges : deux torques en alliage cuivreux sans tampons, l'un à jonc lisse, l'autre torsadé, avec systèmes de fermeture à crochets. Il est possible que ces parures proviennent de la nécropole repérée en prospection aérienne au lieu-dit Le Méleudin [27].

33 Saint-Laurent-sur-Othain - Les Vignes

UE n°307

Thème(s) : mobilier isolé

Vestige(s) : torque

Chronologie : LT B1 (?)

Sources : DF



Figure 64 : torque de Saint-Laurent-sur-Othain (d'après Liénard 1885, pl. XXXI, n°6)

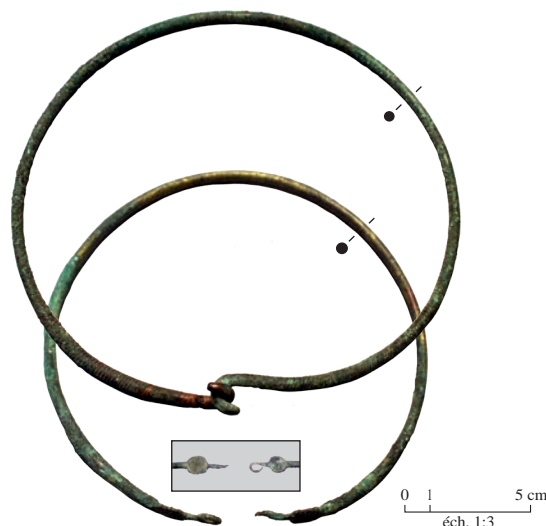


Figure 65 : torques de Loison (d'après les clichés du Palais des ducs de Lorraine - Musée Lorrain, Nancy)

RÉSEAU VIAIRE RÉGIONAL

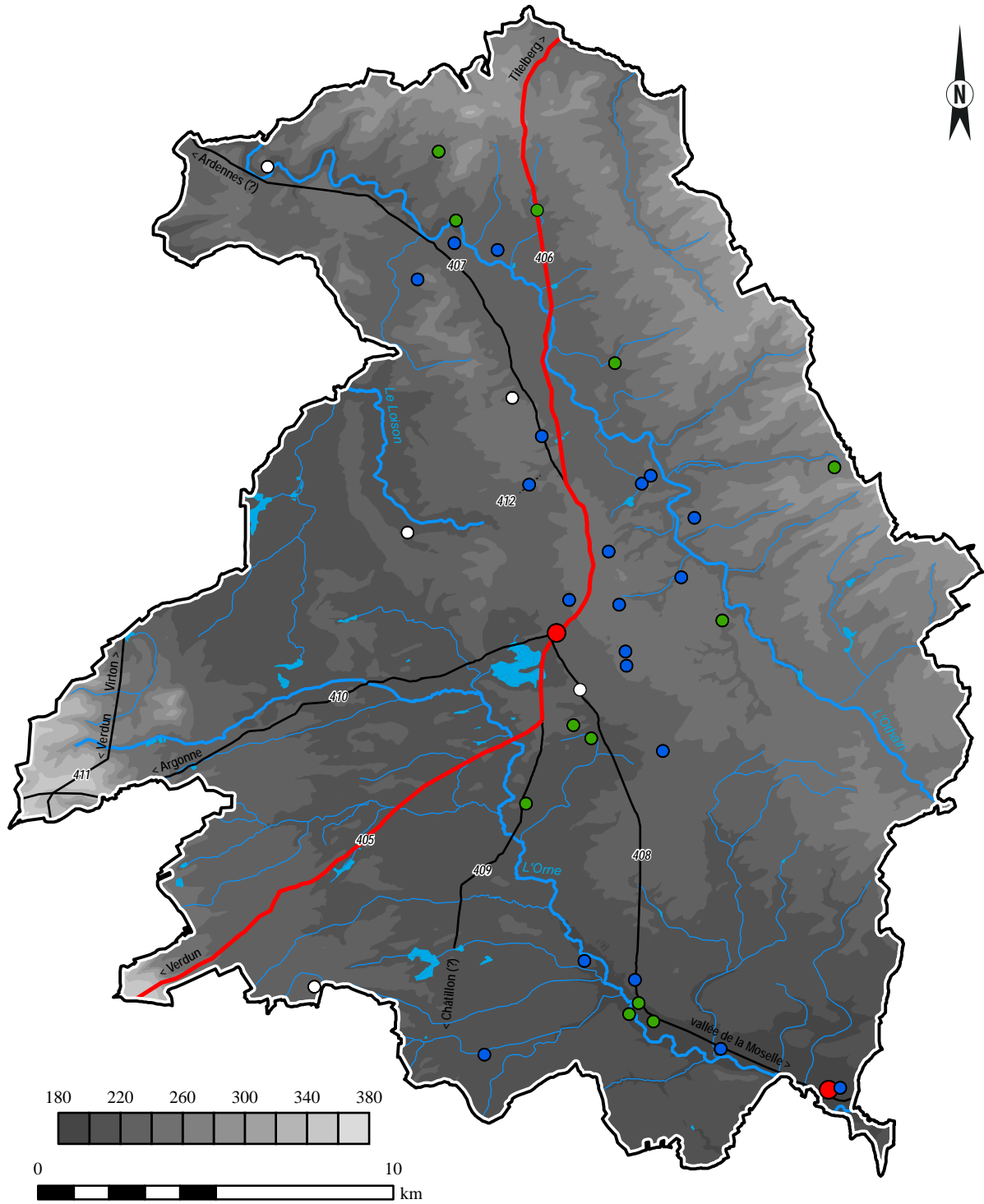


Figure 66 : carte du réseau routier du second âge du Fer dans la zone d'étude

Identification			Caractérisation/datation			Sources						Fiabilité des données			
UE	Notice	Itinéraire	Rang LT	Rang HE	Rang HMA	biblio	CA	PP	PA	PG	LDR	FA	FR	Fiab. tracé	Fiab. chrono
405	35	Senon-Verdun	1	2	1									2	3
406	36	Senon-Titelberg	1	3	0									3	3
407	37	Voie de l'Orne	3	3	3									3	2
408	38	Senon-Châtillon	3	3	0									2	1
409	39	Voie de l'Argonne	3	3	3									2	1
410	40	Voie des Ardennes	3	3	3									2	2
411	41	Verdun-Virton	3	3	0									2	1
412	42	Desserte locale	4	0	0									2	2

Figure 67 : inventaire des voies du second âge du Fer dans la zone d'étude

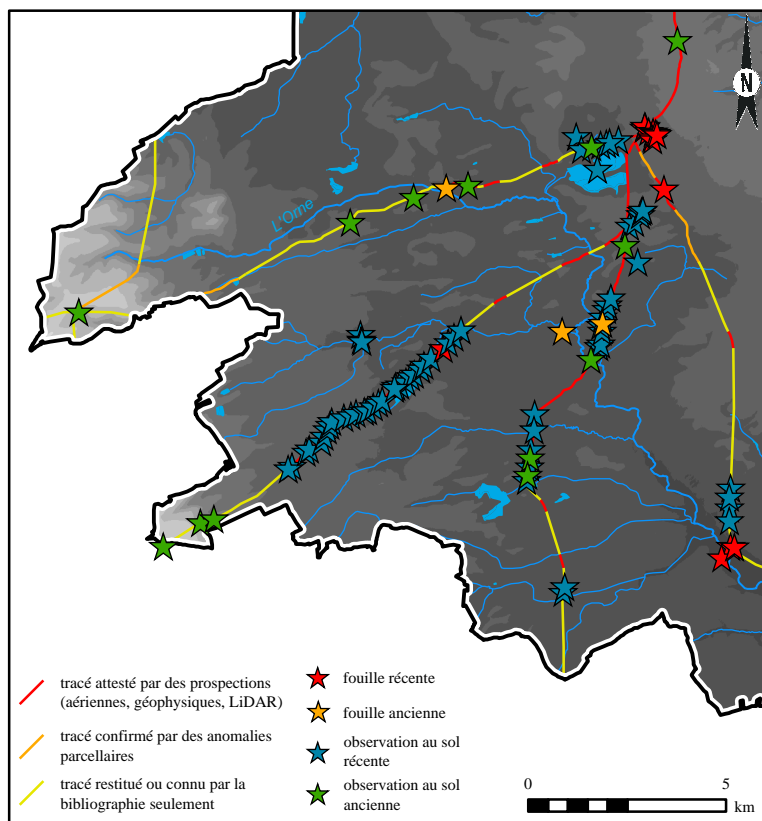


Figure 68 : cartographie des observations effectuées sur le réseau viaire du second âge du Fer dans le quart sud-ouest de la zone d'étude

35 Voie Senon - Verdun

UE n°405

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 1

Chronologie : LT (?)

Sources : CA, DF, FA, FR, LDR, PA, PG, PP

Rappel historiographique : le tracé de cet axe antique a été documenté au XIX^e siècle, puis amplement confirmé par les prospections récentes.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Melier 2018 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : F. Liénard (1885, p. 49-65) décrit précisément le tracé de cette voie en s'appuyant sur des observations de première main, généralement réalisées à l'occasion de travaux, dans la ville de Verdun puis à plusieurs endroits de l'itinéraire (notamment sur les communes de Vaux et de Damloup). Le tracé proposé est globalement confirmé par une série dense d'observations récentes (fig. 68), même si quelques points restent discutés, notamment au niveau de Foameix [153].

Bien que ces observations portent *a priori* sur la voirie d'époque romaine, on peut supposer que cet axe remonte à la Protohistoire, au moins à La Tène D, puisqu'il assure la connexion entre Verdun et Senon, identifiés par hypothèse

comme un *oppidum* et une agglomération ouverte, respectivement : la fiabilité de la connexion dépend donc de celle de l'identification des points qu'elle relie. Mais à plus petite échelle, cette voie semble aussi s'insérer dans un itinéraire régional important à La Tène, mettant en relation les *oppida* principaux de Boviolles et du Titelberg de manière plus directe que la route de Metz, par ailleurs moins bien attestée (Féliu 2008, p. 225-227).

Ceci étant dit, cette restitution est surtout fondée sur une approche régressive de la voie romaine Verdun-Senon : les découvertes de vestiges protohistoriques entre ces deux localités qui seraient susceptibles de confirmer l'ancienneté et le tracé de cet axe, font totalement défaut. En conséquence, même si l'on tient pour vraisemblable l'existence d'une liaison Senon-Verdun à La Tène D, la documentation disponible permet difficilement de cerner les modifications qu'a pu subir le réseau viaire entre l'époque gauloise et l'époque romaine. En particulier, les données de télédétection montrent que la voie venant de Verdun se raccorde à l'axe Senon-Châtillon [39] un peu à l'ouest d'Amel, mais il est possible que ce tracé résulte d'une modification destinée à assurer une connexion directe entre Verdun et le complexe culturel d'Amel à l'époque romaine [153]. Autrement dit, si l'on considère que le site d'Amel est une création romaine, il est probable qu'un chemin plus direct entre Verdun et Senon, sans détour par Amel, ait existé à l'époque gauloise (fig. 69)

Ce constat est valable pour l'ensemble de la moitié occidentale de la zone d'étude, où l'on observe un net déficit de points de peuplement protohistoriques par rapport à la vallée de l'Othain et au cours moyen de l'Orne. Cette distribution spatiale semble tenir, pour une part, à l'importance de ces axes de communication naturels à l'époque gauloise, mais aussi à un biais documentaire : il est clair que les vallées alluviales et les calcaires du Pays Haut constituent un terrain plus favorable à la détection aérienne que les argiles de la Woëvre. Or, la prospection aérienne est la principale source de documentation sur la Protohistoire, avec 26 sites sur 38 connus exclusivement ou en partie par des clichés aériens, ce qui confère à cette méthode un poids beaucoup plus important au sein du corpus de sites protohistoriques qu'aux périodes suivantes.

36 Voie Senon - Titelberg

UE n°406

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 1

Chronologie : LT (?)

Sources : CA, DF, FA, FR, LDR, PA, PP, PG

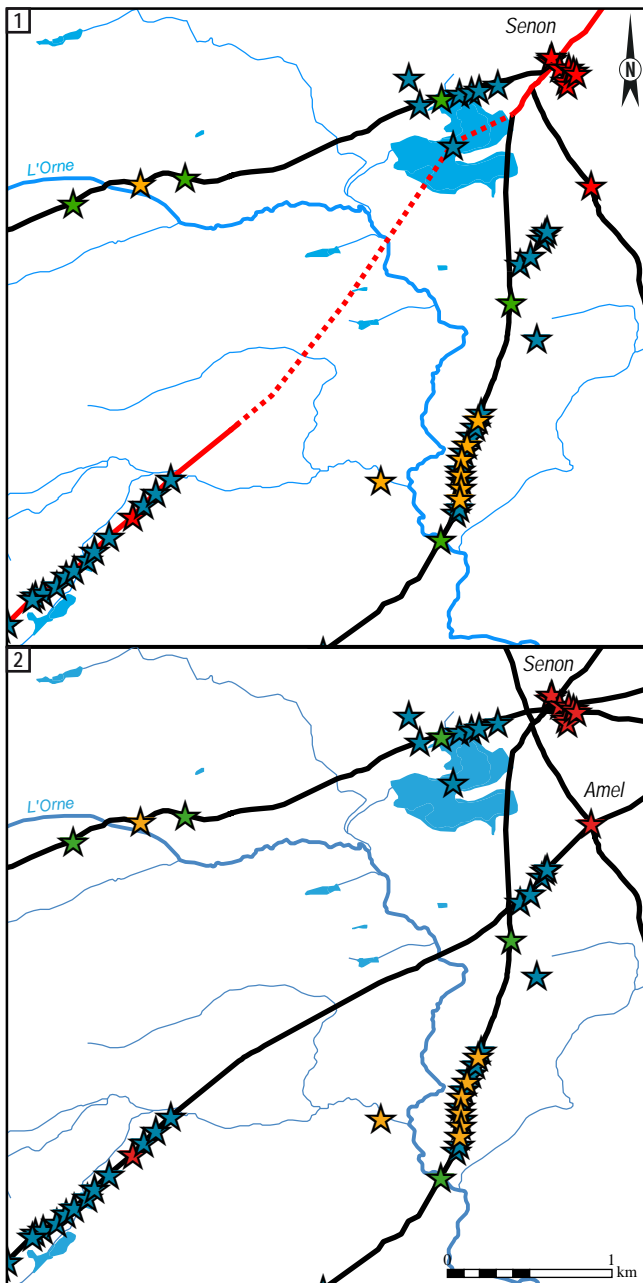


Figure 69 : hypothèse de modification du réseau viaire. 1-à La Tène finale, 2- après le développement de l'agglomération d'Amel

Rappel historiographique : le tracé de cet axe antique a été documenté au XIX^e siècle, puis confirmé – moyennant quelques modifications – par les techniques d'investigation récentes.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Jeantin 1861/1863 ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Boulanger 2008 ; Lafite 2009, 2012 ; Melier 2018 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : la voie romaine est bien attestée à la sortie de Senon par les prospections géophysiques, puis par des observations anciennes de première main et le relevé LiDAR jusqu'à Nouillonpont. Elle semble ensuite passer au nord et non au sud d'Arrancy-sur-Crusnes (Liénard 1885, p. 67), où l'on suit bien le Chemin des Romains sur le cadastre actuel. En dehors de notre zone d'étude, cet axe a peut-être été repéré lors d'une fouille préventive conduite à Cutry (Boulanger 2008). L'origine protohistorique supposée de cette route tient essentiellement, comme pour la précé-

dente, à l'ancienneté des points qu'elle relie ; le Titelberg et Senon, puis au-delà, Verdun et Boviolles. Quelques points de peuplement protohistoriques – nécropoles et établissements ruraux – sont situés le long de ce tracé, mais ceux-ci n'entretiennent pas une relation de proximité suffisamment étroite avec la voirie pour constituer des arguments de datation sérieux, comme cela peut être le cas pour la voie de la vallée de l'Orne [38].

37 « Voie des Ardennes »

UE n°407

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : LT (?)

Sources : CA, PG, LDR

Rappel historiographique : le tracé décrit par F. Liénard au XIX^e siècle a été confirmé par les investigations récentes jusque dans le secteur de Marville. Au-delà de cette localité, les recherches récentes proposent un autre itinéraire.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Melier 2018 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : deux routes, aussi bien attestées l'une que l'autre, permettent de rallier le nord-ouest de la Meuse et les Ardennes au départ de Senon durant l'Antiquité [157-159]. La première [159], découverte récemment grâce à la télédétection, quitte directement l'agglomération de Senon en direction du nord, tandis que la seconde se détache de la route vers le Titelberg au niveau de Vaudoncourt [157-158]. L'existence de cet embranchement est confirmée par les prospections aériennes : à 1500 m au nord du point de bifurcation, les deux axes apparaissent comme des routes parallèles espacées de 500 m environ (fig. 70). À l'époque romaine, le diverticule qui naît de cette patte d'oie ne semble plus être qu'une liaison transversale de second ordre entre deux voies plus importantes, mais il pourrait s'agir de l'itinéraire principal vers le nord-ouest durant la Protohistoire : quatre sites protohistoriques sont situés à moins de 1000 m de la chaussée dans la zone d'étude. À Muzeray - Saint-Mont-Veau [16], deux enclos fossoyés quadrangulaires repérés en prospection aérienne sont situés juste au bord de la route, dont le tracé dédoublé semble d'ailleurs témoigner de modifications subies au cours de son histoire (fig. 71) : s'agirait-il des traces d'un recalibrage d'une voie protohistorique à l'époque romaine ? Les deux routes se rejoignent et fusionnent à Saint-Laurent-sur-Othain, puis on suit bien le tracé décrit par F. Liénard sur encore quelques kilomètres, jusqu'au sud de Marville. Au-delà de cette localité, aucune observation récente ne vient confirmer l'itinéraire proposé par F. Liénard jusqu'à Montmédy, Avioth puis Gérouville en Belgique (Liénard 1885, p. 78-85). Une alternative portant cet axe vers Baâlon a récemment été proposée (Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître), mais elle n'est valable que pour l'Antiquité en l'état des connaissances, puisqu'une occupation préromaine de cette agglomération secondaire n'est pour l'instant pas attestée (Feller 1997 ; Mourot 2001). Il y a bien un site de hauteur fortifié à la Côte Passenelle, mais son

38 « Voie de l'Orne »

occupation n'est attestée qu'au Moyen Âge, comme pour les sites de hauteur de Quincy-Lanzécourt et de Marville (Mourot 2001). D'une manière générale, le relief a favorisé le phénomène d'encastellation à la Tène D dans les côtes de Meuse, et les *oppida*, même s'ils sont généralement peu documentés, semblent relativement nombreux : Lion-devant-Dun et Velosnes sont des destinations possibles dans ce secteur (Mourot 2001), Lissey-Bréhéville n'est pas à exclure (Aubry-Coupard 2015). On en est donc réduit à des conjectures intégrant uniquement les sites les plus visibles (les habitats de hauteur fortifiés) qui, vu leur rayonnement limité en l'état des connaissances, ne représentent sans doute que des étapes le long d'une voie se prolongeant vers les Ardennes.

UE n°408

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : LT (?)

Sources : CA, FR, PA, PP

Rappel historiographique : ce tracé bien attesté est essentiellement le résultat de recherches récentes, même s'il semble se confondre en partie avec une voie décrite par F. Liénard au XIX^e siècle.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Viller *et al.* 2012 ; Gazezbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : la « voie de l'Orne » a d'abord été identifiée grâce aux prospections pédestres et aériennes conduites sur le territoire des communes de Boinville, Buzy-Darmont et Saint-Jean-lès-Buzy, puis fouillée lors des travaux de contournement d'Étain (Viller *et al.* 2012). Une partie de son tracé peut désormais être substitué à celui de la voie Senon - *Ibliodurum* décrite par F. Liénard [160]. L'origine protohistorique de cet axe est probable au regard de la densité de sites qui jalonnent son parcours (quatre sites à moins de 100 m de la bande de roulement sur une distance de moins de 10 km), dont les deux grandes nécropoles de Buzy-Darmont/Gussainville [23] et de Saint-Jean-lès-Buzy [12], ainsi que l'habitat groupé présumé de Saint-Jean-lès-Buzy [4]. Pour autant, cette concentration de points de peuplement peut aussi être mise en relation avec le cours de l'Orne plutôt qu'avec l'axe viaire qui le longe, sans qu'une de ces hypothèses n'exclue nécessairement l'autre. Trois autres sites sont néanmoins proches de cette voie dans la première partie de son parcours, entre Amel et Warcq, qui ne suit pas le cours de l'Orne, et tendent en conséquence à confirmer l'ancienneté de l'itinéraire terrestre. Si son origine protohistorique peut donc être tenue pour vraisemblable, sa destination pose d'autres problèmes : pour l'époque romaine, elle est généralement située dans la vallée de la Moselle, où elle se raccorderait à la voie Metz-Trèves par Dalheim dans le secteur d'Hagondange (Laffite 2009, 2012 ; Gazezbeek et Martin Ripoll à paraître), mais elle reste très incertaine pour la Protohistoire. Le tracé proposé pour l'époque romaine ne doit pas être exclu d'emblée pour La Tène vu la densité du peuplement protohistorique dans la moyenne vallée de la Moselle, mais d'autres solutions sont possibles : on pense par exemple à la destination de Metz - *Divodurum* par l'*oppidum* de Châtel-saint-Germain (Féliu 2008).

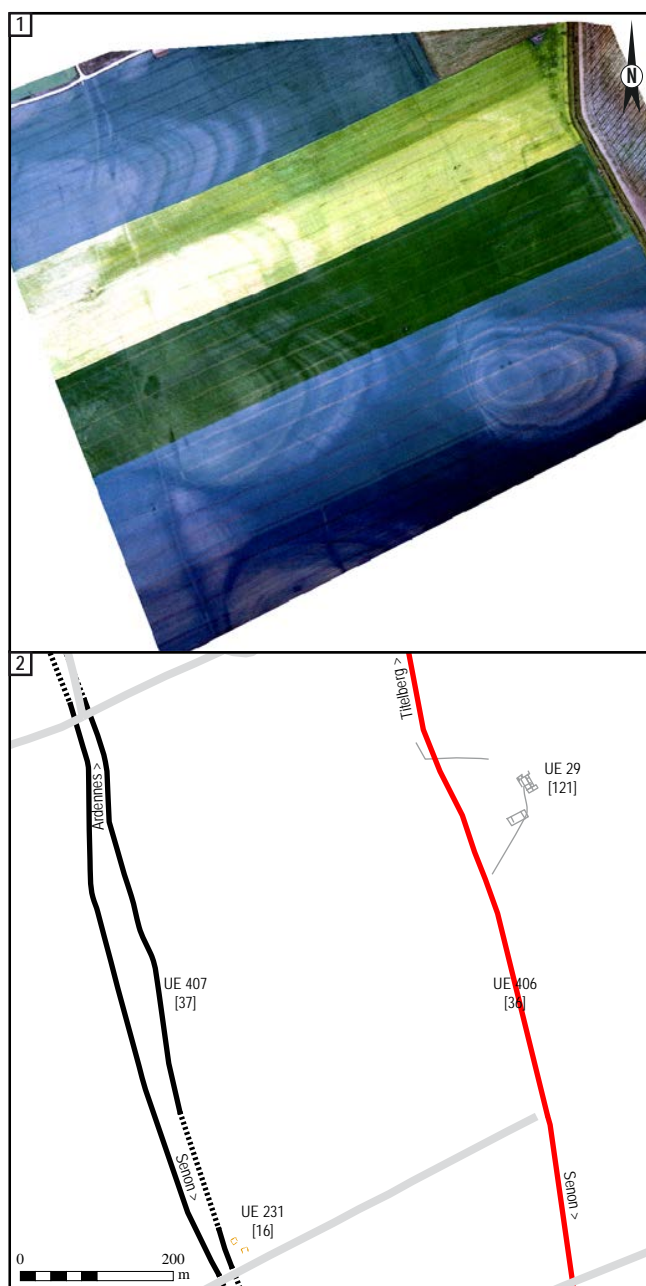


Figure 70 : bifurcation de la route des Ardennes et du Titelberg à Muzeray. 1 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 2 - plan des vestiges

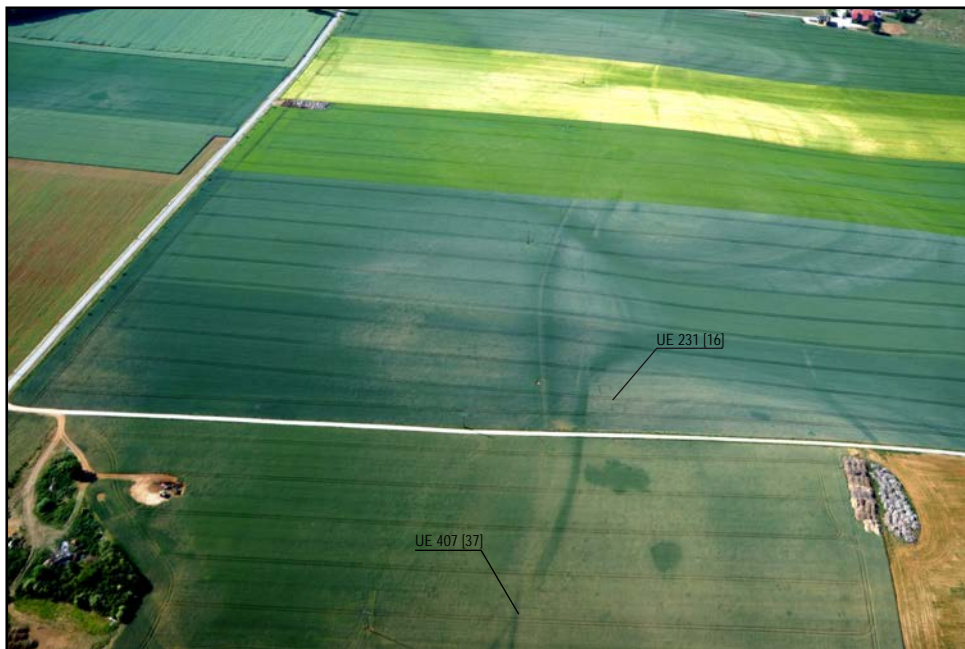


Figure 71 : tracé dédoublé de la voie des Ardennes à Muzeray - Saint-Mont-Veau (cliché : J.-C. Sztuka)

39 Voie Senon - Châtillon-sous-les-Côtes (?)

UE n°409

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : LT (?)

Sources : CA, FA, LDR, PA, PG, PP

Rappel historiographique : le tracé de cette voie a été décrit par l'abbé Marseaux et par F. Liénard au XIX^e siècle et amplement confirmé par les prospections récentes.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; De La Lance 1856 ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Lafite 2009, 2012 ; Melier 2018 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître.

Description des vestiges : pour l'époque romaine, le tracé de cet axe est l'un des mieux connus de la zone d'étude : il est attesté par la géophysique à la sortie de Senon, puis par une multitude d'observations réalisées au moyen de prospections pédestres et aériennes qui permettent de suivre avec précision son parcours sur près de 7 km en direction du sud-ouest. Le relevé LiDAR a récemment confirmé ce tracé, qui a conservé des reliefs bien visibles sous couvert forestier (fig. 74). Cette voie a également été dégagée et fouillée au XIX^e siècle, à la suite d'un défrichement sur les terres de la ferme de Roger Champ (De La Lance 1856, p. 125-127). La restitution de cette route est plus fragile en ce qui concerne la Protohistoire. La présence d'un établissement rural gaulois [10] et d'une nécropole [21] le long de son tracé pourrait indiquer son ancienneté, mais ces deux sites sont incertains. En réalité, l'origine protohistorique de cette liaison se fonde

essentiellement sur sa destination supposée, qu'on admet généralement comme étant la station routière de Manheulles pour l'Antiquité, mais qui pourrait bien avoir été l'*oppidum* de Châtillon-sous-les-Côtes à La Tène. En effet, si l'on suit les propositions de C. Féliu (2008, p. 225-227), l'axe antique Metz-Verdun reflèterait un itinéraire plus ancien dont l'*oppidum* de Châtillon, situé à 1700 m au nord de la voie romaine, marquerait le tracé. La modification de cet axe à l'époque romaine aurait ensuite déterminé l'implantation des groupements de bord de voie qui jalonnent son parcours, notamment les agglomérations de Manheulles et Mars-la-Tour (Viller *et al.*

2012 ; Viller 2014). Dès lors, il est logique de considérer l'*oppidum* de Châtillon comme une destination possible à La Tène, si toutefois on admet l'origine protohistorique de cette voie : cette restitution reste donc fragile dans la mesure où elle s'appuie en partie sur un raisonnement circulaire.

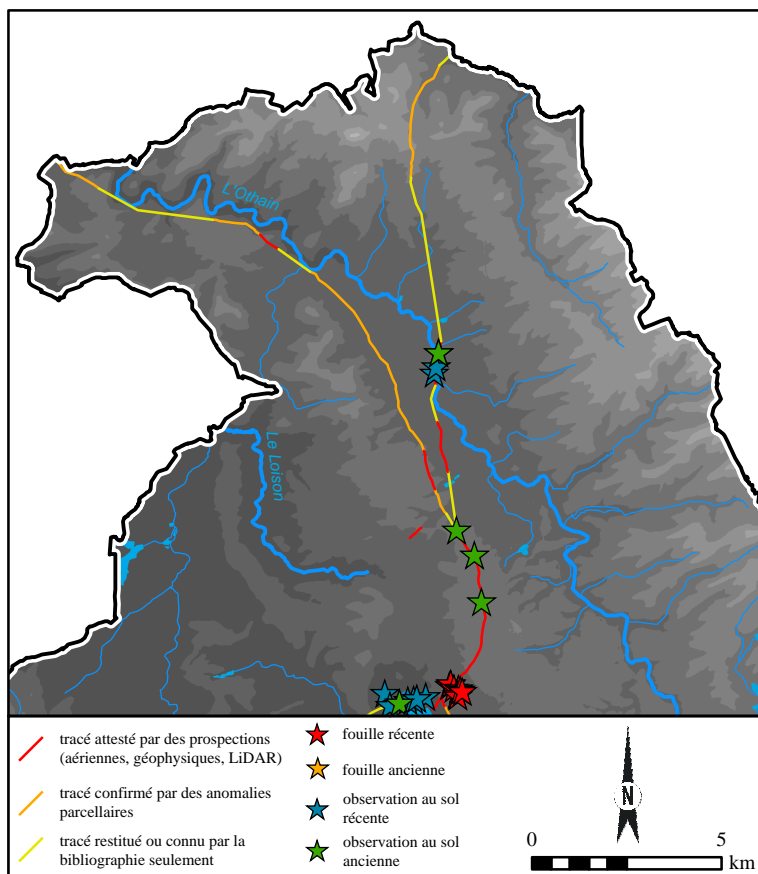


Figure 72 : cartographie des observations effectuées sur le réseau viaire du second âge du Fer dans la moitié nord de la zone d'étude

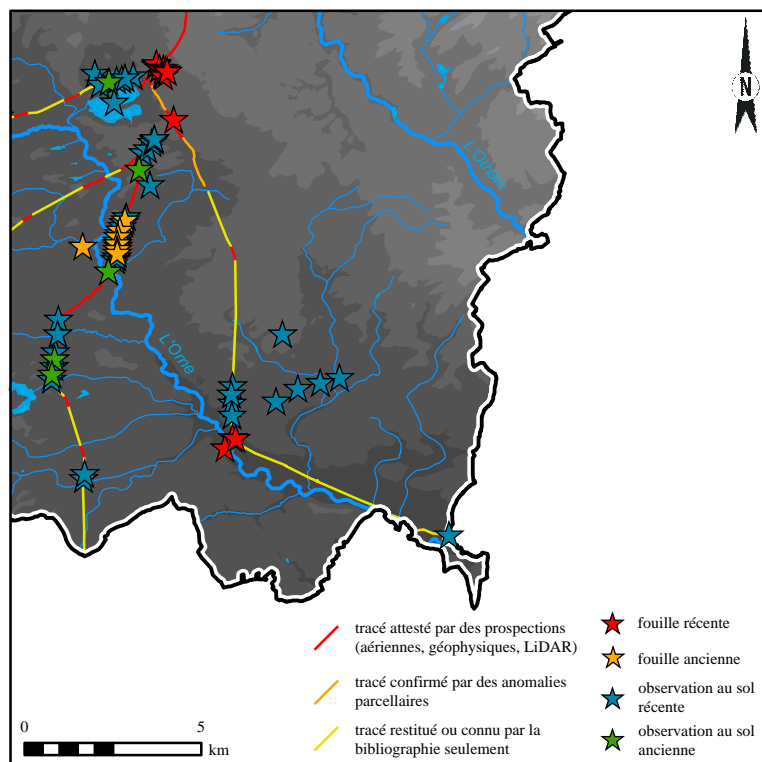


Figure 73 : cartographie des observations effectuées sur le réseau viarie du second âge du Fer dans le quart sud-est de la zone d'étude

40 «voie de l'Argonne»

UE n°410

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : LT (?)

Sources : CA, FA, DF, LDR, PA, PP

Rappel historiographique : le tracé de cet axe a été reconnu au XIX^e siècle, puis confirmé sans modifications significatives par les prospections récentes.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Jeantin 1861/1863 ; Liénard 1885 ; Laurent 1938 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Melier 2018 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : la restitution de ce tracé ne pose pas de problème pour l'Antiquité : il est attesté par une série d'observations anciennes de première main réparties sur l'ensemble de son parcours, qui a été confirmé par les prospections récentes dans notre zone d'étude. Cette voie est retenue parmi les axes d'origine protohistorique par F. Mourot en raison de la découverte de quelques monnaies gauloises le long de son tracé, entre Champneuville et Avocourt (Mourot 2001, p. 77). La destination de cet axe ne contredit pas son ancienneté supposée, puisqu'il se soude à la grande voie Reims-Metz (au niveau du hameau de Lochères à Aubréville), qui était vraisemblablement un axe de communication déjà important à l'époque gauloise (Féliu 2008, p. 225-227). Il dessert par ailleurs le massif de Hesse et le secteur de Clermont-en-Argonne, qui semblent avoir fait l'objet d'une occupation importante au second âge du Fer (Mourot 2001).

41

Voie Verdun - Virton

UE n°411

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : LT (?)

Sources : CA, DF, FA

Rappel historiographique : le tracé de cet axe, qui passe en limite de la zone d'étude, est bien documenté par les observations de F. Liénard, mais on ne dispose pas de nouvelles données, faute de recherches récentes dans ce secteur.

Bibliographie : Jeantin 1861/1863 ; Liénard 1885 ; Laurent 1938 ; Toussaint 1946 ; Mertens 1957 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître.

Description des vestiges : seul un court tronçon de cet axe est situé dans la zone d'étude, sur le territoire des communes d'Ornes (village détruit) et de Grémilly. Ce secteur correspond à la limite entre les forêts domaniales de Verdun et de Spincourt, et se trouve en conséquence à l'extrémité occidentale du relevé LiDAR réalisé en 2018, qui portait sur ce dernier massif. La voie Verdun-Virton serait donc susceptible d'apparaître sur les relevés, mais la région – située en zone rouge – est extrêmement perturbée par les combats de la première guerre mondiale. Le couvert forestier n'étant pas favorable aux autres techniques d'investigation, on ne dispose pas de données nouvelles qui viendraient confirmer ce tracé. Il est néanmoins bien attesté par des fouilles et observations anciennes de première main, au sud-ouest d'Ornes où le «chemin de Verdun» croise la voie Senon-Aubréville (Liénard 1885, p. 106), au lieu-dit la Haussière (aujourd'hui la Harussière) à Romagne-sous-les-Côtes (Liénard 1885, p. 41) et surtout en Belgique, où il est documenté au niveau

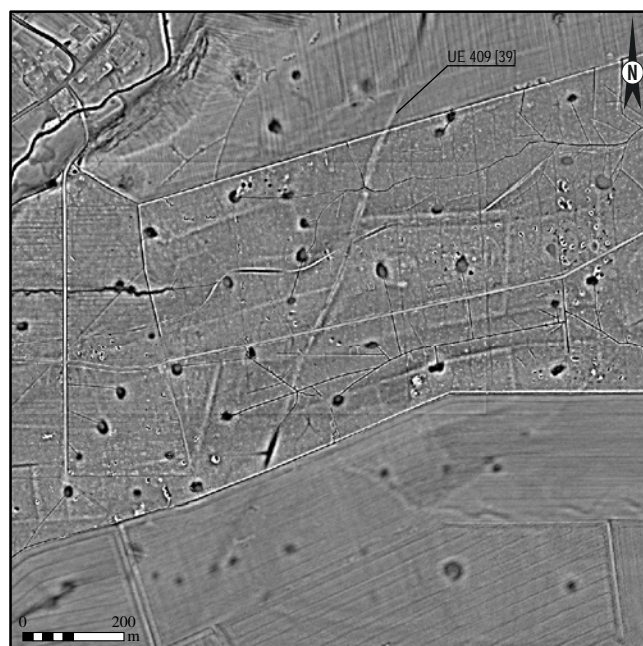


Figure 74 : segment de voirie antique révélée par le relevé LiDAR (TPI) dans le bois le Pénard à Amel

de Virton (Mertens 1857). Le tracé décrit par F. Liénard ne pose donc pas de problème particulier pour l'Antiquité ; il est d'ailleurs repris sans modification significative dans la littérature récente (Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître). À La Tène, cet axe assurerait la liaison entre les *oppida* des côtes de Meuse (le Rocher de Verdun, la Côte de la Romanette à Velosnes et la Côte de Morimont à Romagne [?]) et, au-delà, Saint-Mihiel et Boviolles (fig. 75). Là encore, la recherche récente n'apporte pas de données nouvelles et on reste tributaire de la datation des sites de hauteur du nord-meusien, souvent fondée sur de très petites quantités de mobilier céramique ou numismatique (Mourout 2001, p. 79).

Bibliographie : Jacquemot 2004 ; Mourout 2001, p. 361 ; Landolt 2006, I, p. 115-119

Description des vestiges : à la différence de la majorité des axes supposés du réseau protohistorique, l'ancienneté de ce tracé fait peu de doute, puisqu'il semble structurer un espace funéraire protohistorique [27]. Il pourrait remonter à la transition Hallstatt/La Tène, si les deux torques découverts fortuitement sur le territoire de la commune au XIX^e siècle proviennent bien de cette nécropole [34]. Cet axe n'a pas laissé de trace dans le parcellaire contemporain, sans doute parce qu'il n'a pas été pérennisé à l'époque romaine. Il est difficile, en conséquence, de déterminer les points de peuplement qu'il relie, ainsi que son statut au sein du réseau viaire protohistorique. Il pourrait s'agir, sous toutes réserves, d'une liaison transversale de second ordre entre la route la « voie des Ardennes » et « voie des Ardennes », mais il est difficile d'estimer le degré de complétude du réseau viaire de l'âge du Fer.

42 Desserte locale (?)

UE n°412

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 4

Chronologie : LT (?)

Sources : PA

Rappel historiographique : en 2003, les prospections aériennes ont révélé un axe de circulation autour duquel se développe une nécropole tumulaire protohistorique (fig. 54).

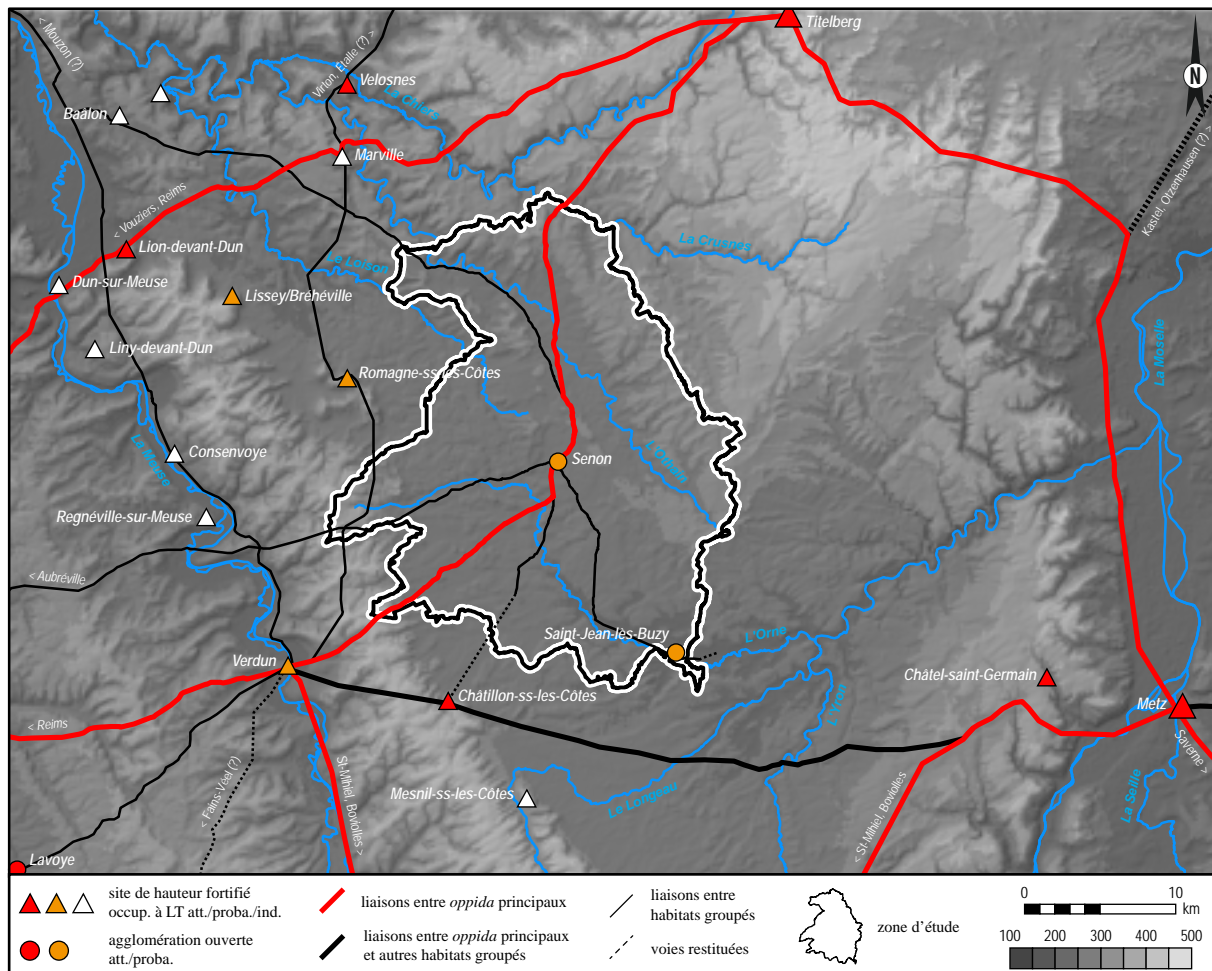


Figure 75 : synthèse cartographique de l'état des connaissances sur le réseau routier régional à la fin de La Tène (d'après Liénard 1885 ; Mourout 2001 ; Féliu 2008 et ce volume)

L'ANTIQUITÉ
ROMAINE

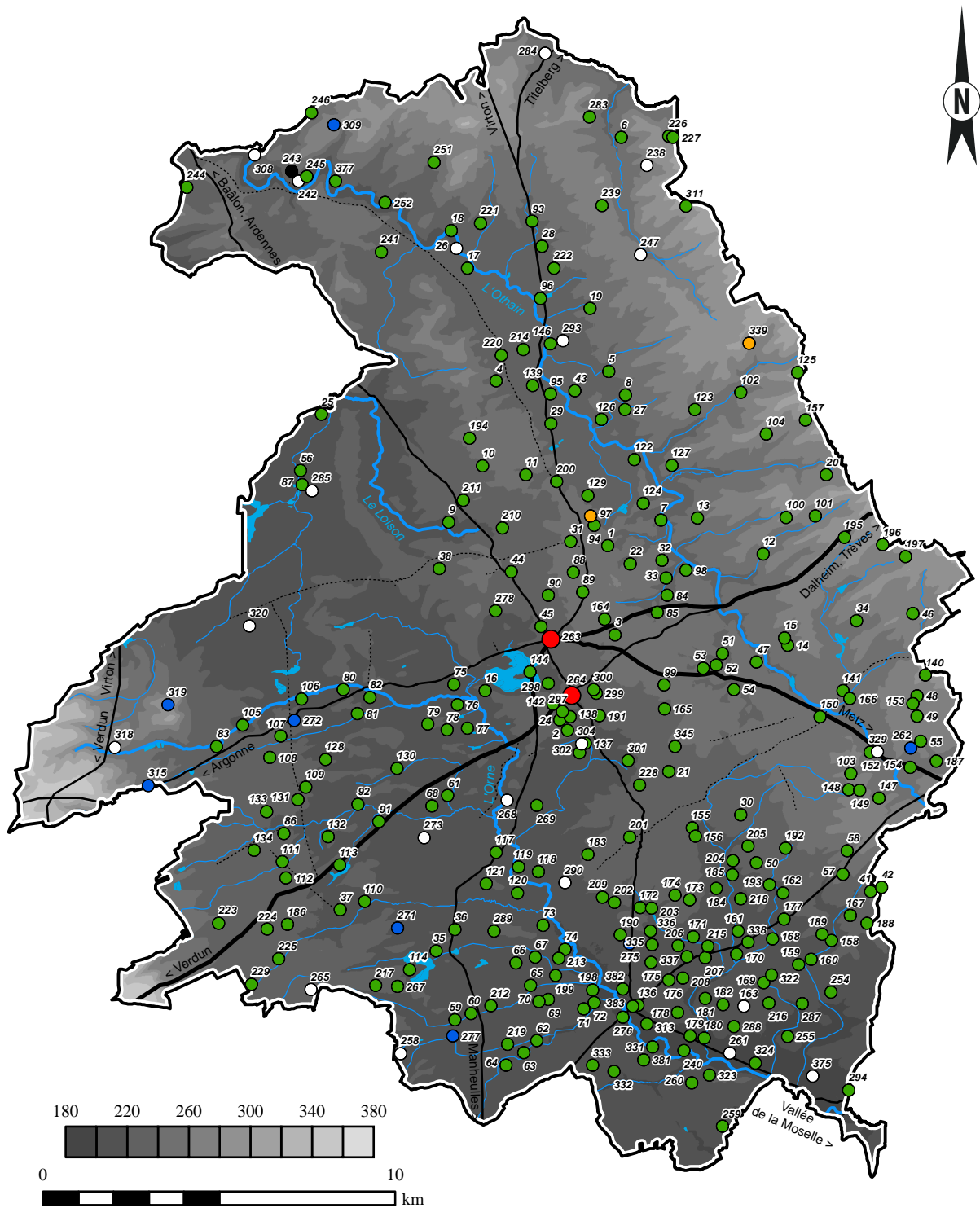


Figure 76 : carte des sites antiques de la zone d'étude

HABITATS GROUPÉS

1. SENON

1.1. Trame viaire et organisation générale de l'urbanisme



Figure 77 : trame viaire de l'agglomération antique de Senon

43 la place publique

UE n°26318

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : place

Chronologie : Antiquité

Sources : FA, PA, PG

Rappel historiographique : en 1918, F. Drexel avait observé que la « curie » [63] s'insérait dans un vaste espace dégagé, qu'il identifiait comme une place publique (Drexel 1918, p. 18). Aucun relevé n'a toutefois été produit à l'appui de cette hypothèse, qui n'a reçu que peu d'attention par la suite, car jugée trop hasardeuse (Feller et Georges-Leroy 1997, p. 290).

Elle a pourtant été confirmée par les couvertures aériennes et géophysiques réalisées entre 2005 et 2011 (Sztuka 2005, 2011b ; Caraire 2011).

Bibliographie : Drexel 1918 ; Feller et Georges-Leroy 1997 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010, 2011 ; Ritz 2014 ; Ritz et al. 2015

Description des vestiges : la place publique forme un vaste espace quadrangulaire reconnu sur une surface de 2,5 ha, situé au centre de Senon, vers lequel convergent – directement ou indirectement – toutes les rues de l'agglomération antique (fig. 77). Ses dimensions nord-sud, connues avec précision grâce aux prospections magnétiques, sont comprises entre 125 et 130 m (fig. 78). Ses limites sont incertaines à l'est, car les relevés sont interrompus par la voirie actuelle et par des vergers et jardins qui livrent des cartes très bruitées. Son extension maximale est toutefois donnée

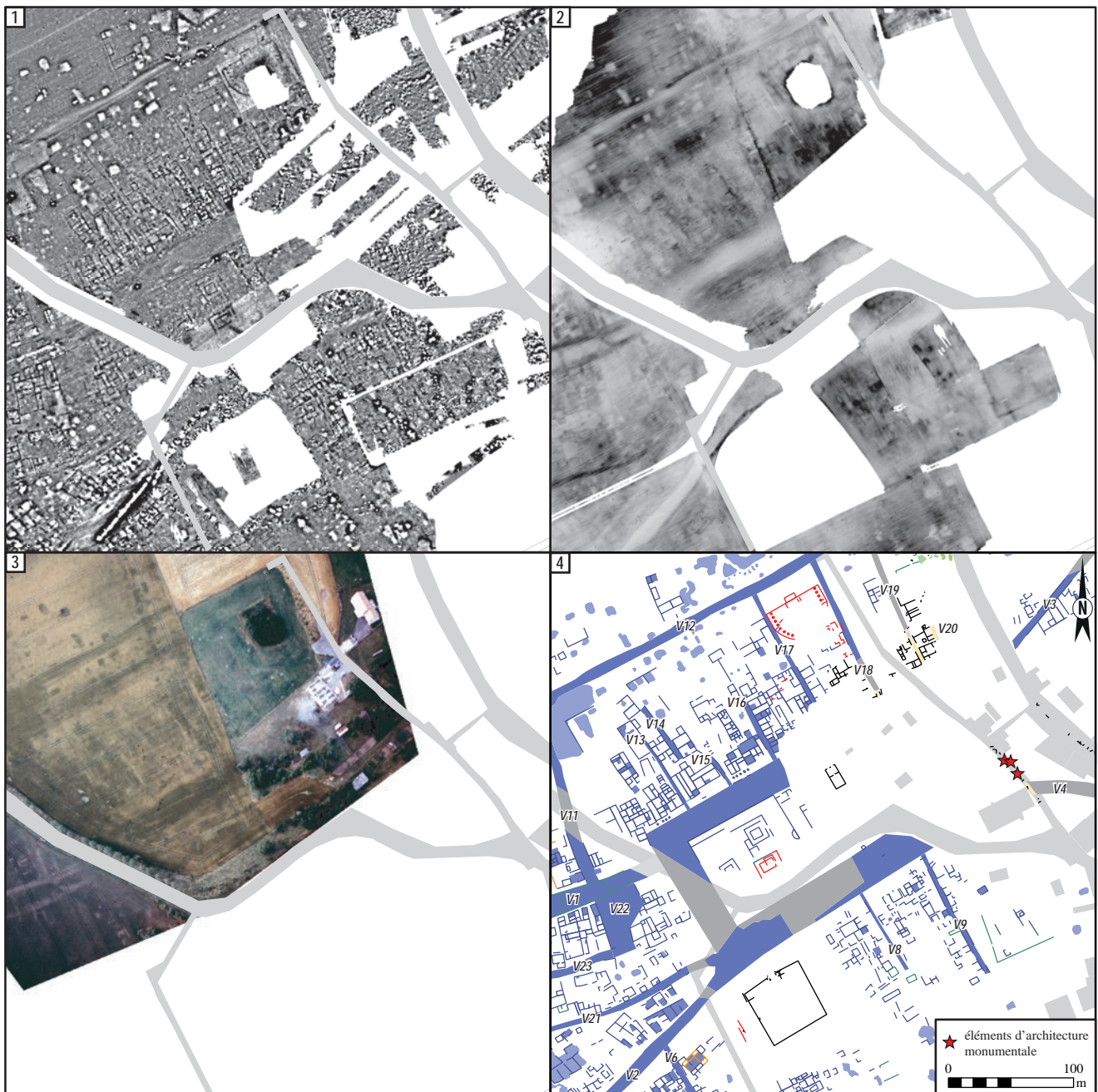


Figure 78 : organisation de la partie centrale de l'agglomération de Senon. 1 - carte de gradient magnétique, 2 - carte de résistivité électrique, 3 - cliché aérien (Sztuka 2005), 4 - plan des vestiges

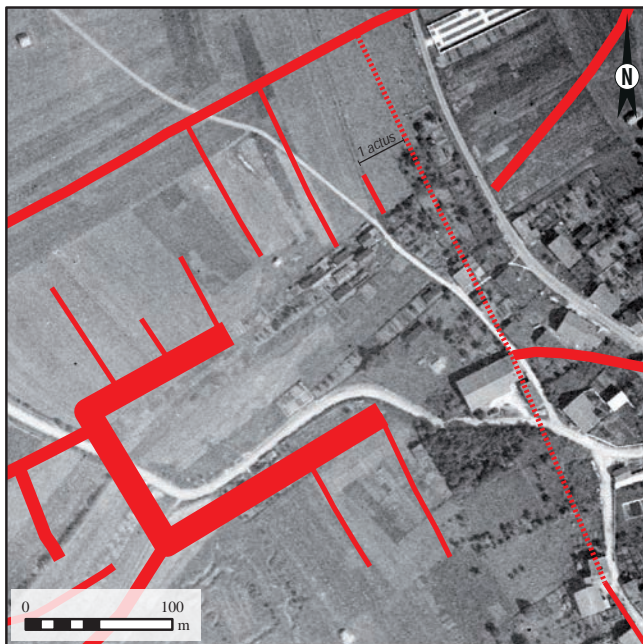


Figure 79 : report de la trame viaire de l'agglomération antique sur un cliché aérien du 27 août 1934 (IGN)



Figure 80 : éléments d'architecture monumentale découverts dans la ruelle des Bois (d'après Gazenbeek et al. 2019, p. 108-120)

par les rues V3 et V4, qui aboutissent en principe sur la place publique si l'on restitue une organisation symétrique à celle que l'on observe à l'ouest. Il est en outre vraisemblable que les axes V17 et V18, desservant le quartier des thermes et du théâtre, débouchent sur la place vue leur orientation et dans la mesure où ils assureraient ainsi une connexion entre les différents équipements collectifs de la ville. Dès lors, on peut avancer que la place publique se développe sur une longueur comprise entre 190 m au minimum et 290 m au maximum d'ouest en est. L'analyse du parcellaire antique tend par ailleurs à indiquer que la place publique est l'élément structurant sur lequel s'appuie la trame mise en place dans les quartiers nord ; ces deux ensembles s'étendent donc vraisemblablement sur la même longueur d'est en ouest. Or, le schéma métrologique mis en évidence dans les quartiers nord implique qu'il ne manque qu'un îlot d'un *actus*

de large à l'est de V19 avant que la voie V3 ne détermine un changement d'orientation [53]. Cette limite théorique des quartiers nord et de la place publique correspond par ailleurs à un changement d'orientation soudain du parcellaire contemporain, particulièrement visible sur les photographies aériennes historiques de l'IGN (fig. 79). Enfin, ce tracé restitué rejoint celui de la rue V10, qui se situe dans le prolongement du même axe au sud de la place publique. Ces différents indices plaident en faveur de l'hypothèse haute, qui fixe la longueur de la place à 280 m, sa largeur à 130 m, soit une surface totale estimée à environ 3,6 ha. Pour l'instant, quatre temples ont été identifiés au sein de cet espace [63], mais la présence d'autres monuments publics dans les parties moins bien connues de la place est probable : dans la ruelle des Bois, les travaux d'assainissement ont rencontré deux murs en grand appareil, un sol en grandes dalles de calcaire et un fragment de tambour de colonne (fig. 80). Au nord, là où les cartes de gradient magnétique sont les plus lisibles, la place semble être bordée par les portiques de façade de maisons profondes [73], selon une organisation typique des agglomérations secondaires du nord et de l'est de la Gaule (Sommer 2007). Ces différentes constructions ménagent un espace de circulation d'environ 23 m de large sur le pourtour de la place. On ne sait rien de plus sur la structure de la voirie que ce qu'en a dit F. Drexel en 1918, à savoir qu'elle est composée d'une épaisse couche de gravier. L'archéologue allemand signale également le passage d'une canalisation maçonnée dans l'espace situé entre la « curie » et les thermes : il pourrait s'agir d'une canalisation suivant le tracé de la voie V17, identique à celle qui a été observée plus récemment au niveau de V18 [53], mais il n'est pas possible de s'en assurer faute de relevé ou d'indication sur l'orientation de la conduite dans la publication des fouilles allemandes (Drexel 1918, p. 18). Concernant la chronologie de cet espace, on ne dispose que d'indices indirects : si l'on admet que la place sert d'appui à la trame des quartiers nord, elle serait contemporaine ou antérieure au grand programme de lotissement du dernier tiers du I^{er} siècle [53]. Il semble toutefois probable qu'elle soit antérieure à cette période, vu son rôle structurant sur l'ensemble de l'urbanisme de la ville antique. En tant qu'espace de circulation, il n'y a pas de raison de penser que sa désaffectation intervient avant celle du reste du tissu urbain antique, autour du milieu du IV^e siècle. En revanche, il est probable que les temples de la place publique avaient déjà été démantelés depuis longtemps, puisque de nombreux fragments de monuments publics ont été réemployés dans la construction de la fortification du Bourge, toute proche, à la fin du III^e siècle [71].

44 axe V1

UE n°26319

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : LDR, PA, PG

Rappel historiographique : cet axe pénètre dans l'agglomération par l'ouest, dans un secteur aujourd'hui occupé par de grandes parcelles agricoles, très favorable à la détection

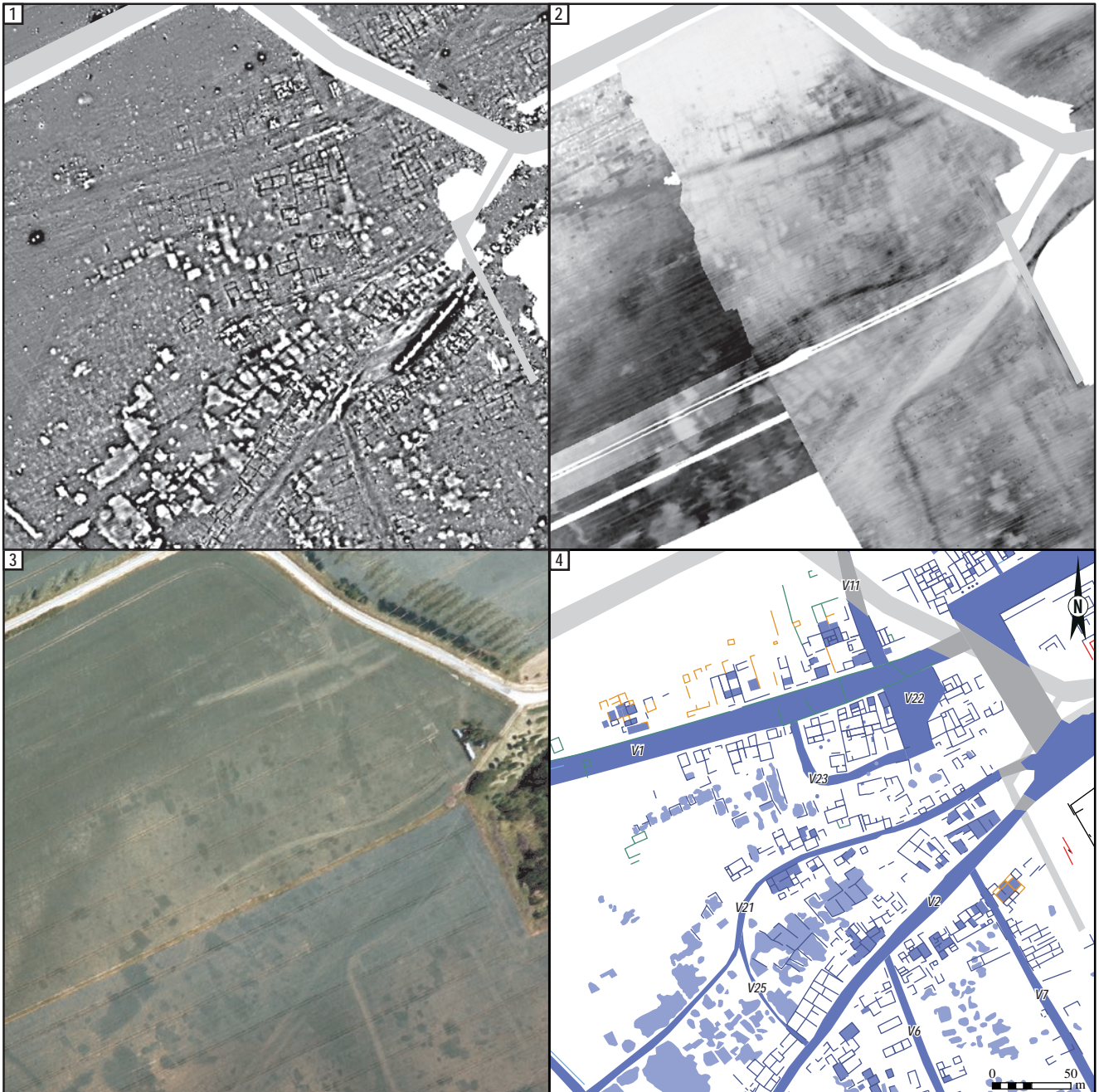


Figure 81 : organisation de la partie occidentale de l'agglomération de Senon. 1 - carte de gradient magnétique, 2 - carte de résistivité électrique, 3 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 4 - plan des vestiges

aérienne. Son tracé a en conséquence été repéré dès les premiers survols en 1993 et 1994, puis complété par les prospections géophysiques et le LiDAR.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Melier 2018

Description des vestiges : les différentes méthodes de télédétection ont permis de reconnaître cette rue sur une longueur de 450 m à l'intérieur du tissu urbain de Senon. Elle correspond à la « voie de l'Argonne » [161], qui se détache de la grande route Reims-Metz au niveau du hameau de Lochères à Aubréville pour aboutir sur le côté occidental de la place publique [43] de l'agglomération de Senon (fig. 81). Particulièrement bien visible sur tous types de relevés, la voirie semble se composer d'une chaussée carrossable centrale de cinq mètres de large environ, bordée par deux pistes laté-

rales de 7 à 8 m de large qui produisent systématiquement un signal de plus forte intensité que la bande roulante. Les grandes maisons qui bordent la voie au sud sont équipées d'un passage charretier axial [75], relié à la chaussée centrale par d'étroits chemins qui apparaissent eux aussi très nettement, en particulier sur les cartes de résistivité (fig. 82). Au nord, les bâtiments adoptent un plan différent, qui semble correspondre à des maisons profondes équipées d'une galerie de façade bordant la voie publique. On retrouve des configurations semblables dans les agglomérations routières de Dampierre-et-Flée et Saint-Moré en Bourgogne (Gaëtan 2014, p. 171-179 ; Nouvel *et al.* 2016, p. 288-291). Dans ce dernier groupement, la fouille a montré que les deux types d'accotements ne sont pas contemporains : les portiques de façade sont mis en place lors d'un réaménagement du quartier et condamnent les passages charretiers qui existaient auparavant (Nouvel *et al.* 2016, p. 291).



Figure 82 : interprétation fonctionnelle des vestiges de la voie VI

À Senon, une telle succession d'états pourrait expliquer que des chemins transversaux semblent également desservir le côté nord de la rue, alors qu'on ne distingue pas d'accès pour véhicule dans les plans des bâtiments qui s'y trouvent, mais ceci peut aussi tenir à un problème de lisibilité des données de télédétection.

45 axe V2

UE n°26320

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, LDR, PA, PG

Rappel historiographique : cet axe fait partie de la desserte occidentale de la ville, qui a très tôt été mise en évidence par les prospections aériennes, puis complétée par les prospections géophysiques et le LiDAR.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Carraire 2010, 2011 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Melier 2018

Description des vestiges : cet axe existait encore sous la forme d'un chemin rural jusqu'en 1994, date du dernier remembrement de la commune. Son origine antique ne fait pas de doute pour autant, puisqu'il structure tout un quartier de modestes maisons en bande au sud-ouest de la ville [77], puis se soude à l'angle de la place publique dans une configuration symétrique à celle observée pour la rue VI [44]. En revanche, l'image qu'on en a par les techniques de télédétection (fig. 83) est sans doute le résultat de multiples remaniements jusqu'à l'époque contemporaine et ses dimensions apparentes – 7 à 9 m de large – ne sont pas nécessairement représentatives de l'état antique. Les données aériennes et géophysiques ne livrent pas d'indice particulier sur l'architecture de la voie. Sa direction, reconnue sur plus

de 500 m, permet vraisemblablement de l'identifier comme la route qui menait à Verdun, même si la restitution de son parcours exact pose problème en dehors de l'agglomération en raison de la création de l'étang d'Amel au Moyen Âge central [155].

46 axe V3

UE n°26321

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : un petit segment de cet axe, en grande partie masqué par l'occupation actuelle, a été reconnu grâce aux prospections géophysiques réalisées en 2010-2011. Il a également été observé en coupe dans la Grande Rue lors du suivi archéologique des travaux d'assainissement du village en 2016.

Bibliographie : Carraire 2010, 2011 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : deux tronçons de la voie V3, totalisant 150 m seulement, sont cartographiés au nord-est de la ville antique (fig. 84). L'orientation de cet axe indique que son point de départ correspond probablement à l'angle nord-est de la place publique. Dans la trame urbaine globale, il semble être la contrepartie de la voie VI à l'est de l'axe de symétrie que forme la place publique. Dans le seul secteur où elle apparaît nettement, la voie mesure 5 m de large environ et sert d'appui à des constructions mal caractérisées qui se développent de part et d'autre de son tracé. Elle a aussi été observée dans un log à l'extrémité nord du réseau d'assainissement, mais la cote des travaux n'a permis d'observer que la surface de la chaussée (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 132). Après avoir fusionné avec la voie V12, elle sort au nord-est de l'agglomération, où l'on perd rapidement sa trace en raison des carrières modernes qui se trouvent dans ce secteur. La route réapparaît à environ 1500 m au nord-est sur les clichés aériens et le LiDAR, puis poursuit son parcours vers le nord en direction du Titelberg et de Virton [157-158].

47 axe V4

UE n°26322

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : FR

Rappel historiographique : cette voie située sous le village actuel a été repérée pour la première fois en 2016, lors du suivi archéologique des travaux d'assainissement de la commune.

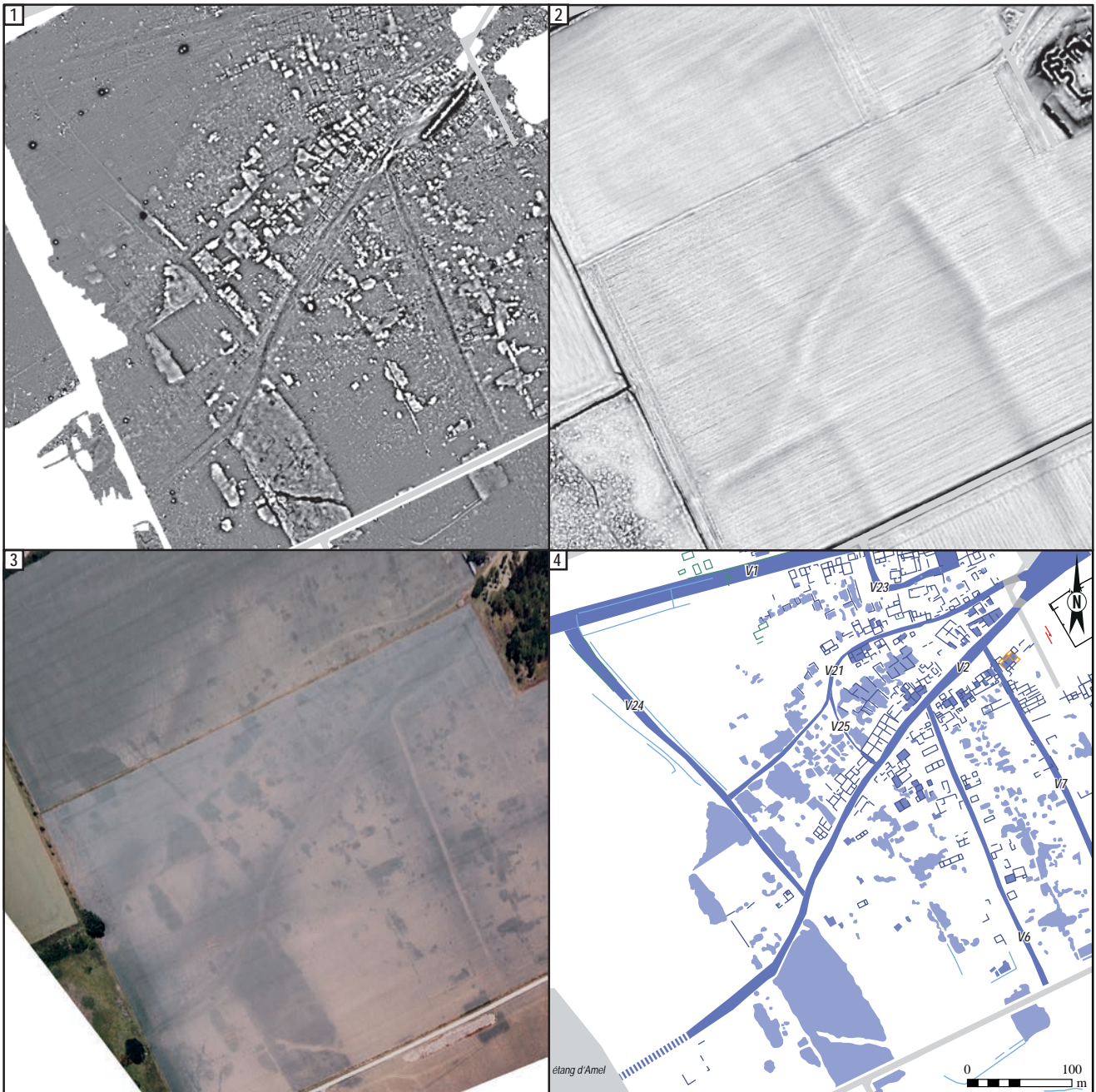


Figure 83 : organisation de la partie sud-ouest de l'agglomération de Senon. 1 - carte de gradient magnétique, 2 - LiDAR (SVF), 3 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 4 - plan des vestiges

Bibliographie : Gazenbeek et al. 2019

Description des vestiges : la voie V4 a été observée dans la ruelle des Bois, où elle mesure une quinzaine de mètres de large (fig. 84-85). Elle s'élargit en direction du sud-est, pour atteindre 18 m environ dans la Grande Rue. La chaussée comprend diverses recharges, pour une épaisseur de 30 à 50 cm environ selon les endroits. Dans son premier état, elle est limitée au nord par un fossé bordier de 1 m de large et 0,75 m de profondeur environ. Étant données leur largeur et leur orientation similaires, il fait peu de doute que ces deux segments de voirie, observés en coupe uniquement, appartiennent au même axe, dont le point de départ semble être l'angle sud-est de la place publique centrale. Il s'agit vraisemblablement de la voie menant à Trèves par Dalheim, attestée à la sortie du village de Senon [151].

48 axe V5

*UE n°*26323

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : FR

Rappel historiographique : comme le précédent, cet axe est exclusivement connu par les observations réalisées sous le village actuel lors des travaux d'assainissement de Senon.

Bibliographie : Gazenbeek et al. 2019

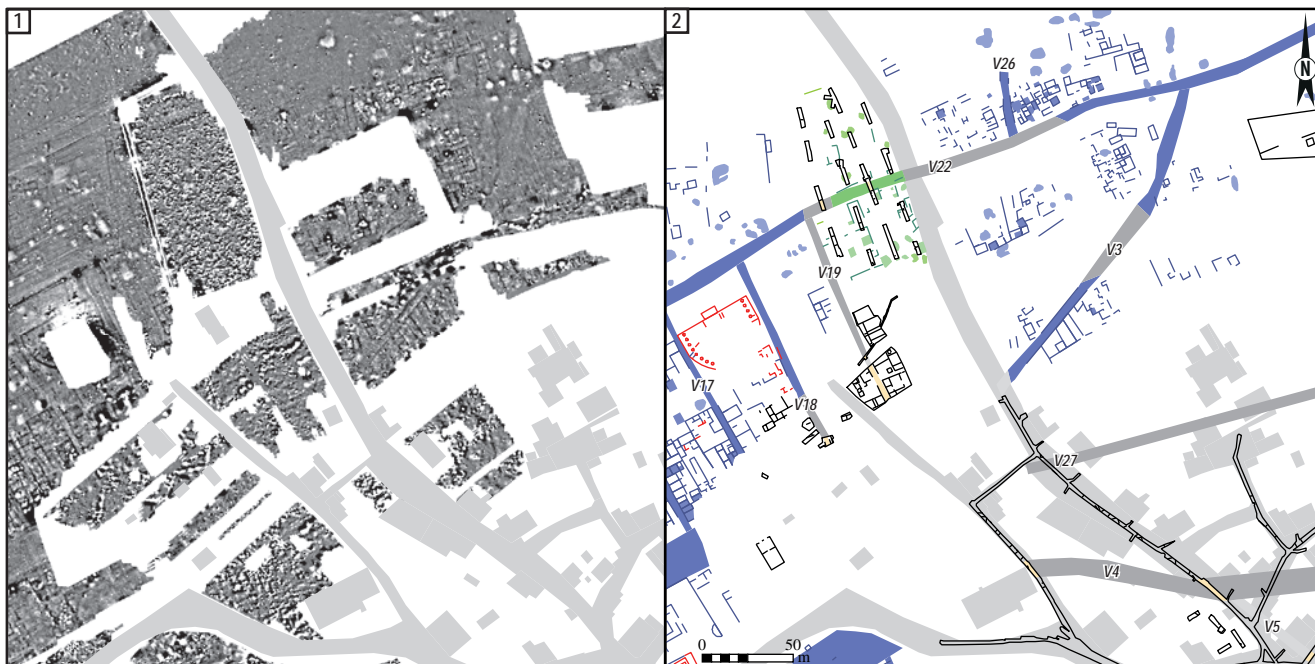


Figure 84 : organisation de la partie nord-est de l'agglomération de Senon. 1 - carte de gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

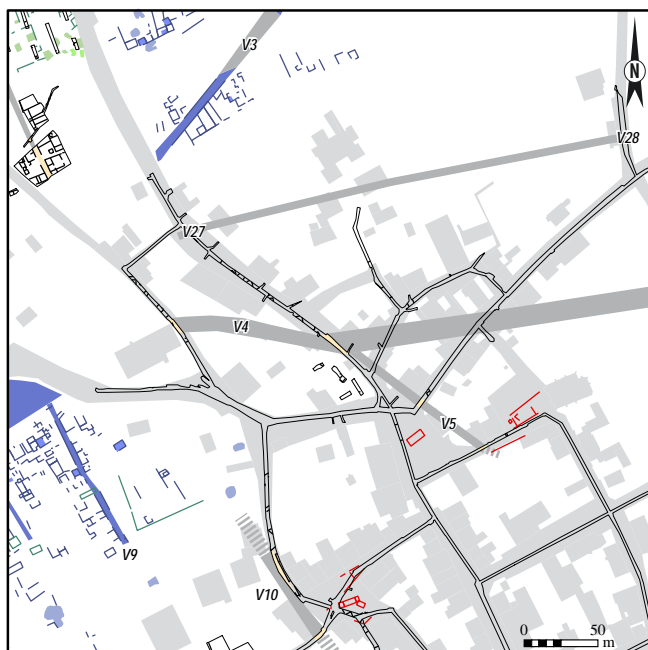


Figure 85 : organisation de la partie est de l'agglomération de Senon

Description des vestiges : la voie V5 a été recoupée par les tranchées du réseau d'assainissement dans la rue de la Poste et la rue de Gouraincourt (fig. 85-86). La bande de roulement mesure 6 à 6,5 m de large pour une quinzaine de centimètres d'épaisseur, dont une recharge au moins, et est limitée par un fossé bordier à l'est. Cet axe a été observé à 55 m au sud de la voie V4, mais son orientation et ses dimensions démontrent qu'il ne s'agit pas du même tracé. Il est probable, en revanche, qu'une jonction entre ces deux voies existe entre la rue de Gouraincourt et la Grande Rue. L'étude du réseau viaire régional indique qu'il pourrait s'agir de la voie Metz-Senon [154].



Figure 86 : vue en coupe de la voie V5 dans la rue de Gouraincourt (Gazenbeek et al. 2019, p. 165, fig. 185)

49 axe V6

UE n°26324

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : FR, PA, PG, LDR

Rappel historiographique : cet axe est apparu nettement dès les premières campagnes de prospections aériennes, au début des années 1990. Son tracé a ensuite été complété grâce aux prospections géophysiques et au relevé LiDAR. À Amel, où il se poursuit, il a fait l'objet d'un sondage programmé en 2017.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1996 ; Sarro 2008 ; Caraire 2010, 2011 ; Sztuka 2011b ; Ritz 2014 ; Ritz et al. 2015 ; Ritz, Bonaventure et al. 2017 ; Melier 2018



Figure 87 : voie V6 entre Senon et Amel. 1 - carte de gradient magnétique, 2 - LiDAR (SVF), 3 - plan des vestiges

Description des vestiges : la voie V6 se sépare de la route de Verdun à environ 175 m au sud-ouest de la place publique. Au niveau de ce carrefour, on distingue bien son emprise sur les relevés géophysiques, qui atteint 9,5 m de large environ, avec une chaussée centrale de 2,5 m environ (fig. 83). La voie se dirige ensuite au sud et structure un tissu urbain devenu assez lâche à la périphérie de la ville antique. Entre Senon et Amel, elle disparaît de tous les relevés (clichés aériens, prospections géophysiques et LiDAR) sur une distance de plus de 700 m, probablement en raison de l'érosion agricole (fig. 87). Elle réapparaît après cette lacune à l'entrée de l'agglomération d'Amel, où elle a été fouillée [88]. Les vestiges observés correspondent au dernier état de la voie, reconstruite sous forme de chemin creux au milieu du IV^e siècle. Cette réfection a détruit les états antérieurs, mais du mobilier lié au transport est présent dans des niveaux de la seconde moitié du I^{er} siècle en bord de voie, et tend donc à indiquer que la mise en place de cet axe intervient, au plus tard, à cette période. Son abandon est plus difficile à dater : on ne dispose que d'arguments indirects fournis par la chronologie générale du site d'Amel, qui ne livre pas de mobilier postérieur au troisième quart du IV^e siècle (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 58-59).

50 axes V7-V10

UE n°26325-26328

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rues

Chronologie : Antiquité

Sources : FR, PA, PG

Rappel historiographique : le secteur correspondant au quartier sud [74] est aujourd'hui occupé par une friche (le Bourge) et des prairies de fauche peu favorables à la détec-



tion aérienne, hormis son extrémité occidentale, en culture. Son réseau viaire est donc principalement documenté par les prospections géophysiques réalisées à partir de 2008. À l'est, ce quartier se prolonge jusque sous le village actuel, où une des rues a été repérée lors du suivi des travaux d'assainissement de la commune.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sarro 2008 ; Caraire 2010, 2011 ; Leder 2012 ; Sztuka 2011b ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : à l'est de la voie V6 vers Amel, les prospections font apparaître trois axes parallèles à cette dernière (V7-V9), qui structurent le bâti au sud de la place publique (fig. 88). Ce réseau est complété à l'est par la voie V10 observée dans la rue de l'Étang et le chemin de Lavaux lors des travaux d'assainissement du village. Cet axe se développe sur 9 m de large et une épaisseur de 30 à 45 cm, comprenant cinq recharges au moins. Les rues V7-V9 présentent apparemment des dimensions moins importantes, comprises

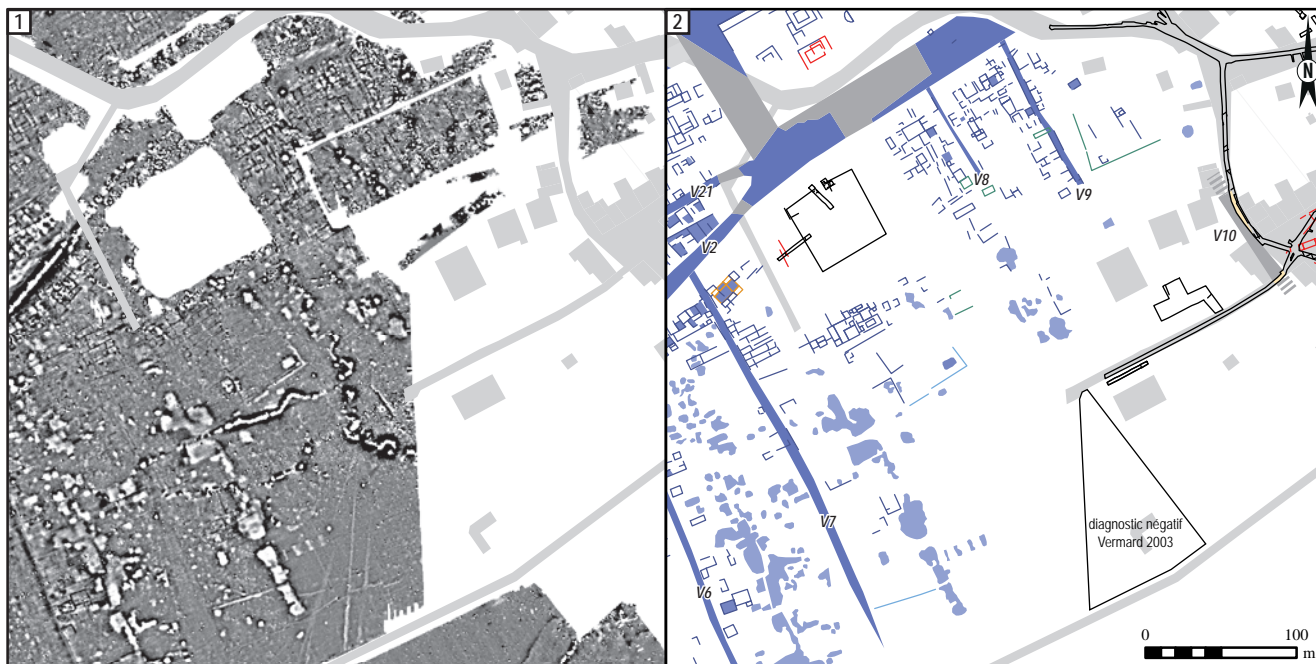


Figure 88 : organisation de la partie sud de l'agglomération de Senon. 1 - carte de gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

entre 3,5 et 5,5 m à en juger par la largeur des espaces réservés entre les murs gouttereaux des maisons profondes du quartier sud. La rue V7 est la seule à être reconnue sur toute sa longueur, soit 275 m environ. Comme V11 au nord, elle limite l'extension du quartier résidentiel sud vers l'ouest. Les rues V8-V10 semblent en revanche être des dessertes internes au quartier sud, dont le développement n'est pas aussi important : les prospections géophysiques et les opérations négatives réalisées au chemin de Lavaux (Vermard 2003 ; Sztuka 2011a, 2012 ; Gazenbeek *et al.* 2019) permettent de restituer pour ce quartier une profondeur similaire à celle du quartier nord, c'est-à-dire 120 m environ. L'espacement observé entre les rues V8, V9 et V10, ainsi que la comparaison avec la métrologie du quartier nord [53], indiquent que deux autres rues au moins ont dû exister entre V7 et V8. Ce quartier a fait l'objet d'importantes perturbations dès l'Antiquité avec la construction de la fortification du Bourge [71], puis à l'époque contemporaine avec les terrassements de la première guerre mondiale, qui peuvent expliquer les lacunes des relevés géophysiques.

51 axe V11

UE n°26329

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : LDR, PA, PG

Rappel historiographique : cet axe a été documenté par les prospections aériennes dès les années 1990, puis par les relevés géophysiques et LiDAR de 2008 à 2018.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010, 2011 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Melier 2018



Figure 89 : vue de la voie V12 lors du diagnostic de la Grande Rue (cliché : INRAP)

Description des vestiges : la rue V11 correspond à la « voie des Ardennes » [159]. Elle entre dans Senon par le nord, délimite à l'ouest les quartiers résidentiels, puis se soude à la voie principale V1 à une cinquantaine de mètres à l'ouest de la place publique. À son point d'aboutissement, où les relevés magnétiques sont les plus nets, elle mesure une dizaine de mètres de large (fig. 90).

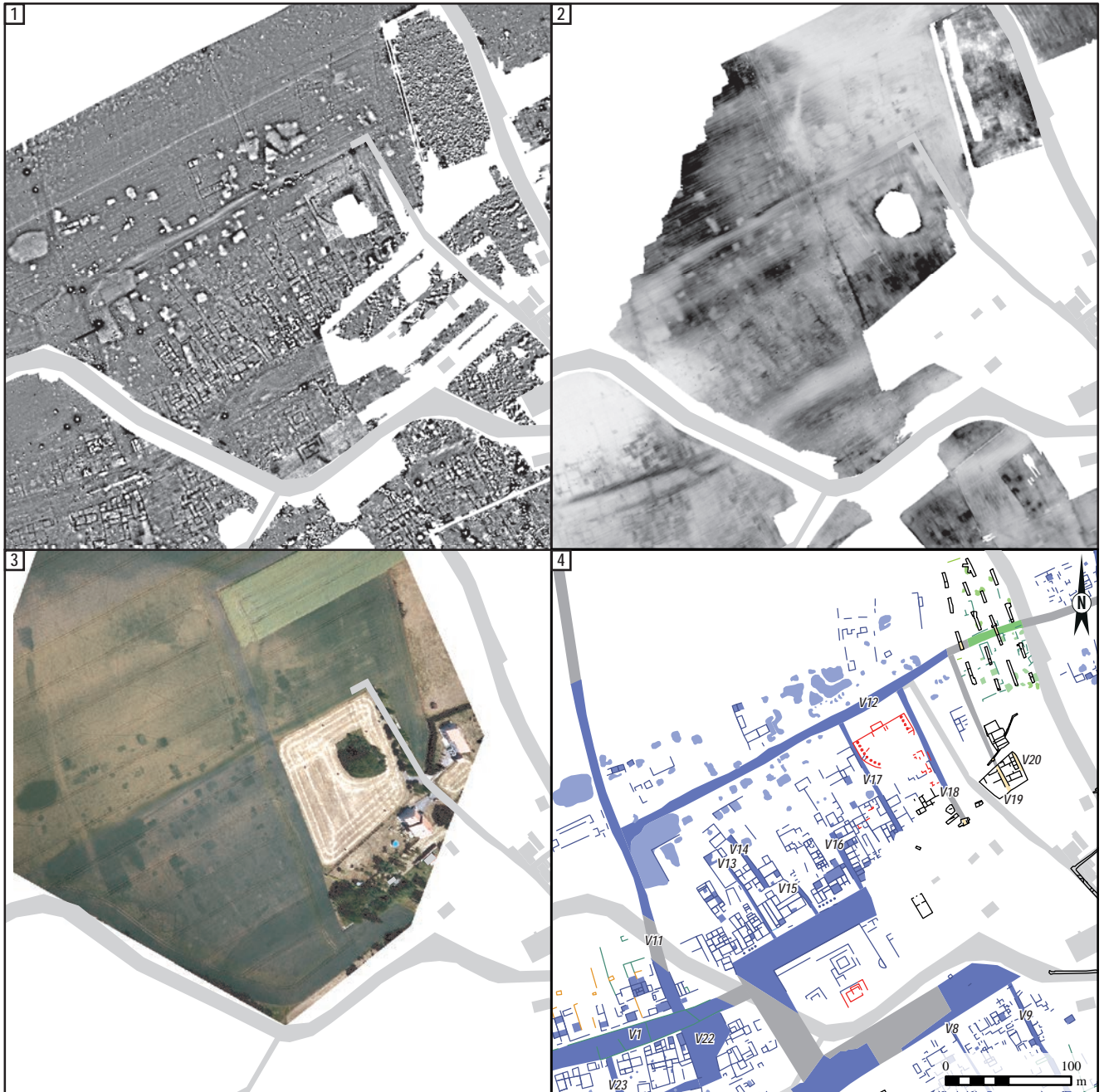


Figure 90 : organisation de la partie nord de l'agglomération. 1 - gradient magnétique, 2 - résistivité électrique, 3 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 4 - plan des vestiges

52 axe V12

UE n°26330

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rues

Chronologie : Antiquité

Sources : FR, LDR, PA, PG

Rappel historiographique : ce tracé a été repéré grâce aux prospections aériennes et géophysiques, avant d'être sondé en 2014 dans le cadre d'un diagnostic préventif.

Bibliographie : Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2011 ; Nayet 2014 ; Ritz 2014 ; Viller *et al.* 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Melier 2018

Description des vestiges : la rue V12 délimite l'ensemble du bâti au nord de l'agglomération : les données planimétriques comme les opérations préventives démontrent que les modes d'occupation changent au-delà de cette limite [81]. Au niveau du carrefour entre les voies V11 et V12, une anomalie zonale bien structurée, limitée par le parcellaire du quartier nord, présente un signal géophysique proche de celui de la voirie attenante (fig. 90). Il pourrait s'agir d'une aire de retournement ou d'une place de dépôt, peut-être liée aux activités artisanales et commerciales des quartiers nord [72, 73]. La voie V12 a été observée dans deux sondages lors d'un diagnostic préventif (fig. 89), mais n'a été fouillée ni sur toute sa largeur, ni sur toute son épaisseur (Viller *et al.* 2014). Dans les secteurs les plus lisibles, les cartes du gradient magnétique révèlent une bande de roulement centrale de 2,5 à 3 m de large, encadrée d'espaces de circulation piétonniers de même dimensions et de fossés bordiers.

53 axes V13-V20

UE n°26331-26338

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rues

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, FR, PA, PG

Rappel historiographique : les différentes méthodes d'investigation mises en œuvre depuis une dizaine d'années permettent de restituer les principaux caractères chronologiques et métrologiques de la trame viaire qui se développe au nord de la place publique, un des secteurs les mieux documentés de la ville antique. Les prospections magnétiques réalisées en 2011 font apparaître de manière très nette l'organisation urbaine, structurée par six axes parallèles (V13-V18) d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est (fig. 90). À l'est, les vestiges sont masqués par l'actuelle ruelle des Bois, mais plusieurs terrains ont été récemment bâtis dans ce secteur et ont fait l'objet d'interventions préventives. Deux axes supplémentaires (V19-V20) ont été repérés lors de ces recherches, qui fournissent des éléments chronologiques importants sur la mise en place du réseau viaire et les modalités de son évolution.

Bibliographie : Vermard *et al.* 2004, 2005 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2011 ; Ritz 2014 ; Viller *et al.* 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Gazenbeek *et al.* 2017

Description des vestiges : la voie V19, fouillée à deux reprises dans la ruelle des Bois (Vermard *et al.* 2005 ; Gazenbeek *et al.* 2017), est la mieux connue d'un point de vue chronologique et architectural. Elle se compose d'une succession de recharges totalisant une épaisseur d'un mètre environ, qui correspond à deux phases principales. La voie primitive, de 2,8 m de large pour 0,35 m d'épaisseur, a été aménagée dans le dernier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C. (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 15). À l'issue de la fouille de 2002, une datation du début du I^{er} siècle avait été proposée (Vermard *et al.* 2005, p. 22), mais celle-ci est manifestement trop précoce : la seconde fouille, plus approfondie, a montré que la voirie et les murs qui la bordent sont installés au-dessus de niveaux d'occupation datés du second tiers du I^{er} siècle [72]. Ces éléments chronologiques constituent le principal point de repère pour situer la mise en place de la trame urbaine au nord de la place publique. Lorsque le quartier est reconstruit au III^e siècle, la voie est élargie et recouvre les fondations de la phase précédente, avec une largeur de 3,7 m et un rehaussement de 30 à 50 cm (fig. 91-92). Son utilisation perdure jusqu'à la fin de l'occupation de ce quartier de l'agglomération, au milieu du IV^e siècle.

En 2004, des sondages avaient permis de repérer la voie dallée V18, qui se situe à 38 m à l'ouest de V19 (fig. 93-94). Les prospections magnétiques ont ensuite révélé quatre autres axes de même orientation à l'ouest de V18, présentant un espacement régulier de 35 à 38 m (un *actus*) (fig. 95). Ils sont limités au sud par la place publique et au nord par la voie V12, distantes de 120 m environ (3,5 *actus*). Il est clair que ce parcellaire résulte d'un lotissement programmé, utilisant un module de base d'un *actus*. Il y a tout lieu de penser

que cette métrologie et cette chronologie s'appliquent également au quartier situé au sud de la place, qui est moins bien documenté mais semble présenter la même organisation [50, 69].

Dans ce schéma, la ruelle V20, observée lors des fouilles de la ruelle des Bois à 14 m à l'est de la rue V19 (fig. 91, 95), semble correspondre à une subdivision de l'îlot d'un *actus*, séparant les deux maisons profondes qui y sont installées [72]. On observe la même organisation dans le quartier du nord, où la ruelle V14 limite deux parcelles de 12 à 14 m de large qui, additionnées à la largeur de la voirie, forment un îlot de 35 m de large [73]. Cette partition des îlots en deux bandes semble correspondre au parcellaire initial, qui a parfois été modifié ensuite par l'agrandissement des habitats : dans le quartier de la ruelle des Bois, l'axe V20 disparaît

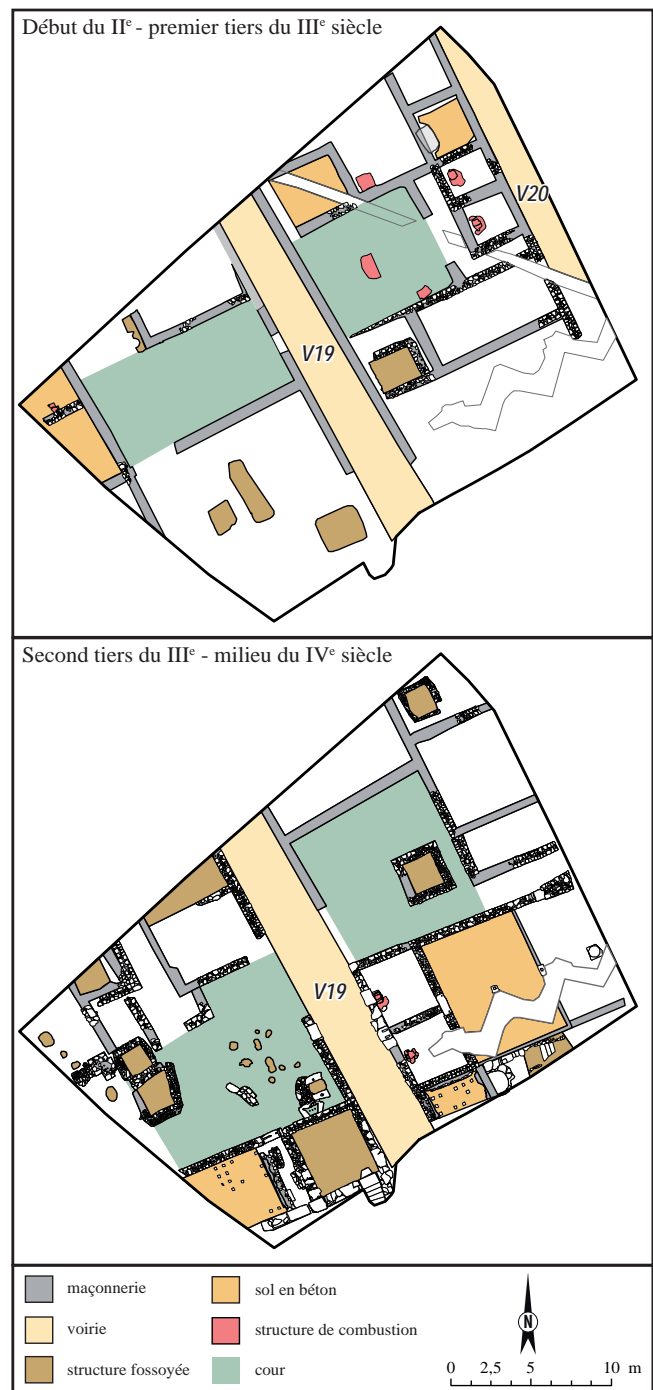


Figure 91 : évolution de la voirie dans le quartier de la ruelle des Bois



Figure 92 : vue de la voie V19 lors de la fouille de la ruelle des Bois (Gazenbeek et al. 2017, p. 48, fig. 21)



Figure 93 : vue de la voie V18 lors du diagnostic de la ruelle des Bois (Vermard et al. 2004, pl. 20)

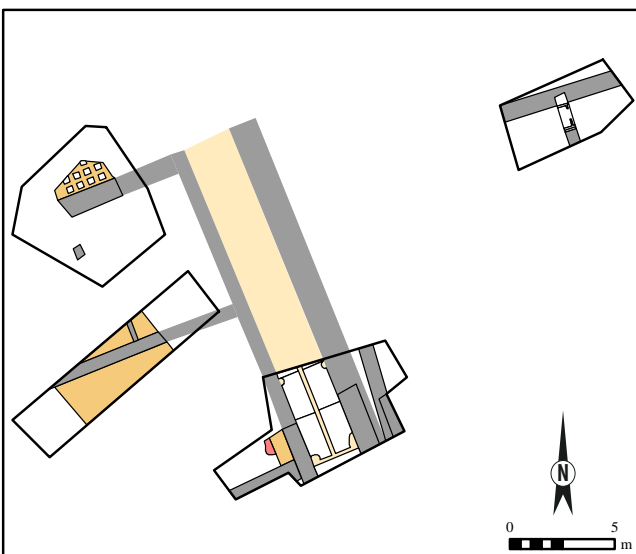


Figure 94 : plan de la voie V18 lors du diagnostic de la ruelle des Bois (d'après Vermard et al. 2004)

au profit d'une extension du bâti vers l'est lors du réaménagement du quartier au III^e siècle (fig. 91). La même impression se dégage à l'ouest, où la ruelle V14 semble avoir été supprimée par l'ajout d'un bâtiment qui ne respecte pas l'orientation du parcellaire initial (fig. 95).

La voie V18, dégagée lors d'un diagnostic (Vermard *et al.* 2004), se distingue des autres rues connues par son architecture monumentale : il s'agit d'une allée construite par juxtaposition de grandes dalles calcaires de 2 m de long pour 1 m de large, disposées dans le sens de la longueur (fig. 93-94). Non jointives au centre de la chaussée, les paires de dalles délimitent une rigole de 15 cm de large et 36 cm de profondeur, qui était certainement fermée par des planches de bois à en juger par la présence d'une feuillure sur le bord intérieur des dalles. La dernière dalle au sud, disposée dans le sens de la largeur, marque l'interruption du tracé aérien de cette canalisation, qui se poursuivrait pour alimenter un aménagement hydraulique situé plus au sud, peut-être une fontaine monumentale selon le fouilleur (Vermard *et al.* 2004, p. 12-13). Le côté extérieur des dalles était muni d'encoches approximativement semi-circulaires, qui pourraient avoir été destinées à recevoir des chasses-routes ou des aménagements décoratifs tels que de petites colonnes ou des statues. Ces restitutions sont hypothétiques, mais les prospections géophysiques ont confirmé que l'architecture monumentale de cette chaussée est liée à la proximité des équipements collectifs, comme le pensait le fouilleur (Vermard *et al.* 2004, p. 20) : elle délimite à l'est l'îlot des thermes et du théâtre, et aboutit selon toute vraisemblance sur la place publique au sud ; autant

d'aménagements dont on ignorait l'existence lorsque la voie a été sondée en 2004. Il est possible que la voie V17 présente la même architecture, puisqu'elle délimite à l'ouest le même îlot monumental ; ses dimensions apparentes sur l'imagerie géophysique sont en tout cas semblables à celle de la voie V18.

Les deux îlots monumentalisés [61-63] sont les seuls qui dérogent au module d'un *actus* au nord de la place publique : les voies V16-V18 présentent un espacement de 46 m environ, soit une dizaine de mètres de plus que les autres voies des quartiers nord. En comptant la voirie qui les dessert, ces deux îlots présentent une largeur cumulée de 105 m environ. Cet espace correspondait peut-être initialement à trois bandes d'un *actus* de large, fusionnées et divisées en deux pour former deux îlots d'un *actus* et demi de large (fig. 95). Quoiqu'il en soit, cette métrologie irrégulière tend à indiquer que la monumentalisation de ces deux îlots est postérieure à la mise en place du parcellaire, ce qui ressort également de l'orientation des édifices publics, dictée par celle de la voirie.



Figure 95 : métrologie des quartiers nord

54 axe V21

UE n°26339

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : cet axe de l'ouest de la ville a d'abord été révélé par les prospections aériennes dans les années 1990, puis par les prospections géophysiques en 2008 et 2010.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Sztuka 2011b ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015

Description des vestiges : cette petite rue de 4,5 m de large environ, au tracé sinueux, se développe sur une longueur de 370 m entre l'angle sud-ouest de la place publique et la voie V23 (fig. 81, 83). Quelques modestes constructions se répartissent le long de son tracé [76] et, peut-être, des carrières de calcaire [87].

55 axe V22

UE n°26340

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : à une trentaine de mètres à l'ouest de la place publique, les prospections géophysiques conduites en 2008 et 2010 ont révélé une zone dégagée qui s'apparente à un espace de circulation.

Bibliographie : Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Ritz 2014

Description des vestiges : avec 80 m de long pour une largeur maximale de 35 m, cet espace libre s'apparente plus à une placette qu'à une rue (fig. 81). Elle semble assurer une liaison nord/sud entre les voies V1, V21, V25 et V2. Au sud, le passage se resserre jusqu'à une largeur de 20 m, puis semble barré par des constructions. Il est difficile de déterminer si cet espace correspond à l'extrémité occidentale de la place publique, occupée par des bâtiments dont on ignore la fonction (des temples ? [64]), ou s'il s'agit d'un espace de circulation distinct qui aurait été désaffecté suite à une extension du bâti. L'analyse du parcellaire plaide plutôt pour la seconde solution : l'angle nord-ouest de la place publique,

bien visible, semble être un tracé régulateur d'origine. En tout état de cause, le large dégagement visible dans la partie nord de V22 indique sans ambiguïté qu'un espace de circulation a existé à cet endroit.

56 axe V23

UE n°26343

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : les prospections aériennes et géophysiques révèlent une interruption du bâti qui signale la présence d'un chemin de traverse entre les voies V1 et V22.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010

Description des vestiges : la chaussée elle-même n'apparaît pas vraiment, mais on distingue clairement un espace libre de 15 m à 30 m de large selon les endroits, qui contourne un îlot urbain du quartier nord-ouest (fig. 81). Il assure une connexion entre les voies V1 et V22 et fait partie, avec les voies V21, V22, V24 et V25, d'un réseau assez dense d'axes de second ordre desservant la partie occidentale de l'agglomération.

57 axe V24

UE n°26341

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : les traces de ce chemin ont été révélées par les couvertures aériennes et géophysiques successives réalisées entre 1993 et 2010.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Sztuka 2011b ; Ritz 2014

Description : à la limite occidentale de la ville, des anomalies linéaires parallèles signalent un chemin de traverse entre les voies principales V1 et V2 (fig. 83). L'origine de ces anomalies est difficile à caractériser, car les mêmes tracés semblent être associés à des signaux inversés, résistants/négatifs/clairs dans la partie sud et conducteurs/positifs/sombres dans la partie nord. Ce contraste pourrait toutefois s'expliquer par la présence de structures fossoyées et maçonnées parallèles, telles que des fossés bordiers et des accotements construits (murets, trottoirs, caniveaux, etc.). Sur les cartes de gradient magnétique, il semble en tout cas assez clair que ces structures sont connectées à l'axe V1 au nord.

58 axe V25

UE n°26347

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : les prospections aériennes et géophysiques révèlent un petit chemin assurant une connexion transversale entre les voies V2 et V21.

Bibliographie : Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Sztuka 2011b

Description des vestiges : ce chemin est surtout visible au niveau de sa connexion avec la voie V2, où il forme un *ambitus* d'environ 3 m de large entre deux habitations du quartier sud-ouest (fig. 81). On le détecte mieux sur les relevés électriques et les photos aériennes que sur les cartes de gradient magnétique dans sa partie nord, où il se raccorde à la voie V21.

59 axe V26

UE n°26342

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : les prospections magnétiques ont révélé en 2010 une petite rue desservant la périphérie nord-est de l'agglomération antique.

Bibliographie : Caraire 2010

Description des vestiges : cette petite rue, dont l'identification est assurée par un espace réservé de 4,5 m entre des constructions maçonnées, se développe sur une trentaine de mètres de long seulement, perpendiculairement à la voie V12 (fig. 84). Elle semble assurer la desserte d'un quartier situé à la périphérie nord-est de la ville, dont l'organisation et les fonctions sont encore mal comprises [81]. Il n'est pas exclu que cette rue se prolonge en direction du sud, pour assurer la connexion entre les voies V3 et V12, mais les cartes de gradient magnétique, assez bruitées dans ce secteur, ne permettent pas de s'en assurer.

60 axe V27

UE n°26346

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : FR

Rappel historiographique : en 2016, le suivi des travaux d'assainissement de la commune a permis d'observer un tronçon de voie antique inconnu par ailleurs dans la partie nord de la Grande Rue.

Bibliographie : Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : la voirie apparaît à environ 120 cm sous le niveau de sol actuel et se développe sur une épaisseur d'une quarantaine de centimètres, directement au-dessus des limons de décarbonatation qui coiffent le substrat rocheux. La chaussée mesure 1,1 m à 1,35 m de large seulement et présente une orientation est-nord-est/ouest-sud-ouest (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 132). Si l'on se réfère à l'organisation de la partie occidentale de la ville, cette voie pourrait correspondre à un axe secondaire desservant les quartiers orientaux compris entre les voies V3 et V4, de la même manière que la voie V21 à l'ouest (fig. 84-85). Selon ce schéma, il est probable que les tronçons de voie V27 et V28 appartiennent au même axe, mais les observations dans le village sont trop ponctuelles pour s'en assurer. Le segment V27 n'est pas daté avec précision, mais il est stratigraphiquement associé à la phase d'occupation romaine (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 125).

61 axe V28

UE n°26345

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : FR

Rappel historiographique : en 2016, le suivi des travaux d'assainissement de la commune a permis d'observer un tronçon de voie antique inconnu par ailleurs au chemin de Vaudoncourt.

Bibliographie : Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : la voirie a été repérée à 1,15 m de profondeur et se compose d'une succession de plusieurs lits de cailloutis calcaires d'une épaisseur totale de 0,25 m environ. Comme V27, elle est installée directement au-dessus des limons de décarbonation rouges qui surmontent la roche en place (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 173-174). Ces niveaux ont livré un petit lot de céramiques (NR : 24) qui semble renvoyer à une occupation du I^{er} siècle (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 385). La chaussée présente une largeur de 6 m environ,

nettement plus importante que celle du segment V27, mais se situe au même niveau stratigraphique et obéit à une orientation comparable (fig. 84-85). Il s'agit sans doute de deux tronçons d'un même axe, partageant en deux le quartier est de la même manière que V21 dans la partie occidentale de l'agglomération. Les fenêtres d'observation dans le village actuel sont toutefois trop restreintes pour s'en assurer.

62 axe V29

UE n°26344

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : FR

Rappel historiographique : en 2016, le suivi des travaux d'assainissement de la commune a permis d'observer un tronçon de voie antique inconnu par ailleurs à l'extrémité sud de la Grande Rue.

Bibliographie : Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : la chaussée se compose de quatre niveaux de sable et de graviers d'une épaisseur totale d'une quarantaine de centimètres. Elle est installée directement sur le substrat de calcaire en plaquettes, qui apparaît à 0,95 m sous le niveau de la rue actuelle. Le tronçon observé, d'orientation est-nord-est/ouest-sud-ouest, semble fermer le triangle formé par les voies V5 et V10 (fig. 96). Peu de vestiges antiques ont été repérés autour de cette voie, qui semble marquer la limite méridionale de l'occupation dans ce secteur. Elle est néanmoins bordée par une cave romaine isolée [80] qui atteste sa datation (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 138-145).



Figure 96 : organisation de la partie sud-est de l'agglomération de Senon

1.2. Équipements collectifs



Figure 97 : carte des UE pour la période antique à Senon

63 le sanctuaire central

UE n°26345, 26346

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : sanctuaire

Chronologie : Antiquité

Sources : DF, FA, PA, PG, PP

Rappel historiographique : les prospections magnétiques de 2011 ont révélé avec une grande netteté la présence d'un sanctuaire comprenant au moins trois temples à plan centré sur la place centrale de la ville. Le réexamen des données issues des fouilles de 1917 a permis d'établir que le monument rectangulaire identifié comme la curie de la ville par F. Drexel se trouvait également sur la place publique, et qu'il s'agit vraisemblablement d'un temple hybride. Les découvertes isolées de mobilier lapidaire permettent d'envisager la présence de Vulcain parmi les divinités honorées dans ce sanctuaire.

Bibliographie : Drexel 1918 ; Chenet 1922 ; Espérandieu 1925, IX, 7247 ; Toussaint 1928, 1934, 1946 ; Bucher 1999 ; Mourot 2001 ; Caraire 2011 ; Leder 2012 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2018

Description des vestiges : le sanctuaire repéré grâce aux prospections géophysiques comprend au moins trois temples à plan centré, intégrés à un péribole de 77 m de long pour une quarantaine de mètres de large au moins (fig. 98). La façade nord du péribole est flanquée d'une galerie de 4,5 m de large. Une structure absidiale de 6,5 m de diamètre est bien visible contre le mur oriental du péribole, côté intérieur. Les trois temples présentent un plan centré, de forme parfaitement carrée pour le temple nord, rectangulaire pour le temple sud et incertaine pour le temple ouest. Leurs dimensions sont très proches, avec une galerie dont le plus grand côté est compris entre 15,5 et 21 m.

Le temple sud a de toute évidence connu plusieurs états architecturaux : les prospections géoradar montrent distinctement une superposition de deux bâtiments rectangulaires, qui semble traduire une reconstruction de la *cella*. C'est peut-être aussi le cas du temple nord, où l'on distingue non pas deux, mais trois structures carrées concentriques. Le dernier mur à l'extérieur pourrait correspondre à un autre état de la galerie, mais aussi à un petit enclos entourant le temple, selon un schéma fréquent dans les enceintes à édifices multiples. L'entrée se trouvait en tout cas à l'est, où l'on distingue bien les traces du dispositif d'accès.

Le géoréférencement du plan des fouilles allemandes indique que le monument rectangulaire exploré en 1917, identifié comme la curie de la ville par F. Drexel, se trouvait également sur la place publique, à une cinquantaine de mètres à l'ouest du sanctuaire qui vient d'être décrit.



Figure 98 : sanctuaire central. 1 - gradient magnétique, 2 - géoradar (100-110 cm), 3 - plan des vestiges



Figure 99 : vue de la « curie » en cours de fouille (d'après Drexel 1918, pl. I)

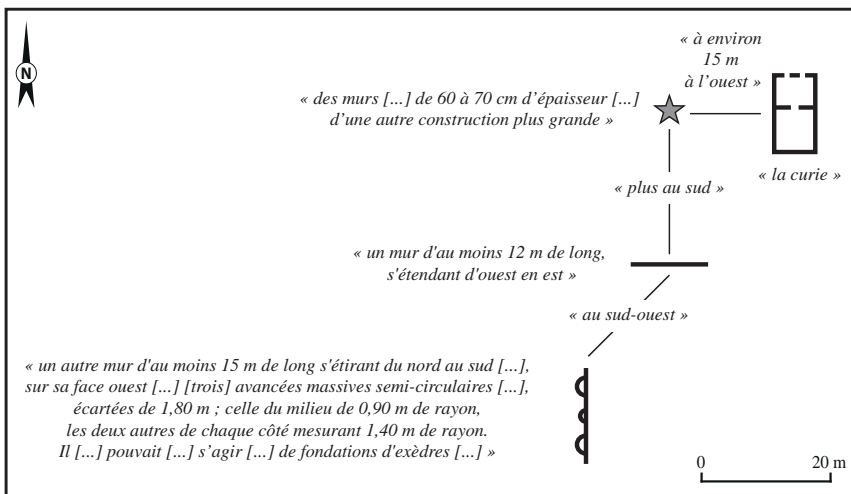


Figure 100 : plan de la « zone des bâtiments officiels » d'après les indications écrites de F. Drexel (1918, p. 18), à comparer aux cartes de prospection géophysique (fig. 98)

La position de la « curie » reste néanmoins approximative : le plan de l'édifice n'a pas pu être rapproché des anomalies visibles sur les relevés géophysiques, car les prospections sont trop morcelées et trop bruitées dans ce secteur, notamment en raison de perturbations contemporaines. Une structure rectangulaire située à 12 m à l'ouest du sanctuaire pourrait correspondre à la « curie », mais la tranchée qui la traverse – bien visible sur les relevés magnétiques – ne suit pas la même orientation que celle qui est visible sur les clichés de la fouille de 1917 (fig. 99). Il faut donc se contenter de cette approximation, mais la marge d'erreur est limitée dans la mesure où l'on sait que la « curie » se trouve entre la fortification du Bourge [71] et les thermes [66], dont la localisation est connue avec une meilleure précision (Ritz *et al.* 2015, p. 25-35 ; Ritz *et al.* 2018, p. 61-63). Par ailleurs, la position restituée de la « curie » correspond bien aux indications de F. Drexel sur l'environnement de l'édifice : il a observé à l'ouest et au sud-ouest de la « curie » plusieurs autres constructions, dont un mur d'orientation nord-sud flanqué de trois exèdres semi circulaires sur la façade ouest, qui correspond de toute évidence au mur de péribole du sanctuaire (fig. 100).

L'édifice se présentait comme un bâtiment rectangulaire de 10,2 m x 18 m, dont le mur extérieur était composé de blocs de 70 à 80 cm d'épaisseur, conservés sur une à deux assises. Le sommet de la seconde assise correspond au niveau de sol antique, à en juger par la hauteur des lambeaux de béton observés à l'intérieur du bâtiment et de la dalle de seuil trouvée au niveau de l'accès nord (fig. 101). Même si rien n'en subsistait, les matériaux présents dans les niveaux de démolition indiquent que les élévations étaient construites en petit appareil et couvertes de tuiles. Un mur de refend divisait l'espace intérieur en deux pièces (de 8,5 m x 6,25 m et 8,5 m x 10,3 m), qui communiquaient grâce à une porte de 1,35 m de large. La plus grande salle, au sud, possède un sol en béton de tuileau qui a permis de déduire les dimensions de la pièce, le mur extérieur ayant été récupéré dans toute la partie sud de l'édifice. De nombreux fragments de briques de placage présentant des marques d'accroche ondules ont été découverts, mais il est difficile de savoir comment étaient mis en œuvre ces matériaux (Nauleau 2013, p. 25-27). Au nord, le mur pignon est percé de deux grandes portes de 2,5 m de large, attestées par la présence de mortaises destinées à recevoir des montants en bois sur les blocs situés de part et d'autre des baies.

L'identification de l'édifice comme la curie de la ville antique ne peut plus être admise sur la base d'une simple analogie formelle, qui resterait d'ailleurs à argumenter sérieusement. Surtout, elle impliquerait l'existence d'un *ordo* à Senon – puisque le terme est clairement entendu au sens administratif³ –, donc de fonctions politiques autonomes dans cette agglomération du territoire, ce qui est indéfendable en l'absence de preuve épigraphique et de surcroît incompatible avec le fonctionnement des cités tel que permet de le restituer l'état des connaissances actuel sur le droit municipal romain (Raepsaet-Charlier et Raepsaet 2011, p. 651-652, n. 62 ; Raepsaet-Charlier 2013, p. 176-177). Cela ne remet pas en cause l'identification de l'édifice comme un monument à caractère public, qui est probable au regard de l'emploi de grand appareil, de la monumentalité du dispositif d'accès et, surtout, de son implantation topographique, que F. Drexel (1918, p. 18) qualifiait déjà de « zone des monuments publics » (Drexel 1918, p. 18, 22). L'archéologue allemand avait également envisagé l'hypothèse d'un temple classique, finalement rejetée en raison de l'absence de colonnade en façade (Drexel 1918, p. 18). Cette solution apparaît pourtant très plausible, à la fois au regard de l'environnement monumental et du

3. « *Rathaus* » (Drexel 1918, p. 17) exclut toute confusion avec l'institution religieuse également nommée « *curia* » et attestée en Belgique, qui n'a rien à voir avec l'*ordo decurionum* (Raepsaet-Charlier et Raepsaet 2011, p. 651-652).

plan de l'édifice, tout à fait comparable au temple hybride du Mont-Dore, par exemple (Mitton 2006, p. 15). Il ne faut pas complètement écarter d'autres possibilités pour autant, comme un édifice collégial par exemple, souvent situé sur la place publique dans les agglomérations secondaires (Petit et Santoro 2016, p. 273).

En dehors de ces aspects planimétriques, on ne sait que peu de choses des lieux de culte de la place publique de Senon. Les structures semblent globalement assez arasées, à en juger par les observations réalisées en 1917 et les résultats de la prospection géoradar effectuée au niveau du temple sud, dont les vestiges commencent à apparaître à une profondeur de 70 cm, pour disparaître dès 150 cm. On ignore presque tout de la chronologie des aménagements, qui n'est absolument pas abordée par F. Drexel. Les prospections pédestres anciennes ne sont d'aucun secours pour affiner la datation de cet ensemble monumental : le matériel, mal localisé, comprend des éléments datables de l'époque augustéenne au IV^e siècle (Ritz *et al.* 2015, p. 43-48). On sait néanmoins que la création de la place publique, en tant qu'espace de circulation, intervient au plus tard à la fin du I^{er} siècle [43], mais cette chronologie ne s'applique pas nécessairement aux temples. Quant à leur destruction, il y a tout lieu de penser qu'elle intervient avant la fin du III^e siècle, puisque le lapidaire architectonique réemployé dans la fortification du Bourge [71] provient certainement en partie des temples de la place publique, qui sont les monuments les plus proches, à moins de 100 m au nord.

Un fragment de bas-relief a été fortuitement découvert dans un verger situé au niveau de la place publique à la fin des années 1960 (Billoret 1970, p. 292-294 ; Bucher 1999, p. 29). La sculpture figure la tête d'une divinité barbue au visage carré et aux traits proéminents, qui pourrait provenir de la frise du fronton d'un monument funéraire ou d'un temple. Elle a été comparée à un « masque d'un dieu fluvial barbu » (Bucher 1999, p. 57) conservé au musée de Luxembourg et provenant du monument funéraire de Lellig (Wilhelm 1974, p. 32 et 154, n°182), mais des rapprochements plus convaincants existent [84].

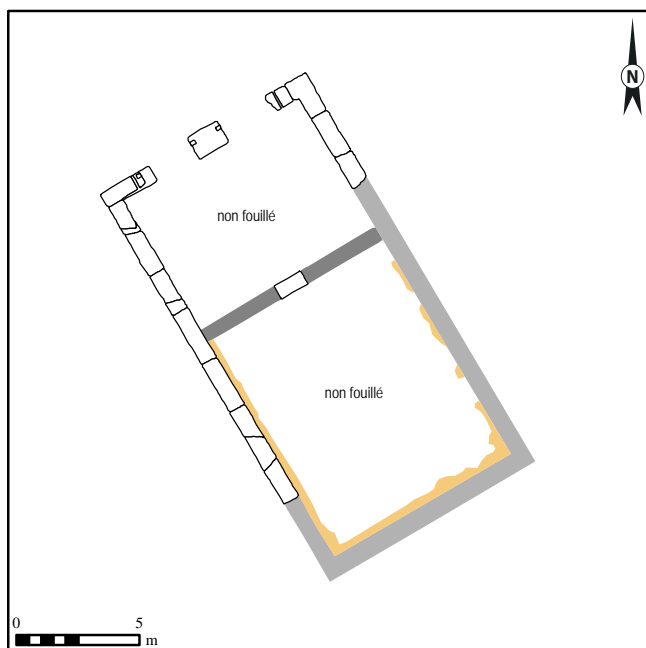


Figure 101 : plan actualisé de la « curie » (d'après Drexel 1918, pl. 17, fig. 2)



Figure 102 : autel à Vulcain (cliché : musée de la Princerie à Verdun)

Pour F. Drexel, ce sont également des temples que proviendraient les sculptures découvertes au XIX^e siècle dans les niveaux de démolition surmontant les thermes [66], mais leur caractère religieux n'exclut pas qu'elles aient fait partie de la décoration d'un édifice balnéaire (Aupert 1991, p. 190-192 ; Vurpillot 2016, p. 421-423). C'est aussi à proximité de la « curie » qu'a été découvert un fragment d'autel dédié à Vulcain (Drexel 1918, p. 16, 22, pl. XVIIa ; Espérandieu 1925, IX, n°7247), et non dans la fortification du Bourge comme on le lit souvent (Toussaint 1928, p. 214 ; Bucher 1999, p. 53-54 ; Mourot 2001, p. 509). Il s'agit du seul indice sérieux concernant les divinités honorées sur la place publique de Senon (fig. 102).

64 un autre groupe de temples à l'ouest de la place publique (?)

UE n°26347

Thème(s) : équipements collectifs (?)

Vestige(s) : temples (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : les prospections géophysiques, surtout les relevés magnétiques, ont révélé un petit groupe de constructions à l'ouest de la place publique, qui pourraient correspondre à des temples.

Bibliographie : Sarro 2008 ; Caraire 2010

Description des vestiges : entre la place publique [43] et l'espace de circulation V22 [55], des constructions mal caractérisées se développent sur une surface de 60 m de long pour 35 m de large environ (fig. 98). La lecture des plans apparaissant sur les relevés magnétiques est compliquée, peut-être en raison de successions d'états non contemporains, mais on distingue tout de même plusieurs plans centrés quadrangulaires qui pourraient évoquer des temples dans ce contexte topographique.

65 une construction monumentale non identifiée

UE n°26348

Thème(s) : équipements collectifs (?)

Vestige(s) : indéterminé

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : les prospections aériennes et géophysiques ont révélé un grand bâtiment rectangulaire bordant la voie V11. Son plan et ses dimensions évoquent une architecture monumentale, mais sa fonction exacte n'est pas connue.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Leder 2012

Description des vestiges : à l'angle nord-ouest de la place publique, entre la voie V11 [51] et le quartier résidentiel nord [73], les prospections géophysiques et aériennes ont révélé une grande construction rectangulaire de 35 m x 38 m environ (**fig. 103**). Elle pourrait être flanquée d'une galerie sur sa façade orientale. Dans l'angle sud-ouest, deux pièces rectangulaires produisent des anomalies dipolaires qui marquent sans doute la présence d'un sous-sol, d'un sol construit ou d'un hypocauste. Ce plan, très incomplet en raison du passage de la route actuelle, n'autorise aucune identification assurée, mais la forme et les dimensions de ce bâtiment le distinguent *a priori* de tous les types d'habitats connus à Senon. Il pourrait aussi bien s'agir d'une infrastructure économique (entrepôt, établissement d'accueil) que d'un équipement collectif à caractère public (thermes) ou privé (lieu de réunion d'une association professionnelle ou culturelle), sans bien sûr épuiser toutes les hypothèses d'interprétation possibles.

66 les thermes

UE n°26349

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : thermes

Chronologie : Antiquité

Sources : FA, FR, PG

Rappel historiographique : des thermes publics ont été fouillés à deux reprises à Senon, entre 1847 et 1850 puis en 1917, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse du même établissement, seule la localisation de la seconde intervention étant connue. Il fait moins de doute, en revanche, que les installations observées en 2004 dans le cadre d'un diagnostic préventif se confondent avec les thermes dégagés en 1917.

Bibliographie : Marseaux s.d., I ; Clercx 1847 ; Vielliard 1852 ; Liénard 1885 ; Espérandieu 1915, VI ; Chenet 1922 ; Toussaint 1928, 1934, 1946 ; Euskirchen 1993 ; Bucher 1999 ; Mourot 2001 ; Vermard *et al.* 2004 ; Caraire 2011 ; Leder 2013 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : la découverte fortuite, puis l'exploration des thermes de Senon à la suite d'un défrichement conduit au nord du village en 1847 a donné lieu à trois comptes rendus (Clercx 1847 ; Vielliard 1852 ; Liénard 1885, p. 59-62). La description la plus complète des vestiges (Liénard 1885, p. 59-62) fait état d'une pièce rectangulaire centrale de 6,6 m de large, pavée de dalles en calcaire oolithique fin et équipée de bancs et de bassins individuels maçonnés contre les murs. Elle était flanquée d'une petite exèdre carrée, comprenant également un bassin en briques. Cet ensemble, qui repose sur le même hypocauste, est identifié comme un *sudatorium* par F. Liénard (1885, p. 60), mais il semble que cette pièce chaude réunissait le bain et l'étuve ; il s'agit donc d'un *caldarium*, au sens de salle chaude générique, affectée à la fois à la sudation et à l'immersion-aspersion (Rebuffat 1991, p. 2).



Figure 103 : construction monumentale au nord-ouest de la place publique. 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

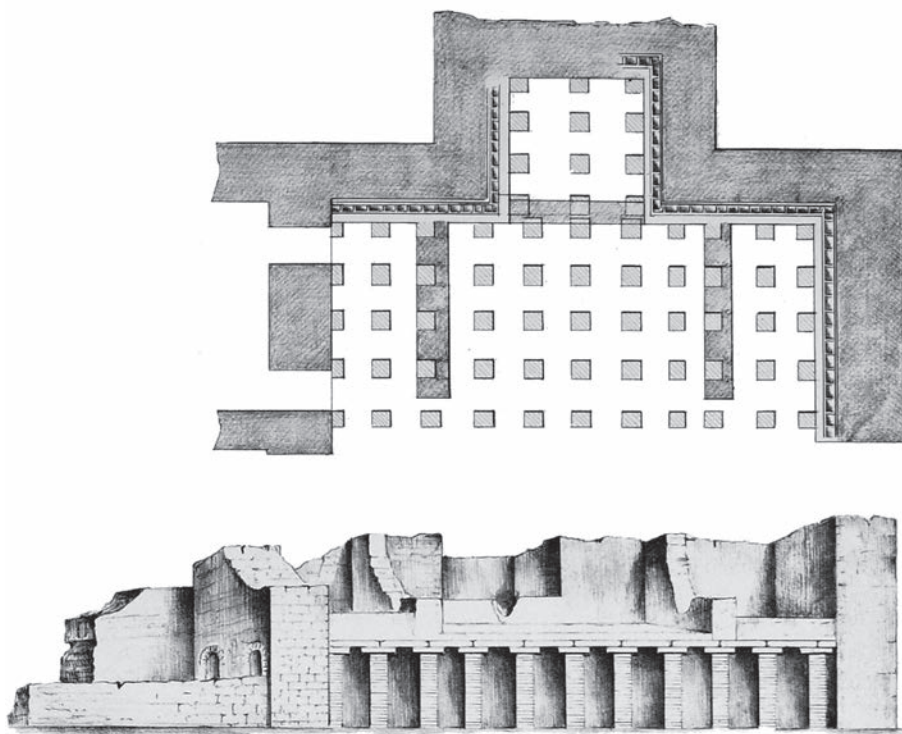


Figure 104 : les thermes fouillés en 1847-1850 (d'après Liénard 1885, pl. III, n°2-3)

Le bâtiment se poursuit sur la gauche (*sic*), avec une pièce non chauffée dont les dimensions complètes n'ont pas pu être constatées. Il s'agirait d'un *vestiarium* ou d'un *frigidarium* selon F. Liénard (1885, p. 60), mais il est clair que cet espace était à l'origine une pièce de service d'après la gravure des vestiges : la salle en question, surbaissée par rapport à l'espace chauffé, est séparée de ce dernier par un mur dans lequel sont percées deux « portes cintrées », manifestement des conduits de chauffe communiquant avec le *præfurnium* (fig. 104). Ces ouvertures ont ultérieurement été bouchées par une maçonnerie grossière, qui signale une reconfiguration fonctionnelle des espaces. On ignore à quelle période a été construit l'édifice, mais des monnaies de « Gallien, de Constantin et de ses fils » (Vielliard 1852, p. 372 ; Liénard 1885, p. 61) ont été découvertes dans le comblement des espaces intérieurs et tendent à indiquer que la destruction de l'édifice n'est pas antérieure au second quart du IV^e siècle. Elle semble avoir été précédée de récupérations de matériaux, à en juger par les saignées pratiquées dans les murs de la grande salle pour procéder à l'enlèvement des canalisations métalliques. Les niveaux de démolition surmontant l'édifice ont livré un important corpus de lapidaire figuratif (fig. 106), comprenant notamment une tête en ronde-bosse d'une divinité barbue, peut-être Jupiter (Liénard 1885, pl. XI, n°4 ; Espérandieu 1915, VI, n°4644), un groupe du cavalier à l'anguipède (Liénard 1885, pl. VIII, n°4 ; Espérandieu 1915, VI, n°4639 ; Bucher 1999, p. 30), une stèle de Diane (Liénard 1885, pl. VIII, n°1 ; Espérandieu 1915, VI, n°4641 ; Bucher 1999, p. 32) et une stèle d'Épona (Liénard 1885, pl. VIII, n°2 ; Espérandieu 1915, VI, n°4636 ; Bucher 1999, p. 33-34), stylistiquement datée de la seconde moitié du III^e siècle (Euskirchen 1993, n°87, p. 768). Le lapidaire architectural est moins bien connu, car il n'a pas fait l'objet d'une description aussi complète que les blocs figuratifs et ne semble pas avoir été conservé à l'issue des fouilles ; il ne figure en tout cas pas à l'inventaire des collections du musée de Verdun. F. Liénard signale deux fragments de cor-

niches décorées de plusieurs rangs de feuillage (Liénard 1885, pl. IX, n°5 et 6) et des fragments de colonnes (Liénard 1885, p. 60-61). Peu après cette découverte, un second hypocauste attenant au premier et chauffant une salle équipée de deux bassins ovales aurait été découvert dans le champ voisin à l'ouest (Vielliard 1852, p. 371 ; Liénard 1885, p. 62). La parcelle a toutefois été remblayée avant que F. Liénard ou G. Vielliard n'aient pu se rendre sur place ; le peu d'informations dont on dispose sur ces vestiges, non relevés, est donc de seconde main.

L'emplacement des thermes dégagés en 1917 est connu grâce au plan de masse des fouilles allemandes, géoréférencé à l'aide du point de repère que fournit la fortification du Bourge (Ritz *et al.* 2015, p. 25-35 ; Ritz *et al.* 2018, p. 61-63). La localisation approximative qui résulte de ce recalage a ensuite pu être affinée par l'analyse des cartes de gradient ma-

gnétique, qui révèlent une anomalie correspondant vraisemblablement à la tranchée de fouille allemande : le signal dipolaire de forte intensité est proche de celui des nombreuses tranchées militaires que l'on observe sur les relevés magnétiques partout à Senon et, surtout, la forme semi-circulaire de l'anomalie se rapproche de celle de la tranchée visible sur les clichés de 1917 (comparer les fig. 108 et 109). Sans se superposer exactement, les tracés issus des deux sources présentent en outre des dimensions et des orientations comparables, qui tendent à valider la localisation des thermes explorés en 1917. L'édifice n'a été que partiellement fouillé, sur une surface de 12 m x 20 m environ, qui comprend sept pièces distinctes. La plus grande salle (fig. 107, A), non chauffée, présente un dallage en calcaire et un bassin central construit en briques. Le mur sud était percé d'une



Figure 105 : situation des thermes



Figure 106 : sélection de lapidaire figuratif découvert lors de la fouille des thermes de Senon en 1847-1850. 1-tête de divinité barbue (d'après Liénard 1885, pl. XI, n°4), 2-cavalier à l'anguipède (cliché : J.-C. Sztuka), 3-stèle de Diane (d'après Liénard 1885, pl. VIII, n°1), 4-stèle d'Épona (d'après Liénard 1885, pl. VIII, n°2)

porte de 1,15 m de large avec un seuil monolithique, qui ouvrait sur une petite pièce chauffée, dont l'hypocauste était très mal conservé (fig. 107, B). À l'est de celle-ci, en limite de l'emprise de fouille, se trouvait l'angle d'un mur épais appartenant à une construction antérieure aux thermes. Dans la pièce suivante (fig. 107, E-F), également chauffée, un mur de brique délimitait à l'ouest un bassin aménagé sur un sol composé de dalles en terre cuite. Dans un premier état, la pièce E n'était peut-être pas distincte de la grande salle G, également chauffée, car le mur qui les sépare repose sur un sol commun aux deux espaces. Au centre de cet ensemble, se trouvent deux petites pièces d'une surface presque identique : la première (fig. 107, C), au sud, est chauffée uniquement par les murs (grâce à des *tegulae mammatæ* et des *tubuli*) et pourrait donc correspondre à un *tepidarium* ; tandis que la seconde (fig. 107, D), au nord, est dépourvue de tout dispositif de chauffage.

Une organisation semble donc se dessiner : ces deux petites pièces, sans dispositif hydraulique, semblent jouer un rôle de « tambour thermique » (Ginouvés 1998, p. 104) entre la grande pièce froide A d'une part et l'ensemble chauffé que forment les pièces B à G d'autre part. Ce n'est toutefois pas suffisant pour restituer un itinéraire : les relations de communication entre les sept pièces fouillées ne sont pas toutes connues et il manque au moins une salle avec un bain chaud pour pouvoir proposer une séquence. Il ne paraît pas imprudent de suivre F. Drexel dans l'identification de bains publics : c'est ce que suggèrent la surface du bâtiment, dont seule une petite partie a été dégagée (Drexel 1918, p. 22), et la qualité architecturale des aménagements intérieurs (dallages, enduits peints). Pour lui, il ne fait pas de doute qu'il s'agit du même édifice que celui décrit par F. Liénard en 1850, dont le caractère monumental est attesté par le lapidaire figuratif et architectural mis au jour. C'est probable car les équipements décrits (dallages en calcaire et bassins

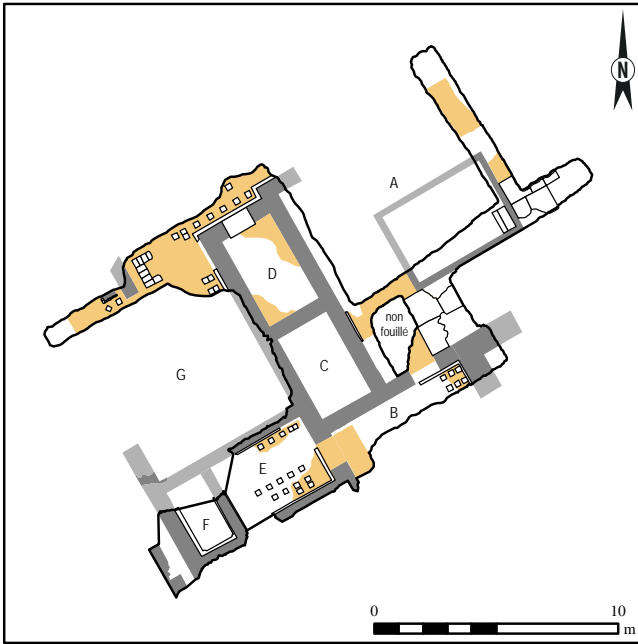


Figure 107 : plan des thermes (d'après Drexel 1918, p. 19, fig. 3)

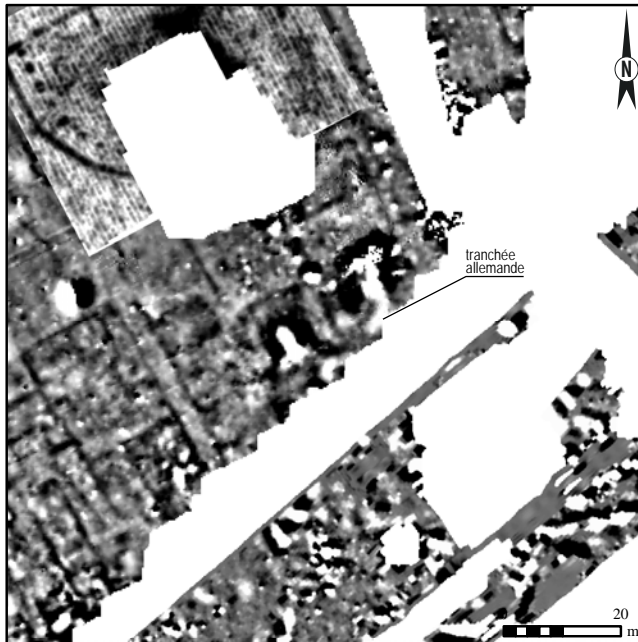


Figure 108 : anomalie magnétique correspondant à la fouille allemande

en briques notamment) se ressemblent, mais difficilement démontrable, d'une part parce que les plans de 1850 et 1917 ne présentent aucun point commun et d'autre part parce que les indications sur la situation des thermes fournies par les auteurs du XIX^e siècle sont trop imprécises.

Les vestiges des thermes ont sans doute été observés une nouvelle fois plus récemment, lors d'un diagnostic préventif conduit dans la ruelle des Bois (Vermard *et al.* 2004). Les sondages ont révélé quatre murs à l'ouest bordant l'allée monumentale V18 [53], qui appartient à un même bâtiment contemporain de la voirie (fig. 94). Il était équipé de plusieurs sols en béton et d'un hypocauste, qui ont conduit le fouilleur à proposer le rapprochement avec les thermes explorés en 1917. L'hypothèse est vraisemblable vue la proximité de la fouille allemande, localisée à une quinzaine de mètres au nord-ouest des sondages d'après le géoréfé-



Figure 109 : clichés des thermes lors de la fouille de 1917 (d'après Drexel 1918, pl. II-III)

rencement des plans anciens. D'un point de vue architectural, en revanche, aucun équipement n'atteste clairement que le bâtiment sondé en 2004 correspond à un édifice public. Rien ne le distingue vraiment des riches demeures du III^e siècle situées de l'autre côté de la rue V18, elles aussi équipées de sols construits et d'hypocaustes [72]. Les éléments de contexte dont on dispose aujourd'hui renforcent toutefois l'image d'un îlot urbain présentant une unité architecturale et fonctionnelle, c'est-à-dire entièrement réservé aux monuments publics et bien délimité du reste du tissu urbain par deux voies dallées [53]. Ces données sont donc plutôt favorables à l'hypothèse selon laquelle les édifices explorés en 1917 et en 2004 se confondent, sans toutefois en apporter la preuve. En admettant qu'il s'agisse des mêmes thermes publics, l'intervention de 2004, trop rapide et exiguë, n'apporte de toute façon que peu d'éléments nouveaux.

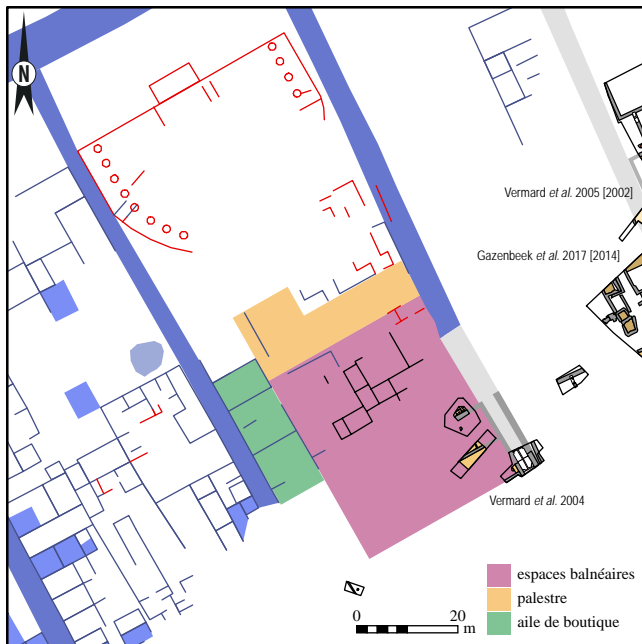


Figure 110 : hypothèse d'interprétation fonctionnelle des vestiges de l'ensemble thermal

On relève que la construction du bâtiment a perturbé une stratigraphie épaisse, dont l'accumulation aurait commencé à partir du début du I^{er} siècle, voire dès la fin de La Tène, mais ces propositions chronologiques sont peu argumentées. Les niveaux de démolition ont livré des monnaies constantiniennes, ce qui rappelle les comptes rendus de F. Liénard et G. Vielliard, mais ne constitue pas un argument en faveur de l'identité des thermes du XIX^e siècle et des structures sondées en 2004 ; il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les niveaux de démolition de deux monuments différents aient livré du numéraire constantinien.

Si la localisation des thermes fouillés en 1917 est exacte, les prospections géophysiques permettent de compléter une partie du plan de l'édifice, mais les signaux sont relativement bruités dans ce secteur en raison de perturbations contemporaines et fournissent surtout des informations sur l'organisation générale du bâti dans cet îlot urbain (fig. 105, 108). Les thermes formeraient un vaste complexe architectural de 46 m d'est en ouest pour 40 m au moins du nord au sud, situé à une quinzaine de mètres au sud du théâtre et délimité, comme ce dernier, par les voies V17 et V18 [53]. Il est toutefois probable que cet ensemble comprenne des équipements qui ne relèvent pas strictement des installations balnéaires, comme c'est souvent le cas des thermes en milieu urbain. La zone située immédiatement au sud du théâtre semble moins densément construite et la présence d'une palestre est possible dans ce secteur. À l'ouest de l'îlot, on distingue une succession de salles rectangulaires alignées qui pourrait correspondre à une aile de boutiques.

L'alimentation en eau des thermes était sans doute assurée par un aqueduc souterrain, qui a été recoupé à cinq reprises lors des travaux d'assainissement du village de Senon en 2016 [85].

UE n°26350

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : théâtre

Chronologie : Antiquité

Sources : PG, LDR

Rappel historiographique : le théâtre de Senon, situé à une quinzaine de mètres au nord des thermes, dans le même îlot urbain, était absolument inconnu avant les premières campagnes de prospections géophysiques. Il a successivement fait l'objet de prospections électriques, magnétiques et géoradar, qui ont permis de cartographier ses vestiges avec une précision croissante.

Bibliographie : Caraire 2011 ; Leder 2012 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Melier 2018

Description des vestiges : le théâtre est principalement documenté par une prospection géoradar, qui a livré des images des vestiges d'une netteté et d'une précision exceptionnelles, mettant bien en évidence les principales caractéristiques architecturales de l'édifice (fig. 111). Il se distingue en premier lieu par des dimensions modestes (46 m de diamètre) et une *cavea* de forme semi-circulaire nettement outrepassée, s'achevant par des segments rectilignes de part et d'autre du mur de façade. À 2,5 m en retrait du mur périmétral de la *cavea*, le géoradar révèle une série d'anomalies régulièrement espacées, qui correspondent manifestement à une succession de piles circulaires formant un dispositif concentrique à l'intérieur de la *cavea*. Leur diamètre (1,4 m) et leur entraxe (3,5 m) réguliers semblent indiquer qu'il s'agit d'une galerie périmétrale, qui pouvait servir à appuyer la partie supérieure des gradins ou à soutenir une éventuelle *porticus in summa cavea*. Ces deux hypothèses ne sont pas exclusives, la galerie périphérique pouvant être couverte d'une colonnade comme à Lillebonne par exemple (Mutarrelli 2011). Le dispositif scénique comprend un bâtiment de scène rectangulaire de 4 m x 9 m environ, accolé à l'extérieur du mur de façade. Plusieurs murs perpendiculaires à la façade sont également visibles à l'intérieur de l'édifice et semblent marquer les limites d'un plateau scénique symétrique au bâtiment de scène et d'une *orchestra* adoptant une forme de demi-cercle outrepassé semblable à celle de la *cavea*. Entre la quatrième et la cinquième pile de la galerie périmétrale, les prospections magnétiques et géoradar révèlent deux anomalies linéaires parallèles espacées de 2 m environ, qui évoquent des couloirs rayonnants. Ce système d'accès par le mur hémicirculaire semble logique au regard de l'implantation topographique du théâtre : bien que la voie V12 offre un accès possible par le nord, la monumentalité des allées V17 (?) et V18, ainsi que leur probable connexion à la place centrale, indiquent qu'il s'agit d'un itinéraire privilégié. Ce schéma de circulation assurant la liaison avec les autres composantes du centre public de l'agglomération reflète peut-être le tracé emprunté par les processions lors des grandes fêtes religieuses.

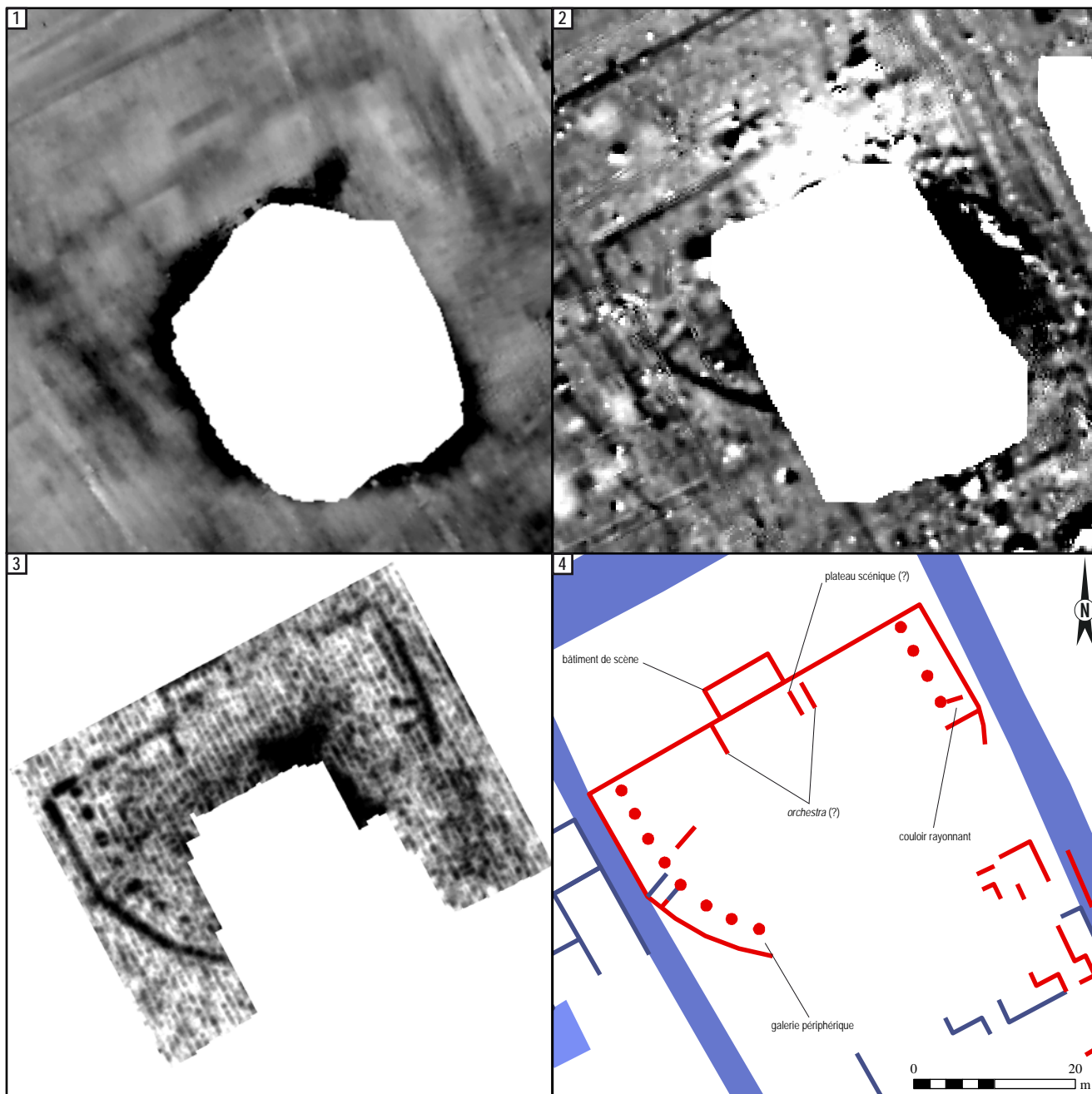


Figure 111 : le théâtre de Senon. 1 -résistivité électrique. 2 -gradient magnétique. 3 -géoradar (150-160 cm). 4 -plan des vestiges

En permettant de distinguer la profondeur des anomalies du sous-sol, le géoradar livre également des informations importantes sur l'état de conservation des vestiges (fig. 112). Les maçonneries du théâtre apparaissent globalement entre 0,6 m et 2 m sous le niveau de sol actuel, avec un maximum de structures visibles entre 1,5 m et 1,8 m de profondeur. Ces données traduisent des conditions d'enfouissement qui distinguent d'emblée le théâtre de tous les autres secteurs de la ville romaine⁴ : à titre de comparaison, les structures sont situées entre 0,6 m et 1,5 m dans le secteur des thermes [66] et des habitats de la ruelle des Bois [72]. La puissance des vestiges du théâtre, qui se prolongent au-delà de la profondeur d'investigation maximale (2 m), s'explique sans doute par la nécessité de fonder profondément un édifice construit sur des maçonneries et des remblais en raison de l'absence de rupture de pente naturelle. Les informations verticales

fournies par le géoradar révèlent également des perturbations et des superpositions de vestiges. Au sud-est de la *cavea*, le mur périmétral présente une lacune d'une quinzaine de mètres qui se répète à toutes les profondeurs. Elle semble liée à une anomalie linéaire d'orientation nord-ouest/sud-est, qui n'apparaît que sur les premières coupes géoradar (fig. 112, n°1). Il s'agit d'un ancien chemin rural, bien visible sur le LiDAR et sur un cliché aérien de 1934 (fig. 113-114). Dans le même secteur, deux murs forment un angle droit à la même profondeur que les vestiges du théâtre. Il est difficile de déterminer s'il s'agit de structures non contemporaines superposées au mur hémicirculaire ou si, au contraire, elles s'appuient contre ce dernier, auquel cas on pourrait songer à des bâtiments annexes liés au théâtre, comme les cuisines de Mandeur par exemple (Blin 2015, p. 99).

On ne dispose d'aucun argument direct concernant la datation du théâtre, mais sa place dans l'urbanisme fournit quelques indices sur sa chronologie. Sa situation, en terrain

4. À l'exception notable de la fortification du Bourge, qui présente une puissance stratigraphique comparable [71].

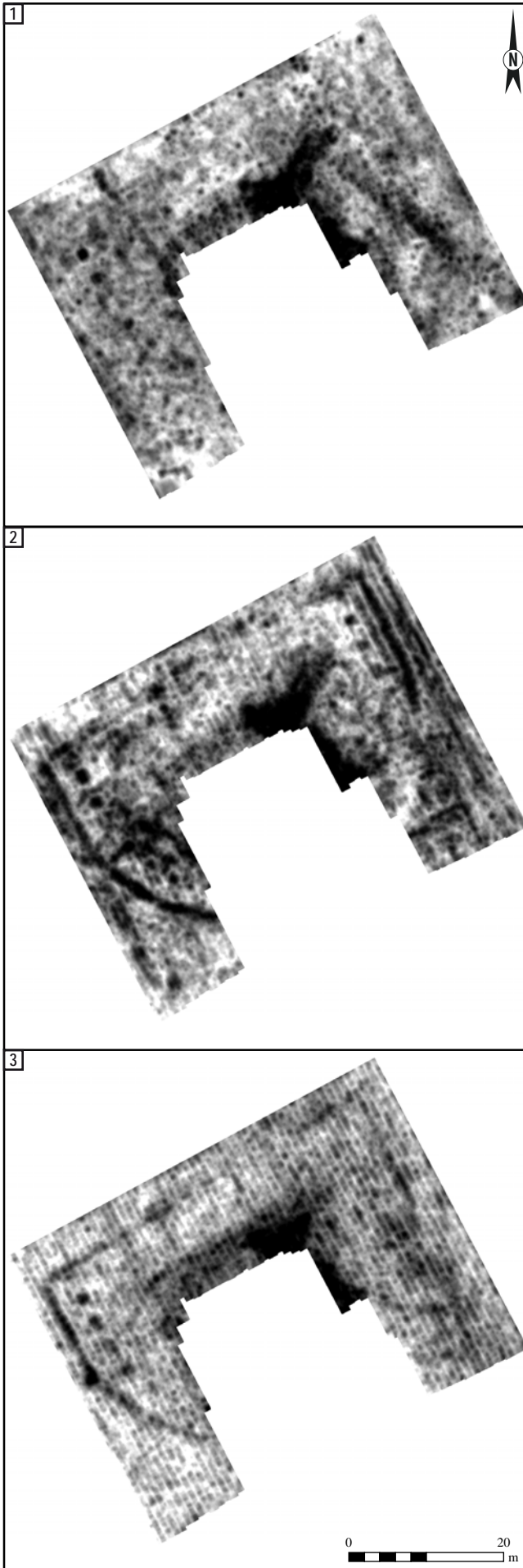


Figure 112 : coupes géoradar du théâtre. 1 - de 60 à 70 cm. 2 - de 120 à 130 cm. 3 - de 190 à 200 cm

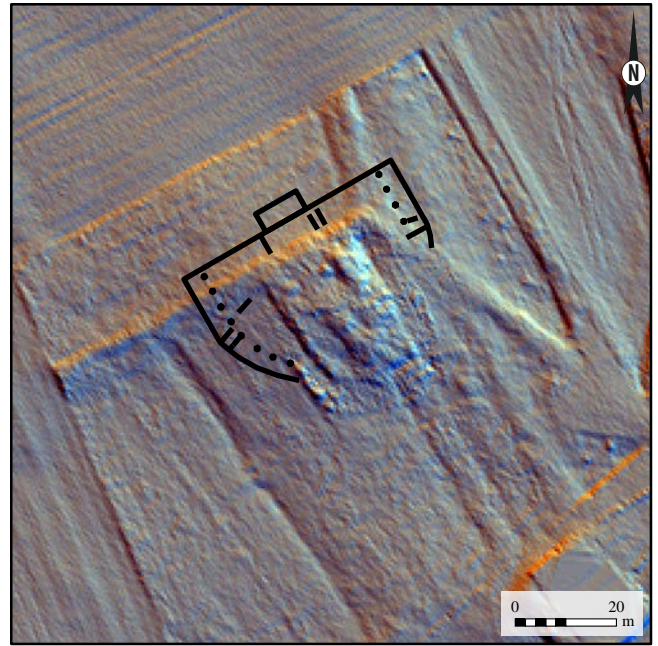


Figure 113 : LiDAR (ombrage multidirectionnel)

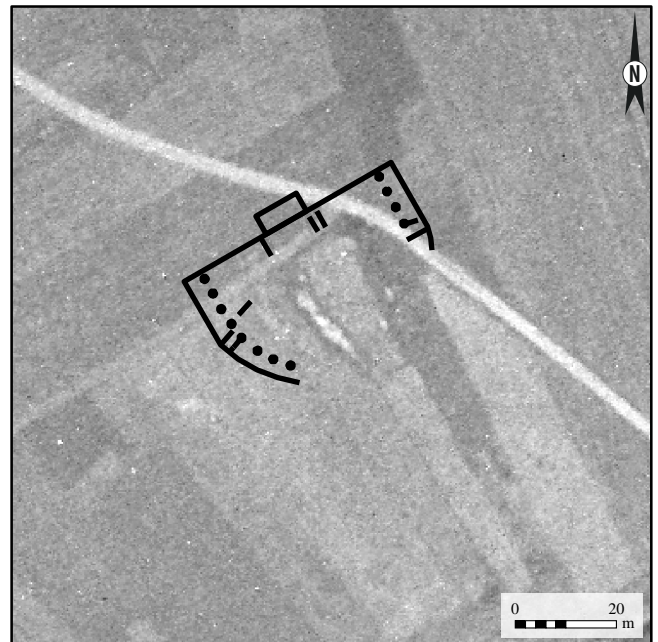


Figure 114 : cliché aérien de 1934 (IGN)

plat, à la limite nord de la ville, n'offre aucun avantage topographique évident. Il paraît clair que cette implantation est le résultat de contraintes urbanistiques liées au développement de Senon : dès lors, on est tenté d'avancer que l'édifice est contemporain ou postérieur au programme de lotissement mis en place dans les quartiers nord dans la seconde moitié du I^{er} siècle [53]. Mais l'îlot urbain dans lequel s'insèrent le théâtre et les thermes présente une largeur de 46 m, qui paraît calquée sur les dimensions de l'édifice de spectacle et diverge clairement du schéma métrologique observé dans les autres quartiers du nord de la ville. Le théâtre semble donc à la fois avoir été orienté conformément à une trame urbaine prédéfinie et avoir conditionné la métrologie de celle-ci : cette ambiguïté tend à indiquer que la construction du théâtre est postérieure à la mise en place du parcellaire des quartiers nord et qu'elle a entraîné une reconfiguration de celui-ci, qui a pris la forme d'une modification des dimensions de l'îlot mais a conservé les orientations préexistantes.

68 d'autres équipements collectifs à l'ouest des thermes et du théâtre (?)

UE n°26351

Thème(s) : équipements collectifs (?)

Vestige(s) : établissement d'accueil (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : dans l'îlot voisin des thermes et du théâtre à l'ouest – aujourd'hui la même parcelle en pâture, peu favorable à la détection aérienne –, les prospections électriques, magnétiques et géoradar ont révélé des constructions monumentales.

Bibliographie : Caraire 2011 ; Leder 2013

Description des vestiges : les voies V16 et V17 délimitent un îlot de même largeur que celui des thermes et du théâtre, occupé par des constructions mal caractérisées mais qui se distinguent clairement des maisons profondes situées plus à l'ouest (fig. 115). La forme et la surface des bâtiments évoquent des équipements collectifs : on distingue un vaste ensemble bâti de 45 m x 45 m environ, divisé d'est en ouest en quatre nefes larges de 17,5 m, 9 m, 3,5 m et 14,5 m. La dernière nef à l'ouest présente un plan qui pourrait s'apparenter à celui d'une maison profonde séparée de l'ensemble oriental par une ruelle de 3,5 m de large, mais des murs semblent condamner cet axe et annexer ainsi la lanrière occidentale au reste du bâti de l'îlot. Même considéré individuellement, l'ensemble qui occupe l'est de l'îlot présente des dimensions qui évoquent une architecture monumentale et qui le distinguent *a priori* d'une construction résidentielle, sans qu'il soit possible d'en préciser la fonction exacte. Quelques indices résident toutefois dans les caractéristiques planimétriques du bâti révélé par les prospections géophysiques. Au sud-est de la zone imagée, une dizaine de petites pièces forment un ensemble rectangulaire produisant des anomalies géophysiques très marquées et bien délimitées avec toutes les méthodes de mesure. Les valeurs de résistivité élevées signalent une concentration de matériaux de construction, tandis que les dipôles magnétiques pourraient traduire une proportion importante de terres cuites architecturales, porteuses d'une aimantation thermorémanente. Ces anomalies bien circonscrites à certains espaces architecturaux sont sans doute liées à la présence d'un sol construit, dallage ou hypocauste. Au nord de l'ensemble bâti, on observe distinctement une grande cour de près de 900 m², qui semble communiquer avec la rue V16 à l'ouest au moyen d'un petit passage perpendiculaire à la voirie, de 2 m de large environ. En arrière de la cour, des constructions de plans rectangulaires simples forment un second ensemble de 600 m² environ. Cette organisation pourrait évoquer un établissement d'accueil comprenant des équipements hôteliers (logements, restauration, bains) donnant sur la place publique, des structures de stockage dans les cellules de l'aile ouest et des espaces destinés au logement des animaux dans la cour et à l'arrière de celle-ci. La surface du complexe (2 300 m², sans compter la cour) en ferait toutefois un exemple particulièrement monumental, mais il faut garder à l'esprit que l'identification de la nef occidentale et son articulation avec le reste du bâti ne sont pas

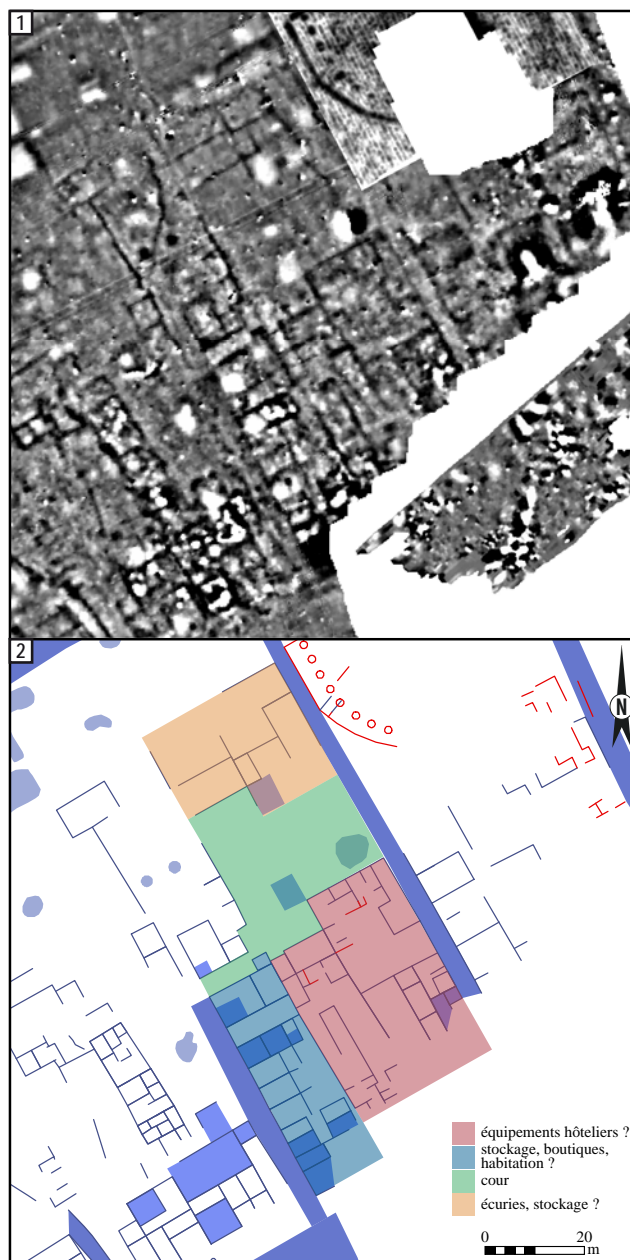


Figure 115 : un établissement d'accueil (?). 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

claires ; il pourrait aussi bien s'agir d'une aile de boutiques ou d'une maison profonde. La forme n'est pas non plus très habituelle, puisque les grands établissements d'accueil de type *praetoria* adoptent généralement un plan centré autour d'une cour ceinturée de petites pièces (Colleoni 2016). Aucun de ces obstacles n'est néanmoins rédhibitoire : on trouve des parallèles architecturaux plus ou moins convaincants en milieu urbain, notamment à Saint-Moré (Nouvel *et al.* 2016, p. 292-295), Clermont-Ferrand (Ollivier *et al.* 2016) ou *Ambrussum* (Mauné 2016).

69 le temple de bord de route

UE n°26352

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : temple

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : une concentration de mobilier bien circonscrite avait été repérée dès les années 1990 au sud de la ville romaine. Les prospections magnétiques effectuées dans ce secteur en 2012 ont révélé un petit sanctuaire au bord de la voie reliant Senon et Amel. Les prospections électriques réalisées en 2014 sur le même site ont donné de moins bons résultats. Le matériel collecté au sol dans les années 1990 a été étudié en 2016 et fournit quelques indications sur la chronologie du sanctuaire.

Bibliographie : Leder 2012 ; Nayet 2014 ; Ritz 2014 ; Ritz et al. 2015, 2016

Description des vestiges : le temple présente un plan centré carré composé d'une *cella* de 5 m de côté et d'une galerie de 10 m de côté environ (fig. 116). Il est entouré par un mur de péribole également carré, d'une quarantaine de mètres de côté. La voie V6 vers Amel n'apparaît plus dans ce secteur, probablement en raison de l'érosion agricole, mais se trouvait à une quinzaine de mètres à l'est du sanctuaire d'après la restitution de son tracé [49]. Autour du péribole maçonné, les prospections magnétiques ont révélé plusieurs groupes de fossés, dont un enclos trapézoïdal bien visible, qui pourraient correspondre à un état antérieur à la pétrification du lieu de culte [2]. Des prospections électriques ont également été réalisées sur ce sanctuaire, mais les structures apparaissent faiblement sur les cartes de résistivité, uniquement à la profondeur d'investigation la plus faible (0 à 50 cm), ce qui traduit un mauvais état de conservation des vestiges. La concentration de mobilier repérée en surface est bien circonscrite, car située en dehors de la zone urbanisée, et il ne fait pas de doute qu'elle corresponde à ce sanctuaire. Le matériel collecté comprend environ 1 kg de céramiques, majoritairement composées de *terra nigra*, de sigillées et de rugueuses sombres champenoises, une fibule zoomorphe de type Gaspar 55a, un as de Néron et un sesterce indéterminé (fig. 117), qui renvoient à une occupation de la seconde moitié du I^{er} siècle au milieu III^e siècle au moins (Ritz et al. 2016, p. 44-48).

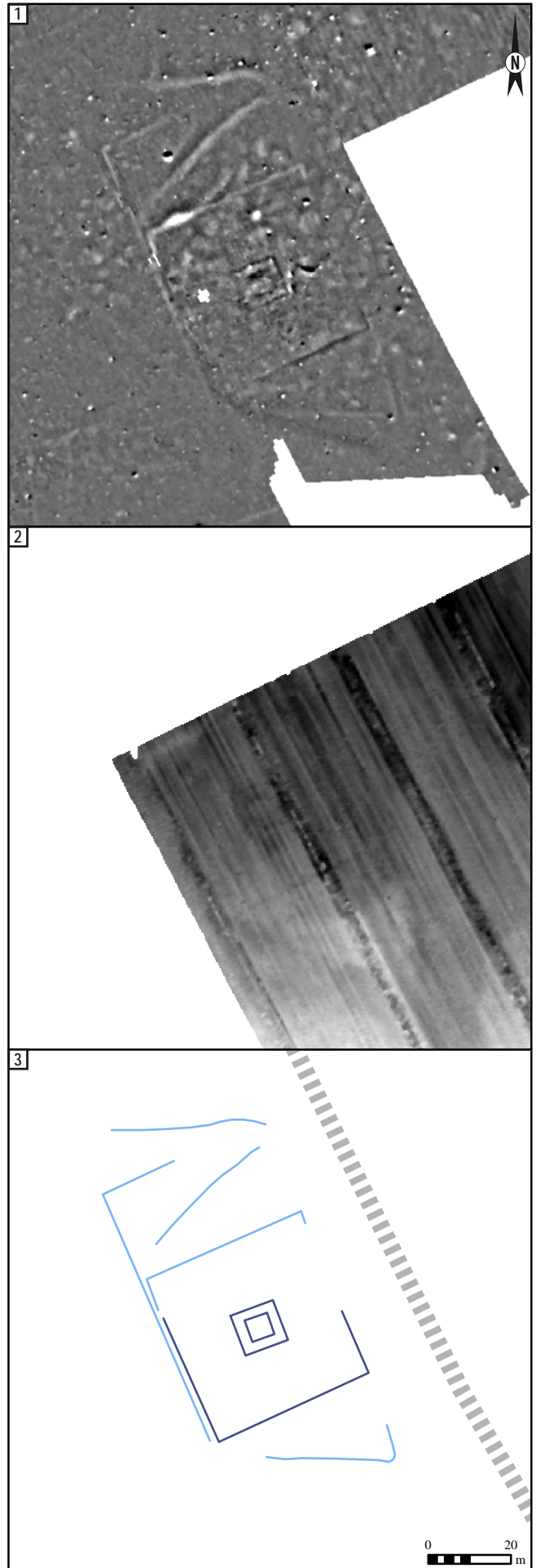


Figure 116 : sanctuaire de bord de voie. 1 - gradient magnétique, 2 - résistivité électrique, 3 - plan des vestiges



Figure 117 : sélection de mobilier découvert en prospection pédestre à l'emplacement du sanctuaire de bord de route (d'après Ritz et al. 2016, p. 47, fig. 30, p. 107, n°13-14)

70 un sanctuaire suburbain au nord-est de la ville (?)

UE n°26353

Thème(s) : équipements collectifs (?)

Vestige(s) : temples (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : FR, PG, PP

Rappel historiographique : à l'extrémité nord-est de la ville antique, un suivi de travaux et des prospections magnétiques réalisés la même année (2010) ont révélé une zone d'occupation suburbaine qui pourrait correspondre à un sanctuaire ou à une nécropole. Les prospections pédestres réalisées dans ce secteur en 2007 avaient livré une vingtaine de gobelets métallescents miniatures, qui ont été étudiés en 2016. Ils tendent à confirmer que des pratiques rituelles se sont déroulées dans cette zone.

Bibliographie : Caraire 2010 ; Sztuka 2010 ; Ritz et al. 2015, 2016

Description des vestiges : à une centaine de mètres à l'est des dernières constructions, au-delà d'une interruption du bâti correspondant aux abords de la voie V3, les cartes de gradient magnétique révèlent au moins une dizaine de petites constructions de formes (carrée ou rectangulaire) et de dimensions (3 à 5 m de côté) très homogènes (fig. 118). Quelques plans centrés se distinguent et pourraient évoquer des temples, mais la plupart des constructions adoptent une

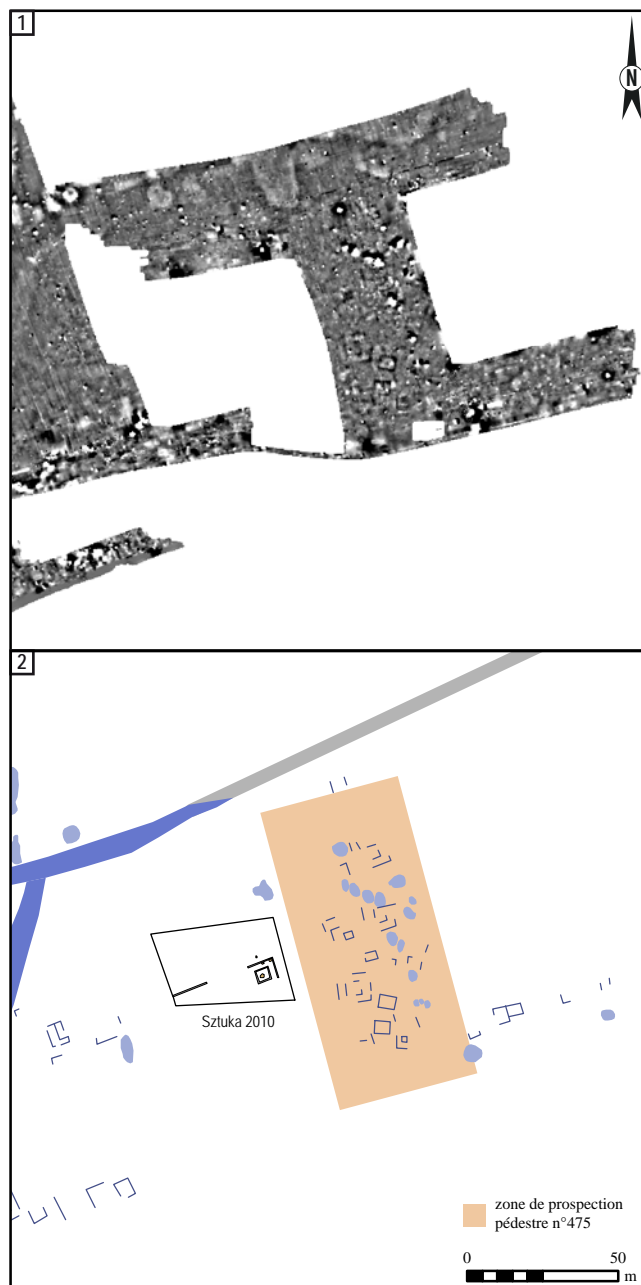


Figure 118 : sanctuaire suburbain. 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

forme rectangulaire non ceinte qui pourrait aussi correspondre à des monuments funéraires de grande taille. Les prospections de surface réalisées dans cette parcelle ont livré un lot de 19 gobelets métallescents miniatures, d'une hauteur de 6 à 8 cm pour un diamètre à l'ouverture de 4 cm environ (fig. 119). Les vases présentent un aspect proche des productions argonnaises du Bas-Empire et se déclinent en deux formes principales ; l'une à lèvre éversée, l'autre à bord en corniche (Ritz et al. 2015, p. 43 et 62-63, fig. 45-46). Ces caractéristiques techno-typologiques indiquent que cette production n'est pas antérieure au III^e siècle, mais il n'est pour l'instant pas possible d'affiner cette datation sans fouille des contextes associés. Ces objets pourraient témoigner de rites funéraires ou cultuels, puisque les vases miniatures sont fréquemment mis au jour dans les nécropoles aussi bien que dans les sanctuaires du nord de la Gaule (Tisserand et al. 2012, p. 167). À une vingtaine de mètres à l'ouest de cette parcelle, une surveillance de travaux a permis d'observer les fondations d'un bâtiment à plan centré (fig. 120), mais l'intervention était trop courte et les ves-

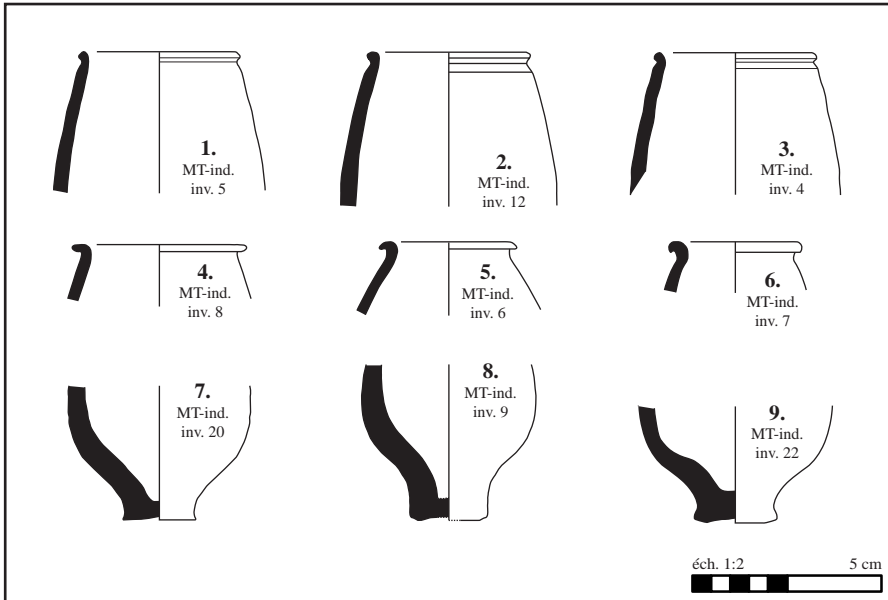


Figure 119 : sélection de gobelets miniatures découverts en prospection pédestre au lieu-dit la Carrière, zone n°475 (d'après Ritz et al. 2015, p. 60-61, fig. 45-46)

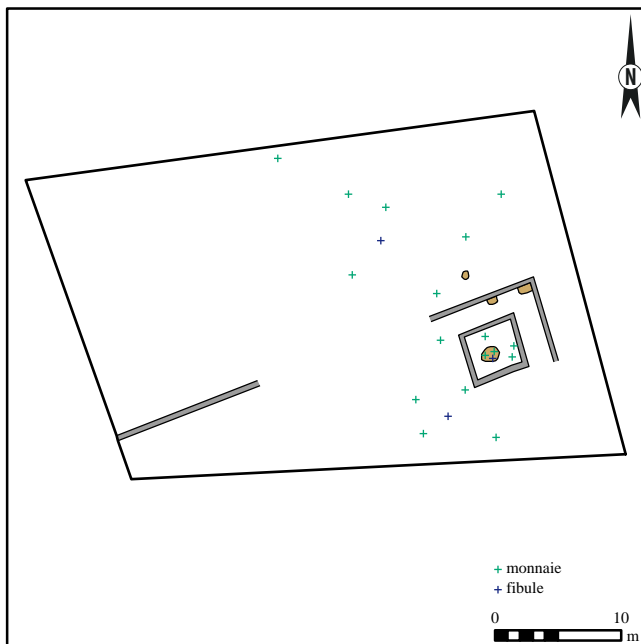


Figure 120 : plan des vestiges repérés lors du suivi de travaux au lieu-dit la Carrière (d'après Sztuka 2010, p. 11, fig. 7)

tiges trop arasés pour résoudre les questions fonctionnelles. Un foyer situé à l'intérieur du bâtiment central a livré deux antoniniens indéterminés et une fibule du type Gaspar 28. Une quinzaine de monnaies, datées de La Tène à la fin du III^e siècle, ainsi que deux fibules du I^{er} siècle (types dits de Langton Down et à queue de paon), ont été découvertes à l'extérieur des bâtiments (Sztuka 2010, p. 9-13).

Les dimensions de ces différentes constructions paraissent excessives pour des monuments funéraires, à la fois au regard de l'architecture des édicules connus à Senon et du statut de l'agglomération, qui est peu susceptible d'avoir accueilli des monuments de très grande taille, de type mausolée [83]. Sans l'exclure complètement, l'hypothèse d'une nécropole apparaît moins vraisemblable que celle d'un petit lieu de culte suburbain.

1.3. L'occupation militaire

71 la fortification du Bourge

UE n°26354

Thème(s) : militaire

Vestige(s) : fortification

Chronologie : ca. 275/280-320/330 apr. J.-C.

Sources : CA, FA, FR, PG, PP, LDR

Rappel historiographique : la fortification tardo-antique du Bourge est une des constructions les mieux connues de la ville romaine et assurément la plus étudiée. Les vestiges de l'édifice ont laissé une forte empreinte topographique : ils forment aujourd'hui

un tertre approximativement quadrangulaire de 70 m de côté pour 2 à 3 m de hauteur ; une sorte de plate-forme surélevée en friche qui se détache nettement dans un paysage très plat. La fortification devait être encore partiellement conservée en élévation au XVIII^e siècle, puisqu'elle apparaît sur la carte des Naudin (1739) comme une enceinte carrée flanquée de tours d'angle avec la légende « le Bourcq, château ruiné » (fig. 121). Elle ne figure déjà plus sur la carte de Cassini, mais l'échelle de cette dernière est difficilement compatible avec la représentation de l'édifice. Les documents cadastraux de 1823 à nos jours ne figurent pas de bâti ou de ruines au lieu-dit le Bourge. Les vestiges devaient néanmoins être bien lisibles au XIX^e siècle, puisque les premiers auteurs qui se sont intéressés à Senon identifient sans hésitation le monticule comme les ruines d'une fortification antique, dont le nom de « Bourge » procéderait du bas-latin « *burgus* » (Clerc 1847, p. 145-146 ; Vielliard 1852, p. 373 ; Liénard 1885, p. 62-63, Marseaux s.d., I, p. 31-33). Cette hypothèse toponymique est développée presque exactement dans les mêmes termes chez trois des quatre auteurs du XIX^e siècle (Vielliard 1852, p. 373 ; Liénard 1885, p. 62-63, Marseaux s.d., I, p. 31-33) et atteste des liens plus ou moins directs qu'ils entretenaient. L'identification des vestiges situés au Bourge n'était donc peut-être aussi évidente que ne le suggère la bibliographie, qui semble témoigner de la reprise d'une hypothèse initiale plutôt que de l'élaboration indépendante de la même idée chez plusieurs auteurs. La première fouille a été conduite en 1917, dans le cadre de la politique de préservation du patrimoine ennemi mise en œuvre par l'armée allemande pendant la première guerre mondiale (Landolt *et al.* 2014). Les recherches ont été prématurément interrompues par des tirs français et les deux archéologues mobilisés qui s'étaient vus confier l'intervention, H. Reiners et F. Drexel, ont pu dégager le rempart sur toute sa longueur, mais n'ont que peu fouillé l'intérieur de l'enceinte (Drexel 1918, p. 24-33). Il en a résulté une publication dès 1918, qui rend bien compte de l'architecture de l'ouvrage et du mobilier remarquable, mais s'attache peu à la stratigraphie et aux petits objets (Chenet 1922, p. 136). G. Chenet a visité le site en 1921 et réalisé quelques observations complémentaires, notamment en signalant des éléments de mobilier non prélevés à l'issue de la fouille allemande et retrouvés dans

les déblais. Cette étude, publiée dès 1922, avait aussi pour objectif d'attirer l'attention du Service des monuments historiques sur la nécessité de classer les vestiges du Bourge, afin qu'ils ne servent pas de carrière pour la reconstruction du village (Chenet 1922, p. 143-144). L'arrêté de classement a été pris le 16 avril 1923. Les recherches de terrain se sont interrompues après la reconstruction, mais la fortification du Bourge a continué de susciter beaucoup d'intérêt, soit dans le cadre de synthèses sur Senon (Toussaint 1928, 1934, 1946), soit dans le cadre de travaux sur les fortifications et l'histoire militaire du Bas-Empire (Grenier 1931 ; Nicolle 1952, 1954, 1978 ; Cazin 1958 ; Simpson 1974 ; Reddé *et al.* 2006 ; Legendre 2014). De nouveaux sondages ont été réalisés en 1970 sur la façade nord de l'édifice, à proximité de l'emplacement supposé de la porte. Ils ont notamment permis d'explorer un petit hypocauste situé à l'intérieur de l'édifice (Guillaume 1987). La reprise des recherches dans les années 1990 n'a apporté que peu de données nouvelles, parce que le couvert végétal qui a gagné le site le rend peu accessible aux différentes méthodes de prospection. La détection aérienne est exclue, comme les prospections géophysiques tractées. Seul le géoradar manuel a pu être employé et a livré, sans surprise, des cartes peu lisibles dans ce contexte à la fois densément stratifié et fortement perturbé par des excavations récentes. De petites quantités de mobilier ont été découvertes en surface, dans les déblais accumulés à l'extérieur de terriers de blaireaux. Les dernières recherches ont été conduites entre 2015 et 2018, dans le cadre du programme de prospection thématique pluriannuel sur Senon-Amel. Un relevé microtopographique des reliefs visibles au Bourge a été effectué en 2015 afin de géoréférencer le plan de la fortification dressé en 1917 et, du même coup, celui de la « curie » et des thermes qui figurent sur le même plan de masse (Ritz *et al.* 2015, p. 25-35). Le mobilier recueilli en surface a été examiné l'année suivante, dans le cadre d'une étude d'ensemble des collections issues des prospections pédestres conduites à Senon et Amel, en grande partie inédite (Ritz *et al.* 2016, p. 36-51). Une campagne de recherche spécifiquement consacrée à la fortification du Bourge a été menée en 2018, principalement dans l'objectif d'affiner sa datation et de la replacer dans la chronologie générale de l'agglomération, qui avait beaucoup progressé depuis 2014 grâce à l'intensification des recherches préventives et programmées (Viller *et al.* 2014 ; Gazenbeek *et al.* 2017 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017). Le projet était articulé autour de différentes actions : une nouvelle campagne de sondages, un bilan documentaire (synthèse historiographique et étude du mobilier inédit des sondages de 1970) et une exploitation des données LiDAR collectées lors d'un survol effectué en février 2018 (Ritz *et al.* 2018).

Bibliographie : Naudin *et al.* 1739 ; Clercx 1847 ; Viellard 1852 ; Liénard 1885 ; Marseaux s.d. ; Drexel 1918 ; Chenet 1922 ; Keune 1923 ; Toussaint 1928, 1934, 1946 ; Grenier 1931 ; Nicolle 1952, 1954, 1978 ; Cazin 1958 ; Simpson 1974 ; Brulet 2006 ; Feller et Georges-Leroy 1997 ; Bucher 1998a, 1998b, 1998c, 1999 ; Mourot 2001 ; Leder 2012 ; Landolt *et al.* 2014 ; Legendre 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016, 2018 ; Melier 2018

Description des vestiges : l'architecture de la fortification est connue dans ses grandes lignes depuis 1917 : il s'agit d'une enceinte presque carrée d'une cinquantaine de mètres de côté, reliant vraisemblablement quatre tours d'angle également carrées (fig. 122, 130). L'existence des tours est fondée sur la présence d'un mur perpendiculaire à la courtine dans l'angle nord-ouest de la fortification, fouillé en 1917. L'espace quadrangulaire ainsi délimité reposait sur un soubassement débordant composé de deux assises en grandes pierres de taille, qui suggère une élévation importante. F. Drexel en a déduit que des tours étaient également présentes dans les autres angles (entièrement détruits et récupérés) de la fortification – alors qualifiée de *quadriburgium* –, ce que suggérait déjà la tradition orale rapportée au XIX^e siècle (Liénard 1885, p. 63). La tour nord-ouest mesurerait 6,85 m par 6,35 m au moins (ses dimensions est-ouest n'ont pas été entièrement reconnues). Les fouilles ultérieures n'ont rien apporté de nouveau sur ce point, mais les recherches documentaires ont révélé que la fortification est représentée comme une enceinte flanquée de tours sur la carte des Naudin (fig. 121). Ceci pourrait apparaître comme un argument définitif en faveur de l'hypothèse de F. Drexel, mais il est difficile de déterminer à quel point cette représentation est schématisée (Wagner 2003). Typologiquement, l'ouvrage de Senon répond assez bien au modèle du pseudo-*quadriburgium* par son plan et ses dimensions, si ce n'est que les tours d'angle non saillantes, c'est-à-dire placées à l'intérieur de l'enceinte comme cela semble être le cas ici, sont excessivement rares (Brulet 2006). Le renforcement des murs au moyen d'un soubassement débordant est en revanche bien attesté, à Bavay et Famars par exemple (Brulet 2006, p. 172), mais il peut concerner les tours aussi bien que la courtine. Les indices en faveur de l'existence de tours d'angle sont donc assez nombreux, mais aucun d'entre eux n'emporte définitivement la conviction pour l'instant.

La courtine est un mur à double parement et blocage interne large de 1,2 m en moyenne, conservé sur une hauteur qui atteignait parfois 2 m en 1917. Le parement extérieur est soigné : de petits moellons bien équarris, de 20-30 cm de long pour 8-9 cm de haut, sont disposés en assises régulières, avec des joints regarnis, tirés au fer et peints en rouge (fig. 123-124). Ce traitement indique qu'une préoccupation

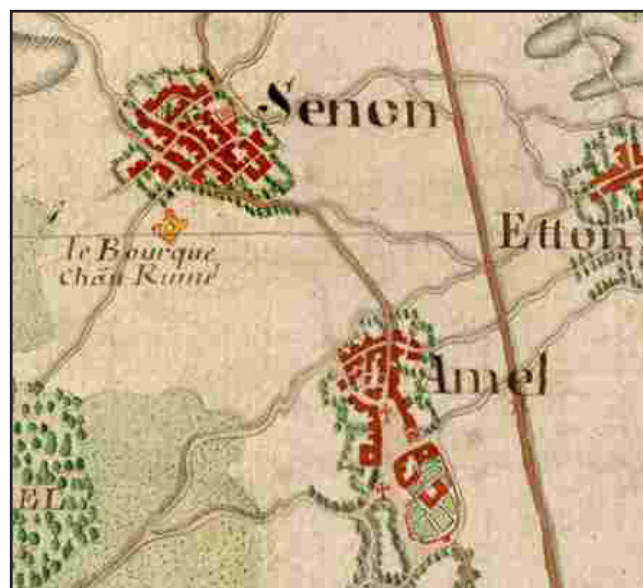


Figure 121 : extrait de la carte des Naudin

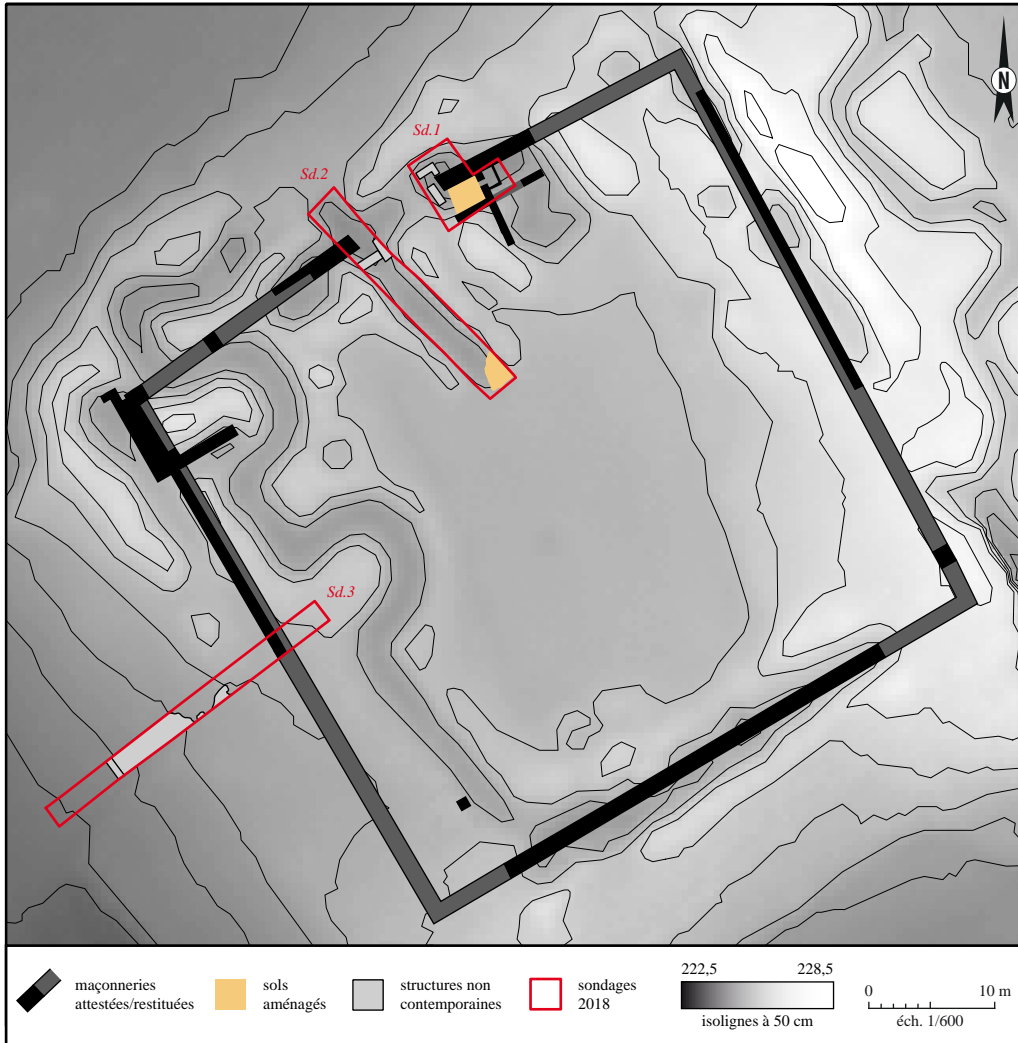


Figure 122 : plan de la fortification du Bourge

esthétique, voire une volonté d'ostentation, est intervenue dans la construction de la fortification ; c'est d'autant plus évident que le parement intérieur est grossièrement appareillé et dépourvu de joints tirés au fer (Drexel 1918, p. 25 ; Guillaume 1987 ; Ritz *et al.* 2018, p. 125-127). Pour ce que l'on en sait, cette maçonnerie en petit appareil concerne l'ensemble de la courtine, à l'exception d'un segment du mur sud : sur une longueur de 9,65 m et sur une hauteur de 1,05 m, la base de l'élévation était formée de deux assises de soubassement composées de grands fragments de monuments funéraires remployés⁵ [83]. La première assise était constituée de blocs lisses retaillés de 1 m de long pour 0,3 m de haut (les socles des stèles, selon F. Drexel), tandis que l'assise supérieure comprenait 18 blocs figuratifs appartenant à une dizaine de monuments funéraires différents.

5. C'est bien de la base de l'élévation de la courtine que proviennent ces blocs sculptés et non de ses fondations, comme on peut parfois le lire (Mourot 2001, p. 503 et 509 ; Bucher 1999, p. 29) : on voit bien sur les photos d'époque (fig. 125) que les blocs remployés se trouvent au même niveau que le parement de l'élévation de la façade extérieure. Ce segment de mur « construit plus solidement » (*festere Bauart des Mauerfußes*), qui figure sur le plan de l'édifice (Drexel 1918, p. 24, fig. 4), devait avoir pour but de soutenir l'élévation de la tour de l'angle sud-ouest et, peut-être, de fournir également une assise de réglage pour la suite de l'élévation maçonnée en petit appareil (Drexel 1918, p. 26-27).

De nombreux autres fragments de lapidaire figuratif et architectural de toutes tailles ont été découverts au niveau de l'angle nord-ouest et de la façade nord lors des différentes interventions (Drexel 1918, p. 26-29 ; Guillaume 1987, p. 1-2 ; Ritz *et al.* 2018, p. 86-96). Les petits fragments proviennent majoritairement des niveaux de démolition et pourraient avoir été utilisés comme matériau de blocage, tandis que les grands blocs semblent avoir été utilisés dans les fondations et soubassements des murs, ainsi que dans les encadrements d'ouvertures. En définitive, seuls les moellons du rempart et les tuiles de la couverture semblent avoir été produits pour la construction de la fortification ; tous les blocs de plus grande taille proviennent du démantèlement de monuments publics ou d'édicules funéraires (Ritz *et al.* 2018, p. 220).

La mise en œuvre de grand appareil semble toutefois réservée aux portions du rempart supportant des charges importantes : la partie centrale du mur ouest repose sur un simple hérisson de petites dalles calcaires, alors que de grands blocs ont été observés au niveau de la tour (?) nord-ouest et de la façade nord (fig. 126), où l'on suppose que se trouvait la porte. Elle ne peut en principe que se trouver à cet endroit, où une grande fosse comblée de débris de calcaire interrompt le mur sur une longueur de 8,25 m et témoigne probablement d'une récupération ancienne du dispositif d'accès. F. Drexel proposait de restituer une tour-porche carrée ; un modèle fréquent dans les plans de type *quadriburgium* (Johnson 1983 ; Brulet 2006 ; Fassbinder *et al.* 2017). Par ailleurs, la largeur maximale du dispositif est donnée par celle de la lacune du mur nord, qui semble bien trop large pour une simple porte à doubles vantaux, mais insuffisante pour des tours latérales : on conviendra donc avec F. Drexel que l'hypothèse d'une porte aménagée dans une tour quadrangulaire ou dans un redent est la plus probable.

À l'est de la porte, un petit hypocauste d'une dizaine de mètres carrés a été exploré à deux reprises (Guillaume 1987 ; Ritz *et al.* 2018). Il a été largement construit à partir de matériaux de récupération : le dallage du sol est composé de *tegulae* retournées et collées au mortier de chaux, tandis que les piédroits du conduit du *praefurnium* sont des blocs de grand appareil remployés (fig. 127). Cet hypocauste avait été attribué à un habitat antérieur à la fortification (Feller

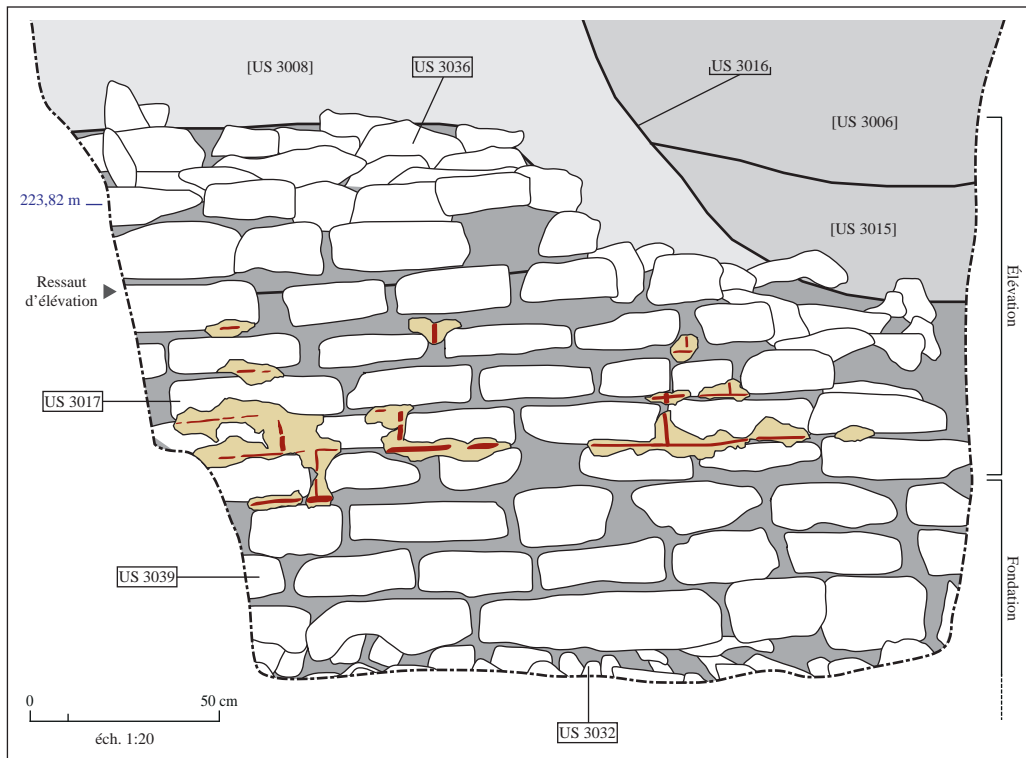


Figure 123 : relevé en coupe du mur ouest (d'après Ritz et al. 2018, p. 126, fig. 140)



Figure 124 : vue de détail du parement du mur ouest (d'après Ritz et al. 2018, p. 127, fig. 141)

et Georges-Leroy 1997, p. 288-292 ; Mourot 2001, p. 508), mais la dernière intervention a clairement établi sa contemporanéité par rapport au rempart (Ritz et al. 2018, p. 97). Plutôt qu'un corps de garde chauffé, comme le pensait F. Drexel (1918, p. 26) qui n'avait vu que le foyer, il semble s'agir d'un petit édifice balnéaire comme on en rencontre souvent dans les pseudo-*quadriburgia* (Mackensen 1999, p. 216-239). D'autres constructions maçonnées se trouvaient sans doute plus loin à l'intérieur de la fortification, comme en témoigne la présence d'un lambeau de béton de chaux à une douzaine de mètres au sud de la porte (fig. 122).

Quelques dés en pierre équipés de mortaise pour des poteaux en bois carrés de 20-30 cm de côté ont été découverts à l'intérieur de l'enceinte en 1917 (Drexel 1918, p. 28-29). L'un d'entre eux présentait une *ascia* gravée, indiquant qu'il s'agissait d'un coffre cinéraire réemployé (Drexel 1918, p. 28-29, fig. 4). Ils ont été identifiés comme les supports d'un chemin de ronde doublant une courtine trop peu épaisse, mais la

seule base de poteau découverte *in situ*, à 4,6 m du mur ouest, semble trop éloignée du rempart pour avoir soutenu les solives d'un chemin de ronde en saillie interne. D'après les comparaisons (Brulet 2006, p. 174-178), ces poteaux appartiennent plus probablement à des casernements adossés à la courtine, comme le pensait aussi le fouilleur (Drexel 1918, p. 28-29). La restitution de cloisonnements entre les poteaux, dont l'entraxe est estimé à 6 m, ainsi que de subdivisions internes en matériaux périssables est également vraisemblable. D'autres solutions ne peuvent toutefois être écartées : ces piliers pourraient aussi être ceux d'un grenier par exemple,

même si les *horrea* fortifiés sont généralement plus tardifs (Mackensen 1999, p. 234-238). De nombreux blocs découverts dans les niveaux de démolition présentaient des feuillures ou des logements d'encastrement pour des poutres, qui indiquent en tout cas un large emploi d'ossatures en bois dans la fortification (Ritz et al. 2018, p. 206-220).

F. Drexel proposait de situer la construction de la fortification dans le dernier tiers du III^e siècle sur la base d'une dizaine d'antoniniens des empereurs gaulois⁶ et supposait qu'elle avait été détruite quelques décennies plus tard seulement, en raison de l'absence de numéraire constantinien (Drexel 1918, p. 29-30). M. Toussaint (1946, p. 130) a globalement repris le schéma proposé par F. Drexel, mais ajoute que la fortification a dû être détruite lors de l'invasion de 275-276 vue l'absence de numéraire postérieur à cette date ; cette observation est probablement influencée par les résultats obtenus par G. Chenet sur la fortification de Saint-Laurent en 1929-1930 [136]. Un trésor monétaire découvert dans le village de Senon en 1924 [79] a parfois été considéré comme un argument en faveur de cette chronologie (Mourot 2001, p. 515) : il relève d'une classe de dépôts fréquente dans le nord-est de la Gaule (TPQ : 259-260 apr. J.-C.), qui pourrait être liée à une invasion des Alamans (Estiot et al. 2001/2002, p. 495-516).

6. Ces monnaies, comme le reste du petit mobilier, ont été perdues. Après la guerre, seule la collection lapidaire a été restituée à la commune de Senon, qui en a ensuite fait don au musée de la Prinerie à Verdun en 1929, où elle se trouve toujours (Ritz et al. 2018, p. 49).



Figure 125 : vue des monuments funéraires réemployés dans le mur sud de la fortification (d'après Drexel 1918, pl. VIII-IX)



Figure 126 : vue du rempart nord en 2018

Quelques propositions chronologiques ont également été faites dans le cadre de synthèses thématiques : d'après les éléments lapidaires en remploi et le mobilier recueilli par G. Chenet dans les déblais après la guerre⁷, A. Grenier datait la construction de l'ouvrage « de la période qui suivit l'invasion de 256 » et situait sa destruction au IV^e siècle, sans plus de précision (Grenier 1931, p. 448).

7. Un antoninien de Victorin du type *Pax aug* et des fragments de bol de type Chenet 320 en sigillée d'Argonne décorés à la molette (Chenet 1922, p. 136-137 ; Chenet 1941, p. 142 ; Ritz *et al.* 2018, p. 50).

J. Nicolle (1952, 1954, 1978) va également dans ce sens en considérant que c'est à Senon plutôt qu'à Sens que Julien et son armée ont été assiégés pendant l'hiver 356-357, lors d'une attaque des Alamans relatée par Ammien Marcelin (*Hist.*, XVI, 3, 3 ; XVI, 4 ; XVI, 7, 1). Ces datations tardives vont contre l'avis du premier fouilleur, mais tendent à être accréditées par les fouilles récentes, qui indiquent sans ambiguïté qu'un quartier de Senon a été incendié et abandonné peu après 350 [72], comme probablement le reste de l'agglomération (Ritz *et al.* 2018, p. 36-40 ; Gazenbeek *et al.* 2019, p. 337).

La reprise des fouilles et l'étude des collections anciennes ont apporté de nouveaux éléments (Ritz *et al.* 2018, p. 243-246). Les niveaux d'occupation et de démolition de la fortification ont livré un mobilier typique de la seconde moitié du III^e siècle, mais il est difficile de circonscrire plus précisément l'occupation car la datation des assemblages de cette période est problématique. Hormis quelques potins gaulois et grands bronzes résiduels, le numéraire recueilli en 1970 et en 2018 se compose exclusivement d'antoniniens de Victorin, de Tétricus père et fils et de Claude II, parfois découverts dans des contextes très fiables⁸. Le degré d'usure de ces monnaies est similaire et indique qu'elles ont circulé 5 à 10 ans au minimum, ce qui correspondrait à une majorité de pertes dans les années 275-290, si l'on se fie aux dates d'émission des types officiels (fig. 129). Mais ces frappes sont des imitations pour la plupart, qui circulent encore largement pendant la première moitié

du IV^e siècle (Doyen 2007, p. 378). Il faut donc s'en remettre à la céramique pour affiner cette datation, mais là encore, les contextes de transition entre le III^e et le IV^e siècle posent un certain nombre de problèmes. L'assemblage est globalement caractéristique de la seconde moitié du III^e siècle : les céramiques « craquelées bleutées » champenoises dominent la batterie de cuisine, tandis que le service de table est essentiellement composé de sigillées argonnaises et de gobelets métallescents d'Argonne ou de Trèves (fig. 128). Un point de repère important correspond à l'absence de certains marqueurs typiques du IV^e siècle, notamment des sigillées d'Argonne décorées à la molette, dont on situe l'apparition dans les années 320-330 apr. J.-C. au plus tard (Bayard 2004).

8. Un antoninien de Tétricus frappé après 272 était noyé dans un béton de sol contemporain de la fortification. L'usure de la monnaie indique qu'elle peut avoir circulé une quinzaine d'années avant d'être scellée par ce mortier. Cette datation est une des plus fiables dont on dispose actuellement, même si elle ne concerne pas directement le rempart mais un aménagement interne qui peut lui être postérieur, c'est-à-dire qu'elle se rapporte à la phase d'occupation plutôt qu'à la construction de la fortification (Ritz *et al.* 2018, p. 116-117 et 243-244).



Figure 127 : plan du sondage n°1 (d'après Ritz et al. 2018, p. 79, fig. 53)

L'argument *a silentio* est toujours faillible, mais l'absence de ces décors dans les contextes fouillés⁹ est très cohérente avec celle du numéraire constantinien, que F. Drexel avait déjà soulignée et qui s'est confirmée par la suite. Les données chronologiques rassemblées lors des trois opérations conduites au Bourge sont donc très homogènes et tendent globalement à confirmer le schéma proposé par F. Drexel : la construction et la destruction de la fortification semblent s'être rapidement succédé à la charnière des III^e-IV^e siècles, vraisemblablement entre *ca.* 280 et 320 apr. J.-C. Les datations des années 250-260 qui ont parfois été avancées pour la construction de l'ouvrage sont trop précoces au regard des monnaies ; elles étaient d'ailleurs fondées sur des arguments

indirects (le lapidaire en remploi et le trésor monétaire découvert en 1924). L'occupation du site est donc sans doute un peu plus récente que ne le pensait F. Drexel, qui rapprochait le Bourge de Senon du *burgus* de Liesenich-Mittelstrimmig, dont la construction est datée par une inscription de 270-271 (Drexel 1918, p. 29). L'exemple de Senon rejoint une série d'observations récentes, qui montrent que la majorité des fortifications maçonnées est attribuable aux années 280-330 et non aux années 250-270, comme on l'a longtemps pensé (Mackensen 1999, p. 202-207 ; Brulet 2006, p. 158-159 ; Kasprzyk et Monteil 2017, p. 6). Le mobilier collecté en 1970 et en 2018, largement rubéfié, confirme que l'édifice a été incendié, comme le supposait F. Drexel d'après les traces de combustion visibles sur les murs en 1917. Il semble désormais clair que la destruction de l'ouvrage intervient avant les campagnes de Julien en Gaule : la chronologie de ces événements est définitivement trop tardive au regard du matériel collecté lors des différentes interventions (Ritz et al. 2018, p. 246).

9. Quelques fragments décorés à la molette ont été recensés, mais toujours hors contexte : dans les couches de décapage en 2018 (Ritz et al. 2018, p. 142-143), parmi le mobilier découvert en 1970 – dont on ignore la provenance stratigraphique (Ritz et al. 2018, p. 66-70) – et dans les déblais des fouilles allemandes en 1921 (Chenet 1922, p. 136-137 ; Chenet 1941, p. 142). Il est peu probable que ces vases aient été en usage pendant l'occupation du site, car aucun élément aussi tardif n'a été recueilli dans les niveaux d'occupation et de démolition de la fortification fouillés en 2018, qui ont pourtant livré un peu plus de 17 kg de céramiques, soit un lot six fois plus important que le matériel hors contexte dont proviennent les huit molettes recensées (Ritz et al. 2018, p. 245).

Après la destruction de la fortification, une terrasse a été aménagée sur les ruines de cette dernière afin de contenir les matériaux de démolition et de niveler le terrain. Le mur de soutènement de la terrasse, situé à une quinzaine de mètres du rempart, a été observé en fouille ainsi que sur les relevés géophysiques et LiDAR du site (fig. 131).

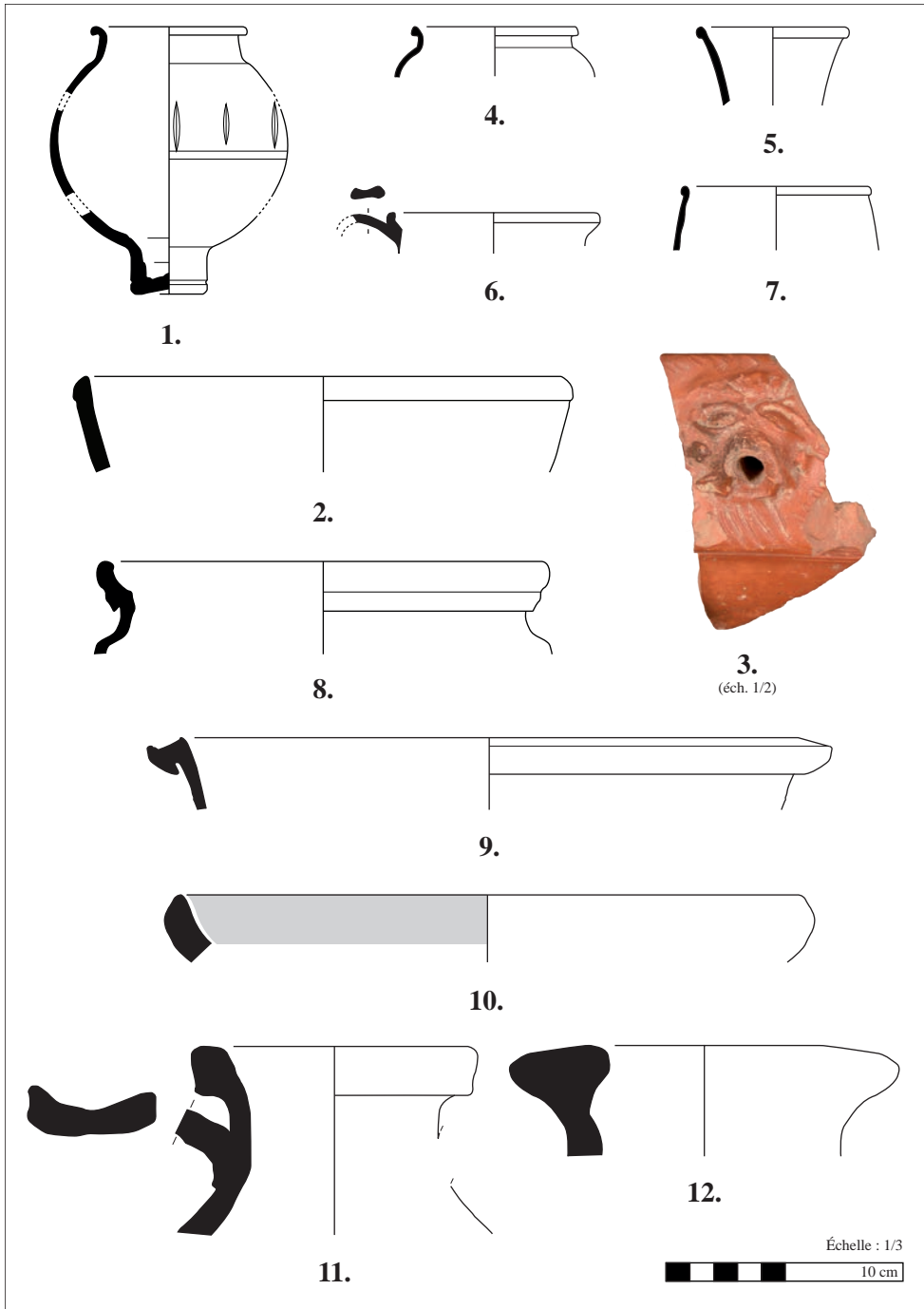


Figure 128 : sélection de céramiques de la fortification du Bourge. 1-3 : céramiques sigillées d'Argonne, 4-7 : céramiques métallescentes d'Argonne et de Trèves, 8-9 : céramiques rugueuses sombres champenoises, 10 : plat à engobe rouge interne, 11-12 : amphores (DAO : C. Acxel et E. Mathieu)

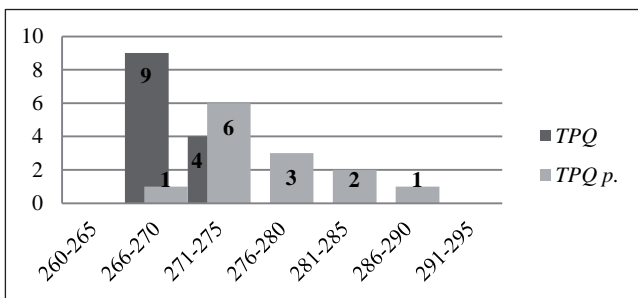


Figure 129 : histogramme chronologique des antoniniens découverts en 1970 et 2018 au Bourge (n=13), exprimé selon la date d'émission minimale (TPQ) et la date d'émission pondérée par l'usure (TPQ p.) d'après la méthode de J.-M. Doyen (2010)

On ignore tout de la nature et de la chronologie de l'occupation qui s'installe sur cette terrasse, si ce n'est qu'elle est postérieure à l'effondrement du rempart. Indirectement, la fouille de la terrasse a en revanche livré quelques informations importantes sur la fortification et son occupation. Elle a par exemple livré plusieurs éléments de mobilier liés au travail des métaux : un lot de scories de réduction [150], un poinçon et une lime qui peuvent être liés au travail de différents métaux, et une chute de plomb possiblement liée au recyclage de ce métal dans le cadre d'une activité artisanale. Cette concentration d'objets sous-entend la proximité d'activités métallurgiques qui se rapportent à une période antérieure à l'aménagement de la terrasse ; peut-être à l'occupation militaire du site et aux besoins artisanaux générés par cette dernière (Ritz *et al.* 2018, p. 132). La fouille de la terrasse a aussi permis d'établir que l'éminence aujourd'hui visible au Bourge correspond à une accumulation de matériaux de démolition, et non à une plateforme aménagée avant la construction de la fortification, qui a été installée directement sur les arases et les déblais nivelés d'un ancien quartier d'habitation [74]. C'est également bien visible au niveau du rempart nord, dont les grands blocs de fondation reposent directement sur des murs arasés d'habitations antérieures

(fig. 126). Ces épais niveaux de démolition expliquent peut-être qu'on ait aucune trace de fossé défensif : si un aménagement de ce type a existé autour de la fortification, il est certainement masqué par les ruines de l'édifice et la terrasse qui les contient (Ritz *et al.* 2018, p. 136). Sur le plan taphonomique, il est clair que ces matériaux de démolition, d'une épaisseur toujours supérieure à 1 m, ont efficacement protégé les vestiges sous-jacents des processus érosifs, puisque la fortification a conservé ses niveaux de sol et plus d'un mètre d'élévation par endroit. Elle a elle-même été édifée sur les vestiges d'habitations antérieures, si bien que la puissance des couches archéologiques est supérieure à 2 m au niveau du rempart nord. Ces conditions d'enfouissement font du Bourge un des secteurs les mieux conservés de la ville antique en l'état des connaissances.

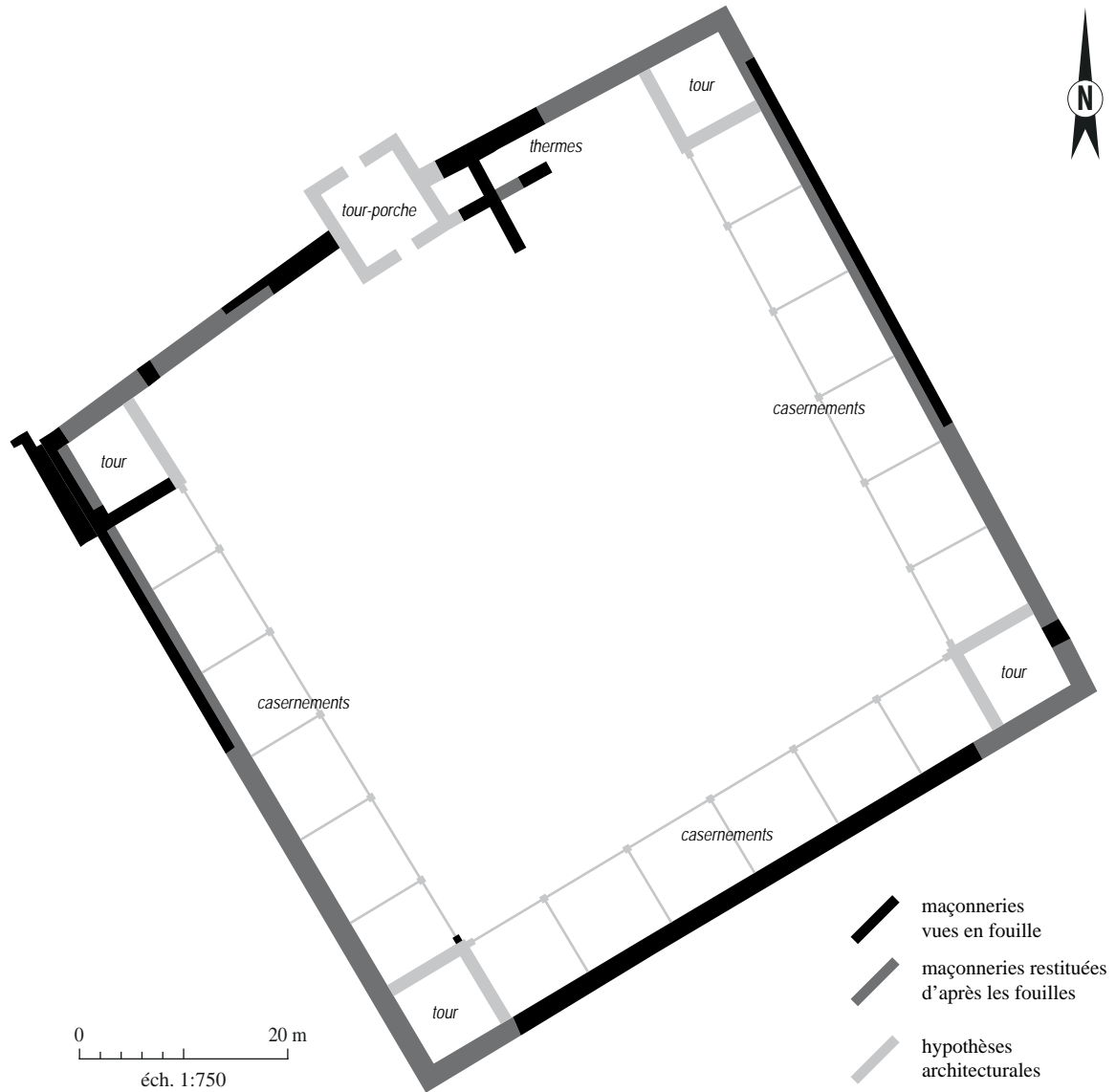


Figure 130 : hypothèses de restitution architecturales de la fortification (d'après Ritz et al. 2018, p. 243, fig. 298)

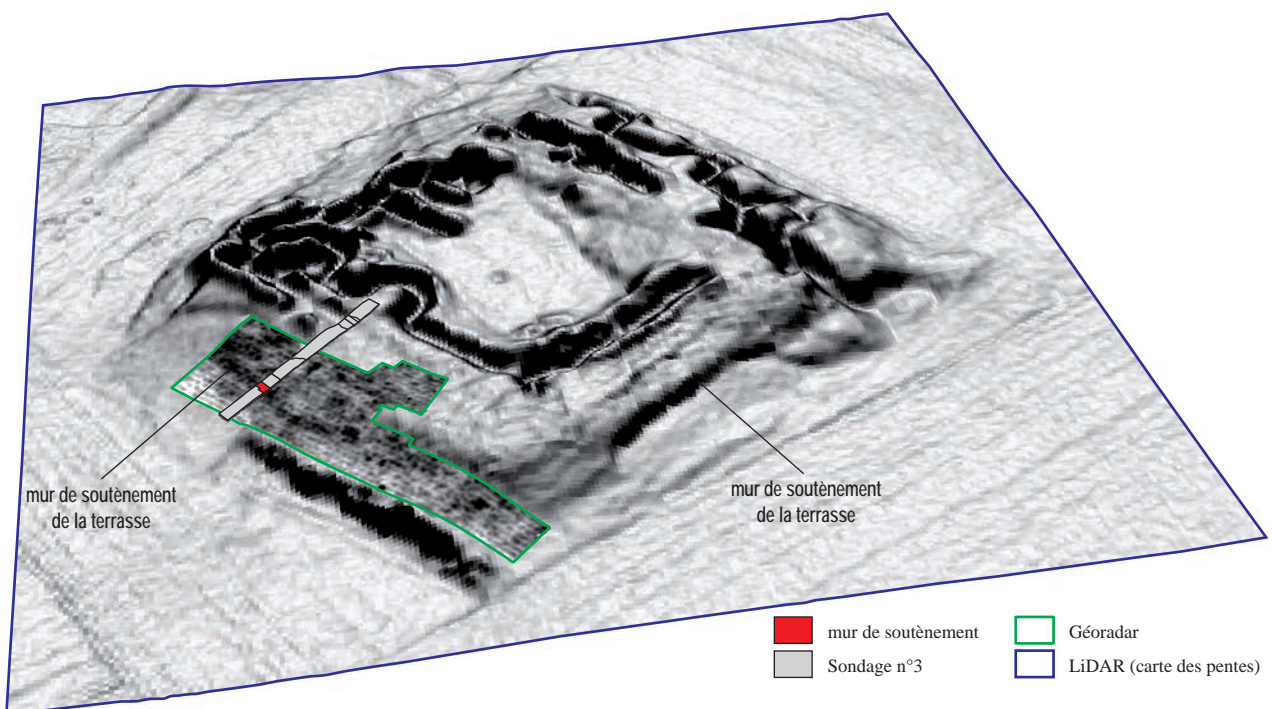


Figure 131 : vue 3D des vestiges de la fortification générée à partir des données LiDAR (d'après Ritz et al. 2018, p. 135, fig. 164)

1.4. Quartiers résidentiels, artisanaux et commerciaux

72 le quartier de la ruelle des Bois

UE n°26355

Thème(s) : habitat, artisanat, commerce

Vestige(s) : maisons profondes, maisons sur cour

Chronologie : LT D1-milieu du IV^e siècle apr. J.-C.

Sources : FR, PG

Rappel historiographique : quatre opérations préventives ont été conduites dans ce quartier antique, qui est occupé par des vergers et jardins depuis le début du XVIII^e siècle au moins et aujourd'hui placé en zone constructible. C'est ici qu'a été réalisée en 2002 la première fouille préventive à Senon (Vermard *et al.* 2005), qui n'a duré que 18 jours mais a démontré la sensibilité du secteur, bien conservé car préservé de l'érosion agricole récente. Deux diagnostics non suivis de fouilles (Vermard *et al.* 2004 ; Viller *et al.* 2014) ont eu lieu depuis, ainsi qu'une fouille d'un peu plus de trois mois qui a permis d'étudier les vestiges de manière plus approfondie (Gazenbeek *et al.* 2017). L'essentiel des connaissances sur ce quartier urbain repose sur cette intervention. Des prospections magnétiques ont également été réalisées sur les terrains accessibles en 2012 (Leder 2012), mais les cartes se sont révélées peu lisibles (fig. 132), précisément en raison de la densité des vestiges : les remblais modernes et les épaisses couches de démolition antiques masquent les éléments structurels sous-jacents (bâti, voirie, etc.). La méthode électrique a également été mise en œuvre avant le diagnostic de la Grande Rue en 2014 (Viller *et al.* 2014), avec des résultats un peu plus satisfaisants (Nayet 2014). Ces recherches font du quartier de la ruelle des Bois le mieux connu de la ville antique d'un point de vue chronologique et fonctionnel, mais pas en planimétrie. Les informations chronostratigraphiques qui y ont été collectées fournissent des points de repères importants sur le développement urbain de Senon, qui doivent être confrontés à la documentation essentiellement cartographique disponible dans les autres secteurs de l'agglomération, de sorte que les sources se complètent.

Bibliographie : Baccega 2002 ; Sarro 2008 ; Vermard *et al.* 2004 ; Vermard *et al.* 2005 ; Leder 2012 ; Viller *et al.* 2013, 2014 ; Nayet 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek *et al.* 2017

Description des vestiges : comme pour la période gauloise [1], les modes d'occupation restent difficiles à cerner pendant la plus grande partie du I^{er} siècle de n.è. – c'est-à-dire tant que les bâtiments sont faits de terre et de bois – en raison d'importantes perturbations dues aux constructions maçonnées ultérieures. L'ensemble de la zone semble toutefois avoir été occupé dès la première moitié du I^{er} siècle : partout où le terrain n'a pas été décapé jusqu'au substrat par des terrassements plus récents, les interventions préventives ont révélé à la base de la stratigraphie une séquence sédimentaire de 30 à 40 cm contenant beaucoup de matériel de cette période. Les mêmes niveaux se rencontrent partout dans le quartier de la ruelle des Bois, à en juger par les des-

criptions très similaires des différents fouilleurs (Vermard *et al.* 2005, p. 20 ; Viller *et al.* 2014, p. 72 ; Gazenbeek *et al.* 2017 p. 43). Tous évoquent un horizon de décarbonatation brun-rouge surmontant le substrat, que G. Chenet semble déjà avoir observé en 1921 : presque partout dans le village détruit, une couche rougeâtre de 20 à 30 cm recelant des tessons du I^{er} siècle (*terra nigra* et sigillée sud-gauloise) formait la base de la stratigraphie (Chenet 1922, p. 139-140). Différents niveaux d'occupation se développent au-dessus de ces limons argileux de décarbonatation, dont une couche sableuse possiblement destinée à assainir et niveler le terrain (Vermard *et al.* 2005, p. 21). Les tessons sont posés à plat au sommet du dernier niveau de cette séquence d'occupation (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 43). Peu de structures rattachables à cette phase ont été épargnées par les constructions postérieures (fig. 134). La fouille de 2002 a livré un semis de fosses d'implantation de poteaux correspondant à un ou plusieurs bâtiments au plan incomplet, associés à deux fours de forge (Vermard *et al.* 2005, p. 20-21).

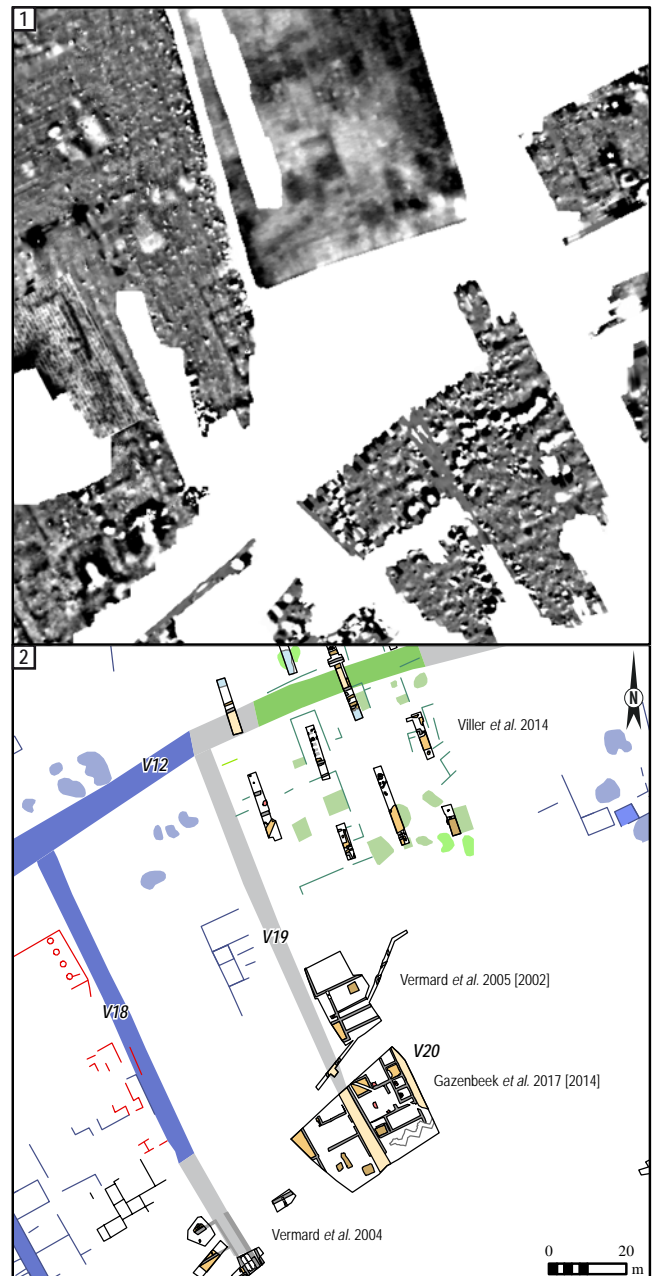


Figure 132 : le quartier de la ruelle des Bois. 1 - prospections géophysiques. 2 - plan des vestiges



Figure 133 : vue des vestiges du I^{er} siècle lors de la fouille de 2014 (cliché : INRAP)

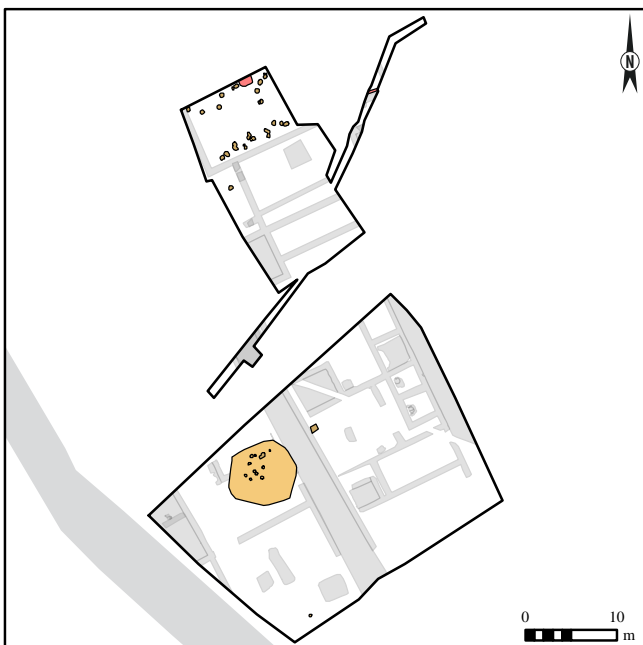


Figure 134 : plan des vestiges du I^{er} siècle

Au sud, la fouille de 2014 a révélé un sol rubéfié percé par une dizaine de trous de poteaux, ainsi qu'une fosse quadrangulaire isolée (fig. 133). Là encore, les surfaces non perturbées sont trop exiguës pour restituer un plan de bâtiment. Ces vestiges s'inscrivent globalement dans un intervalle chronologique correspondant aux deux premiers tiers du I^{er} siècle de notre ère (Vermard *et al.* 2005, p. 21 ; Gazenbeek *et al.* 2017, p. 130). L'occupation est attestée dès la période augustéenne par des ensembles mobiliers homogènes issus des premiers niveaux d'occupation recouvrant le substrat (Vermard *et al.* 2005, p. 120-122). Les constructions implantées au-dessus de ceux-ci sont surtout associées à du matériel du second tiers du I^{er} siècle, en particulier à des assemblages céramiques correspondant à l'horizon V de X. Deru (1996, p. 198), soit les années 40/45 à 65/70 apr. J.-C. (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 130). Ces structures incomplètes ne forment pas d'ensemble architectural cohérent et donneraient l'image d'un terrain peu construit, peut-être une zone artisanale ou des jardins situés à la périphérie d'une occupation plus importante selon les hypothèses des fouilleurs (Vermard *et al.* 2005, p. 20-22 ; Gazenbeek *et al.* 2017, p. 319).

Mais ces vestiges peuvent difficilement être considérés comme représentatifs de l'occupation, à la fois en raison des destructions postérieures et de l'absence de phasage de nombreuses structures dépourvues de mobilier dans le cadre des diagnostics (Viller *et al.* 2014, p. 139). En réalité, le mobilier suggère au contraire une occupation déjà importante, comme à la phase précédente [1]. On recense, pour les deux fouilles, plus de 3200 fragments de céramiques appartenant à des ensembles homogènes et bien datés des deux premiers tiers du I^{er} siècle (Vermard *et al.* 2005, p. 114-136 ; Gazenbeek *et al.* 2017, p. 130). Le numéraire comprend un as d'Auguste à l'autel de Lyon (RIC I, 530), un demi-dupondius de Nîmes de la fin de l'époque augustéenne (RPC I, 525), un as de Tibère à l'autel de Lyon (RIC I, 245), deux *semisses* ou pseudo-*asses* à l'autel de Lyon d'époque tibéro-claudienne (Doyen 2007, p. 97-98) et deux *asses* de Néron frappés à Lyon en 66 (RIC I, 543). Les niveaux de démolition qui concluent cette phase d'occupation ont par ailleurs livré un lot d'enduits peints dont le registre décoratif se retrouve à Metz vers le milieu du I^{er} siècle (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 116). Ils indiquent vraisemblablement que des habitats existaient déjà à cette époque, en association avec les fours de forge fouillés en 2002.

La seconde moitié du I^{er} siècle et le début du II^e siècle correspondent à une phase d'urbanisation majeure, qui voit la mise en place de la voirie et des premières constructions en pierre (fig. 135). Un quartier urbain bien structuré se développe à l'intérieur du périmètre défini par la voie V12 au nord, la voie V18 à l'ouest et une voie inconnue à l'est, que l'on peut toutefois restituer dans le prolongement de V10 d'après le schéma métrologique d'ensemble de la trame urbaine [43]. La voie V19, fouillée à deux reprises (Vermard *et al.* 2005 ; Gazenbeek *et al.* 2017), divise le quartier en deux îlots d'un *actus* de large, selon un schéma qui s'observe dans toute la partie nord de la ville [53]. Toutes ces voies ont certainement fonctionné de manière contemporaine, vue la cohérence de la trame qu'elles forment. Sa mise en place interviendrait donc dans le dernier tiers du I^{er} siècle au plus tard, si l'on se réfère à la datation de la voie V19 et des constructions attenantes (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 15). Les bâtiments allongés qui s'installent dans ce parcellaire lanieré semblent correspondre à des maisons profondes ; un modèle d'habitat bien connu dans les provinces occidentales de l'Empire (Kaiser et Sommer 1994, p. 370-379 ; Petit 2007 ; Wallace-Hadrill 2007 ; Alberti 2009, p. 193-195 ; Lanthemann 2016 ; Nouvel 2016, p. 144-145 ; Auvertin 2018, p. 232-251). Elles sont parfois séparées par des venelles telles que V20, qui délimite avec V19 une bande de bâti de 14 m de large environ. Ce schéma de séparation par des *ambitus* cohabite sans doute avec des cas de mitoyenneté ou de juxtaposition des bâtiments. C'est ce que tend à indiquer l'interruption de la ruelle V20 au sud de la zone fouillée en 2002, mais il est également possible qu'elle forme un coude ou qu'elle ait été détruite par les aménagements postérieurs.

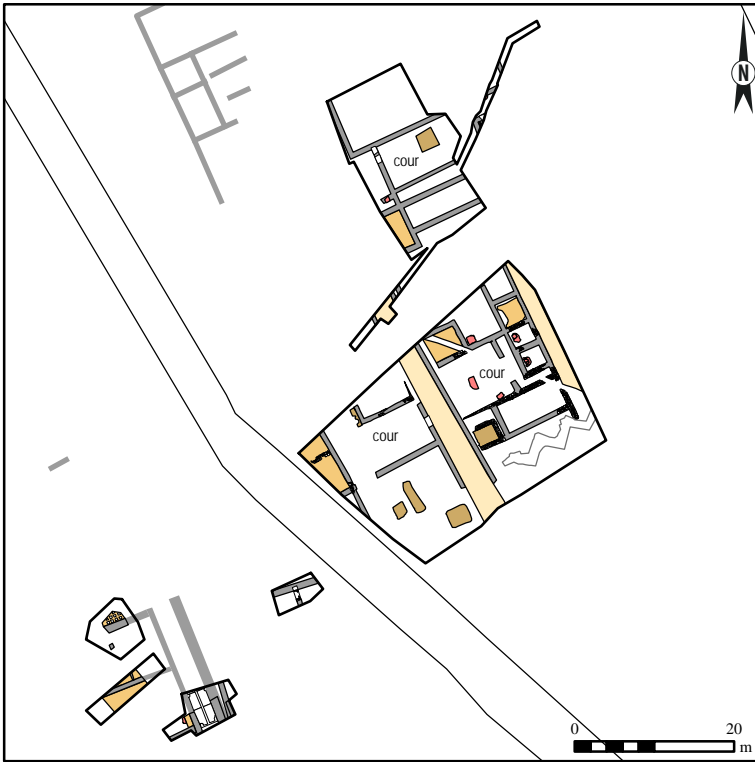


Figure 135 : plan des vestiges de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle

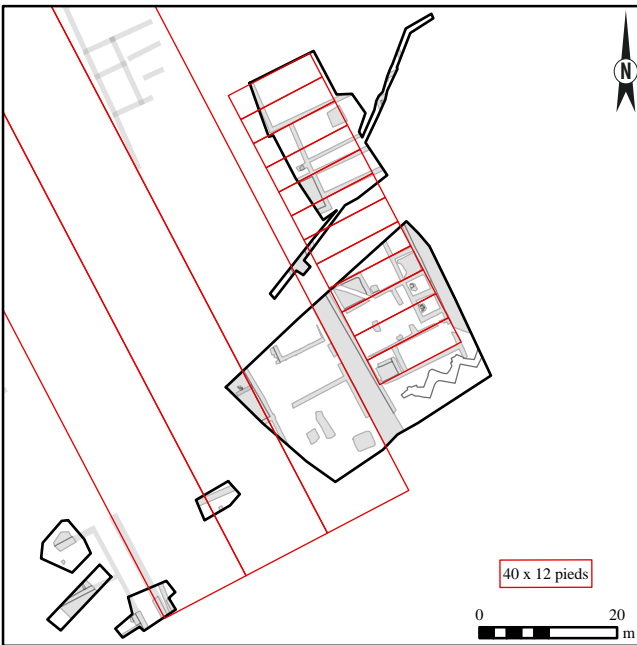


Figure 136 : modules à la base de l'implantation de l'îlot urbain

Les espaces intérieurs sont structurés par une cour séparée de la voirie par le mur gouttereau, autour de laquelle se répartissent de petites salles carrées ou rectangulaires. Un module de base de 12 pieds semble avoir été utilisé pour définir la largeur des refends intérieurs de cette maison profonde (fig. 136). On retrouve une organisation identique dans le quartier nord [73], où la prospection géophysique a révélé des plans complets d'habitations très proches (fig. 137). Dans le détail, il reste néanmoins difficile de restituer l'organisation des trois portions de résidences fouillées, à la fois en raison des surfaces explorées – que l'on peut supposer modestes en comparaison de la superficie totale de ces bâtiments – et de l'arasement important de cet état architectural. On ignore d'abord le nombre de bâtiments auxquels appar-

tiennent ces vestiges, ce qui induit des incertitudes importantes sur leur architecture. En effet, si l'on considère que les vestiges repérés en fouille et en prospection géophysique de part et d'autre de la rue V19 appartiennent à deux bâtiments seulement – ce que suggère pourtant le parallélisme frappant des maçonneries –, on serait en présence d'exemplaires particulièrement imposants de maisons profondes, avec une longueur de plus de 75 m pour la bande de bâti occidentale. L'alternative consiste à envisager que plusieurs bâtiments sont disposés en enfilade dans les mêmes parcelles, mais ce schéma d'organisation n'apparaît pas du tout dans le quartier nord de Senon et semble également rare dans les autres agglomérations de Gaule du Nord et de Germanie supérieure. La répétition à peu de distance d'une même organisation interne, articulée autour d'une cour intérieure, pourrait toutefois constituer un indice en faveur de l'existence de plusieurs propriétés distinctes. Les mêmes incertitudes concernent les limites latérales des constructions, qui ne sont assurées que dans le cas de la maison située entre les rues V19 et V20. Il fait néanmoins peu de doute qu'un seuil dégagé lors des sondages de 2004 (Vermard *et al.* 2004) appartienne à une autre de ces maisons pro-

fondes bordant la rue V18, puisqu'une distance de 14,5 m sépare ces deux aménagements. Il est également très vraisemblable qu'une autre rue se développe entre V18 et V19, même si l'on n'en a pas de preuve formelle : en lui restituant une largeur de 3 m (comme V19), elle séparerait deux bandes de bâti de 14,5 à 15 m de large, ce qui correspond précisément aux dimensions des maisons profondes observées dans la ruelle des Bois et dans le quartier nord [73]. Il semble en outre que l'on distingue l'angle nord-ouest d'une de ces bandes de bâti sur les relevés magnétiques.

D'un point de vue fonctionnel, les fouilles n'ont livré aucun indice attestant la présence d'activités artisanales dans les bâtiments de cette phase (Vermard *et al.* 2005, p. 30 ; Gazebeek *et al.* 2017, p. 321), ce qui est assez inhabituel pour des maisons profondes (Petit et Mangin 2002 ; Petit 2007 ; Alberti 2009 ; Lanthemann 2007, 2016). Il est toutefois possible que ces activités n'aient laissé que peu de traces – la maison située au sud-est comprend tout de même cinq foyers pour 300 m² – ou qu'elles aient été réalisées dans d'autres parties de ces grands bâtiments. La vocation résidentielle de certains espaces est en revanche bien attestée par plusieurs bétons de chaux et un hypocauste. Cette phase d'occupation s'achève entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle avec un démantèlement et une récupération généralisée du bâti, puis un nivellement du terrain au moyen d'un épais remblai composé des matériaux de démolition et de terres rapportées.

La nouvelle occupation qui débute dans le courant du III^e siècle semble prendre des formes assez diverses dans les différentes zones fouillées. Dans la parcelle explorée en 2002, seuls trois murs signalent de nouvelles constructions. Elles reprennent les anciennes orientations mais relèvent d'une architecture plus modeste, à en juger par des surfaces réduites et des fondations moins larges et moins profondes. Les autres aménagements observés correspondent à la voirie, qui continue de fonctionner, et à trois fosses de nature



Figure 137 : comparaison du plan des maisons profondes du quartier nord (1) et de la ruelle des Bois (2)



Figure 138 : plan des vestiges du III^e-IV^e siècle



Figure 139 : vue d'une cave du III^e siècle lors de la fouille de 2014 (cliché : J.-C. Sztuka)

indéterminée (Vermard *et al.* 2005, p. 75-80). Le bâtiment sondé en 2004 à l'est de la voie V18 aurait également fait l'objet d'un abandon rapide entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle (Vermard *et al.* 2004, p. 10). Ces conclusions contrastent fortement avec la densité de vestiges observés dans la parcelle fouillée en 2014, qui a été documentée de manière beaucoup plus détaillée (Gazenbeek *et al.* 2017). Il faut soit envisager une évolution très différente de l'occupation à seulement quelques mètres de distance, soit mettre en cause le phasage des vestiges fouillés en 2002 et 2004. Quoiqu'il en soit, les résultats de la fouille de 2014 paraissent plus représentatifs des modalités d'occupation tardives du quartier. Ils mettent en évidence des aménagements très denses, correspondant à la construction de nouvelles habitations sur les arases et les déblais nivelés de la phase précédente.

Les nouvelles résidences adoptent un plan assez différent, comprenant des pièces de plus grande taille agencées autour de cours également agrandies et désormais ouvertes sur la voirie (**fig. 138**). La venelle V20 est aussi supprimée au profit d'une extension du bâti vers l'est, ce qui implique en principe une modification du parcellaire initial. Les nouveaux plans rappellent le modèle des maisons sur cour fréquent dans le centre-est de la Gaule, et notamment la maison des escargotiers à Mâlain (Alberti 2009, p. 195-198). Il est toutefois difficile, faute de fouilles plus étendues, de déterminer si l'on est face à un véritable changement de répertoire architectural, rompant avec les modèles antérieurs, ou si l'on s'agit d'un simple élargissement du plan des maisons profondes, conservant la forme allongée et l'orientation générale du bâti.

Outre la forme architecturale, les exemplaires de Senon partagent toutefois d'autres caractéristiques importantes avec la série des maisons sur cour du centre-est de la Gaule : ici aussi, plusieurs parcelles laniérées semblent avoir été réunies (par la suppression de la ruelle V20) pour construire des maisons qui se caractérisent notamment par la présence d'activités artisanales dans les cours et d'équipements d'agrément de qualité dans les locaux répartis autour de celles-ci (Alberti 2009, p. 195-198). À Senon, il s'agit de sols bétonnés, d'hypocaustes, de caves maçonnées en grand appareil et de pièces décorées d'enduits peints. Les espaces équipés d'un hypocauste peuvent aussi bien correspondre à des salles de séjour ou de réception chauffées qu'à des balnéaires privés, dans la mesure où l'état de conservation des vestiges ne permet pas de vérifier si ces pièces comprennent des aménagements

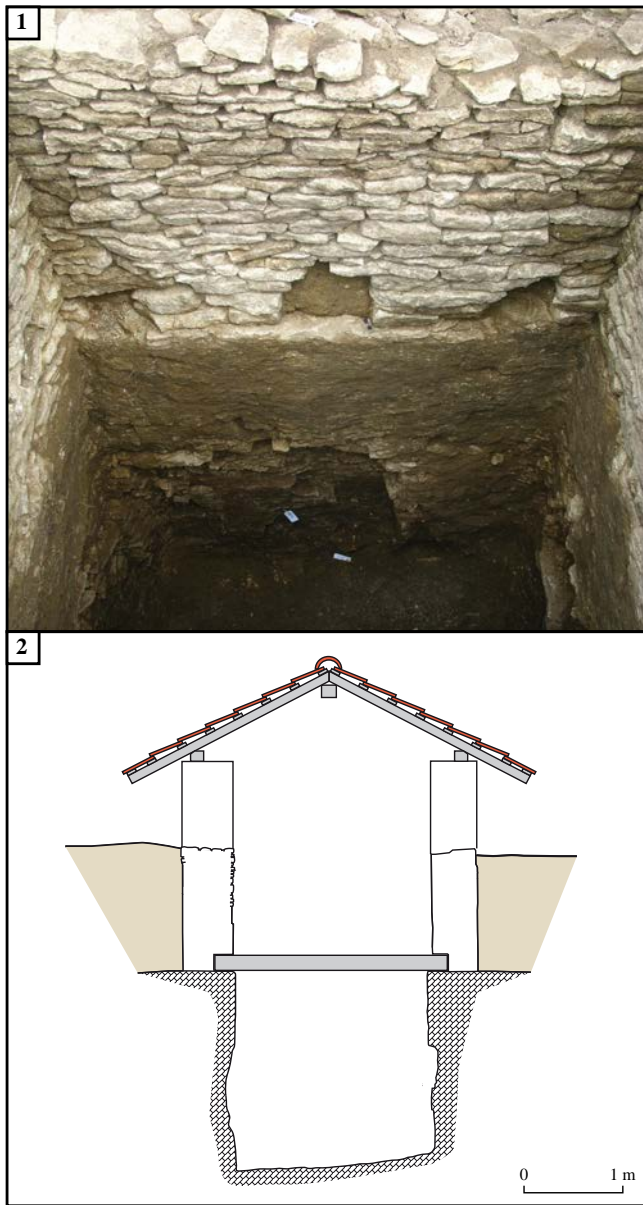


Figure 140 : cliché et restitution d'une glacière fouillée dans la ruelle des Bois en 2014 (d'après Gazenbeek et al. 2017, p. 102, fig. 110 et p. 324, fig. 323)

hydrauliques. Les comparaisons sont plutôt en faveur de la première solution (Petit 2007, p. 126-127). La cave située au sud de la maison occidentale retient particulièrement l'attention par son architecture soignée, mettant en œuvre des moellons de moyen appareil très réguliers jusqu'à une hauteur sous plafond de 2,2 m (fig. 139). Dans la paroi opposée à l'escalier, un soupirail muni de barreaux de fer donne sur la cour de la résidence. Deux niches rectangulaires utilisant de grandes dalles calcaires en guise de linteaux sont disposées en vis-à-vis. Un pied de table monolithique et un fragment de son plateau ont été découverts sur le sol de la cave. Ces aménagements correspondent à des critères fréquemment avancés pour identifier des sous-sols servant de lieu de culte domestique (Petit 2007, p. 126 ; Demarolle 2013, p. 71 ; Meissonnier 2013, p. 35-36). L'hypothèse paraît imprudente en l'absence de petit mobilier caractéristique, mais il semble en tout cas que cette cave n'est pas uniquement un espace de stockage, mais aussi un lieu de séjour fréquenté plus ou moins régulièrement dans un cadre qui reste à déterminer. La maison située à l'est de la rue V19 comprend également un grand local d'au moins 100 m² dont la fonction interroge ;

une sorte de halle munie d'un sol en terre battue et de dés en pierre supportant une rangée de piliers axiaux (Gazenbeek et al. 2017, p. 95). Un des dés de soubassement est une base remployée de colonne d'assez fort diamètre (65 cm), qui pourrait indiquer que des monuments publics avaient déjà été démantelés lors de l'aménagement de cet espace au III^e siècle et rejoindre des observations semblables effectuées dans la fortification du Bourge [71].

Tous ces équipements témoignent de l'aisance des occupants, qui semblent tirer leurs revenus de la boucherie bovine et de ses dérivés. Les comblements associés à cette phase d'occupation ont en effet livré de grandes quantités de restes osseux de bovins. Ils proviennent principalement des extrémités de squelettes et signalent une découpe primaire de carcasses complètes, au début de la chaîne opératoire de la boucherie, probablement en vue de la distribution de ressources carnées et d'autres matières premières (cornes, os, peaux) au sein de l'agglomération (Gazenbeek et al. 2017, p. 269). Quelques déchets de débitage d'ossements ont été recensés lors des fouilles et des sondages de 2014 (Viller et al. 2014, p. 118 ; Gazenbeek et al. 2017, p. 247-257), mais leur effectif – dérisoire au regard des quantités d'ossements – reflète plus vraisemblablement le prélèvement des matières dures animales qu'une activité de façonnage *in situ*. Une dizaine d'alènes et un tranchet, notamment découverts sur les empièvements des deux cours, témoignent plus sûrement d'un travail du cuir (Gazenbeek et al. 2017, p. 204-205). La monotonie des spectres fauniques et les volumes de restes osseux attestent en tout cas une réelle spécialisation dans le traitement des bovins. La même impression se dégage de la stratigraphie des cours, dont les sédiments très organiques signaleraient que de grands animaux y ont été mis en stabulation, au moins ponctuellement (Gazenbeek et al. 2017, p. 326). Les âges d'abattage observés indiquent une gestion du cheptel orientée vers la production de viande tendre, qui doit être mise en relation avec le statut social de la population urbaine environnante (Gazenbeek et al. 2017, p. 269). Un lot de huit stylets découverts dans des couches du III^e siècle témoigne de l'instruction des occupants à cette époque (Gazenbeek et al. 2017, p. 193-195).

D'autres structures sont peut-être liées à cet artisanat alimentaire, tel que le puits installé dans la cour de la maison occidentale à cette époque et, surtout, cinq grandes fosses quadrangulaires creusées dans le substrat rocheux. Les plus grandes, qui atteignent des surfaces supérieures à 3,5 m² et une profondeur de plus de 2 m, ont été interprétées comme des glacières destinées au stockage et à la conservation de produits alimentaires. C'est en effet ce que suggèrent des logements de poutres dans les parois, qui révèlent l'installation d'un plancher à environ 2 m du fond de la fosse, juste au-dessus de la roche en place, mais à environ 1 m sous le paléosol contemporain (fig. 140). Dans cette bipartition des fosses, la partie inférieure servirait à entreposer de la neige et de la glace tassées, tandis que la pièce semi-entermée qui la surmonte servirait à stocker les denrées à garder au frais. Il est difficile de connaître la nature exacte de ces dernières, car les fosses ont pu être réutilisées comme dépotoirs ou comme latrines : on ne peut donc pas déterminer si les restes osseux et végétaux provenant de leur comblement sont issus de l'utilisation primaire de ces structures ou de leur emploi détritique. Pour la même raison, il est délicat de déterminer si ce stockage alimentaire s'inscrivait dans le



Figure 141 : plan des vestiges de la première moitié du IV^e siècle

cadre d'une activité domestique et/ou artisanale et commerciale, mais les quantités de restes osseux découverts dans les cours plaident pour la seconde solution (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 322-324). La métallurgie du fer est également attestée indirectement, au travers de fortes concentrations de scories dans les comblements et empièvements attribuables à la dernière phase d'occupation. Les structures liées à cette activité sont probablement localisées au sud-est de l'emprise fouillée, où la seule couche contenant des scories mélangées à de la cendre et des charbons a été observée (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 326-327). Le petit mobilier témoigne aussi du travail du textile (aiguilles, quenouille), de la pierre (gouges) et du bois (ciseaux, hache, tarière), mais – comme pour la métallurgie – ces indices ne permettent pas de déterminer si les volumes de production dépassent les besoins domestiques en vue d'une commercialisation (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 199-205).

Les pratiques agricoles, les modes de stockage des denrées et

les usages alimentaires des habitants de ce quartier urbain sont également documentés par une trentaine de prélèvements sédimentaires contenant des macro-restes végétaux conservés. Ils témoignent d'une agriculture céréalière habituelle pour la période, d'abord centrée sur la culture de l'orge à la fin de La Tène, puis orientée vers une polyculture de différentes céréales et légumineuses à l'époque romaine. La meunerie est documentée par la découverte d'une dizaine de fragments de meule en basalte, dont un individu de grande taille (70 cm) muni d'encoches en queue d'aronde (**fig. 144**). Ces exemplaires de fort diamètre équipés de logements fixes pour l'anille sont identifiés comme des meules de moulin mécanique, à entraînement hydraulique ou animal (Petit 2005, p. 182-184 ; Cattelain *et al.* 2012-2013, p. 60-63). Ils permettent de mouler de grandes quantités de grains et suggèrent que l'on peut se situer dans le cadre d'une activité commerciale. L'exemplaire de Senon pourrait signaler la proximité d'installations similaires, mais le contexte de la découverte (le comblement d'une cave détruite au milieu du IV^e siècle) ne permet pas de localiser ni de dater précisément l'atelier correspondant (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 234). Les dernières phases d'occupation sont les mieux documentées par la carpologie :

elle témoigne d'une alimentation végétale riche et diversifiée des habitants de ce quartier aux III^e et IV^e siècles, qui avaient accès à des produits d'importation lointaine (melon, vigne cultivée), selon une structure de consommation très comparable à celle d'autres grandes villes de la région, Metz et Grand notamment (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 313). Plus exceptionnelle est la découverte d'un stock de graines de bête conservé dans un vase en céramique craquelée bleutée du III^e siècle avant d'avoir été carbonisé par un incendie. La consommation de cette chénopodiacée est mentionnée par plusieurs auteurs antiques, qui la considèrent comme un légume peu noble, d'ailleurs également utilisé comme fourrage (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 300-301, 328-329).

Les réaménagements de la dernière phase d'occupation, située à la fin du III^e siècle et pendant la première moitié du siècle suivant, ne modifient pas fondamentalement l'architecture du quartier (**fig. 141**). Dans la parcelle fouillée en 2014, ils se traduisent par l'ajout de quelques équipements nouveaux, notamment un hypocauste dans la maison de

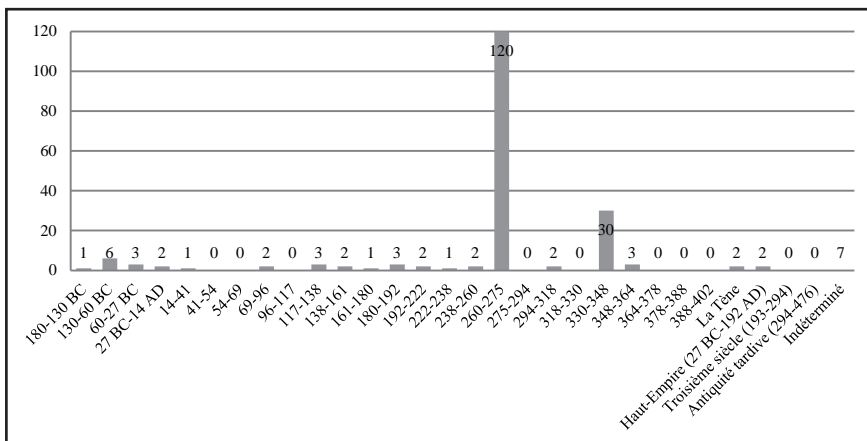


Figure 142 : histogramme chronologique des monnaies découvertes lors de la fouille de la ruelle des Bois en 2014 (n=195)



Figure 143 : 1 - maiorina de Magnence (RIC VIII, Trèves 264), 2 - maiorina de Constant (RIC VIII, Lyon 85)

l'îlot sud-est et quelques structures en matériaux périssables. On observe désormais, à côté d'une architecture encore majoritairement composée de calcaire local, de nouveaux murs à pan de bois sur sablière basse, qui viennent cloisonner l'espace intérieur de la maison de l'îlot est (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 97-99) ou encore un porche sur poteaux plantés à l'entrée de la cour de la maison ouest (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 73-74).

Dans la parcelle fouillée en 2002, la chronologie de cette dernière phase d'occupation est notamment documentée par un dépôt de six monnaies agglomérées, composé de cinq antoniniens (d'Étruscilla, de Claude II le Gothique et de Probus) et d'un quart de *follis* ou de *nummus* peu usé à l'effigie de Constance Chlore, présentant un revers du type *Genio populi* frappé à Trèves en 302-303 (Vermard *et al.* 2005, p. 75 et 108-112). L'occupation des deux îlots prend fin avec un incendie généralisé autour du milieu du IV^e siècle : la

fouille de 2014 n'a pas livré d'éléments postérieurs à cette période parmi un corpus d'un peu plus de 33500 restes céramiques et 195 monnaies (fig. 142). Il semblerait même que cet incendie ait eu lieu en 350 ou à peine quelques années plus tard, puisque la série monétaire comprend des frappes assez nombreuses de Constant et Constance II datées des années 346-350 (principalement des revers de type *Gloria exercitus* et *Victoria dd augg q nn*), puis s'interrompt subitement sur deux *maiorina* intactes, l'une de type *Fel temp reparatio* pour Constant, l'autre de type *Felicitas Republice* à l'effigie de Magnence, toutes deux datées de 350 (fig. 143). La destruction du quartier pourrait être liée à des mouvements de troupes consécutifs à l'usurpation de Magnence ou aux campagnes de Julien contre les Alamans, selon les hypothèses développées par les fouilleurs (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 171 et p. 321).

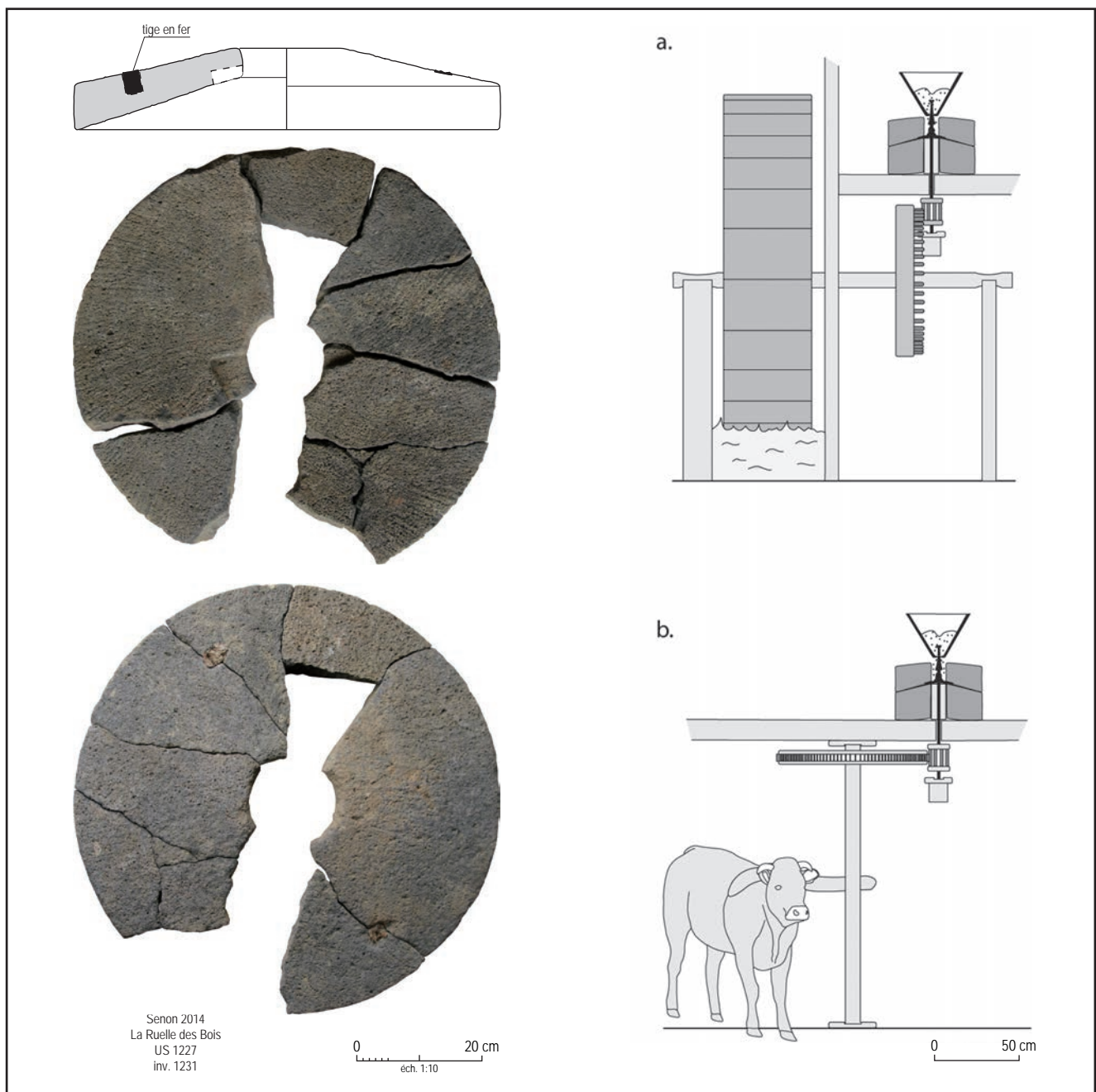


Figure 144 : meule de moulin mécanique découverte dans la ruelle des Bois et propositions de restitution du fonctionnement d'un moulin mécanique à énergie hydraulique (a) et à traction animale (b) (extrait de Cattelain *et al.* 2012-2013, p. 62, fig. 49)

73 le quartier nord

UE n°26356

Thème(s) : habitat, artisanat, commerce

Vestige(s) : maisons profondes

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : ce vaste quartier est exclusivement documenté par des méthodes de prospection. Il a commencé à être révélé par des survols aériens dans les années 1990, puis a été précisément cartographié grâce aux relevés géophysiques, surtout par la méthode magnétique qui a livré de très bons résultats. Des prospections pédestres ont également été effectuées dans ce secteur, mais le matériel collecté est d'une utilité très limitée en comparaison des informations issues des fouilles du quartier de la ruelle des Bois, qui semblent également pouvoir s'appliquer, dans une certaine mesure, à ce quartier.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Leder 2012 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : les relevés magnétiques donnent une vision complète et précise du parcellaire qui organise ce quartier (fig. 145). C'est notamment grâce à cette image, ainsi qu'aux observations métrologiques effectuées sur les vestiges de la ruelle des Bois [72], qu'on est en mesure de proposer une restitution des tracés régulateurs utilisés lors du lotissement de toute la zone urbaine située au nord de la place publique (fig. 95, 146). Le quartier du nord forme un rectangle de 127 m de long par 105 m de large environ, qui s'insère entre un îlot monumentalisé [68] à l'est et la voie V11 [51] à l'ouest. Il est divisé en trois îlots d'un *actus* de large par les rues V13 et V15. Chaque îlot semble initialement avoir été découpé en deux parcelles de 12 à 14 m de large, à en juger par la largeur très stéréotypée de la plu-

part des constructions. Dans ce schéma, la voie V14 semble correspondre à une venelle séparant deux parcelles à l'intérieur d'un îlot, selon une configuration identique à celle observée dans le quartier de la ruelle des Bois avec la voie V20 (fig. 95). Au nord et à l'ouest, le quartier ne semble pas directement limité par les voies V11 et V12, mais par un système de clôture (sans doute des murs ou des murets d'après le signal négatif des anomalies) qui ménage une zone tampon d'environ 18 m de long (1/2 *actus*) entre les parcelles et la voirie. Les unités foncières primitives semblent donc correspondre à d'étroites bandes de terrain de 12 à 14 m (1/3 d'*actus* ?) de large pour une profondeur de 105 à 110 m (3 *actus*).

Ce parcellaire en lanières impose un développement des constructions en profondeur, qui a abouti au développement du modèle de la maison en bande ou maison profonde. Ce type de résidence se caractérise par une tripartition fonctionnelle de l'espace, associant des activités artisanales dans de grandes halles ou cours intérieures centrales, des espaces résidentiels dans des locaux de plus petites tailles situés à l'arrière de la maison, et des boutiques dans les pièces de façade équipées d'un portique donnant sur la rue (voir en dernier lieu : Nouvel 2016, p. 144-145 ; Auvertin 2018, p. 232-251). Les plans les plus nets et les plus complets répondent parfaitement à ce modèle, malgré quelques originalités qui ne remettent pas en cause le schéma général et peuvent relever d'une adaptation à des activités socio-économiques particulières. Les maisons profondes de Senon présentent par exemple des dimensions particulièrement importantes (45 m à 60 m de long), mais qui ne sont toutefois pas sans comparaisons ; à Walheim par exemple ou dans le quartier oriental de Bliesbruck, où il s'agit de l'aboutissement d'une complexification progressive du plan, passant par l'ajout de plusieurs pièces à l'arrière (Petit 2007, p. 122-123). L'élément le plus inhabituel est sans doute la forme de certaines pièces de façade, étonnamment allongées à Senon, mais il est possible que des cloisonnements internes nous échappent.

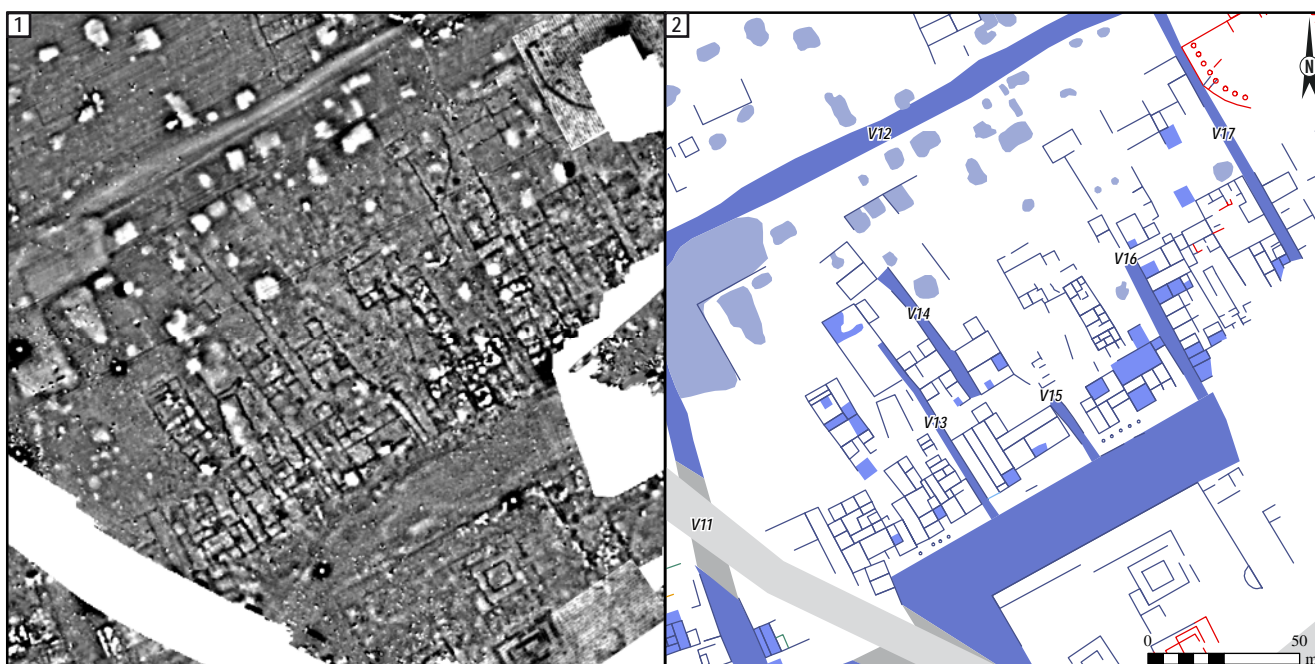


Figure 145 : le quartier nord. 1 - prospections géophysiques, 2 - plan des vestiges

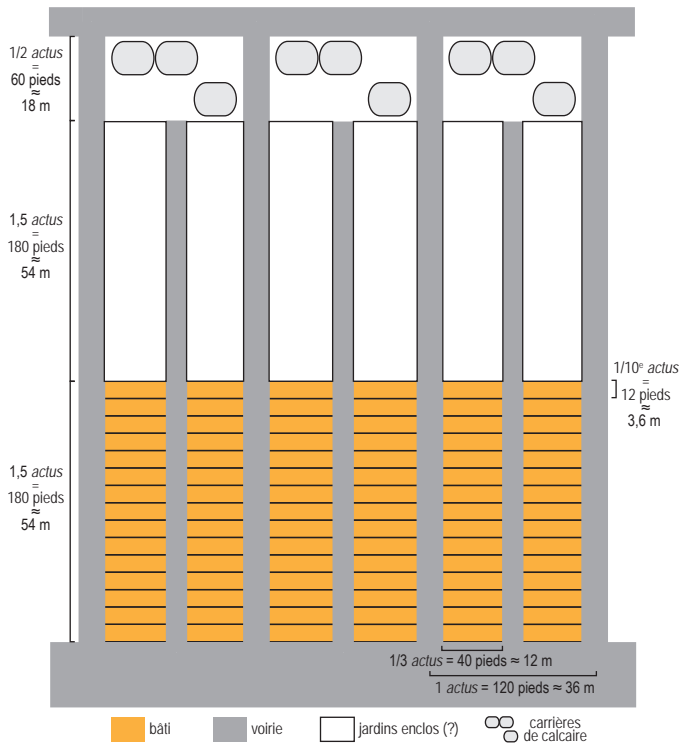


Figure 146 : schéma métrologique du quartier nord

Le schéma général des deux pièces de façade flanquées de part et d'autre d'un couloir est par ailleurs respecté et on imagine sans peine que leur allongement peut répondre aux besoins d'une activité commerciale particulière, s'il s'agit bien de boutiques. La grande pièce centrale est sans doute l'espace dont la fonction est la moins consensuelle, tantôt identifiée comme une halle couverte ou comme une cour intérieure, dédiée aux activités artisanales ou servant d'habitation (Petit 2007, p. 124), voire de salle de réception à la manière d'un *atrium* (Wallace-Hadrill 2007, p. 65). On ignore tout de leur fonction à Senon, où aucune de ces grandes pièces n'a été fouillée, mais certains plans évoquent plutôt une cour intérieure en raison d'une large baie (plus de 3,5 m) ouvrant sur un *ambitus* latéral. Le couloir central situé à l'avant des maisons est d'ailleurs lui aussi très large (3,4 m) et pourrait en conséquence évoquer un passage charretier desservant le grand local central. L'organisation de la partie arrière des résidences ne pose pas de problèmes : à Walheim ou à Ladenburg, de petites pièces résidentielles sont également distribuées de part et d'autre de cours intérieures, qui servent peut-être à créer des puits de lumière dans des maisons qui sont devenues très profondes (Petit 2007, p. 127). D'après la comparaison des plans, il est clair que c'est cette partie de deux maisons profondes qui a été fouillée en 2014 dans la ruelle des Bois (fig. 137). On dispose malheureusement de peu d'indices sur la fonction de ces espaces pour l'état architectural en question, très arasé. Dans la dernière phase d'occupation, ces cours ont servi à l'abattage et à la découpe de bovins en vue d'une commercialisation de produits bouchers dans l'agglomération, mais les résidences ne semblent plus répondre au modèle de la maison profonde à cette époque. La vocation résidentielle des petites pièces situées de part et d'autre de ces cours est en revanche assez claire, étant donné que plusieurs d'entre elles sont équipées de bétons de chaux.

Dans le quartier nord, les cartes de gradient magnétique signalent clairement la présence de portiques de façade donnant sur la voirie (ici, la place publique). On peut même estimer la largeur de la galerie et l'entraxe des piles du portique, qui tournent dans les deux cas autour de 3 m. On ignore par contre si les portiques étaient couverts d'une toiture en appentis ou d'un étage en saillie, selon les deux alternatives de restitution habituellement proposées (Petit 2007, p. 126 ; Sommer 2007, p. 87).

La partie arrière des parcelles est occupée par un espace totalement dégagé ou faiblement construit, d'une longueur (45 m à 50 m) presque aussi importante que celle des résidences. Les aménagements reconnus au sein de ces espaces comprennent de petits pavillons rectangulaires, souvent appuyés contre les murs de clôture, des puits et, tout au fond des parcelles, des structures fossoyées rappelant les petites carrières en fosse repérées lors du diagnostic de la Grande Rue en 2014 [87]. Les comparaisons permettent aussi d'envisager la présence de jardins et de structures dédiées à l'élevage d'animaux domestiques (Petit 2007, p. 126), sans bien sûr épuiser toutes les hypothèses d'aménagement de ces espaces.

Ces maisons profondes typiques focalisent l'attention, mais il existe d'autres modèles architecturaux dans ce quartier. À l'extrémité orientale du quartier, un bâtiment pourrait rappeler le plan de certains *Streifenhäuser* de Bad Wimpfen, qui se composent d'une série de petites pièces disposées en enfilade de part et d'autre d'un couloir longitudinal (Alberti 2009, p. 193, fig. 108). Il est toutefois possible qu'il s'agisse d'une aile de boutiques accolée au bâtiment monumental voisin à l'est [68], sans que ces deux hypothèses ne soient forcément incompatibles dans le cadre de deux états architecturaux différents. Il est d'ailleurs probable que l'image dont on dispose cumule plusieurs états du bâti, qui peuvent être difficile à distinguer si les nouvelles constructions reprennent les tracés de la phase précédente, comme l'a bien montré la fouille de la ruelle Bois [72].

Quelques cas de figure sont toutefois évidents et peuvent fournir des éléments de réflexion sur les transformations du quartier (fig. 147). Au nord-est, on observe une superposition assez claire entre une maison profonde et un bâtiment de plan totalement différent, qui n'est pas sans rappeler les architectures de type rural que l'on rencontre à Amel [102-105]. Au sud du quartier, un bâtiment rectangulaire de 21 m x 12 m environ s'appuie perpendiculairement au mur gouttereau d'une maison profonde, rompant ainsi complètement avec l'orientation du parcellaire, qui semble d'ailleurs avoir été modifié. L'installation de cette longère semble en effet conduire à la suppression de toute la partie méridionale d'une maison profonde et à une modification de la voirie, les rues V14 et V15 étant désormais reliées transversalement par un espace libre, sorte de placette ou d'arrière-cour. Aucun plan sur cour semblable à celui des maisons tardives de la ruelle des Bois [72] n'est clairement identifiable dans ce quartier, mais on retrouve néanmoins dans l'exemple précédent un même processus d'extension du bâti vers l'est qui aboutit à une suppression de certaines venelles et à la fusion de plusieurs parcelles laniérées. Il est possible, dès lors, de supposer que ces modifications interviennent dans le courant du III^e siècle, comme dans le quartier de la ruelle des Bois.

74 le quartier sud

D'une manière générale, les similitudes constatées entre la forme du parcellaire et l'architecture des maisons de ces deux quartiers tendent à indiquer qu'ils résultent du même programme de lotissement. On peut même supposer qu'ils appartenaient à l'origine à un même vaste quartier résidentiel, dont la continuité aurait été rompue par l'installation des monuments publics au sein de trois îlots dont la métrologie dérogatoire tend à indiquer qu'ils sont postérieurs au reste du quartier [53]. Il est donc vraisemblable que les mêmes dynamiques sont à l'œuvre dans ces deux quartiers, c'est-à-dire – schématiquement – un lotissement intervenant dans le dernier tiers du I^{er} siècle au plus tard avec la construction de maisons profondes, une reconfiguration totale dans le courant du III^e siècle, laissant la place à de nouvelles demeures de riches artisans-commerçants, qui seront définitivement détruites par un incendie autour du milieu du IV^e siècle. Le mobilier collecté en prospection pédestre ne s'oppose pas à ce schéma : on recense de faibles quantités de céramiques représentatives de toute l'Antiquité, depuis les *terra nigra* du milieu du I^{er} siècle jusqu'aux rugueuses de Reims et de Mayen du IV^e siècle ; une fibule circulaire dont l'émail a disparu ; et une série de huit monnaies, qui s'ouvre avec un *semi-dupondius* de Nîmes pour s'achever sur des antoniniens d'imitation de la fin du III^e siècle (Ritz *et al.* 2016, p. 43-48).

UE n°26357

Thème(s) : habitat, artisanat, commerce

Vestige(s) : maisons profondes (?)

Chronologie : fin du I^{er} siècle-milieu du IV^e siècle (?)

Sources : DF, FR, PG, PP

Rappel historiographique : le quartier résidentiel qui se développe au sud de la place publique est essentiellement connu par la prospection géophysique, qui livre malheureusement des cartes assez bruitées, sans doute en raison des perturbations anciennes et contemporaines qui affectent ce secteur. Les prospections pédestres ont livré uniquement de la céramique, en quantité relativement importante toutefois, qui couvre toute l'Antiquité. Une stèle d'Épona a été découverte fortuitement dans ce secteur en 1922. Un puits et une cave ont été découverts fortuitement en 1995 et en 2018 lors de travaux au 3 rue de l'Étang. Deux autres caves et une fosse quadrangulaire (glacière ou latrine) ont été recoupés par les travaux d'assainissement dans la rue de la Fontaine en 2016. Quelques murs en petit appareil ont également été observés sous les fondations de la fortification du Bourge lors de sondages programmés en 2018.

Bibliographie : Chenet 1922 ; Feller 1995 ; Sarro 2008 ; Carraire 2010, 2011 ; Leder 2012 ; Ritz *et al.* 2015, 2016, 2018 ; Gazebeek *et al.* 2019

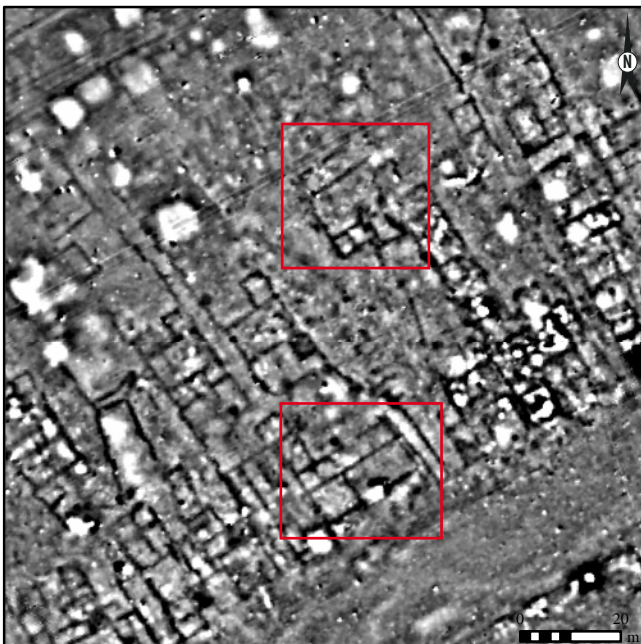


Figure 147 : cas de superpositions du bâti

Description des vestiges : l'organisation et l'architecture du quartier sont assez mal connues, car des perturbations nombreuses compliquent la lecture des relevés géophysiques (fig. 148) : les ruines de fortification du Bourge masquent les vestiges sous-jacents sur près d'un hectare, tandis que la zone située plus à l'est est perturbée par une longue anomalie d'orientation nord-ouest/sud-est, qui se prolonge jusqu'au niveau du temple sud de la place publique [63]. Les canevas de tir de 1918 indiquent qu'il s'agit d'une voie ferrée construite par l'armée allemande pendant la première guerre mondiale (fig. 149). Les nombreux dipôles qui apparaissent dans ce secteur correspondent sans doute à des éléments métalliques enfouis à la même période. Finalement, on ne connaît de ce quartier que quelques rues [50], ainsi que l'orientation et l'extension générales du bâti. Ces éléments suggèrent qu'il s'agit d'un quartier de maisons profondes insérées dans un parcellaire laniéré, sans doute architecturalement assez proche du quartier nord. L'organisation générale de l'urbanisme, avec deux zones de bâti de même orientation et de même profondeur se développant de part et d'autre de la place publique, évoque en effet une recherche de symétrie lors du lotissement de ces deux quartiers. Dès lors, on peut envisager qu'ils résultent de la même phase d'urbanisation de la seconde moitié du I^{er} siècle [72], mais cela reste à confirmer par des données matérielles en ce qui concerne le quartier sud.

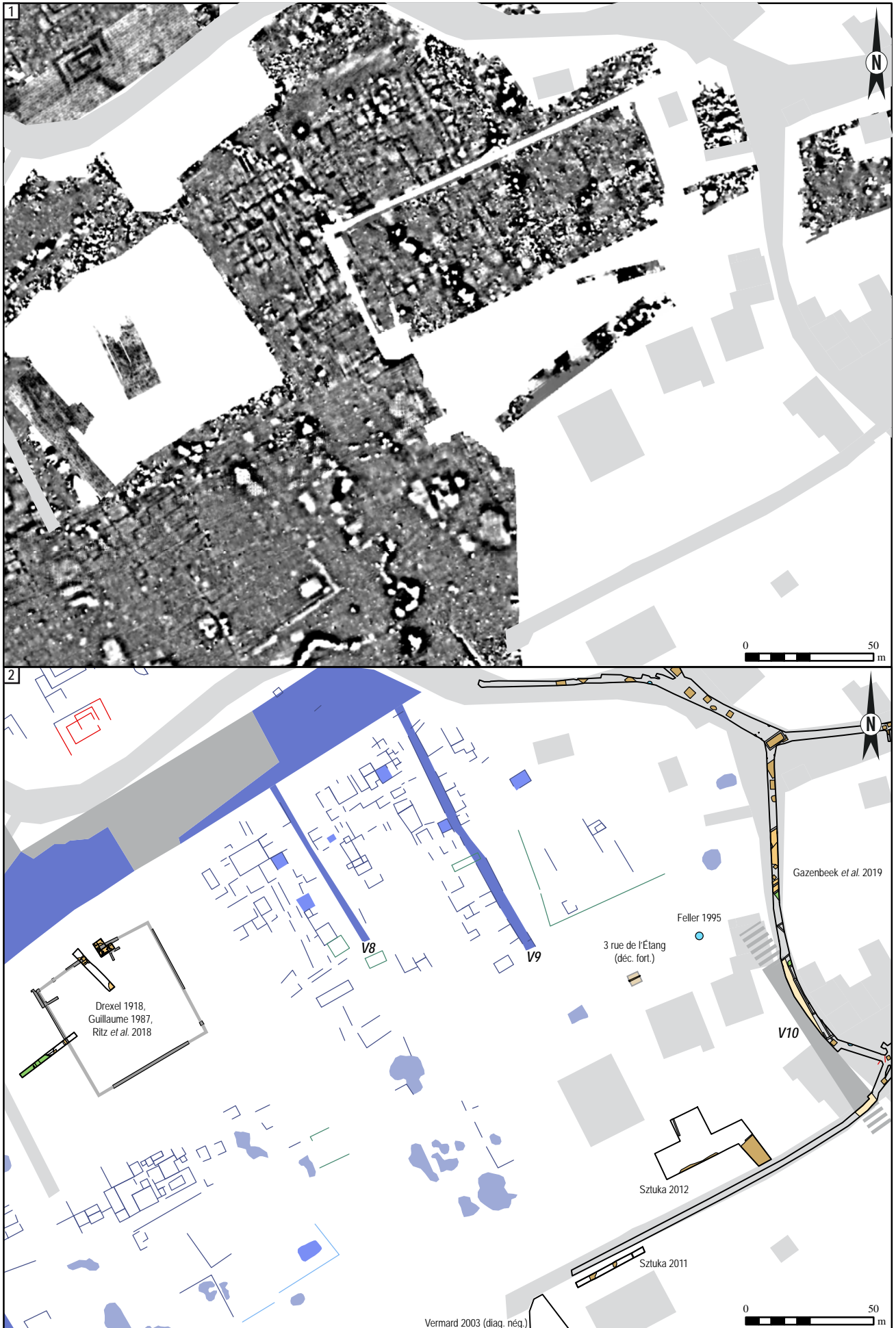


Figure 148 : quartier sud. 1 - prospections magnétiques et géoradar, 2 - plan des vestiges

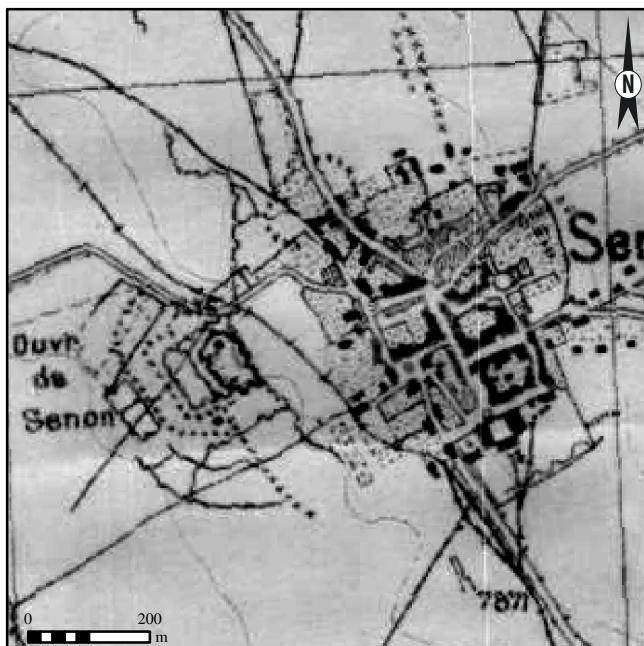


Figure 149 : extrait de la feuille Étain-B du canevas de tir du 21 février 1918 (Service historique de la défense)

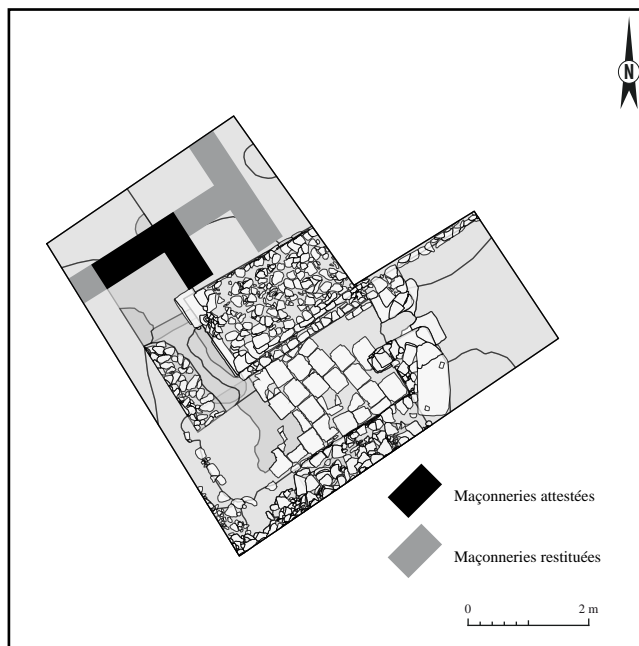


Figure 150 : murs antérieurs à la fortification du Bourge (d'après Ritz et al. 2018, p. 84, fig. 64)

Les ramassages au sol ont fourni des quantités assez importantes de céramiques (7,5 kg sur 0,2 ha), qui comprennent des formes de *terra nigra* de la seconde moitié du I^{er} siècle pour les éléments les plus anciens, beaucoup de matériel caractéristique du III^e siècle (gobelets métallescents, céramiques rugueuses sombres champenoises) et quelques fragments de céramiques rugueuses de l'Eifel pour les productions les plus récentes (Ritz *et al.* 2015, p. 48-49).

Les sondages réalisés au Bourge en 2018 ont permis de repérer quelques segments de murs en petit appareil sous les fondations de la fortification (fig. 150). Ils obéissent à une orientation similaire à celle du bâti révélé par les prospections géophysiques autour de la fortification et appartiennent certainement à un ou plusieurs habitats antérieurs à cette dernière (fig. 151). Seul le sommet de ces murs a été dégagé dans le cadre de cette courte campagne de sondages, qui portait surtout sur les vestiges postérieurs de la fortification : tout ce que l'on peut en dire, d'un point de vue chronologique, c'est que le(s) bâtiment(s) auxquels ils appartiennent est antérieur à la fortification, qui a été construite au plus tôt vers 275 apr. J.-C. [71]. Il semble donc qu'une partie non négligeable de ce quartier résidentiel était déjà détruite au moment de l'édification de la fortification ou a été détruite à cette fin.

À l'autre extrémité du quartier, une fosse quadrangulaire (cave, latrine ou glacière) recoupée par les tranchées d'assainissement a été comblée bien plus tardivement, pas avant le second quart du IV^e siècle à en juger par la présence de tessons de sigillée d'Argonne avec des décors à la molette des groupes 2 et 3 de W. Hübener (fig. 152, 154). Le puits repéré en 1995 lors d'une surveillance de travaux au 3 rue de l'Étang avait aussi livré de la sigillée d'Argonne du IV^e siècle (Feller 1995). Ce décalage chronologique pourrait suggérer que la partie occidentale du quartier a été rasée à la fin du III^e siècle pour laisser la place à la fortification. Une autre cave a été découverte fortuitement lors de travaux au

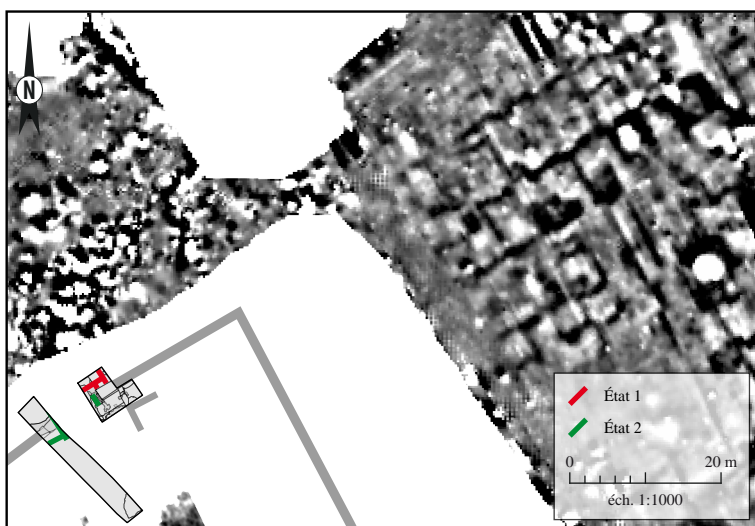


Figure 151 : comparaison entre les bâtiments antérieurs à la fortification et les relevés magnétiques du quartier sud (d'après Ritz et al. 2018, p. 84, fig. 65)

3 rue de l'Étang en 2019 (fig. 153). Le comblement de la structure a livré deux *imbrices* fondus et collés suite à une surcuisson, qui pourraient indiquer la proximité d'un four de tuilier [152].

On peut enfin signaler la découverte fortuite d'une stèle d'Épona dans ce secteur, trouvée en 1922 dans les déblais de tranchées allemandes à une cinquantaine de mètres au sud du Bourge (fig. 155). Le monument figure, sous un fronton triangulaire, la déesse vêtue d'un long vêtement, assise en amazone sur un cheval marchant à gauche et levant le membre antérieur droit. L'iconographie est originale, à la fois par le schématisme du style et par la direction du cheval, nettement moins fréquente que le type au cheval marchant à droite (Bucher 1999, p. 56). Elle est datée du III^e siècle (Euskirchen 1993, p. 791, n°167).

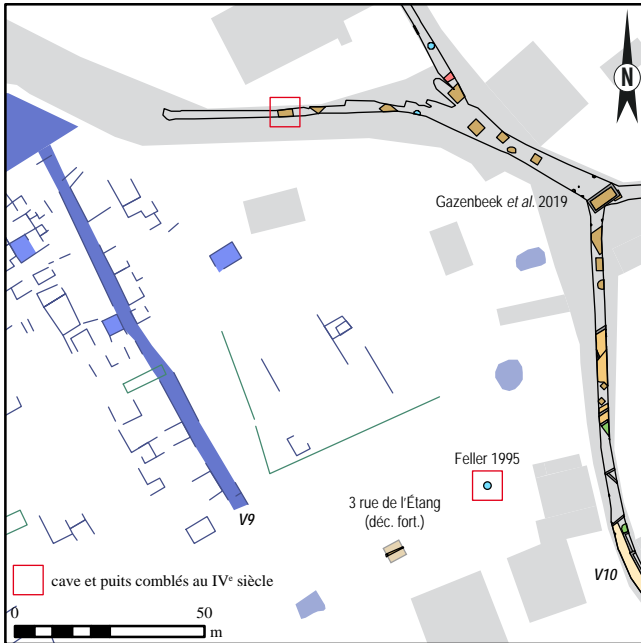


Figure 152 : caves du quartier sud comblées au IV^e siècle



Figure 153 : cave découverte fortuitement lors de travaux au 3 rue de l'Étang en janvier 2019 (cliché : J.-C. Sztuka)



Figure 155 : stèle d'Épona (d'après Chenet 1925, p. 201, fig. 4)

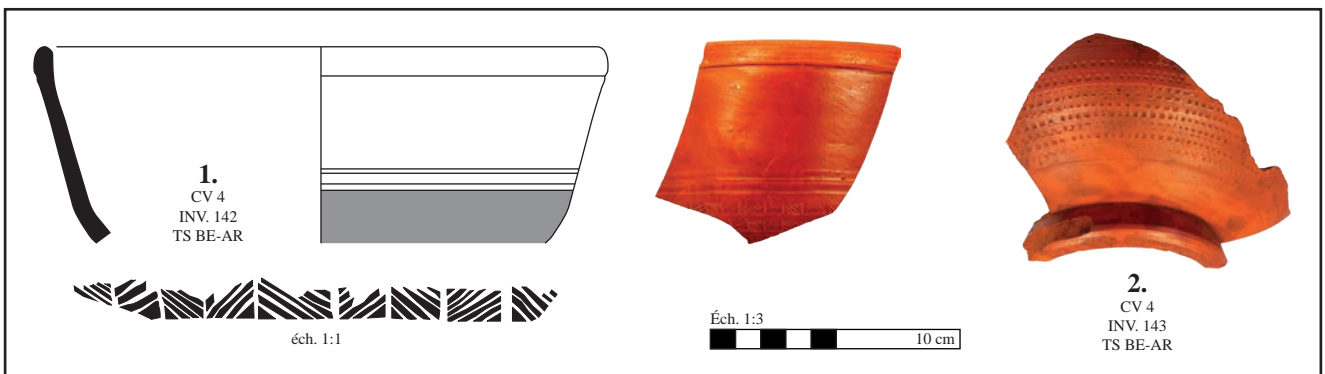


Figure 154 : sigillées d'Argonne décorées à la molette découvertes dans le comblement de la cave 4 lors du suivi des travaux d'assainissement. 1 - bol Chenet 320, U.C. 309, 2 - bol Chenet 320, U.C. 307 (d'après Gazenbeek et al. 2019, p. 271, fig. 254)

75 le quartier nord-ouest

UE n°26358, 26359, 26360

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?)

Vestige(s) : maisons profondes (?), entrepôt (?), bâtiments à façade en U

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : les constructions bordant la voie V1 sont situées dans un secteur occupé par de grandes parcelles agricoles très favorables à la détection aérienne et bénéficient en conséquence d'une importante couverture photographique, progressivement constituée à partir du début des années 1990. Les prospections géophysiques, surtout les relevés magnétiques, ont achevé de préciser l'architecture

de ce quartier de 2008 à 2010. Les données chronologiques manquent en revanche, puisque ce secteur n'a jamais été fouillé et ne livre que peu de mobilier en surface.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Ritz *et al.* 2015

Description des vestiges : deux îlots se développent de part et d'autre de la voie V1, selon un parcellaire en bandes perpendiculaires à la voirie (**fig. 156**). L'organisation urbaine n'est pas aussi lisible que dans d'autres secteurs et il est souvent difficile de distinguer les limites des propriétés, mais on peut restituer un minimum de sept parcelles au sud de la voie et d'une dizaine de parcelles au nord, qui correspondent peu ou prou au nombre de bâtiments individualisables sur les relevés géophysiques et les photos aériennes.

Il est clair que les architectures ne sont pas homogènes de part et d'autre de la voirie. Au nord, les plans ne sont pas très nets mais on distingue des formes rectangulaires allongées

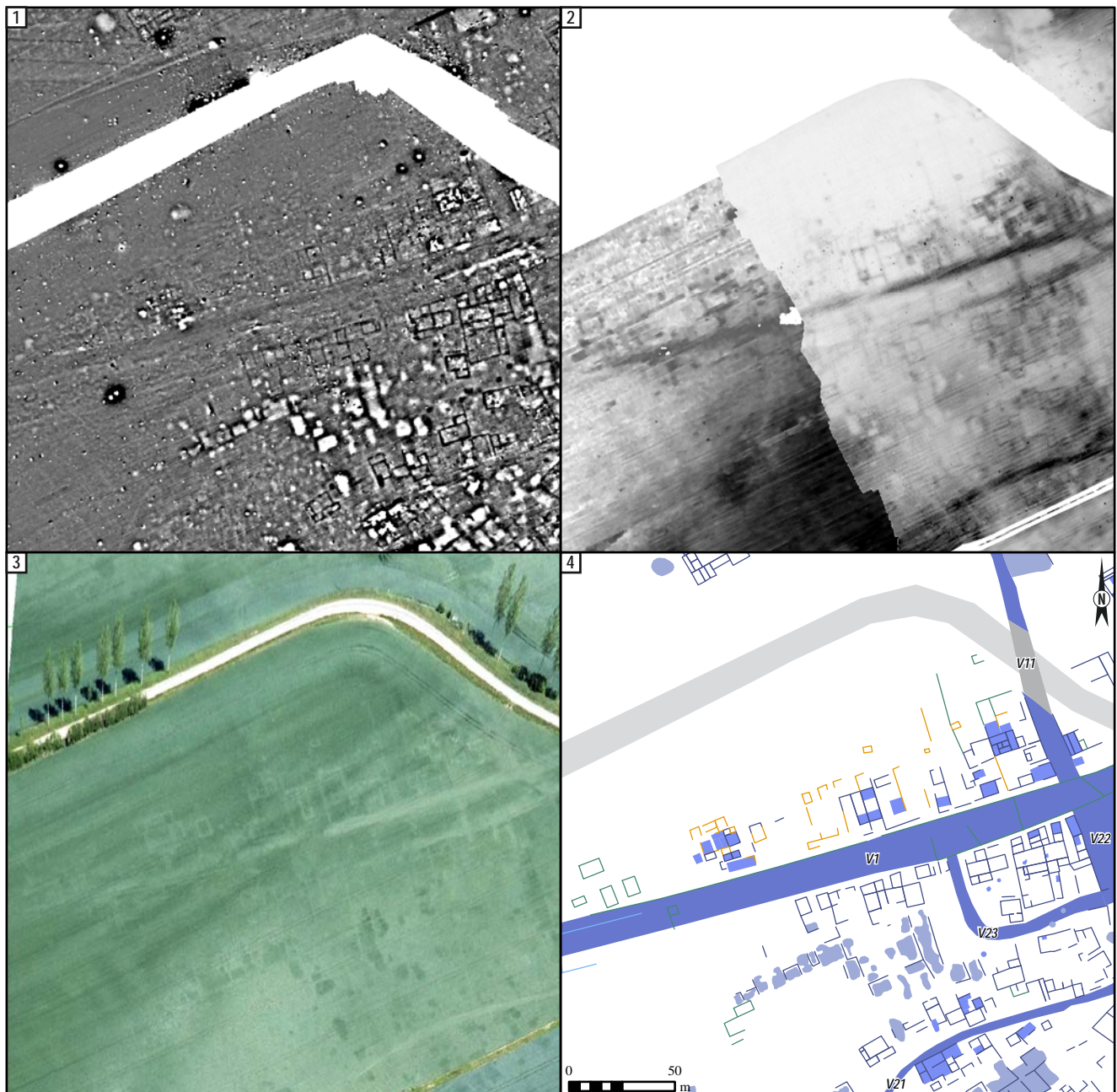


Figure 156 : quartier nord-ouest. 1 - gradient magnétique, 2 - résistivité électrique, 3 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 4 - plan des vestiges

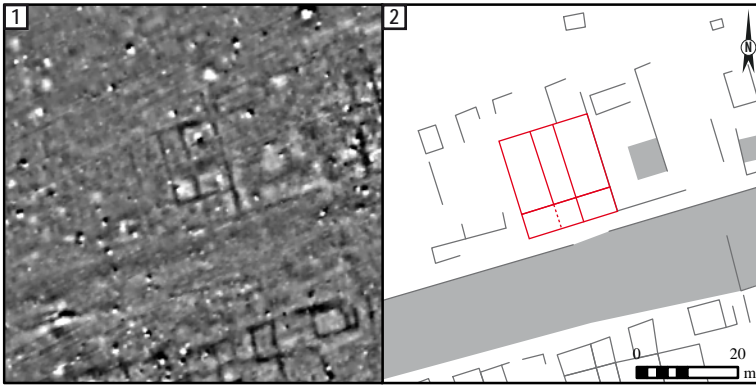


Figure 157 : détail du quartier nord-ouest. 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

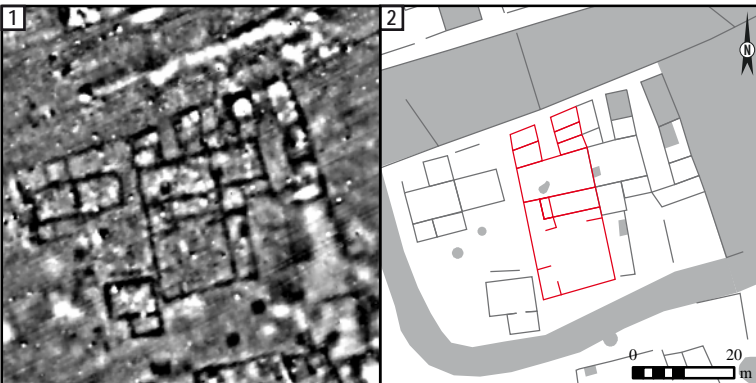


Figure 158 : détail du quartier nord-ouest. 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

qui peuvent correspondre à des déclinaisons du modèle de la maison profonde. Une construction se distingue par un plan rectangulaire allongé à trois nefs (fig. 157), qui pourrait rappeler certains entrepôts connus en contexte urbain ou militaire, comprenant un couloir central flanqué de deux nefs plus larges aménagées pour le stockage, précédé d'un quai de manipulation abrité par un appentis en façade (Venault, Nouvel *et al.* 2015, p. 436-437). Le critère le plus important manque toutefois ici, à savoir que ces constructions sont normalement surélevées pour garantir la conservation des denrées.

Les bâtiments qui se développent au sud de la voie présentent une architecture bien différente, qui apparaît distinctement sur les relevés géophysiques. Elle se caractérise par une façade composée de deux pavillons d'angles rectangulaires encadrant un espace dégagé qui s'apparente à une petite cour ou, plus vraisemblablement, à un passage charretier : des chemins perpendiculaires à la voie VI, desservant ces passages, apparaissent distinctement sur les relevés électriques [44]. Les dimensions assez standardisées (3,5 m de large pour 5 à 7 m de long) de ces passages les distinguent clairement des grandes cours carrées de 8-9 m de côté du quartier de la ruelle de la Bois. Ces dernières ne donnent d'ailleurs pas sur l'axe viaire principal, mais sur un *ambitus* latéral. Les résidences de ces deux quartiers ne semblent donc pas relever de la même forme architecturale, comme on a pu l'écrire (Ritz 2017, p. 29 ; Ritz *et al.* 2018, p. 26). Ce passage charretier est apparemment l'accès principal vers un corps de bâtiment carré ou rectangulaire, qui semble se composer d'un local principal de dimensions similaires dans les différentes maisons : il occupe toute la largeur de l'édifice, qui varie peu (de 10 m à 14 m environ), et présente un

développement en profondeur presque identique d'une construction à l'autre (de 6,5 m à 7,5 m environ). Avec les pavillons de façade, ce local forme un module de base qui semble commun à toutes les résidences. Des constructions supplémentaires peuvent toutefois s'ajouter à l'arrière des bâtiments et faire varier considérablement leur profondeur, de 6,5 m jusqu'à 26 m environ, ce qui détermine des surfaces de 100 m² à 500 m² environ. La surface moyenne des plans complets semble toutefois être comprise entre 150 m² et 300 m² ; la grande maison à l'est étant manifestement une exception (fig. 158). D'ailleurs, le dernier espace à l'arrière de cette construction, qui occupe près de la moitié de sa surface, pourrait bien être une cour fermée vue l'absence de cloisonnements internes. Dans les espaces intérieurs, les relevés géophysiques ne font pas apparaître de signal suffisamment caractéristique pour identifier un aménagement particulier, tel qu'une cave ou un hypocauste. À l'arrière des parcelles en revanche, les relevés magnétiques révèlent des anomalies négatives circulaires qui correspondent sans doute à des puits, ainsi que des chapelets d'anomalies positives subrectangulaires mal caractérisées. Il est clair qu'il s'agit d'aménagements anthropiques d'époque antique, à en juger par leur forme et leur distribution spatiale tributaires du parcellaire. Sur tous types de relevés (électriques, magnétiques, aériens), ces anomalies sont associées à un signal indiquant qu'il s'agit de

structures fossoyées. Parmi les différentes hypothèses envisagées, de petites carrières situées en arrière des parcelles, sans doute liées à la construction des habitats, paraît la plus vraisemblable [87].

Le plan de ces bâtiments, avec leur façade en U, est une forme peu fréquente dans l'habitat urbain du nord de la Gaule et des Germanies. C'est d'autant plus surprenant qu'il semble avoir connu un certain succès à Senon. Un parallèle plus ou moins convainquant se trouve à Kembs, où une grande maison de 600 m² présente une organisation comparable dans son premier état architectural (Alberti 2009, n°167). L'espace ouvert en façade est toutefois plus large et a été identifié comme une cour couverte. Elle formerait, avec les deux pavillons en saillie, un espace dédié à l'artisanat et au commerce, tandis que la partie résidentielle serait située dans le corps principal du bâtiment. À Senon, il semble toutefois clair que l'espace dégagé encadré de pavillons de façade est un passage charretier, ouvrant sur un dégagement central jamais cloisonné. Cette organisation rappelle nettement celle des relais routiers de Gaule du nord, particulièrement celle des édifices d'Anlier et de Chameleux à Florenville en Belgique (Corbiau 2011, p. 107-112), où les pièces de façade assureraient des fonctions hôtelières, tandis que les grands locaux à l'arrière serviraient à accueillir les véhicules, les animaux et les marchandises des voyageurs (Corbiau 2011, p. 117 ; Nouvel *et al.* 2016, p. 292). Bien sûr, la répétition du modèle en cinq exemplaires au moins pose problème à Senon et semble exclure l'hypothèse de relais routiers. On peut toutefois retenir de ces comparaisons que la fonction des bâtiments de Senon passe sans doute par la nécessité d'accéder et de stationner à l'intérieur des édifices ou d'arrière-cours fermées.

La documentation chronologique est indigente : ce secteur n'a jamais été fouillé et ne livre que de faibles quantités de mobilier datant en surface, uniquement de la céramique, mais il est clair qu'une sélection a été opérée lors des ramassages anciens (Ritz *et al.* 2015, p. 54). Les éléments les plus précoces sont des formes de céramiques gallo-belges datées de la seconde moitié du I^{er} siècle et du II^e siècle. Le II^e et le III^e siècles sont bien représentés, comme partout à Senon, par des céramiques engobées, métallescentes et rugueuses. Un bord de marmite Alzei 27 renvoie au second quart du IV^e siècle. La découverte d'un fragment de figurine en terre blanche dans ce secteur est également à signaler (**fig. 159**). La coiffure est très proche de celle d'une déesse-mère trouvée à Marolles-sur-Seine (Séguier *et al.* 2006, p. 238, fig. 13).



Figure 159 : figurine en terre blanche
(cliché : C. Pautrot, sans échelle)

76 le quartier ouest

UE n°26361, 26362

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?)

Vestige(s) : maisons rectangulaires simples

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : les constructions situées de part et d'autre de la voie V21 apparaissent régulièrement sur les clichés aériens depuis 1993. Les prospections géophysiques, particulièrement la méthode magnétique, révèlent précisément le plan de ces petites maisons. Ce secteur n'a jamais été fouillé et livre peu de mobilier en surface ; sa chronologie est donc mal connue.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010 ; Ritz *et al.* 2015

Description des vestiges : une quinzaine de constructions modestes se développent de part et d'autre de la rue V21, sur la première moitié de son tracé seulement (**fig. 160**). Elles s'inscrivent dans des parcelles rectangulaires peu profondes (une trentaine de mètres au maximum) disposées perpendiculairement à la voirie. Les bâtiments se caractérisent par un plan simple, qui semble basé sur une cellule rectangulaire principale de 80 m² à 100 m², à laquelle viennent éventuellement s'ajouter de petits pavillons rectangulaires à l'arrière ou en façade, voire une galerie. Outre la simplicité de leur plan, ces habitats se distinguent également par leur disposition, qui n'est ni nécessairement barlongue, ni nécessairement contiguë à la voirie, contrairement à la majorité des résidences de Senon. Ces habitations entrent mal dans les

typologies en raison de leur variabilité morphologique, mais sont généralement regroupés au sein d'une catégorie qui repose – faute de mieux – sur les critères de la simplicité du plan et des dimensions restreintes (Alberti 2009, p. 190 ; Auvertin 2018, p. 255-264). Ces formes architecturales modestes s'accordent bien avec la situation peu favorable du quartier, le long d'un axe de communication qui ne se prolonge pas en dehors de l'espace urbain, et dont on peut supposer qu'il était moins fréquenté que les voies V1 et V2 qui se dirigent vers l'Argonne et Verdun. L'existence d'une corrélation entre le statut des habitats et l'attractivité économique des espaces urbains dans lesquels ils s'insèrent est bien documentée par ailleurs (Lanthemann 2016). Comme dans les quartiers voisins [75, 77], on observe au fond des parcelles des anomalies subrectangulaires qui pourraient correspondre à des carrières de calcaire exploitées pour la construction de ces habitats [87]. Les éléments chronologiques dont on dispose sont les mêmes que pour le quartier nord-ouest [75], qui fait partie de la même zone de prospection pédestre (Ritz *et al.* 2015).

77 le quartier sud-ouest

UE n°26363-26368

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?)

Vestige(s) : maisons bicellulaires, maisons rectangulaires simples, maison profondes, ailes de cellules alignées

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : l'organisation du sud-ouest de la ville a été révélée par les prospections aériennes à partir du début des années 1990, puis par les prospections géophysiques dans les années 2000 (**fig. 161**). Les ramassages de surface ont livré de faibles quantités de mobilier céramique et quelques monnaies.

Bibliographie : Jacquemot 1996 ; Sztuka 2005, 2011b ; Sarro 2008 ; Caraire 2010, 2011 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : les habitats alignés de part et d'autre de la voie V2 se distinguent par un plan rectangulaire très simple (**fig. 162, n°4**), généralement composé de deux pièces symétriques, et par des dimensions réduites (10 m x 16 m environ). La forme et la disposition de ces unités en bandes mitoyennes perpendiculaires à la voirie évoquent un modèle simplifié de *Streifenhaus*, sans doute associé à des populations modestes résidant à la sortie de la ville. Souvent, on ne distingue pas de mur pignon fermant le local en façade : les comparaisons, nombreuses, indiquent qu'il pourrait s'agir de cours ouvertes sur la voirie ou d'un appentis de façade accueillant des activités artisanales ou commerciales, tandis que l'espace résidentiel se trouverait à l'arrière (Alberti 2009, p. 190). De semblables petites habitations bicellulaires se rencontrent, entre autres, à Alésia, Bavay, Besançon, Bliesbruck, Lausanne, Oberwinterthur et Mamer (Alberti 2009 ; Auvertin 2018). Elles constituent une des nombreuses formes intermédiaires entre la maison longue typique et les plans simples à une seule nef d'origine vernaculaire (Alberti 2009, p. 190 ; Auvertin 2018, p. 263).

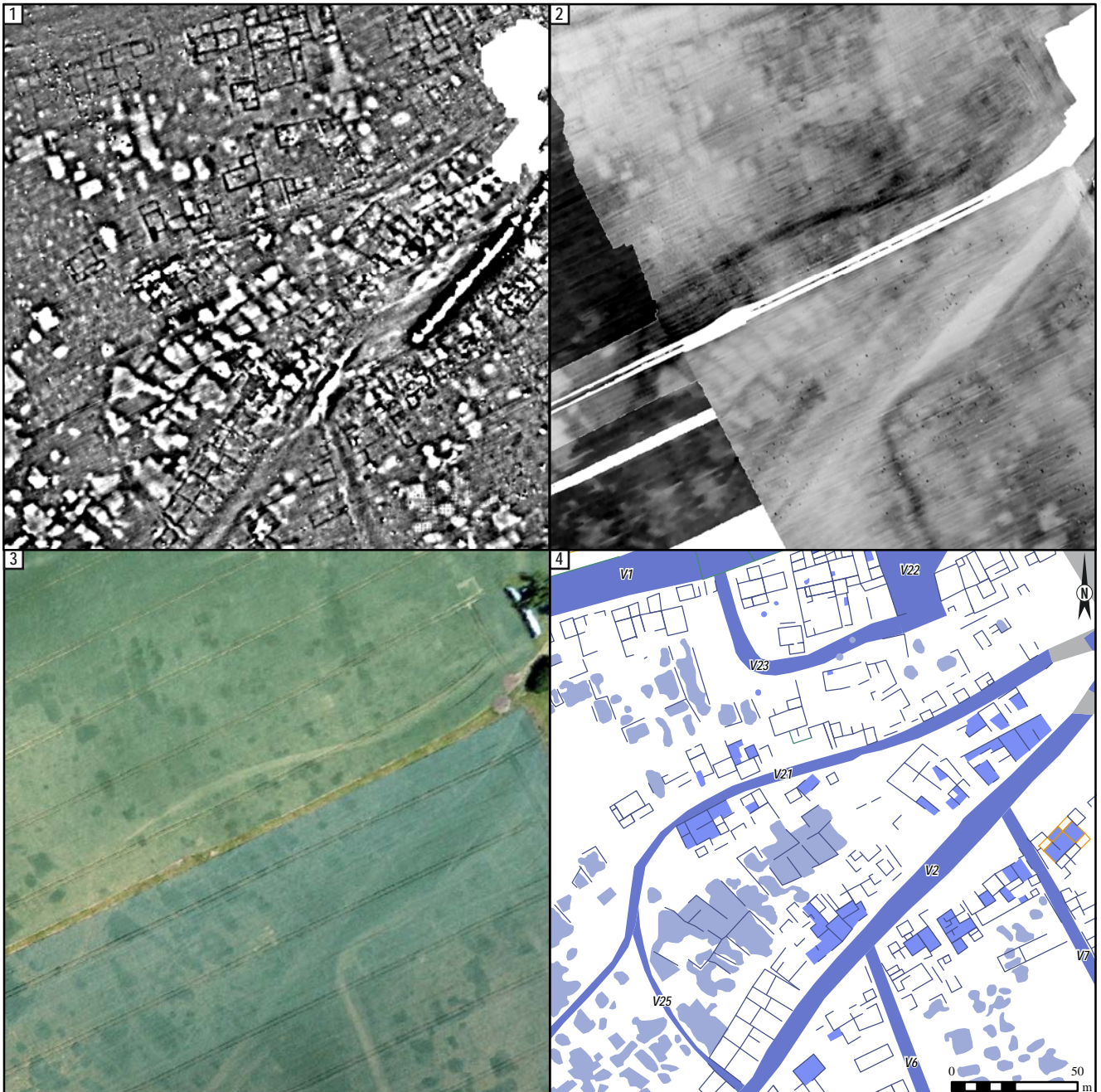


Figure 160 : quartier ouest. 1 - gradient magnétique, 2 - résistivité électrique, 3 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 4 - plan des vestiges

À Besançon (Palais de justice, Parking de la Mairie) et Lausanne (Chavannes), des maisons bicellulaires apparaissent d'ailleurs dès la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (Alberti 2009, p. 119-121).

Ce modèle constitue l'essentiel du bâti au sud-ouest de la ville, mais des constructions s'en écartent toutefois, notamment dans la première partie du tracé de la voie V2, à proximité de la place publique, et le long de la voie V7. On observe dans ce secteur des habitations de plan similaire mais de plus grande taille, ainsi que des plans un peu plus complexes, qui tendent à se rapprocher des maisons longues classiques (fig. 162, n°1-3). Parmi les plans identifiables, on recense notamment un bâtiment rectangulaire flanqué de deux petits pavillons rectangulaires à l'arrière (fig. 162, n°2), très similaire aux habitations du quartier ouest de Bliesbruck (Petit 2007, p. 122).

À l'inverse, les formes se simplifient nettement le long de la voie V6, à mesure que l'on s'éloigne de la ville. On retrouve ici des habitations organisées autour d'une cellule rectangulaire principale de petite taille (fig. 162, n°6), proches des types rencontrés le long de la voie V21 [76], ainsi que quelques ailes de cellules alignées (fig. 162, n°5). La distribution spatiale des différents types de plan évoque une hiérarchisation assez nette de l'habitat urbain, qui prend des formes de plus en plus modestes à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville.

Le parcellaire est bien lisible au nord de la voie V2. On le devine également le long de voies V6 et V7, grâce à de grandes anomalies situées au fond des parcelles, qui pourraient correspondre à des carrières de calcaire exploitées pour la construction des habitations [87], comme dans les autres quartiers de l'ouest de la ville [75, 76]. Dans tous les cas, il semble s'agir d'un parcellaire en bandes allongées perpendiculaires à la voirie.

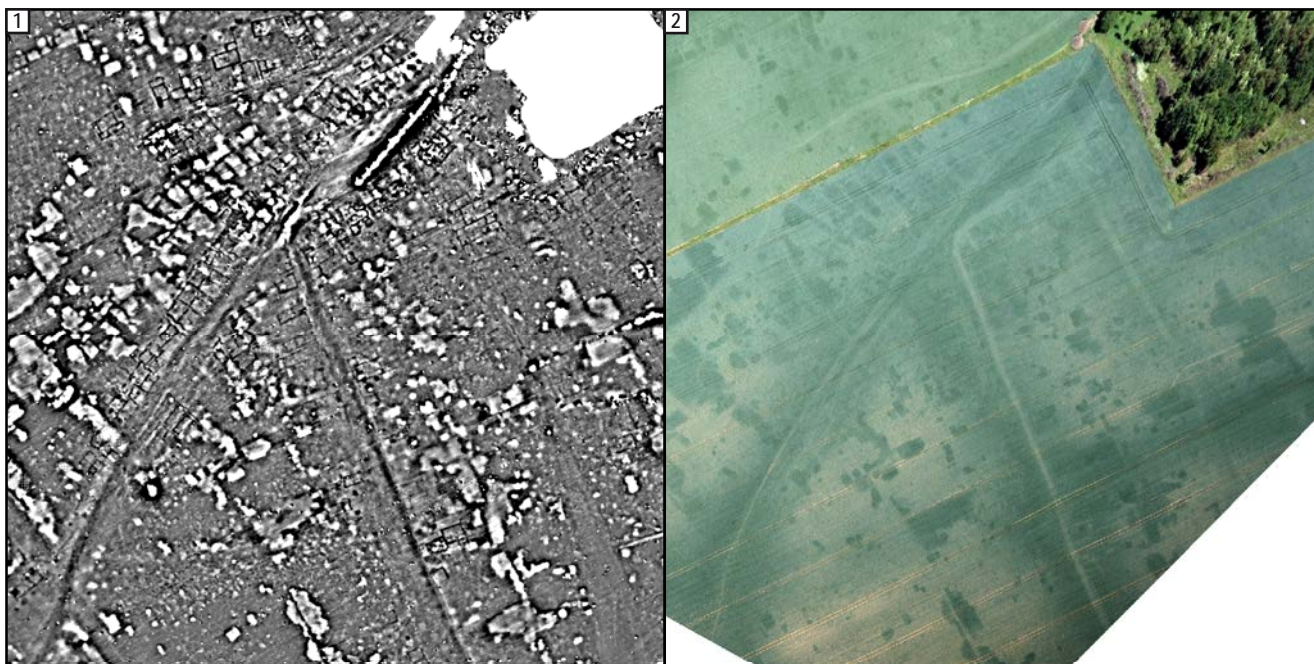


Figure 161 : quartier sud-ouest. 1 - gradient magnétique, 2 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 3 - plan des vestiges

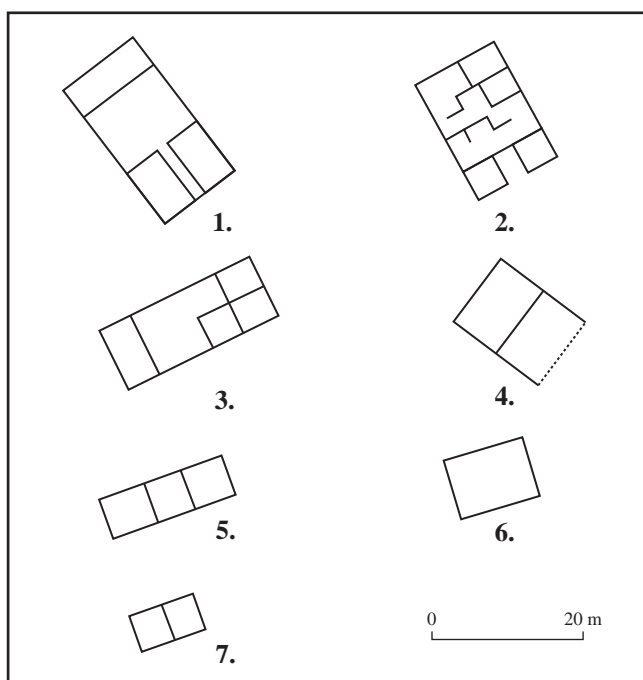


Figure 162 : typologie des bâtiments du quartier sud-ouest

Faute de fouilles dans ce secteur, la chronologie de ce quartier n'est pas connue avec précision, mais le mobilier collecté lors des prospections pédestres suggère que l'urbanisation intervient entre le milieu du I^{er} siècle et la fin du siècle suivant, comme partout à Senon (Ritz *et al.* 2015, p. 53). La présence d'un fragment de terre sigillée argonnaise décoré à la molette est à noter (Ritz *et al.* 2015, p. 50-51), mais le décor est trop fragmentaire pour être rattaché à un groupe de W. Hübener (1968) et daté. Quatre monnaies ont été découvertes le long de la voie V2, mais ne sont pas précisément localisées. Ce lot, globalement en mauvais état, comprend deux *asses* illisibles, un *nummus* du type *Gloria exercitus* et une espèce indéterminée, sans doute un second *nummus* (Ritz *et al.* 2016, p. 48).

78 le quartier nord-est

UE n°26369

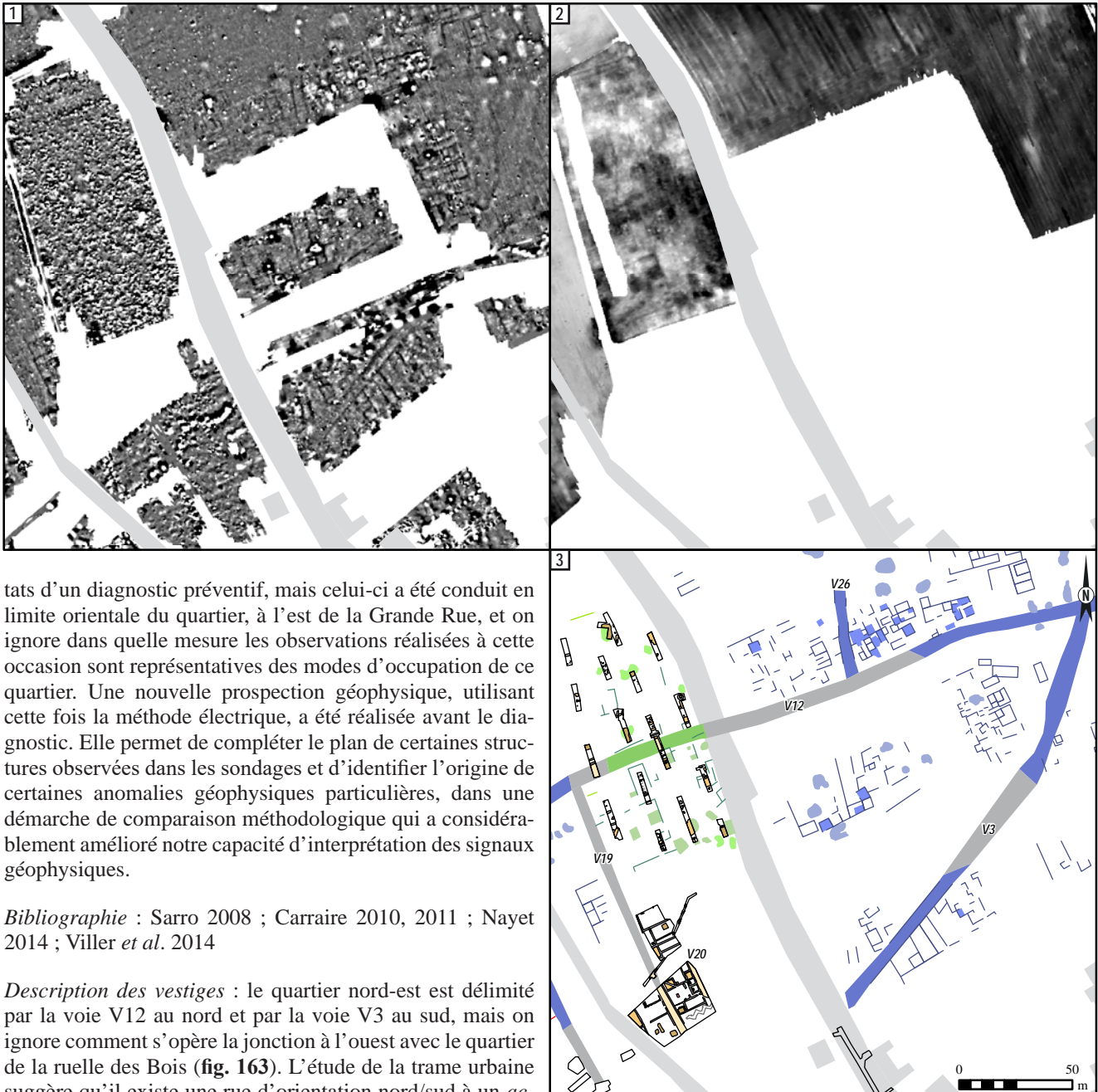
Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?)

Vestige(s) : habitations de type indéterminé

Chronologie : fin du I^{er} siècle-milieu du IV^e siècle (?)

Sources : FR, PG

Rappel historiographique : malgré une assez bonne réponse géophysique, ce secteur est mal connu en planimétrie parce que certaines parcelles n'étaient pas accessibles lors des relevés magnétiques effectués en 2010-2011, qui sont en conséquence assez morcelés. L'occupation actuelle des sols (pâtures et vergers) ne permet ni la détection aérienne, ni la prospection pédestre. On dispose en revanche des résul-



tats d'un diagnostic préventif, mais celui-ci a été conduit en limite orientale du quartier, à l'est de la Grande Rue, et on ignore dans quelle mesure les observations réalisées à cette occasion sont représentatives des modes d'occupation de ce quartier. Une nouvelle prospection géophysique, utilisant cette fois la méthode électrique, a été réalisée avant le diagnostic. Elle permet de compléter le plan de certaines structures observées dans les sondages et d'identifier l'origine de certaines anomalies géophysiques particulières, dans une démarche de comparaison méthodologique qui a considérablement amélioré notre capacité d'interprétation des signaux géophysiques.

Bibliographie : Sarro 2008 ; Carraire 2010, 2011 ; Nayet 2014 ; Viller *et al.* 2014

Description des vestiges : le quartier nord-est est délimité par la voie V12 au nord et par la voie V3 au sud, mais on ignore comment s'opère la jonction à l'ouest avec le quartier de la ruelle des Bois (fig. 163). L'étude de la trame urbaine suggère qu'il existe une rue d'orientation nord/sud à un *actus* à l'est de la rue V19, dans le prolongement de la voie V10, mais cet axe – qui marquerait donc la limite occidentale du quartier nord-est – reste théorique [43]. Il est toutefois très probable que ce quartier présente une physionomie différente des zones urbaines voisines, car le tracé de la voie V3 commande en principe un changement d'orientation du parcellaire. On le devine sur l'imagerie géophysique, qui révèle des orientations différentes de celles qui prévalent plus à l'ouest. La documentation est par contre trop morcelée pour restituer la forme architecturale des bâtiments de ce quartier. Tout ce que l'on en sait vient des sondages préventifs effectués dans la Grande Rue en 2014 (fig. 164). La partie sud-est de la parcelle diagnostiquée ferait partie de ce quartier urbain d'après la restitution de la trame viaire. Les observations sont trop ponctuelles pour saisir l'organisation des habitations, mais certains aménagements permettent de se faire une idée de leur équipement architectural. On relève par exemple la présence de plusieurs espaces de circulation de petite taille, qui pourraient correspondre à des cours. Des fondations de piliers ou de colonnes indiquent sans doute la présence de portiques, mais des piliers intérieurs ne sont pas

Figure 163 : quartier nord-est. 1 - gradient magnétique, 2 - résistivité électriques, 3 - plan des vestiges

à exclure [72]. Une cave maçonnée en petit appareil soigné, munie de deux soupiraux, a également été repérée au sud-est de la parcelle (fig. 165). Elle se prolonge en dehors du sondage et produit une anomalie très résistante, qui permet de compléter approximativement son plan et de lui restituer une surface assez importante, de l'ordre d'une trentaine de mètres carrés (fig. 164). L'emprise d'un hypocauste domestique peut être restituée de la même manière : il semble équiper une petite pièce de 3 m x 3 m environ située à l'extrémité sud de la zone diagnostiquée (fig. 164). Ces vestiges sont associés à des stratigraphies relativement puissantes – toujours plus d'un mètre, quand le substrat a été atteint –, qui témoignent d'une occupation dense. Les modalités de son évolution dans le temps sont en revanche mal connues, car les vestiges n'ont pas fait l'objet d'un phasage en chronologie relative : on sait seulement qu'ils s'inscrivent dans une période d'occupation comprise entre le I^{er} et le IV^e siècle apr. J.-C.

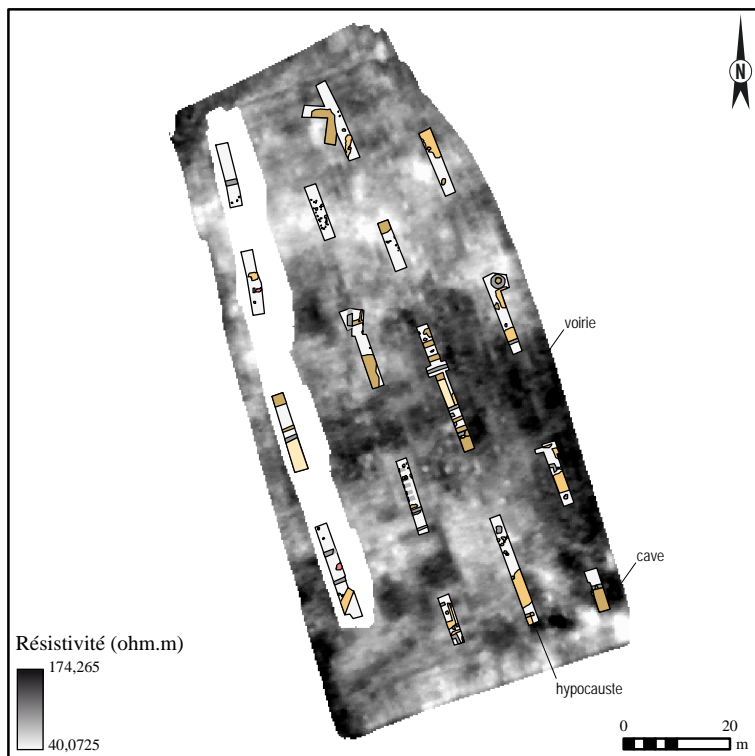


Figure 164 : diagnostic de la Grande Rue (Viller et al. 2014) superposé à la carte de résistivité électrique



Figure 165 : cave antique découverte lors du diagnostic de la Grande Rue (cliché : J.-C. Sztuka)

79 le quartier est

UE n°26370, 26371, 26380

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?)

Vestige(s) : habitations de type indéterminé

Chronologie : fin du I^{er} siècle-milieu du IV^e siècle (?)

Sources : FR, DF, PG

Rappel historiographique : ce secteur de l'agglomération romaine est en grande partie situé sous le village actuel. Hormis quelques murs visibles sur les relevés magnétiques dans la partie nord du quartier, la documentation repose exclusivement sur des observations ponctuelles du sous-sol

effectuées lors de travaux dans le village : d'abord dans les années 1920 lors de la reconstruction, puis en 2016 lors des travaux d'assainissement de la commune.

Bibliographie : Blanchet 1924 ; Müller 1931 ; Tous-saint 1934, 1946 ; Chenet 1946 ; AD 55, 71 J 23 ; AD 55, 4 T 36 ; Estiot *et al.* 2001/2002 ; Caraire 2011 ; Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : les fenêtres d'observation offertes par les relevés magnétiques et le suivi de travaux d'assainissement sur cette zone sont très réduites (fig. 166). On considère ici les vestiges compris entre la voie V3 au nord et la voie V4 au sud comme un ensemble, mais ceci tient plus d'une commodité de présentation des données que d'une réalité archéologique. Faute de données planimétriques, on ignore en effet en grande partie comment le bâti s'organise entre ces deux limites, dont l'une (V4) est elle-même en partie incertaine [47] : la cohérence architecturale de ce quartier reste donc largement hypothétique. Pour ce que l'on en sait, le bâti se développe selon deux orientations principales, dictées par le tracé des voies V3 et V4. Il est toutefois probable qu'une autre rue interne au quartier existe et détermine d'autres orientations, selon une organisation semblable à la partie occidentale de la ville [60-61].

En ce qui concerne les bâtiments eux-mêmes, on ne dispose d'aucun plan complet, ni de datations très précises ; les contraintes techniques liées au suivi de travaux d'assainissement ne permettant ni l'un, ni l'autre (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 32-34). On parvient malgré tout à saisir les caractéristiques générales de l'occupation antique, qui se raréfie progressivement vers l'est, à partir de la rue de Fournirue. Les derniers vestiges ont été observés au niveau du chemin de Vaudoncourt et de la rue de Gouraincourt, mais l'espacement des structures, concentrées au sud de la voie V28, indique qu'il s'agit déjà de constructions isolées. La présence d'une grande carrière de calcaire à 35 m à l'est, comblée dès l'Antiquité, renforce cette impression (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 172). La Grande Rue a été fortement rehaussée après la première guerre mondiale, si bien que les vestiges n'ont pas été atteints dans la partie nord du tracé, comprise entre les voies V3 et V27. Plus au sud, entre les voies V27 et V4, c'est souvent uniquement le sommet des structures qui a été observé. On appréhende néanmoins assez bien la densité des constructions maçonnées, qui correspondent à des habitations fréquemment équipées de sols bétonnés, de caves et d'hypocaustes (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 125). Dans l'impasse de Fournirue, la découverte d'un fragment de base de colonne suggère que ces résidences étaient parfois équipées de portiques (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 159). Sur le plan fonctionnel, on peut mentionner la découverte d'un poids en pierre en forme (habituelle) de section de sphère, de 316,48 g (fig. 167). Il ne s'agit pas d'un *dextans* (masse théorique : 272,88 g) comme l'indiquent les auteurs, mais plus probablement d'une livre (masse théorique : 324 g). Il suggère la présence d'activités commerciales dans ce quartier (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 301).

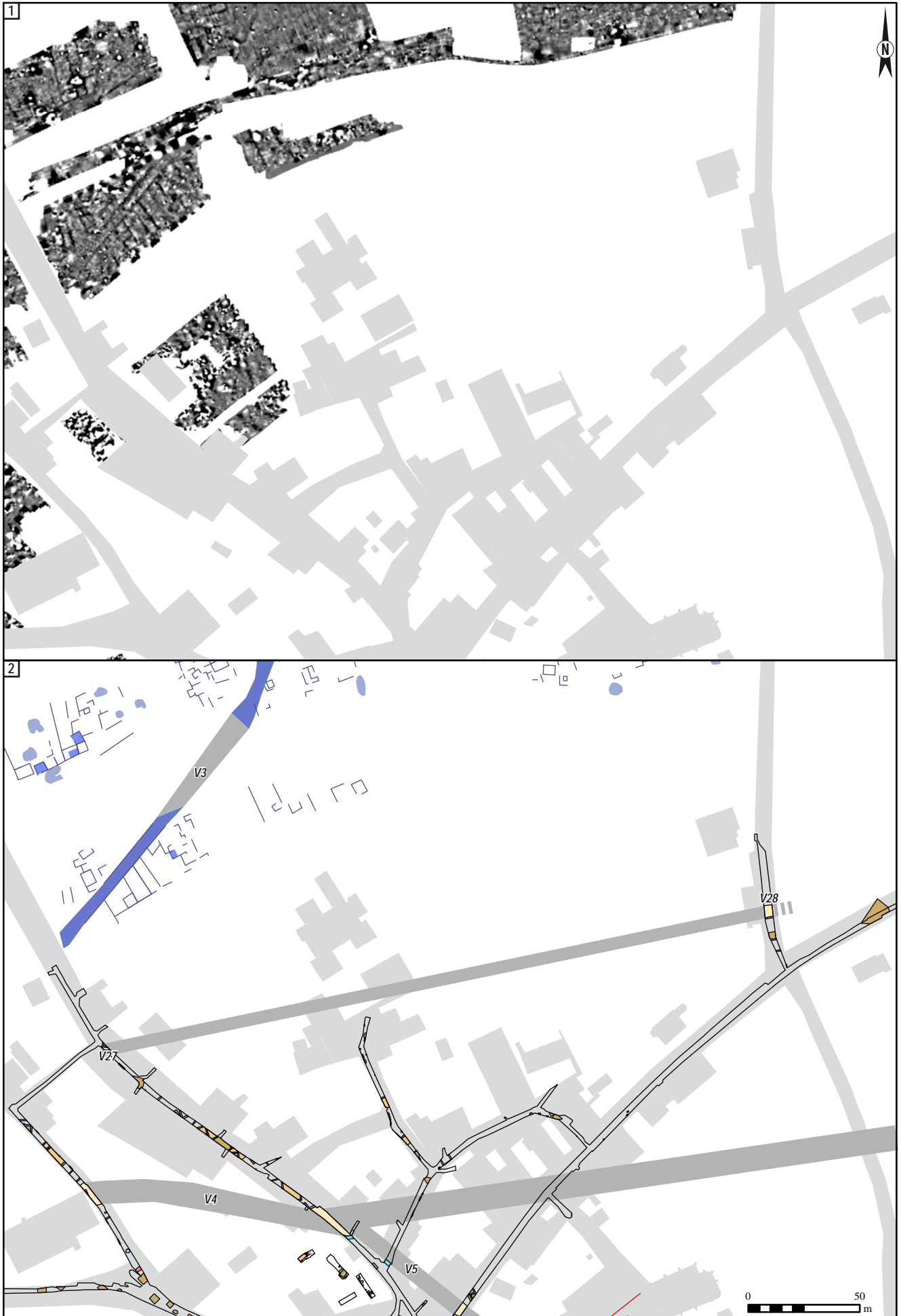


Figure 166 : quartier est. 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

Les ruptures de continuité stratigraphique n'ont pas permis de réaliser un phasage global des vestiges en chronologie relative, et les structures qui ont livré suffisamment de matériel pour faire l'objet d'une datation absolue sont rares. Les études de mobilier permettent néanmoins de cerner la chronologie générale de ce secteur, qui apparaît assez proche de celle du quartier de la ruelle des Bois, si ce n'est qu'on ne perçoit ici aucune occupation antérieure à la phase d'urbanisation du dernier tiers du I^{er} siècle, mais ceci peut être dû aux conditions d'observation. L'occupation s'achève vers le

milieu du IV^e siècle, apparemment de manière violente à en juger par les traces d'incendie relevées sur de nombreuses constructions (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 154, 329-332). Si le profil chronologique général de l'occupation est donc assez bien connu, les données matérielles permettent plus difficilement de documenter les rythmes de développement à l'intérieur de cet intervalle. Il est pourtant clair que ces vestiges denses appartiennent à plusieurs phases d'occupation, qui n'apparaissent distinctement que lorsque les constructions se superposent, comme c'est parfois le cas dans la Grande Rue (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 125).

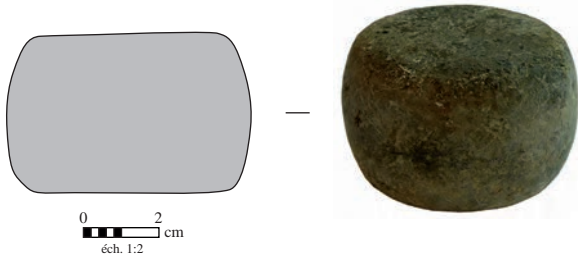


Figure 167 : poids découvert dans le quartier est (d'après Gazenbeek *et al.* 2019, p. 303, fig. 278)



Figure 168 : localisation supposée du trésor monétaire découvert en 1924

Une découverte ancienne apporte des détails supplémentaires sur l'histoire de ce quartier et de la ville : un important trésor de deniers et d'antoniniens du III^e siècle a été trouvé en 1924, lors de la reconstruction d'une ferme du village située au chemin de Loison (fig. 168), aujourd'hui la Grande Rue, sans doute au n°5 dans le cadastre actuel (cf. vol. 1, chap. 2, § 3.2.2). Le dépôt, estimé à plus de 10 000 monnaies, se trouvait dans un grand vase en dérivée de *terra nigra* dissimulé au fond d'un hypocauste (Blanchet 1924 ; Müller 1931 ; Toussaint 1934, 1946 ; Chenet 1946). Il pourrait s'agir d'une pièce chauffée appartenant à une habitation bordant la rue V27, à en juger par l'orientation des vestiges figurant sur un croquis de G. Chenet (fig. 169). Un lot de 75 monnaies *a priori* représentatif de l'ensemble a pu être réexaminé récemment (Estiot *et al.* 2001/2002, p. 495-516). L'étude révèle que l'approvisionnement du dépôt commence sous les Sévères pour s'achever avec les règnes conjoints de Valérien et de Gallien. Cette composition correspond à une classe de dépôts fréquente, à laquelle appartiennent également les trésors de Baâlon III et de Naix-aux-Forges II : cette vague d'enfouissement serait à mettre en rapport avec une invasion des Alamans et des Juthunges, connue par ailleurs grâce à l'autel d'Augsbourg, qui commémore la victoire remportée par les troupes de M. Sulpicianus Genialis en 260 (Estiot *et al.* 2001/2002, p. 498).

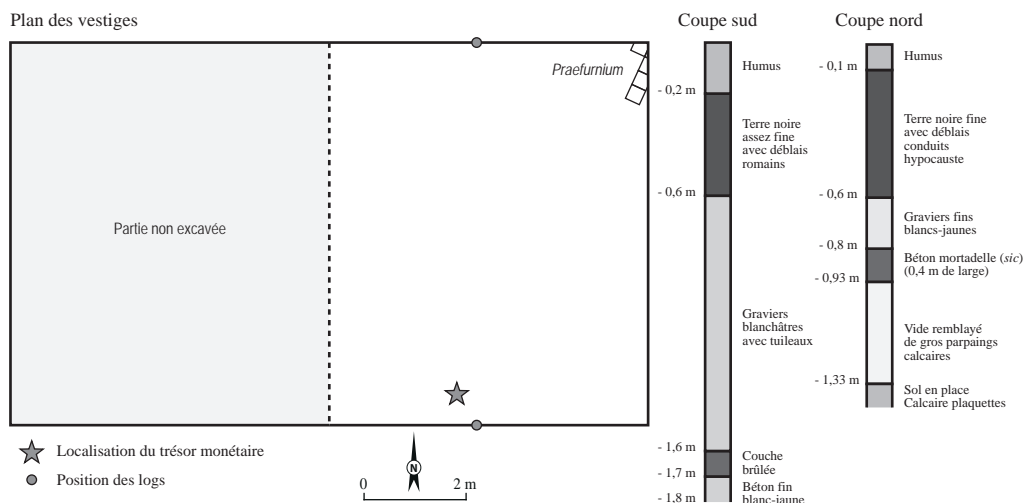


Figure 169 : croquis mis au net de G. Chenet relatif au contexte de découverte du trésor de 1924 (d'après AD 55, 71 J 23)

80 le quartier sud-est

UE n°26372

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?)

Vestige(s) : habitations de type indéterminé

Chronologie : second quart du I^{er} siècle-milieu du IV^e siècle apr. J.-C.

Sources : FR, DF, PG

Rappel historiographique : ce secteur de la ville antique, entièrement recouvert par l'urbanisme actuel, est documenté par les opérations préventives récentes et par quelques découvertes fortuites réalisées à l'occasion de travaux dans le village.

Bibliographie : Antoine 2007 ; Leder 2012 ; Ritz *et al.* 2018 ; Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : les tranchées d'assainissement ont recoupé quelques structures fossoyées antérieures à la pétrification de la ville, globalement datables des deux premiers tiers du I^{er} siècle de notre ère (fig. 171). Il s'agit d'une cave située au début de la ruelle des Bois et de deux ensembles de bâtiments incomplets sur poteaux porteurs situés dans la rue de la Fontaine et la Grande Rue. Aucune structure n'a livré un assemblage de mobilier caractéristique d'un contexte strictement augustéen ; la céramique renvoie plutôt au second quart du I^{er} siècle (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 237). Non loin de là, une fosse a livré un semis provincial à l'aigle (RIC I, 227) émis dans la dernière décennie du I^{er} siècle av. n.è. (Doyen 2007, p. 64-65), mais le mobilier céramique associé place le comblement dans les années 60-70 au plus tôt (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 237). Ces structures forment une concentration bien localisée de vestiges du I^{er} siècle, à laquelle s'ajoute un bâtiment sur poteaux découvert lors d'un diagnostic conduit dans la rue de la Fontaine (Antoine 2007).

Deux structures associées à cette construction (le sol en terre battue du bâtiment et une fosse bordant celui-ci au nord-est) ont livré un lot d'un peu plus de 300 fragments de *terra nigra*, comprenant une vingtaine de tessons surcuits (fig. 173). Le répertoire, documenté par plusieurs vases complets, est restreint à une forme d'assiette, deux bols et trois pots (fig. 174), qui forment un service de table très habituel dans la région vers le milieu et la seconde moitié du I^{er} siècle (Deru 1996 ; Deru 2003). Les tessons présentent des surfaces lissées et enfumées, variant du brun au gris très foncé, souvent ponctuées de décolorations dues à un enfumage non uniforme. Les tranches présentent une texture fine et savonneuse, parfois légèrement feuilletée, et une couleur variant du gris clair au brun foncé, souvent marquée par un liseré orange témoignant de réoxydations accidentelles. Ce matériel présente un aspect extrêmement proche des productions argonnaises, à tel point qu'il est pour l'instant impossible de l'en distinguer autrement que par le contexte de découverte. La présence d'un atelier à Senon est donc probable, mais les installations de production ne sont pas localisées. Le mobilier d'importation associé au lot de *terra nigra* permet d'affiner la chronologie de la production, qui semble centrée sur l'horizon V de X. Deru (1996), soit les années 40/45 à 65/70 apr. J.-C., avec peut-être une continuité jusqu'à la fin du I^{er} siècle. La fouille de la ruelle des Bois avait également livré beaucoup de matériel de cette période [72].

Comme dans les autres secteurs fouillés de la ville, le dernier tiers du I^{er} siècle marque le début d'une phase d'urbanisation de grande envergure. Elle semble se poursuivre pendant tout le II^e siècle et le premier tiers du III^e siècle, avec l'installation de nouveaux bâtiments ou des reconstructions se superposant aux vestiges antérieurs. À nouveau, la nature de la documentation fait qu'on perçoit assez bien les caractéristiques architecturales individuelles de ces constructions, mais plus difficilement leur plan et l'organisation de ces îlots dans lesquels elles s'insèrent. L'occupation est globalement structurée par les voies V4, V5, V10 et V29, qui délimitent un vaste quartier en forme de triangle, mais on ignore en grande partie comment s'organise le bâti à l'intérieur de celui-ci (fig. 170).



Figure 170 : quartier sud-est. 1 - gradient magnétique et géoradar (100-110 cm), 2 - plan des vestiges

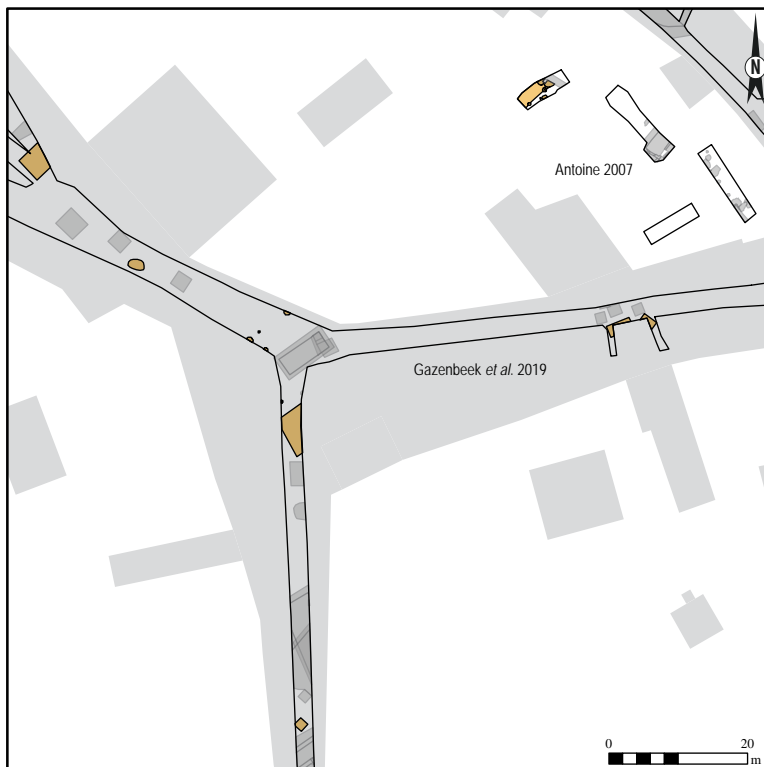
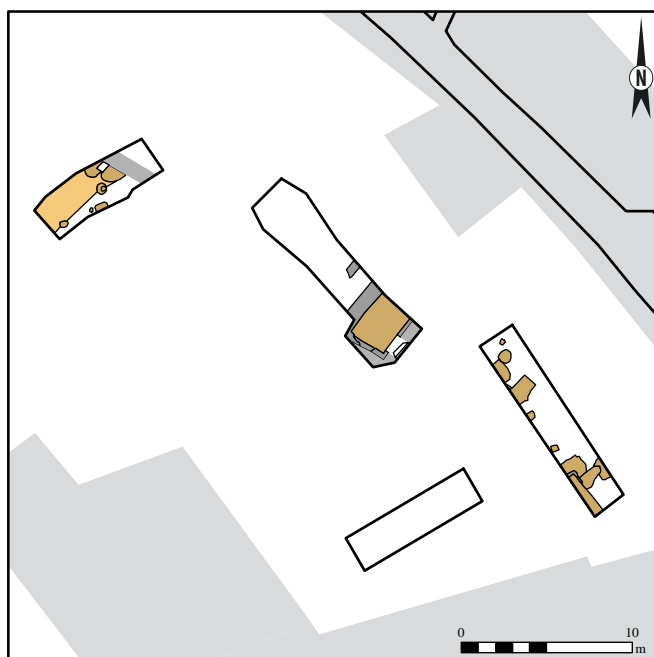
Figure 171 : concentration de vestiges du I^{er} siècle

Figure 172 : plan du diagnostic conduit au 2 rue de la Fontaine (Antoine 2007)

Pour ce que l'on en sait, les secteurs densément occupés correspondent aux abords des voies, alors que la partie centrale de la zone est peu construite. Il s'agit certainement de la partie arrière de parcelles qui se développent perpendiculairement à la voirie, comme à l'ouest de la ville. Dans la partie sud de la Grande Rue, au sud de la voie antique V4, une vaste couche de limons organiques pourrait d'ailleurs évoquer une zone de jardins (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 126). On cerne assez bien les limites du tissu urbain en direction du sud-est, qui ne dépasse pas un axe allant *grosso modo* de la place de la Bascule à l'église de Senon. L'interruption du bâti n'est pas franche, mais les constructions s'espacent nettement au-delà de cette limite, selon un modèle qui semble

identique à ce que l'on observe à l'ouest de la ville. De nombreuses carrières ont également été repérées dans ce secteur et marquent un changement de mode d'occupation [87].

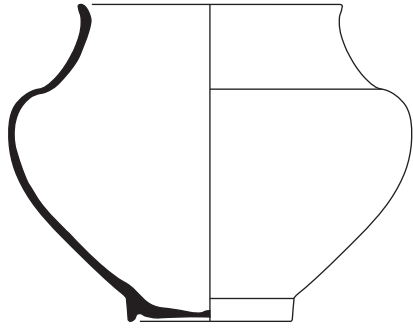
Les seuls plans d'habitations lisibles se situent dans le secteur de la place de la Bascule, où des observations un peu plus étendues ont pu être réalisées (fig. 175). Les architectures semblent assez hétérogènes, puisqu'on observe de larges façades (jusqu'à 15 m) au nord de la place, au terme de la rue de l'Étang, alors que le petit bâtiment tripartite détecté grâce au géoradar sur la place présente un plan très étroit de 14,5 m x 4 m environ. Il n'est toutefois pas certain que ce plan soit complet ; il peut s'agir d'une aile d'un ensemble plus vaste. Les portions d'habitations observées lors du suivi de travaux d'assainissement semblent très majoritairement construites en pierre, au moins pour la base de l'élévation. Elles sont souvent associées à des cours et semblent presque systématiquement équipées de caves. Les sols en béton et les hypocaustes sont également assez fréquents. Plusieurs fragments de colonnes ont été observés dans des comblements ou des niveaux de démolition et suggèrent la présence de portiques (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 306-311). Des piliers en bois ont également été mis en

œuvre, notamment dans le secteur de la place de la Bascule, où il semble s'agir d'un élément de support d'un appentis donnant sur une cour (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 85). Un petit coffre cinéraire découvert fortuitement dans la rue de la Fontaine pourrait avoir été remployé comme socle pour un poteau en bois (Ritz *et al.* 2018, p. 219). F. Drexel avait remarqué des réutilisations identiques au Bourge [71].

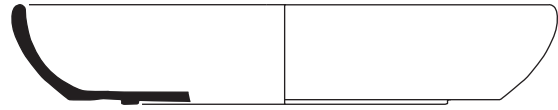
En arrière des constructions, les tranchées d'assainissement ont souvent rencontré des puits et de grandes fosses quadrangulaires, qui peuvent correspondre à des latrines ou à des glaciers. Les deux types de structures sont certainement représentés parmi ces nombreuses fosses (18 exemplaires), mais l'une d'entre elles avait conservé une couverture voûtée en encorbellement qui semble attester sa fonction de stockage, puisque l'accès ne pouvait se faire que par une ouverture aménagée sur le côté de la structure (fig. 176). Cet équipement semble relativement fréquent à Senon [72] et doit sans doute être mis en relation avec l'importance de l'artisanat alimentaire dans certains quartiers.



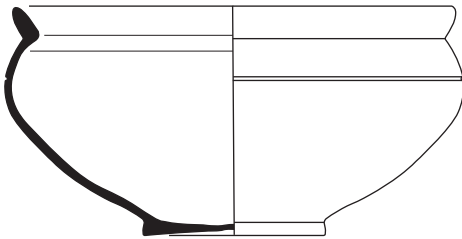
Figure 173 : raté de cuisson en terra nigra découvert lors du diagnostic conduit au 2 rue de la Fontaine



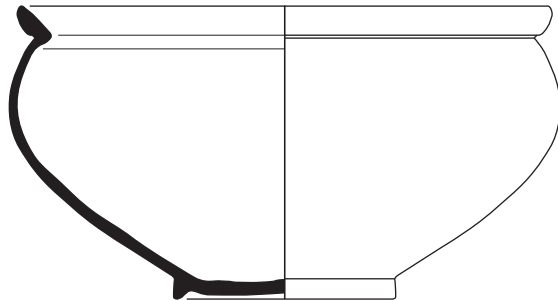
TN-LOR
107-1



TN-LOR
107-2



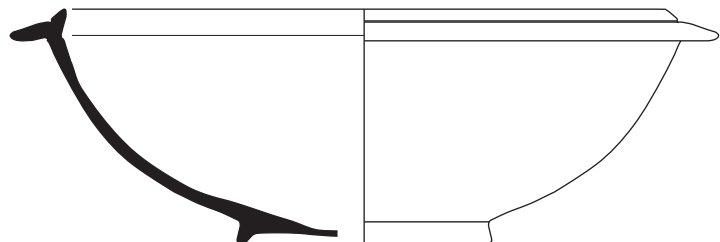
TN-LOR
107-3



TN-LOR
107-4



TN-LOR
107-5



TN-LOR
107-6

Echelle : 1/3



Figure 174 : formes de terra nigra associées aux ratés de cuisson découverts lors du diagnostic conduit au 2 rue de la Fontaine
(dessins : K. Michel, clichés et DAO : S. Ritz)

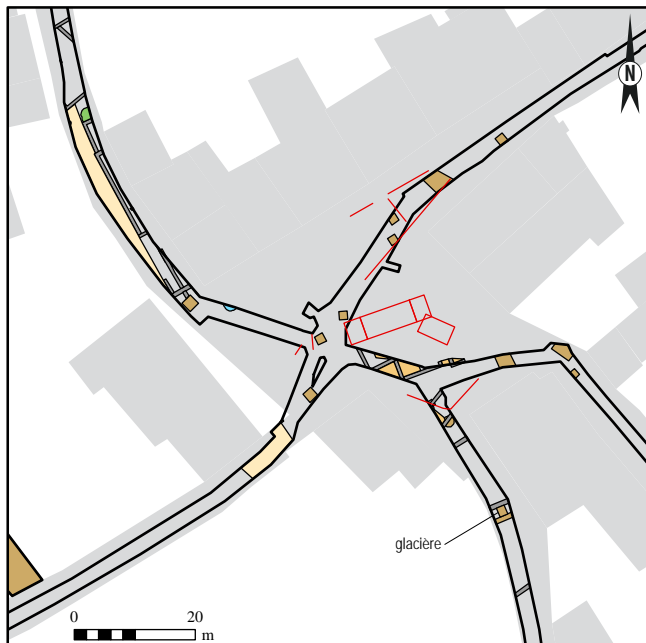


Figure 175 : plan des vestiges connus dans le secteur de la place de la Bascule



Figure 176 : glacière découverte dans la ruelle de l'Étang lors du suivi de travaux d'assainissement (d'après Gazenbeek et al. 2019, p. 97-98, fig. 92-93)

Dans la rue de la Fontaine, un groupe de sept fosses quadrangulaires de 1,5 m à 3 m de côté, situé en arrière des zones d'habitat, pourrait évoquer un espace spécifiquement dédié au stockage de denrées alimentaires, mais il n'est pas certain que toutes ces structures soient contemporaines (Gazenbeek et al. 2019, p. 47). Des indices d'un artisanat de

l'os ont été relevés à seulement une vingtaine de mètres au nord-est de ce groupe de fosses : le comblement des caves sondées au 2 rue de la Fontaine a livré des os longs de bœuf dont les extrémités ont été sciées et les faces épannelées au couteau (fig. 177). Le mobilier associé (céramique métallécrite, rugueuse champenoise et sigillée d'Argonne) renvoie clairement au III^e siècle, période à laquelle se développe une importante activité de boucherie bovine dans le quartier de la ruelle des Bois, à 250 m au nord-ouest [72]. Il n'est pas certain que les deux sites soient liés, mais il est clair que la boucherie et les artisanats dérivés (métiers de bouche, travail des matières dures animales) ont eu une importance non négligeable dans l'économie de l'agglomération du III^e siècle.

La fin de l'occupation de ce secteur semble moins subite que dans le quartier de la ruelle des Bois [72] : des structures sont comblées tout au long de la seconde moitié du III^e siècle. Les contextes rattachables à la dernière phase d'occupation, correspondant à la première moitié du IV^e siècle, sont peu nombreux et témoignent d'une occupation déjà réduite de ce secteur à cette période. L'abandon définitif du quartier intervient au même moment que dans la ruelle des Bois, vers le milieu du IV^e siècle, à en juger par l'absence de numéraire postérieur aux années 340 et de décors à la molette des groupes 4 à 8 de W. Hübener (Gazenbeek et al. 2019, p. 230-286). Le quartier sera réoccupé au haut Moyen Âge [188].

81 le quartier suburbain nord-est

UE n°26373

Thème(s) : habitat (?), artisanat (?)

Vestige(s) : habitations de type indéterminé

Chronologie : I^{er} siècle apr. J.-C. – troisième tiers du IV^e siècle apr. J.-C.

Sources : FR, PG, PP

Rappel historiographique : les prospections géophysiques et le diagnostic de la Grande Rue révèlent une zone d'occupation suburbaine au nord-est de l'agglomération antique, au-delà de la voie V12.

Bibliographie : Caraire 2010 ; Nayet 2014 ; Viller et al. 2014 ; Ritz et al. 2016

Description des vestiges : les cartes de gradient magnétique montrent des vestiges denses bordant le côté nord de la voie V12 (fig. 179). Il ne s'agit pas de constructions isolées comme dans d'autres zones périphériques à la ville [82], mais bien d'un quartier groupé. Les plans sont difficilement lisibles, mais les bâtiments semblent occuper des surfaces nettement plus modestes que dans les quartiers centraux de la ville, dépassant difficilement les 100 m². Ces vestiges ont été documentés par les sondages préventifs de la Grande Rue, où il est apparu que les constructions situées au nord de la voie V12 se distinguent par l'absence de sols construits, de caves et d'hypocaustes (Viller et al. 2014, p. 74). Le fouilleur propose d'y voir un quartier artisanal, ce qui est effectivement plausible vu les nombreux dipôles associés aux constructions sur la carte de gradient magnétique, qui pourraient traduire la présence de structures de combustion.

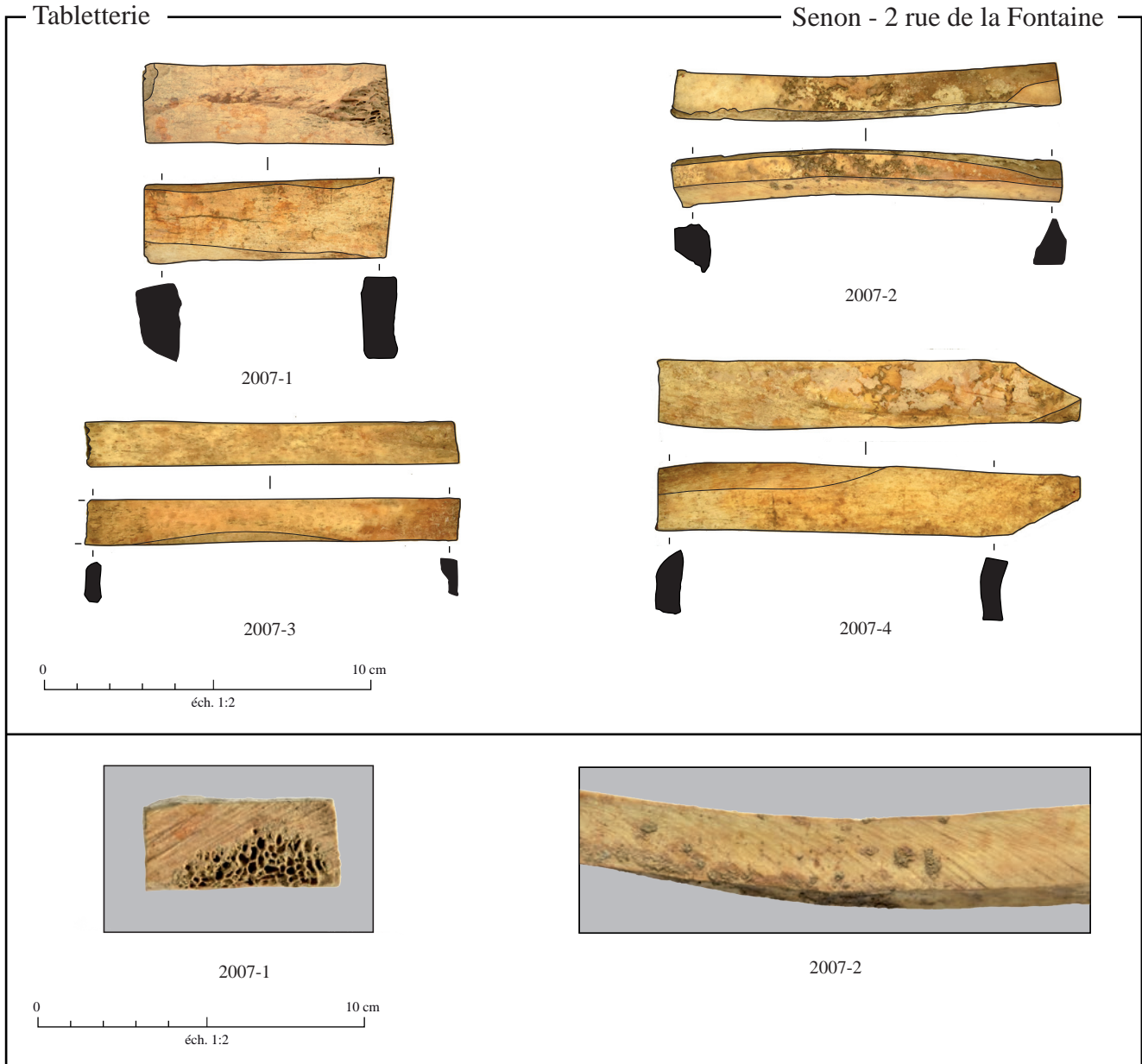


Figure 177 : os longs de bœuf sciés et épannelés découverts dans le comblement des caves sondées au 2 rue de l'Étang

Mais la présence d'activités artisanales ne suffit pas à expliquer ces architectures modestes, puisque l'artisanat semble peu ou prou présent dans tous les quartiers résidentiels de l'agglomération. Autant qu'on puisse en juger, les formes de l'habitat paraissent plus fortement corrélées à l'éloignement du centre urbain qu'à la présence d'activités artisanales [76, 77]. La chronologie de ce quartier est documentée par des ramassages de surface et les sondages préventifs. Elle ne se distingue pas de celle des autres secteurs de l'agglomération, sauf en ce qui concerne la fin de l'occupation. Deux sondages voisins, situés au nord de la voie V12, ont livré un *nummus* de Valentinien I^{er} (type *Gloria romanorum*) frappé entre 367 et 375 apr. J.-C. (Viller *et al.* 2014, p. 107-108) et un fragment de bol de type Chenet 320 en sigillée d'Argonne décoré avec une molette du groupe 4 de W. Hübener (fig. 178), datable de la période 370-440 apr. J.-C. (Bayard 2004). Les contextes ne sont pas très fiables – les « abords » d'un mur et le comblement supérieur d'un puits (Viller *et al.* 2014, p. 57, 68) – mais il est remarquable de constater que les deux seules découvertes postérieures au milieu du IV^e siècle effectuées à Senon sont aussi rapprochées.

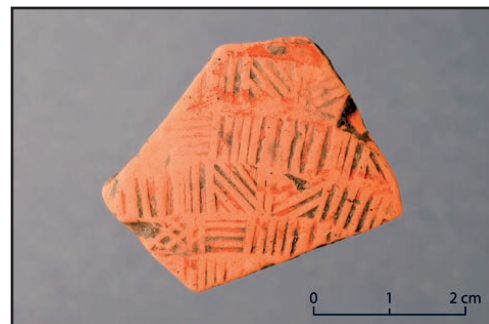


Figure 178 : fragment de sigillée d'Argonne décorée à la molette (d'après Viller *et al.* 2014, p. 82, fig. 62)

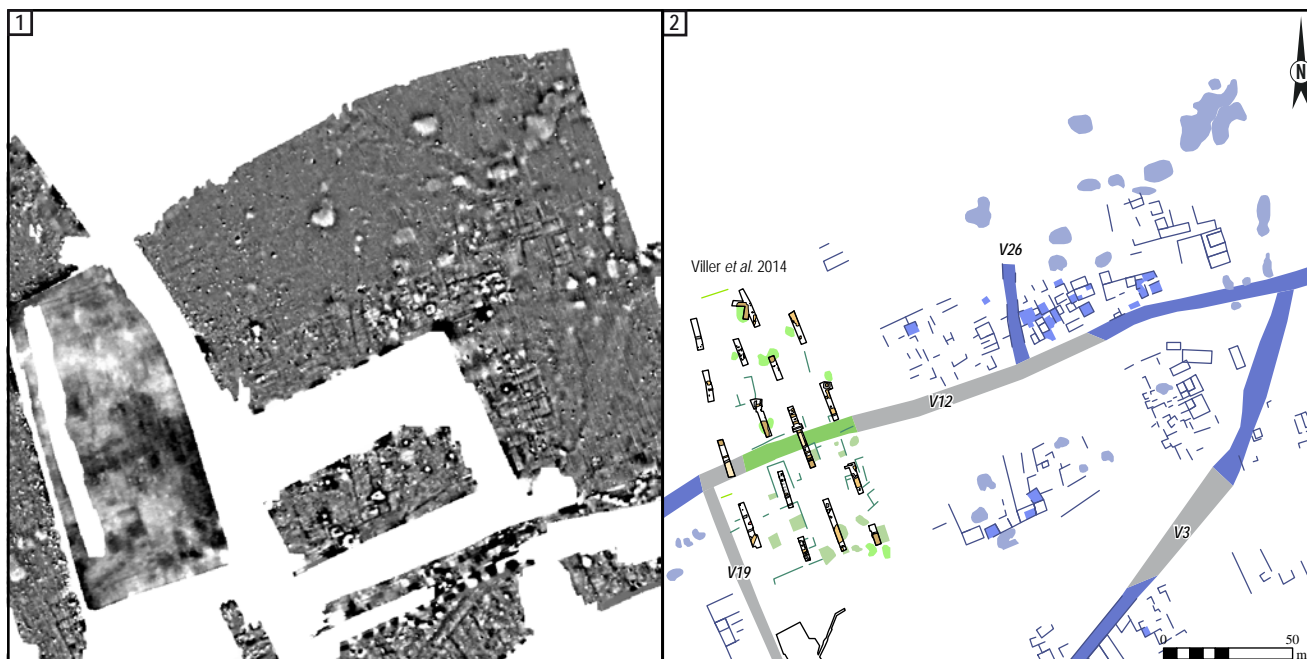


Figure 179 : quartier suburbain nord-est. 1 - prospections géophysiques, 2 - plan des vestiges

82 les villae suburbaines

UE n°26374-26376

Thème(s) : habitat

Vestige(s) : villae suburbaines

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : à l'écart de la ville, les prospections magnétiques ont révélé plusieurs bâtiments qui reprennent une forme architecturale typique des établissements ruraux de la région.

Bibliographie : Caraire 2011 ; Ritz 2014

Description des vestiges : trois bâtiments, situés à une distance comprise entre 100 m et 300 m des limites de la zone densément urbanisée, adoptent un plan rectangulaire allongé de 15 m x 30 m environ, comprenant une galerie ou un couloir en façade encadré de deux pavillons d'angle en saillie. Le plan des deux habitations situées au nord-ouest de la ville (fig. 180), bien lisible, est très proche de celui de certains établissements ruraux isolés du corpus, comme les villae de Éton-Bois de Saulx [117], Muzeray-Pinguat [121] ou Spincourt-Les Longues Raies [126], sans compter de nombreux parallèles en dehors de notre zone d'étude (voir pour la Lorraine : Nüsslein *et al.* 2017, p. 604, fig. 30 et p. 618, fig. 38). Le cas du bâtiment enclos situé au sud-ouest de la ville est plus discutable car les relevés sont moins nets, mais un plan longiligne et deux avancées latérales semblent se distinguer (fig. 181). Cette forme architecturale est mise en œuvre de manière extrêmement banale dans la partie résidentielle des établissements ruraux aristocratiques des provinces septentrionales de l'Empire : il s'agit du plan-type de la « portikusvilla » ou « winged corridor house » des archéologues allemands et anglais. Ce modèle est en revanche nettement

plus rare au sein ou à proximité des espaces urbains (Gros 2001, p. 326). Quelques parallèles sont néanmoins connus, notamment à La Fontainotte à Grand ou aux Mallots à Mandeure, où des « maisons de maître » de plan assez semblable ont été fouillées (Gazenbeek *et al.* 2014 ; Mamie et Nouvel 2015). La question fonctionnelle – résidences aristocratiques, auberges ? – n'est pas entièrement résolue dans le cas de ces ensembles, mais il est clair qu'ils ne sont pas associés à une exploitation agricole ; aucun indice matériel en ce sens n'a été découvert dans ces grandes résidences, qui sont trop étroitement liées au tissu urbain pour envisager la présence de bâtiments d'exploitation à proximité immédiate.

Le cas de Senon est un peu différent, car la situation suburbaine de ces villae ne permet pas d'exclure la présence d'annexes agricoles ; des constructions en matériaux périssables peuvent avoir échappé à la détection géophysique. La proximité des deux villae du nord-ouest n'est guère favorable à cette hypothèse, mais leurs communs se trouvent peut-être un peu plus loin à l'est, au nord de la voie V12 par exemple, où les relevés magnétiques révèlent plusieurs constructions mal caractérisées, à moins qu'il ne s'agisse d'autres villae suburbaines (fig. 182). De toute façon, la proximité de petits pavillons annexes n'est pas un critère décisif : il est possible que les bâtiments d'exploitation soient parfois éloignés de la demeure du maître, dans le cadre d'un fonctionnement en réseau des exploitations, comprenant de petites fermes dispersées accueillant la main d'œuvre agricole (Ouzoulias et Van Ossel 2009, p. 116-117).

D'autres exemples tendent par ailleurs à montrer que la dichotomie entre le monde urbain et le monde rural n'est pas aussi marquée que ne le suggère l'historiographie des agglomérations secondaires, et que la présence dans les villes ou aux abords de celles-ci d'une population vivant de l'exploitation des terroirs environnants plutôt que d'artisanat et de commerce n'est pas à exclure (Favory 2012 ; Monteil 2014). Certains monuments funéraires découverts en remploi dans la fortification du Bourge pourraient d'ailleurs évoquer la présence de propriétaires terriens à Senon [83].

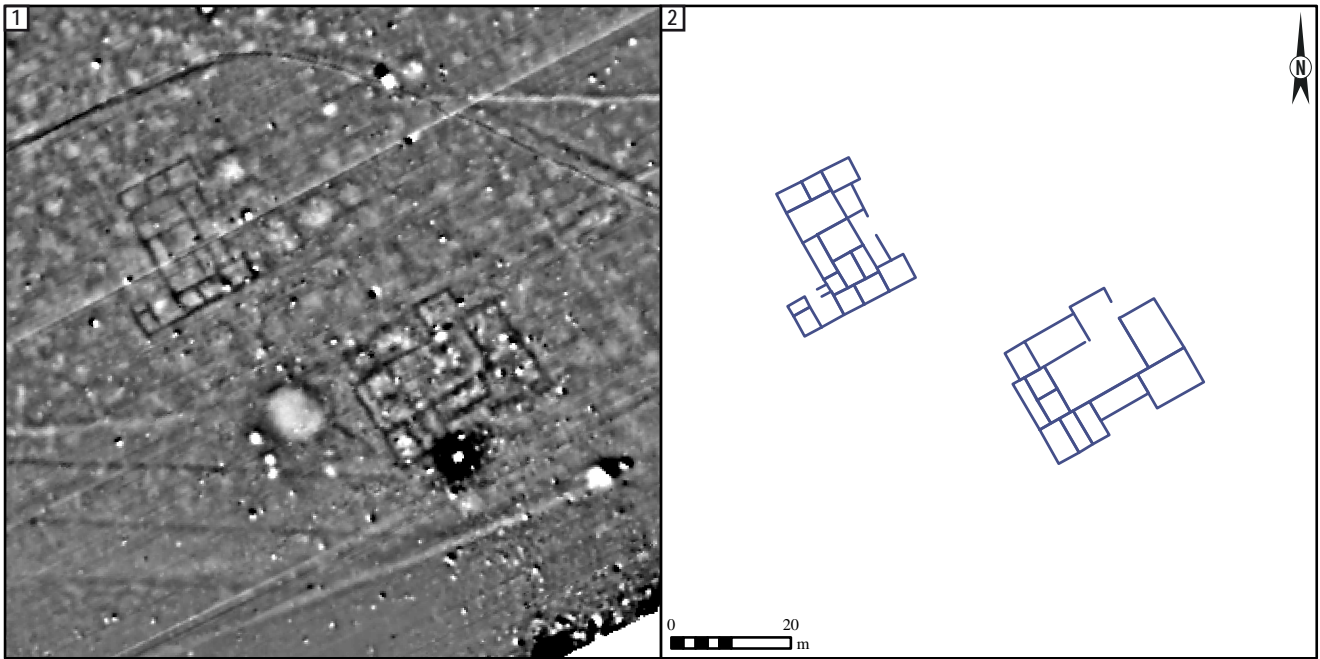


Figure 180 : villae suburbaines du nord-ouest. 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

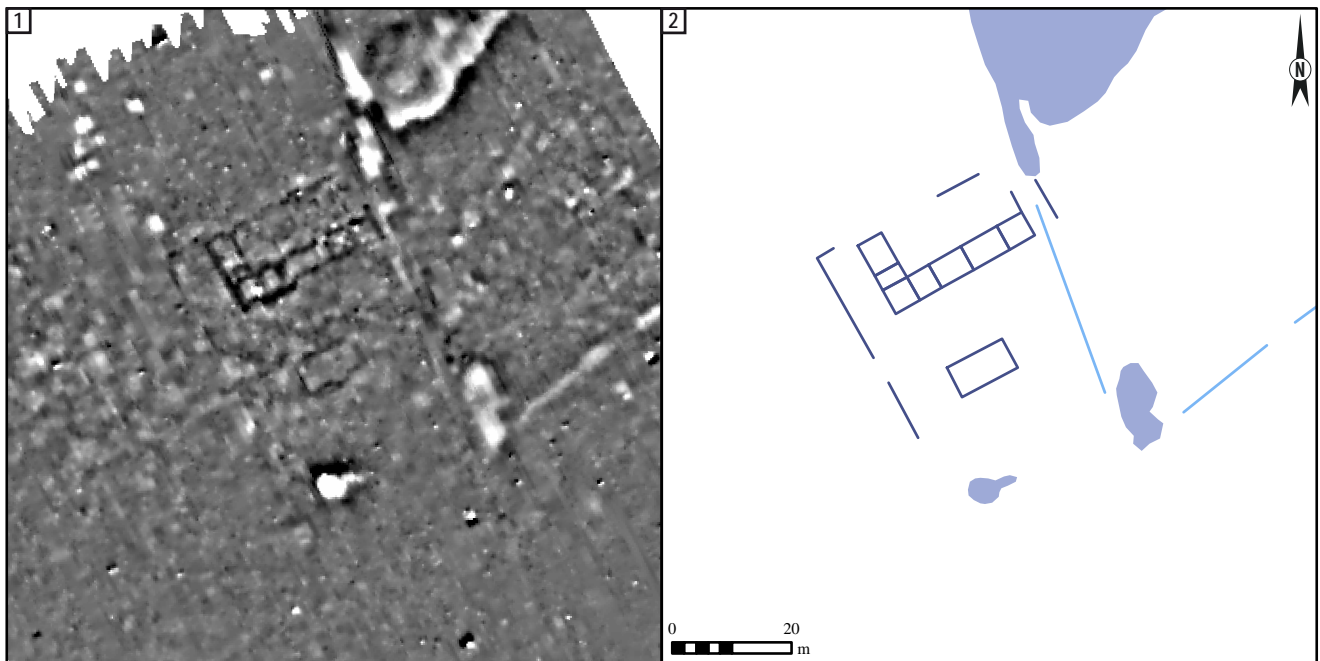


Figure 181 : villa suburbaine du sud-ouest. 1 - gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

Ceci étant dit, ces *villae* suburbaines peuvent aussi traduire l'emprunt par une autre catégorie sociale d'un modèle architectural considéré comme prestigieux, car habituellement associé à l'aristocratie foncière. La question revient alors à se demander si certains des artisans-commerçants qui forment l'essentiel de la population des agglomérations secondaires ont pu accéder à des capacités financières suffisantes pour édifier ce type de résidence. Mais là encore, la réflexion achoppe sur l'insuffisance des données disponibles, exclusivement planimétriques : on ignore tout de la qualité architecturale réelle de ces demeures, qui semblent parfois reprendre un code formel indépendamment de la décoration et des équipements d'agrément (mosaïque, placages de roches décoratives, balnéaire privé) qui les caractérisent dans son contexte d'origine (Gazenbeek *et al.* 2014 ; Mamie et Nouvel 2015). À Senon, on remarque qu'aucun espace de ces *villae* suburbaines ne présente un signal géophysique pouvant indiquer la présence d'un hypocauste, même si les don-

nées apparentes peuvent être faussées par l'érosion agricole. La question de la nature et des propriétaires de ces constructions est donc complexe, et il faut s'abstenir de trancher trop rapidement en faveur de l'une ou l'autre des hypothèses ; véritables établissements ruraux ou phénomène d'*imitatio* de l'aristocratie foncière par la bourgeoisie commerçante. Ce qui est assez clair, en revanche, c'est que les formes des habitats sont étroitement corrélées à leur situation à Senon : une ségrégation sociale semble inscrite dans le paysage architectural de la ville. Sur la chronologie de ces résidences, nous n'avons aucune donnée précise.



Figure 182 : les villae suburbaines du nord-ouest dans leur environnement

1.5. Domaine funéraire

83 les monuments funéraires remployés dans la fortification du Bourge

UE n°26377

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : monuments funéraires

Chronologie : I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.

Sources : FA, FR

Rappel historiographique : les différentes fouilles réalisées sur la fortification du Bourge ont livré une quarantaine de fragments de monuments funéraires, découverts en remploi dans les fondations, les soubassements de l'élévation, les encadrements d'ouverture et les niveaux de démolition de la fortification. L'essentiel du corpus est constitué d'une quinzaine de grands fragments découverts en 1917 dans le soubassement du rempart sud. Ils ont été inclus à la publication des fouilles, qui en donne une courte description et de très beaux clichés, montrant les tombeaux *in situ* dans un état souvent bien moins dégradé qu'après leur transport (Drexel 1918, p. 30-33, pl. IX-XVII). Lors de sa visite du site en 1921, G. Chenet a retrouvé un fragment d'épithaphe et deux blocs avec une *ascia* gravée qui n'avaient pas été prélevés par les archéologues allemands (Chenet 1922, p. 139). Les blocs conservés au musée de Verdun ont été réétudiés en

1995 dans le cadre d'un mémoire de D.E.A (Bucher 1995), qui a donné lieu à plusieurs publications (Bucher 1998a, 1998b, 1998c, 1999). Elles fournissent des descriptions plus complètes des monuments, accompagnées de propositions d'identification et de datation des sujets. À ce premier corpus s'ajoutent une trentaine de blocs, pour la plupart très fragmentaires, découverts lors des sondages de 1970 et 2018 ou de prospections pédestres au Bourge. Ils ont été étudiés par S. Février à l'issue des sondages de 2018 (Ritz *et al.* 2018, p. 204-220).

Bibliographie : Drexel 1918 ; Chenet 1922 ; Espérandieu 1925, IX ; ILTG ; Bucher 1995, 1998a-b-c, 1999 ; Mourou 2001 ; Ritz *et al.* 2018

Description des vestiges : ces monuments proviennent d'une ou plusieurs nécropoles, sans doute démantelées dans le dernier quart du III^e siècle, qui n'ont pas été localisées jusqu'à présent. Ils constituent les seuls documents consistants dont on dispose sur les pratiques funéraires de la population de Senon. Architecturalement, ces monuments appartiennent à des types assez originaux, qui réunissent plusieurs traits rencontrés dans d'autres régions : de plan carré ou rectangulaire, parfois plus profond que large, ils tiennent de la stèle avec un ou plusieurs personnages en façade, du pilier avec plusieurs assises et des scènes latérales larges, du cippe avec une cuve cinéraire percée dans la face supérieure, de l'autel avec un couronnement à balustre ou de la stèle-maison avec de profondes toitures à deux pans coiffant la cuve cinéraire (fig. 183-192). Ces formes semblent caractéristiques de la partie occidentale des cités des Médiomatriques et des Trévires : les meilleurs parallèles se trouvent à Baâlon, Stenay



Figure 183 : vue générale d'une partie des blocs découverts lors des fouilles allemandes au dépôt lapidaire de Montmédy en 1917 (cliché KM 84.1 © Musée de La Cour d'Or–Metz Métropole)

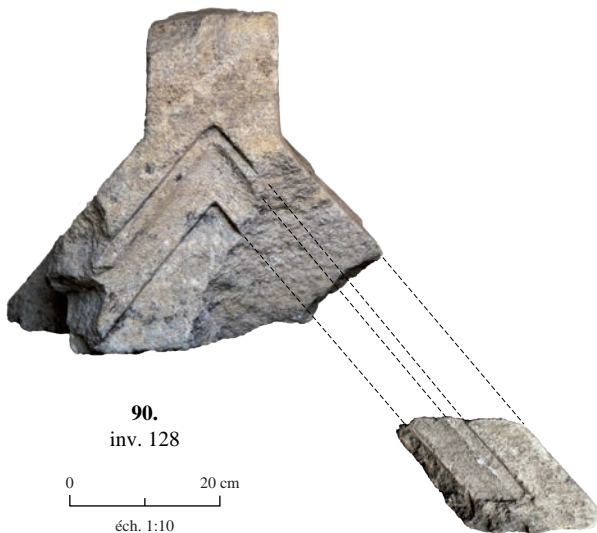


Figure 184 : fragment de toiture à fronton de monument funéraire (d'après Ritz et al. 2018, p. 237, fig. 293)

(Bucher 1999) et surtout à Arlon, où les monuments funéraires ont fait l'objet d'une typologie qui peut s'appliquer presque sans modifications au matériel de Senon (Mariën 1945). Trois types de calcaires ont été utilisés pour sculpter ces monuments, mais on ignore si ces matériaux différents signalent plusieurs nécropoles ou une évolution chronologique des approvisionnements. La qualité architecturale des monuments est globalement conforme à ce que l'on peut attendre d'une importante agglomération secondaire comme Senon : on y rencontre des sculptures de belle qualité, mais aucun fragment qui puisse appartenir à de très grands piliers de type mausolée, comme ceux de Buzenol, Igel ou Neumagen, réservés aux grands aristocrates de la région qui résident dans les *domus* des chefs-lieux et les grandes *villae* à deux cours (Nouvel 2016, p. 60-66). Un fragment figurant la queue serpentiforme d'une créature marine retient toutefois l'attention, malgré sa petite taille : il pourrait appartenir à la frise d'un monument assez important, comme certains tombeaux quadrangulaires trévières où des panthères marines courent sur les frises des côtés latéraux, en dessous

d'une corniche supérieure (fig. 186). Des constatations similaires ont été faites sur un fragment d'Arlon (Mariën 1945, p. 70), mais dans les deux cas la petite taille des blocs n'autorise aucune restitution assurée. Pour la connaissance de Senon, l'intérêt de ce corpus tient surtout aux scènes et attributs de métiers figurant sur certains monuments, qui contribuent à préciser la composition socio-économique de la population, parfois en association avec des indices de datation.

Les critères de datation les plus fiables proviennent des formulaires funéraires figurant sur deux monuments, qui représentent d'ailleurs toute l'épigraphie lapidaire

de Senon. Le monument de Caraddounus, un grand tombeau familial à trois faces (fig. 187), porte sur le linteau de la face latérale droite une épitaphe établie *Caradda[u]nus Sanva[ci] fili[us]* par P. Wuilleumier (ILTG, 388), quand F. Drexel donnait *Caraddounus Sanua[ci] fili(us)* (Drexel 1918, p. 32, pl. XIVa). Aujourd'hui, le monument présente une lacune entre le second *d* et le *n*. Il est néanmoins clair que c'est l'*editio princeps* de F. Drexel qu'il faut retenir, d'une part parce qu'elle se montre moins approximative (en figurant le *tau gallicum* par un *d* et en notant *fili(us)* et non *fili[us]* ; il s'agit bien d'une résolution d'abréviation et non d'une restitution), d'autre part parce que l'inscription était plus complète lors de sa découverte (Caraddounus est noté sans restitution), et enfin parce que le nom Caraddaunus, moins fréquent, semble être une forme fautive de Caraddounus (Delamarre

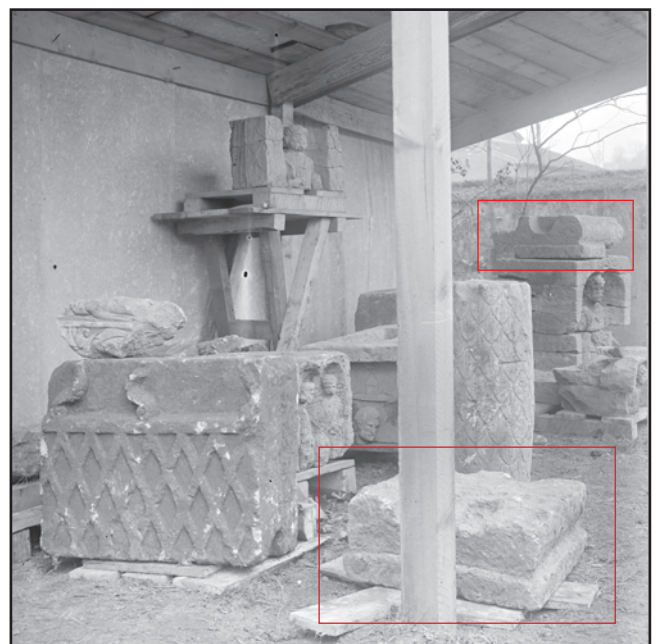


Figure 185 : vue de deux blocs de couverture à balustres appartenant à des monuments de type autel funéraire au dépôt lapidaire de Montmédy en 1917 (cliché KM 84.5 © Musée de La Cour d'Or–Metz Métropole)

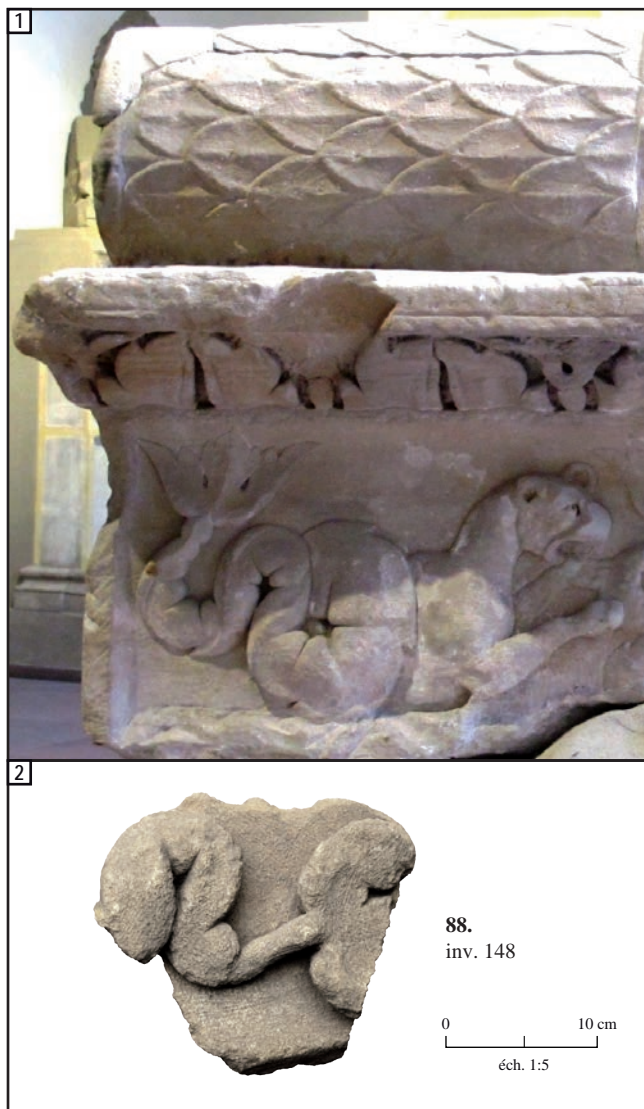


Figure 186 : 1 - panthère marine sur la frise d'un tombeau de Neumagen (cliché : S. Février), 2 - fragment de décor d'un monument funéraire de Senon figurant la queue serpentiforme d'une créature marine (d'après Ritz et al. 2018, p. 236, fig. 292)

2007, p. 57). L'emploi du nominatif pour le nom du défunt, associé à l'absence d'invocation des dieux mânes et à une onomastique pérégrine de type celtique, indique une datation haute, à situer sans doute au I^{er} siècle (Raepsaet-Charlier 2002, p. 221). La datation de la fin du II^e siècle proposée par S. Bucher (1999, p. 37) sur des critères stylistiques paraît assez clairement trop tardive. Les deux noms sont bien attestés, surtout chez les Médiomatriques (CIL XIII, 4325, 4355, 4356, 4362, 4499) et les Triboques (CIL XIII, 11653, 11656) pour Carad̄dounus ; chez les Lingons (CIL XIII, 5168) et les Leuques (CIL XIII, 4663) pour Sanvacus.

La seconde inscription est en trois petits fragments (fig. 188). Le premier, comprenant uniquement le D de *D(is) M(anibus)*, a été découvert près du mur nord de la fortification par F. Drexel en 1917, puis retrouvé en 1921 dans les déblais par G. Chenet, qui l'a complété de deux autres fragments comportant le nom de la défunte (Drexel 1918, p. 33 ; Chenet 1922, p. 138). L'épithape est établie *D(is) [M(anibus)] / Regina et | Attiola fil(ia)* (Chenet 1922 p. 138 ; ILTG, 389). La mère, Regina, porte un nom latin courant en Gaule (CIL XIII, 1101, 1413, 4707, 5045, 5752). Celui de sa fille, Attiola, n'est pas rare non plus (CIL XII, 5912 ; CIL XIII, 1437, 2035, 3262 ; ILTG, 436), mais semble être d'origine celtique

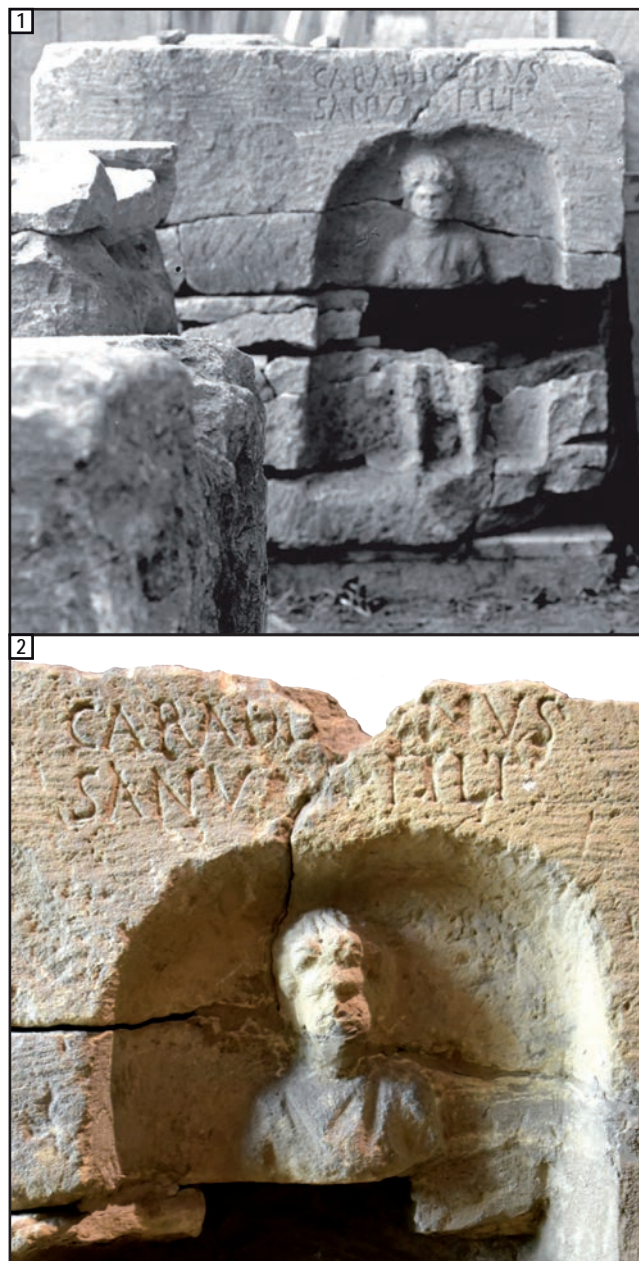


Figure 187 : 1 - vue du monument de Carad̄dounus en 1917 (détail du cliché KM 84.2, © Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole), 2 - vue du monument en 2015



Figure 188 : relevé de la stèle de Regina et Attiola (Chenet 1922, p. 137, fig. 4)

(Delamarre 2007, p. 32 et 212). Une datation du dernier tiers du I^{er} siècle peut être proposée pour cette inscription comprenant la consécration aux dieux mânes, qui n'apparaît pas avant l'époque flavienne, tout en maintenant l'usage du nominatif pour le nom de la défunte, plutôt typique du I^{er} siècle (Raepsaet-Charlier 2002, p. 221). G. Chenet a aussi découvert deux blocs fragmentaires gravés d'une *ascia*, dont il a fourni un relevé (Chenet 1922, p. 139, fig. 5). F. Drexel avait déjà observé ce symbole funéraire sur une des bases de poteau du chemin de ronde, qu'il identifiait en conséquence

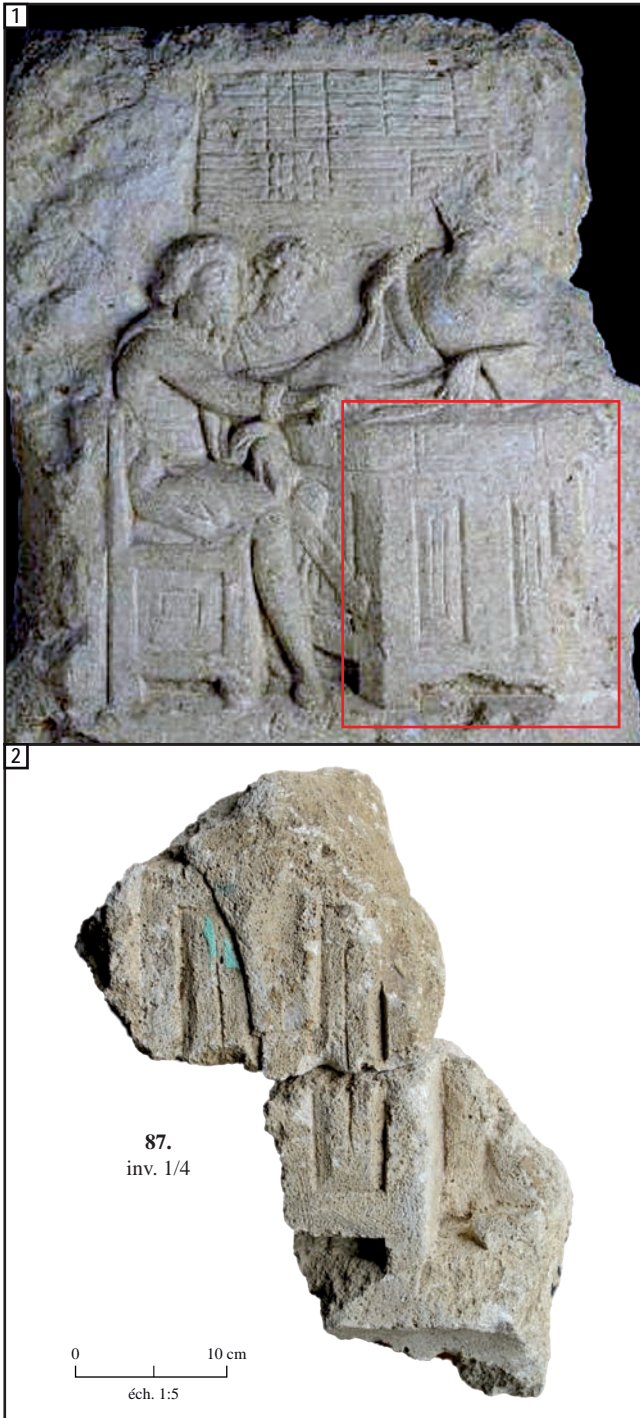


Figure 189 : 1- scène du marchand de drap du pilier d'Arlon (cliché : SPW-Patrimoine), 2-fragment de décor d'un monument funéraire de Senon figurant un meuble de comptoir et un pan de drap (d'après Ritz et al. 2018, p. 235, fig. 291)

comme une urne cinéraire remployée (Drexel 1918, p. 28). L'inhumation *sub ascia* apparaît dans la seconde moitié du II^e siècle (Raepsaet-Charlier 2002, p. 221). Les autres monuments suffisamment complets découverts en 1917 ont été datés du II^e et du début du III^e siècle d'après des critères stylistiques, essentiellement l'aspect des drapés et des coiffures. Le mauvais état de certains reliefs, ainsi que le style vernaculaire des représentations invitent toutefois à regarder avec prudence ces datations, qui sont parfois mises en cause par l'épigraphie ou de proches parallèles régionaux.

Sur ces monuments, les évocations du métier du défunt sont plutôt rares par rapport à d'autres régions et sont plus sou-



Figure 190 : monument « du jeune homme aux chaussures »

vent exprimées par une scène de travail que par un objet tenu par le personnage. La même tendance s'observe dans tout le nord-meusien (Bucher 1998a, p. 11-12). La scène de travail la plus claire se rencontre paradoxalement sur deux petits fragments découverts en 1970 qui, une fois remontés, font apparaître un meuble de comptoir (fig. 189) presque identique à celui qui figure sur le pilier du drapier d'Arlon, daté du III^e siècle (Mariën 1945, p. 30-35 ; Henrotay et Warzée 2012, p. 8, fig. 7). La partie supérieure du meuble est masquée par un pan de drap, qui semble indiquer que l'on est bien en présence du monument d'un marchand de tissu (Ritz et al. 2018, p. 215, n°87). Une autre représentation assez claire est celle du « jeune homme aux chaussures » figurant sur un petit monument de section presque carrée, sculpté sur une seule face (fig. 190). Il s'agit sans doute d'un cordonnier et on voit mal pourquoi les traits juvéniles du défunt, qui semble être un jeune homme mais pas un enfant, s'opposeraient à cette interprétation. Elle paraît en tout cas plus vraisemblable qu'une scène figurant le jeune homme de retour de promenade avec les chaussures à la main (Bucher 1998a, p. 14). Les critères stylistiques indiqueraient une datation de la fin du II^e siècle ou début du III^e siècle (Bucher 1999, p. 48).

Deux autres monuments portent des représentations comparables, qui pourraient évoquer l'occupation des défunts. Le monument « au satyre et au joug » est un grand bloc rectangulaire sculpté sur trois faces, incontestablement le plus beau du corpus par sa qualité artistique et son état de conservation, mais pas nécessairement le plus représentatif d'un point de vue architectural en raison de sa forme beaucoup plus large que profonde (fig. 191). Sur la face principale, le père de famille figure aux côtés de sa femme et de sa fille, une bourse bien remplie à la main. La face latérale droite représente un satyre tenant une grappe de raisin, dans un style très proche de la « stèle au satyre » d'Arlon (Mariën 1945, fig. 43). La face latérale gauche montre le portrait d'un homme au visage sévère, surmonté d'un joug de che-

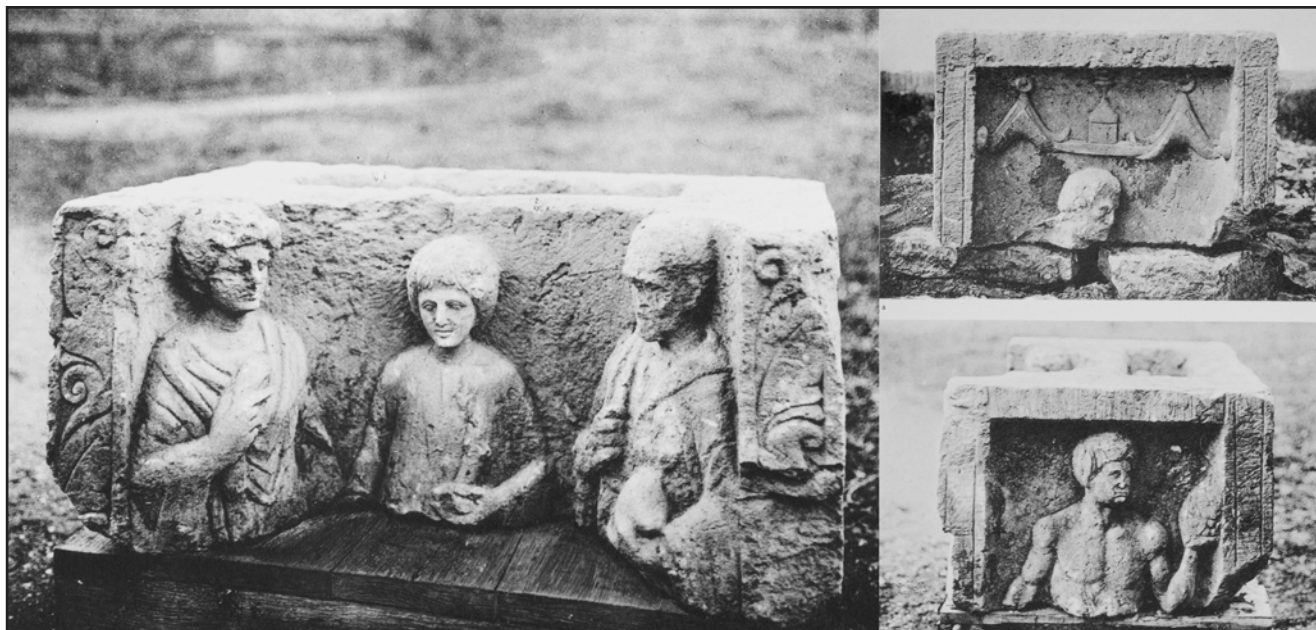


Figure 191 : monument « au satyre et au joug » (d'après Drexel 1918, pl. X-XII)

val. Ces scènes sont généralement interprétées comme des représentations du propriétaire terrien et d'un de ses paysans (esclave, employé ou métayer ?), associées à une allégorie de la fertilité du domaine agricole (Drexel 1918, p. 30-33 ; Bucher 1999, p. 51). Des similitudes assez précises avec certaines sculptures d'Arlon et de Buzenol permettraient de dater ce monument de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle (Bucher 1999, p. 41).

Le grand monument de « l'homme à la pièce », très mutilé mais de dimensions importantes et de belle qualité, présente des scènes similaires : un personnage identifié comme le maître du domaine figure sur la face latérale gauche tenant une pièce et une bourse, tandis qu'un travailleur avec un tablier et une balance apparaît sur la face latérale droite (fig. 192). Des représentations proches mais plus complètes, figurant notamment sur des monuments de Neumagen ou d'Arlon, indiquent qu'il pourrait s'agir d'une scène de paiement du fermage (Drexel 1918, p. 33 ; Mariën 1945, p. 77-78).

Ces scènes ne sont toutefois pas univoques. S'il est clair que les monuments qui les portent ne sont pas ceux de paysans, trop modestes pour accéder à de telles sépultures, ils peuvent en revanche appartenir à des commerçants plutôt qu'à des propriétaires fonciers. Ces deux acteurs économiques correspondent sans doute en partie aux mêmes personnes physiques, car la propriété du sol va de pair avec la commercialisation de surplus ruraux. Il apparaît cependant au travers des comparaisons régionales que les commerçants sont plus volontiers représentés par des scènes de vente qui figurent souvent le produit fini, mais excluent généralement le processus de production, qu'il s'agisse d'artisanat ou d'agriculture (Pannoux 1985, p. 295-296 ; Demarolle 2001, p. 35). Le schéma consistant à mettre en avant les capacités financières du défunt – au travers de l'architecture prestigieuse du monument et, plus trivialement, d'une bourse bien pleine – sur la face principale et à représenter des travaux manuels sur les faces latérales ne semble donc pas être une simple évocation du secteur d'activité à l'origine de l'enrichissement, mais bien une référence directe à la propriété des moyens de production (Reddé 1978, p. 51). Les exemples figurant des



Figure 192 : monument « de l'homme à la pièce »

scènes de travaux agricoles sur les faces latérales et le défunt en pied sur la face principale, que l'on peut en conséquence supposer être un propriétaire terrien, ne sont pas rares à Arlon : on y rencontre des métayers payant leur redevance, des cultivateurs travaillant le sol à la houe et à la bêche, ou encore un laboureur, qui est en fait un moissonneur utilisant une machine semblable à la célèbre moissonneuse trévière du monument de Buzenol (Renard 1959, p. 33, fig. 6).

Les parallèles entre le lapidaire funéraire de Senon et d'Arlon sont si nombreux, qu'il s'agisse de l'architecture des monuments, des scènes représentées ou du style des décors, qu'ils rendent assez convaincante l'hypothèse de S. Bucher (1999, p. 41) selon laquelle un même atelier aurait œuvré dans les deux agglomérations.

84 indices isolés à caractère funéraire

UE n°26378, 26379

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : mobilier isolé

Chronologie : Antiquité

Sources : FA, FR, DF

Rappel historiographique : quelques découvertes fortuites réalisées entre 1917 et 1968 ont livré des vestiges à caractère funéraire, mais ces indices restent malheureusement insuffisants pour localiser ou dater les nécropoles de Senon.

Bibliographie : Drexel 1918 ; Chenet 1922 ; Billoret 1970 ; Becq 1992 ; Bucher 1999 ; Mourot 2001

Description des vestiges : le bas-relief figurant la tête d'une divinité barbue (**fig. 193**) trouvé fortuitement à la fin des années 1960 pourrait provenir du décor d'un monument funéraire (Billoret 1970, p. 292-294 ; Bucher 1999, p. 29 ; Mourot 2001, p. 514). La comparaison avec le masque de dieu fluvial de Lellig n'est pas très convaincante (Wilhelm 1974, n°182 ; Bucher 1999, p. 57), mais d'autres mausolées présentent des représentations assez proches, comme le monument de Cucuron (Vaucluse) par exemple, sur lequel on trouve un masque d'Hercule qui a en commun avec la divinité de Senon de grosses boucles, un visage large et des traits proéminents (Lavagne *et al.* 1990, p. 188, fig. 44, n°4). Le lieu de la découverte, correspondant au secteur de la place publique, est toutefois plus favorable à l'hypothèse d'un relief cultuel que funéraire [63].



Figure 193 : fragment bas-relief figurant la tête d'une divinité barbue (cliché : J.-C. Sztuka)

Un petit coffre cinéraire a été découvert fortuitement dans la rue de la Fontaine à Senon (**fig. 194**), mais il a sans doute été réemployé comme base de poteau dans une des habitations de ce quartier antique [80] et n'est pas susceptible d'indiquer la localisation d'une nécropole.

Dans les jardins, en limite nord du village, F. Drexel a vu de nombreuses petites fosses contenant des résidus de combustion, des tessons de céramique, des os d'animaux et parfois une monnaie, qu'il hésite à identifier comme des sépultures modestes ou des foyers en fosse domestiques (Drexel 1918, p. 23). S'il s'agit de tombes à crémation, ce ne sont pas celles sur lesquelles se dressaient les monuments trouvés en

remploi dans la fortification, systématiquement munis d'une cuve destinée à accueillir l'urne cinéraire [83]. À son tour, G. Chenet dit avoir observé, dans les coupes visibles derrière le parement effondré de caves modernes, des sortes de « trous noirs » en forme de « puisards coniques » qu'il interprète comme des sépultures à crémation du I^{er} siècle (Chenet 1922, p. 140). Il pourrait aussi s'agir de fosses détritiques, de foyers, voire de trous de poteaux ou d'autres structures à caractère domestique (Feller et Georges-Leroy 1997, p. 292), qui ne sont de toutes façons pas localisées précisément. G. Chenet a aussi trouvé, on ignore où, un fragment de calotte crânienne humaine, qu'il suppose provenir d'une sépulture mérovingienne sans autre argument que l'affection des populations du haut Moyen Âge pour la réoccupation funéraire des sites antiques (Chenet 1922, p. 140).

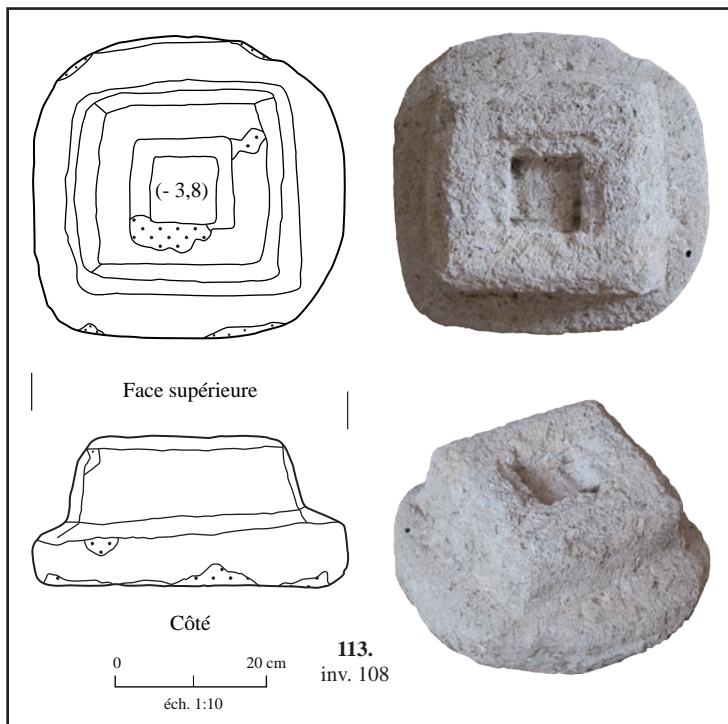


Figure 194 : coffre cinéraire réemployé en base de poteau (d'après Ritz *et al.* 2018, p. 239, fig. 295)

1.6. Exploitation des ressources naturelles

85 l'aqueduc souterrain

UE n°26381, 26382

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : aqueduc souterrain

Chronologie : I^{er}-III^e siècle apr. J.-C. (?)

Sources : DF, FR

Rappel historiographique : lors de ses recherches dans le village détruit en 1921, G. Chenet avait observé un grand arc en plein cintre pris dans le mur d'une cave, qu'il pensait pouvoir appartenir à une construction antique. En 2016, les tranchées d'assainissement ont recoupé à quatre reprises une grande canalisation voûtée. Il s'agit sans doute de différents segments d'un même aqueduc souterrain desservant les thermes monumentaux fouillés au début du XX^e siècle. Cet ouvrage pourrait expliquer la tradition orale rapportée par les auteurs du XIX^e siècle, qui faisait état de souterrains à Senon. Des prospections effectuées suite à la découverte de l'aqueduc indiquent que le point de captage se trouve probablement à la Fontaine des Moines, une source située à 1,3 km au sud-est des thermes antiques de Senon.

Bibliographie : Chenet 1922 ; Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : l'aqueduc a été observé à quatre reprises lors du suivi des travaux d'assainissement (fig. 195), mais il n'y a qu'à l'extrémité occidentale de la rue de Fournirue que l'ouvrage était bien conservé ; ailleurs, seule la tranchée d'installation comblée était visible. Il s'agit d'une canalisation de 1,2 m de large environ, creusée dans le substrat calcaire et couverte d'une voûte maçonnée (fig. 196). Les voussoirs sont des dalles disposées de chant, supportées par des piédroits en petit appareil soigné, apparement maçonnés à sec. Ces murets latéraux mesurent quelques dizaines de centimètres de haut seulement, puis reposent à leur tour sur des ressauts taillés dans la roche.



Figure 196 : vue intérieure de l'aqueduc souterrain dans la rue de Fournirue (cliché : INRAP GE)



Figure 197 : vue de la voûte de l'aqueduc souterrain dans une cave au 5 rue d'Éton (cliché : J.-C. Sztuka)

Cette maçonnerie correspond en fait à la partie supérieure de l'ouvrage, construite dans les niveaux instables de calcaire en plaquettes. La canalisation est ensuite directement taillée dans le banc de calcaire massif, jusqu'à une profondeur indéterminée ; les tranchées d'assainissement n'ont pas permis d'atteindre le fond de l'aqueduc, mais la hauteur maximale qui a pu être mesurée sous l'intrados s'élève à 1,65 m (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 146-147, 333-335). La voûte a aussi pu être observée dans une cave au 5, rue d'Éton (fig. 197). Ces vestiges avaient déjà été signalés à J.-C. Sztuka par les propriétaires, mais on ignorait jusque-là à quel type d'aménagement ils pouvaient correspondre.

Ce contexte rappelle beaucoup un dessin de G. Chenet, effectué dans une cave où apparaissait un arc qu'il supposait être antique (fig. 198). Pourtant, la localisation donnée par l'auteur ne correspond pas : ce relevé aurait été fait dans une cave située à droite de l'église (*sic*), à environ 6 m de l'angle sud-ouest de l'édifice. Il ne peut pas s'agir d'un segment du tracé de l'aqueduc repéré en 2016, dont la direction est bien connue grâce à quatre coupes réparties sur une longueur de 170 m environ. Les vestiges observés en 1921 et en 2016 paraissent cependant trop semblables pour qu'il puisse s'agir de deux aménagements sans rapport ; il faut donc sérieusement envisager que l'aqueduc se divise en plusieurs branches.

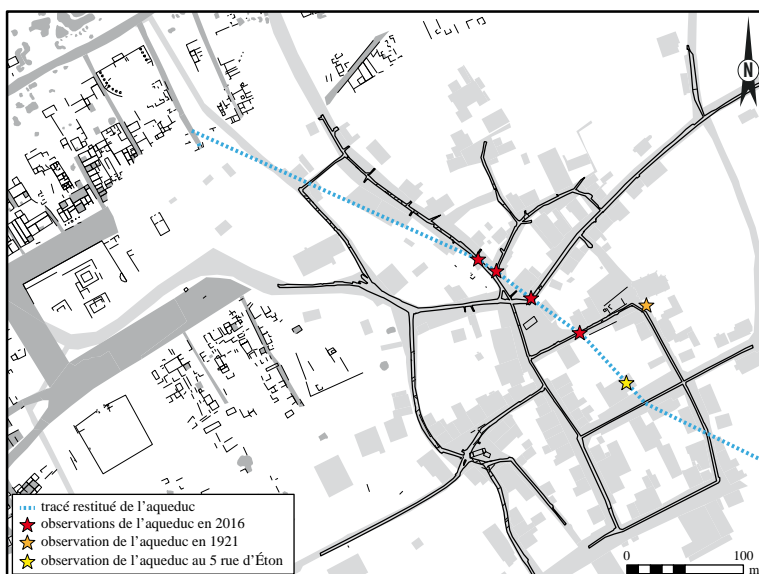


Figure 195 : cartographie des vestiges de l'aqueduc souterrain

Quoi qu'il en soit, la cartographie des tronçons de l'aqueduc recoupés en 2016 semble clairement indiquer que l'ouvrage se dirige vers le centre public de la ville antique, sans doute pour alimenter les thermes monumentaux fouillés en 1917 [66]. Il dessert peut-être aussi d'autres constructions hydrauliques situées dans le centre public : on s'interroge notamment sur un possible rapport entre cet aqueduc et la canalisation aménagée au milieu de l'allée monumentale qui borde le quartier des thermes et du théâtre [53]. À l'autre extrémité de son tracé, le captage était peut-être effectué à la Fontaine des Moines, une source située à environ 1,3 km au sud-est de Senon (fig. 199). Elle était déjà exploitée au Moyen Âge pour l'adduction du prieuré bénédictin d'Amel d'après l'abbé Marseaux, qui doit toutefois être lu avec circonspection. La chambre de captage actuelle est une belle construction d'époque moderne (fig. 200), qui correspond peut-être à une réfection réalisée par les Jésuites au XVII^e ou au XVIII^e siècle (Marseaux s.d., I, p. 109). Il est possible que cette source ait été exploitée dès l'Antiquité, vue sa situation dans le prolongement du tracé de l'aqueduc de Senon et son altitude de 236 m, soit environ 7 m au-dessus du secteur des thermes.

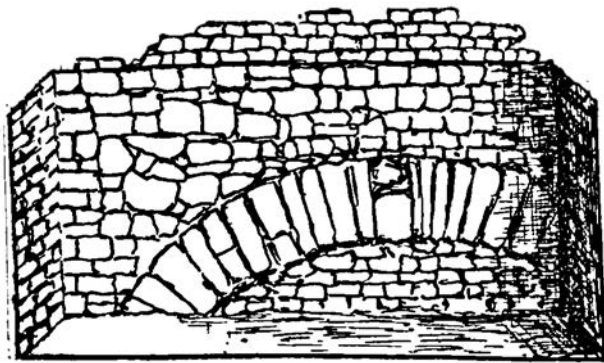


Figure 198 : croquis d'un voûte dans une cave moderne située à 6 m de l'angle sud-ouest de l'église (d'après Chenet 1922, p. 141, fig. 6)



Figure 200 : vues de la source de la Fontaine des Moines en 2017 (clichés : J.-C. Sztuka)

Le comblement de la canalisation contenait beaucoup de mobilier archéologique, qui n'a pas été prélevé exhaustivement en raison des circonstances de l'intervention (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 32-34). On dispose toutefois d'un échantillon d'un peu plus de 200 restes de céramiques, qui se caractérise par l'absence d'éléments postérieurs au second quart du III^e siècle : les céramiques gallo-belges, sigillées et engobées d'Argonne sont bien représentées, mais les gobelets métallescents d'Argonne ou de Trèves sont absents (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 354-394). Ces données doivent être exploitées avec prudence vis les biais qui ont affecté leur collecte, mais elles suggèrent que l'aqueduc a été comblé assez précocement, avant le milieu du III^e siècle.

L'exploitation des ressources en eau apparaît comme une problématique majeure à l'époque romaine dans la région, qui a donné lieu à des aménagements parfois très monumentaux, mettant en œuvre des solutions architecturales variées [149]. Ces dispositifs d'adduction d'eau sont peut-être à l'origine de la tradition orale rapportée par les auteurs du XIX^e siècle, qui évoquent constamment la présence de souterrains en divers points du territoire de Senon et d'Amel (Marseaux s.d., I, p. 9-31 ; Clercx 1847, p. 145 ; Vielliard 1852, p. 373 ; Liénard 1885, p. 65).

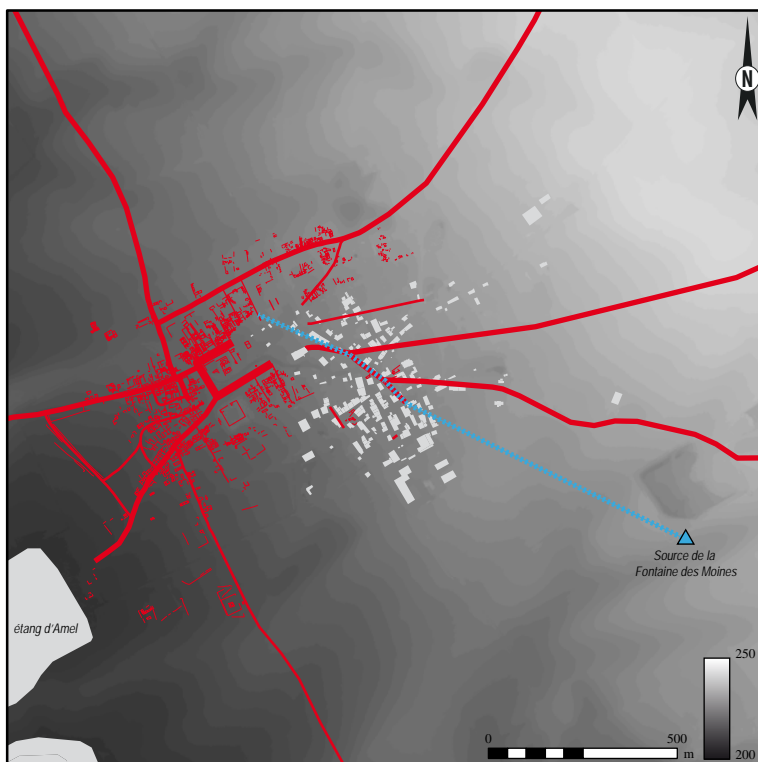


Figure 199 : tracé et point de captage supposés de l'aqueduc

86 les puits

UE n°26383-26387

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : puits

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, FA, FR, DF, PG

Rappel historiographique : tous les auteurs du XIX^e siècle rapportent la présence de nombreux puits antiques à Senon, mais l'information n'est pas exploitable car ils ne sont pas localisés et on ignore souvent s'ils ont été vus lors de fouilles ou signalés par les habitants du village. F. Drexel indique qu'un puits a été recoupé par une tranchée allemande à 50 m au sud du Bourge avant qu'il ne commence ses fouilles en mai 1917. De 1995 à aujourd'hui, les opérations préventives ont mis au jour huit puits antiques dans le village, mais aucun d'eux n'a été entièrement fouillé. Les prospections géophysiques conduites de 2007 à 2014 ont révélé beaucoup d'anomalies ponctuelles dans les quartiers nord et ouest de la ville antique qui correspondent vraisemblablement à des puits. En 2012, J.-C. Sztuka a commencé un inventaire diachronique des puits du village incluant tous les puits visibles actuellement dans les espaces publics, les puits situés chez les particuliers que ceux-ci ont bien voulu signaler lors d'enquêtes orales et les puits figurant sur le cadastre napoléonien. Cet inventaire inédit, assorti de mesures et de diverses observations sur les structures, continue d'être alimenté à chaque nouvelle découverte.

Bibliographie : AD 55, 139 FI 233 ; Marseaux s.d. ; Clercx 1847 ; Vielliard 1852 ; Liénard 1885 ; Drexel 1918 ; Feller 1995 ; Sarro 2008 ; Caraire 2010, 2011 ; Leder 2012 ; Viller *et al.* 2014 ; Gazenbeek *et al.* 2017, 2019

Description des vestiges : l'identification des puits antiques pose le même problème méthodologique que celle des carrières, à savoir que l'état actuel des vestiges n'est pas nécessairement représentatif de leur ancienneté, car l'utilisation des mêmes structures a pu se poursuivre de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. On est contraint, en conséquence, de travailler à partir de plusieurs sources de qualité très diverses (**fig. 201**).



Figure 202 : puits antique découvert lors du diagnostic de la Grande Rue (d'après Viller *et al.* 2014, p. 69, fig. 52)

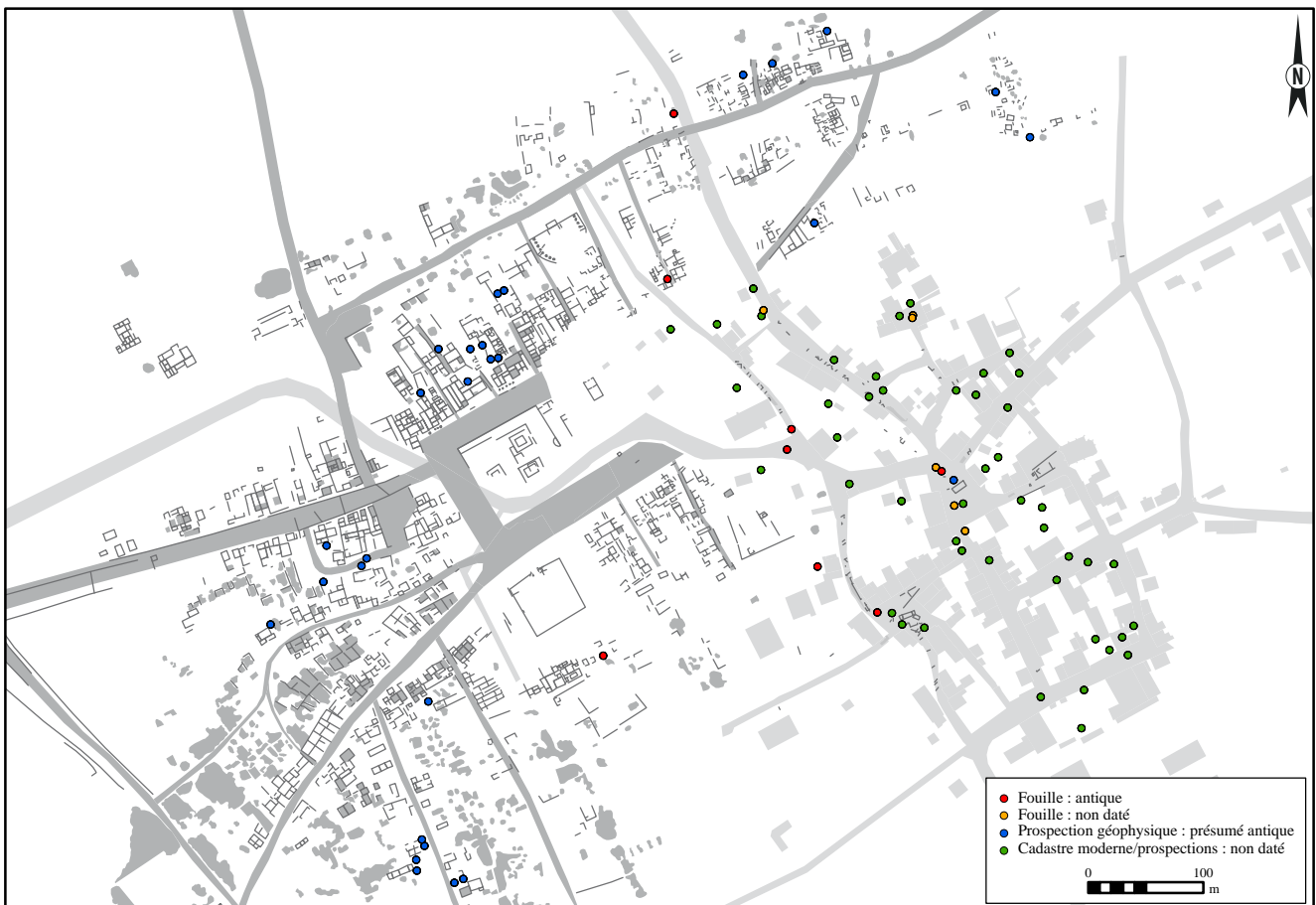


Figure 201 : cartographie diachronique des puits de Senon



Figure 203 : puits antique découvert lors de la fouille de la ruelle des Bois (d'après Gazenbeek et al. 2017, p. 72, fig. 58-59)



Figure 204 : puits antique découvert sur la place Eugène Antoine lors du suivi des travaux d'assainissement (d'après Gazenbeek et al. 2019, p. 124, fig. 131)

La première couche d'informations, la plus fiable, correspond aux puits dont la fouille a démontré qu'ils avaient été comblés dès l'Antiquité. Cet échantillon de seulement neuf structures est le seul qui permette de documenter l'architecture de puits assurément antiques, ainsi que leur période d'utilisation. Les puits présentent un diamètre intérieur qui varie de 0,9 m à 1,5 m et sont souvent bordés en surface d'une margelle composée d'une accumulation de plaquettes calcaires posées à plat (fig. 202). Quand il a pu être observé, le parement interne se compose toujours de petits moellons plus ou moins soigneusement taillés et appareillés (Drexel 1918, pl. IVb ; Viller et al. 2014, p.68 ; Gazenbeek et al. 2017, p. 70-72 ; Gazenbeek et al. 2019, p. 57). Le puits de la ruelle des Bois a été retouché : un appareil très irrégulier vient boucher une saignée dans la roche qui occupe un quart de la circonférence du puits environ, au niveau de la paroi est (fig. 203). Deux gros blocs percés d'une mortaise étaient posés sur la margelle de ce puits, sans doute afin de recevoir une structure de puisage en bois (Gazenbeek et al. 2017, p. 70). Aucun de ces puits n'a été entièrement fouillé, mais les tests effectués dans leur comblement supérieur livrent souvent du mobilier indiquant qu'ils ont cessé de fonctionner au IV^e siècle (Feller 1995 ; Viller et al. 2014, p.68 ; Gazenbeek et al. 2017, p. 70-72).

La seconde couche d'informations correspond à un groupe de 28 anomalies ponctuelles révélées par la prospection géophysique, principalement par les relevés magnétiques, au nord et à l'ouest de la ville antique. Leur identification comme des puits antiques est peu douteuse, en raison de

leur signal négatif – qui ne peut pas correspondre à des structures de combustion (Caraire 2010, p. 13-14) et se rapproche au contraire de celui des puits fouillés dans la ruelle des Bois et la Grande Rue, zones qui avaient auparavant fait l'objet de prospections géophysiques – et surtout de leur répartition, de toute évidence liée au bâti antique (fig. 205). L'intérêt de ces données est justement de pouvoir observer la distribution spatiale des puits au sein des quartiers d'habitations : on constate qu'ils sont systématiquement situés au fond des parcelles ou dans des cours ouvertes, et que leur nombre décroît à mesure que l'on s'éloigne du centre de l'agglomération.

S'agit-il à nouveau d'un témoignage de hiérarchisation socio-spatiale de l'habitat ?

Le dernier groupe correspond aux puits non datés repérés dans le village actuel, lors des travaux d'assainissement (n=6), sur le cadastre de 1823 (n=20) ou grâce aux prospections effectuées par J.-C. Sztuka dans les espaces publics et chez les particuliers (n=38). Ce corpus diachronique permet de prendre la mesure de l'intensité de l'exploitation de la ressource hydrique à Senon, mais aussi de révéler quelques constantes architecturales, qui semblent liées à des contraintes techniques indépendantes de la période considérée. À l'exception d'un puits très profond (16 m) dans la rue de la Fontaine, tous les puits qui ont pu faire l'objet de mesures présentent une profondeur comprise entre 6 m et 12 m, avec une majorité de puits entre 6 m et 9 m. Comme le puits fouillé dans la ruelle des Bois, plusieurs puits du village ne sont plus parementés dès lors que le banc de calcaire massif est atteint et se poursuivent ensuite sous la forme d'un conduit taillé directement dans la roche. La même technique de construction à l'économie s'observe sur l'aqueduc antique [85] ; la profondeur des maçonneries des ouvrages souterrains semble donc être systématiquement équivalente à celle des horizons de calcaire altéré.



Figure 205 : puits détectés grâce aux relevés magnétiques dans les quartiers occidentaux de Senon

87 les carrières de calcaire

UE n°26388-26393

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : carrières de calcaire

Chronologie : Antiquité

Sources : FR, PG

Rappel historiographique : jusque récemment, l'exploitation du calcaire de la dalle d'Étain n'était attestée que de manière indirecte, par la mise en œuvre de matériaux dont l'origine locale était évidente dans les constructions d'époque romaine (Feller et Georges-Leroy 1997, p. 289). Le diagnostic conduit dans la ruelle des Bois en 2014 a pour la première fois permis de documenter les vestiges de petites structures d'extraction (Viller *et al.* 2014). La parcelle sondée avait au préalable fait l'objet de prospections électriques et magnétiques ; la réponse géophysique de ces structures a donc pu être étudiée (Ritz et Viller 2020). Cette démarche permet d'identifier de nombreuses anomalies semblables au nord et à l'ouest de la ville, qui sont sans doute également de petites carrières. L'intensité de l'exploitation du calcaire local a été confirmée par le suivi des travaux d'assainissement en 2016, qui a révélé une dizaine de carrières antiques sous le village actuel (Gazenbeek *et al.* 2019).

Bibliographie : Feller et Georges-Leroy 1997 ; Jacquemot 2004 ; Sarro 2008 ; Caraire 2010, 2011 ; Sztuka 2011b ; Nayet 2014 ; Viller *et al.* 2014 ; Ritz *et al.* 2016 ; Gazenbeek *et al.* 2019 ; Ritz et Viller 2020

Description des vestiges : les cinq carrières repérées lors du diagnostic de la Grande Rue ont été dégagées sur une surface de 10 m² à 15 m² et testées en coupe sur 1,7 m de profondeur, mais ni le fond des excavations, ni leurs limites planimétriques n'ont été atteintes (Viller *et al.* 2014). Les prospections électriques permettent toutefois de compléter leur plan, qui forme un polygone irrégulier d'une surface de 15 m² à 30 m² environ. On retrouve tout un chapelet d'anomalies géophysiques semblables en marge du bâti au nord de la ville, de part et d'autre de la voie V12 (fig. 206). L'identification de ces structures comme des carrières ne peut pas être tenue pour assurée, dans la mesure où elle n'a pas été vérifiée par un échantillonnage statistiquement représentatif des structures au moyen de sondages. Leur effectif, leur plan et leur signal géophysique excluent toutefois la plupart des autres hypothèses envisageables (fonds de cabane, caves, glacières, latrines, dépotoirs, etc.). L'analyse de l'imagerie géophysique montre par ailleurs qu'elles sont implantées dans des zones bien précises : au fond des parcelles du quartier résidentiel nord, dans le petit espace réservé entre ces parcelles et la voie V12 ou encore au-delà de cette dernière. Cette distribution spatiale est de toute évidence tributaire du parcellaire antique et implique que ces fosses sont bien d'époque romaine.

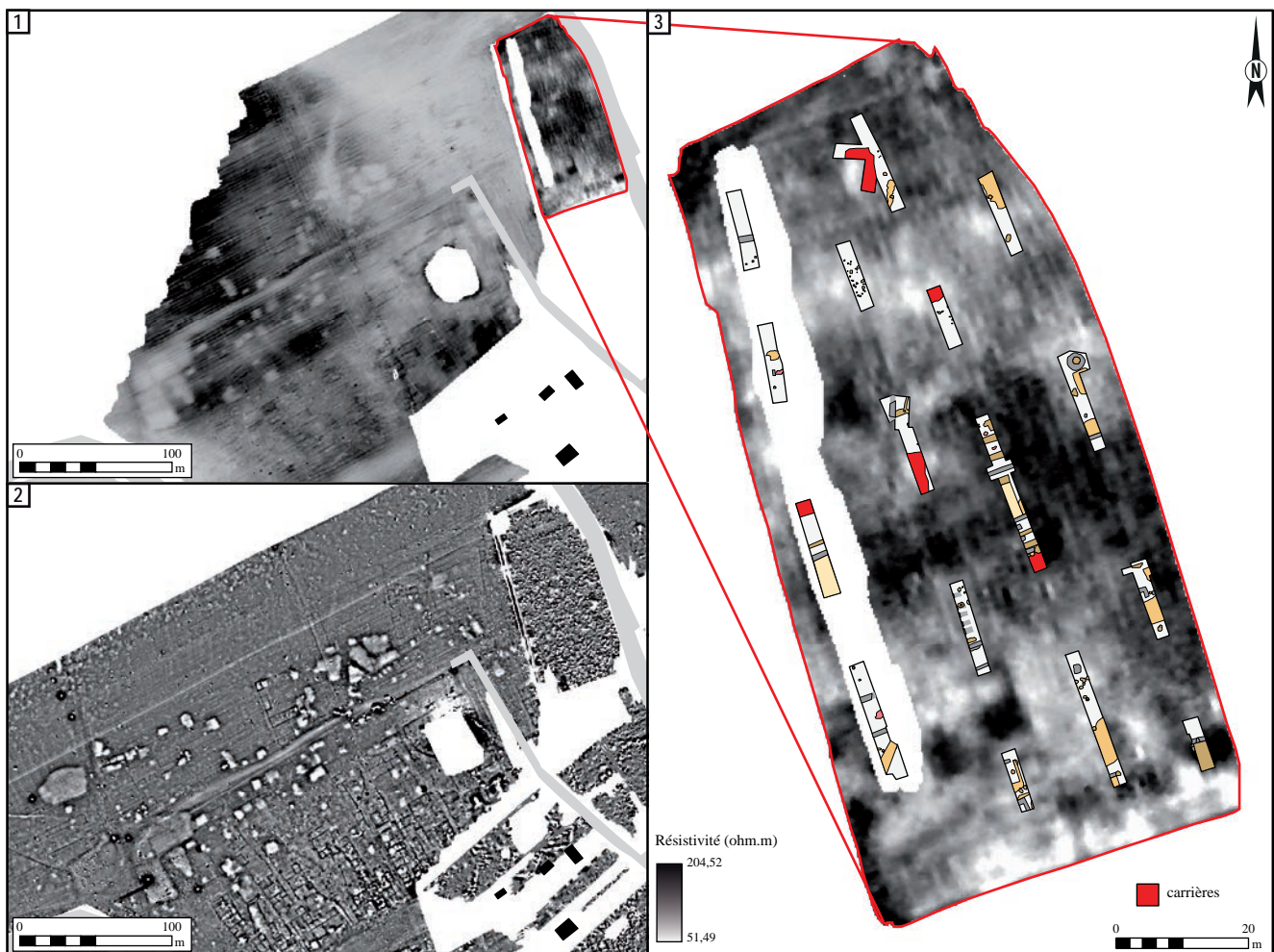


Figure 206 : carrières des quartiers nord. 1 - résistivité électrique (voie 3 : 0 à 1,5 m), 2 - gradient magnétique, 3 - diagnostic de la Grande Rue (d'après Ritz et Viller 2020, p. 150, fig. 4)



Figure 207 : exemples de mise en œuvre du calcaire en plaquettes de la dalle d'Étain à l'époque romaine. 1 - dans les fondations des habitations du III^e siècle de la ruelle des Bois, 2 - dans le parement d'une glacière du III^e siècle de la ruelle des Bois (d'après Ritz et Viller 2020)

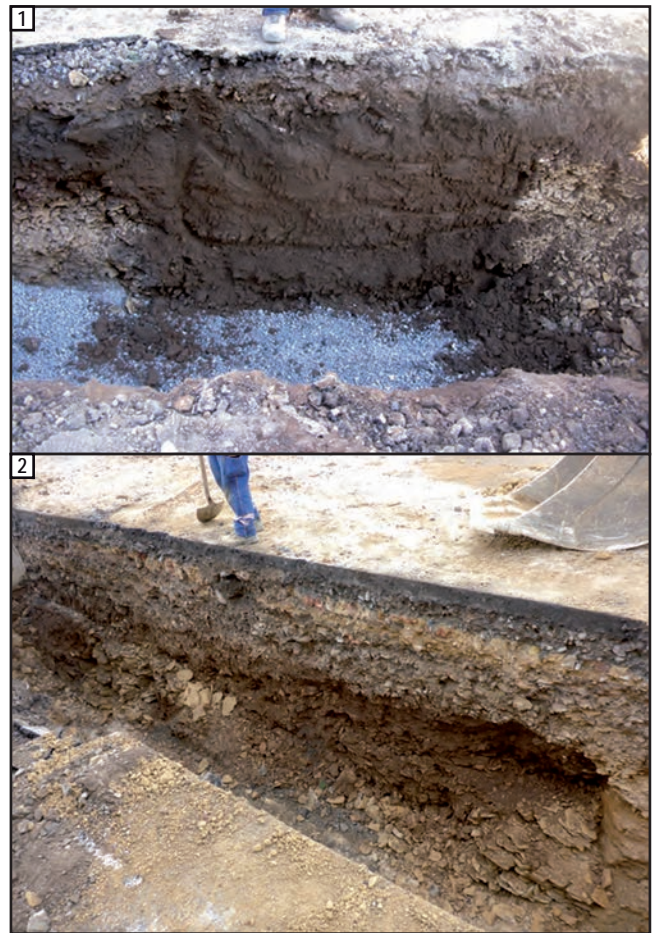


Figure 209 : carrières recoupées par les tranchées d'assainissement dans la rue de la Place et la Grande Rue (d'après Gazenbeek et al. 2019, p. 106, fig. 106 et p. 143, fig. 150)



Figure 208 : cartographie des carrières antiques repérées lors du suivi des travaux d'assainissement de Senon (d'après Gazenbeek et al. 2019)

Dans la Grande Rue, on se demande si seul le calcaire en plaquettes des horizons superficiels a été exploité ou si ces petites fosses de 30 m² au maximum permettaient tout de même d'atteindre le banc de calcaire massif, qui apparaît à 2 m de profondeur environ. Les fouilles de Senon montrent en tout cas que ce matériau altéré a été largement mis en œuvre dans l'architecture romaine, comme revêtement pour des espaces de circulation, blocage de maçonneries fourrées, radier de fondation, voire comme parement dans des maçonneries peu soignées (fig. 202, 207). Il reste donc à déterminer s'il s'agissait là d'exploitations *ad hoc* de calcaire en plaquettes ou d'une mise en valeur de la découverte altérée par opportunité, préalablement à l'extraction de blocs plus en profondeur.

La pérennité des activités d'extraction constitue un obstacle important à l'identification des carrières antiques (Demarolle 1999, p. 258). Sous cet angle, les travaux d'assainissement du village ont fourni l'occasion assez rare de documenter une zone d'exploitation qui n'a pas pu être reprise à l'époque moderne. Une quinzaine de carrières ont été repérées en marge du bâti antique au sud et à l'est de la ville, où elles forment avec quelques constructions isolées l'interface avec la campagne environnante (Gazenbeek et al. 2019, p. 12). La planimétrie des structures d'extraction est difficile à appréhender dans l'emprise des tranchées (fig. 208), mais on

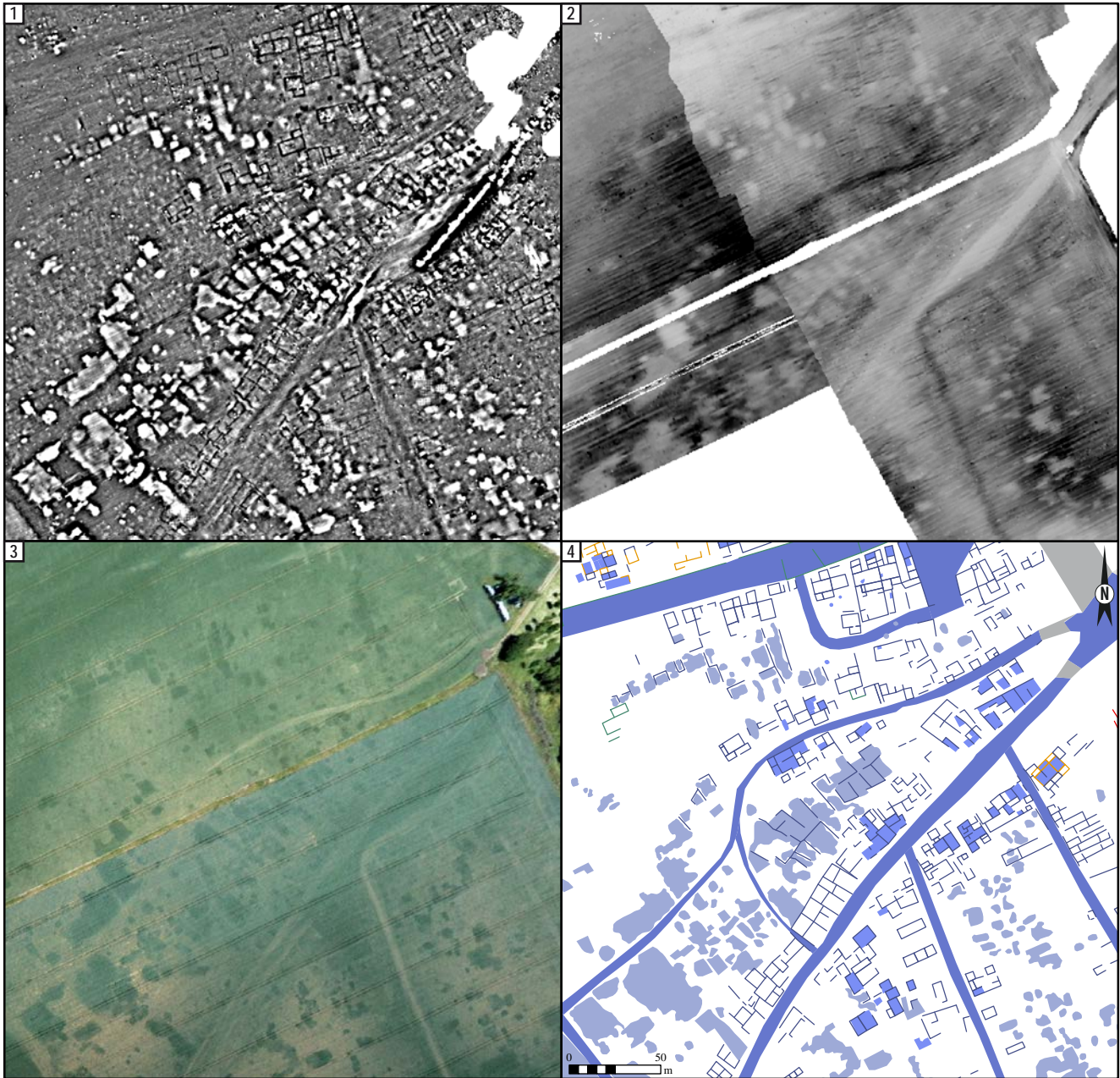


Figure 210 : carrières présumées dans les quartiers occidentaux. 1 - gradient magnétique, 2 - résistivité électrique (voie 3 : 0 à 1,5 m), 3 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 4 - plan des vestiges

parvient à établir leur extension minimale : les carrières semblent se partager en deux groupes, avec d'une part une dizaine de fosses de très petites dimensions (5 m² à 15 m² environ) et d'autre part trois excavations de plus grande taille (30 m² à 70 m² environ). Les parois des fosses sont généralement verticales, mais la friabilité du matériau dans les premiers mètres empêche d'y lire toute trace d'outil (**fig. 209**). Le fond de ces structures n'a que rarement été atteint : il se trouvait à 1,8-1,9 m de profondeur dans une petite carrière de la rue d'Éton et à 2,8 m dans une grande carrière de la Grande Rue. Ces structures livrent généralement beaucoup de céramiques, qui traduisent deux phases de comblement distinctes : sur huit carrières bien datées, la moitié a été comblée entre le second quart du II^e siècle et le début du III^e siècle, l'autre moitié dans les deux derniers tiers du III^e siècle, voire dans le premier quart du IV^e siècle (Viller *et al.* 2014 ; Gazenbeek *et al.* 2019). Cette chronologie correspond assez bien aux rythmes de l'urbanisation mis en évidence par les opérations préventives et les prospections pédestres [72-80].

La situation est plus complexe dans la partie occidentale de la ville, où les relevés géophysiques et les clichés aériens révèlent différents types d'anomalies qui pourraient correspondre à des carrières antiques. Un premier groupe de structures se rencontre dans les quartiers résidentiels compris entre les voies V1 et V2, où une anomalie subrectangulaire est visible au fond de presque chaque parcelle, derrière l'habitation (**fig. 210**). Il est clair que ces structures correspondent à des creusements, à en juger par la nature des anomalies qu'elles génèrent sur les relevés géophysiques et les clichés aériens. Leur signature géophysique est proche de celle des petites fosses détectées au nord de la ville, elles-mêmes interprétées par hypothèse comme des carrières par comparaison avec les structures fouillées dans la Grande Rue (Viller *et al.* 2014). Si les signaux sont proches, les formes sont en revanche bien différentes : les fosses des quartiers ouest présentent des plans quadrangulaires assez réguliers et des dimensions relativement importantes, de l'ordre de 30 m² à 200 m² environ, avec une majorité des effectifs au-

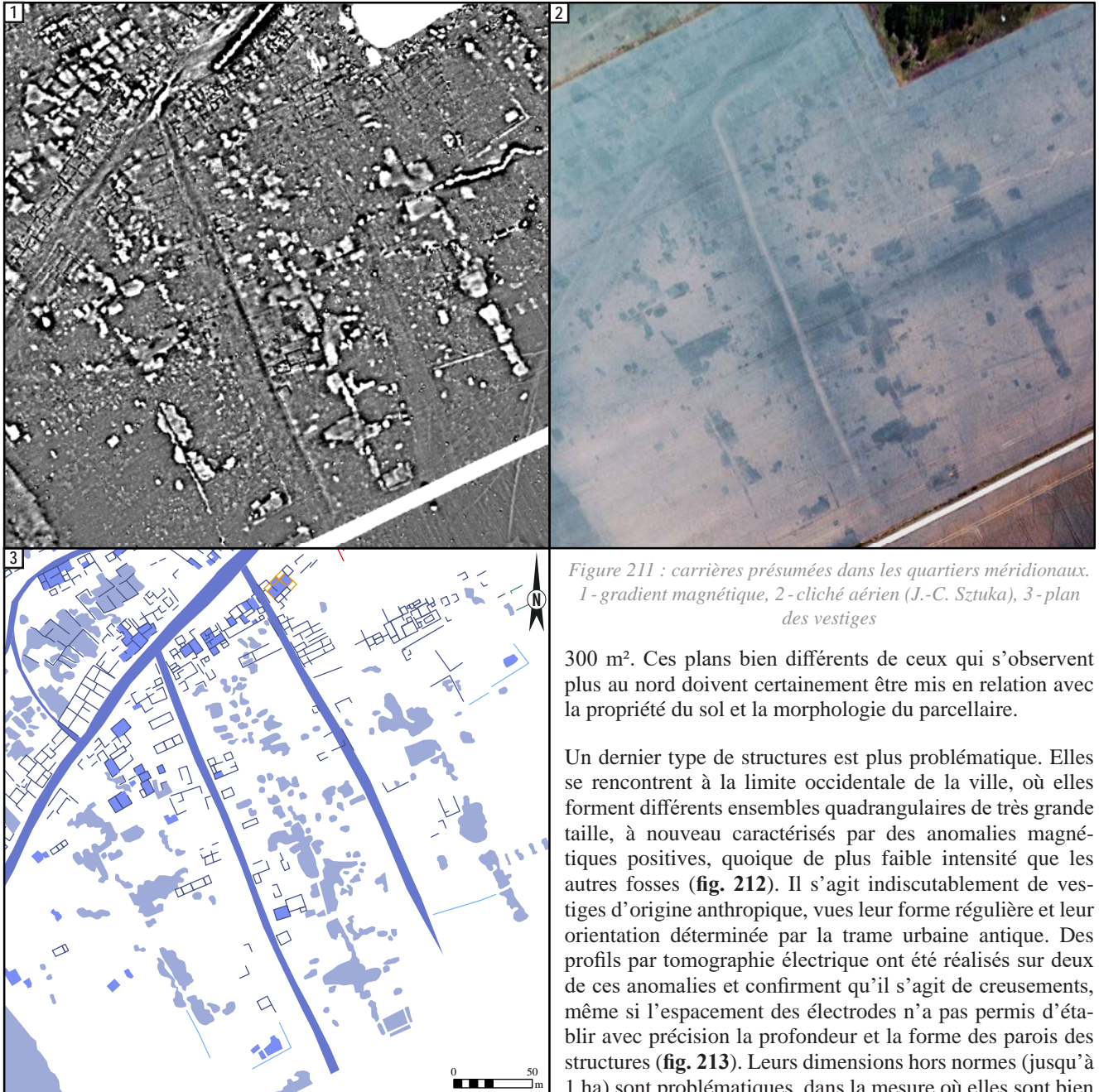


Figure 211 : carrières présumées dans les quartiers méridionaux. 1 - gradient magnétique, 2 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 3 - plan des vestiges

300 m². Ces plans bien différents de ceux qui s'observent plus au nord doivent certainement être mis en relation avec la propriété du sol et la morphologie du parcellaire.

Un dernier type de structures est plus problématique. Elles se rencontrent à la limite occidentale de la ville, où elles forment différents ensembles quadrangulaires de très grande taille, à nouveau caractérisés par des anomalies magnétiques positives, quoique de plus faible intensité que les autres fosses (fig. 212). Il s'agit indiscutablement de vestiges d'origine anthropique, vues leur forme régulière et leur orientation déterminée par la trame urbaine antique. Des profils par tomographie électrique ont été réalisés sur deux de ces anomalies et confirment qu'il s'agit de creusements, même si l'espacement des électrodes n'a pas permis d'établir avec précision la profondeur et la forme des parois des structures (fig. 213). Leurs dimensions hors normes (jusqu'à 1 ha) sont problématiques, dans la mesure où elles sont bien plus importantes que celles de toutes les carrières identifiées de manière plus assurée grâce aux opérations préventives.

tour de 60 m². La profondeur exacte de ces excavations est bien sûr inconnue, mais elles apparaissent encore nettement sur la troisième voie des relevés électriques, correspondant à une profondeur d'investigation comprise entre 0 et 1,5 m. Aucune des solutions envisagées pour expliquer ces phénomènes (bâtiments excavés, glacières, latrines, fosses dépotoir, épandages, remblais, apports de matière organique, etc.) n'apparaît aussi convaincante que l'hypothèse de carrières de calcaire.

Une organisation similaire apparaît au sud-ouest de la ville, de part et d'autre des voies V6 et V7 (fig. 211). Ici aussi, des structures fossoyées se développent vers l'intérieur des îlots et sont délimitées par des linéaires qui correspondent de toute évidence au parcellaire. C'est particulièrement visible au centre des îlots, où les fosses sont limitées par une longue ligne parallèle à la voirie, qui semble correspondre à la limite arrière des parcelles. Les dimensions des excavations sont croissantes en direction du sud, pour finalement former des batteries de fosses allongées atteignant parfois jusqu'à

Des exploitations de cette taille ne sont bien sûr pas sans comparaisons (Bessac et Sablayrolles 2002), mais s'inscrivent nécessairement dans un tout autre schéma économique que les petites carrières qui forment la majorité des vestiges d'extraction connus à Senon. Ces dernières semblent correspondre à des exploitations gérées par des particuliers, vu leur plan et leur répartition clairement tributaires du parcellaire. Des carrières situées dans de petites parcelles privées sont connues à Mayen, où elles ont été interprétées comme de petites exploitations commerciales destinées à approvisionner le marché local (Lukas 2002, p. 162). L'organisation de l'extraction à Senon et Amel à l'époque moderne, décrite en détail par le géologue Nicolas-Armand Buvignier (1852, p. 210-215), fournit un parallèle anachronique intéressant. On retient en particulier de sa description que plusieurs petites carrières étaient exploitées simultanément dans chaque village, par quelques ouvriers seulement et pour des besoins locaux uniquement ; le matériau n'était pas exporté au-delà

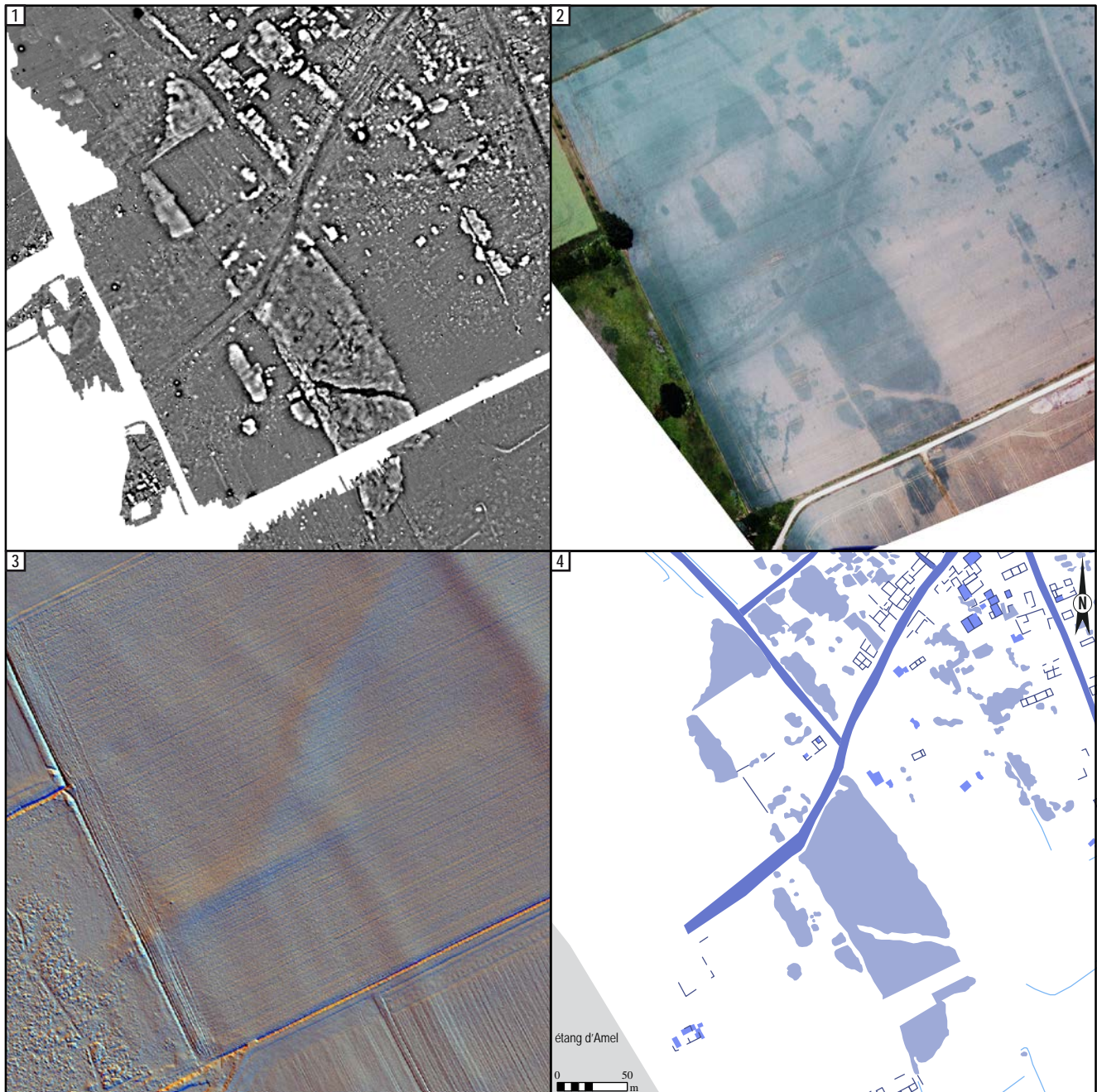


Figure 212 : grandes carrières présumées au sud-ouest de la ville. 1 - gradient magnétique, 2 - cliché aérien (J.-C. Szuka), 3 - LiDAR (ombrage multidirectionnel), 4 - plan des vestiges

d'un rayon de 20 à 30 km. Ce type d'organisation de la production est susceptible de contribuer à expliquer la multiplication des fosses d'extraction à Senon, qui ont apparemment fourni le matériau pour la construction de tout l'habitat pendant environ trois siècles : on rencontre d'autres approvisionnements, mais uniquement dans l'architecture monumentale (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 332).

D'autres logiques économiques sont aussi envisageables. Les toutes petites fosses localisées au nord de la ville pourraient être des exploitations domestiques, fournissant un matériau d'appoint pour de menus travaux de construction, comme la recharge des cours par exemple. Dans les quartiers ouest, chaque habitation semble associée à une carrière de taille moyenne située en fond de parcelle : il est tentant d'envisager que chaque fosse a fourni le matériau nécessaire à la construction de la maison située à l'avant de la même parcelle.

La fabrication de chaux est attestée à l'époque moderne dans la région de Senon (Prudhomme 1893, p. 86), mais c'est difficile à dire pour l'Antiquité. Le cas du *vicus* de Jouars-Pontchartrin, avec sa batterie de huit fours à chaux situés en position suburbaine (Blin 2007, p. 189-191 ; Coutelas *et al.* 2009, p. 55-56), fournit un point de comparaison intéressant : à Senon, le seul endroit où la prospection magnétique indique clairement la présence de fours artisanaux est aussi un quartier périphérique [81]. De petites fosses d'extraction semblent présentes en marge de ce dernier, comme partout au nord de la ville. La présence de fours à chaux dans ce secteur est donc envisageable, mais il pourrait aussi s'agir de fours liés à d'autres artisanats – on pense surtout à des forges et à des fours de potier – ; tous les arts du feu étant fréquemment relégués à la périphérie des villes antiques, parfois sur un même site (Coutelas *et al.* 2009, p. 49). Mais surtout, la disponibilité du calcaire n'est pas le seul facteur à prendre en compte : l'approvisionnement en combustible est

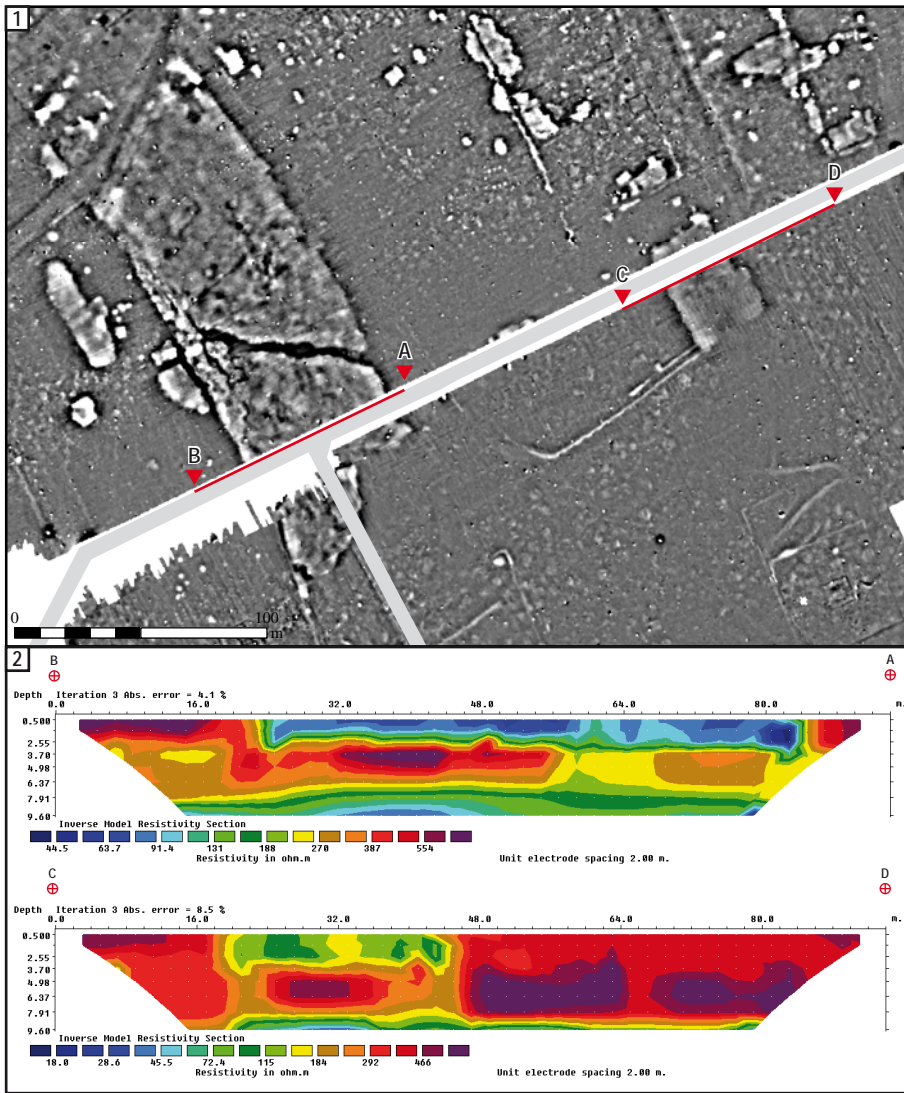


Figure 213 : sondages par tomographie électrique sur les carrières présumées au sud-ouest de Senon (traitement des profils : V. Ollive)

également une contrainte importante, et les comparaisons indiquent que la chaux pouvait tout à fait être importée dans une région disposant de calcaire si les ressources en bois y étaient insuffisantes (Coutelas *et al.* 2009, p. 54-55). Même si le calcaire en plaquettes s'y prête bien, une production antique de chaux à Senon n'a donc rien d'une évidence.

Les grandes carrières situées à la périphérie sud-ouest de la ville posent d'autres problèmes. Si c'est bien de cela qu'il s'agit, elles répondaient nécessairement à des besoins importants, qu'il s'agisse de grands chantiers locaux ou de débouchés à l'exportation du matériau. Pas plus qu'à l'époque moderne la dalle d'Étain ne semble avoir fait l'objet d'un commerce à longue distance dans l'Antiquité. Ce calcaire oolithique fin de couleur ocre-jaune présente des qualités esthétiques certaines, qui se rapprochent d'autres calcaires bathoniens et bajociens de Lorraine, tel que la pierre de Jauumont. Cependant, les propriétés mécaniques de ce calcaire très dense, gélif et fissile, en font un matériau de construction médiocre, qui a tendance à se déliter en plans de cassures parallèles pouvant aboutir à un véritable feuilleté de plaquettes (Ritz *et al.* 2018, p. 206-207). Une analyse détaillée de la diffusion de ce calcaire reste à mener, mais les études régionales sur l'économie de la pierre tendent à montrer que les calcaires des côtes de Meuse et de Moselle lui ont été préférés dès l'Antiquité (Boulangier et Moulis 2018).

C'est donc au niveau local qu'il faut rechercher les grands chantiers de construction que ces carrières ont pu approvisionner. On peine à en identifier les traces, qu'il s'agisse des blocs eux-mêmes ou des outils utilisés pour les extraire. En tout, trois gouges à pierre, une chasse et un ciseau ont été découverts à Senon, mais ces outils sont liés à la taille et à la mise en œuvre des blocs sur le chantier de construction, non à leur extraction (Vermard *et al.* 2005, p. 67 ; Gazenbeek *et al.* 2017, p. 202). On pense ensuite à l'importante parure monumentale de Senon – quatre temples, un théâtre et des thermes au minimum [63-70] –, mais il semble qu'elle n'était pas entièrement construite en calcaire local : parmi les grands blocs architectoniques découverts en remploi dans la fortification du Bourge (NR=70), la moitié exactement est façonnée dans un calcaire coquillier blanc exogène (Ritz *et al.* 2018, p. 206). L'élévation de la fortification semble en revanche intégralement composée de moellons en calcaire local. L'emprise au sol (environ 50 m de côté) et la hauteur de l'édifice (estimée à un minimum de 4 m d'après les comparaisons, sans doute plus : Johnson 1983 ; Mackensen 1999 ; Brulet 2006) impliquent des besoins en pierre considérables, sans compter les probables tours d'angle et les aménagements maçonnés intérieurs [71].

Le calcaire a peut-être été extrait dans une des grandes carrières dont on suppose l'existence au sud-ouest de la ville, en bord de route et à seulement 350 m de la fortification. Un autre débouché possible est bien sûr le complexe cultuel d'Amel, dont la monumentalité est à même de justifier une exploitation du calcaire à grande échelle. Il ne reste cependant presque aucune trace de l'élévation des monuments publics, sans doute entièrement démantelés et en grande partie fondus en chaux, et on ignore s'ils étaient construits en calcaire local.

Un autre problème concerne l'état actuel du terrain : si les grandes anomalies magnétiques visibles au sud-ouest de Senon sont bien d'anciennes carrières, cela signifie qu'une superficie supérieure à 1 ha a été entièrement remblayée à une période assez haute, puisqu'elles n'apparaissent déjà plus sur le cadastre de 1823. Ce n'est pas inenvisageable : des excavations de plus grande taille encore ont été remblayées anciennement à Amel, où le LiDAR révèle une zone d'extraction de près de 2,5 ha à l'est du village [110, 171]. Elle n'apparaît plus que sous la forme d'un faible relief, mais reste clairement visible au moyen de certains traitements de l'imagerie LiDAR, ce qui n'est pas le cas des carrières de Senon : est-il possible que les travaux agricoles aient gommé tout relief de ces grandes exploitations ?



Figure 214 : cartographie de synthèse des structures d'extraction de calcaire présumées à Senon

En définitive, il existe une série d'indices assez convaincants en faveur de l'existence de grandes carrières au sud-ouest de Senon : la signature des anomalies, parfaitement cohérente sur les différents relevés, atteste de manière univoque la présence de grands creusements ; leur lien étroit avec le parcellaire antique laisse de peu de doute quant à leur datation ; leurs formes et leurs dimensions trouvent des parallèles antiques ; une demande importante en matériaux de construction est susceptible d'avoir existé. Malgré tout, l'hypothèse n'emporte pas entièrement la conviction parce qu'on n'en a pas d'autres traces matérielles que celles fournies par les méthodes de télédétection ; ni outils, ni blocs, ni microreliefs visibles. Étant données ses implications – une exploitation du calcaire d'une ampleur insoupçonnée jusqu'à présent, vraisemblablement réservée aux grands chantiers de Senon-Amel – elle demande encore à être vérifiée, ce qui pourra difficilement être fait autrement qu'au moyen d'investigations en sous-sol.

2. AMEL-SUR-L'ÉTANG

2.1. Trame viaire et organisation du schéma urbain

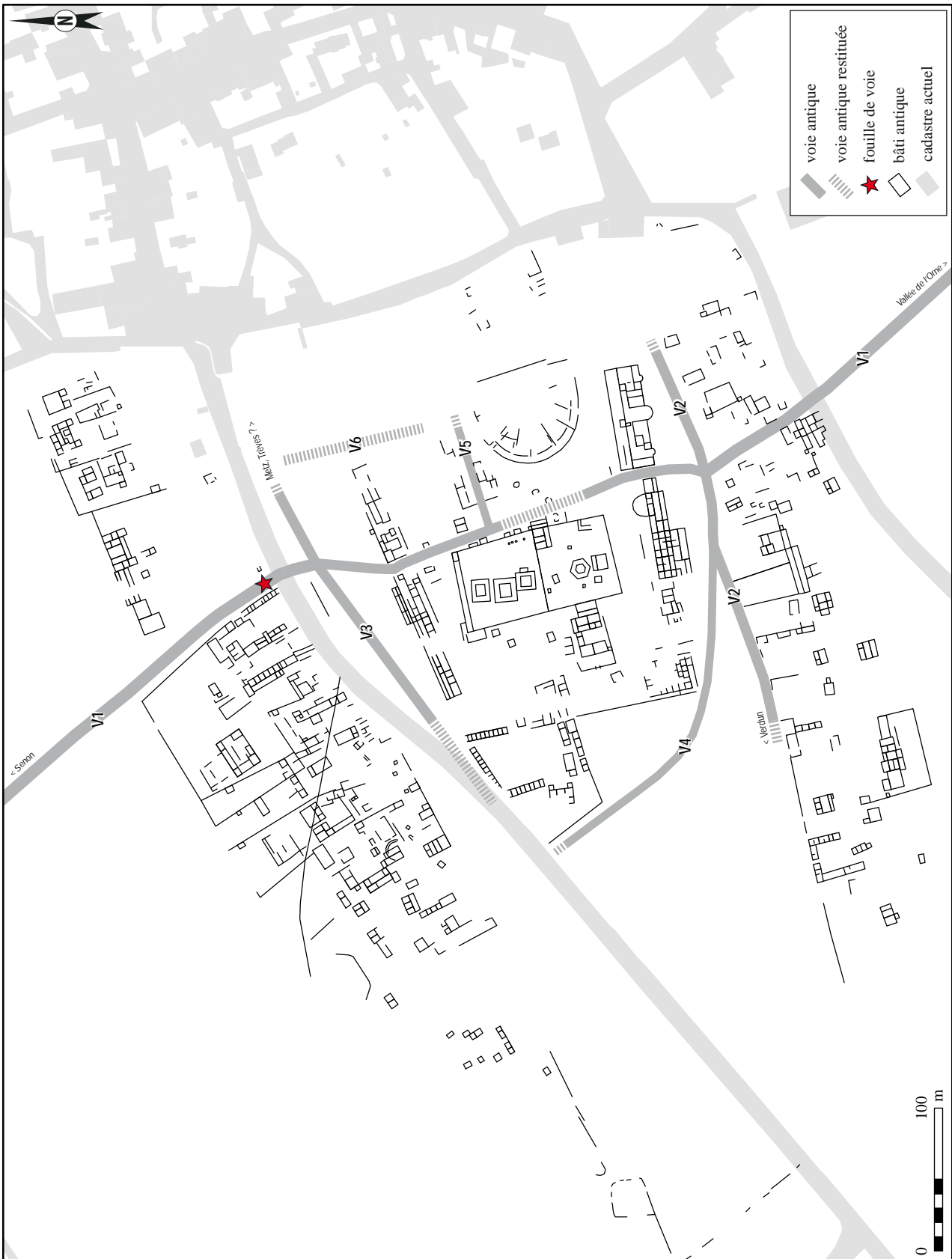


Figure 215 : trame viaire de l'agglomération antique d'Amel

88 voie V1

UE n°2645

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : début du II^e siècle-troisième quart du IV^e siècle

Sources : FR, LDR, PA, PG

Rappel historiographique : la voie reliant Senon et Amel était déjà connue de F. Liénard (1885, p. 91), qui indique qu'elle passe à l'ouest du « chemin vicinal actuel », parallèlement à celui-ci, ce qui correspond tout à fait aux vestiges révélés par les prospections aériennes et géophysiques dans les années 2000 (Jacquemot 2000 ; Sztuka 2000, 2011 ; Sarro 2007). C'est aussi à cette période que s'est progressivement révélé le plan de l'agglomération d'Amel et que cet axe s'est avéré ne pas être seulement une route, mais aussi une rue structurant un espace urbain densément construit. La voie a fait l'objet d'un sondage programmé en 2017, qui a livré des informations importantes sur sa chronologie (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 58-59).

Bibliographie : Marseaux s.d., I ; Liénard 1885 ; Jacquemot 2000 ; Sztuka 2000, 2011b ; Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017 ; Melier 2018

Description des vestiges : de Senon, la voie arrive à Amel par le nord, traverse l'ensemble du site antique, puis se poursuit au sud en direction de la vallée de l'Orne et de la voie Reims-Metz [160, 163] (fig. 215). On perçoit distinctement

l'emprise de la chaussée dans les quartiers nord, puis entre deux monuments rectangulaires qui ferment l'esplanade monumentalisée au nord [98]. À l'intérieur du complexe cultuel, la voie n'apparaît plus très nettement et il est possible qu'elle ne prenne plus la forme d'une chaussée bien délimitée dans ce secteur, mais plutôt d'un espace de circulation ouvert séparant les temples et le théâtre (fig. 217). D'une manière générale, l'architecture du complexe cultuel ménage de vastes espaces libres tout autour des temples, qui correspondent au moins en partie à des zones de circulation utilisées lors des fêtes religieuses. La voie réapparaît de manière assez nette au sud du complexe cultuel, qu'elle quitte en passant entre les thermes [96] et le monument à abside [97]. Les dispositifs d'accès nord et sud prennent donc tous deux la forme d'un passage étroit (8-9 m) réservé entre des bâtiments à caractère public, sans doute dans une recherche de monumentalité, à la manière de propylées. Les prospections pédestres carroyées effectuées en 2015 ont mis en évidence deux concentrations importantes de monnaies à proximité de ces dispositifs d'accès, à l'extérieur du complexe monumental (fig. 218). Ce lot d'une quarantaine de monnaies est très homogène chronologiquement : hormis quelques antoniniens de l'empire des Gaules et monnaies valentiniennes, la majorité des frappes date de la période 330-348 apr. J.-C. (Ritz *et al.* 2015, p. 85-90). Elles pourraient refléter des pratiques de jets monétaires, comme on en connaît dans plusieurs sanctuaires de l'est de la Gaule à la même époque (Hostein *et al.* 2014, p. 201). On suit facilement la voie au niveau des quartiers périphériques sud, puis encore sur 200 m environ en dehors de l'agglomération, où un relevé électrique complémentaire a été effectué pour repérer la direction qu'elle emprunte à la sortie du site.

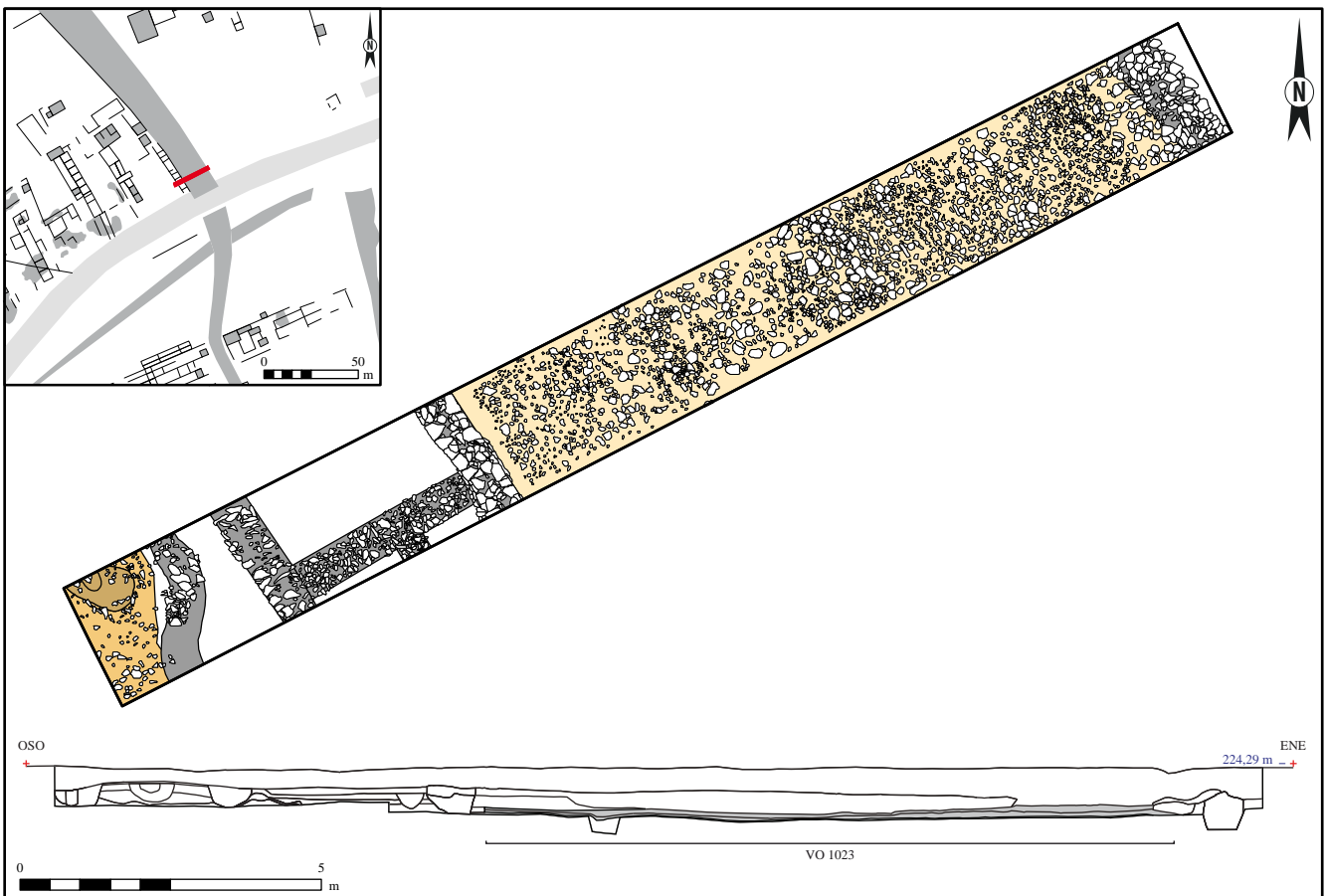


Figure 216 : plan et coupe simplifiés de la voie V1 (d'après Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 39, fig. 27)

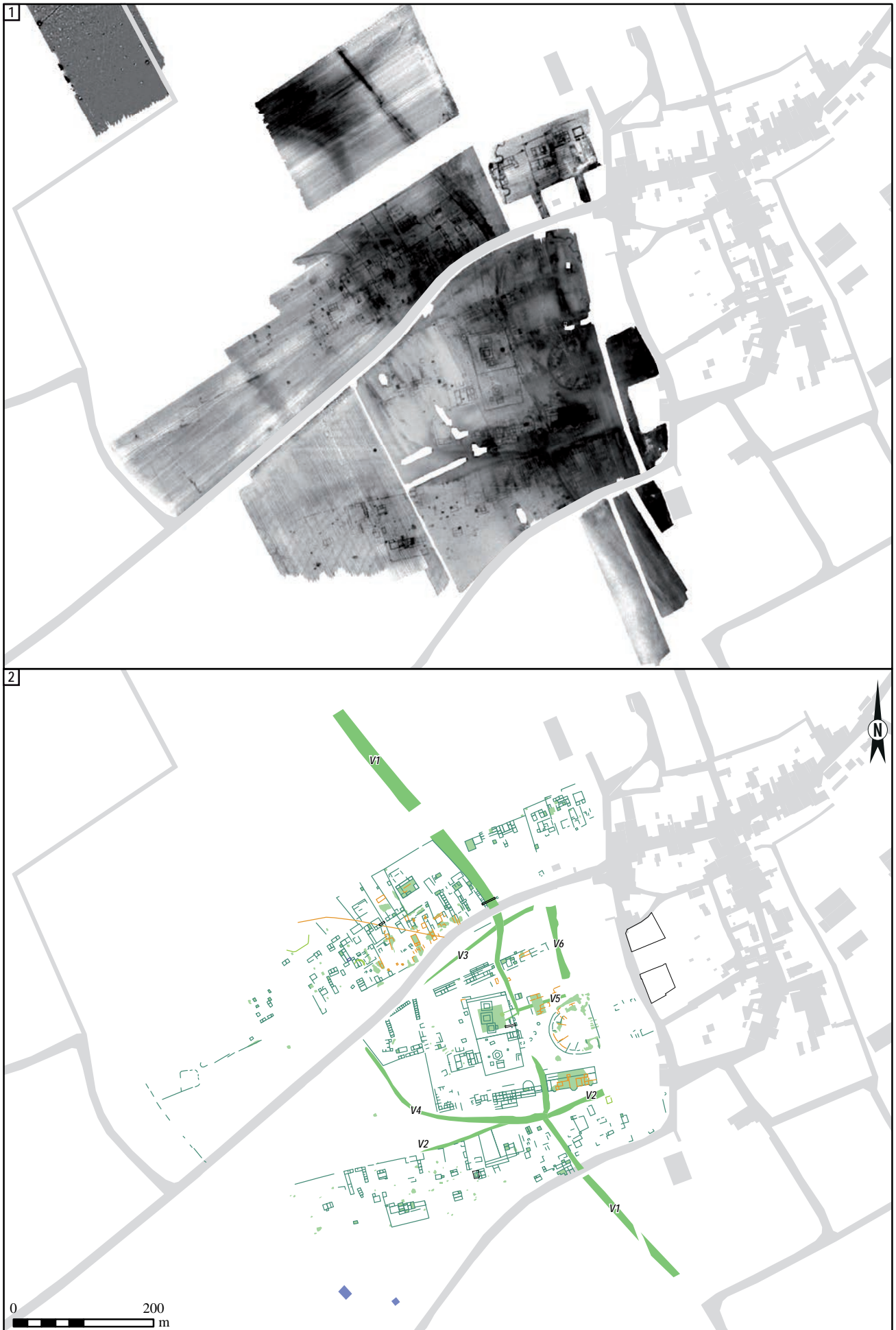


Figure 217 : plan général de l'agglomération d'Amel. 1 - résistivité électrique, 2 - plan des vestiges

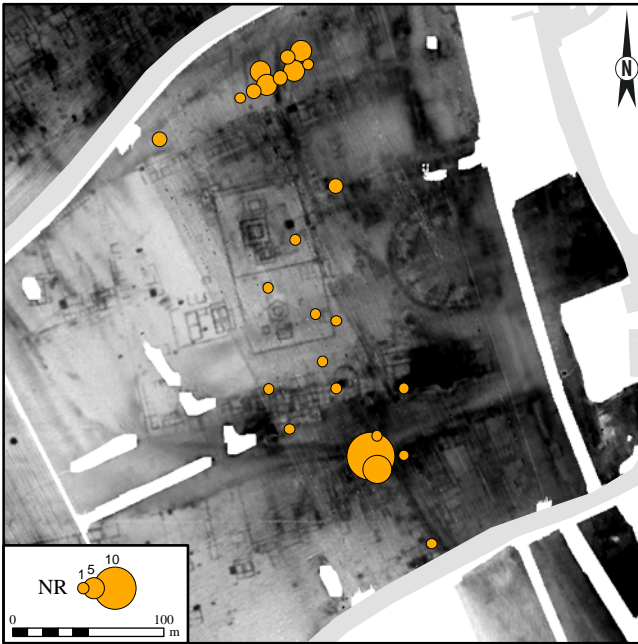


Figure 218 : distribution quantitative des monnaies découvertes en prospection pédestre dans la partie centrale de l'agglomération (n=56)

Lorsqu'on observe la voie à suffisamment grande échelle, il semble que son tracé a été modifié pour traverser le complexe culturel via ces deux dispositifs d'accès monumentaux (fig. 217).

À l'endroit où elle a été fouillée, la voie mesure 11,5 m de large et comprend une bande de roulement centrale de 6,5 m à 7 m de large, présentant un revêtement de belle facture en petites dalles émoussées, au centre duquel on observe plusieurs ornières, bordé d'espaces de circulation piétonniers en cailloutis bien damé (fig. 216, 219-220). En coupe, la voie présente une structure très simple, composée d'une fine couche d'argile et d'une couche de forme sableuse sous le revêtement, le tout ne totalisant pas plus d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (fig. 221). Ces niveaux ont été installés directement sur le substrat argileux, entaillé à la manière d'un chemin creux. La construction de cette voie est bien datée grâce à un mobilier céramique relativement abondant et cinq monnaies découvertes sous le revêtement, qui fixent le *TPQ* en 346 de n.è. Ce n'est pas formellement démontré, mais on peut supposer que cet état correspond à une réfection tardive d'une voie plus ancienne : la chaussée observée en fouille se situe à une altitude inférieure de 20 à 40 cm aux niveaux d'occupation du début du II^e siècle qui la bordent à l'ouest, dans lesquels on rencontre du mobilier lié au transport (pendant de harnais, clous de chaussure). La désaffectation de la voie est plus difficile à dater, car le matériel découvert dans les niveaux de démolition qui la scellent date également du milieu du IV^e siècle. On peut toutefois considérer qu'elle intervient probablement dans le troisième quart du IV^e siècle, puisqu'on ne trouve pas de monnaies postérieures au règne de Valentinien I^{er} dans ce secteur comme sur l'ensemble du site d'Amel, pourtant documenté par une série monétaire relativement importante (n=242).



Figure 219 : vue de la voie VI en cours de dégagement (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 49, fig. 48)



Figure 220 : vue de détail d'une ornière de la voie VI (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 46) fig. 42)



Figure 221 : vue de détail de la stratigraphie de la voie VI (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 46, fig. 41)

89 voie V2

UE n°2646

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : cet axe, qui constitue l'aboutissement de la voie en provenance de Verdun, était déjà connu des auteurs du XIX^e siècle, mais son tracé exact au niveau d'Amel et au-delà était confus (Marseaux s.d., I, p. 10 ; Liénard 1885, p. 59), et pour cause : on ignorait à l'époque qu'il existait une agglomération et un carrefour de voies à cet endroit. Les prospections aériennes et géophysiques des années 2000 ont permis de préciser ces points (Jacquemot 2000 ; Sztuka 2011b, 2017 ; Sarro 2007).

Bibliographie : Marseaux s.d., I ; Liénard 1885 ; Jacquemot 2000 ; Sztuka 2000, 2011b ; Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Melier 2018

Description des vestiges : la voie apparaît bien au sud du complexe monumental, qu'elle sépare des quartiers périphériques sud, en particulier sur les clichés aériens des campagnes 2011 et 2017 (fig. 222). Son signal est néanmoins assez diffus et on peine à distinguer ses limites latérales, sans doute parce qu'elle forme un petit carrefour avec les voies V1 et V4. La chaussée se prolonge à l'ouest en direction de Verdun en suivant un tracé bien connu [155]. Elle se poursuit peut-être également à l'est pour se souder à la voie Senon-Metz, mais la situation n'est pas claire sous le village actuel d'Amel [153]. On ne dispose pas d'éléments plus précis sur sa datation que la chronologie générale du site.

90 voie V3

UE n°2647

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : les cartes de résistivité révèlent une anomalie linéaire peu caractéristique entre les quartiers nord et le complexe culturel. Il n'est pas tout à fait certain qu'il s'agisse d'une voie antique, mais ce tracé semble correspondre aux observations de l'abbé Marseaux (s.d., I, 10).



Figure 222 : trame viaire de la partie centrale de l'agglomération. 1 - résistivité électrique (0 à 1 m), 2 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 3 - plan des vestiges

Bibliographie : Marseaux s.d., I ; Sarro 2007

Description des vestiges : une anomalie linéaire résistante est visible au nord du complexe monumental sur une longueur de 200 m environ (**fig. 222**). L'orientation est globalement conforme à celle du bâti antique alentour, mais le signal n'est pas suffisamment net pour attester qu'il s'agit d'une voie antique. Ce tracé semble toutefois rejoindre les observations de l'abbé Marseaux (s.d., I, 10), qui signale une voie romaine partant du lieu-dit la Petite Hayette à Amel, se superposant au chemin moderne de Baroncourt à l'est du village, puis se dirigeant vers le nord-est en direction de Landres et d'Audun. Le LiDAR et la toponymie moderne confirment l'existence d'un « vieux chemin » correspondant à cette description, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une voie romaine. Le meilleur argument en faveur de l'existence de V3 est en fait le tracé V4, puisque la seconde – bien attestée – se soude à la première. On ignore ce que devient V3 à l'ouest de cet embranchement : soit elle ne se prolonge pas en dehors du de l'agglomération d'Amel, soit elle se superpose à l'actuelle D197 avant de se souder à la voie V2 en direction de Verdun.

91 voie V4

UE n°2648

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : cette voie apparaît surtout sur les cartes de résistivité électrique et, moins nettement et dans la partie sud de son tracé seulement, sur certains clichés aériens particulièrement révélateurs.

Bibliographie : Sarro 2007 ; Sztuka 2011b, 2017

Description des vestiges : un chemin se détache de la voie V2 au sud du complexe monumental, puis contourne celui-ci par l'ouest (**fig. 222**). Il rejoint probablement la voie V3, mais ne se prolonge apparemment pas dans le quartier nord-ouest. Il semble donc s'agir d'une desserte interne à l'agglomération d'Amel. L'existence de cet axe ne fait guère de doute sur les cartes de résistivité. Or, son tracé n'a de sens que si l'on considère qu'il rejoint la voie V3, permettant ainsi de contourner le complexe culturel par l'ouest : l'existence de la première tend donc à confirmer celle de la seconde.

92 voie V5

UE n°2649

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : les clichés aériens réalisés en 2000 ont révélé pour la première fois de façon nette le secteur du théâtre, à proximité duquel se trouve cette voie. Elle apparaît bien sur les relevés électriques également, ainsi que sur les photos des campagnes 2011 et 2017.

Bibliographie : Jacquemot 2000 ; Sarro 2007 ; Sztuka 2000, 2011b, 2017 ; Melier 2018

Description des vestiges : cet axe se développe sur une longueur de 90 m et une largeur 4,5 m environ, selon une orientation est-ouest (**fig. 222**). Sa fonction est certainement plus importante que ne le suggèrent ses dimensions modestes, puisqu'il relie l'entrée du sanctuaire nord à l'angle nord du théâtre : il pourrait donc s'agir d'un itinéraire emprunté dans le cadre des fêtes religieuses. Un bâtiment rectangulaire orienté perpendiculairement à la voie se superpose curieusement à celle-ci : s'agit-il d'une construction non contemporaine ou, au contraire, d'un dispositif monumentalisant un parcours rituel ? À l'ouest, on voit bien que ce chemin aboutit au niveau de l'accès au sanctuaire, qui semble prendre la forme de deux baies ouvertes dans le mur oriental du péribole. À l'est, il arrive à une dizaine de mètres au-dessus de l'angle nord du théâtre, marquant peut-être un des accès de l'édifice de spectacle. Il pourrait en outre être relié à la voie V6, mais l'existence de cette dernière est moins assurée. La voie V5 se prolonge peut-être à l'est, mais d'une manière générale, la restitution du réseau pose problème dans ce secteur en raison de l'occupation actuelle [153].

93 voie V6

UE n°26410

Thème(s) : voirie

Vestige(s) : rue

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : les relevés électriques révèlent peut-être un axe supplémentaire au nord-est du complexe culturel, mais cette identification n'est pas assurée. Les prospections aériennes ne donnent rien dans ce secteur et l'imagerie LiDAR est lissée par les labours contemporains.

Bibliographie : Sarro 2007

Description des vestiges : une anomalie linéaire fortement résistante d'orientation nord-sud apparaît au nord-est du complexe culturel (**fig. 222**). Son orientation semble cohérente avec celle de la trame urbaine : il pourrait s'agir d'une connexion entre les voies V3 et V5, permettant peut-être d'accéder directement au théâtre en venant du nord. Le signal géophysique est toutefois trop diffus en plan pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un espace de circulation. Les prospections aériennes et le LiDAR ne permettent pas de confirmer ni d'infirmer cette hypothèse.

2.2. Équipements collectifs



Figure 223 : carte des UE pour la période antique à Amel

94 le sanctuaire

UE n°26411, 26412

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : sanctuaire

Chronologie : second quart du I^{er} siècle-milieu du IV^e siècle

Sources : FR, PA, PG, PP

Rappel historiographique : les temples font partie des premiers aménagements révélés par les prospections aériennes, dès 1997. Ils apparaissent avec une netteté exceptionnelle sur les relevés électriques réalisés en 2007, ainsi que sur les clichés des années 2011 et 2017 en particulier. Des prospections pédestres ont été conduites dès le début des années 1990, d'abord en 1993-1994 par l'équipe de M. Feller dans le cadre du programme de prospection-inventaire du canton de Spincourt (Feller et Schemmama 1995, p. 28), puis régulièrement à partir de 1995 par J.-C. Sztuka (Ritz *et al.* 2016). Ces campagnes de prospections ont été réalisées par parcelle ou pièce de culture ; le mobilier collecté n'est donc pas localisé avec une grande précision. Une nouvelle campagne de prospections pédestres carroyées selon une maille de 10 m de côté a été conduite en 2015 (Ritz *et al.* 2015). Un sondage programmé a été réalisé en 2017 au niveau du mur oriental du péribole nord (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017).

Bibliographie : Feller et Schemmama 1995 ; Jacquemot 2000 ; Sarro 2007 ; Sztuka 2000, 2011b, 2017 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017

Description des vestiges : le complexe cultuel d'Amel prend la forme d'une vaste esplanade trapézoïdale d'environ 5 ha, délimitée par un mur de clôture à l'ouest et par des constructions monumentales sur les trois autres côtés. Deux périboles accolés occupent la partie centrale de cet espace (fig. 224). L'enclos nord, de 58 m x 55 m, comprend trois

temples à plan centrés carrés alignés selon la même orientation, légèrement différente de celle du péribole. Le temple central mesure une quinzaine de mètres de côté, contre une douzaine de mètres de côté seulement pour les deux temples latéraux. Un avant-corps rectangulaire se distingue contre la façade est du temple méridional, sans doute un dispositif d'accès en saillie de type porche. Ce temple paraît accolé au temple central, contrairement au temple nord. Sous ces trois temples, on distingue une grande anomalie résistante qui forme un carré de 33 m de côté environ, légèrement désaxée par rapport aux temples. Cet aménagement semble correspondre à un empiérement observé à l'extrémité occidentale du sondage réalisé en 2017 (fig. 225), malgré un décalage de l'ordre de 2,5 m entre le géoréférencement de la carte de résistivité et celui du sondage (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 85). Il s'agit vraisemblablement d'un espace de circulation, sans doute une sorte de parvis devant l'entrée des temples.

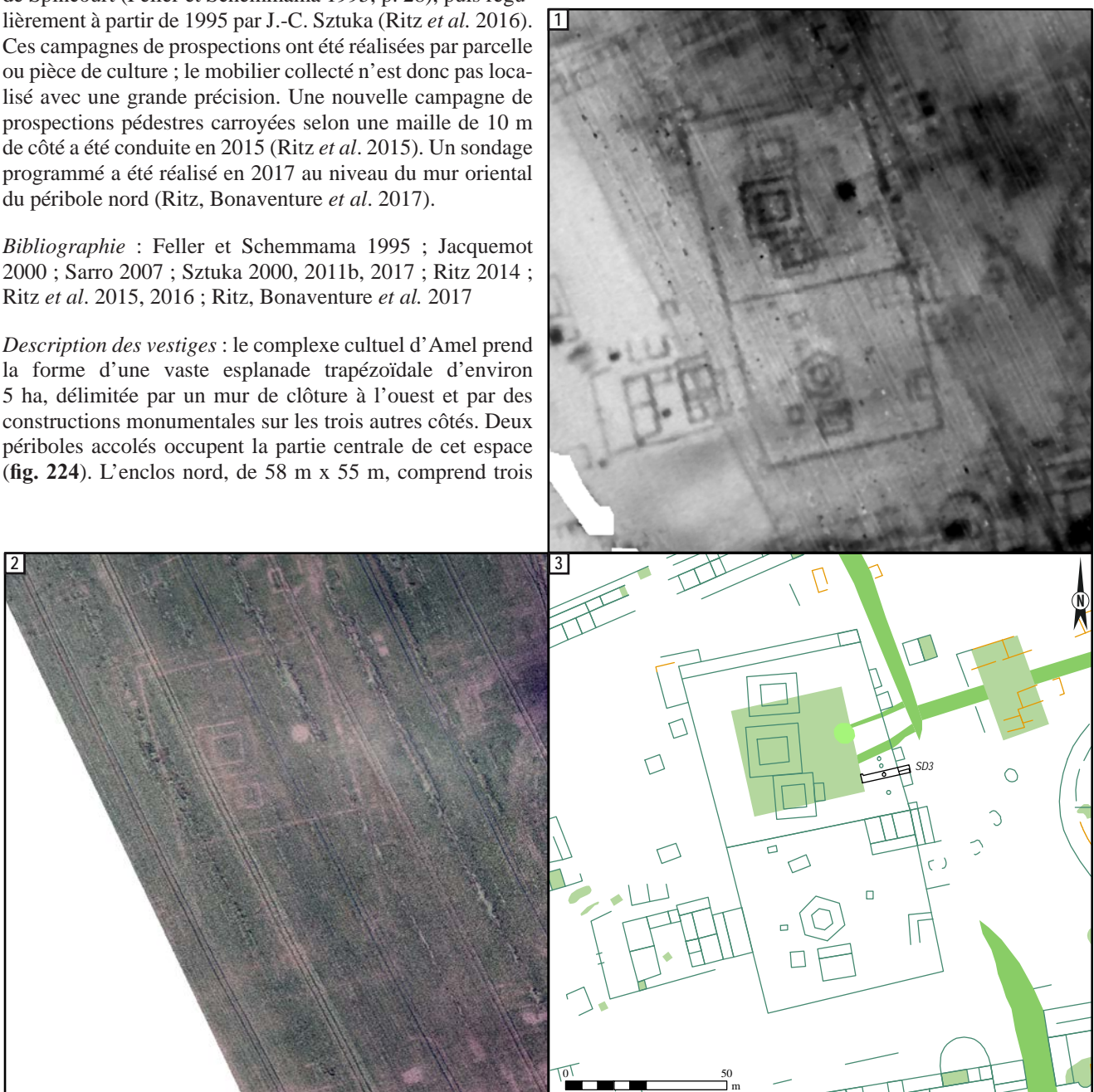


Figure 224 : le sanctuaire. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - cliché aérien (J.-C. Sztuka), 3 - plan des vestiges

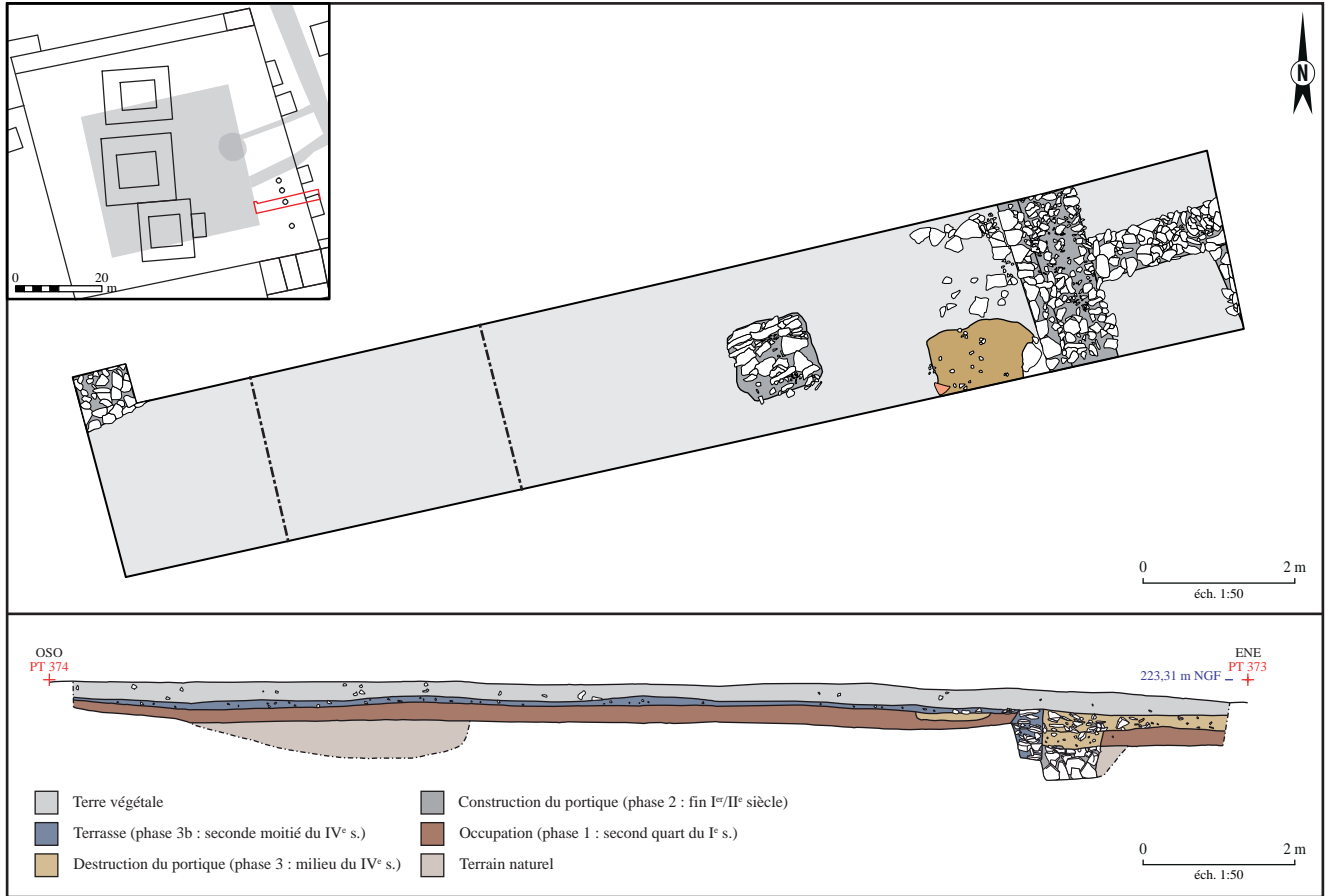


Figure 225 : plan et coupe simplifiés du sondage sur le portique de péribole (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 65, fig. 79)

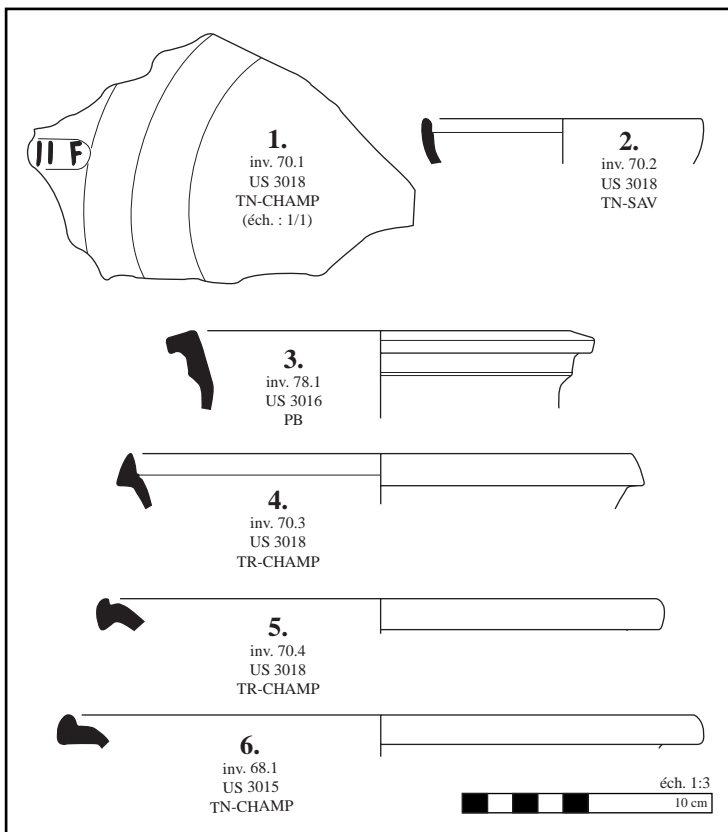


Figure 226 : sélection de céramiques issues des niveaux du I^{er} siècle.
 1 - assiette en terra nigra champenoise estampillée III F, 2 - coupe Deru C13/C16 en terra nigra à pâte savonneuse, 3 - cruche Oberaden 52 en pâte blanche, 4-6 - assiettes Deru A5/A17 en terra nigra champenoise (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 107, fig. 170)

Au niveau de la limite orientale de cet empierrement, on observe une anomalie approximativement circulaire de 5 m de diamètre environ, qui présente une signature très résistante et apparaît jusqu'à la profondeur d'investigation maximale sur les relevés électriques. Il semble donc s'agir d'une structure fossoyée comblée de matériaux de démolition résistants plutôt que d'une maçonnerie : un puits monumental comme à Mandeure ? (Blin *et al.* 2015, p. 397-398). Les murs nord et est du péribole sont flanqués d'une galerie, mais la carte de résistivité semble indiquer qu'elle est fermée par un mur continu au nord, tandis qu'un portique ouvre sur le sanctuaire à l'est. Les vestiges de celui-ci, conservés sous forme de fondations uniquement, ont été documentés par le sondage programmé (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 73-84). De petites constructions rectangulaires sont adossées à la façade extérieure du mur oriental du péribole. L'une d'entre elles, large de 1,5 m seulement, a été observée en fouille mais l'absence de niveaux de sol conservés n'a pas permis de préciser la fonction de ces espaces (des annexes liturgiques, des locaux mis à disposition des fidèles ?). Le dispositif d'accès au sanctuaire est également bien visible et semble prendre la forme de deux baies ouvertes au milieu de la façade orientale, sur lesquelles débouche l'allée V5 [92]. Le péribole sud est un enclos de 52 m x 56 m, partageant apparemment un mur mitoyen avec le péribole nord. Il est occupé par un temple à *cella* et galerie hexagonales de 13 m de diamètre environ et par un bâtiment carré de 9,5 m de côté équipé d'une galerie de 2,5 m de large sur sa façade nord.



Figure 227 : vue vers l'est du mur de portique (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 66, fig. 80)

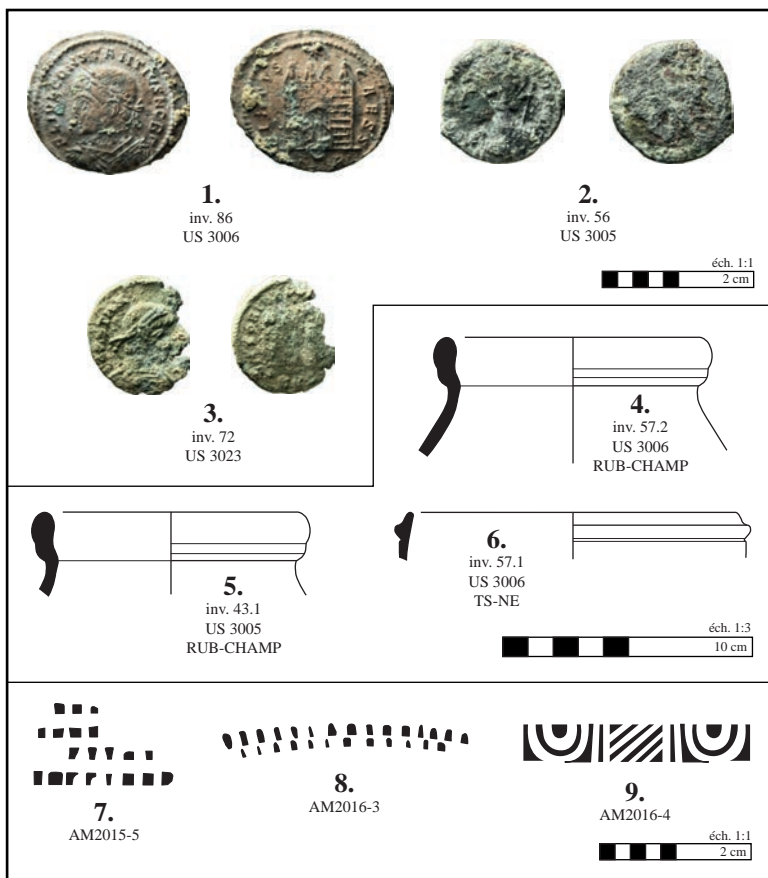


Figure 228 : sélection de mobilier tardif issu du secteur des temples. 1 - nummus de Constance II sous Constantin (RIC VII, 297), 2 - nummus à l'effigie de Constantinople, 3 - nummus de Constantin (RIC VIII, Trèves 206), 4-6 - céramiques rugueuses sombres champenoises et sigillée du nord-est, 7-9 - molettes sur sigillées d'Argonne découvertes en prospection pédestre (d'après Ritz et al. 2015, 2016 ; Ritz, Bonaventure et al. 2017)

Cinq petits édicules au moins, de plan quadrangulaire et de 2 à 4 m de côté environ, entourent ces deux temples dominants. Plusieurs bâtiments peu caractéristiques sont adossés au mur oriental du péribole, côtés intérieur et extérieur.

En ce qui concerne les aspects chronologiques, les prospections pédestres carroyées avaient livré quelques indices d'occupation gauloise dans ce secteur [31], mais les premiers niveaux documentés par la fouille ne sont pas anté-

rieurs à la période tibéro-claudienne (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 169). Il s'agit de limons argileux rougeâtres de 25 cm d'épaisseur environ, qui s'apparentent aux limons de décarbonatation observés à Senon pour la même période [71]. Aucune structure n'a été observée en association avec ces contextes, mais la fenêtre de fouille était réduite (35 m²). Il n'est pas possible de caractériser la nature de cette occupation, mais l'effectif et l'homogénéité du matériel indiquent un réel démarrage de l'occupation, pas seulement un bruit de fond lié à la proximité de Senon (fig. 226). La monumentalisation de ce secteur intervient plus tard avec la construction du portique de péribole, qu'il est difficile de dater précisément en raison du mauvais état de conservation des vestiges, dont seules les fondations subsistent (fig. 227). Elles recourent les niveaux de la première moitié du I^{er} siècle et ont livré de petites quantités de mobilier, qui pourraient indiquer une datation de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle. En l'absence d'élévations et de niveaux de sol conservés, on ne perçoit pas non plus les possibles réaménagements que ces structures ont pu connaître avant leur destruction. Celle-ci intervient vers le milieu du IV^e siècle, à en juger par les monnaies et la céramique découvertes dans les niveaux de démolition (fig. 228). Un nouveau mur est construit afin de soutenir une terrasse aménagée pour contenir et niveler les ruines du sanctuaire, sans doute dans le dernier tiers du IV^e siècle (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 82-83). Cet aménagement n'est pas daté précisément, mais on sait qu'il est postérieur à la destruction du péribole et que les objets les plus tardifs collectés dans ce secteur, en fouille comme en prospection, datent de cette période : les éléments les plus fiables correspondent à deux monnaies peu usées de Valens et de Valentinien I^{er} (Ritz *et al.* 2015, p. 88 ; Ritz *et al.* 2016, p. 75) et à une dizaine de décors à la molette appliqués sur des sigillées d'Argonne (notamment l'assiette Chenet 313), parmi lesquels seuls les trois premiers groupes de W. Hübener (1968) sont représentés, à situer donc entre *ca.* 320 et 370 apr. J.-C. (Bayard 2004, p. 93).

Deux objets en alliage cuivreux pourraient également renvoyer à cette période : un ferret linguiforme et une épingle à tête polyédrique (fig. 229, n°4-5), qui présentent tous deux un décor d'ocelles et trouvent de bons parallèles dans des contextes de la seconde moitié du IV^e siècle et du V^e siècle (Artefact : EPG-4430 ; Sommer 1984 ; Paul 2011). Parmi le mobilier d'*instrumentum* collecté en prospection pédestre, on peut en outre signaler un objet

qui semble renvoyer spécifiquement à la sphère culturelle, mais continue de susciter de nombreuses questions (fig. 229, n°1). Il s'agit d'une fine tôle en alliage cuivreux d'environ 17,5 cm de haut, présentant un décor au repoussé très particulier. On y a vu au départ la figuration d'une chevelure, qui constituerait une applique pour une statuette en bois (Ritz *et al.* 2016, p. 66). L'épaisseur de la tôle (environ 1 mm) nécessite en effet de restituer une âme de bois plutôt que différentes tôles assemblées. Par contre, les réflexions les plus

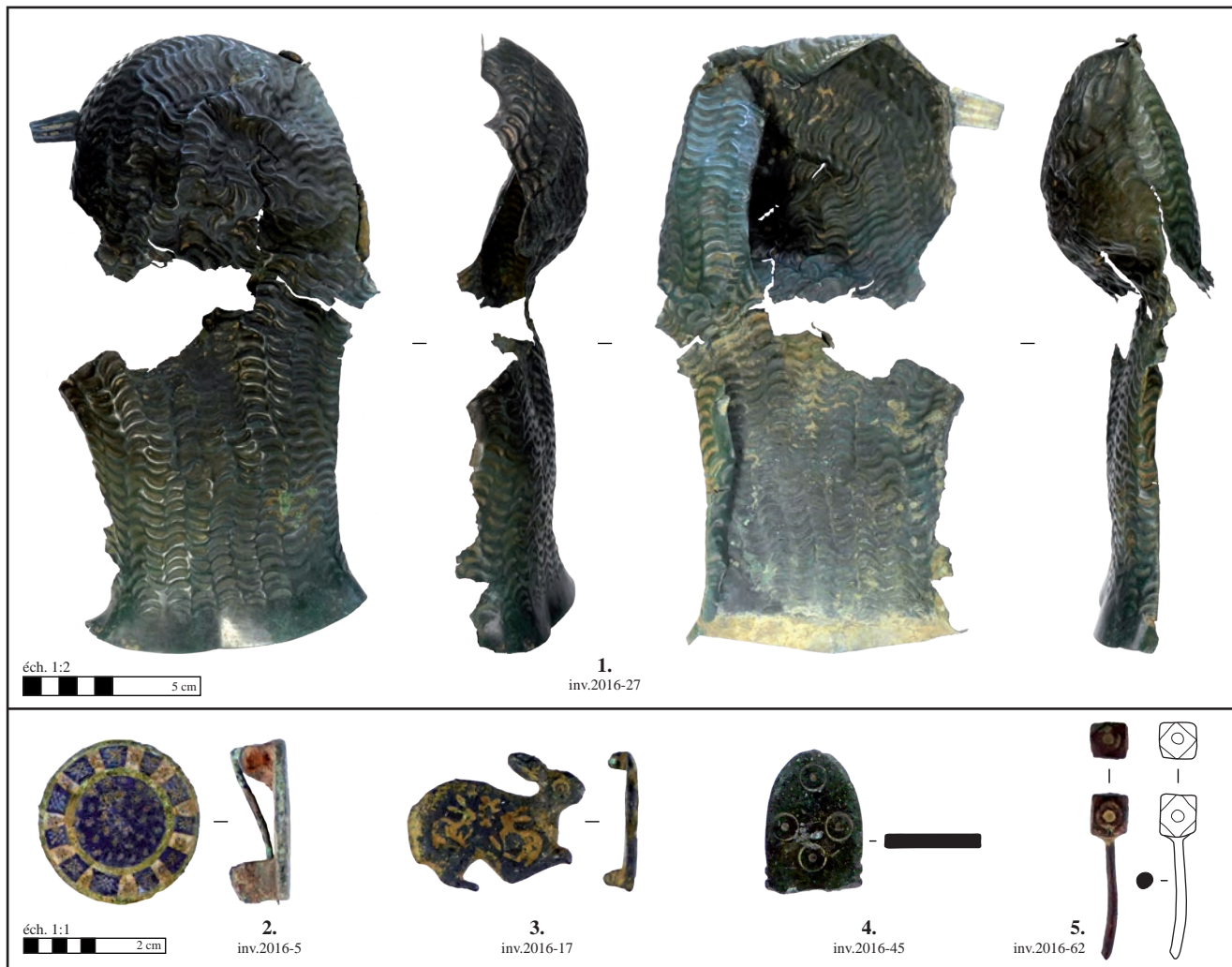


Figure 229 : sélection de mobilier métallique découvert en prospection pédestre dans le secteur des temples. 1 - fragment de statuette (?), 2-3 -fibules, 4 -ferret, 5 - épingle (d'après Ritz et al. 2016, p. 68-70, fig. 47-49)

récentes identifient plutôt ce décor comme la représentation d'une fourrure ou d'une cotte de maille¹⁰. Le motif est effectivement assez proche de la trame utilisée pour figurer la *lorica hamata* sur certaines sculptures, notamment le guerrier de Vachères (Barruol 1996). Dans la forme de l'objet, arrondie d'un côté et pincée de l'autre, certains voient une possible épaulière d'armure¹¹, d'autres le dos d'un personnage assis¹², peut-être dans la pose en tailleur typique de l'iconographie gauloise (Poitrenaud 2017, p. 75-82), à comparer notamment à la partie arrière de la statue du dieu de Bouray (Lantier 1934, pl. III). Malgré l'absence de contexte stratigraphique, tous les avis s'accordent en tout cas pour identifier un fragment de statuette antique.

10. C'est l'avis de C. Grapin, S. Deyts et P. Vipard.

11. P. Defaix, V. Maliet.

12. C. Grapin, S. Deyts. Que tous soient remerciés d'avoir bien voulu me faire part de leur avis sur cet objet.

95 le théâtre

UE n°26413

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : théâtre

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : le théâtre est apparu pour la première fois sur les clichés aériens de l'été 2000. Son plan a ensuite été complété grâce à la prospection électrique et diverses campagnes de prospection aérienne. Les clichés les plus spectaculaires ont été réalisés en 2011 et en 2017 (fig. 230). Une prospection géoradar a également été effectuée à l'emplacement du théâtre en 2013, mais les résultats sont décevants, surtout comparés à ceux obtenus avec la

même méthode sur le théâtre de Senon. L'édifice n'a jamais été fouillé ; les seules données chronologiques disponibles correspondent au mobilier collecté lors des différentes campagnes de prospections pédestres effectuées dans ce secteur.

Bibliographie : Feller et Schemmama 1995 ; Jacquemot 2000 ; Sztuka 2000, 2011b, 2017 ; Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : le théâtre est installé à 45 m à l'est du sanctuaire, en terrain plat. La façade diamétrale, longue de 77 m environ, est interrompue en son centre par un massif composé de cinq murs parallèles, formant un espace rectangulaire d'environ 10 m sur 17 m (fig. 230-231). Il semble s'agir d'un dispositif de soutènement du plancher de la scène et du bâtiment d'arrière-scène comparable à ceux des théâtres de Lausanne-Vidy (Eschbach 2011) et d'Aubigné-Racan (Sear 2006, p. 224-225). Comme à Senon [67], le dispositif scénique semble donc composé d'un petit bâtiment de scène et d'un plateau scénique symétrique, s'avan-

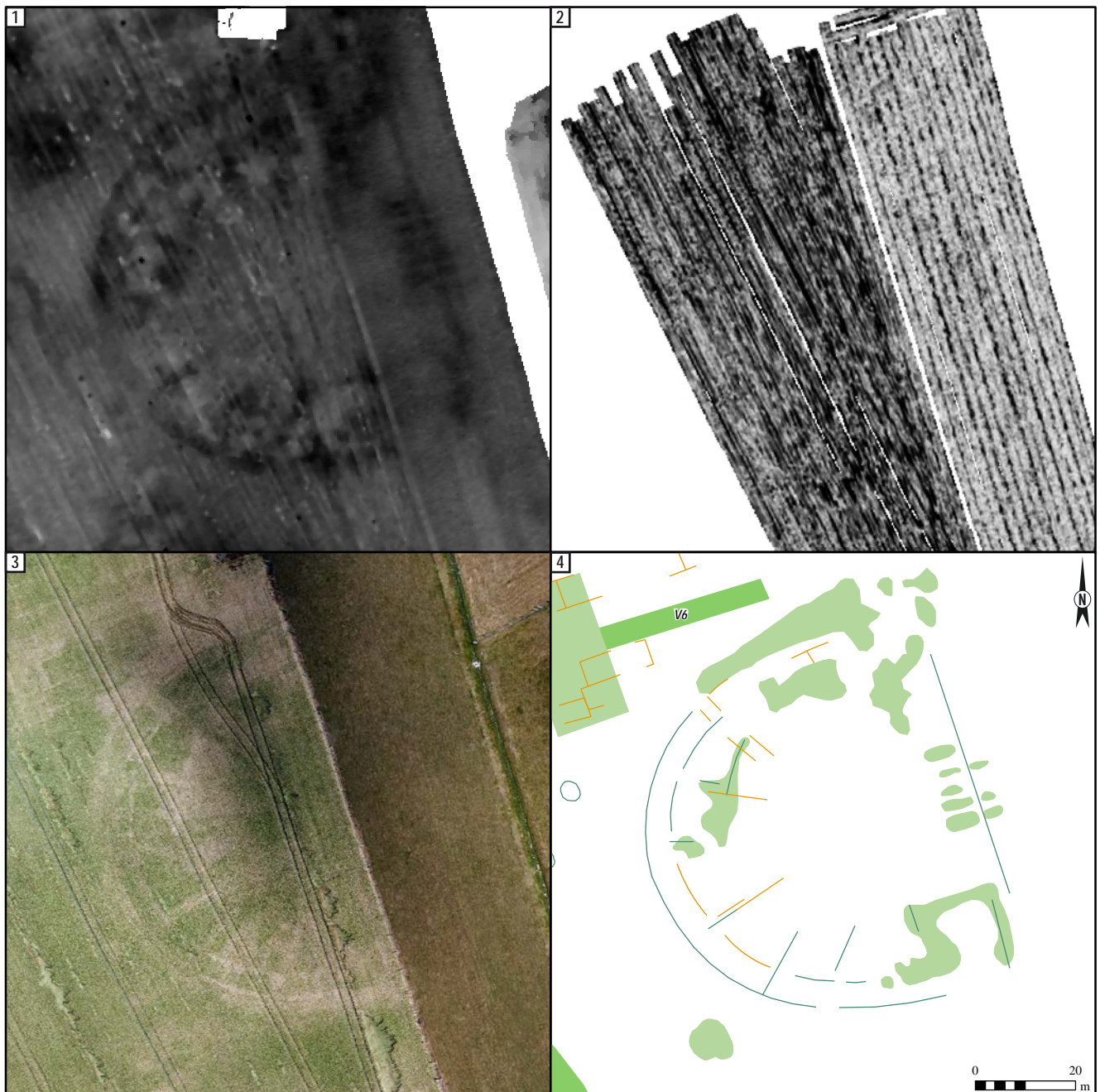


Figure 230 : le théâtre. 1 - résistivité électrique (0-0,5 m), 2 - géoradar (0,9 m), 3 - cliché aérien (Sztuka 2017), 4 - plan des vestiges

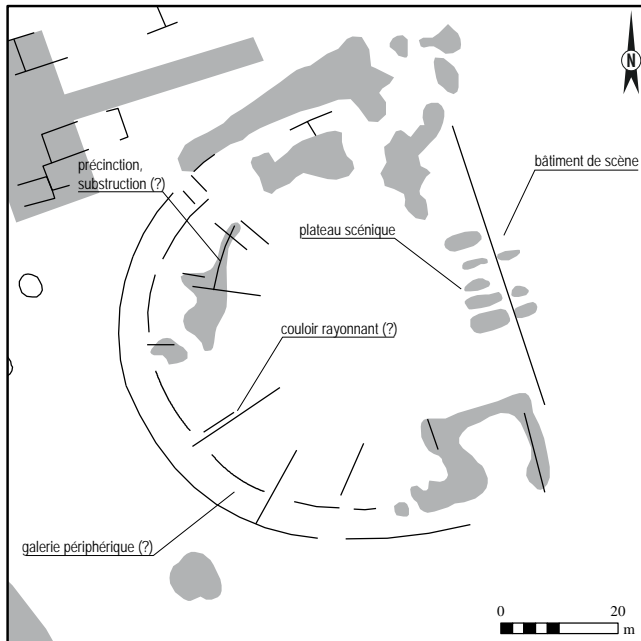


Figure 231 : plan interprété du théâtre

cant nettement dans une *orchestra* plus large que la scène. Le mur périmétral de la *cavea* détermine un théâtre de plan semi-circulaire nettement dépassé ; une forme récurrente parmi les édifices de spectacle gaulois. On distingue deux structures concentriques à l'intérieur de la *cavea*. La première, située à 5 m du mur périmétral, semble être discontinue sur les cartes de résistivité : elle pourrait correspondre aux piles d'une galerie périphérique, comme à Senon. La seconde anomalie, visible à 15 m du mur périmétral, correspond à une précinction ou à une substruction concentrique. Neuf anomalies rayonnantes, dont l'espacement est difficile à déduire, apparaissent dans la partie supérieure de la *cavea*. Elles correspondent sans doute pour la plupart aux substructions de la *summa cavea*, mais deux d'entre elles forment des linéaments parallèles qui pourraient signaler des couloirs rayonnants. Aucune construction n'est visible dans la partie inférieure de la *cavea* : s'il ne s'agit pas d'une question de conservation, cette lacune pourrait indiquer qu'au-delà de la précinction centrale, la conque ne repose plus sur des substructions aériennes ou des remblais, mais directement sur le terrain naturel, selon une solution architecturale mise en œuvre à Lillebonne (Mutarelli 2011) ou Vendeuil-Caply (Dufour 1993).

Sur la composition architecturale d'ensemble dans laquelle s'insère le théâtre, on peut remarquer que le principe si fréquent du face à face entre temples et théâtre n'est pas respecté à Amel. Les liens entre ces deux composantes du complexe monumental semblent plutôt s'exprimer ici au travers d'un alignement entre l'axe scène-*cavea* du théâtre et la *cella* du temple hexagonal. Le théâtre semble en outre matérialiser la limite orientale du complexe monumental, selon un système de délimitation de l'espace par les monuments publics (plutôt que par un mur d'enceinte) que l'on retrouve sur les côtés nord et sud de l'esplanade trapézoïdale.

On ne dispose pas de données chronologiques spécifiques au théâtre. On doit donc se contenter des éléments de chronologie générale fournis par les ramassages au sol et les sondages programmés, qui indiquent que les installations monumentales s'insèrent dans un intervalle compris entre la fin du I^{er}

siècle et le milieu du IV^e siècle apr. J.-C. (Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017). On peut enfin remarquer que les cartes de résistivité font apparaître l'essentiel des vestiges du théâtre dès la première voie de prospection, indiquant ainsi une faible profondeur d'enfouissement et un mauvais état de conservation, ce qui rejoint les observations effectuées sur le sanctuaire.

96 les thermes

UE n°26414

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : thermes

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : la partie orientale du complexe cultuel, où se situent les thermes et le théâtre, est pour la première fois apparue nettement sur les clichés aériens en 2000. Les prospections électriques et les campagnes successives de prospections aériennes ont ensuite précisé le plan de l'édifice. Malgré une forme architecturale assez suggestive, il subsistait encore un doute sur l'identification de ce monument que les prospections pédestres carroyées ont levé en 2015 en mettant en évidence une concentration de pilettes et de *suspensura* dans ce secteur.

Bibliographie : Feller et Schemmama 1995 ; Jacquemot 2000 ; Sztuka 2000, 2011b, 2017 ; Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : les thermes du complexe cultuel sont situés à une vingtaine de mètres au sud du théâtre. Ils forment un grand bâtiment rectangulaire de 70 m x 25 m, équipé de trois salles absidiales sur sa façade sud et d'une galerie sur sa façade nord (fig. 232). Des formes architecturales très proches se rencontrent dans les agglomérations secondaires de Gaule et de Germanie (cf. vol. 1, chap. 7, § 3.2.3). La présence de fragments de pilettes, de *suspensura* et de briques peignées en surface confirme la présence de pièces chauffées dans ce secteur (fig. 233). De grandes zones résistantes apparaissent à l'intérieur du bâtiment. Elles correspondent à des concentrations de matériaux architecturaux ; hypocaustes, sols construits ou niveaux de démolition. Ces anomalies pourraient indiquer un état de conservation supérieur aux autres monuments, peut-être à mettre en relation avec un phénomène de colluvionnement dans cette zone, qui correspond au point bas du site. Cette zone résistante masque l'organisation interne du bâtiment sur les cartes de résistivité, mais les cloisonnements apparaissent bien sur certains clichés aériens. Cela reste insuffisant pour identifier la fonction des espaces et restituer un itinéraire balnéaire. Ces thermes étaient peut-être alimentés par un aqueduc qui prenait sa source à la Fontaine des Moines [108]. La chronologie de l'édifice n'est pas connue avec précision ; il est à situer entre la fin du I^{er} siècle et le IV^e siècle comme les autres composantes du complexe cultuel.

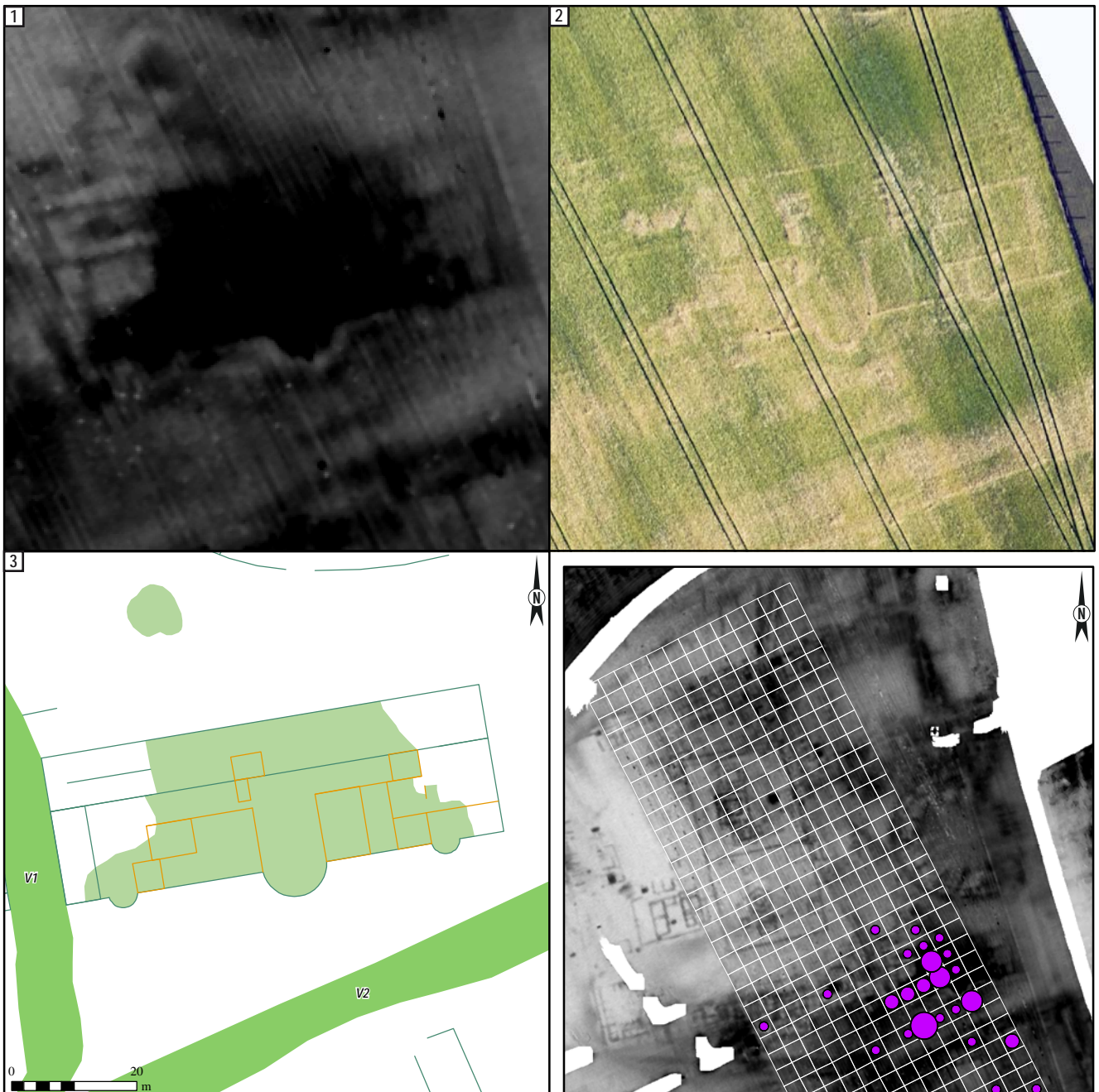


Figure 232 : les thermes. 1 - résistivité électrique, 2 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 3 - plan des vestiges

97 le monument à abside

UE n°26415

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : indéterminé

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : la grande abside de la façade nord de ce monument apparaissait déjà sur les premiers clichés aériens du site, en 1997. Le reste du plan de l'édifice a été établi par les prospections électriques.

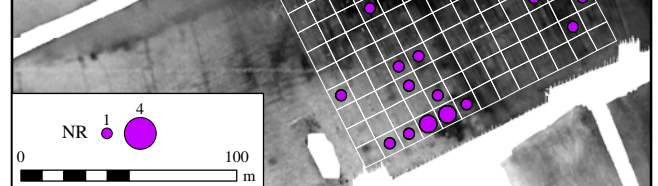


Figure 233 : distribution quantitative des TCA liées au chauffage (pilettes, suspensura, tubuli)

Bibliographie : Feller et Schemmama 1995 ; Jacquemot 1997b, 2000 ; Sztuka 1997b, 2000, 2011b, 2017 ; Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : le « monument à abside » est situé à une trentaine de mètres au sud du sanctuaire et à seulement 8,5 m à l'ouest des thermes, dont il est séparé par la voie V1 (fig. 234). Il s'agit d'un très grand bâtiment de 95 m x 25 m dont la fonction exacte n'est pas connue. Il se caractérise par un plan rectangulaire divisé en trois nefs fortement compartimentées, formant de petites cellules carrées de 5 m de côté en moyenne. À ce corps de bâtiment principal, s'ajoute



une grande abside sur la façade nord et une construction rectangulaire en saillie sur la façade sud. Une zone de forte résistivité masque l'extrémité occidentale du monument. Ce plan n'autorise aucune identification fonctionnelle unique. L'abside, associée à une anomalie résistante qui pourrait être un hypocauste, évoque un édifice balnéaire, mais les cloisonnements du corps principal rectangulaire sont difficilement compatibles avec cette hypothèse. Elle est par ailleurs redondante : même si une succession de deux édifices balnéaires n'est pas impossible, elle apparaît très peu vraisemblable ici, car il est clair que les deux monuments fermant l'esplanade trapézoïdale au sud font partie d'un même programme architectural. Il faut donc *a priori* écarter l'hypothèse de thermes publics, ce qui n'exclut pas la présence d'une pièce chauffée ou d'un petit balnéaire, dans un bâtiment dédié à l'accueil des fidèles par exemple. Parmi les équipements profanes liés au culte, des pièces de service, des boutiques, des cuisines, des salles à manger ou de simples pièces de séjour sont autant d'hypothèses envisageables (Scheid 2000, p. 23-24 ; Dondin-Payre et Raepsaet-Charlier 2006, p. VIII). Il faut donc réserver l'interprétation pour l'instant, en soulignant que l'architecture monumentale et la situation du bâtiment impliquent en principe des fonctions à caractère public. La chronologie de l'édifice n'est pas connue avec précision ; il se situe entre la fin du I^{er} siècle et le IV^e siècle comme le reste du complexe cultuel.

98 les trois monuments rectangulaires

UE n°26416-26418

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : indéterminés

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG, PP

Rappel historiographique : le bâtiment oriental apparaissait déjà sur les clichés aériens réalisés en 1997. Le plan de toute la partie nord du complexe cultuel a ensuite été progressi-

Figure 234 : le monument à abside. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 3 - plan des vestiges

vement affiné par le relevé électrique réalisé en 2007 et par les différentes campagnes de prospections aériennes menées jusqu'à aujourd'hui.

Bibliographie : Feller et Schemmama 1995 ; Jacquemot 1997b, 2000 ; Sztuka 1997b, 2000, 2011b, 2017 ; Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : à une vingtaine de mètres du sanctuaire, trois monuments rectangulaires de plans et de dimensions semblables ferment le complexe cultuel au nord (fig. 235). Le corps principal est un bâtiment de 45 m x 12 m environ, divisé en trois nefs larges de 2 m, 4 m et 5 m du nord au sud. Des murs de refend forment de nombreuses petites pièces carrées ou rectangulaires dans chaque bâtiment. Sur la façade sud, des anomalies linéaires pourraient signaler un portique de 4 m de large environ. Des locaux en saillie flanquent également la façade nord du bâtiment

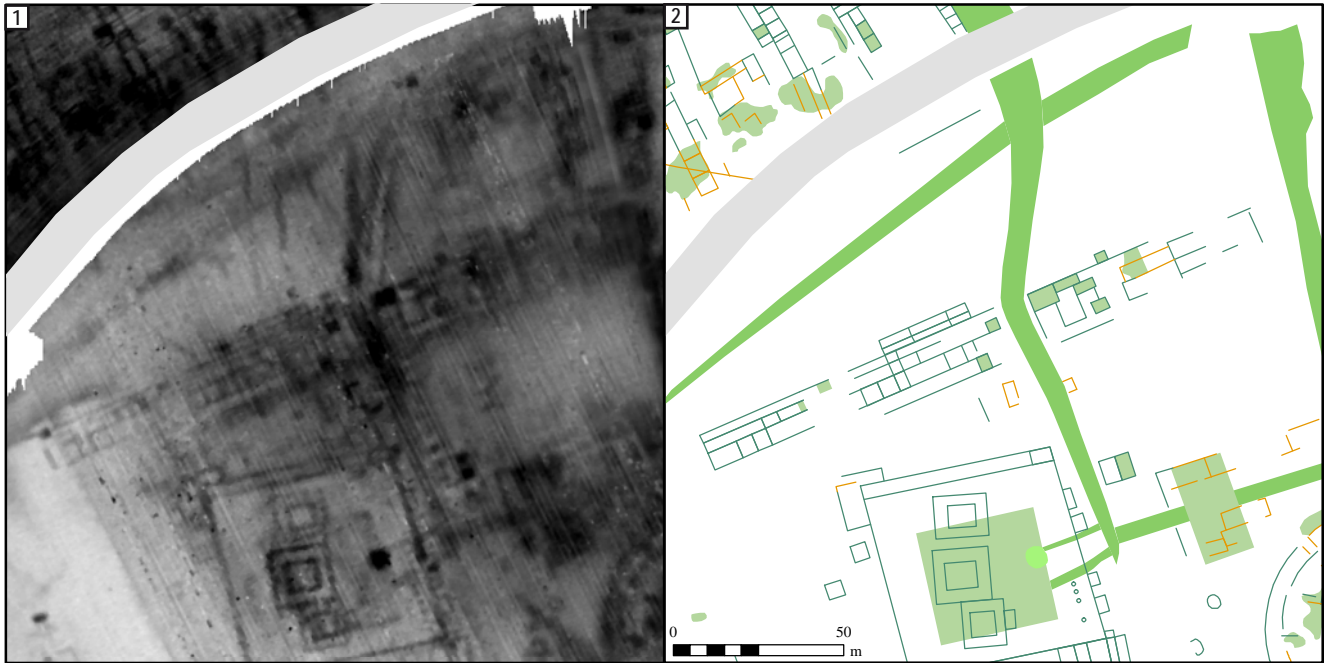


Figure 235 : les monuments rectangulaires. 1 - résistivité électrique, 2 - plan des vestiges

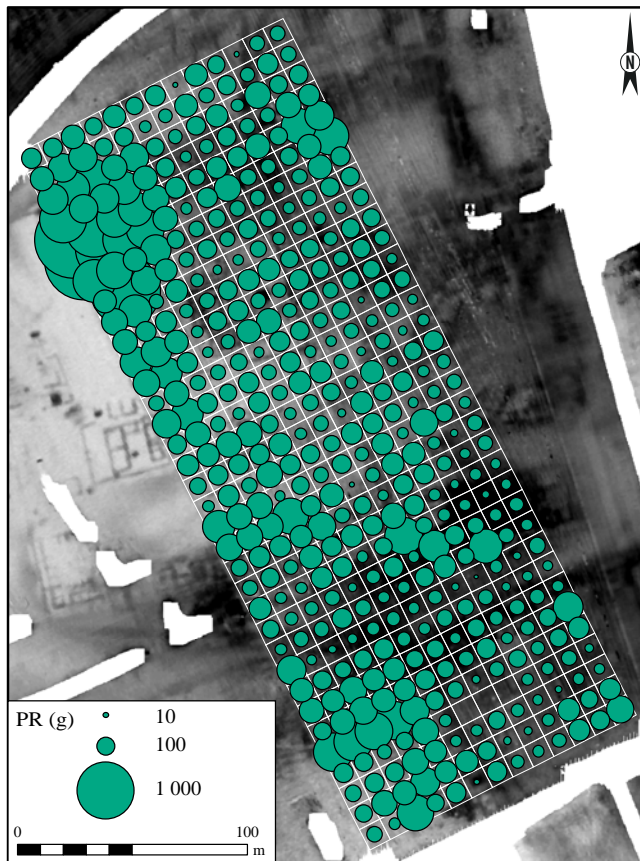


Figure 236 : distribution quantitative des céramiques recueillies en prospection pédestre carroyée

boutiques, des bâtiments de service, des annexes liturgiques (...), autant d'infrastructures qui sont indispensables à la tenue de grandes fêtes religieuses et doivent en conséquence être considérées comme banales, même s'il est rarement possible de déterminer leur fonction précise en l'absence d'épigraphie (Van Andringa 2016, p. 6). Les prospections pédestres carroyées réalisées en 2015 ont montré que ce secteur constituait un important site de consommation de céramiques au sein du complexe cultuel (fig. 236), peut-être être en lien avec des fonctions d'accueil ou commerciales (Ritz *et al.* 2015, p. 97). Le découpage de l'espace extrêmement strict qui caractérise l'agglomération d'Amel suggère en tout cas qu'il s'agit d'équipements collectifs à caractère public. Le mobilier collecté dans ce secteur ne présente pas de différence chronologique notable avec celui du reste du complexe cultuel, qui comprend des productions datées du I^{er} au IV^e siècle de n.è. (Ritz *et al.* 2015, 2016).

central et du bâtiment oriental. Ces formes architecturales ne sont pas suffisamment caractéristiques pour identifier une fonction particulière. Comme dans le cas du « monument à abside » [97], avec lequel ils partagent d'ailleurs certaines affinités, les dimensions de ces édifices et la cohérence du programme architectural dans lequel ils s'insèrent permettent de supposer qu'il s'agit d'équipements profanes liés au culte, dans un sens générique pouvant recouvrir des lieux d'accueil des fidèles, des cuisines, des salles à manger, des

99 le bâtiment à plan en U

UE n°26419

Thème(s) : équipements collectifs (?)

Vestige(s) : indéterminé

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : une partie de cette construction apparaissait déjà sur les premiers clichés aériens du site, réalisés en 1997. Son plan a ensuite été complété par les campagnes successives de prospections aériennes et, surtout, par la prospection électrique conduite en 2007. La majeure partie de ce bâtiment est actuellement située dans une parcelle en pâture ; il n'est donc pas concerné par les ramassages au sol effectués sur le site.

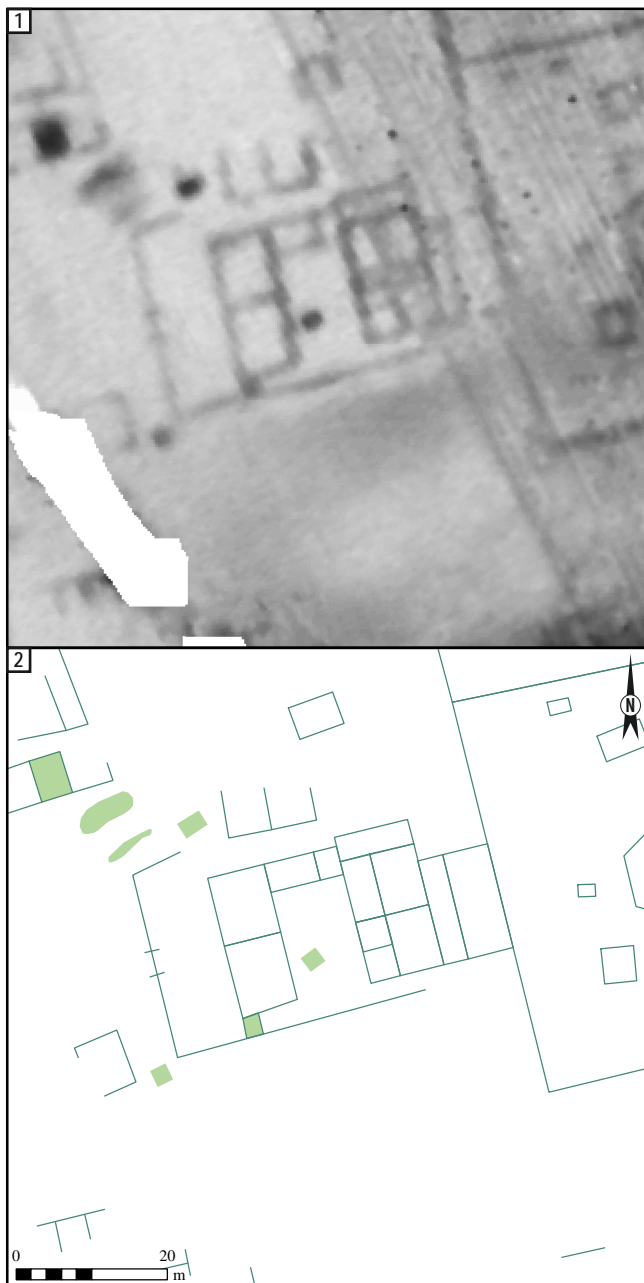


Figure 237 : le bâtiment à plan en U. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

Bibliographie : Jacquemot 1997b, 2000b ; Sztuka 1997b, 2000, 2011b, 2017= ; Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : ce bâtiment est composé de trois ailes rectangulaires distribuées autour d'une cour allongée, l'ensemble formant un plan en U de 27 m x 18 m qui semble ceint d'un mur d'enclos (fig. 237). Cette organisation n'évoque pas une architecture très monumentale, mais il doit toutefois s'agir d'un équipement à caractère collectif vu sa situation au sein du complexe cultuel. Une alternative consisterait à envisager qu'il s'agit d'une construction non contemporaine, postérieure à la destruction du sanctuaire par exemple, mais l'édifice semble s'appuyer sur le mur ouest du péribole. D'une manière générale, l'homogénéité architecturale du complexe cultuel et l'absence de superpositions claires de vestiges ne plaide pas en faveur d'une succession d'états architecturaux très différents au sein du site, pas après la pétrification du bâti en tout cas. Le plan en U de cette construction est peu caractéristique d'un point de vue fonctionnel et pourrait aussi bien rappeler la morphologie de certains établissements d'accueil centrés sur une cour (Nouvel *et al.* 2016) que les cuisines du sanctuaire de Mandeuve, par exemple (Barral *et al.* 2015, p. 99-101). En définitive, sa situation est plus parlante que son plan : la délimitation très stricte des espaces à Amel, où toute la parure monumentale est rassemblée au sein de l'esplanade trapézoïdale centrale, implique en principe qu'il s'agit d'un équipement lié aux cérémonies religieuses (cuisines, bâtiment de service, etc.). Il paraît pour l'instant imprudent de chercher à identifier plus précisément sa fonction.

100 le monument à plan centré sud

UE n°26420

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : établissement d'accueil, entrepôt, marché (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : PG

Rappel historiographique : cette construction est entièrement située dans une pâture peu propice à la détection aérienne ; son plan est uniquement connu par les relevés électriques réalisés en 2007.

Bibliographie : Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : cet édifice de 27,5 m x 32 m marque l'angle sud-ouest du complexe cultuel (fig. 238). Il semble s'appuyer contre un mur de clôture délimitant l'esplanade trapézoïdale à l'ouest. Son plan n'est pas tout à fait clair, car il est masqué à l'est par des haies actuelles, qui correspondent d'ailleurs à des tas d'épierrement alignés sur le parcellaire moderne. Il semble s'agir d'une galerie de 3 m de large environ, composée de quatre ailes centrées sur une cour, à la manière d'un quadriportique. De petites pièces s'ajoutent dans la partie sud de l'édifice, côté intérieur, mais ménagent néanmoins une grande cour au centre du dispositif.

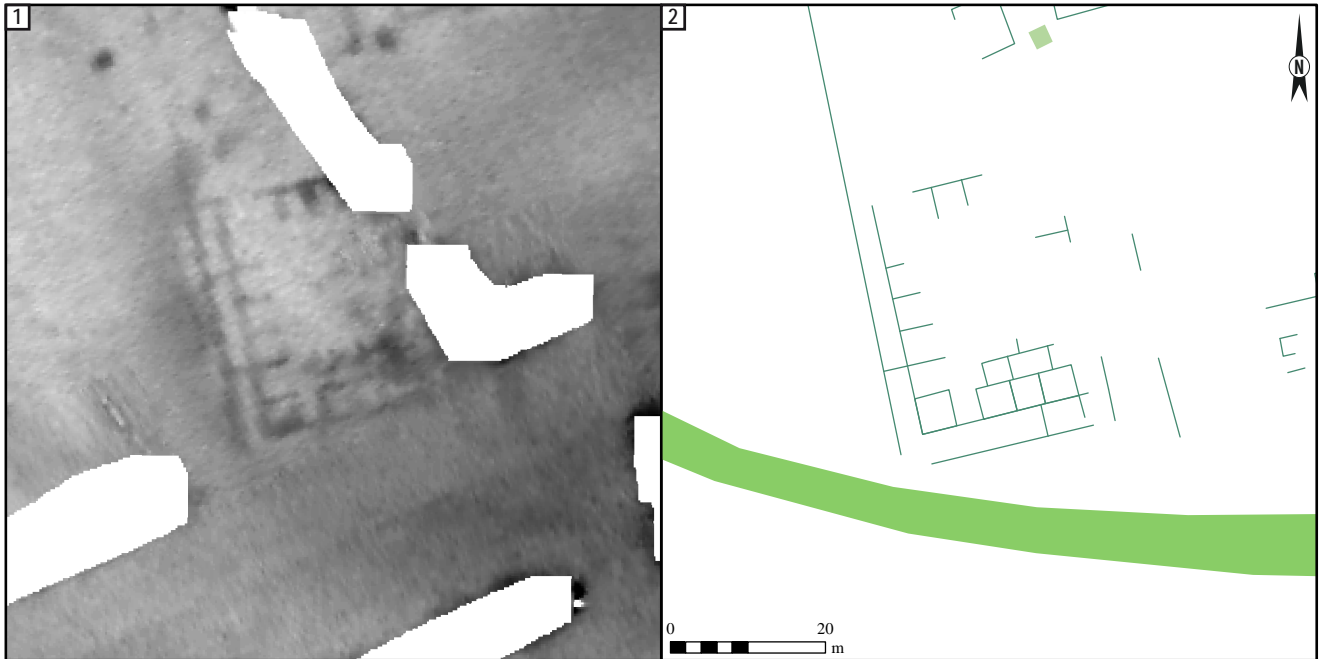


Figure 238 : le monument à plan centré sud. 1 -résistivité électrique (0-0,5m=, 2-plan des vestiges

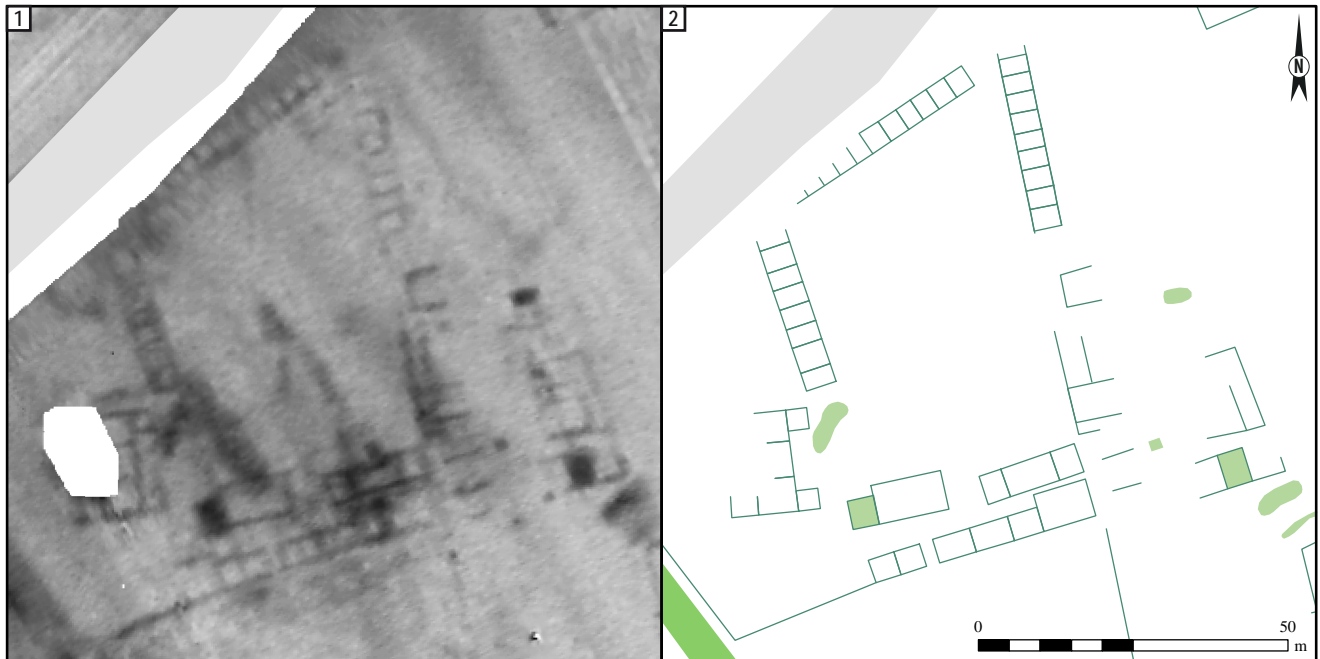


Figure 239 : le monument à plan centré nord. 1 -résistivité électrique (0-0,5m), 2-plan des vestiges

101 le monument à plan centré nord

Les portiques de sanctuaires servent avant tout à accueillir les fidèles (Van Andringa 2017a, p. 121) ; l'édifice trouve d'ailleurs des parallèles relativement convaincants parmi les établissements d'accueil à plan centré (cf. vol. 1, chap. 7, § 3.2.5). Un *macellum* ou des *horrea* sont également des hypothèses envisageables au regard du fonctionnement d'un grand complexe cultuel : la nature des rites, en particulier le sacrifice de grands animaux, aussi bien que l'accueil du public, dont on mesure l'importance à l'ampleur des équipements collectifs, sont à même de justifier la présence de ce type d'infrastructures économiques (Van Andringa 2016, p. 6).

UE n°26421

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : établissement d'accueil, entrepôt, marché (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PG

Rappel historiographique : les vestiges de cet équipement sont entièrement situés dans une prairie de pâture, où la prospection électrique est la seule méthode de télédétection efficace.

Bibliographie : Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016

Description des vestiges : cette construction forme un second grand édifice à plan centré situé à 55 m au nord du précédent [100]. Il se substitue ou s'appuie contre le mur de clôture occidental du complexe cultuel, mais se développe à l'extérieur de celui-ci contrairement à l'édifice sud, ce qui pourrait aller de pair avec un régime de propriété différent. Le plan de ce monument est très net (**fig. 239**) : il se compose de quatre ailes de petites cellules carrées alignées (3,5 m de côté environ), centrées sur une cour trapézoïdale de plus de 2000 m². Un groupe de structures plus complexes, rappelant franchement le plan d'une petite *villa* avec ses annexes, semble se surimposer à la partie sud-est de l'enclos ; les deux ensembles ne sont peut-être pas contemporains. Comme pour le monument à plan centré sud, la forme architecturale adoptée ici renvoie à une fonction économique qui nécessite la répétition d'une même unité de base (les cellules alignées), probablement en vue de la distribution d'un produit ou d'un service. Elle rappelle en particulier le plan de certains grands entrepôts, comme ceux de Barzan ou d'Ostie par exemple, mais aussi de certains marchés ou de grands établissements d'accueil du public (cf. vol. 1, chap. 7, § 3.2.5). Toutes ces hypothèses sont plausibles au regard du contexte architectural de ces installations, qui implique nécessairement un afflux important de population lors des fêtes religieuses (Van Andringa 2007 ; Ferlut 2016). La proximité architecturale de tous ces « monuments de commerce et de stockage » (Gros 1996), qui partagent le même modèle fondé sur des ailes de petites cellules centrées sur une cour, pose des problèmes d'identification fréquemment soulignés dans la littérature (Sommer 2003, p. 153-157). Il faut donc se contenter d'identifier ces équipements comme des infrastructures à vocation économique, sans rechercher plus de précision en l'état de la documentation.

2.3. Les quartiers périphériques

102 le quartier nord-ouest

UE n°26422

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?), agriculture et élevage (?)

Vestige(s) : ailes de cellules alignées, bâtiments rectangulaires tripartites ou quadripartites, granges à corps principal rectangulaire précédé d'un porche et de pavillons d'angle, *villae* à galerie de façade (?)

Chronologie : début du II^e siècle-troisième tiers du IV^e siècle

Sources : FR, PA, PG, PP

Rappel historiographique : des concentrations de mobilier et de matériaux de construction avaient été repérées dès le début des années 1990 dans les parcelles situées au nord de la D197 (Feller et Schemmama 1995). Au début des années 2000, les clichés aériens y ont révélé une zone densément bâtie. Le début de l'été 2011 a été exceptionnellement favorable à la détection aérienne, qui a permis d'établir le plan de nombreuses constructions. L'organisation du bâti restait toutefois difficile à appréhender dans sa globalité, tant l'occupation est étendue. En 2013, une nouvelle campagne de relevés électriques à Amel a permis d'établir un plan d'ensemble détaillé du quartier. La méthode magnétique a également été testée, mais elle s'est révélée peu adaptée dans ce secteur. En 2017, des sondages programmés ont permis de documenter les états tardifs de la voie V1 en provenance de Senon [88], un bâtiment de bord de voie et une construction répondant à un plan de type rural.

Bibliographie : Feller et Schemmama 1995 ; Jacquemot 2003 ; Sztuka 2003, 2011b ; Leder 2013 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2016 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017

Description des vestiges : ce quartier se développe à l'ouest de la voie V1 et au nord du complexe cultuel, dont il est séparé par un espace libre d'une cinquantaine de mètres de large, bien plus que nécessaire au passage de la voie V3 (**fig. 240**). Deux longs murs perpendiculaires à la voie V1 limitent l'extension du bâti au nord et au sud, qui s'étend sur une surface de 3,3 ha environ. Ces murs de clôtures servent d'appui à de grands enclos, systématiquement plus étroits en façade qu'à l'arrière. Ils définissent cinq à sept parcelles trapézoïdales, qui accueillent des bâtiments de formes diverses.

Le type le plus simple correspond à des alignements de petites cellules (**fig. 243, n°1**), qui évoquent des lieux de stockage ou de vente, d'autant plus qu'ils semblent être préférentiellement localisés à proximité des voies. Une construction de ce type a été fouillée en 2017, juste au bord de la voie V1 (**fig. 216, 241**). Son occupation a pu être datée de la première moitié du II^e siècle au milieu du IV^e siècle, mais le sondage était trop exigu et les vestiges pas assez bien conservés pour résoudre les questions fonctionnelles (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 41-43). Les relevés électriques montrent que le local fouillé appartient à une série d'une dizaine de cellules disposées en enfilade au bord de la voie V1. Dans ce contexte, on a proposé d'identifier ces aména-

gements comme une aile de boutiques précédant l'entrée du complexe culturel, mais cette interprétation n'est pas assurée.

On rencontre ensuite une série de petits bâtiments rectangulaires aux plans assez diversifiés, mais qui correspondent tous à des modèles bien connus dans l'architecture rurale de Gaule du nord (Ferdière *et al.* 2010, p. 393, fig. 4). On a pris l'habitude, depuis de précédents travaux, de distinguer trois types : des plans rectangulaires simples, proches des fermes connues dans la région (fig. 243, n°2); des plans rectangulaires tripartites ou quadripartites, semblables aux bâtiments d'exploitation des *villae* (fig. 243, n°3) ; et des plans à corps principal carré précédé d'un porche encadré de pavillons d'angles (fig. 243, n°4), qui s'apparentent à un modèle bien connu de grange polyvalente (Ritz 2014, p. 90-95 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 29-30 ; Nüsslein *et al.* 2017, p. 620-621). À vrai dire, la recherche récente montre que ces distinctions n'ont sans doute pas de valeur fonc-

tionnelle : tous ces modèles correspondent à des bâtiments d'exploitation polyvalents, qui se rencontrent aussi bien parmi les petites fermes isolées que dans les communs des *villae* (Nouvel 2016, p. 318-327). Lorsqu'une forme semble associée à une fonction particulière, comme les granges à porche et pavillons d'angle avec le stockage des céréales et du fourrage, il apparaît souvent qu'il s'agit simplement de la fonction la mieux documentée, pour laquelle les indices sont les plus nombreux et les plus évidents (piliers internes, contreforts extérieurs, vides sanitaires, grains carbonisés, etc.). Les travaux récents révèlent en fait le caractère polyvalent de ces granges, qui ont également pu accueillir une étable, un hangar et des locaux résidentiels (Gaston 2008 ; Ferdière 2015 ; Nouvel 2016, p. 318-327 ; Ferdière *et al.* 2017 ; Boulanger et Cocquerelle 2017). La grange du quartier nord-ouest d'Amel correspond en tous points au plan-type : elle se compose d'un corps principal rectangulaire de 9 m x 12 m, précédé d'un porche de 5 m de large encadré de

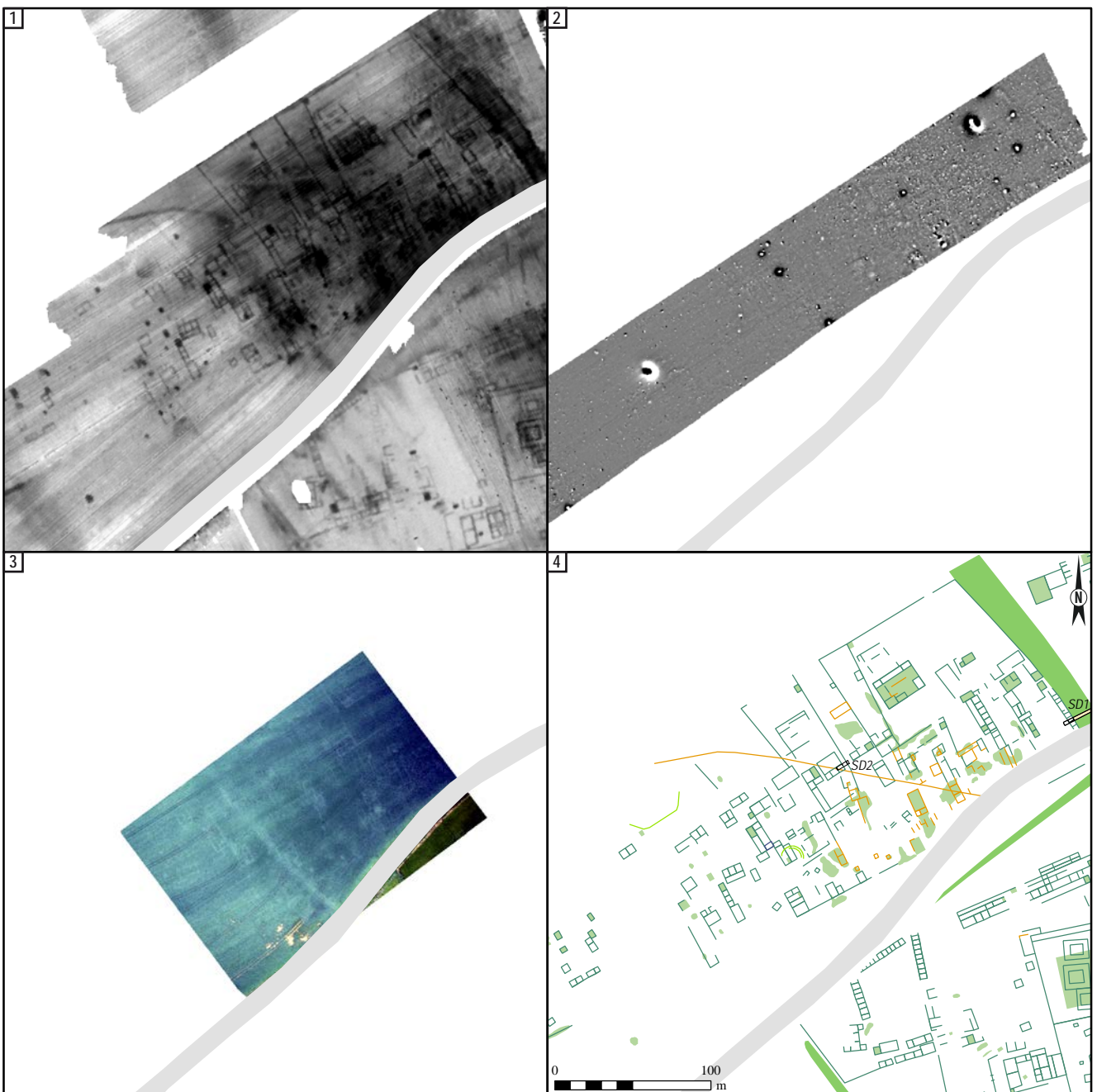


Figure 240 : le quartier nord-ouest. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - gradient magnétique, 3 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 4 - plan des vestiges

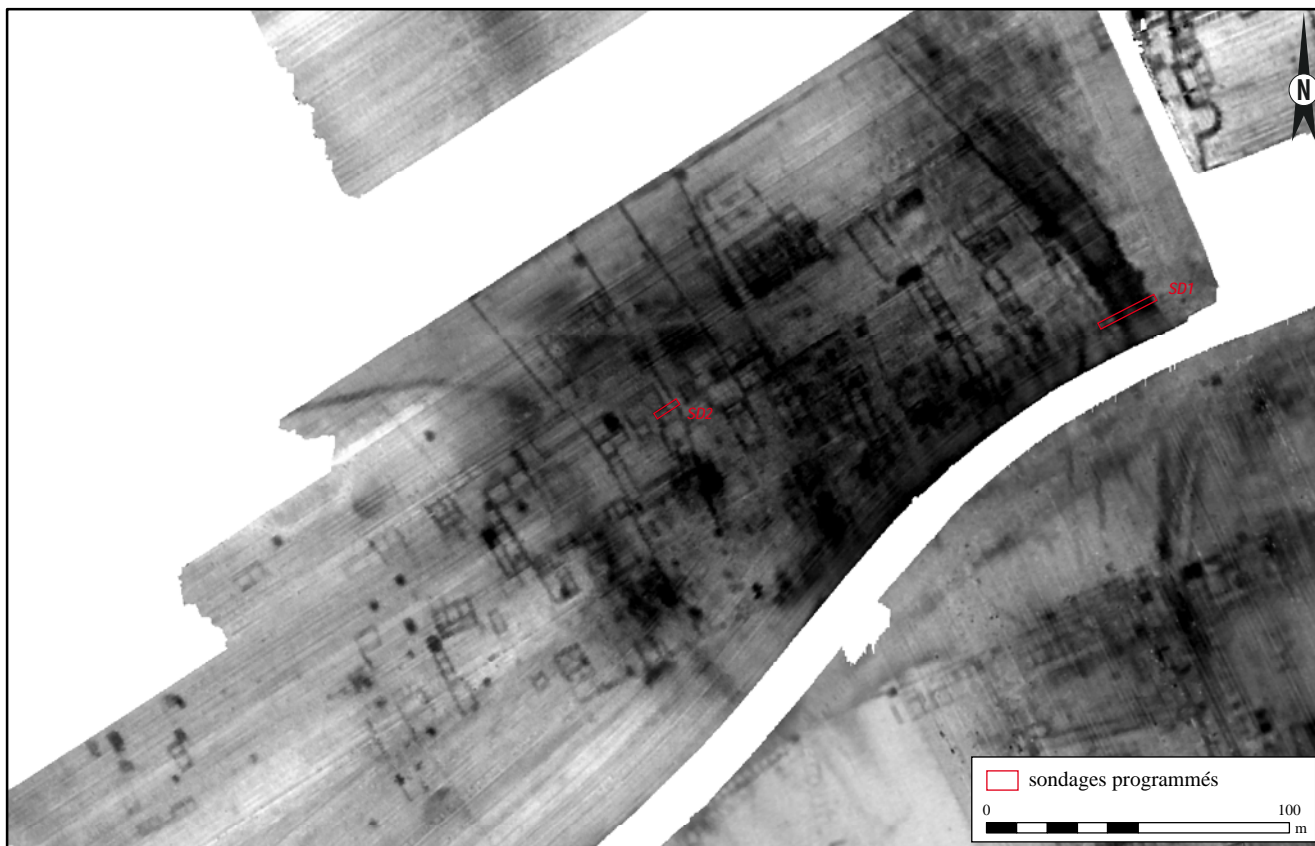


Figure 241 : détail de la carte de résistivité électrique et localisation des sondages (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017)

deux pavillons d'angle carrés de 4 m de côté (fig. 242). Un sondage a permis de dater l'occupation de cette construction des II^e-III^e siècles, mais les vestiges étaient trop arasés pour répondre aux questions fonctionnelles (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 53-62).

Les autres types trouvent aussi de bons parallèles dans l'architecture rurale régionale. De nombreuses petites constructions présentent un plan rectangulaire très simple, proche de celui de petites fermes isolées connues par l'archéologie préventive en Lorraine (Nüsslein *et al.* 2017, p. 619). Lorsque les niveaux d'occupation sont conservés, leur étude montre une organisation fonctionnelle récurrente : il semble s'agir de petites unités d'exploitation familiales, comprenant un vaste local central surmonté d'un grenier en étage, une petite pièce de séjour et une étable, souvent installée sous un appentis flanqué contre un des longs côtés du bâtiment (Boulangier 2012, p. 34-37 ; Mondy *et al.* 2016, p. 121-123). D'autres constructions adoptent un plan carré ou rectangulaire à galerie ou appentis sur le long côté, qui se rencontre à l'identique parmi les bâtiments d'exploitation regroupés dans les communs des *villae* (Ferdrière *et al.* 2010, p. 393, fig. 4). Là aussi, la polyvalence semble être la règle. On dispose en Lorraine d'exemples bien documentés grâce aux fouilles récentes des *villae* de Damblain et de Bulgnéville (Vosges), qui ont montré que la cour des communs associait des locaux résidentiels, des structures de stockage du matériel et des récoltes, des installations d'élevage et des ateliers liés à un artisanat d'appoint (Boulangier et Cocquerelle 2017 ; Boulangier *et al.* 2018). Il existe bien sûr des bâtiments spécialisés, mais la polyvalence semble être le cadre général : les dernières synthèses, fondées sur des échantillons statistiquement représentatifs, concluent que l'habitat est toujours présent dans les communs des *villae* en association avec les activités agro-pastorales (Nouvel 2016,

p. 326). Ces dépendances apparaissent davantage comme des accumulations d'édifices polyvalents que comme des associations de différents bâtiments spécialisés, répondant aux besoins fondamentaux des domaines ruraux : abriter les outils, les récoltes, le cheptel et les ouvriers agricoles. L'artisanat est parfois présent, mais n'atteint jamais des volumes qui attestent clairement un caractère commercial (Ferdrière *et al.* 2010, p. 401-407 ; Nouvel 2016, p. 318-327). À Amel, les indices d'activités artisanales sont extrêmement ténus, dans le quartier nord-ouest comme ailleurs : les sondages programmés n'ont livré qu'une poignée de scories ferreuses et la carte de gradient magnétique révèle seulement quelques zones de chauffe qui peuvent aussi bien correspondre à des installations domestiques (fig. 240).

Des édifices plus importants sont également présents au fond de deux parcelles (fig. 243, n°5). Les plans ne sont pas parfaitement lisibles sur les relevés électriques, mais on distingue bien deux grandes constructions rectangulaires de 20-25 m de long pour 18-19 m de large. L'espace intérieur, fortement compartimenté, pourrait inclure une galerie de façade et des pavillons d'angle non saillants, mais ce n'est pas certain. L'allure générale de ces constructions rappelle franchement le plan des grands bâtiments ramassés que l'on rencontre souvent dans les grands domaines à proximité de la résidence du maître (comme à Vaudoncourt-Haut de Villers [111]), où ils sont parfois interprétés comme la « maison du *villicus* » (Agache *et al.* 1965, p. 563). Cette identification est aujourd'hui abandonnée au profit d'interprétations plus complexes, mettant au contraire l'accent sur l'absence de traces d'occupation domestique et privilégiant l'hypothèse d'installations dédiées à l'élevage des bovins et au stockage de la litière et du fourrage (Nouvel 2016, p. 322-324 ; Boulangier 2020). Lorsqu'un bâtiment de ce type n'est pas associé à une grande *villa* mais seulement à de modestes

dépendances, comme cela semble être le cas sur plusieurs sites de la zone d'étude (Avillers-*La Pièce le Moine* [115], Senon-*Traversin* [123], Senon-*Varmonlieu* [124], Spincourt-*Brouillon* [127]), il semble s'agir de la partie résidentielle de petites *villae*.

L'analyse de la répartition des différents types de bâtiments dans les enclos dévoile une organisation bien structurée (fig. 244) : comme dans les domaines ruraux, on ne rencontre pas les mêmes édifices dans les différentes parties de la cour. Les grands bâtiments se trouvent toujours dans la partie arrière de l'enclos, les modèles de type grange ou ferme sont généralement placés dans la partie centrale, les ailes de cellules alignées sont situées dans la partie avant, à proximité de la voirie. De ces plans et de cette organisation, il est tentant de déduire que les quartiers périphériques du sanctuaire ont assuré des fonctions de production et de stockage de denrées agricoles, en plus d'une vocation résidentielle évidente au vu de la densité du bâti. Le schéma d'organisation de ces quartiers n'a en effet aucun rapport avec les étroites habitations des artisans-commerçants de Senon et se rapproche bien plus des modèles ruraux de la région. Ici, chaque enclos s'apparente à un petit domaine à une seule cour, avec sa résidence de type longère devant laquelle se développent la cour des communs et les bâtiments d'exploitation. Les seules différences avec l'organisation des établissements ruraux résident en fait dans le faible espacement des bâtiments, concentrés dans un espace relativement restreint

dans ce contexte aggloméré, et dans la présence récurrente d'ailes de cellules alignées ; une forme relativement peu fréquente dans l'architecture rurale régionale. Des parallèles typologiques semblables, quoi que moins frappants, ont déjà été relevés en contexte urbain ou à la périphérie des grands complexes cultuels (Ferdrière *et al.* 2010, p. 403-405 ; Ferdrière *et al.* 2017, p. 166-169). Il reste à déterminer si ce rapprochement formel a également une valeur fonctionnelle.

La chronologie du quartier est documentée par des prospections pédestres et par deux sondages programmés concernant une aile de cellules alignées et un bâtiment de type grange à porche et pavillons d'angle (fig. 241). Tous deux ont été construits dans le courant du II^e siècle. On ne retrouve pas, sous ces bâtiments, la séquence sédimentaire de la première moitié du I^{er} siècle observée dans le sondage du sanctuaire nord [94]. L'occupation de ce secteur semble donc débiter plus tardivement que celle de la zone monumentalisée, mais la prudence s'impose dans la généralisation des résultats vues les surfaces échantillonnées (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 43-72). Le bâtiment de bord de voie est assurément détruit vers le milieu du IV^e siècle. La grange est moins bien datée, mais il est possible que sa démolition intervienne un peu plus tôt, dans le courant du III^e siècle. Le mobilier ramassé en surface, peu abondant, ne contredit pas ce schéma (Ritz *et al.* 2016, p. 60-75). D'une manière générale, la fin de l'occupation du site est à situer dans le troisième tiers du IV^e siècle d'après les séries monétaires collectées en fouille et en

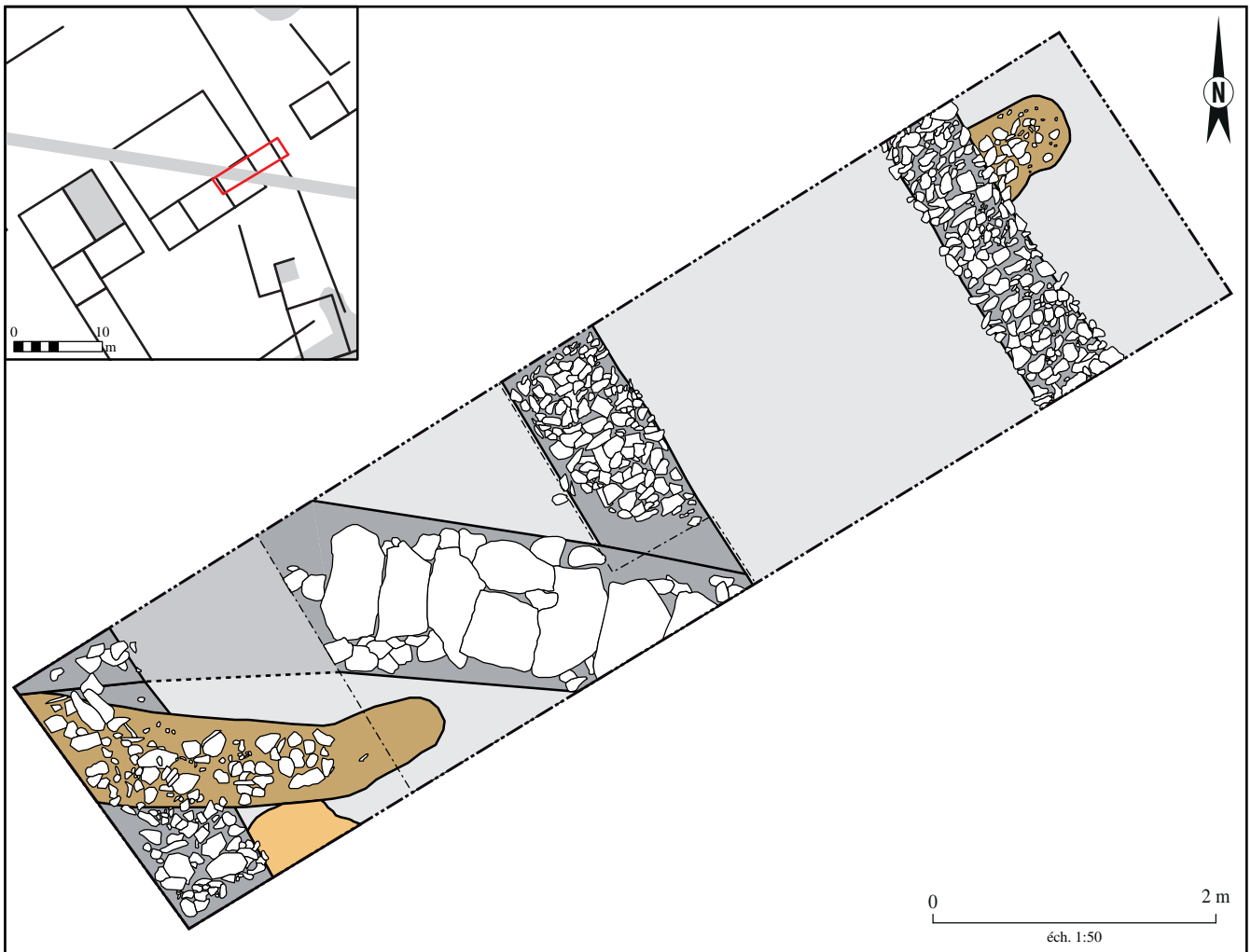


Figure 242 : plan du sondage 2 (d'après Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 55, fig. 57)

103 le quartier nord-est

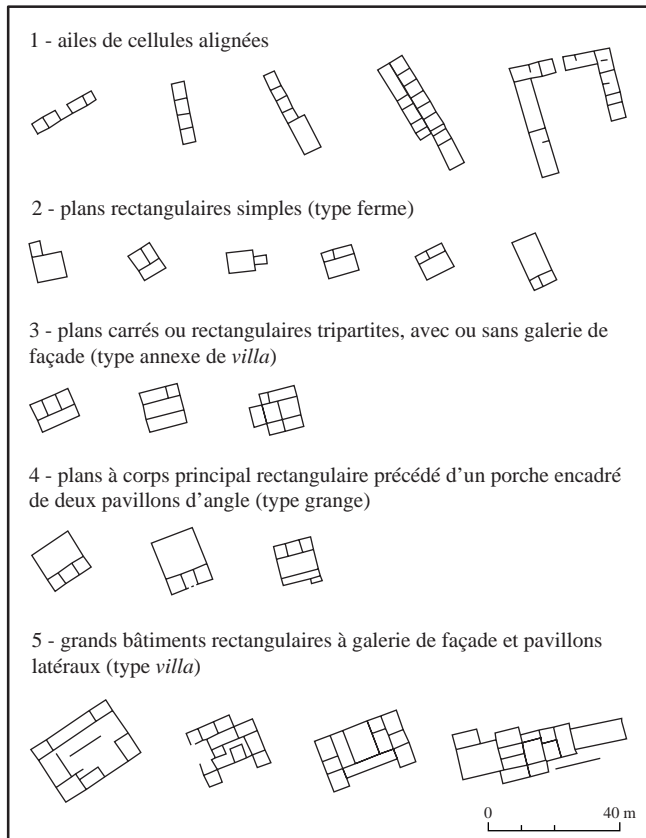


Figure 243 : typologie des bâtiments des quartiers périphériques d'Amel



Figure 244 : distribution spatiale des différents types de bâtiments dans le quartier nord-ouest

prospection (n=242), qui ne comprennent aucun exemplaire d'époque théodosienne. Quelques éléments céramiques légèrement plus tardifs sont à signaler dans ce secteur (assiette carénée en sigillée d'Argonne Chenet 308, pot Redknap A3 en céramique rugueuse de Mayen), mais ils proviennent systématiquement des couches superficielles (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 170). Ils n'appartiennent donc pas nécessairement à la phase d'occupation des bâtiments visibles sur les relevés géophysiques et pourraient traduire la proximité de l'occupation de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge reconnue dans le village d'Amel [106, 165].

UE n°26423

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?), agriculture et élevage (?)

Vestige(s) : grange à corps principal rectangulaire précédé d'un porche et de pavillons d'angle, *villae* à galerie de façade et pavillons latéraux avancés

Chronologie : Antiquité

Sources : PG, PP

Rappel historiographique : les vestiges situés dans ce secteur, en partie occupé par une prairie de pâture, n'apparaissent pas sur les clichés aériens, mais la méthode électrique a donné de très bons résultats en 2013-2014. La parcelle labourée a permis de recueillir de petites quantités de mobilier, qui fournissent des orientations chronologiques et fonctionnelles intéressantes. Un diagnostic préventif conduit au nord de la zone en 2003 confirme la limite d'extension du bâti dans cette direction.

Bibliographie : Baccega 2003 ; Leder 2013 ; Nayet 2014 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2016

Description des vestiges : malgré la netteté des cartes de résistivité, la lecture des vestiges à l'est de la voie V1 n'est pas évidente en raison de la petite taille de la zone prospectée et de perturbations récentes : une tranchée de la première guerre mondiale traverse la partie ouest de la zone (fig. 246). L'espace est structuré par trois à quatre enclos comparables à ceux observés à l'ouest de la voie V1 [102]. Le bâti ne semble pas s'étendre au nord des enclos, où les relevés électriques et un diagnostic préventif (Baccega 2003) n'ont pas fait apparaître d'autres vestiges. On ignore en revanche jusqu'où s'étend le bâti à l'est ; pas au-delà de la D14 en tout cas, où les prospections pédestres de J.-C. Sztuka n'ont rien donné. Au fond de l'enclos oriental, on observe une grange tout à fait semblable à l'exemplaire du quartier nord-ouest : elle présente un corps principal carré de 12 m de côté, précédé d'un porche encadré de deux pavillons d'angle. Deux bâtiments de 15 m x 20 m environ sont installés au fond des parcelles situées plus à l'ouest. Ils empruntent le modèle des résidences rurales de plan rectangulaire allongé avec une galerie de façade encadrée de pavillons latéraux avancés. Cette forme architecturale est mise en œuvre de manière extrêmement

banale dans la partie résidentielle des établissements ruraux aristocratiques des provinces septentrionales de l'Empire : il s'agit du plan-type de la « *portikusvilla* » ou « *winged corridor house* » des archéologues allemands et anglais (Gros 2001, p. 326). On le retrouve notamment dans les établissements ruraux de Muzeray-Pinguat [121], Spincourt-Les Longues Raies [126] ou Éton-Bois de Saulx [117], ainsi que sur de nombreux autres sites lorrains en dehors de notre zone d'étude (Nüsslein *et al.* 2017, p. 604, fig. 30 et p. 618, fig. 38). Les deux *villae* suburbaines repérées au nord-ouest de l'agglomération de Senon adoptent également un plan presque identique [82]. Comme à Senon, la question

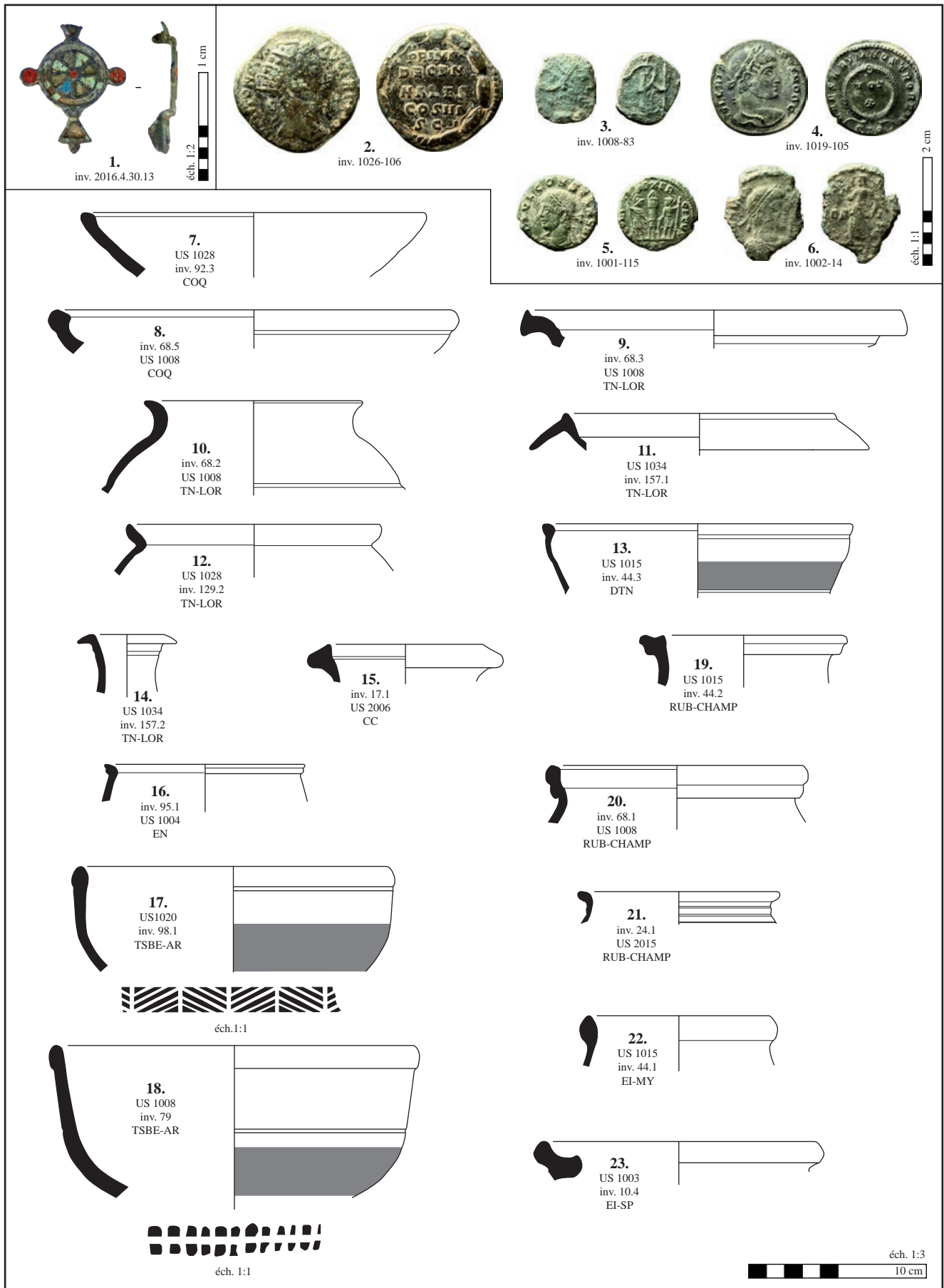


Figure 245 : sélection de mobiliers du quartier nord-ouest. 1-fibule émaillée (d'après Ritz et al. 2016, p. 71, fig. 50), 2-dupondius de Marc Aurèle (RIC III, 1004), 3-antoninien de Tétricus, 4-nummus de Crispus (RIC VII, 431), 5-nummus de Constant, 6-aes 3 d'époque valentiniennne, 7-8-céramique à dégraissant coquillier, 9-14-céramique gallo-belge, 15-céramique commune claire, 16-céramique engobée, 17-18-céramique sigillée, 19-21-céramique rugueuse sombre champenoise, 22-23-céramique rugueuse de l'Eifel (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017)

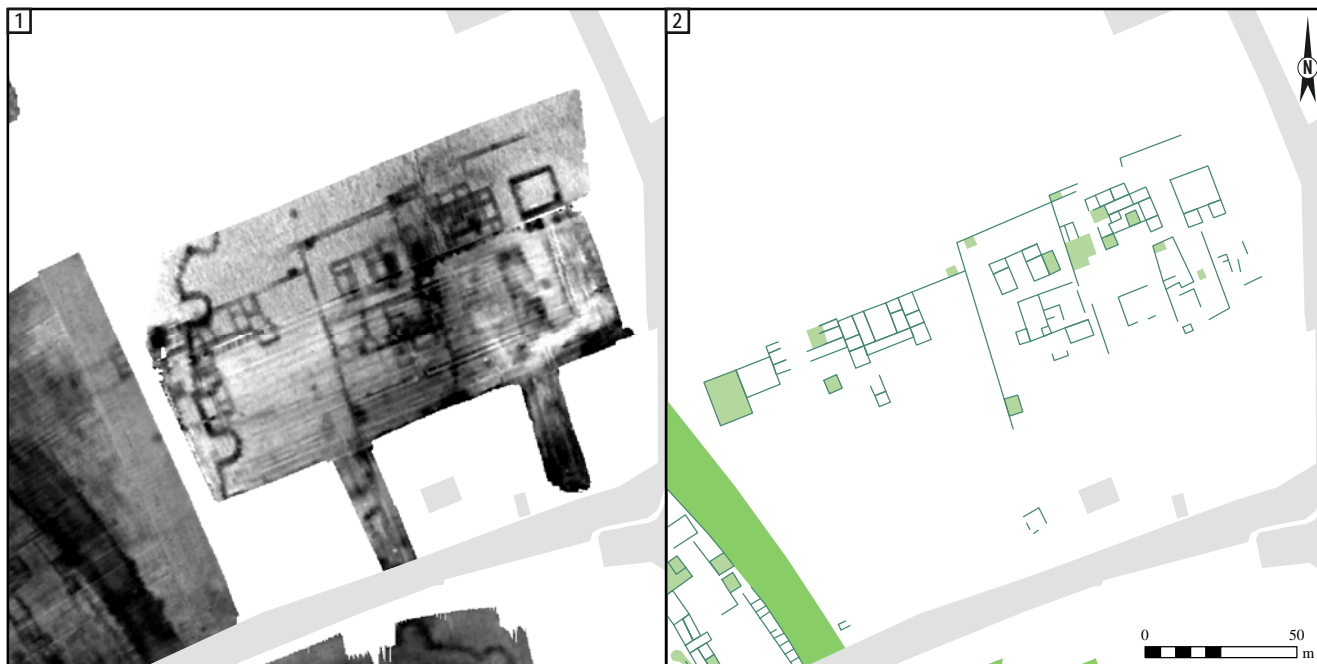


Figure 246 : quartier nord-est. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

est ici de savoir si ces résidences impliquent la présence de petits domaines agricoles en périphérie d'Amel ou si l'on est face à la reprise d'un modèle architectural considéré comme prestigieux, indépendamment de sa fonction initiale. Il faut toutefois remarquer que ces deux contextes urbains sont très différents : les « villae » d'Amel sont agglomérées en périphérie du complexe cultuel, au sein de grands enclos où se trouvent aussi de petits bâtiments d'exploitation ; deux éléments absents à Senon, où l'essentiel du bâti urbain est composé de maisons profondes d'artisans-commerçants complètement absentes à Amel. La chronologie de ce secteur est uniquement documentée par des prospections pédestres, qui ont livré un matériel intéressant : les éléments tardifs sont particulièrement bien représentés au sein d'un lot céramique pourtant peu volumineux, avec une coupe en sigillée d'Argonne de type Chenet 318-320, une marmite Alzei 27 en rugueuse de Mayen et quelques fragments de céramique à dégraissant de calcaire cristallin, dont un pot à lèvre moulurée Redknep A4 (Ritz *et al.* 2016, p. 63). Cette ambiance tardive est confirmée par la découverte de trois monnaies, toutes des *nummi* constantiniens émis entre 312 et 341 apr. J.-C. (fig. 247, n°2-4). Le seul objet d'*instrumentum* est un socle de statuette en bronze coulé (fig. 247, n°1), dont la forme en bobine trouve de bons parallèles (Artefact : STE-4022, par exemple)



Figure 247 : sélection de mobiliers du quartier nord-est. 1 - socle de statuette, 2 - nummus de Constantin, 3 - nummus de Constantin II, 4 - nummus du type Gloria exercitus (d'après Ritz *et al.* 2016)

104 le quartier sud-ouest

UE n°26424

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?), agriculture et élevage (?)

Vestige(s) : ailes de cellules alignées, bâtiments rectangulaires tripartites ou quadripartites, granges à corps principal rectangulaire précédé d'un proche et de pavillons d'angle, *villae* à galerie de façade et pavillons latéraux avancés

Chronologie : II^e/III^e siècle-second quart du IV^e siècle

Sources : FR, PA, PG, PP

Rappel historiographique : la partie orientale de ce quartier apparaît sur la carte de résistivité établie en 2007, lors de la première campagne de prospection géophysique à Amel. La

suite du bâti est située dans une autre parcelle à l'ouest, également imagée par la méthode électrique en 2012 et en 2014. La méthode magnétique a aussi été testée, avec à peine plus de succès que dans le quartier nord-ouest. Les bâtiments situés à l'extrémité occidentale du quartier sont aussi apparus ponctuellement sur les clichés aériens, notamment en 2011. Un sondage programmé a été conduit en 2017 sur un petit bâtiment équipé d'une cave.

Bibliographie : Sarro 2007 ; Leder 2012 ; Nayet 2014 ; Ritz 2014 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017

Description des vestiges : le quartier sud-ouest prend la forme d'une longue bande de bâti qui se développe à l'ouest de la voie V1 et au sud de la voie V2 (fig. 248). Il occupe une surface de 3 ha environ, découpée en enclos rectangulaires et non trapézoïdaux comme dans le quartier nord-ouest [102]. La densité du bâti est également moins importante qu'au nord du complexe cultuel.

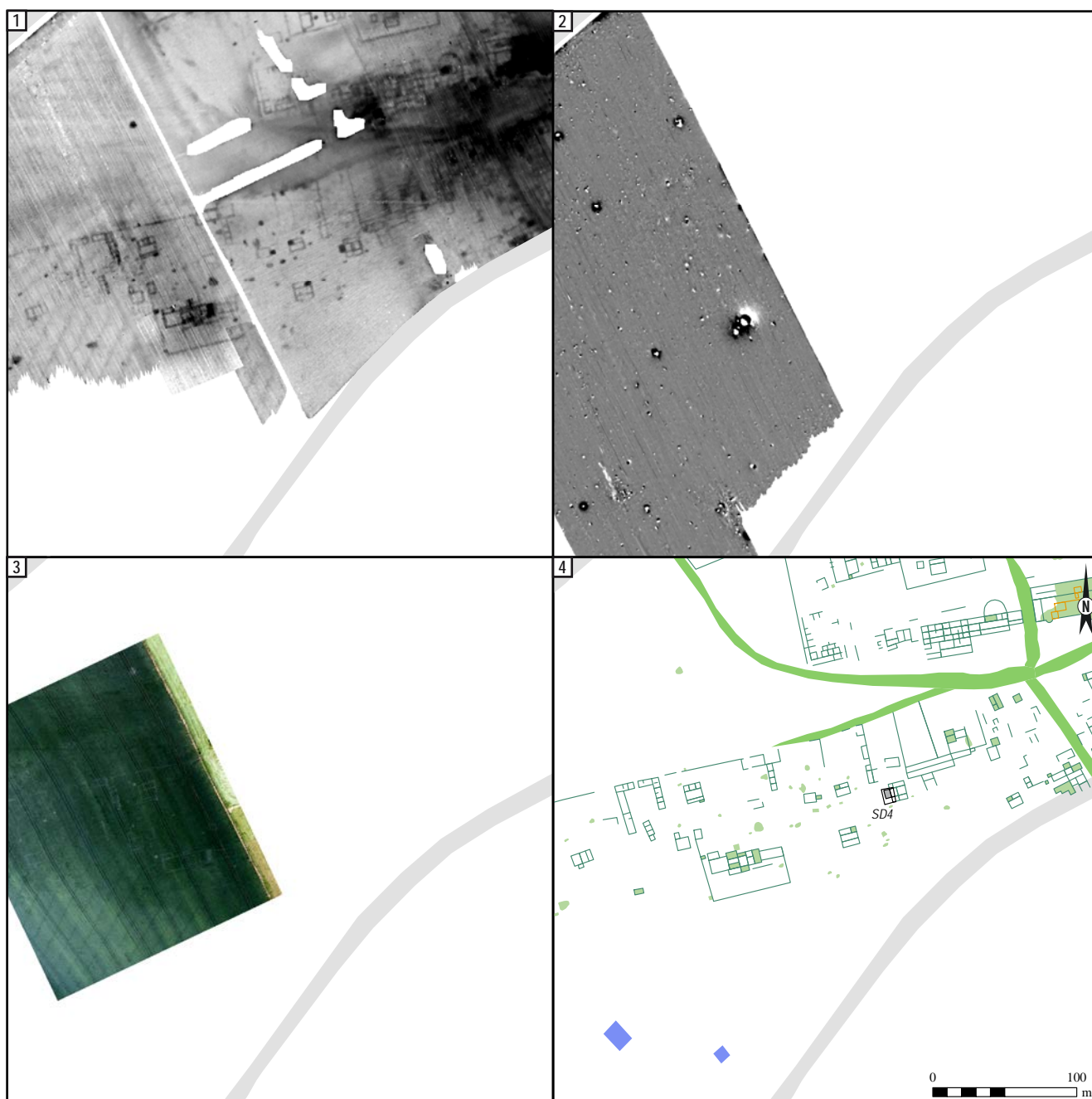


Figure 248 : le quartier sud-ouest. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - gradient magnétique, 3 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 4 - plan des vestiges

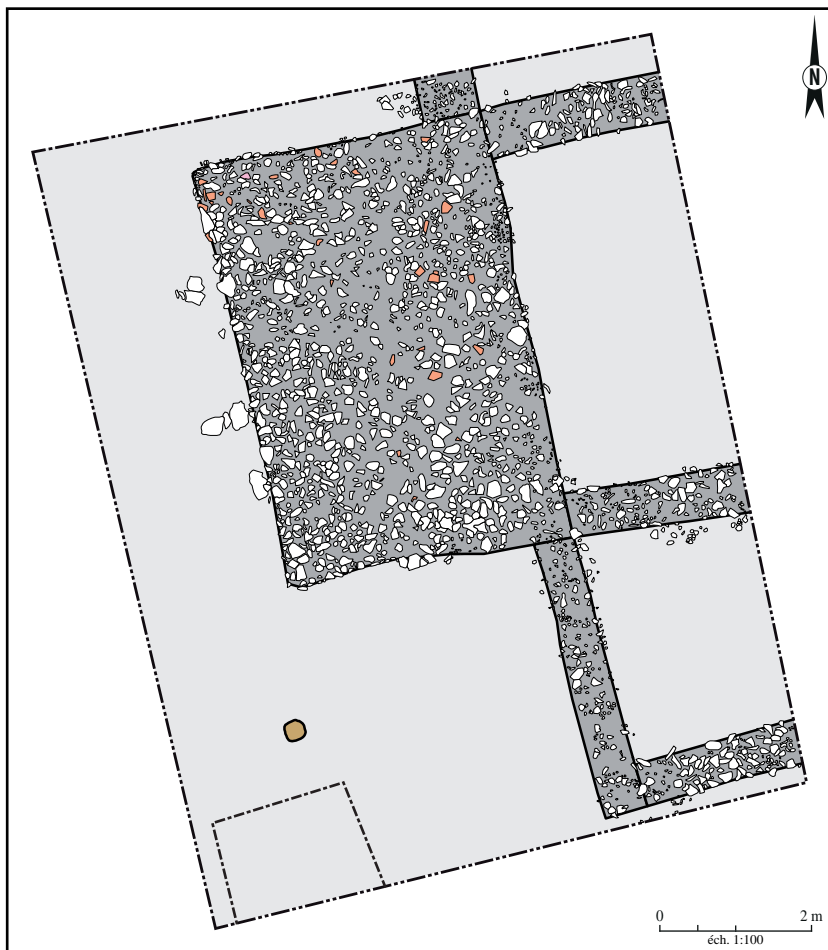


Figure 249 : plan du sondage 4 (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 75, fig. 95)



Figure 250 : vue de la cave du sondage 4 en fin de fouille (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 80, fig. 106)

Pour le reste, l'organisation des deux quartiers est très comparable. On retrouve les mêmes modèles architecturaux : des ailes de cellules alignées à l'avant des parcelles, des bâtiments reprenant divers modèles de bâtiments techniques ruraux au centre des enclos et des constructions plus grandes et plus complexes au fond des enclos, qui rappellent la partie résidentielle des *villae* de la région (fig. 252). Un de ces bâtiments, bien visible au sud-ouest du quartier, prend la forme d'un rectangle très allongé de 51 m x 9,5 m environ. Ce plan est moins caractéristique de l'architecture rurale que

les « *winged corridor houses* » du quartier nord-est [103], mais l'organisation générale du bâti rappelle tout à fait celle d'un domaine rural : une cour bordée de deux ailes latérales de bâtiments d'exploitation se déploie devant un grand bâtiment longiligne, situé au fond d'un enclos rectangulaire. La carte de gradient magnétique révèle un grand dipôle à l'emplacement de cette résidence, qui correspond sans doute à une structure de combustion, peut-être à un hypocauste (fig. 248). Une seconde résidence d'assez fort statut se trouve probablement à l'autre extrémité du quartier sud-ouest, au bord de la voie V1 : le plan est peu lisible mais semble d'assez grandes dimensions et présente des espaces fortement résistants à proximité desquels ont été trouvés des fragments de pilettes en prospection pédestre (fig. 233).

Un bâtiment plus modeste, de type pavillon de *villa*, a fait l'objet d'un sondage programmé en 2017 (fig. 249). Il présente un plan carré de 12 m x 12 m environ, divisé en trois bandes parallèles d'inégales largeurs, elles-mêmes divisées en deux pièces chacune par des murs de refends. À ce corps principal, s'ajoute à l'ouest une cave maçonnée, qui n'était pas nécessairement surmontée d'une élévation d'après les comparaisons (Desmarchelier 2014, p. 190-199). Ce plan quadrangulaire tripartite se retrouve à l'identique, y compris la cave déportée, dans les communs des *villae* (Ferdière et al. 2010, p. 393, fig. 4 ; Desmarchelier 2014, p. 185, fig. 5). La fouille avait pour objectif de déterminer la fonction de ce bâtiment, mais l'état de conservation des structures n'a pas permis de répondre à cette question : les niveaux de sol n'étaient pas conservés et le parement de la cave a été entièrement récupéré (fig. 250). Sa chronologie est en revanche assez bien documentée grâce à des volumes importants de céramiques : l'édifice a été construit dans le second quart ou autour du milieu du III^e siècle et détruit entre les années 330 et 350 d'après les monnaies et les molettes sur sigillée d'Argonne (Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 90-94). Ce secteur a probablement fait l'objet d'une occupation plus ancienne : six monnaies gauloises y ont été découvertes [31], ainsi qu'une dizaine de grands bronzes du Haut-Empire, dont cinq émissions augusto-tibériennes (Ritz et al. 2016, p. 73 ; Ritz,

Bonaventure et al. 2017, p. 150-153), malheureusement toujours hors contexte (fig. 251).

Le sondage visait aussi à vérifier que l'anomalie quadrangulaire résistante associée à ce bâtiment sur les relevés électriques correspondait bien à une cave (Ritz, Bonaventure et al. 2017, p. 85). La fouille a confirmé ce point et suggère en conséquence que la plupart des bâtiments du quartier sud-ouest sont équipés d'un sous-sol, même si la prudence s'impose dans la généralisation de ce résultat.

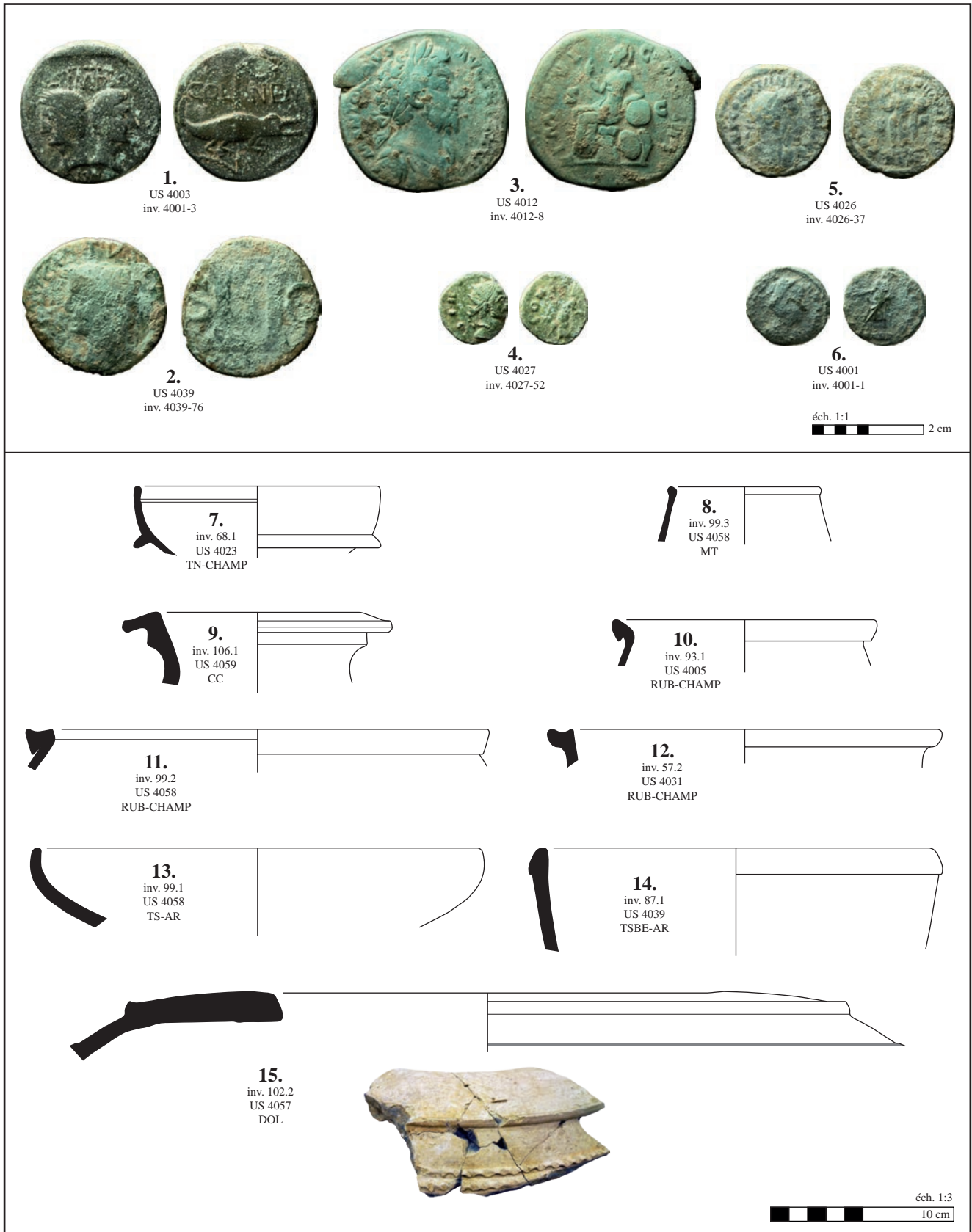


Figure 251 : sélection du mobiliers du sondage 4. 1 -dupondius d'Auguste (RIC P, Auguste 154), 2 -as de Tibère à l'effigie d'Auguste (RIC P, Tibère 81), 3 -sesterce de Marc Aurèle (RIC III, 1034), 4 -antoninien de Claude II divinisé, 5 -nummus de Constantin (RIC VII, 9), 6 -nummus d'Hélène, 7 -terra nigra champenoise, 8 -céramique métallescente, 9 -céramique commune claire, 10-12 -céramique rugueuse sombre champenoise, 13-14 -sigillée d'Argonne, 15 -dolium



Figure 252 : répartition spatiale des différents types architecturaux dans le quartier sud-ouest

par un espacement progressif du bâti : à une centaine de mètres au sud-ouest de la zone densément construite, la carte de gradient magnétique révèle deux petits bâtiments et une fosse isolés, eux-mêmes distants de quelques 250 m de la petite ferme d'Amel-Montonraie [129].

105 le quartier sud-est

UE n°26425

Thème(s) : habitat, artisanat (?), commerce (?), agriculture et élevage (?)

Vestige(s) : bâtiments indéterminés

Chronologie : Antiquité

Sources : PG, PP

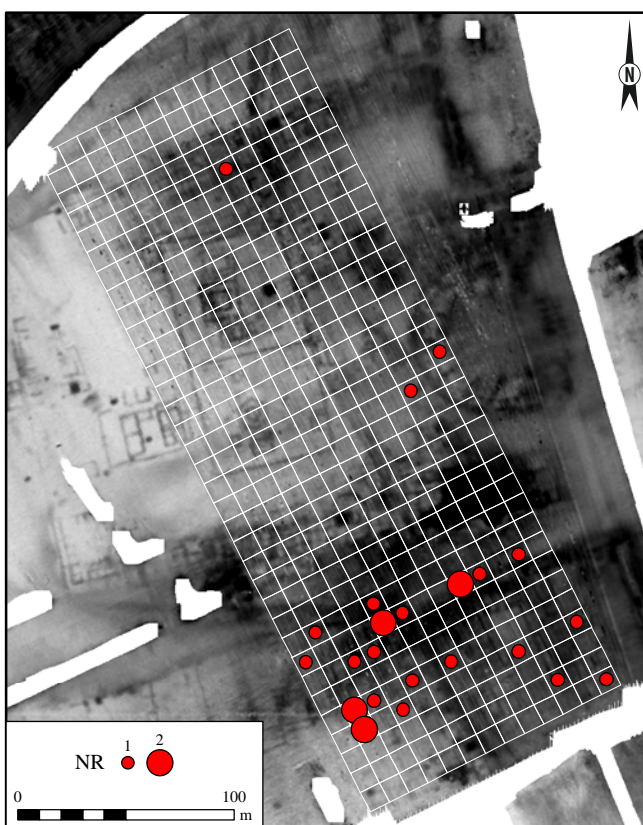


Figure 253 : répartition des scories dans les quartiers sud

Des anomalies similaires sont également visibles en dehors des bâtiments : il pourrait s'agir de puits comblés et de latrines ou de glacières pour les fosses quadrangulaires de plus grande taille (fig. 248, 254). Le caractère répétitif de ces aménagements tend à confirmer que les petits bâtiments correspondent à autant d'unités d'habitation, mais il n'est pas possible de préciser si elles étaient associées à des fonctions productives, comme le suggère leur plan. Un petit lot de scories ferreuses (28 restes pour 1,4 kg) a été collecté en prospection pédestre au niveau des quartiers sud (fig. 253), mais ces indices ne permettent évidemment pas de déterminer le statut de cette activité ; artisanat commercial ou entretien de l'outillage. La transition entre ce quartier aggloméré et l'habitat dispersé alentour semble se faire sans rupture nette,

Rappel historiographique : on peut considérer que ce secteur a été imagé pour la première fois en 2007 par la méthode électrique, car aucune méthode ne donne de résultats très satisfaisants : le bâti n'apparaît pas sur les clichés aériens et les cartes de résistivité permettent à peine de distinguer quelques zones construites, sans révéler de plans très précis. Elles attestent malgré tout que ce secteur a été occupé, ce que confirme la densité du matériel au sol.

Bibliographie : Sarro 2007 ; Ritz 2014 ; Ritz et al. 2015, 2016

Description des vestiges : ce quartier est le moins bien connu. Les relevés électriques permettent à peine de distinguer des zones d'occupation et leur orientation, mais on ignore la densité exacte et les formes du bâti (fig. 255). Il est à peu près clair qu'il n'y a plus de constructions dans la partie sud de la zone prospectée, mais on ne sait pas jusqu'où s'étend le bâti à l'est, ce qui est valable – d'une manière générale – pour l'ensemble de l'agglomération. On s'explique difficilement la mauvaise lisibilité des cartes de résistivité car, s'il est clair que les vestiges bien conservés (niveaux de démo-

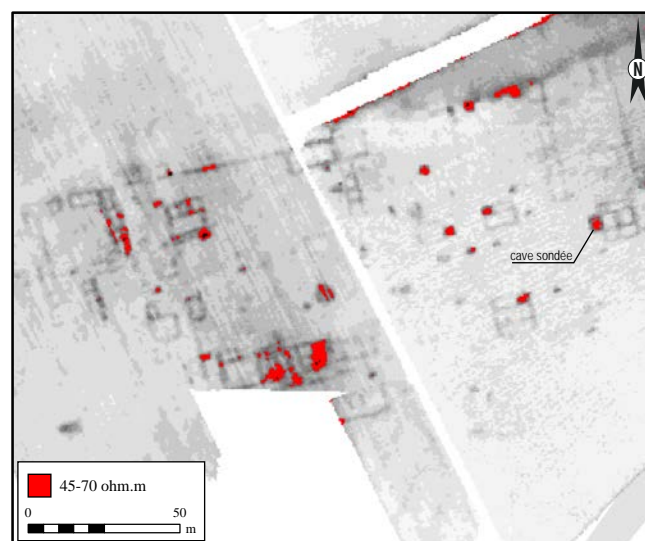


Figure 254 : discretisation de la carte de résistivité du quartier sud-ouest (0-1 m) à partir des valeurs de résistivité de la cave fouillée

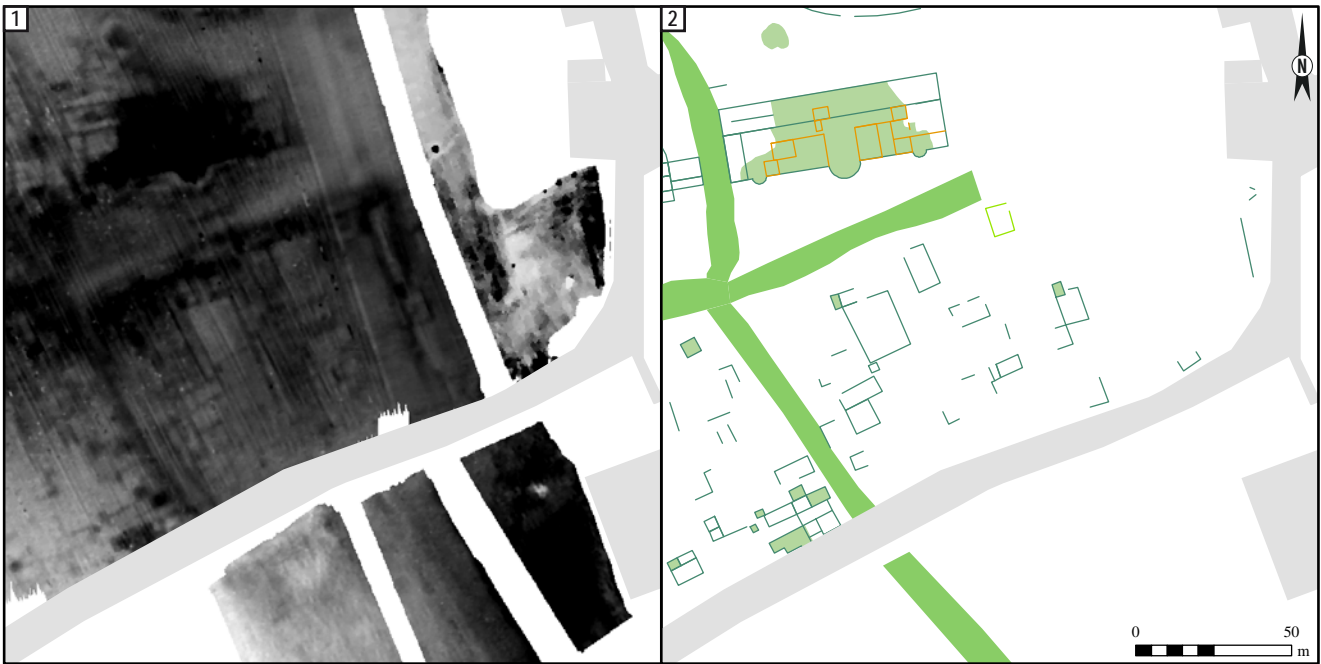


Figure 255 : quartier sud-est. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

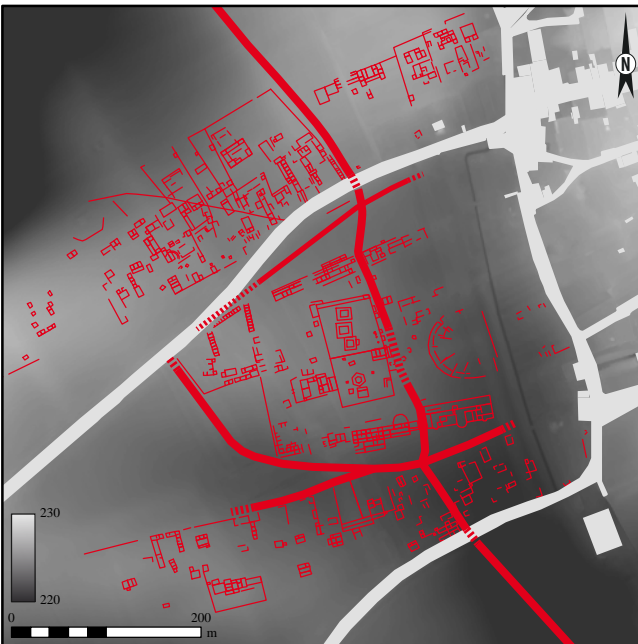


Figure 256 : altimétrie de l'agglomération d'Amel générée à partir du MNT LiDAR

lition et de sol) tendent à masquer les murs et plan des bâtiments sous-jacents (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 171), ce n'est pas de ça qu'il semble s'agir ici : la résistivité est élevée mais diffuse, et masque les vestiges de manière assez uniforme. On suppose qu'il pourrait s'agir d'un phénomène de colluvionnement récent lié aux travaux agricoles, qui auraient transporté des matériaux lithiques dans cette zone correspondant au point le plus bas du site archéologique, mais cela reste à confirmer (fig. 256). En prospection pédestre, les céramiques ne sont pas très abondantes, mais néanmoins bien présentes dans ce secteur. Le faciès typo-chronologique ne se distingue pas du reste de la zone prospectée. Comme dans le quartier sud-ouest, les ramassages ont livré quelques scories et fragments de meule qui tendent à confirmer le caractère domestique de l'occupation de ce secteur, sans permettre de préciser si des activités artisanales ont pu y être associées (Ritz *et al.* 2015, p. 72-99).

106 les habitats périphériques de la rue de Maucourant (?)

UE n°26426

Thème(s) : habitat

Vestige(s) : cave maçonnée, bâtiments sur poteaux (?)

Chronologie : IV^e-V^e siècle (?)

Sources : FR

Rappel historiographique : en 2018 et en 2019, deux parcelles situées dans la rue de Maucourant à Amel ont fait l'objet d'une prescription archéologique. Les rapports des fouilles ne sont pas encore rendus (Toussaint à paraître a, à paraître b) ; on ne peut donc s'appuyer que sur les résultats des diagnostics (Ramel *et al.* 2018 ; Sanson *et al.* 2019) et sur les informations inédites transmises par les responsables d'opération. Ces nouvelles données à venir apparaissent d'ores et déjà cruciales pour la compréhension de l'évolution du peuplement sur le temps long, puisqu'elles semblent se placer à l'interface topographique et chronologique entre l'agglomération antique et le village médiéval d'Amel.

Bibliographie : Ramel *et al.* 2018 ; Sanson *et al.* 2019 ; Toussaint à paraître a, à paraître b

Description des vestiges : les deux parcelles explorées sont situées à moins de 100 m à l'est du théâtre antique [94] et à environ 200 m à l'ouest de l'église Saint-Martin d'Amel [168] (fig. 257). Les diagnostics et les fouilles ont révélé une occupation importante, qui concerne deux grandes périodes : la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge d'une part, et la fin du Moyen Âge et l'époque moderne d'autre part. Seule la première phase d'occupation entre dans le cadre chronologique de cette étude. Elle prend la forme d'une zone d'habitat dense, comprenant de nombreux bâtiments sur poteaux porteurs, semi-enterrés ou non, associés à diverses fosses, dont un silo et, sans doute, des dépotoirs (Ramel *et al.* 2018 ;

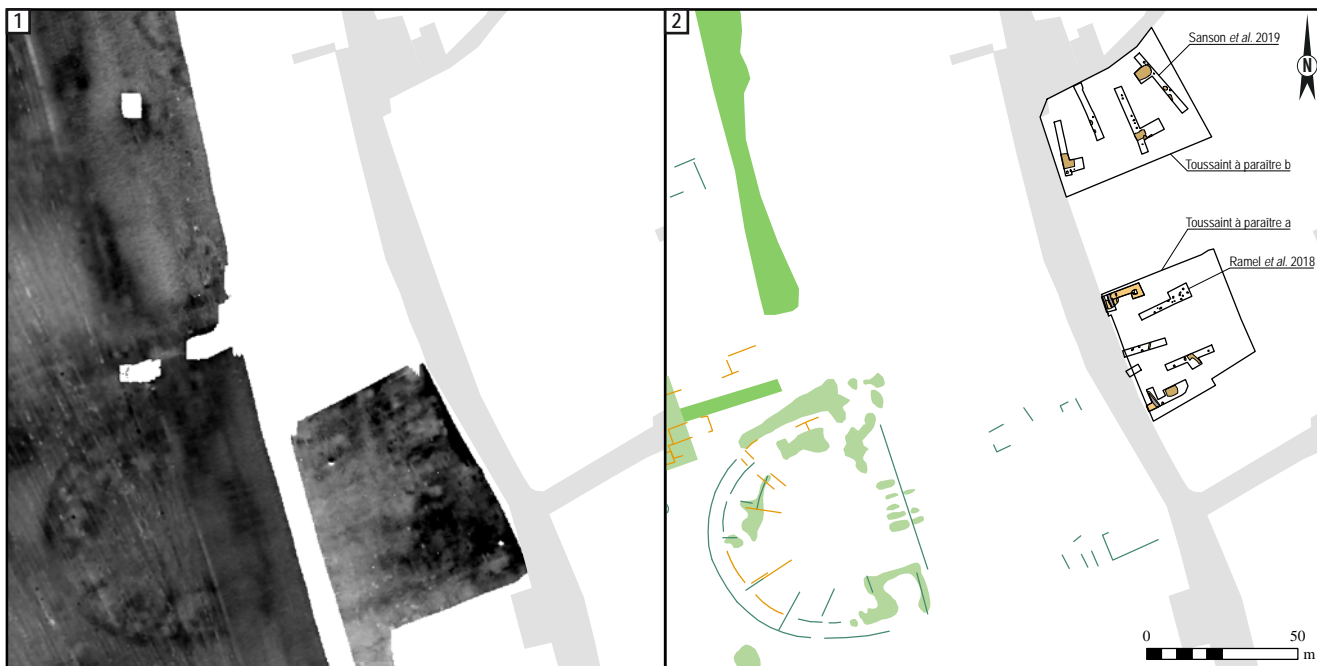


Figure 257 : rue de Maucourant. 1 - résistivité électrique (0-0,5 m), 2 - plan des vestiges

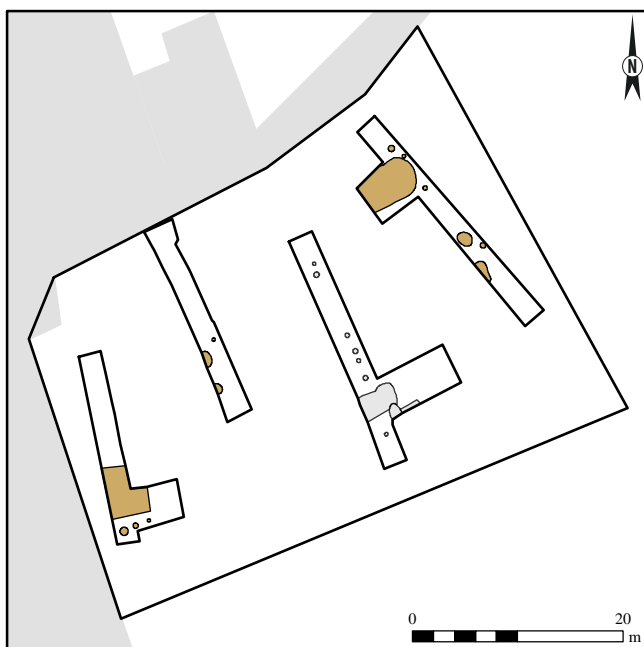


Figure 258 : structures datées de l'Antiquité tardive dans la parcelle nord de la rue de Maucourant (d'après Sanson et al. 2019, p. 34, fig. 12)

Sanson *et al.* 2019). La plupart de ces structures n'ont pas pu être datées avec précision dans le cadre des diagnostics et les études du mobilier des deux fouilles sont encore en cours. L'occupation principale du secteur est à situer entre le VI^e et le XII^e siècle [166], mais quelques-uns de ces habitats en matériaux périssables pourraient dater des IV^e-V^e siècles à en juger par la céramique collectée lors des diagnostics (fig. 258). Les échantillons étudiés dans ce cadre sont limités, mais comprennent des assemblages de catégories techniques (céramique sigillée d'Argonne du Bas-Empire, rugueuse sombre champenoise, rugueuse de Mayen, rugueuse sombre à dégraissant de calcaire cristallin) typiques de la fin de l'Antiquité (fig. 260). Les deux fouilles ont ensuite livré des volumes de céramiques beaucoup plus importants qui confirment ces observations, ainsi que plusieurs centaines de monnaies tardo-antiques (Toussaint à paraître a, b).

Ces données provisoires doivent toutefois être exploitées avec beaucoup de précautions, dans la mesure où les phénomènes de résidualité sont nécessairement importants et difficiles à isoler dans une zone d'habitat alto-médiévale aussi proche de la ville antique. Une seule construction peut dès à présent être attribuée à l'époque romaine avec quasi-certitude : il s'agit d'une cave maçonnée fouillée dans la parcelle sud (fig. 259), dont l'architecture est de toute évidence de facture antique et le comblement contenait beaucoup de matériel du Bas-Empire, monnaies et céramiques (Toussaint à paraître a). Des habitats antiques sont donc encore présents dans ce secteur, sur lequel on n'avait aucune information jusque tout récemment. Il semble toutefois s'agir d'un bâtiment isolé : il est clair qu'une occupation dense d'époque romaine aurait laissé des traces plus importantes, au moins sous forme de fondations creusées dans la plaquette calcaire. Les relevés électriques réalisés entre le théâtre et la rue de Maucourant ne sont pas très lisibles, mais ne semblent pas montrer de maçonneries nombreuses. Il est tentant de restituer une spatialisation de l'occupation semblable à celle que l'on observe en marge des quartiers occidentaux, où le bâti s'espace de manière progressive à l'interface entre l'agglomération et la campagne environnante [102, 104].



Figure 259 : cave tardo-antique fouillée dans la parcelle sud de la rue de Maucourant (cliché : Sztuka 2019)

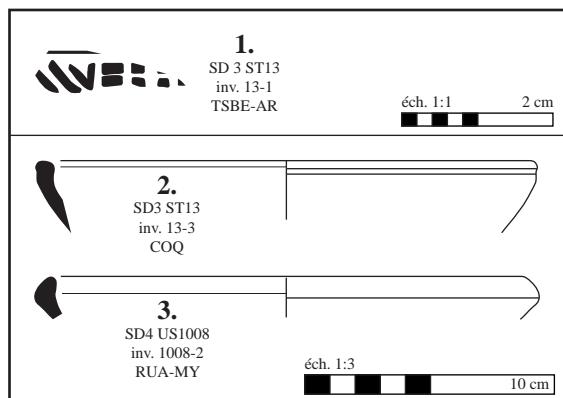


Figure 260 : sélection de mobilier tardo-antique issu du diagnostic de la parcelle nord de la rue de Mauccourant. 1 - décor à la molette sur sigillée d'Argonne, 2 - céramique commune sombre à dégraissant coquillier, 3 - céramique rugueuse claire de l'Eifel (d'après Sanson et al. 2019, p. 56, fig. 47)

2.4. Domaine funéraire

107 la nécropole de Sèche-Pré

UE n°26427

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : enclos funéraire, sépultures à crémation

Chronologie : seconde moitié du I^{er} siècle-IV^e siècle (?)

Sources : PG, PP

Rappel historiographique : en 2012, J.-C. Sztuka a repéré plusieurs concentrations de céramiques antiques et de petits fragments d'os calcinés à 200 m à l'ouest de l'agglomération antique. En 2016, une prospection pédestre carroyée au détecteur de métaux a été réalisée sur le même site, afin de recueillir et d'étudier le mobilier affleurant de ce secteur

avant qu'il ne soit totalement fragmenté et dispersé par les travaux agricoles.

Bibliographie : Ritz et al. 2016

Description des vestiges : les deux campagnes de prospections pédestres ont permis de repérer une dizaine de concentrations de matériel réparties sur une surface d'environ 700 m², qui correspond assez précisément à l'emprise d'un enclos quadrangulaire visible sur les cartes de résistivité et au sol sous la forme d'épandages linéaires de fragments de calcaire (fig. 261-262). Il semble s'agir d'un mur ou d'un muret délimitant un enclos funéraire, peut-être maçonné à sec vue l'absence de nodules de mortier de chaux au sol. Les concentrations de mobilier se composent de fragments osseux brûlés et de tessons de céramiques, parfois brûlés ou retouchés (fonds perforés, cols et fonds retaillés) (fig. 263-264).

Des quantités importantes de mobilier ont également été recueillies en dehors de ces concentrations, sur toute la zone ayant fait l'objet de la prospection carroyée, soit un rectangle de 90 m x 30 m (Ritz et al. 2016, p. 76-89). Cet épandage de matériel, qui s'étend encore au-delà de la zone prospectée, tend à indiquer que les structures funéraires ont été largement arasées par les travaux agricoles. Le matériel anthropologique collecté comprend 141 restes osseux brûlés pour un poids de 186 g, d'origine humaine et animale, dont la couleur (du gris-bleu au blanc) indique des températures de crémation élevée et une probable gestion du bûcher. Six dents humaines peu usées et non brûlées ont également été découvertes dans une même zone très localisée (fig. 265). Elles pourraient appartenir à un adolescent ou à un jeune adulte inhumé dans ce secteur, mais on ne peut pas exclure que ce matériel ne soit pas contemporain des crémations antiques. L'usage du détecteur de métaux a permis de recueillir un lot de 25 monnaies, qui se caractérise par une représentation inhabituellement élevée des émissions julio-claudiennes, en particulier du règne de Néron (sept *asses* ou *dupondii*, majoritairement brûlés, dont quatre à l'effigie de Néron) (fig. 266, 268).

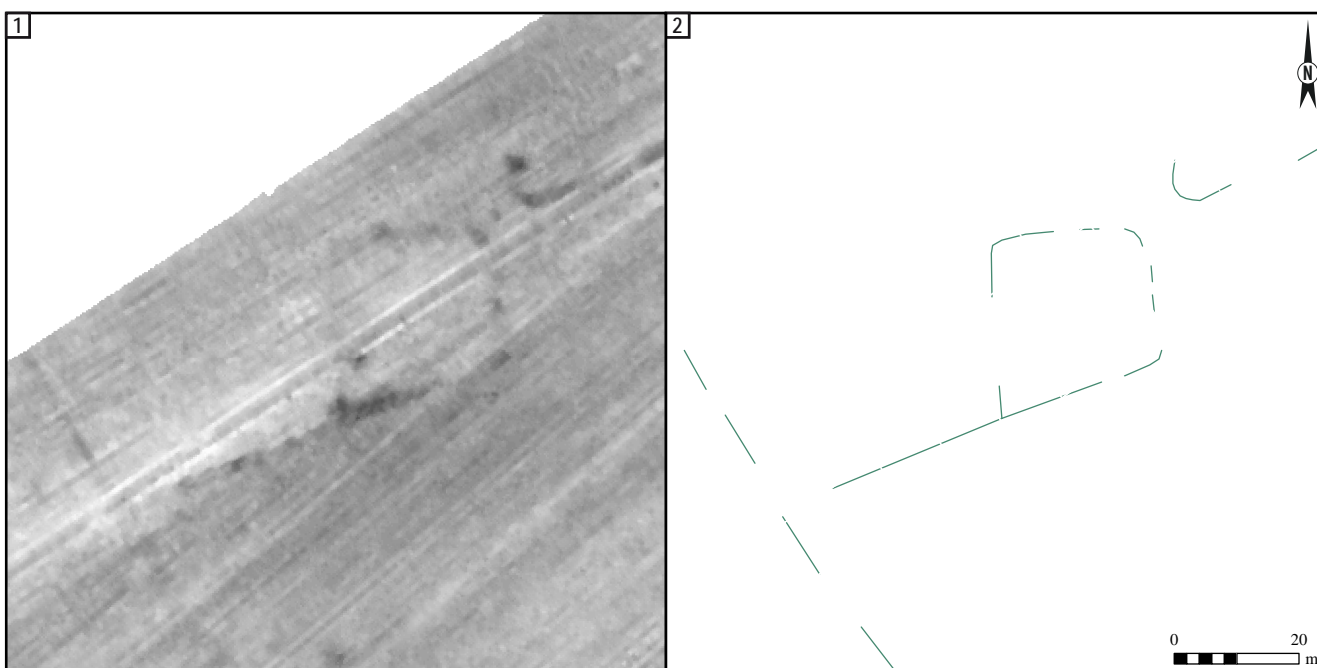


Figure 261 : la nécropole de Sèche-Pré. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

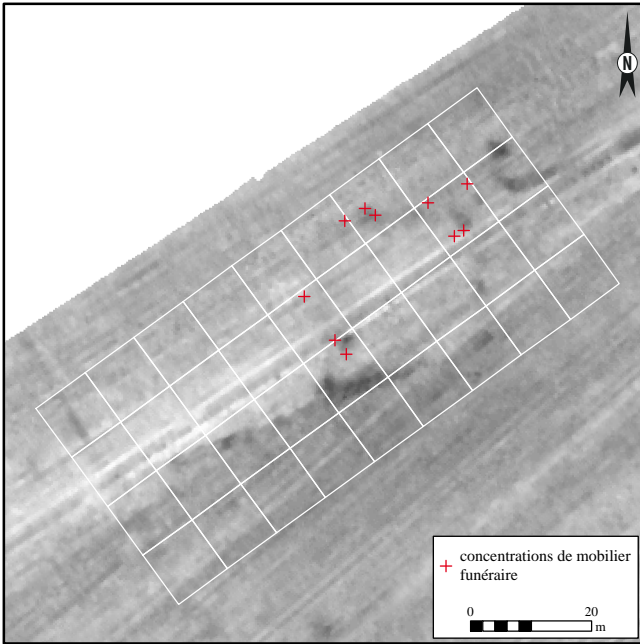


Figure 262 : localisation des concentrations de mobilier observées en 2016 (d'après Ritz et al. 2016, p. 78, fig. 58)

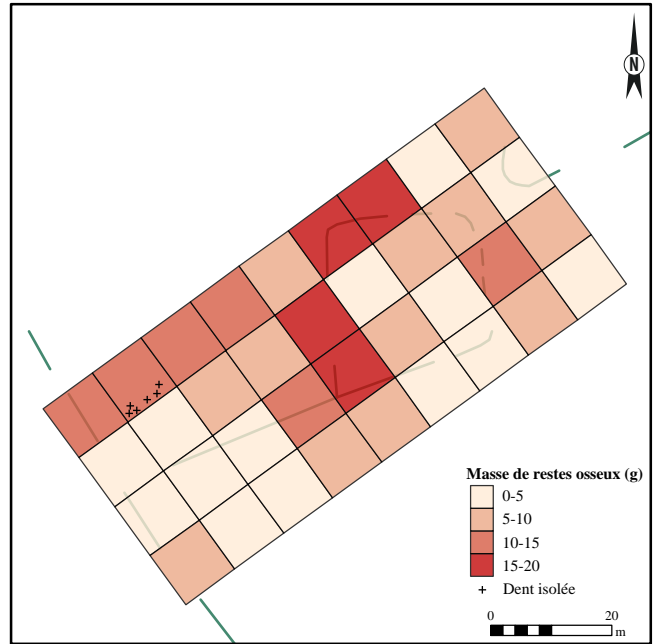


Figure 265 : distribution quantitative des restes osseux (d'après Ritz et al. 2016, p. 80, fig. 60)



Figure 263 : vue d'une des concentrations de mobilier observée au sol en 2012 (cliché : Sztuka 2012)



Figure 264 : sélection de mobilier issu d'une des concentrations prélevées en 2016 (d'après Ritz et al. 2016, p. 82, fig. 62)

Ce type de ventilation chronologique correspond à un faciès numismatique caractéristique des nécropoles (Venault, Nouvel *et al.* 2015, p. 32). Elle s'explique sans doute en partie par un effet de sélection lors des dépôts, mais l'*instrumentum* et la céramique tendent à confirmer une utilisation de cet espace funéraire dès le I^{er} siècle : les céramiques gallo-belges représentent autour de 60 % de ce corpus relativement important (fig. 267), tandis que sept des neuf fibules sont des modèles dont la production est limitée au I^{er} siècle (fig. 266). La vaisselle de table est globalement surreprésentée, avec près de 90 % du NR et du NMI¹³, comme le domaine personnel au sein de l'*instrumentum*, qui atteint 22 % du NR et 27 % du NMI (sur un total de 82 restes, soit 65 individus et 655 g). Ces caractéristiques traduisent de toute évidence une sélection des dépôts. Les éléments plus tardifs sont moins visibles, mais néanmoins présents, avec quelques monnaies datées du II^e au IV^e siècle (TPQ : *nummus* type *Victoriae dd auggq nm* frappé à Trèves entre 341 et 348), deux fibules émaillées et deux plats Alzeï 29 en céramique rugueuse de Mayen. On peut aussi signaler deux fragments de miroirs en tôle de bronze étamée, tous deux rattachables au type Ra de Lloyd-Morgan (1981), mais correspondant assurément à des objets distincts.

Ces différents éléments indiquent selon toute vraisemblance la présence d'une nécropole à crémation, voire d'une nécropole mixte à crémation et à inhumation, probablement liée à l'enclos quadrangulaire repéré en prospection géophysique. En dehors de cet aménagement, on ignore tout de la topographie de cet espace funéraire, qu'il s'agisse de son entendue exacte ou de l'architecture des tombes. Aucune découverte de fragment de monument funéraire ne nous est parvenue, mais ceux-ci ont pu être récupérés anciennement comme à Senon [83].

13. Contre 56 % du NR et 46 % du NMI en moyenne, hors céramiques de stockage, dans les ensembles issus des autres zones prospectées à Senon -Amel (Ritz *et al.* 2016, p. 81).

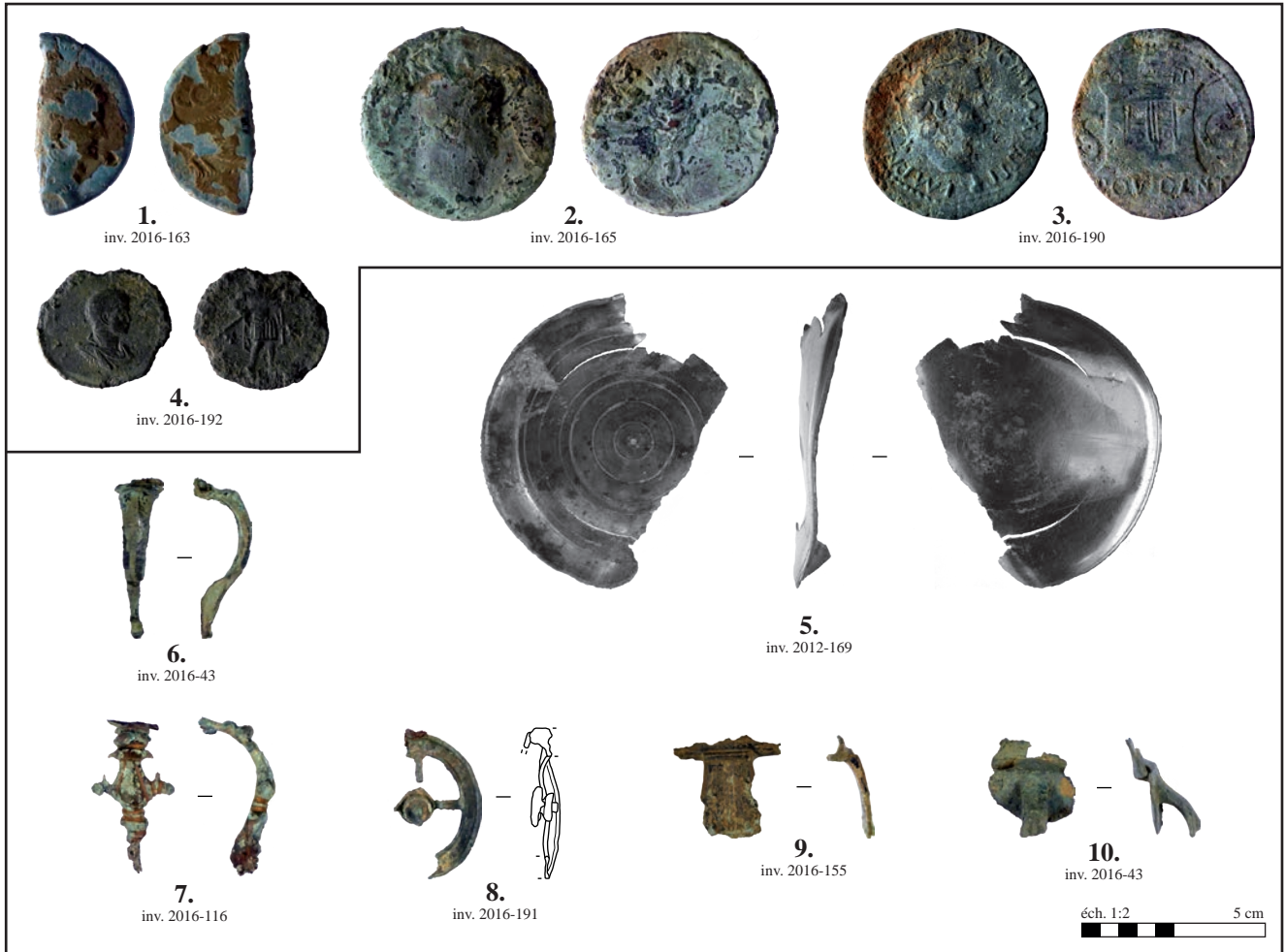


Figure 266 : sélection de mobilier métallique de la nécropole de Sèche Pré. 1 - demi dupondius d'Auguste, 2 - As de Néron, 3 - Imitation d'as présentant un droit de Néron du type de l'atelier de Lyon et un revers de Tibère en l'honneur d'Auguste, 4 - nummus de Crispus, 5 - miroir en alliage cuivreux étamé, 6-10 - fibules en alliage cuivreux

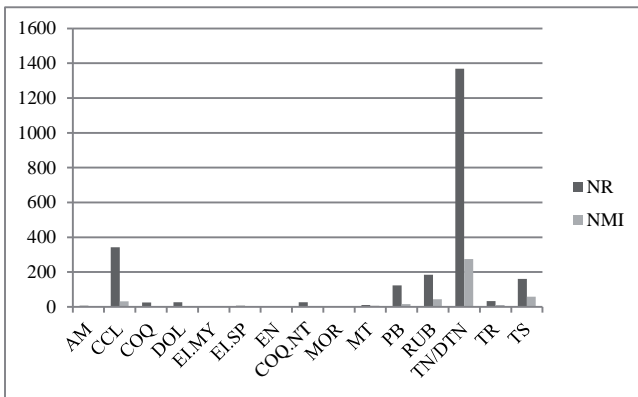


Figure 267 : histogramme quantitatif des céramiques de la nécropole de Sèche Pré (NR = 2328, NMI = 458)

Malgré un mobilier relativement abondant, il est difficile de déterminer la période d'occupation exacte de cette nécropole sans contextes fiables, car les dépôts à caractère funéraire présentent une composition différente des niveaux d'occupation, pas toujours représentative de la chronologie de leur enfouissement. On peut toutefois raisonnablement avancer que certaines tombes ont été constituées dans la seconde moitié du I^{er} siècle, vue la surreprésentation du matériel de cette période et les effets de sélection visibles dans sa composition.

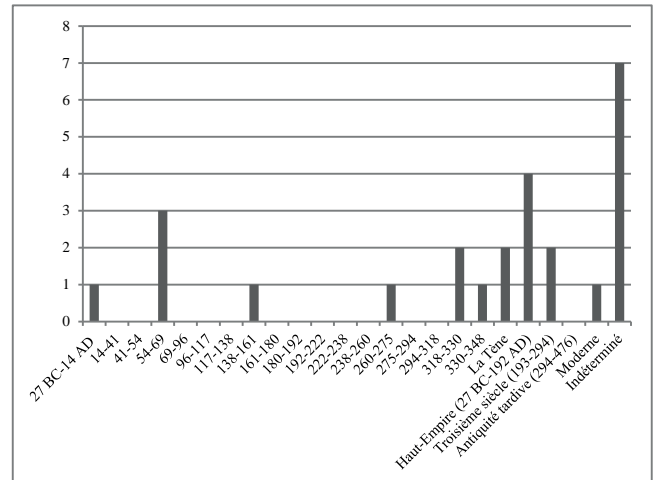


Figure 268 : histogramme chronologique des monnaies de la nécropole de Sèche Pré (n = 25)

Ces observations s'intègrent bien dans le profil chronologique général du site et tendent à confirmer qu'une occupation existe déjà à cette période, comme le suggère aussi le sondage du sanctuaire [94]. Il apparaît en revanche très hasardeux de se prononcer sur la durée de l'utilisation de cet espace funéraire en l'état de la documentation.

2.5. Exploitation des ressources naturelles

108 un aqueduc souterrain antique (?)

UE n°26428

Thème(s) : exploitation des ressources

Vestige(s) : aqueduc souterrain

Chronologie : Antiquité (?)

Sources : TXT

Rappel historiographique : dans ses *Notes sur Amelle* rédigées vers 1855, l'abbé Marseaux décrit les vestiges d'un aqueduc souterrain restauré à plusieurs reprises, alimenté par la source de la Fontaine des Moines et desservant le prieuré et le village d'Amel depuis le Moyen Âge.

Bibliographie : Marseaux s.d.

Description des vestiges : l'abbé Marseaux évoque d'abord de possibles vestiges d'un ou plusieurs aqueducs aériens autour du village d'Amel, mais l'hypothèse n'est pas argumentée (Marseaux s.d., I, p. 31). En revanche, une canalisation souterraine semble bien avoir existé entre la source de la Fontaine des Moines et le village depuis l'époque moderne au moins [170]. Il est possible qu'elle reprenne un ouvrage antique, puisqu'on sait, d'une part, que la source de la Fontaine des Moines a probablement été exploitée à cette époque [85] et, d'autre part, que des besoins conséquents existaient à Amel [96].

L'abbé Marseaux évoque en outre une « voie souterraine » découverte lors du creusement des fondations de la nouvelle église en 1780 [166]. Les « terres meubles » de cette cavité auraient été comblées au moyen de vieilles tombes et de la statue en pierre de Saint-Martin, ce qui n'a pas suffi à empêcher le clocher de se lézarder (Marseaux s.d., III, p. 80). Il semble donc s'agir d'une excavation importante, peut-être de la tranchée d'installation de l'aqueduc de la Fontaine des Moines. En admettant cette hypothèse, le tracé restitué de l'aqueduc ne serait toutefois pas le plus direct vers les thermes antiques d'Amel. Il pourrait en revanche s'agir d'une canalisation destinée à alimenter le prieuré médiéval [167] – pour ne citer que les points de consommation les plus évidents – d'autant que l'on sait que l'église a été reconstruite légèrement plus à l'est en 1780 (Marseaux s.d., III, p. 80) ; la structure n'était donc pas nécessairement recouverte par l'église médiévale (fig. 269).

Le calcaire de la dalle d'Étain donne naissance à de nombreuses autres sources dans la région de Senon-Amel. Il est possible que l'exploitation de la Fontaine des Moines ait été privilégiée en raison de sa localisation, presque exactement à mi-chemin des thermes antiques de Senon (1 330 m) et de ceux d'Amel (1 240 m). On avait proposé d'identifier une canalisation souterraine recoupant une grange du quartier nord-ouest comme un aqueduc antique (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 67-71), mais cette interprétation doit vraisemblablement être abandonnée : il semble plutôt s'agir d'une canalisation d'évacuation des eaux usées du prieuré vers l'étang d'Amel [167].

Il existe bien une anomalie linéaire résistante au nord des thermes qui pourrait trahir le passage d'une canalisation et dont l'orientation est compatible avec un captage à la Fontaine des Moines (fig. 270), mais cette identification n'est pas assurée ; il pourrait aussi s'agir d'un espace de circulation, par exemple.

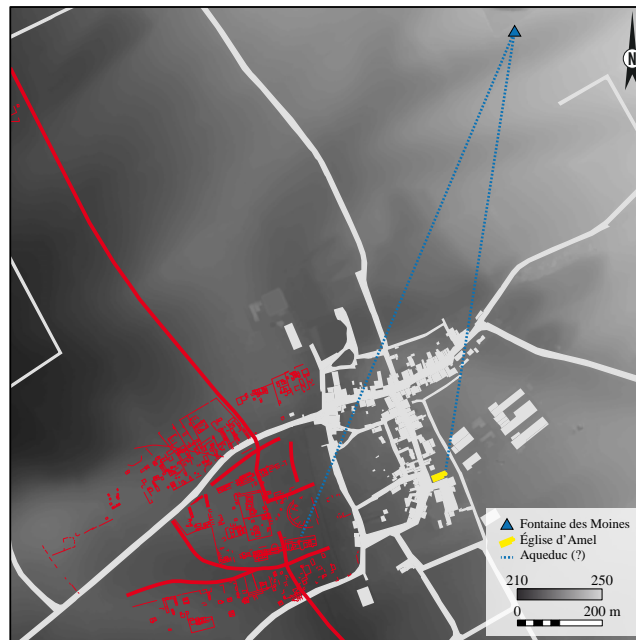


Figure 269 : hypothèses de restitution du tracé d'un aqueduc antique ou médiéval à Amel

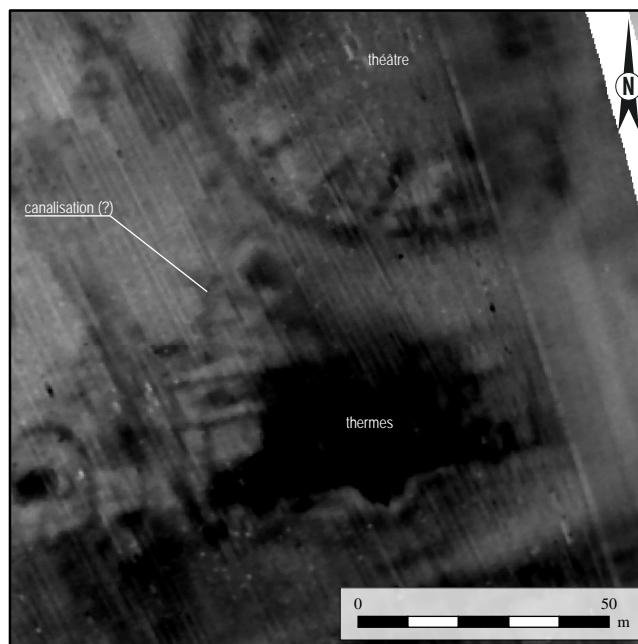


Figure 270 : vestiges d'une possible canalisation alimentant les thermes révélés par la prospection électrique

109 les puits

UE n°26429

Thème(s) : exploitation des ressources

Vestige(s) : puits

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, PG

Rappel historiographique : les relevés électriques réalisés entre 2007 et 2014 mettent en évidence des anomalies ponctuelles qui pourraient correspondre à des puits antiques.

Bibliographie : Sarro 2007 ; Leder 2012, 2013 ; Nayet 2014

Description des vestiges : une dizaine de petites anomalies résistantes de forme approximativement circulaire et de 1,5 à 2 m de diamètre se répartissent dans les quartiers périphériques nord et sud (fig. 271). Elles se rencontrent principalement dans la partie occidentale du site, mais cette distribution semble surtout corrélée à la netteté des cartes de résistivité. Il s'agit sans doute de puits antiques à en juger par leur signal – comparable à celui de la cave fouillée en 2017 dans le quartier sud-ouest [104], qui révèle un comblement constitué de matériaux plus résistants que le substrat encaissant – et de leur localisation dans les enclos de parcelle, à quelques mètres en marge des bâtiments (fig. 272). La forme – circulaire ou quadrangulaire – de ces petites structures n'est toutefois pas toujours facile à distinguer sur des cartes de résistivité d'une résolution de 50 cm par pixel et il est possible que certaines d'entre elles correspondent à des latrines ou à des glacières plutôt qu'à des puits. La question de savoir si le contexte géologique se prête au forage de puits à eau se pose également, puisque les fouilles ont démontré que le site antique d'Amel se trouvait sur des

argiles, contrairement à ce qu'indique la carte géologique (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 63). On ignore l'épaisseur exacte du recouvrement argileux (supérieur à 110 cm), mais on peut néanmoins supposer qu'il est encore relativement mince dans ce secteur, situé à seulement 200 m à l'ouest de la ligne de contact entre argiles et calcaires, et que l'aquifère de la dalle d'Étain est encore accessible au moyen de forages manuels. Un inventaire diachronique des puits d'Amel a été entamé, mais les puits situés dans le village ne sont en principe pas liés à l'occupation antique, puisque celle-ci ne se superpose pas ou peu au village contemporain, en l'état actuel des connaissances en tout cas, contrairement au cas de figure rencontré à Senon [86].

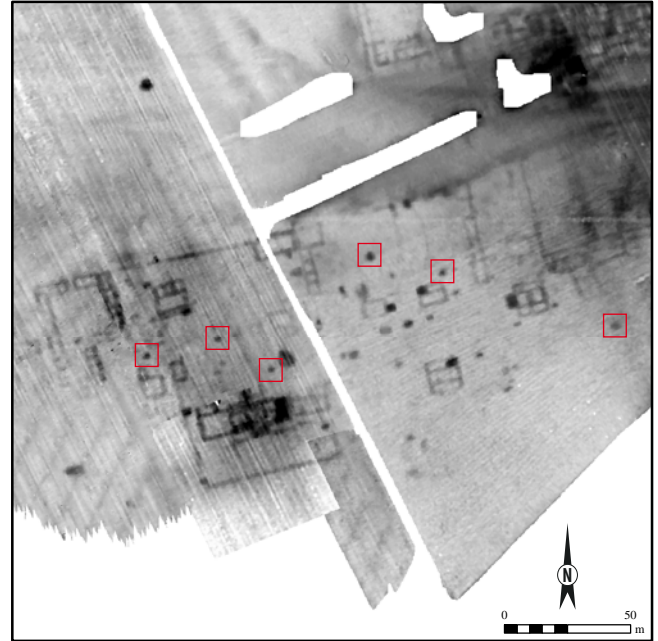


Figure 272 : anomalies résistantes pouvant signaler des puits dans le quartier sud-ouest

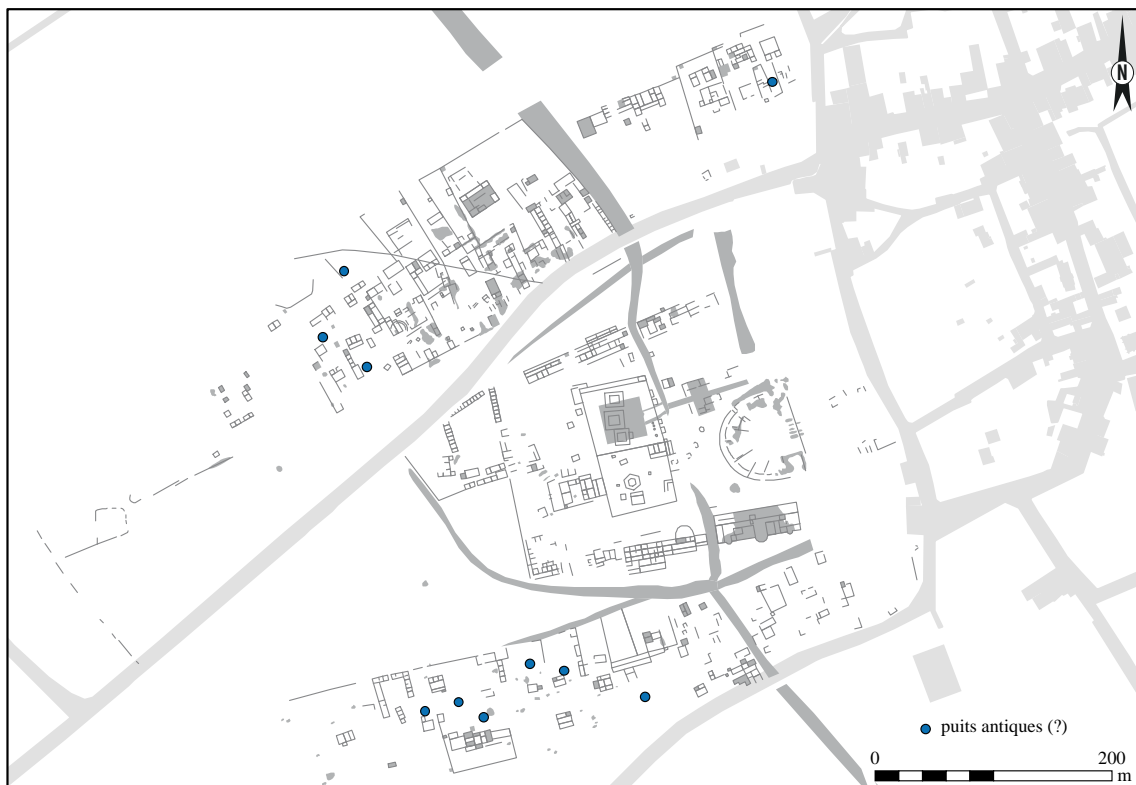


Figure 271 : cartographie des puits antiques présumés à Amel

110 des carrières de calcaire antiques (?)

UE n°26430, 26431

Thème(s) : exploitation des ressources

Vestige(s) : carrières

Chronologie : Antiquité (?)

Sources : CA, FR, LDR

Rappel historiographique : diverses sources anciennes et récentes (principalement la toponymie moderne, un diagnostic préventif et le LiDAR) indiquent la présence de carrières de calcaire autour du village d'Amel. Les rares structures datées sont attribuables à une période comprise entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne, mais il est possible que l'extraction ait débuté dès l'Antiquité dans les mêmes exploitations.

Bibliographie : AD 55, 139 FI 4 ; Vermard et Lafosse 2014 ; Melier 2018

Description des vestiges : deux zones d'extraction sont connues à proximité de l'agglomération antique et du village d'Amel (fig. 273). La première forme un chapelet de grandes excavations à l'est du village, bien visibles sur le relevé LiDAR (fig. 274) et plus exceptionnellement sous la forme d'anomalies du cadastre de 1823, date à laquelle ces carrières étaient déjà remblayées. La seconde zone d'extraction a été repérée lors d'un diagnostic préventif réalisé au sud du village, au bord du chemin de la Californie (Vermard et Lafosse 2014). Le comblement a pu être daté de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, ce qui n'exclut pas que l'extraction ait débuté plus anciennement ; des concentrations de *tegulae* ont d'ailleurs été repérées (Vermard et Lafosse 2014, p. 38). Du calcaire a peut-être été extrait dans ces secteurs dès l'Antiquité, mais ce n'est qu'une hypothèse de travail en l'état de la documentation : il est également



Figure 274 : vue des carrières situées au nord-est du village d'Amel sur le relevé LiDAR (SVF)

possible que les carrières de Senon, dont l'ancienneté est mieux attestée, aient fourni les matériaux mis en œuvre dans l'agglomération d'Amel.

On ignore d'ailleurs quelle a pu être l'ampleur des besoins à Amel, car on n'a presque aucune trace des élévations des constructions antiques. Si l'on se réfère aux données disponibles à Senon, il est possible qu'une partie importante de la parure monumentale ait été taillée dans un calcaire d'importation de meilleure qualité que le calcaire local [87]. S'agissant des habitats des quartiers périphériques, on sait par les fouilles et les prospections géophysiques qu'ils étaient construits sur des fondations en pierre, mais cela n'exclut pas une utilisation importante de matériaux périssables dans les élévations.



Figure 273 : cartographie des carrières diachroniques d'Amel

HABITATS DISPERSÉS ET ÉTABLISSEMENTS RURAUX

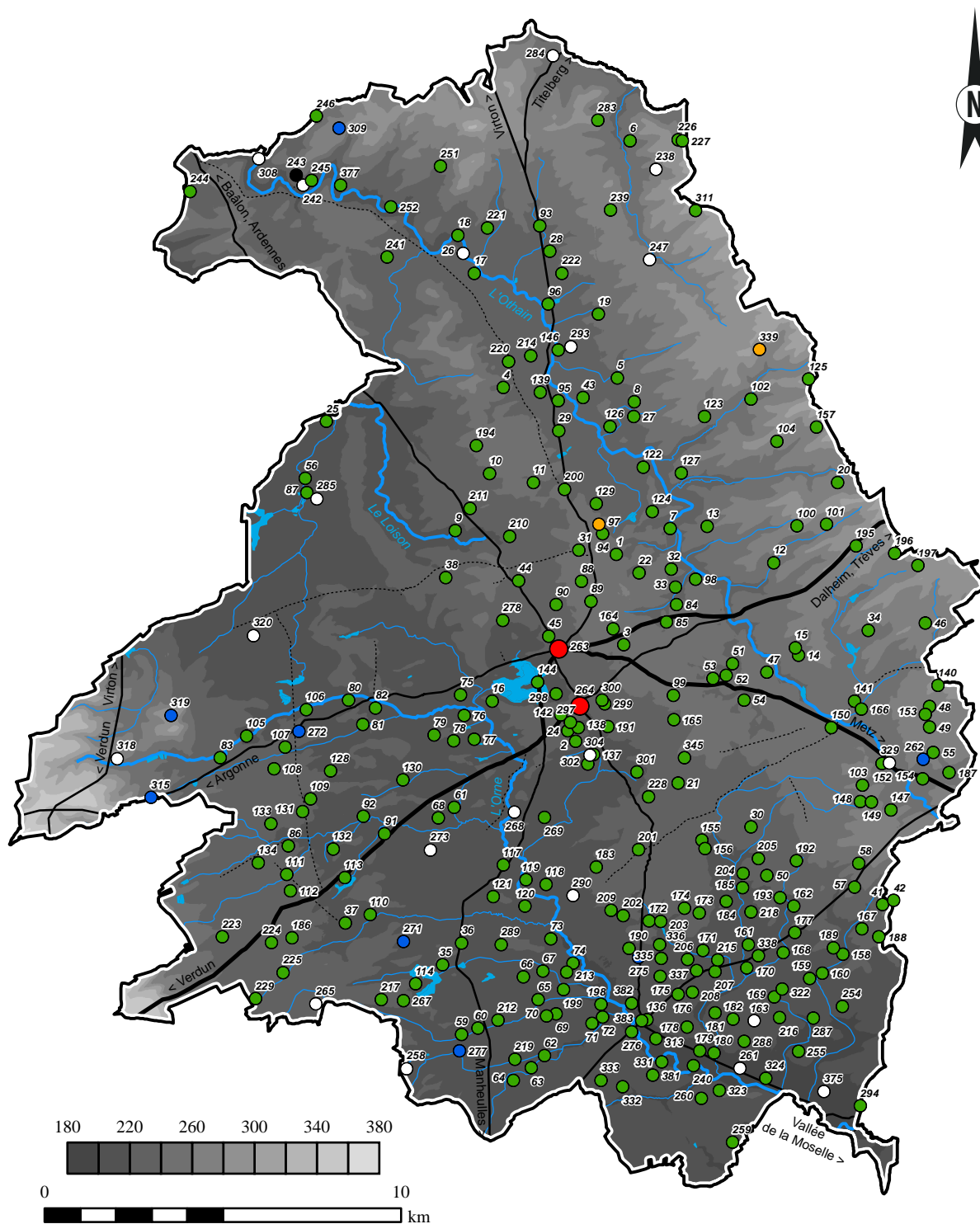


Figure 274 : carte des sites antiques de la zone d'étude

Notice	n°UE	Dpt	Identification		Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données			
			Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges		PP	PA	PG	EA	FR	DF	LDR	TXT	Dat.	Loc.	Caract.
	1	55	GOURAINCOURT	LES NOIRES TERRES	Rural	ER3	10-14									2	2	2
	2	55	AMEL	LE PRIEUR DE L'HOPITAL	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
123	3	55	SENON	TRAVERSIN	Rural	ER2	Antiquité									2	3	3
	4	55	MUZERAY	VILLET	Rural	ER3	10-13									2	2	2
	5	55	NOUILLONPONT	LAMBEPRE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	6	55	ARRANCY SUR CRUSNES	LA MENOMPRE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	7	55	GOURAINCOURT	LE VIEUX MOULIN	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
126	8	55	SPINCOURT	LES LONGUES RAIES	Rural	ER2	10-12									2	3	3
	9	55	LOISON	LA FOSSE CHOLEAU	Rural	ER2	10-13									2	2	3
	10	55	LOISON	LES BROCHET ANGCS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	11	55	LOISON	MARTINSAT	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	12	55	DOMMAY-BARONCOURT	FERME DE BOUVIGNY	Rural	ER3	Antiquité									2	3	3
	13	55	SPINCOURT	BOUVIGNY	Rural	ER3	Bas-Empire									2	2	2
	14	55	BOULIGNY-AMERMONT	HAUT DES FOURNELLES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	15	55	DOMMAY-BARONCOURT	HAZOMPRE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	16	55	AMEL	LES VINGT'S ARPENTS	Rural	ER3	10-13									2	2	2
	17	55	PILLON	LE BOUVRET	Rural	ER1	10-14									2	2	2
	18	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	LA MOUSSARDE/LA SENTINELLE	Rural	ER2	8-16									2	2	2
	19	55	NOUILLONPONT	LA COTE FRANÇ	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
130	20	54	AVILLERS	LE CHAUFFOUR	Rural	ER3	Antiquité									2	2	3
	21	55	AMEL	PLAISANCE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
118	22	55	GOURAINCOURT	LA TARPE	Rural	ER2	11-13									2	2	3
	23	55	AMEL	SECHE-PRE	Funéraire	Incinérations	10-13									2	2	2
	24	55	AMEL	LA QUEUE D'ALONDE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	25	55	BILLY-SOUS-MANGIENNES	MORAIGNE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	26	55	PILLON	DERRIERE LE MOULIN	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	2	2
	27	55	SPINCOURT	LES NOUES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
122	28	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	LES PERCHIES	Rural	ER2	10-13									2	3	3
121	29	55	MUZERAY	PINGUAT	Rural	ER2	10-13									2	3	3
	30	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	LE MARCHAT DU RAYE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
135	31	55	VAUDONCOURT	LE BOIS D'HOUELAUCOURT	Rural	ER3	10-12									2	4	3
	32	55	GOURAINCOURT	LE SERUE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	33	55	GOURAINCOURT	LE SERUE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	3
	34	55	BOULIGNY-AMERMONT	LES HAUTS PRES	Rural	ER3	Antiquité									2	3	3

Figure 275 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (1/9)

Notice	n°UE	Dpt	Identification		Caractérisation		Phasage	Sources								Qualité des données		
			Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges		PP	PA	PG	FA	FR	DF	LDR	TXT	Dat.	Loc.	Caract.
	35	55	FROMEZEY	LE CHAUFOUR	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	36	55	ETAIN	LES FAUX ROYETS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	37	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	LA PIECE LE PRETRE	Rural	ER2	Antiquité									2	3	3
	38	55	LOISON	LA PETITE WOEVRE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	41	54	BECHAMPS	FERME DU HAUT MONT	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	42	54	MOUAVILLE	HAUT DE LA SOQUE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	43	55	NOUILLONPONT	LE SECHERON	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	44	55	SENON	PINAULOU	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	45	55	SENON	LA RAICHE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
119	46	54	JOUDREVILLE	VILLAGE	Rural	ER2	10-12									2	3	3
	47	55	DOMMAY-BARONCOURT	LES CROUEES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	48	54	AFFLEVILLE	LA LOUVIERE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	49	54	AFFLEVILLE	HERLOTE	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	50	55	LANHERES	LES COURETTES	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	51	55	DOMMAY-BARONCOURT	CHAUD SOLEIL	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	52	55	DOMMAY-BARONCOURT	LES CROUEES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	53	55	ETON	FAULTRAT	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	54	55	ETON	LES GRANDES FRICHES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	55	55	GONDRECOURT-AIX	LES CHENES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	56	55	BILLY-SOUS-MANGIENNES	LE GRAND TRIZE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	57	54	BECHAMPS	LE BOIS DU FOUR	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	58	54	BECHAMPS	LA PIECE FOUQUART	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	59	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	LOUVET	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	60	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	LOUVET	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
120	61	55	MORGEMOULIN	TIERONVILLE	Rural	ER2	10-14									2	2	2
	62	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	LA HAIE DESTERPES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	63	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	LA HAIE DESTERPES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	64	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	LE PERLET	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	65	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	L'EPINETTE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	66	55	ETAIN	L'EPINETTE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	67	55	ETAIN	LE HAUT BOIS	Rural	ER3	Antiquité									3	2	2
	68	55	MORGEMOULIN	LA QUEMINE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	69	55	WARCQ	LE PATIS DES MORTS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	70	55	WARCQ	LE PATIS DES MORTS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2

Figure 276 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (2/9)

Notice	n°UE	Identification			Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données			
		Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges	PP		PA	PG	EA	FR	DF	LDR	IXI	Dat.	Loc.	Caract.	
	71	55	WARCQ	LE CHEMINET	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	72	55	WARCQ	SUD CIMETIERE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	73	55	ETAIN	PONT DES BREBIS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	74	55	ETAIN	BOISFABRY	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	75	55	SENON	FERME DE REMANY	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	76	55	SENON	LE MOURGNY	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	77	55	SENON	NAUMONCEL	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	78	55	SENON	NAUMONCEL	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	79	55	SENON	NAUMONCEL	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	80	55	GINCREY	PIERREVILLE	Rural	ER3	10-11									2	2	2
	81	55	GINCREY	LA PIECE DU TELEGRAPHE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	82	55	GINCREY	LES NOIRES TERRES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	83	55	MAUCOURT-SUR-ORNE	FERME LE MOULIN	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	84	55	GOURAINCOURT	L'EPINETTE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	85	55	ETON	L'EPINETTE	Rural	ER2	10-13									2	2	2
	86	55	DIEPPE SOUS DOUAIMONT	FROID CUL	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	87	55	BILLY-SOUS-MANGIENNES	LE GRAND TRIZE	Rural	ER3	10-11									2	2	2
	88	55	SENON	BERTEVAUX	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	89	55	SENON	MAIGRES CHAMPS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	90	55	SENON	LE CAMP D'AVIATION	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	91	55	GINCREY	LAXENOUX	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	92	55	GINCREY	LE BATISEL	Rural	ER3	10-13									2	2	2
	93	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	LES AGNEES	Rural	ER3	Antiquité									2	3	3
128	94	55	VAUDONCOURT	L'EPINE	Rural	ER2	10-12									2	4	3
133	95	55	MUZERAY	LAQUEMINE	Rural	ER3	Antiquité									2	3	3
137	96	55	DUZÉY	CUL MENAIL	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	97	55	VAUDONCOURT	LA GRANDE HACHE	Cultuel	Temple	Antiquité									2	4	3
	98	55	DOMREMY-LA-CANNE	VILLAGE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	99	57	ETON	BAHUPRE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	100	55	DOMMAY-BARONCOURT	MARCHENIVAUX	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	101	55	DOMMAY-BARONCOURT	LE VIEUX PAQUIS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	102	55	SPINCOURT	RECHY	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	103	55	GONDRECOURT-AIX	LES NOIRES TERRES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
115	104	54	AVILLERS	LA PIECE LEMOINE	Rural	ER2	Antiquité									2	3	3

Figure 277 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (3/9)

Identification			Caractérisation		Phasage	Sources								Qualité des données			
Notice	n°UE	Dpt	Commune	Lieu-dit IGN		Thème	Vestiges	PP	PA	PG	FA	FR	DF	LDR	TXT	Dat.	Loc.
	105	55	MAUCOURT-SUR-ORNE	LE PAQUIS DE L'ET ANG	Rural	ER3									2	2	2
	106	55	MAUCOURT-SUR-ORNE	SAISON DE LA GRUERIE	Rural	ER3									2	2	2
	107	55	MAUCOURT-SUR-ORNE	LE PETIT PAQUIS	Rural	ER3									2	2	2
	108	55	MAUCOURT-SUR-ORNE	LE CHAMP DE PIERRE	Rural	ER2									2	2	2
	109	55	MOGEVILLE	LE PETIT BIAUX	Rural	ER3									2	2	2
	110	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	LA PIECE LE PRETRE	Rural	ER3									2	2	2
	111	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	NAMUR	Rural	ER3									2	2	2
	112	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	LA COCRIE	Rural	ER3									2	2	2
	113	55	MORGEMOULIN	ET ANG DE HARAIGNE	Rural	ER3									2	2	2
	114	55	ABAUCOURT-HAUTCOURT	LE CHEMIN DES ROISES	Rural	ER3									2	2	2
	117	55	FOAMEIX	LE CLOSEL	Rural	ER2									2	2	2
	118	55	ETAIN	LA NOUE	Rural	ER3									2	2	2
	119	55	ETAIN	LA NOUE	Rural	ER3									2	2	2
	120	55	ETAIN	LE VIEUX MOULIN A VENT	Rural	ER3									2	2	2
	121	55	FOAMEIX	RENONCEAUX	Rural	ER3									2	2	2
	122	55	SPINCOURT	LE CHATELET	Rural	ER3									2	2	2
127	123	55	SPINCOURT	BROUILLON	Rural	ER2									2	3	3
134	124	55	SPINCOURT	LA CARPIERE	Rural	ER3									2	3	3
	125	55	SPINCOURT	BOIS DES ONZE POIDS	Rural	ER3									2	2	2
	126	55	SPINCOURT	LES GRANDES PIECES D'ALAMONT	Rural	ER3									2	2	2
	127	55	SPINCOURT	CHEFTREE	Rural	ER3									2	2	2
	128	55	MOGEVILLE	LES POIRIERS RENAULD	Rural	ER2									2	2	2
111	129	55	VAUDONCOURT	HAUT DE VILLERS	Rural	ER1									2	4	3
	130	55	GINCREY	CIMETIERE	Rural	ER3									2	2	2
	131	55	MOGEVILLE	LES MAILLEUX	Rural	ER3									2	2	2
	132	55	MORGEMOULIN	FERME DE BRAU	Rural	ER3									2	2	2
	133	55	MOGEVILLE	LA MAZELLE	Rural	ER3									2	2	2
	134	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	LE SENTIER DE MOGEVILLE	Rural	ER3									2	2	2
	136	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	SUD VILLAGE	Rural	ER3									2	2	2
112	137	55	AMEL	LA CALIFORNIE	Rural	ER1									2	4	3
129	138	55	AMEL	A MONTONRAIE	Rural	ER3									2	4	3
	139	55	MUZERAY	LES GROS PRES	Rural	ER3									2	2	2
	140	54	AFFLEVILLE	LES TERRES BLANCHES	Rural	ER3									2	2	2
	141	54	AFFLEVILLE	L'EPINETTE	Rural	ER3									2	2	2

Figure 278 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (4/9)

Notice	n°UE	Dpt	Identification		Lieu-dit IGN	Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données			
			Commune			Thème	Vestiges		PP	PA	PG	FA	FR	DF	LDR	TXI	Dat.	Loc.	Caract.
	142	55	AMEL		HOUSSE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	144	55	SENON		LE LIAT	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	146	55	NOUILLONPONT		LE MAI DU MOULIN	Rural	ER3	Bas-Empire									2	2	2
	147	54	GONDRECOURT-AIX		LA VACHE	Rural	ER2	10-13									2	2	2
	148	54	GONDRECOURT-AIX		LE BOIS CHAPE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	149	54	GONDRECOURT-AIX		HAUT D'ETAIN	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	150	54	AFFLEVILLE		PONT D'OTHAIN	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	152	54	GONDRECOURT-AIX		LA PIECE DE TRENTE JOURS	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	153	54	AFFLEVILLE		HARLOTTE	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	154	54	GONDRECOURT-AIX		LA CORRE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	155	55	ROUVRES-EN-WOEVRE		ENTRE DEUX EAUX	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	156	55	ROUVRES-EN-WOEVRE		ENTRE DEUX EAUX	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	157	54	AVILLERS		LE SEUGNON	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	158	54	BECHAMPS		HAROCHENE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	159	55	BUZY-DARMONT		COURVILLE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	160	54	BECHAMPS		HAROCHENE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	161	55	LANHERES		LE BOULANGER	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	162	54	BECHAMPS		LE VERT POIRIER	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	163	55	BUZY-DARMONT		LE CAMP D'AVIATION	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	2	2
	164	55	SENON		LE RATENTOUT	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	165	55	ETON		LES PAREIMARGETTES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	166	54	AFFLEVILLE		DESSOUS SIEGE	Rural	ER1	10-13									2	3	3
	167	54	BECHAMPS		BOIS DE LA MACHIERE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	168	55	LANHERES		LES FLAISES	Rural	ER3	10-14									2	2	2
	169	55	BUZY-DARMONT		AUCOURT/LA CARPIERE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	170	55	LANHERES		LE DOUAIRE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	171	55	ROUVRES-EN-WOEVRE		LES MARAIS	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	172	55	ROUVRES-EN-WOEVRE		FONTAINES DE ROSA	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	173	55	ROUVRES-EN-WOEVRE		LE CUGNET	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	174	55	ROUVRES-EN-WOEVRE		LE CUGNET	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	175	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE		LE BOIS MONSIEUR	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	176	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE		HAUT DE VILLERS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	177	54	BECHAMPS		CHAPONSAILLE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	178	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE		EST VILLAGE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2

Figure 279 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (5/9)

Notice	n°UE	Dpt	Identification		Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données				
			Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges		PP	PA	PG	FA	FR	DF	LDR	TXT	Dat.	Loc.	Caract.	
	179	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LES SERRAGES	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	180	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LES SERRAGES	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	181	55	BUZY-DARMONT	DARMONT/LE JOT	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	182	55	BUZY-DARMONT	DARMONT/LA NOUJE	Rural	ER3	10-12										2	2	2
	183	55	ETAIN	TUMERECAMP	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	184	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	LE GRAND JARDIN	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	185	55	LANHERES	LES TERPES	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	186	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	LES ESSAUX	Rural	ER3	10-12										2	2	2
	187	54	GONDRECOURT-AIX	LE PASSAGE	Rural	ER3	10-13										2	2	2
	188	54	BECHAMPS	LA MACHIERE	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	189	54	BECHAMPS	HAROCHE	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	190	55	ETAIN	LA MADELEINE	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	191	55	AMEL	CROIX DE LONGEAU	Rural	ER3	10-12										2	2	2
	192	55	LANHERES	LE NEUF ET ANG	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	193	55	LANHERES	LE GRAND CHAMP	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	194	55	MUZERAY	GARINCA	Rural	ER3	10-13										2	2	2
	195	55	BOULIGNY	BOIS DES BACHOTS	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	196	55	BOULIGNY	LE POIRIER MICHON	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	197	54	JOUDREVILLE	HAUT DE GAUMONT	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	198	55	WARCQ	LE HAUT DE LA VIGNE	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	199	55	WARCQ	L'HOPITAL	Rural	ER2	Antiquité										2	2	2
	200	55	VAUDONCOURT	LE HAUT DES LOUPS	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	201	55	ETAIN	GRAND BREHAUT	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	202	55	ETAIN	LES FONT ANGUES	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	203	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	FONTAINES DE ROSA	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	204	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	OUEST VILLAGE	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	205	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	D906	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	206	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LA PETITE CHAMPAGNE	Rural	ER2	Antiquité										2	2	2
	207	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LES RAILLIS	Rural	ER2	Antiquité										2	2	2
	208	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	L'ORIEULLE	Rural	ER2	10-14										2	2	2
	209	55	ETAIN	LES FONT ANGUES	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	210	55	LOISON	LA RENAUDETTE	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	211	55	LOISON	LA RAPAILLE	Rural	ER3	Antiquité										2	2	2
	212	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	NIVRATAT	Rural	ER2	Antiquité										2	2	3

Figure 280 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (6/9)

Notice	n°UE	Dpt	Identification		Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données			
			Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges		PP	PA	PG	EA	FR	DF	LDR	TXI	Dat.	Loc.	Caract.
	213	55	ETAÏN	BOISFABRY	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	214	55	DUZEY	LA BAURE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	215	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LES RAILLIS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	216	55	BUZY-DARMONT	LES SERIES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	217	55	ABAUCOURT-HAUTECOURT	LES GREVES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	218	55	LANHERES	FOND DU VILLAGE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	219	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	COUPEEE DE L'EPINA	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	220	55	DUZEY	LES ROUSSETTES	Rural	ER3	10-11									2	2	2
	221	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	LE BERLI	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	222	55	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	CHINCHENE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	223	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	LES MARCHATS	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	224	55	DAMLoup	LES PRESSES	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	225	55	DAMLoup	LA PIERRE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	226	55	ARRANCY-SUR-CRUSNES	PETIT HAN	Rural	ER3	10-14									2	2	2
	227	55	ARRANCY-SUR-CRUSNES	PETIT HAN	Rural	ER3	10-13									2	2	2
	228	55	AMEL	LONGEAU	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	229	55	ABAUCOURT-HAUTECOURT	SOUPLEVILLE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	238	55	ARRANCY-SUR-CRUSNES	BEZEPRE	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	2	2
	239	55	ARRANCY-SUR-CRUSNES	LE PERON	Rural	ER3	10-13									2	2	2
	240	55	GUSSAINVILLE	LES PAQUIS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	241	55	PILLON	MERJONVAUX	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
144/147	242	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	LE CHATELET/LONGLES VILLERS	Indéterminé	Indéterminé	10-12									3	2	3
136	243	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	LE CHATELET	Militaire	Fortification	12									4	1	4
	244	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	LE POMMIER SAUVAGE	Rural	ER3	10-12									2	2	2
	245	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	LE CHATELET	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	246	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	LES FOURMIS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	247	55	SAINT-PIERREVILLERS	LES COURTEILLES	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	2	2
	251	55	SORBEBY	ENTRE DEUX MONTS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
125	252	55	SORBEBY	VILLAGE	Rural	ER2	Antiquité									2	3	3
	254	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	LES LONGUES RAIES	Rural	ER3	10-13									2	2	2
	255	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	FAMILIA	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	258	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	LE BREUIL	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	2	2
	259	55	BUZY-DARMONT	LE BOIS LA VILLE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	260	55	BUZY-DARMONT	LA BOBOTTE	Rural	ER3	10-13									2	2	2

Figure 281 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (7/9)

Identification			Caractérisation			Sources		Qualité des données										
Notice	n°UE	Dpt	Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges	Phasage	PP	PA	PG	FA	FR	DF	LDR	TXT	Dat.	Loc.	Caract.
	261	55	BUZY-DARLONT	LE BREUIL	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	2	2
	262	55	CONDRETCOURT-AIX	SUR LE PRE QUARE	Fuméraire	Incinérations	11									3	3	4
43-87	263	55	SENON	SUR LE TERRITOIRE	Habitat groupé		6-13									4	4	4
88-110	264	55	AMEL	SUR LE TERRITOIRE	Habitat groupé		10-13									4	4	4
	265	55	ABAUCOURT-HAUTCOURT	DEVANT LA VILLE	Indéterminé	Indéterminé	8-10									2	2	2
	267	55	ABAUCOURT-HAUTCOURT	LA PLATTELLE	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	268	55	FOAMEIX	ENTRE DEUX VILLES	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	1	2
114	269	55	FOAMEIX	ROGER CHAMP	Rural	ER1	Haut-Empire									2	1	2
	271	55	FROMZEY	LA CLICELLE	Fuméraire	Incinérations (?)	10									2	2	2
142	272	55	MAUCOURT-SUR-ORNE	L'EPINA	Fuméraire	Mon. fun.	Antiquité									2	1	2
	273	55	MORGEMOULIN	SUR MASSIEUPRE	Indéterminé	Indéterminé	10-11									4	4	1
	275	55	WARCQ	LA MADELEINE/LES HAIES ROSA	Fuméraire	Incinérations (?)	Haut-Empire									2	2	2
116	276	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE/GUSSAINVILLE	LA GRANDE COTE	Rural	ER2	8-13									4	4	4
141	277	55	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	SUR LE TERRITOIRE	Fuméraire	Mon. fun.	Haut-Empire									2	1	2
124	278	55	SENON	VARMONLIEU	Rural	ER2	Antiquité									2	3	3
113	283	55	ARRANCY-SUR-CRUSNES	VILLAGE	Rural	ER1	Antiquité									2	1	2
147	284	55	ARRANCY-SUR-CRUSNES	LOPIGNEUX	Indéterminé	Indéterminé	12									2	1	0
147	285	55	BILLY-SOUS-MANGIENNES	BOIS DU TAILLY	Indéterminé	Indéterminé	Bas-Empire									2	1	0
	287	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	LE GROS TERME	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	288	55	BUZY-DARLONT	LE CAMP D'AVIATION	Rural	ER3	10-13									2	2	2
	289	55	ETAIN	LES FAUX ROYETS	Rural	ER3	11									2	1	2
146	290	55	ETAIN	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Indéterminé	12									2	0	0
	293	55	NOUILLONPONT	CHEMIN DU SEAU	Indéterminé	Indéterminé	10									4	1	1
	294	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	BUSCHAMPS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	297	55	AMEL	LA QUEUE D'ALONDE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	298	55	AMEL	SECHE-PRE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	299	55	AMEL	LA CROUEE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	300	55	AMEL	LA CROUEE	Rural	ER3	Antiquité									2	4	2
	301	55	AMEL	LONGEAU	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	302	55	AMEL	HAUT DU TRICE	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	304	55	AMEL	HAUT DU TRICE/DEVANT LE PONT DE PIERRE	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									1	1	0
	308	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	A L'ANCRE	Indéterminé	Indéterminé	10-11									4	1	0
139	309	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	LE HAUT DE FOURCHEVOIE	Fuméraire	Incinérations en coffres	10-11									3	1	3
	311	55	SAINT-PIERRE-VILLERS	JANDRIVAUX	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2

Figure 282 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (8/9)

Notice	n° UE	Dpt	Identification		Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données			
			Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges		PP	PA	PG	EA	FR	DF	LDR	IXT	Dat.	Loc.	Caract.
	313	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	SAINT GEORGES	Rural	ER2	8-12									2	4	3
143	315	55	ORNES	SUR LE TERRITOIRE	Funéraire	Mon. fun.	Antiquité									1	0	3
	318	55	ORNES	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Indéterminé	12-13									2	1	0
140	319	55	GREMILLY	LA COTE	Funéraire	Incinérations (?)	Bas-Empire									2	1	3
	320	55	GREMILLY	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Indéterminé	10									2	0	0
	322	55	BUZY-DARMONT	AUCOURT	Rural	ER3	Antiquité									2	1	2
	323	55	BUZY-DARMONT	LA GRANDE COTE	Rural	ER3	Antiquité									2	1	2
	324	55	BUZY-DARMONT	GRANDE RUE	Rural	ER3	Antiquité									2	1	2
	329	54	GONDRECOURT-AIX	AUX CHENES	Indéterminé	Indéterminé	Antiquité									2	1	0
	331	55	GUSSAINVILLE	LE BUISSON DE VILLERS	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	332	55	GUSSAINVILLE	PECHE LOUP	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	333	55	GUSSAINVILLE	LES PETITES CIMAYES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	335	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	LESHAIES ROSA	Rural	ER2	Antiquité									2	2	2
	336	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	LESHAIES ROSA	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	337	55	ROUVRES-EN-WOEVRE	LESHAIES ROSA	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
	338	55	LANHERES	LES LONGUES RAIES	Rural	ER3	Antiquité									2	2	2
138	339	55	SPINCOURT	OLLIERES	Cultuel	Pilier à quatre dieux	Antiquité									1	3	2
117	345	55	ETON	BOIS DE SAULX	Rural	ER2	Antiquité									1	4	3
	373	55	SENON	LE BOURGE	Militaire	Fortification	12									4	4	4
145	375	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	BUSCHAMPS	Indéterminé	Indéterminé	13									2	1	0
	377	55	SORBEBY	DERRIERE LA COTE	Rural	ER2	10-15									2	1	2
132	381	55	GUSSAINVILLE	LE SENVIEUX	Rural	Moulin ?	Antiquité									2	2	2
	382	55	WARCQ	SURVILLE	Rural	ER3	Antiquité									3	3	2
131	383	55	BOINVILLE-EN-WOEVRE	LA GRANDE COTE	Rural	ER3	Haut-Empire									4	4	2

Figure 283 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (9/9)

1. GRANDES VILLÆ

111 Vaudoncourt-Haut de Villers

UE n°129

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : grande villa à deux cours

Chronologie : II^e-V^e siècle

Sources : PA, PP, PG

Rappel historiographique : en 1993-1994, dans le cadre du programme de prospection-inventaire du canton de Spincourt, M. Feller et son équipe ont repéré une concentration de matériaux de construction (moellons, tuiles, pilettes d'hypocauste) répartis sur plusieurs hectares au lieu-dit le Haut de Villers, qui se trouve en tête d'un petit vallon à 350 m au sud du village. Le site a ensuite été visité à plusieurs reprises dans les années 1990 et 2000 par J.-C. Sztuka, qui a recueilli beaucoup de céramiques, des fragments de tuiles, de pilettes, de *tubuli* et même quelques tesselles de mosaïque (fig. 286). Ces indices, déjà interprétés à l'époque comme ceux d'un établissement rural important, ont guidé les prospections aériennes de D. Jacquemot et de J.-C. Sztuka, qui ont révélé en 2005 une grande villa. La même année, F. Mourot et J.-C. Sztuka ont mis en place une campagne de prospections électriques qui a révélé le plan de toute la partie résidentielle et d'une partie des communs de cette grande villa à deux cours et à pavillons multiples alignés.

Bibliographie : Feller et Schemmama 1995 ; Mourot 2001 ; Conte 2005 ; Jacquemot 2007 ; Sztuka 2005, 2007 ; Mourot et Ritz 2015 ; Ritz *et al.* 2016 ; Nüsslein *et al.* 2017

Description des vestiges : ce grand établissement rural est situé à 600 m à l'est de la voie venant de Senon. Grâce aux différentes campagnes de prospection dont il a fait l'objet, son plan est aujourd'hui bien connu : toute la partie résidentielle a été cartographiée et, sans doute, la majeure

partie de la cour des communs, même si l'on ignore encore où se trouve exactement sa limite occidentale. Les vestiges s'étendent au minimum sur une surface de 4,5 ha, qui fait de cet établissement le plus grand de la région en l'état des connaissances. Il se compose d'un grand bâtiment résidentiel de 47 m x 66 m en forme de U, entourant une cour de près de 1000 m² (fig. 284, a). Au nord de cet ensemble, une zone de forte résistivité signale un bâtiment équipé de nombreux sols construits qui pourrait correspondre à une aile thermale (fig. 284, b). Des plans similaires, avec un ensemble balnéaire déporté, s'observent fréquemment dans les grands établissements ruraux lorrains, à Peltre-*Les Rouaux*, Dolving-*Saint-Ulrich* ou Champigneulle-*Le Sarrazin* par exemple (Nüsslein *et al.* 2017, p. 616, fig. 37). La présence de pièces chauffées est attestée à Vaudoncourt par des découvertes de pilettes et de *tubuli*, mais ces éléments n'ont pas été précisément localisés. Quelques tesselles confirment la monumentalité de cette résidence et les capacités financières de son propriétaire.

En arrière de la partie résidentielle, à 55 m à l'est de celle-ci, les relevés électriques révèlent une grande anomalie rectangulaire de 100 m x 27 m et de même orientation que la villa (fig. 284, c). Les comparaisons régionales indiquent qu'il pourrait s'agir d'un grand bassin : on rencontre des installations similaires à Metz-*Grigy* (Brkojewitsch *et al.* 2014), Damblain-*La Cave* (Boulanger et Cocquerelle 2017) et Champigneulle-*Le Sarrazin* (Nüsslein *et al.* 2017). Leur interprétation est très variable (installation artisanale, bassin d'agrément, vivier piscicole...) car les indices fonctionnels sont rarement probants, même lorsqu'il s'agit de fouilles récentes ; on s'abstiendra donc d'attribuer une fonction précise au bassin de Vaudoncourt. Comme l'aile thermale, il semble être desservi par un réseau de canalisations, peut-être liées à un aqueduc souterrain : des anomalies linéaires correspondant sans doute à des conduites semblent en effet relier le bassin à l'ancienne source de la Bonde (fig. 284, d), qui est alimentée par l'aqueduc souterrain de Vaudoncourt [149]. Plus encore que la présence de thermes ou d'une mosaïque, cet aménagement monumental témoigne des capacités d'investissement hors du commun du propriétaire de ce domaine rural.

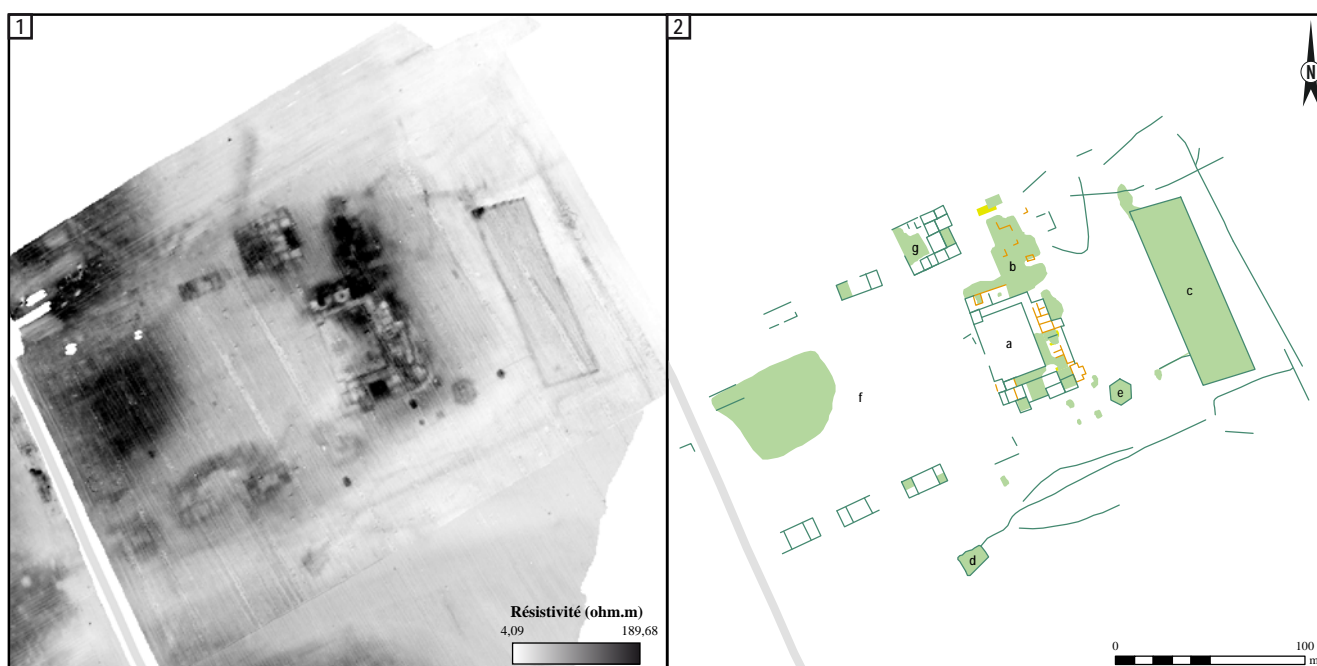


Figure 284 : la villa de Vaudoncourt. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges : a. partie résidentielle, b. aile thermale (?), c. bassin, d. source de la Bonde, e. temple, monument funéraire (?), f. cour des communs, g. grand bâtiment technique

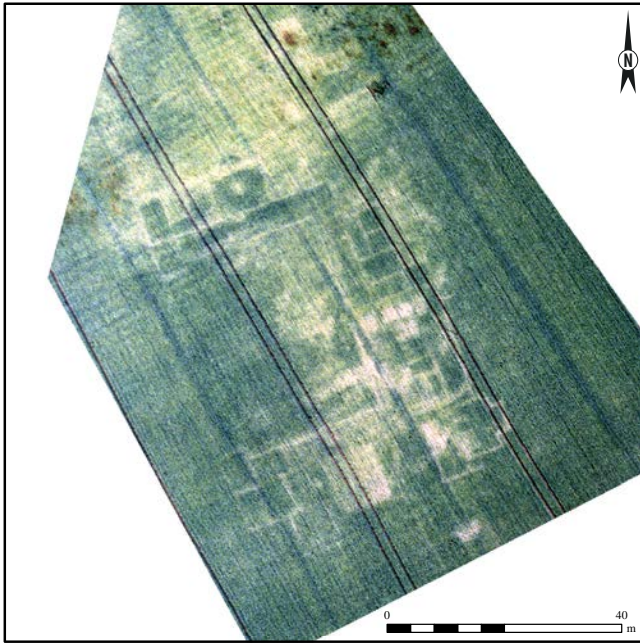


Figure 285 : cliché aérien redressé de la villa de Vaudoncourt (Sztuka 2005)

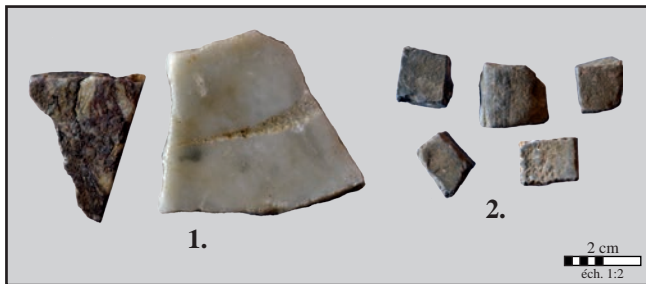


Figure 286 : fragments de roches décoratives découvertes en prospection pédestre sur le site de la villa de Vaudoncourt. 1 - plaques de marbre, 2 - tesselles de mosaïque (clichés : J.-C. Sztuka)

À une quinzaine de mètres au sud-est du bâtiment résidentiel, la carte de résistivité révèle un groupe d'anomalies comprenant une construction de plan hexagonal (fig. 284, e). On a précédemment proposé d'y voir un temple (Mourot et Ritz 2015, p. 29), mais il pourrait aussi s'agir d'une structure funéraire : à Peltre-*Les Rouaux*, une construction octogonale de dimensions semblables (autour de 10 m de diamètre) entourait seulement une fosse quadrangulaire et a en conséquence été interprété comme un mausolée (Feller *et al.* 2006, annexe 12). À Vaudoncourt, on ne distingue pas clairement de *cella* à l'intérieur de la construction hexagonale, mais il est possible que la résistivité des niveaux de sol ou de démolition masque une autre structure.

La cour des communs se développe face à la partie résidentielle, sur une surface de 2 ha au moins (fig. 284, f). Elle ne semble pas être délimitée par un mur de clôture, mais on reconnaît bien son plan rectangulaire grâce aux deux ailes de bâtiments d'exploitation qui la bordent, selon un schéma d'organisation tout à fait typique des grands établissements ruraux (Ferdrière *et al.* 2010). Chaque aile comprend au moins quatre bâtiments adoptant le même plan rectangulaire tripartite, à l'exception d'une grande construction presque carrée (24 m x 29 m) située au nord-est de la cour des communs, à une vingtaine de mètres de la résidence (fig. 284, g). Ce type de construction, fréquent dans la cour des communs des grands établissements ruraux (Nouvel 2016, p. 325-326 ; Nüsslein *et al.* 2017), se distingue des autres bâtiments d'exploitation par un développement

architectural important et par sa proximité avec la partie résidentielle de la *villa*. Ces édifices sont traditionnellement interprétés comme la demeure du régisseur du domaine (Agache *et al.* 1965), mais les fouilles récentes montrent en fait qu'il ne s'agit pas ou pas seulement d'habitations, mais de bâtiments techniques, sans doute de grands greniers dans beaucoup de cas (Ferdrière 2015 ; Nouvel 2016, p. 325-326). Les autres bâtiments, de plan rectangulaire allongé tripartite, correspondent à un des modèles architecturaux les plus fréquemment mis en œuvre dans la cour agricole des grands établissements ruraux. Les recherches récentes montrent qu'il s'agit de bâtiments d'exploitation polyvalents, pouvant abriter des locaux résidentiels pour les travailleurs du domaine, des espaces de stockage du matériel et des récoltes, des installations dédiées à l'élevage ou encore des ateliers liés à un artisanat d'appoint (Nouvel 2016, p. 318-327 ; Boulanger et Coquerelle 2017 ; Ferdrière *et al.* 2017).

Les prospections de surface ont livré une grande quantité de matériel céramique (1 110 NR). Les formes de *terra nigra* et les gobelets engobés indiquent que l'occupation débute dans la première moitié du II^e siècle au plus tard, mais on ignore la datation exacte de l'état architectural visible sur les cartes de résistivité, qui correspond sans doute à l'aboutissement d'un long processus de développement, comme dans les autres établissements ruraux de la région (Nüsslein *et al.* 2017, p. 623-625). Le site a été occupé au moins jusqu'au V^e siècle, à en juger par la présence d'une quarantaine de fragments de sigillée d'Argonne décorée à la molette et d'une quinzaine de tessons de céramiques rugueuses de l'Eifel (Mayen et Speicher), dont un pot de type Alzei 27. Quelques fragments de céramique tournée grise pourraient en outre signaler une réoccupation du site entre le X^e et le XII^e siècle.

112 Amel-La Californie

UE n°137

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : grande villa à deux cours

Chronologie : I^{er}-IV^e siècle apr. J.-C.

Sources : PA, PP, PG

Rappel historiographique : le site est localisé à 1,2 km au sud du village d'Amel, au bord d'un petit affluent de l'Orne, le ruisseau de Gros Pré, et des sources des Puisés qui l'alimentent. Il est connu depuis 1994 grâce aux prospections aériennes de D. Jacquemot et J.-P. Courouve, mais a été publié sous une mauvaise localisation dans la *Carte archéologique de la Meuse* : au lieu-dit le Pâtureau à Senon, qui est bien le toponyme moderne correspondant à la localisation du site, mais figure sur le cadastre d'Amel et non de Senon (Mourot 2001, p. 517, fig. 409). En 2005, J.-C. Sztuka a repéré une importante concentration de mobilier à cet emplacement, puis plusieurs bâtiments alignés lors d'un survol en 2011 qui suggèrent la présence d'un établissement rural important. En 2013, J.-C. Sztuka a profité de la campagne de prospections géophysiques en cours à Senon-Amel pour cartographier ce site. Les images confirment qu'il s'agit d'une grande villa à pavillons alignés, mais le plan de la partie résidentielle est difficilement lisible en raison d'une succession d'états architecturaux non contemporains. Les auteurs du XIX^e siècle signalaient déjà des vestiges dans ce secteur, qui se confondent peut-être avec ceux de cet établissement rural.

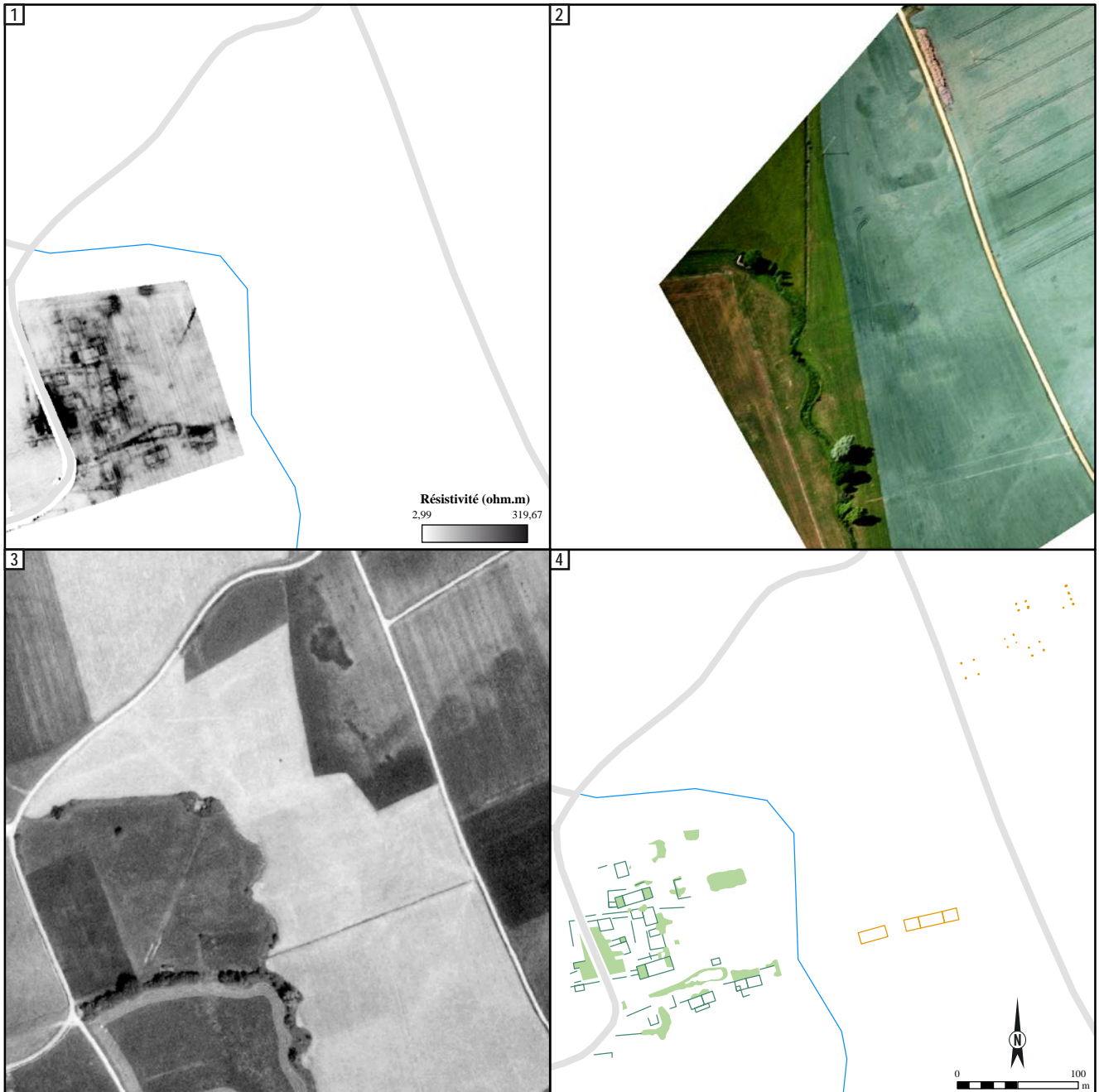


Figure 287 : la villa de la Californie. 1 -résistivité électrique (0-1m), 2 -cliché aérien (Sztuka 2011b), 3 -cliché aérien historique (IGN 1976), 4 -plan des vestiges

Bibliographie : Marseaux sd. ; Liénard 1885 ; Jacquemot et Courouve 1994 ; Sztuka 2005, 2011 ; Jacquemot 2007 ; Leder 2013 ; Mourot et Ritz 2015 ; Ritz *et al.* 2016 ; Nüsslein *et al.* 2017

Description des vestiges : le site est situé à 300 m à l'ouest de la voie de l'Orne et 1,2 km au sud de l'agglomération d'Amel. Son identification tient à la présence de deux rangées de bâtiments d'exploitation allongés, bien visibles sur les cartes de résistivité et certains clichés aériens (fig. 287). Ils matérialisent sans ambiguïté la cour des communs d'un grand établissement rural occupant une surface d'au moins 3,5 ha. À 250 m au nord de ces vestiges, les prospections aériennes ont révélé en 2007 un groupe de trois bâtiments sur poteaux porteurs associés à du mobilier antique en surface. Ces constructions de type grenier surélevé dépendaient peut-être de la villa de la Californie, mais elles ne semblent pas s'inscrire dans le périmètre de la cour des communs défini par les deux rangées de bâtiments d'exploitation.

Au sol, J.-C. Sztuka a ramassé une trentaine de tessons qui confirment que ces bâtiments sur poteaux sont antiques.

L'organisation de la partie résidentielle présente en revanche des difficultés de lecture en raison de superpositions importantes de maçonneries non contemporaines. Il semble néanmoins qu'on ait affaire, dans un des états architecturaux du site, à un édifice rectangulaire de 47 m x 31 m environ, peut-être muni de deux ailes projetées en façade, devant lesquelles se développe une cour de 1300 m² environ, fermée à l'ouest par un bâtiment d'accès rectangulaire et par une galerie sur les côtés nord et sud. Des constructions plus modestes, de type bâtiment d'exploitation, semblent se surimposer à l'ensemble résidentiel dans un second temps, notamment au niveau du centre et de l'angle sud-est de la cour (fig. 288-289). Ce schéma, fondé uniquement sur la lecture du plan complexe fourni par les cartes de résistivité, mériterait d'être confirmé par des investigations en sous-sol.

On a d'ailleurs pu établir, en comparant la carte de résistivité à des clichés historiques de l'IGN, que certaines anomalies électriques sont très récentes : c'est par exemple le cas de la longue anomalie en forme de spatule située entre la partie résidentielle et l'aile d'annexes méridionale, qui correspond aux traces d'une haie arrachée entre 1976 et 1982. On observe aussi plusieurs longues anomalies rectilignes dues à la présence de drains, qui compliquent la lecture des vestiges antiques.

Le mobilier céramique est assez abondant (366 NR) et comprend quelques éléments datables du I^{er} siècle (*terra rubra*), une majorité de matériel caractéristique des II^e-III^e siècles (gobelets engobés et sigillée d'Argonne, céramique rugueuse sombre champenoise) et quelques vases attribuables au IV^e siècle (six plats Alzei 27 en céramique rugueuse de l'Eifel). Le site a également livré un lot de dix monnaies, qui s'ouvre avec un potin indéterminé et un sesterce flavien, pour s'achever sur un *aes* 3 valentinien de type *Securitas*

Reipublicae (fig. 290, n°4). Pour l'*instrumentum*, on recense quelques éléments d'ameublement en bronze et une belle collection de sept fibules comprenant surtout des productions émaillées des II^e-III^e siècles (fig. 290, n°5-7).

Il est possible que cet établissement rural se confonde avec les vestiges mentionnés par les auteurs du XIX^e siècle : l'abbé Marseaux (s.d., I, p. 9) signalait des « murs maçonnés en briques formant des suites de couloirs souterrains » (des hypocaustes ?), des « pièces [...] de quelques pieds carrés » et « beaucoup plus de médailles qu'en aucun autre lieu » au Haut du Trice, lieu-dit situé à moins de 100 m au sud-ouest de la villa de la Californie sur le cadastre de 1823. Il est également question de « tombelles renfermant des guerriers armés » dans ce secteur (Marseaux s.d., I, p. 27), qui correspondent probablement à la nécropole mérovingienne signalée par F. Liénard (1885, p. 91) à la Prêle [179].

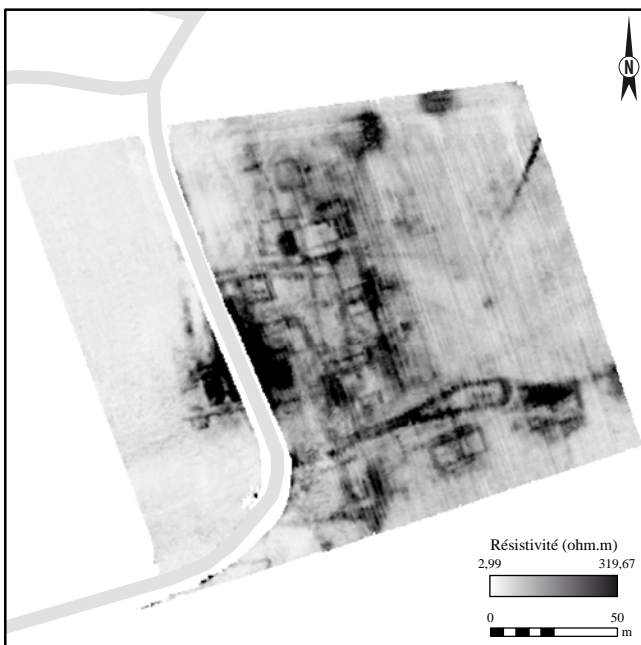


Figure 288 : détail de la carte de résistivité (0-1 m) de la villa de la Californie

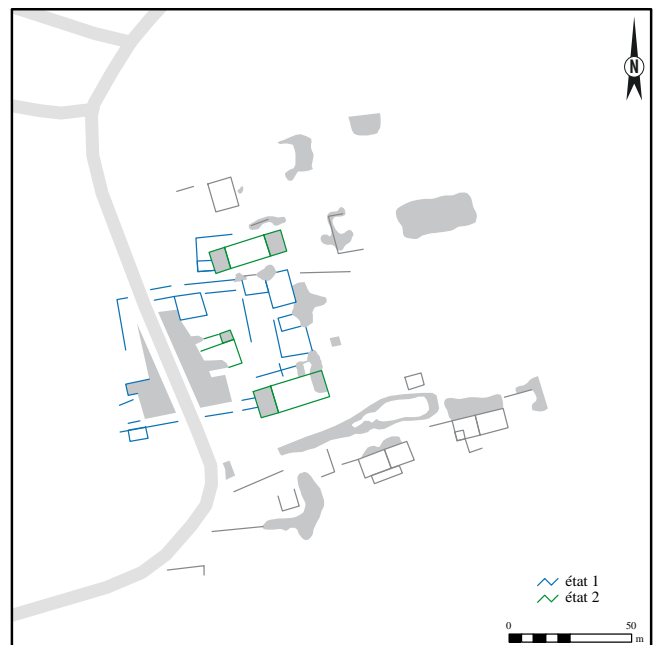


Figure 289 : superpositions de maçonneries

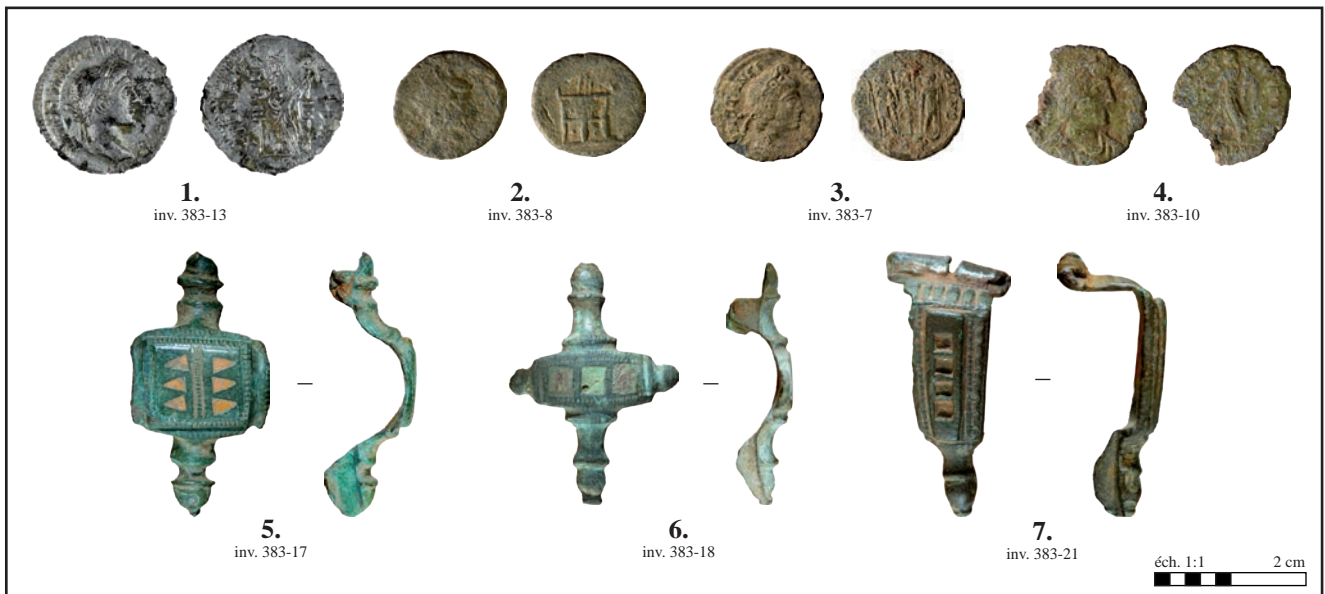


Figure 290 : sélection de mobilier de la villa de la Californie. 1 - denier d'Alexandre Sévère, 2 - antoninien de Claude II, 3 - nummus constantien de type Gloria exercitus, 4 - nummus valentinien de type Securitas reipublicae, 5-7 - fibules émaillées

113 Arrancy-sur-Crusnes - Village

UE n°283

Thème(s) : établissement rural (?)

Vestige(s) : grande villa (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : DF

Rappel historiographique : C.-F. Denis a signalé en 1812 la découverte d'une mosaïque dans le village d'Arrancy, qui a été immédiatement détruite. En 1885, F. Liénard précise que le musée de Verdun conserve « quelques cubes » provenant de cette mosaïque, qui ornait des installations balnéaires selon les habitants du village. H. Stern a publié en 1960 un fragment de pavement conservé au musée de Verdun qui pourrait provenir d'Arrancy.

Bibliographie : Denis 1812 ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Stern 1960 ; Feller et Schemmama 1995 ; Mourot 2001

Description des vestiges : la réalité de cette découverte ne fait pas de doute : la notice de C.-F. Denis (1812, p. 227) est courte mais livre des détails précis – la mosaïque comportait un motif de rosace détruit pas des enfants – qui semblent correspondre à des observations de première main. F. Liénard (1885, p. 68), qui disposait sans doute d'informations orales supplémentaires, ajoute que de nombreuses autres tesselles et des fragments de marbre ont été découverts au même endroit, près de la fontaine municipale, soit dans l'actuelle rue du Milieu, non loin de l'intersection avec la rue du Château (fig. 291). Le récolement des collections du musée de Verdun, achevé en 2006, a permis de retrouver un petit lot de huit fragments de mosaïque et de sept fragments de béton de sol qui avaient été donnés par F. Liénard et proviendraient d'Arrancy (fig. 292). Le fragment de provenance inconnue publié par H. Stern en 1960 ne fait pas partie de ce lot, mais provient probablement d'Arrancy lui aussi, car tous ces fragments se composent de cubes de marbre blanc et de tesselles présentant les mêmes couleurs vives (rouge, rose, beige et noir). Quoi qu'il en soit, il est probable que cette découverte ancienne signale un grand établissement rural sous le village actuel d'Arrancy : il est aujourd'hui bien



Figure 291 : localisation approximative de la mosaïque découverte à Arrancy d'après F. Liénard (1885, p. 68)

admis que la présence de mosaïques implique des capacités d'investissement très élevées, qu'on ne rencontre guère que dans les grands monuments publics et dans les résidences aristocratiques, c'est-à-dire les *domus* des capitales de cités et les grands domaines ruraux (Venault, Nouvel *et al.* 2015, p. 22-24 ; Nouvel 2016, p. 60, 139). Si l'hypothèse d'un sanctuaire ne peut pas être totalement écartée à Arrancy, celle d'une grande villa est plus probable. Il est par ailleurs à noter que l'agglomération de Senon-Amel, qui semble pourtant avoir atteint un degré de monumentalité particulièrement élevé, n'a pas livré la moindre tesselle jusqu'à présent : même les grands sanctuaires publics de la région semblent donc dépourvus de mosaïques ; un équipement pour l'instant réservé – outre le site d'Arrancy – à la grande villa de Vaudoncourt [111].

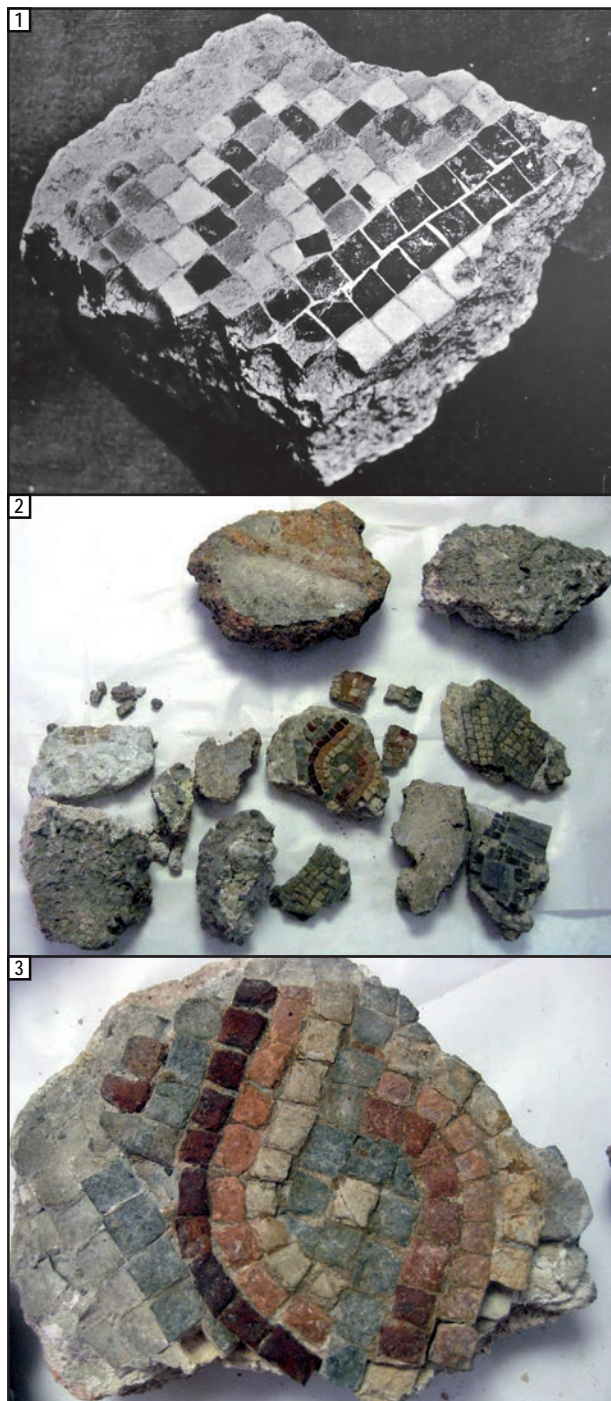


Figure 292 : fragments de mosaïques du musée de Verdun réputés provenir d'Arrancy (échelles diverses). 1 - d'après H. Stern (1960, p. 51, n°210, p. 63, n°230, pl. XXXIX), 2-3 - d'après l'inventaire du musée de Verdun (inv. 2006.0.121)

114 Foameix-Ornel-Roger Champ

UE n°269

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : grande villa (?)

Chronologie : Haut Empire

Sources : FA, PP

Rappel historiographique : en 1840, le défrichement du bois de l'étang, devenu les terres de la ferme de Roger Champ, a fait apparaître un tronçon de voie romaine et plusieurs bâtiments antiques. Le propriétaire des terrains, G. De La Lance, a fait un compte-rendu assez précis de ces découvertes à la Société d'archéologie lorraine. F. Liénard a fidèlement repris ces informations dans *l'Archéologie de la Meuse* et y a ajouté quelques découvertes fortuites réalisées ultérieurement dans le même secteur. J.-C. Sztuka a effectué des prospections pédestres entre 2002 et 2004 dans ce secteur, qui révèlent des concentrations de matériaux de construction et de mobilier correspondant assez bien aux descriptions du XIX^e siècle.

Bibliographie : De La Lance 1856 ; Liénard 1885 ; Tous-saint 1946 ; Pomarède 1966 ; Sztuka 2002-2004 (CA SRA)

Description des vestiges : sur les terrains argileux qui bordent la rive gauche de l'Orne, le défrichement du bois de l'étang a révélé la voie Senon-Manheulles [156] sur plus de 1300 m et quatre concentrations distinctes de vestiges correspondant à des habitations antiques selon les auteurs du XIX^e siècle (De La Lance 1856, p. 125-128 ; Liénard 1885, p. 97-99). La localisation des découvertes est indiquée approximativement, mais on sait qu'elles sont circonscrites à une zone d'une centaine d'hectares correspondant à l'ancien bois de l'étang, dont le périmètre apparaît précisément sur les cartes de l'état-major (fig. 293). Les prospections effectuées par J.-C. Sztuka dans ce secteur ont elles aussi mis en évidence quatre concentrations de matériel, qui délimitent une zone d'occupation d'une douzaine d'hectares débutant à environ 250 m à l'est de la voie. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un grand établissement rural, dans la mesure où la seule alternative pour un site de cette superficie – une agglomération – semble peu probable au

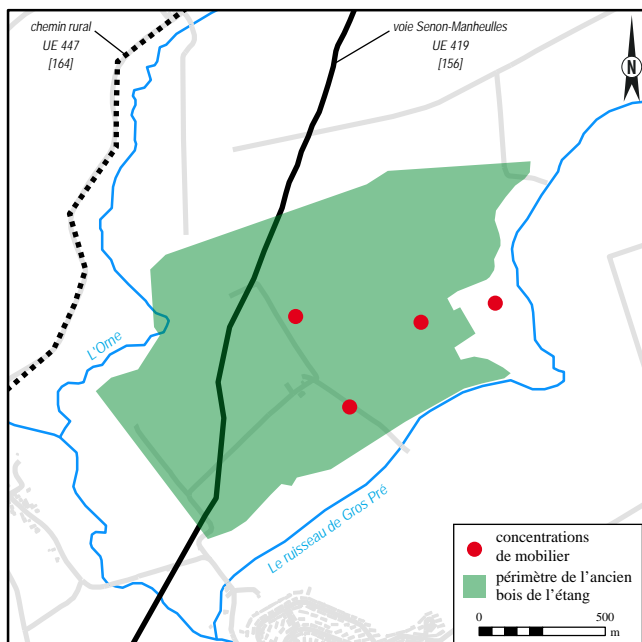


Figure 293 : la villa (?) de Roger Champ

regard de l'espacement des concentrations de vestiges et de leur éloignement par rapport à la voirie, sans compter la proximité de Senon-Amel (3 km). Les bâtiments observés au XIX^e siècle, décrits comme « de petites maisons occupées par les colons du sol », semblent toutefois modestes et correspondent peut-être aux communs du domaine (De La Lance 1856, p. 126-127). Un semis de petites fermes plutôt qu'un grand établissement est envisageable vu l'éloignement des concentrations de vestiges (400 m au minimum), mais les terres de la ferme de Roger Champ ont également livré quelques éléments lapidaires qui évoquent plutôt un établissement de fort statut : un loup terrassé par un chien (?) en ronde-bosse ; un bas-relief figurant une biche, sans doute associée à une représentation de Diane à l'origine ; une stèle à fronton triangulaire avec une inscription ; une « grande pierre » sur laquelle étaient sculptées plusieurs têtes de satyres (Liénard 1885, p. 98). Toutes ces sculptures ont été perdues, remployées ou détruites, et seul le loup en ronde-bosse a été dessiné (fig. 294). G. De La Lance pensait lui aussi que des champs cultivés se trouvaient autour de ces habitations : il attribue la fertilité des terres de la ferme de Roger Champ, qui lui paraît anormale pour un défrichement récent, à l'usage passé des sols, c'est-à-dire aux amendements réalisés par les cultivateurs romains (De La Lance 1856, p. 127-128). On ne peut s'empêcher d'être frappé par la modernité de cette réflexion (Dupouey *et al.* 2002 ; Dambrine *et al.* 2007). Les recherches anciennes ont en outre fourni des céramiques, un grand bronze de Commode (De La Lance 1856, p. 126) et un statère « à l'œil » des Trévires qui pourrait signaler une occupation plus ancienne de ce secteur [10]. Les vestiges repérés par J.-C. Sztuka correspondent surtout à des matériaux de construction antiques ; la céramique n'est pas très abondante au regard de l'étendue du site (184 restes au total). Les catégories datantes semblent renvoyer à une occupation principalement centrée sur le Haut Empire (*terra nigra*, céramique fine dorée, sigillée moulée).



Figure 294 : loup terrassé par un chien (?) en ronde-bosse découvert sur les terres de la ferme de Roger Champ (Liénard 1885, pl. XI, fig. 7)

2. PETITES VILLÆ

115 Avillers - La Pièce Lemoine

UE n°104

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : I^{er}-III^e siècle

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : J.-C. Sztuka a d'abord repéré ce site au sol en 2004, puis reconnu son plan en prospection aérienne en 2011.

Bibliographie : Sztuka 2004 (CA SRA) ; Sztuka 2011b ; Nüsslein *et al.* 2017

Description des vestiges : sur la pente douce de l'adret d'une petite vallée entaillée dans le plateau calcaire du Pays Haut,

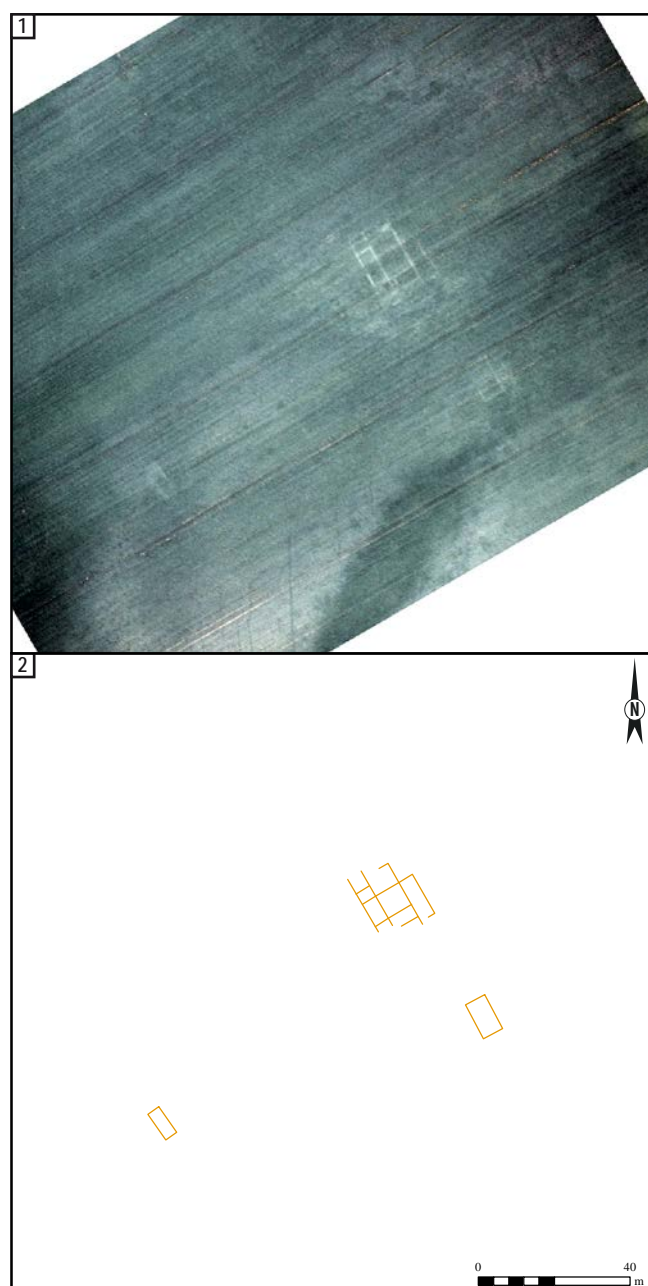


Figure 295 : Avillers - La Pièce Lemoine. 1 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 2 - plan des vestiges

les clichés aériens révèlent un bâtiment de 16 m x 20 m au moins et deux constructions rectangulaires de plus petite taille à 25 m au sud et à 90 m au sud-ouest de celui-ci (fig. 295). Il n'est pas certain que le plan du bâtiment résidentiel soit complet, mais il semble se composer d'un corps principal rectangulaire précédé d'une galerie de façade de 4 m de large environ. Cet ensemble forme un petit domaine rural de 4000 m² environ ; une superficie qui correspond bien à celle de la zone où affleure du mobilier antique en surface repérée par J.-C. Sztuka. Le mobilier inventorié comprend des matériaux de construction (tuiles et moellons) et une centaine de fragments de céramiques. Toutes les catégories techniques en présence sont fréquentes entre le I^{er} et le III^e siècle de n.è.

116 Boinville-en-Woëvre/Gussainville - La Grande

Côte

UE n°276

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : GR précoce-dernier tiers du IV^e siècle/ première moitié du V^e siècle

Sources : FR

Rappel historiographique : les opérations préventives conduites dans le cadre du contournement d'Étain ont mis au jour un établissement rural occupé pendant toute l'Antiquité en rive droite de l'Orne. Le bâtiment résidentiel a à peine été touché par l'intervention, mais toute une aile de bâtiments d'exploitation alignés a pu être fouillée dans la cour des communs. L'opération fournit une documentation tout à fait nouvelle pour la région sur l'organisation de la cour agricole de ce petit domaine rural, où l'usage de matériaux périssables s'est maintenu pendant toute l'Antiquité.

Bibliographie : Vermard 2004 ; Viller *et al.* 2012 ; Nüsslein *et al.* 2017



Figure 296 : plan phasé des vestiges (d'après Viller *et al.* 2012, II, p. 11, fig. 9)

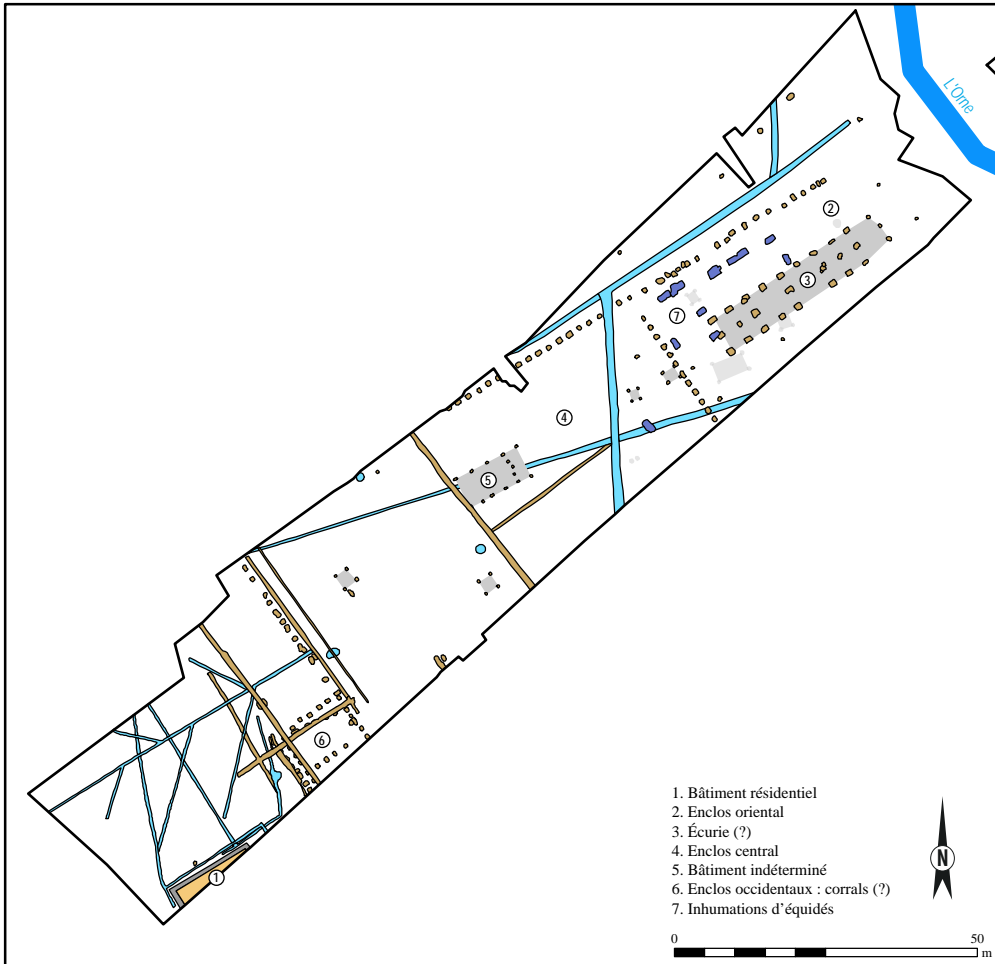


Figure 297 : plan des vestiges du Haut-Empire (d'après Viller et al. 2012, II, p. 13, fig. 11)

Description des vestiges : le décapage a concerné une longue bande de 190 m x 35 m environ, qui recoupe longitudinalement la cour des communs de cet établissement rural limité au nord-est par l'Orne, au-delà de laquelle les sondages préventifs n'ont pas révélé de vestiges denses. Au sud-ouest, la fouille a mis au jour l'angle d'une construction en pierre qui correspond certainement à l'extrémité du bâtiment résidentiel de cette villa (fig. 297, n°1 ; fig. 298). Quelques observations architecturales ont pu être effectuées sur ce bâtiment malgré l'exiguïté de l'exploration : le sol de la pièce fouillée était construit en béton de chaux, les niveaux de démolition qui la surmontaient ont livré des fragments de tubulures en terre cuite et de placages décoratifs en marbre. L'édifice est desservi par un réseau de canalisations de type dalot, formées de deux murets en moellons couverts par de grandes dalles posées à plat, qui servaient à évacuer les eaux usées de la demeure (fig. 299). Ces différents éléments indiqueraient que le bâtiment fouillé correspond à l'aile thermale de la villa selon le fouilleur (Viller et al. 2012, p. 41), mais l'hypothèse n'est confirmée par aucune observation directe de vestiges balnéaires. Le numéraire et la céramique découverts dans les niveaux de démolition et dans le comblement des canalisations indiquent que la destruction du bâtiment résidentiel est intervenue dans la seconde moitié du IV^e siècle ou dans la première moitié du V^e siècle, mais les éléments datant sont trop peu nombreux pour avancer une datation plus précise.

L'essentiel de la fouille concerne l'aile nord de la cour des communs, qui est structurée par un grands enclos palissadé d'au moins 3500 m², divisé en deux par une clôture transversale. L'enclos oriental, d'une surface de 880 m² au moins, est occupé par un grand bâtiment de 26 m x 6 m

supporté par neuf poteaux latéraux et divisé en deux nefs par sept poteaux axiaux (fig. 297, n°2-3). Sur la façade est, trois trous de poteaux supplémentaires, plus petits et légèrement désaxés, marquent un appentis ou un porche qui porte la longueur du bâtiment à 32 m pour une surface de 192 m². L'enclos central, plus grand encore (2500 m²), comprend un édifice de 12 m x 5,2 m obéissant à la même orientation que le précédent, supporté par cinq à six poteaux latéraux (fig. 297, n°4-5). Trois poteaux supplémentaires, disposés dans la largeur, semblent matérialiser un cloisonnement interne délimitant un local de 12,5 m² à l'est. Quatre constructions plus petites, de types greniers surélevés à quatre poteaux porteurs, se répartissent autour du bâtiment rectangulaire central. Un autre enclos de petite taille (13 m de côté), subdivisé en deux parties et dépourvu de constructions, se trouve à l'extrémité ouest

de la cour des communs, à proximité de la partie résidentielle (fig. 297, n°6). Un réseau de fossés rectilignes, adoptant une orientation identique à celle des enclos palissadés, achève de structurer l'espace au sein de la cour agraire. D'autres fossés adoptant une forme en épi caractéristique témoignent d'importants travaux de drainage destinés à assainir ce terrain alluvionnaire humide préalablement à la construction de la villa. Le mobilier est trop rare pour proposer une datation précise de ces différentes installations, mais on sait qu'elles succèdent à des greniers de La Tène D2b ou du début de l'époque romaine [5] et qu'elles sont recoupées par un bâtiment à neuf poteaux daté du IV^e siècle (fig. 296).



Figure 298 : vue de la partie résidentielle depuis l'ouest (d'après Viller et al. 2012, I, p. 42, fig. 6)

Ce système d'enclos semble marquer une délimitation de différents espaces fonctionnels au sein des communs. Le fouilleur propose d'y voir des installations dédiées à l'élevage de grands animaux : le grand enclos palissadé évoque un parc équipé d'un petit espace de contention de type corral à l'ouest, tandis que le grand bâtiment situé à l'est dans l'enclos est pourrait répondre aux besoins d'une écurie, à en juger par son plan et, surtout, par la présence de onze inhumations de grands équidés autour de l'édifice (fig. 297, n°7 ; fig. 300). La contemporanéité de ces différentes structures fait peu de doute : deux individus ont été datés du III^e siècle par le radiocarbone et la plupart des autres sépultures obéissent à une orientation conforme à celle de l'enclos. L'étude des restes osseux montre que la majorité des équidés inhumés sont des hybrides mâles (bardots ou mulets), morts entre 8 et 10 ans (Decanter et Lepetz 2012). Il peut s'agir, dans le cadre des activités d'un établissement rural, d'animaux destinés aux travaux des champs et/ou au transport des productions ; certains individus présentent d'ailleurs des pathologies osseuses indiquant l'utilisation du bât et du joug. Cependant, la taille des enclos, le nombre de sépultures et la gestion du cheptel que traduisent les âges d'abattage pourraient indiquer que ce domaine rural s'est spécialisé dans le commerce d'équidés de travail. Faute d'analyses isotopiques, on ignore pour l'instant si ces animaux ont été achetés ou résultent d'une production mulassière locale (Decanter et Lepetz 2012, p. 142). Ils étaient peut-être vendus comme monture ou comme bêtes de somme dans un relais routier situé au niveau d'un carrefour de voies à 350 m au nord-est de la villa [131]. Quoi qu'il en soit, il faut certainement envisager également la présence d'autres activités agricoles, liées ou non à l'élevage.



Figure 299 : vue d'une canalisation d'évacuation des eaux usées de la villa (d'après Viller et al. 2012, I, p. 47, fig. 9)



Figure 300 : vue d'une inhumation d'équidé (d'après Viller et al. 2012, I, p. 79, fig. 19)

La puissance des fondations de « l'écurie » (négatifs de poteaux de 30 à 50 cm de diamètre ancrés dans des fosses d'installation de 70 à 120 cm de côté) permettent de supposer la présence d'un étage, peut-être dédié au stockage du fourrage ou de la litière.

La cour agraire semble faire l'objet d'une réorganisation durant l'Antiquité tardive, marquée par le démantèlement de certaines palissades et la construction de nouvelles clôtures, dont les piquets plus petits et plus espacés évoquent des barrières ajourées plutôt que des palissades fermées (à l'aide de clayonnage, de planches ou de perches transversales). Un bâtiment à neuf poteaux porteurs, de plan carré (7,4 m de côté), divisé en deux nefs, vient se surimposer au grand bâtiment oriental (fig. 301).



Figure 301 : plan des vestiges de l'Antiquité tardive (d'après Viller et al. 2012, II, p. 13, fig. 11)

L'ensevelissement d'équidés à l'intérieur des enclos semble se poursuivre : un individu a été daté d'une période comprise entre la fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle par le radiocarbone. Deux autres inhumations ont été rattachées à cette phase en raison de leur orientation, qui diverge clairement du groupe de sépultures attribué au III^e siècle. La datation absolue des autres vestiges de la seconde phase d'occupation est fragile, car elle repose sur des éléments mobiliers du IV^e siècle et de la première moitié du V^e siècle découverts dans des contextes stratigraphiques peu fiables. Le site semble ensuite avoir été abandonné jusqu'à la fin du haut Moyen Âge [176].

117 Éton-Bois de Saulx

UE n°345

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

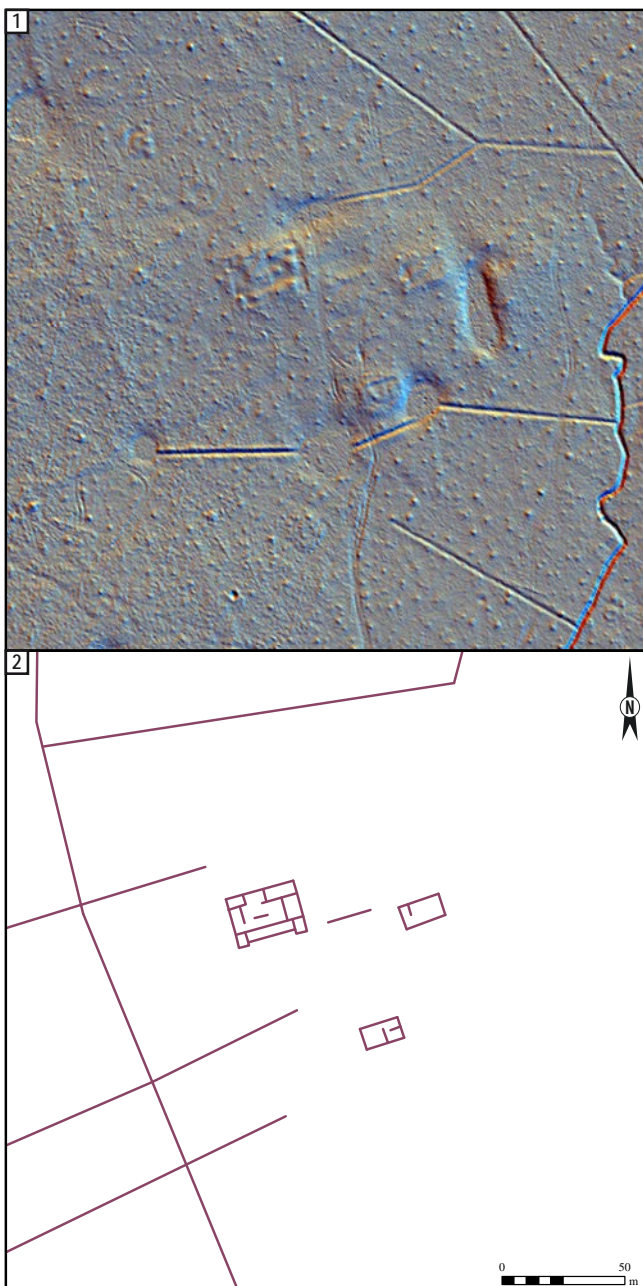


Figure 302 : Éton-Bois de Saulx. 1 - relevé LiDAR (ombrage multidirectionnel), 2 - plan des vestiges

Chronologie : Antiquité

Sources : LDR

Rappel historiographique : le relevé LiDAR conduit en 2018 a révélé un groupe de bâtiments conservés sous couvert forestier, dont le plan et l'organisation correspondent à ceux d'une petite villa.

Bibliographie : Melier 2018

Description des vestiges : le site est situé en terrain plat, dans un petit fossé callovien qui marque l'avancée extrême des argiles de la Woëvre vers l'est (Maubeuge et Lemoine 1958). Le LiDAR révèle un groupe de trois bâtiments qui s'insèrent dans des enclos de parcellaire polygonaux matérialisés par des levées de terre rectilignes (fig. 302). Au nord, le bâtiment résidentiel adopte un plan rectangulaire de 28 m x 20 m environ, caractérisé par une galerie de façade et deux pavillons d'angle en saillie. Au sud-est de celui-ci, deux constructions rectangulaires de 15 m x 8 m correspondent certainement à des annexes agricoles. La netteté des vestiges sur le relevé LiDAR implique qu'il s'agit de bâtiments sur fondations de pierre.

D'autres constructions en matériaux périssables ont pu exister et ne pas laisser de traces. Le site n'a pas encore fait l'objet de vérification au sol, mais le plan des vestiges est si caractéristique qu'il ne laisse que peu de doute sur son identification.

118 Gouraincourt-La Tarpe

UE n°22

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : II^e-IV^e siècle

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site a été repéré en prospection pédestre dans les années 1990, mais son plan a été établi pour la première fois à la faveur de la sécheresse de l'été 2019.

Bibliographie : Feller 1998-2001 ; Sztuka 1998 (CA SRA) ; Sztuka 2019

Description des vestiges : le site est situé sur une petite colline calcaire, au niveau de la limite entre le plateau du Pays Haut et l'affleurement de la dalle d'Étain. Les vestiges reconnus correspondent à un bâtiment rectangulaire de 20 m x 10 m environ, équipé d'une galerie de façade encadrée de deux pavillons latéraux avancés (fig. 303). L'espace interne comprend une dizaine de pièces au moins, dont certaines produisent des anomalies zonales claires qui correspondent sans doute à des sols construits ou à des hypocaustes. On distingue une seule annexe adoptant un plan rectangulaire tripartite de 8 m x 3 m environ, à 28 m à l'ouest du bâtiment résidentiel. Les ramassages de J.-C. Sztuka ont fourni une centaine de fragments de céramiques, qui se distinguent par un faciès relativement tardif : les productions les plus anciennes sont des gobelets engobés du II^e siècle (les céramiques gallo-belges sont inhabituellement absentes) et les céramiques rugueuses du Bas-Empire (de Champagne et de l'Eifel) sont remarquablement bien représentées, avec une quinzaine de tessons. Des fragments de pillettes ont également été observés parmi les matériaux de construction visibles en surface.



Figure 303 : Gouraincourt-La Tarpe. 1 - cliché aérien (Sztuka 2019), 2 - plan des vestiges

119 Joudreville - Village

UE n°46

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : fin du I^{er} siècle-III^e siècle

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site a été repéré en prospection aérienne en 2000, puis a été à nouveau photographié en 2002 et en 2006. Des ramassages au sol ont été effectués en 2003, mais n'ont livré qu'une quarantaine de tessons.

Bibliographie : Sztuka 2000, 2002, 2003 ; Sztuka 2003 (CA SRA)

Description des vestiges : le site est situé sur le plateau calcaire du Pays Haut, en terrain plat, à 150 m au sud du village de Joudreville. Il se compose d'un bâtiment résidentiel à galerie de façade et pavillons latéraux de 27,5 m x 14 m, parfaitement orienté à l'est, et d'un bâtiment technique rectangulaire tripartite de 18 m x 9 m environ, situé à 28 m au nord du précédent (fig. 304). Comme à Spincourt-*Les Longues Raies* [126], le pavillon situé à l'angle nord de la résidence produit une anomalie zonale qui signale sans doute un hypocauste : une pièce chauffée se trouve au même endroit dans les établissements ruraux lorrains de Belles-Forêts-*Le Haut de Chauffour*, Dehlingen-*Gurtelbach* et Sarreinsming-*Heidenkopf*, qui présentent un plan proche (Nüsslein *et al.* 2017, p. 618, fig. 38). Les prospections pédestres n'ont livré qu'une quarantaine de fragments de céramiques, qui témoignent d'une occupation de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle au moins.

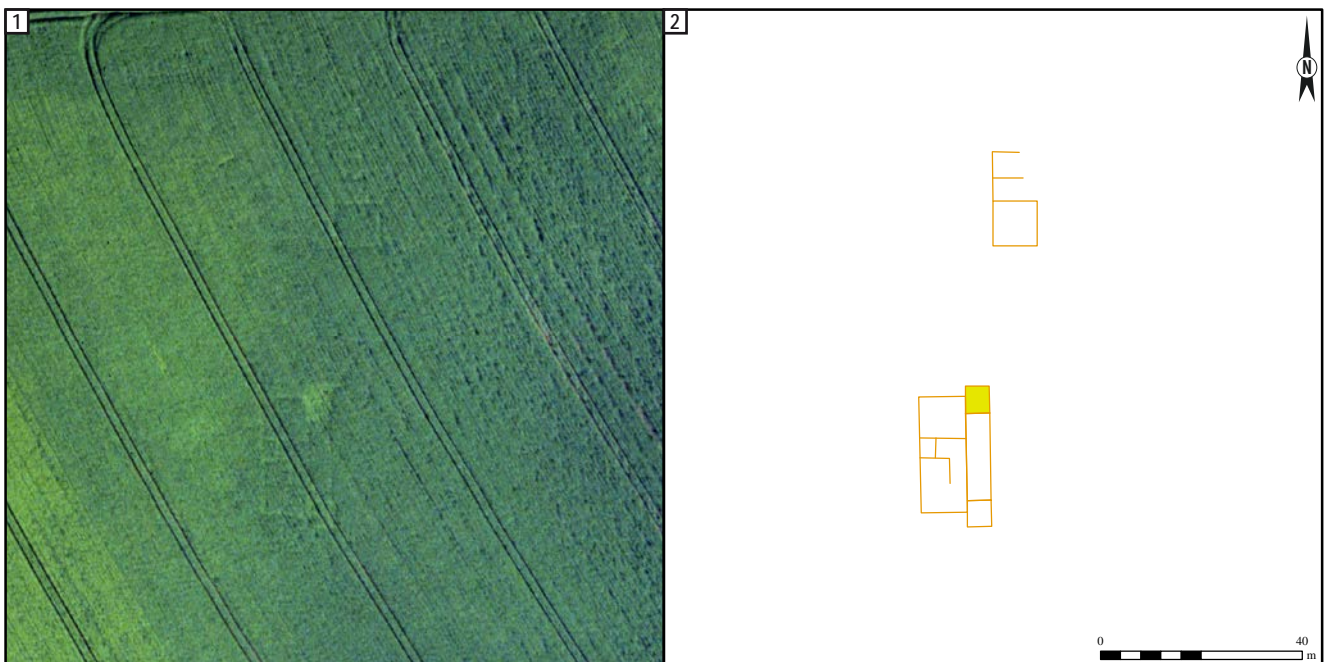


Figure 304 : Joudreville - Village. 1 - cliché aérien (Sztuka 2003), 2 - plan des vestiges

120 Morgemoulin - Tiéronville

UE n°61

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa (?)

Chronologie : I^{er}-V^e/VI^e siècle apr. J.-C.

Sources : DF, PP

Rappel historiographique : en 2003, J.-C. Sztuka a repéré plusieurs concentrations importantes de mobilier au lieu-dit Tiéronville à Morgemoulin. Ce site se confond probablement avec la Fontaine de Thiéronville (*sic*), où F. Liénard (1885, p. 58 et pl. XXIII, fig. 3) signale des découvertes de constructions et de mobilier antiques effectuées en 1834, dans des circonstances non précisées.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Sztuka 2003 (CA SRA)

Description des vestiges : le site est situé à 500 m au sud de la voie Senon/Amel-Verdun, au bord du ruisseau de Tiéronville, un petit affluent de l'Orne. Le contexte argileux, peu favorable à la détection aérienne, n'a pas permis d'établir son plan. Il semble néanmoins possible de l'identifier comme un établissement rural relativement important, à en juger par la présence de deux concentrations de matériaux de construction et de mobilier distantes d'une centaine de mètres et totalisant une superficie d'au moins 5 000 m² (fig. 306). La résidence correspond probablement à l'épandage méridional, qui a livré des fragments de pilettes et de *suspensura*. En 1834, des traces de constructions antiques, des fragments de tuiles, un grand bronze de Marc-Aurèle et une statuette en bronze d'un *togatus* ont été découverts dans ce secteur (fig. 305). Le mobilier céramique collecté par J.-C. Sztuka, totalisant près de 1 800 restes, comprend un assemblage d'éléments tardifs (céramique rugueuse de Mayen, céramique à dégraissant de calcaire cristallin et céramique fine mérovingienne) qui signalent que l'occupation se poursuit, depuis le début du Haut-Empire, jusqu'au V^e-VI^e siècle de n.è. au moins.



Figure 305 : statuette en bronze (Liénard 1885, pl. XXIII, fig. 3)

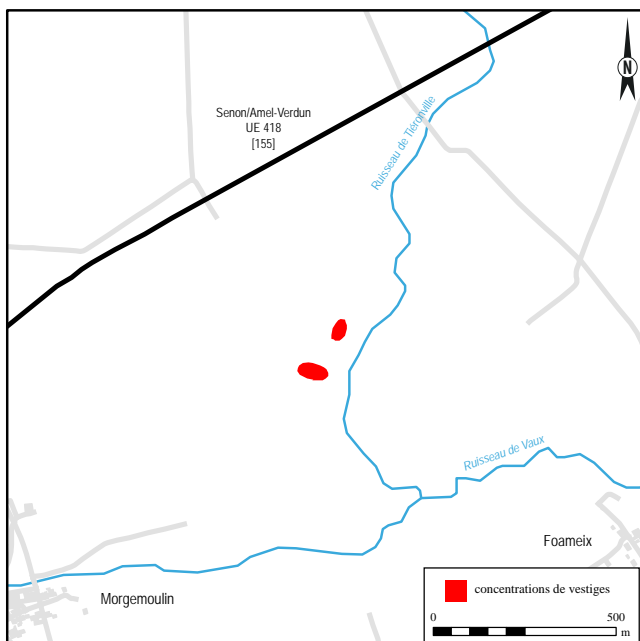


Figure 306 : Morgemoulin - Tiéronville. Plan des vestiges

121 Muzeray - La Fontaine de Pinguat

UE n°29

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : I^{er}-IV^e siècle apr. J.-C.

Sources : CA, PA, PP

Rappel historiographique : le site a été repéré au sol en 2002, puis en prospection aérienne en 2011.

Bibliographie : Sztuka 2002 (CA SRA) ; Sztuka 2011b

Description des vestiges : le site se trouve à moins de 100 m à l'est de la voie vers le Titelberg [157], au bord des anciens ruisseaux qui naissent de la Fontaine de Pinguat et de la Fontaine Noire, deux sources canalisées dans la seconde moitié du XX^e siècle (fig. 307). Les clichés aériens révèlent une petite villa à galerie de façade et pavillons latéraux avancés, ainsi qu'un bâtiment annexe (?) de plan rectangulaire tripartite (fig. 308). Considérées individuellement, ces formes architecturales sont extrêmement banales dans la région, mais elles forment à elles deux un plan d'ensemble inhabituel : le bâtiment identifié comme une annexe est presque aussi grand que la partie résidentielle (environ 25 m x 10 m contre 25 m x 17 m, respectivement) et situé en arrière de cette dernière, si l'on considère que sa façade correspond au long côté équipé d'une galerie et de pavillons d'angles. Une pièce au moins est chauffée par hypocauste, à en juger par la présence de fragments de pilettes en surface. Sur les clichés aériens, on distingue en outre deux anomalies linéaires évoquant des fossés, qui convergent vers le bâtiment résidentiel. Il s'agit de deux petits cours d'eau dont le tracé a été rectifié après 1950 d'après les cartes et photographies historiques de l'IGN (fig. 307), mais il n'est pas exclu que ceux-ci se superposent à un réseau d'adduction antique (destiné à alimenter un balnéaire ?). Une configuration similaire s'observe à proximité de la grande villa de Vaudoncourt - Haut de Villers, dont l'aqueduc souterrain semble avoir donné naissance à une exurgence qui était encore visible récemment [111, 149]. Près de 350 tessons ont été recueillis sur le site, parmi lesquels sont

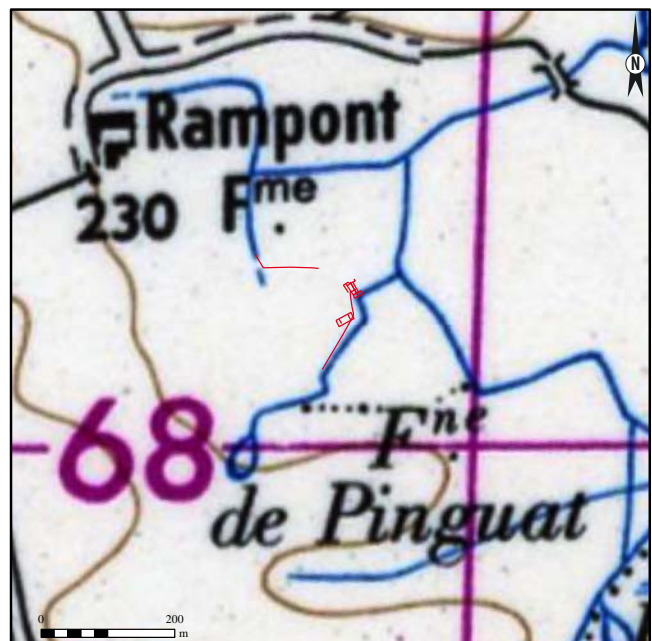


Figure 307 : Muzeray - La Fontaine de Pinguat. Plan des vestiges sur fond de carte IGN de 1950



Figure 308 : Muzeray - La Fontaine de Pinguat. 1 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 2 - plan des vestiges



Figure 309 : Rouvrois-sur-Othain - Les Perchies. 1 - cliché aérien (Sztuka 2000), 2 - plan des vestiges

particulièrement bien représentées les productions datables de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle (céramiques gallo-belges et dérivées, gobelets engobés et métallescents, bols Drag. 37 en sigillée d'Argonne, céramiques rugueuses champenoises). L'occupation se poursuit jusque dans la première moitié du IV^e siècle au moins, à en juger par la présence de décors à la molette sur des sigillées d'Argonne, trop fragmentaires toutefois pour être attribués à un des groupes de W. Hübener.

122 Rouvrois-sur-Othain - Les Perchies

UE n°28

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : I^{er}-IV^e siècle apr. J.-C.

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site a été identifié en prospection aérienne 2000, puis a fait l'objet de ramassages au sol en 2002.

Bibliographie : Sztuka 2000 ; Sztuka 2002 (CA SRA)

Description des vestiges : le site se trouve à 175 m de la voie vers Cutry et le Titelberg, sur les calcaires du plateau du Pays Haut, en terrain plat, à environ 230 m du ruisseau de Belle Fontaine, un petit affluent de l'Othain. Le plan de cet établissement rural, incomplet, est mal compris : on distingue une construction rectangulaire allongée de 46 m de long, qui s'apparente à une aile de cellules alignées s'achevant par une exèdre carrée (fig. 309). D'autres maçonneries visibles au nord dessinent peut-être un plan en U agencé autour d'une cour intérieure, mais cette lecture est peu assurée ; il pourrait aussi s'agir d'une villa à galerie

de façade et pavillons latéraux avancés (à comparer au plan de l'établissement de Bining-*Riesseling* : Nüsslein *et al.* 2017, p. 597, fig. 26). Quelle que soit sa forme exacte, il s'agit certainement de la partie résidentielle d'une *villa*, à en juger par les dimensions du bâtiment (46 m x 37 m au minimum) et la présence de fragments de pilettes au sol. Cet établissement a été considéré comme une petite *villa* afin d'éviter toute surinterprétation des sources, mais il pourrait s'agir d'un domaine plus important, de type *villa* à deux cours. En l'absence d'un plan plus complet de la résidence ou d'une estimation de la superficie des communs, il est pour l'instant difficile de mieux le caractériser. Les ramassages de surface ont donné un peu moins de 300 tessons, qui signalent une occupation longue, s'étendant de la seconde moitié du I^{er} siècle (*terra rubra*) au IV^e siècle au moins (céramiques rugueuses de Mayen).

123 Senon - Le Traversin

UE n°3

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite *villa* (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site est connu par la prospection pédestre depuis 1995, mais son plan est apparu dans le blé en 2011 seulement.

Bibliographie : Sztuka 1995 (CA SRA) ; Sztuka 2011b

Description des vestiges : à moins de 1500 m à l'est de l'agglomération de Senon, sur les calcaires de la dalle d'Étain, les clichés aériens ont révélé un bâtiment au plan rectangulaire ramassé, de 20 m x 27 m environ (fig. 310). La forme s'apparente à celle des habituelles *villae* à galerie de façade et pavillons latéraux, à la différence que ceux-ci ne s'avancent pas en saillie du corps de bâtiment principal. Dès lors, ce plan présente également des affinités avec certains grands bâtiments présents dans les communs des établissements ruraux à deux cours, où la documentation récente montre qu'il s'agit généralement de bâtiments techniques polyvalents (Nouvel 2016, p. 315-321 ; Boulanger et Cocquerelle 2017, p. 249-255). Cet exemple révèle une parenté évidente entre le plan de certaines annexes et résidences rurales, qui se manifeste aussi entre les granges carrées à porche encadré de pavillons d'angle et les petites *villae* à galerie de façade et pavillons latéraux avancés, partageant toutes deux le modèle d'un dispositif d'accès enserré entre deux ailes de bâti perpendiculaires au corps de bâtiment principal. Les typologies formelles ne sont donc pas étanches, d'autant plus qu'elles sont souvent exclusivement fondées sur des plans : la différence entre un grand bâtiment technique et une petite résidence rurale peut tout à fait se jouer au niveau des élévations, dans la qualité des matériaux mis en œuvre par exemple. Ici, ce n'est pas tant en raison de son plan que de sa situation que l'on incline à considérer ce bâtiment comme une résidence : s'il n'est peut-être pas complètement isolé, il ne semble en tout cas pas faire partie des communs d'une grande *villa*. Les prospections pédestres n'ont toutefois pas fourni d'éléments caractéristiques – comme des matériaux de construction d'un hypocauste par exemple – qui permettraient de confirmer cette identification. La chronologie du site, documentée par une dizaine de tessons, est mal connue.

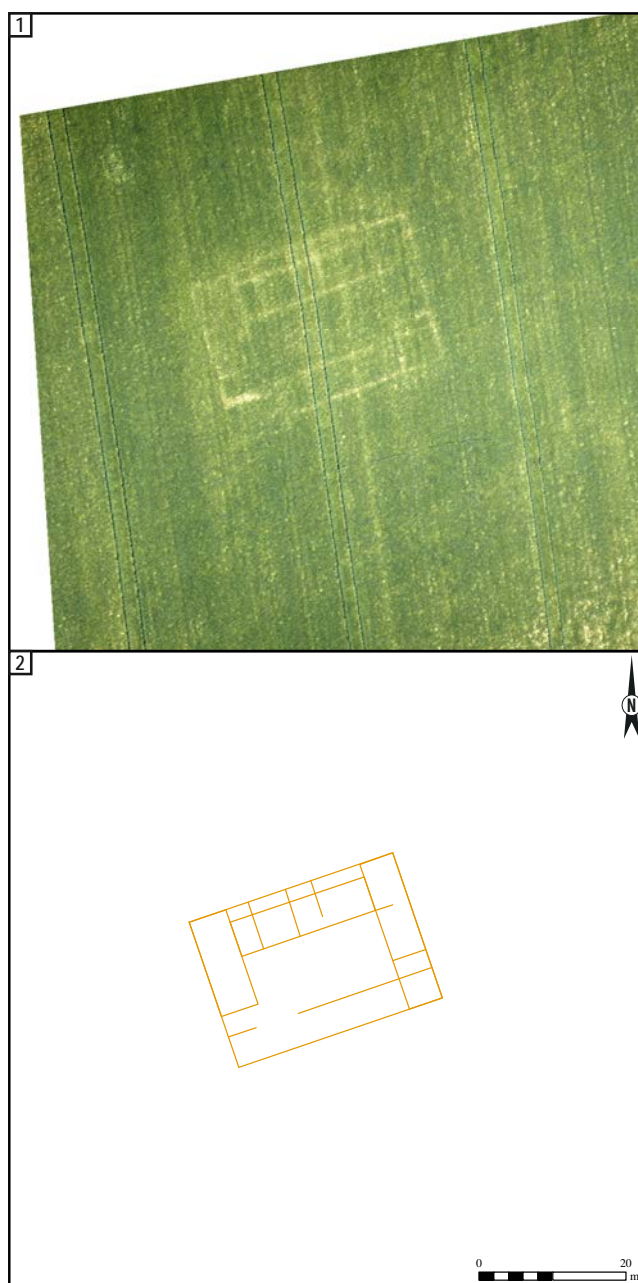


Figure 310 : Senon - Le Traversin. 1 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 2 - plan des vestiges

124 Senon - Varmonlieu

UE n°278

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite *villa* (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : LDR, PA, PP

Rappel historiographique : le site a été repéré grâce à des indices de surface par J.-C. Sztuka en 2017. Il a ensuite effectué un survol à l'aide d'un drone la même année, qui a permis d'établir une partie du plan de cet établissement rural. Les deux bâtiments (au minimum) qui le composent apparaissent également sur le relevé LiDAR, sous la forme de deux buttes circulaires peu marquées. Le matériel collecté au sol n'a pas encore été étudié.

Bibliographie : Sztuka 2017 ; Melier 2018



Figure 311 : Senon - Varmonlieu. 1 - cliché aérien (Sztuka 2017), 2 - LiDAR (ombrage multidirectionnel), 3 - plan des vestiges

Description des vestiges : le site se trouve à environ 1 500 m au nord-ouest de l'agglomération de Senon, sur le versant méridional d'une colline argileuse qui marque la limite du bassin versant de l'étang d'Amel. Les vestiges observés comprennent un bâtiment rectangulaire de 21 m x 16 m, à l'ouest duquel se développe une cour d'au moins 5000 m², délimitée par un mur d'enclos interrompu au nord par un second bâtiment rectangulaire au plan incomplet (fig. 311). Cette organisation soulève le même problème que le site de Rouvrois-*Les Perchies* [122] : il pourrait s'agir d'une grande villa à deux cours, mais on n'en a pas de preuve formelle pour l'instant. On rencontre en effet une morphologie assez semblable à Damblain-*La Cave*, où l'entrée de la cour des communs est marquée par un grand bâtiment de plan rectangulaire compact, qui s'avère être une grange polyvalente (Boulangier et Cocquerelle 2017). L'édifice situé à l'est de la cour présente également un plan rectangulaire ramassé, qui peut aussi bien correspondre à un bâtiment technique (de type grange carrée à porche encadré de pavillons d'angle) qu'à une petite résidence rurale (comme celle de Senon-*Le Traversin*, dont l'identification n'est toutefois pas assurée). Ici, on incline plutôt à interpréter cette construction comme un bâtiment technique, parce qu'il semble trop petit pour constituer la partie résidentielle de cet établissement rural relativement important. Les comparaisons (avec Damblain-*La Cave*, Metz-*Grigy* ou Sarreinsming-*Heidenkopf* : Nüsslein *et al.* 2017, p. 618, fig. 38) invitent plutôt à envisager que la résidence se trouve plus loin à l'ouest ou au sud. Tant que cette dernière ne sera pas localisée, il restera difficile d'évaluer la taille de la cour des communs et de caractériser correctement ce domaine rural. On ignore tout de sa chronologie pour l'instant.

125 Sorbey - Village

UE n°252

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : en 2011, les clichés aériens de J.-C. Sztuka ont révélé un établissement rural antique à 150 m au sud du village de Sorbey. Le site a ensuite fait l'objet de prospections pédestres, mais le matériel est trop rare pour être utile à la chronologie du site.

Bibliographie : Sztuka 2011b

Description des vestiges : le site se trouve à 440 m au nord de la voie vers Baâlon et les Ardennes [159], dans une boucle de l'Othain, à moins de 50 m de la rive droite du cours d'eau. Les clichés aériens révèlent deux plans de bâtiments incomplets, qui semblent correspondre à une résidence rurale à galerie de façade et pavillons latéraux en saillie d'une part, et à une des annexes de l'aile nord de la cour des communs d'autre part (fig. 312). Les ramassages ont livré 14 tessons qui confirment qu'il s'agit bien d'un site antique, mais n'apportent rien de plus à sa chronologie.



Figure 312 : Sorbey - Village. 1 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 2 - plan des vestiges

126 Spincourt - Les Longues Raies

UE n°8

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : fin du I^{er} siècle-milieu du III^e siècle apr. J.-C.

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site a été découvert en 1993 lors des premiers survols effectués par D. Jacquemot et J.-P. Courouve dans le cadre du programme de prospection-inventaire du canton de Spincourt dirigé par M. Feller et V. Schemmama. Il est ensuite apparu régulièrement lors des stress hydriques importants (en 1999, 2001, 2002, 2003 et 2019), si bien qu'il s'agit d'un des établissements ruraux les plus photographiés de la région. Des ramassages ont été effectués en 1993 par l'équipe de M. Feller, puis en 1996 par J.-C. Sztuka.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1993 ; Feller et Schemmama 1995 ; Sztuka 1996 (CA SRA) ; Sztuka 1999, 2001, 2002, 2003, 2019 ; Mourot 2001

Description des vestiges : sur le plateau calcaire du Pays Haut, dans une pente douce orientée à l'ouest, les clichés aériens font complètement apparaître un bâtiment de 31 m x 17,5 m, qui correspond au plan-type de la résidence rurale à galerie de façade et pavillons latéraux avancés, très proche de celui du site de Joudreville-Village [119] et d'autres petites villae lorraines (fig. 313). Le pavillon situé à l'angle nord du bâtiment produit une anomalie zonale claire qui correspond sans doute à un hypocauste : des fragments de pillettes ont été recueillis au sol et une pièce chauffée se rencontre au même endroit dans d'autres établissements ruraux lorrains (Belles-Forêts - Le Haut de Chauffour, Dehlingen - Gurtelbach et Sarreinsming - Heidenkopf : Nüsslein *et al.* 2017, p. 618, fig. 38). Malgré le contexte très favorable, les bâtiments techniques n'ont pas été repérés ; peut-être étaient-ils construits en matériaux périssables, si toutefois ils ont existé. Les ramassages successifs ont livré plus de 200 tessons, qui témoignent d'une occupation de la fin du I^{er} siècle au milieu du III^e siècle au moins.

127 Spincourt - Brouillon

UE n°123

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa

Chronologie : première moitié du II^e siècle-second quart du IV^e siècle

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site est connu depuis 1996 par des indices de surface, mais son plan n'est apparu en prospection aérienne qu'en 2005.

Bibliographie : Sztuka 1996 (CA SRA) ; Sztuka 2005

Description des vestiges : sur le versant méridional d'une vallée entaillée dans le plateau du Pays Haut par le ruisseau de Lamanpré, un petit affluent de l'Othain, les clichés aériens révèlent un bâtiment rectangulaire de 26 m x 13,5 m dont le plan n'est pas parfaitement lisible, mais semble correspondre à une résidence rurale à galerie de façade et pavillons latéraux avancés (fig. 314). Quelques maçonneries supplémentaires sont visibles à l'est et semblent signaler une extension flanquée contre le corps de bâtiment principal. La céramique n'est pas très abondante (77 fragments), mais comprend quelques éléments caractéristiques qui suggèrent que le site a été occupé de la première moitié du II^e siècle au second quart du IV^e siècle au moins (céramiques gallo-belges, gobelets engobés d'Argonne, bol Chenet 320 en sigillée d'Argonne du Bas-Empire).

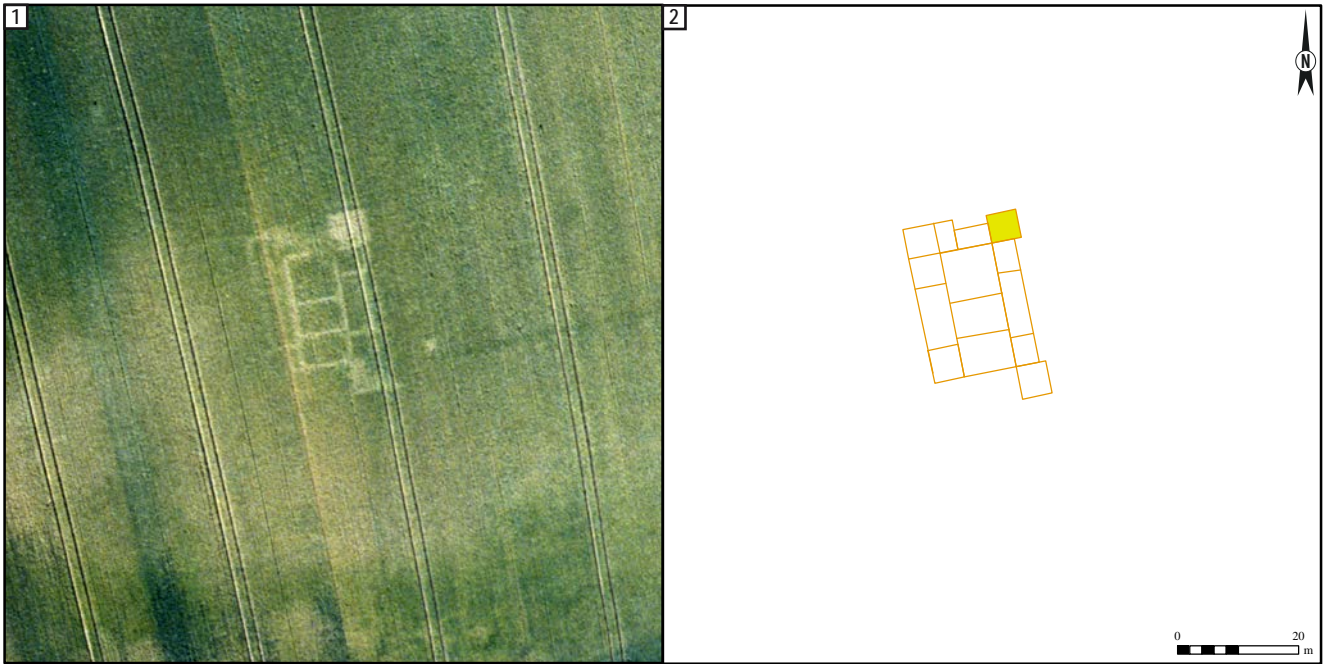


Figure 313 : Spincourt - Les Longues Raies. 1 - cliché aérien (Sztuka 2003), 2 - plan des vestiges

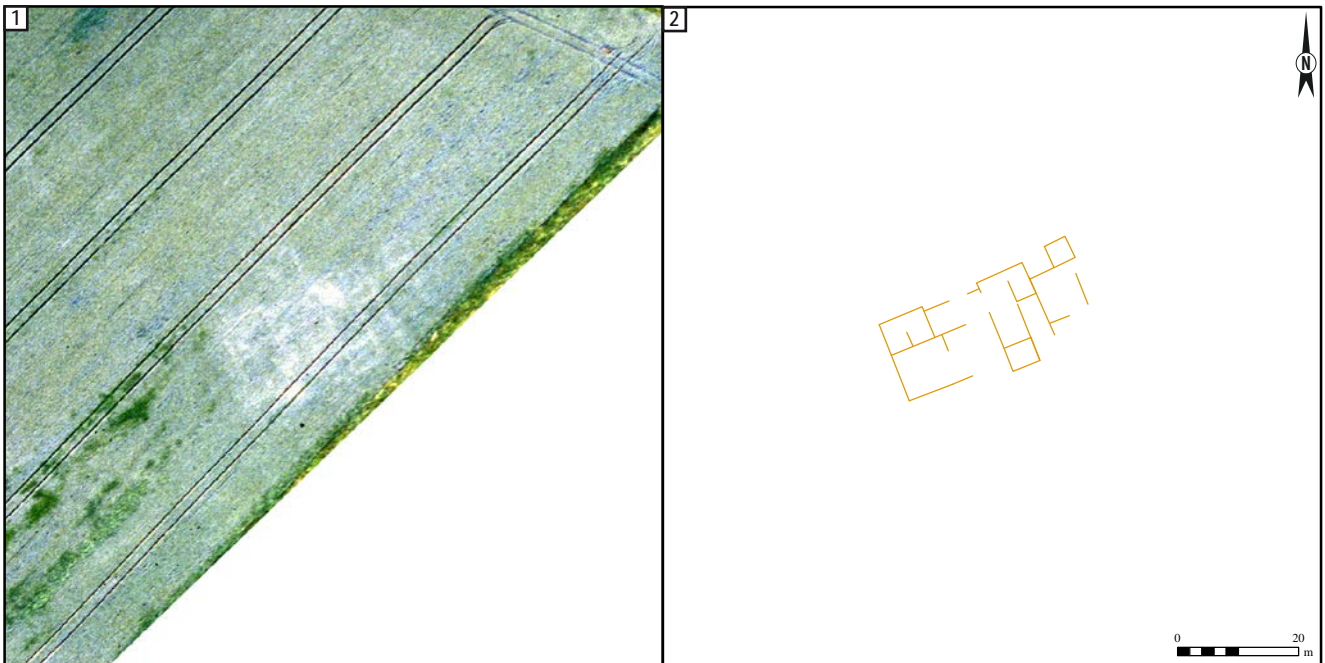


Figure 314 : Spincourt - Brouillon. 1 - cliché aérien (Sztuka 2005), 2 - plan des vestiges

128 Vaudoncourt-L'Épine

UE n°94

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : petite villa (?)

Chronologie : I^{er}-III^e siècle

Sources : PG, PP

Rappel historiographique : le site est connu par la prospection pédestre depuis 2004. Son plan a été révélé par une campagne de prospection électrique conduite en 2007, dans le cadre des recherches sur les aqueducs souterrains de Vaudoncourt [149].

Bibliographie : Sztuka 2004 (CA SRA) ; Sarro 2007

Description des vestiges : à 725 m au sud de la grande villa de Vaudoncourt [111] et 400 m à l'est de la voie venant de Senon [157], sur les terrains plats, correspondant à l'affleurement des calcaires de la dalle d'Étain, les cartes de résistivité révèlent le plan incomplet d'un bâtiment de 22 m x 25,5 m (fig. 315). Il apparaît principalement sur la première voie de prospection, soit une profondeur d'investigation de 50 cm, ce qui suggère un mauvais état de conservation. Le plan n'est pas suffisamment complet pour caractériser correctement l'édifice, mais ses dimensions et la complexité de son organisation interne privilégient l'hypothèse d'une petite villa plutôt qu'une ferme ou une annexe agraire. Les ramassages au sol ont livré 161 tessons de céramique, comprenant des productions datables de la fin du I^{er} au III^e siècle.

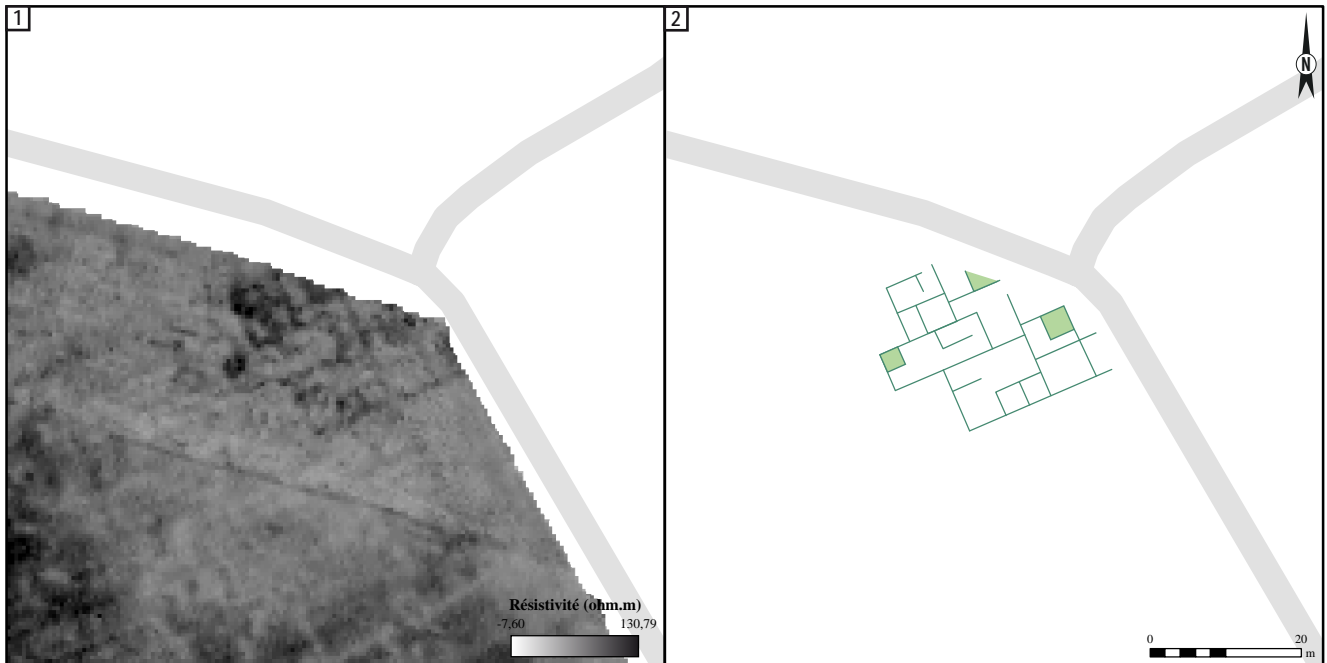


Figure 315 : Vaudoncourt-L'Épine. 1 - résistivité électrique (0-0,5m), 2 - plan des vestiges

3. FERMES

129 Amel-Montonraie

UE n°138

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : ferme

Chronologie : II^e-III^e siècle

Sources : PG, PP

Rappel historiographique : à l'occasion de la campagne de prospections géophysiques conduite à Senon-Amel en 2014, une petite zone isolée de 1 500 m² a été imagée au sud de l'agglomération d'Amel sur la foi des indications de J.-C. Sztuka, qui avait repéré une concentration de mobilier dans ce secteur depuis 2005.

Bibliographie : Sztuka 2005 (CA SRA) ; Nayet 2014 ; Nüsslein *et al.* 2017

Description des vestiges : à 350 m au sud des quartiers périphériques du complexe culturel d'Amel, les cartes de résistivité révèlent un petit bâtiment rectangulaire de 15,8 m x 12,5 m (fig. 316). Le plan, très net, se compose d'un corps principal rectangulaire divisé en deux espaces de tailles inégales par un mur de refend, précédé par une galerie ou un appentis sur la façade nord. Cette organisation correspond tout à fait à celle des petites fermes isolées connues par l'archéologie préventive en Lorraine (voir en particulier Bouxières-sous-Froidmont-*Le Tremble*, Metz-*Borny*, Metz-*Queuleu*, Rurange-lès-Thionville-*Iwerbusch* : Mondy *et al.* 2016, p. 123, fig. 17 ; Nüsslein *et al.* 2017, p. 619). Lorsque les niveaux d'occupation sont conservés, ces petits établissements présentent une organisation fonctionnelle récurrente : il semble s'agir de petites unités d'exploitation familiales, comprenant une vaste grange centrale surmontée d'un grenier en étage, un petit habitat délimité par un refend du corps de bâtiment principal et une étable, souvent installée sous un appentis flanqué contre un des longs côtés du bâtiment (Boulangier 2012, p. 34-37 ;

Mondy *et al.* 2016, p. 121-123 ; Nüsslein *et al.* 2017, p. 619). Ces fermes sur fondations de pierre succèdent souvent à des bâtiments sur poteaux du I^{er} siècle et présentent elles-mêmes une histoire architecturale complexe, qu'on ne perçoit évidemment pas au travers des documents disponibles à Amel. Le matériel céramique recueilli au sol, peu abondant (63 restes), comprend principalement des productions des II^e-III^e siècles (gobelets engobés, rugueuses champenoises, bol moulé Drag. 37 en sigillée d'Argonne).

130 Avillers-Le Chauffour

UE n°20

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : ferme (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : PG, PP

Rappel historiographique : le site est connu depuis les années 1980 par la prospection pédestre. Son plan est apparu en prospection aérienne en 2002.

Bibliographie : Pautrot 1987 (CA SRA) ; Sztuka 1997 (CA SRA) ; Sztuka 2002

Description des vestiges : sur le plateau du Pays Haut, au sommet d'une petite éminence dominant le ruisseau du Moulin, un petit affluent de l'Othain, les clichés aériens révèlent deux constructions rectangulaires de 26,5 m x 19 m et 18 m x 13,5 m (fig. 317). Les plans sont peu caractéristiques car aucun cloisonnement interne n'est visible, mais on connaît dans la région de petits établissements ruraux semblables, à Écrouves, Houdemont, Louvigny ou Rimling par exemple (Nüsslein *et al.* 2017, annexes 31, 56 et 63). Les ramassages de J.-C. Sztuka ont livré une dizaine de tessons qui confirment qu'il s'agit bien d'un site antique, mais n'apportent rien de plus à sa chronologie.

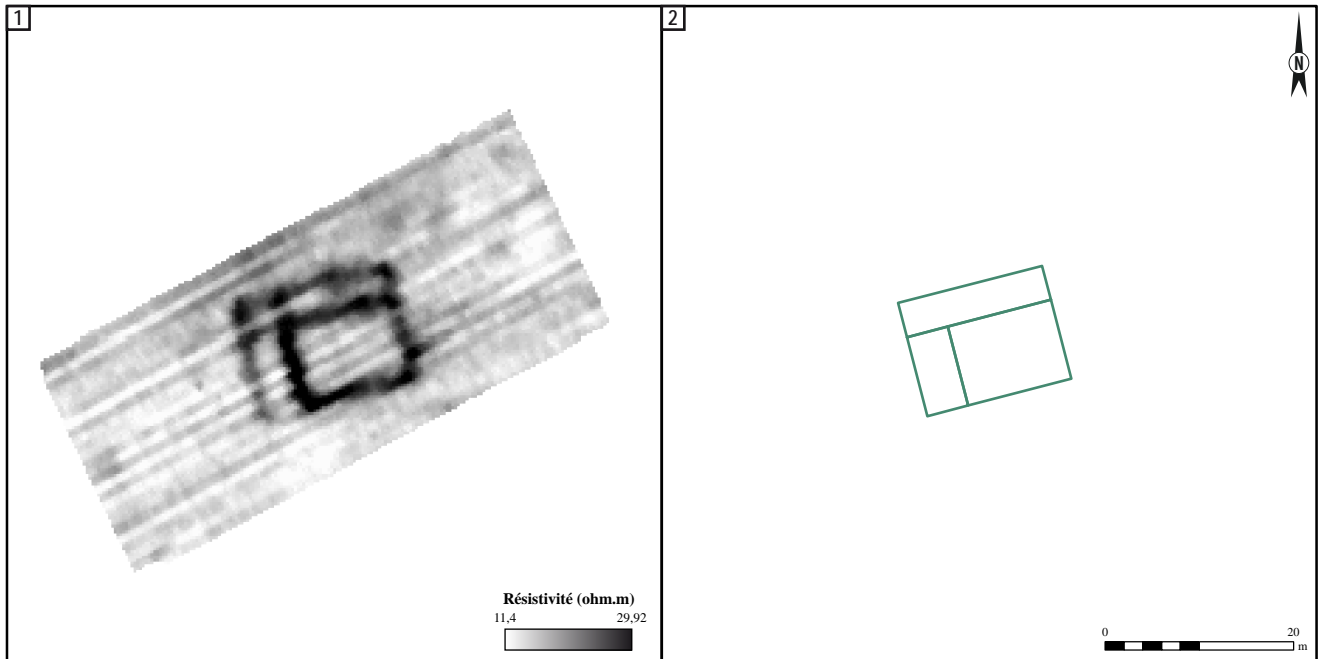


Figure 316 : Amel-Montonraie. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

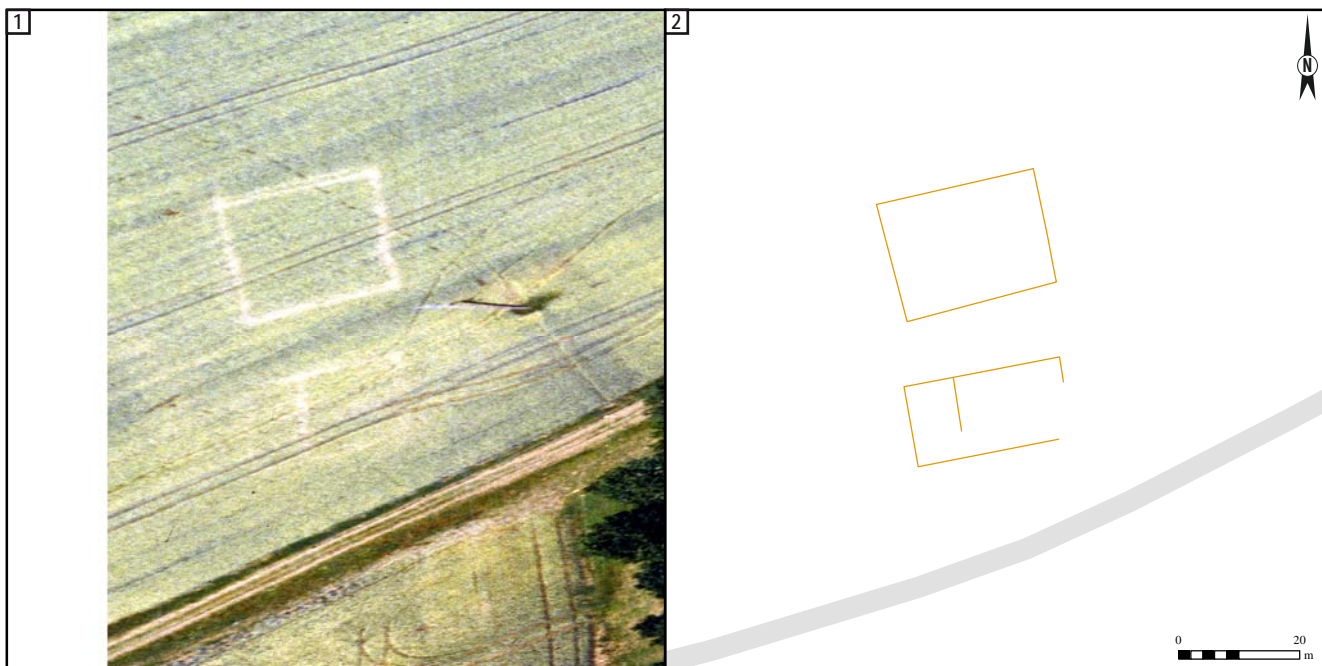


Figure 317 : Avillers-Le Chauffour. 1 - cliché aérien (Sztuka 2002), 2 - plan des vestiges

131 Boinville-en-Woëvre - La Grande Côte

UE n°383

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : ferme, relais routier (?)

Chronologie : Antiquité

Sources : FR

Rappel historiographique : le site était déjà connu par des prospections pédestres avant d'avoir été partiellement dégagé lors des sondages conduits dans le cadre du contournement d'Étain. Dans ce secteur, les cotes de terrassement ont été relevées suite au diagnostic, afin d'éviter la destruction des vestiges (Viller *et al.* 2012, p. 25, p. 36), si bien que ceux-ci n'ont pas fait l'objet de fouilles, contrairement à la villa située en rive droite de l'Orne [116].

Bibliographie : Glad 2003 ; Vermard 2004 ; Viller *et al.* 2012

Description des vestiges : sur les alluvions anciennes de la basse terrasse de l'Orne, à 300 m de la rive gauche du cours d'eau actuel, les sondages ont révélé un carrefour de voies antiques mettant en connexion la voie de l'Orne [160], une voie sud-ouest/nord-est reliant sans doute Manheulles à la vallée de la Moselle [163], et un chemin rural se dirigeant vers une destination inconnue au nord-ouest [164] (fig. 318). Dans la patte d'oie formée par ces voies, deux interventions préventives successives (Glad 2003 ; Vermard 2004) ont mis au jour trois murs arasés appartenant à une construction rectangulaire de 6,5 m de large et un semis dense de fosses et de trous de poteaux s'étendant sur un peu plus de 2000 m², qui pourraient appartenir au même ensemble bâti (fig. 319). Ce dernier point n'est pas assuré, car les ruptures de continuité stratigraphique et la rareté du mobilier ne permettent pas de déterminer précisément la chronologie

132 Gussainville - Les Envieux

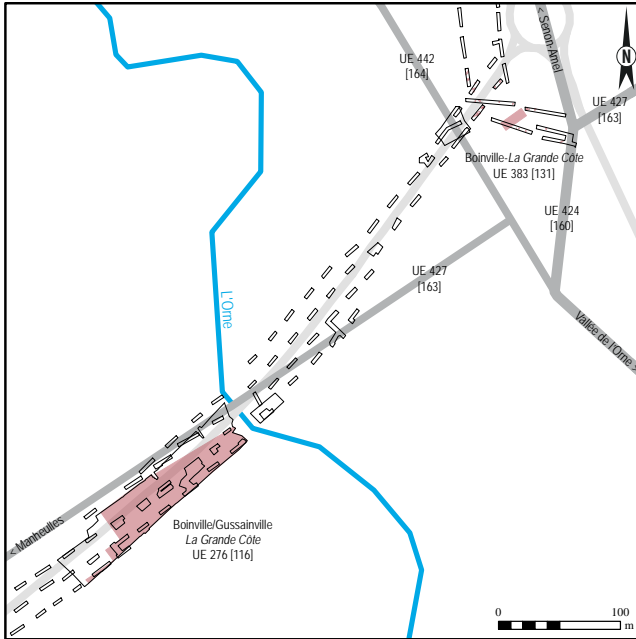


Figure 318 : Boinville -La Grande Côte. Localisation du site

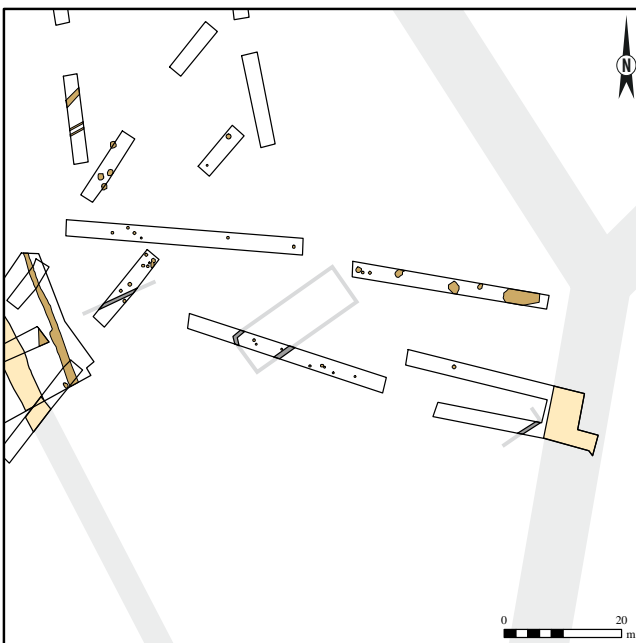


Figure 319 : Boinville -La Grande Côte. Plan des vestiges

relative et absolue des vestiges. On sait d'ailleurs qu'une partie de ces structures fossoyées a été comblée dès la fin de La Tène [6]. Les vestiges repérés en prospection pédestre dans ce secteur s'étendent sur plus de 1 ha (Viller *et al.* 2012, p. 40). S. Viller propose d'identifier cet établissement comme un relais routier fonctionnant en lien avec la villa située en contrebas [116] pour approvisionner les voyageurs en montures fraîches et/ou en animaux de bât (Viller *et al.* 2012, p. 23, 36, 71, 106). L'hypothèse est séduisante, mais on souhaiterait disposer d'un plan plus complet de cet établissement et de l'assurance qu'il est contemporain de l'activité d'élevage d'équidés hybrides (mulets ou bardots) documentée dans la villa, pour l'instant restreinte à une période comprise entre le III^e et le V^e siècle. Il est par ailleurs à noter que la proximité entre la voirie et un établissement rural n'est pas exceptionnelle dans la région (voir par exemple Muzeray-Lacquemine [133], Muzeray-Pinguat [121], Rouvrois-Les Perchies [122]) et ne semble pas constituer, à elle seule, un critère suffisant pour identifier une activité commerciale spécifiquement liée à la route.

UE n°381

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : moulin (?)

Chronologie : Antiquité (?)

Sources : FR

Rappel historiographique : un diagnostic de 10000 m² conduit sur la berge droite de l'Orne a livré des indices suggérant la présence d'un moulin sur le cours d'eau durant l'Antiquité.

Bibliographie : Vermard et Wiethold 2012

Description des vestiges : les sondages réalisés dans les alluvions récentes ont livré des structures fossoyées protohistoriques et alto-médiévales [177], mais seulement des indices indirects d'occupation antique. Le remplissage de deux paléochenaux a piégé beaucoup de *tegulae*, qui semblent signaler la proximité d'une construction antique : l'état de conservation des tuiles, peu usées et peu fragmentées, semble indiquer qu'elles n'ont pas été charriées par la rivière, ni utilisées comme matériau de remblai. Le comblement du paléochenal CHE2 a également livré plusieurs bois ouvragés, dont un possible tenon de pale de roue à aube (fig. 320-321). Un prélèvement sédimentaire effectué dans le même paléochenal a en outre révélé un spectre carpologique inhabituel, qui se caractérise par la présence quasi exclusive de restes de décorticage de céréales : l'absence des autres taxons courants dans les faciès domestiques, comme les fruits et les légumineuses, contribue à accréditer la proximité d'une activité de meunerie. D'après ces différents indices, le fouilleur envisage la présence d'un moulin antique sur le cours de l'Orne. C'est possible, mais les tuiles et les vestiges de meunerie ne sont pas formellement associés d'un point de vue stratigraphique et il pourrait donc aussi bien s'agir d'un moulin médiéval ; les textes attestent d'ailleurs la présence d'un moulin au XIII^e puis au XVI^e siècle (Girardot 1992, p. 42, p. 112). Une datation radiocarbone des macrorestes végétaux ou des bois – qui n'ont pas conservé suffisamment de cernes pour faire l'objet d'une datation dendrochronologique – permettrait d'avancer sur la question.



Figure 320 : tenon de pale de roue à aube (Vermard et Wiethold 2012, p. 25, fig. 9)

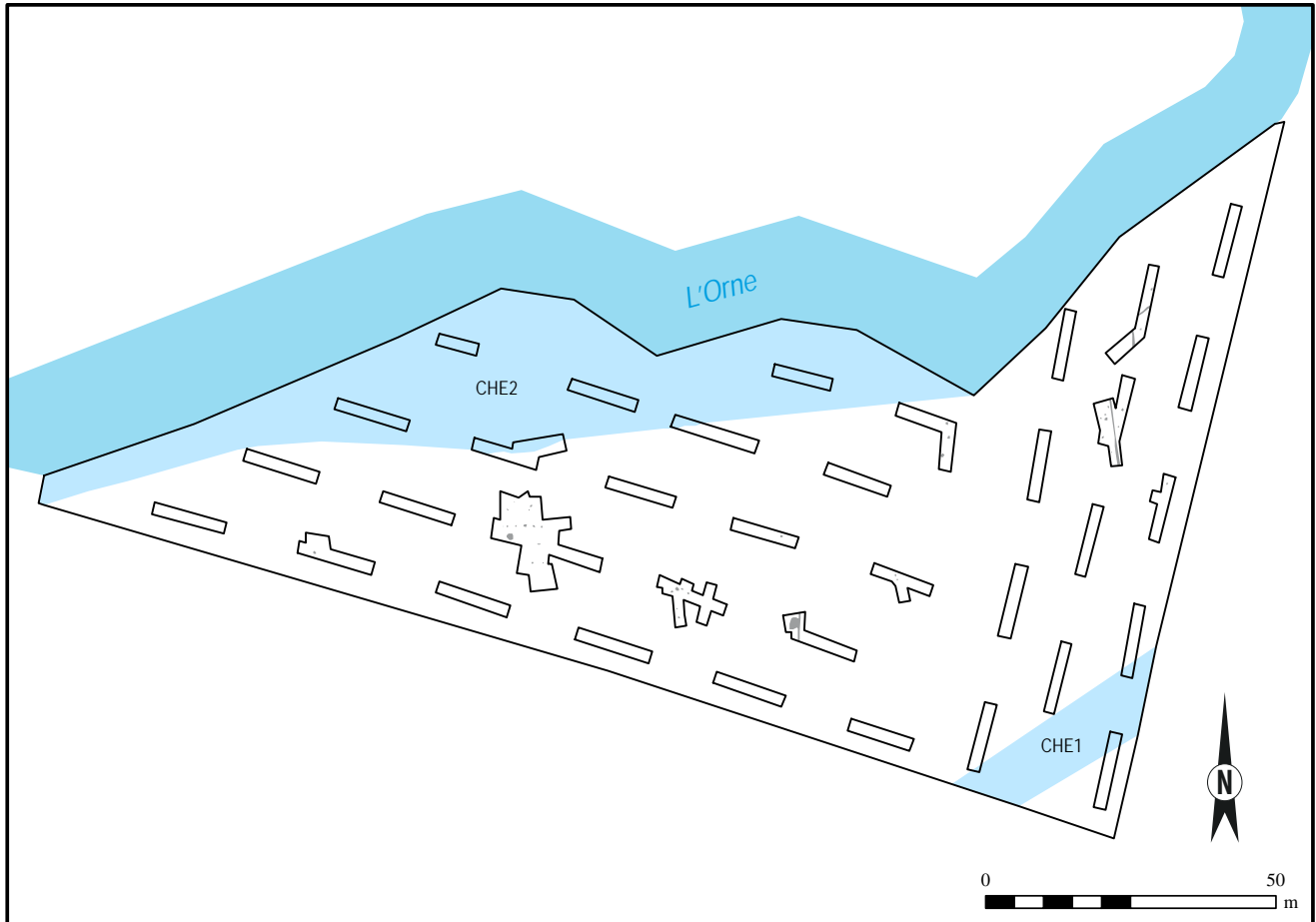


Figure 321 : Gussainville - Les Envieux. Plan des vestiges

133 Muzeray - Lacquemine

UE n°95

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : ferme (?)

Chronologie : I^{er}-III^e siècle

Sources : PG, PP

Rappel historiographique : le site a été repéré en prospection aérienne en 2001, puis a fait l'objet d'une vérification au sol en 2004.

Bibliographie : Sztuka 2001 ; Sztuka 2004 (CA SRA)

Description des vestiges : sur les calcaires du Pays Haut, à un peu moins de 300 m de la rive gauche de l'Othain et à moins de 100 m à l'est de la voie vers Cutry et le Titelberg [157], les photographies aériennes révèlent un bâtiment rectangulaire tripartite de 32,5 m x 14 m et un bâtiment rectangulaire à six poteaux de 25 m x 13 m, installé à 90 m au sud-ouest du précédent, selon la même orientation (fig. 322). Il peut s'agir d'une ferme, mais aussi de bâtiments techniques appartenant à un établissement plus grand, dont la partie résidentielle ne serait pas connue. Les prospections pédestres ont livré une soixantaine de tessons de céramique, qui indiquent que le site a été occupé de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle au moins.

134 Spincourt - La Carpière

UE n°124

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : ferme

Chronologie : Antiquité

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site a été repéré au sol en 1999, puis photographié en 2011 et en 2019.

Bibliographie : Sztuka 1999 (CASRA) ; Sztuka 2011b, 2019

Description des vestiges : sur un plateau calcaire surplombant un méandre de l'Othain, les clichés aériens révèlent deux bâtiments maçonnés et six bâtiments sur poteaux porteurs (fig. 323). Seul un des deux édifices sur fondation de pierre présente un plan lisible : il s'agit d'une construction rectangulaire de 10 m x 8 m environ, de plan presque identique à celui du site d'Amel-Montonraie [129] et d'autres petites fermes de la cité des Médiomatriques (Mondy *et al.* 2016, p. 123, fig. 17). Des fouilles récentes ont montré qu'il s'agissait de petites unités d'exploitation familiales, comprenant une grange polyvalente centrale surmontée d'un grenier ou d'une mezzanine, un petit local d'habitation et une étable dans les pièces latérales (Boulangier 2012, p. 34-37 ; Mondy *et al.* 2016, p. 121-123). Le groupe de bâtiments en bois comprend cinq édifices carrés de 8-10 m de côté à quatre poteaux porteurs de type greniers surélevés et une structure plus complexe, supportée par au moins quatre poteaux latéraux. Il pourrait

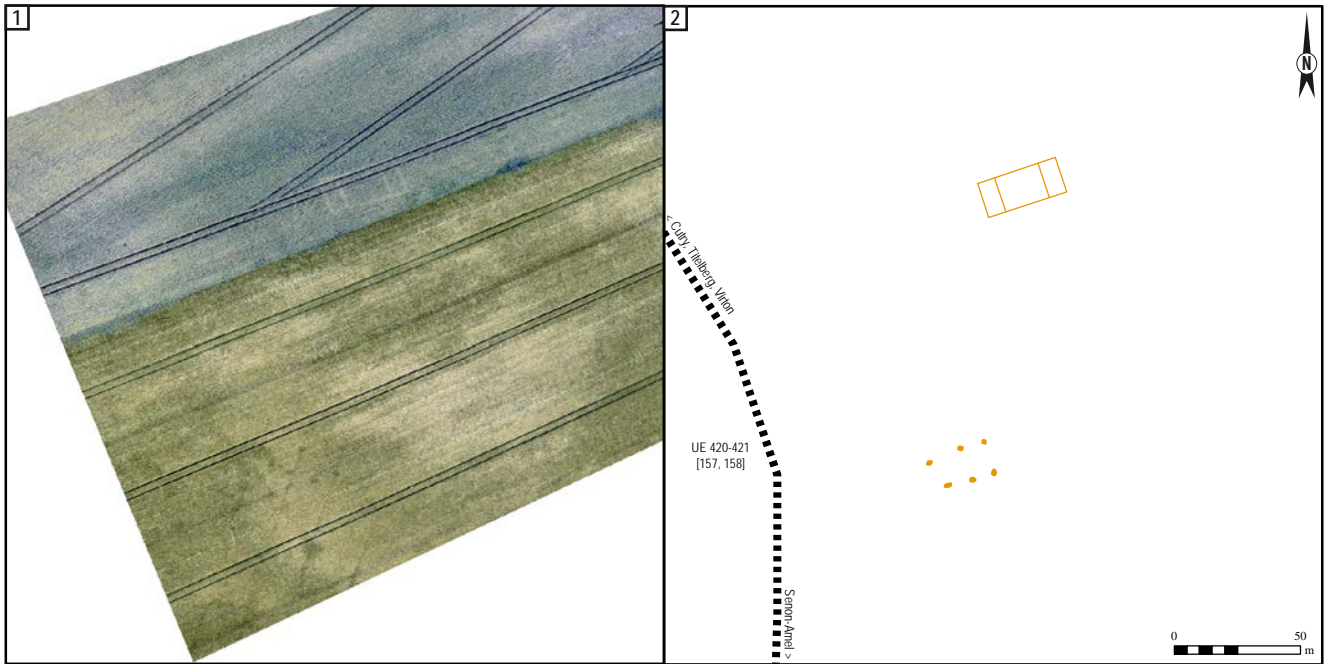


Figure 322 : Muzeray-Lacquemine. 1 - cliché aérien (Sztuka 2001), 2 - plan des vestiges

s'agir d'un grand bâtiment rectangulaire ou d'une palissade. Cette organisation associant des bâtiments sur fondation de pierre et sur poteaux porteurs se rencontre dans d'autres établissements ruraux de la région, où les édifices en bois ont généralement été identifiés comme des bâtiments techniques polyvalents, pouvant servir à abriter l'outillage, les récoltes, les animaux, le fourrage et la litière (Boulangier 2012 ; Mondy *et al.* 2016). L'état du terrain au moment de la prospection de 1999 a permis d'observer des concentrations de matériaux de construction, mais pas de collecter du mobilier archéologique.

135 Vaudoncourt - Bois d'Houdelaucourt

UE n°31

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : ferme

Chronologie : I^{er}-III^e siècle

Sources : PA, PP

Rappel historiographique : le site a été repéré au sol en 2002, puis imagé par la méthode électrique dans le cadre des recherches sur les aqueducs souterrains de Vaudoncourt [149] en 2008.

Bibliographie : Sztuka 2002 (CA SRA) ; Sarro 2008

Description des vestiges : sur la dalle d'Étain, à 80 m au nord d'un chemin rural assurant une liaison transversale entre la voie Senon-Titelberg [157] et la voie Verdun-Virton [162], les relevés de résistivité électrique font apparaître un plan de bâtiment très net – et sans doute très arasé, les vestiges s'estompant au-delà de 50 cm de profondeur – qui semble correspondre à une grange carrée de 13 m de côté à porche encadré de deux pavillons d'angle, à laquelle se superpose au nord un bâtiment rectangulaire allongé de 13,5m x 7 m (fig. 324). Ce dernier plan n'est pas assez caractéristique pour faire l'objet d'une attribution fonctionnelle, mais la grange carrée est en revanche un modèle bien connu, considéré comme un type de bâtiment d'exploitation polyvalent

susceptible d'accueillir un grenier, une étable, un hangar et des locaux résidentiels (Gaston 2008 ; Ferdière *et al.* 2017). La grange de Vaudoncourt comprend en outre un local en saillie sur la face sud, qui produit une anomalie fortement résistante : il s'agit très probablement d'une cave déportée du corps de maçonnerie principal. Cet établissement rural comprend au moins un autre bâtiment : J.-C. Sztuka a repéré une seconde concentration de vestiges à 100 m à l'ouest. Ses ramassages ont livré des quantités non négligeables de céramiques (124 et 94 restes), qui suggèrent une occupation de la seconde moitié du I^{er} siècle au III^e siècle au moins (*terra rubra*, *terra nigra*, gobelets engobés et sigillée d'Argonne, céramique rugueuse champenoise).

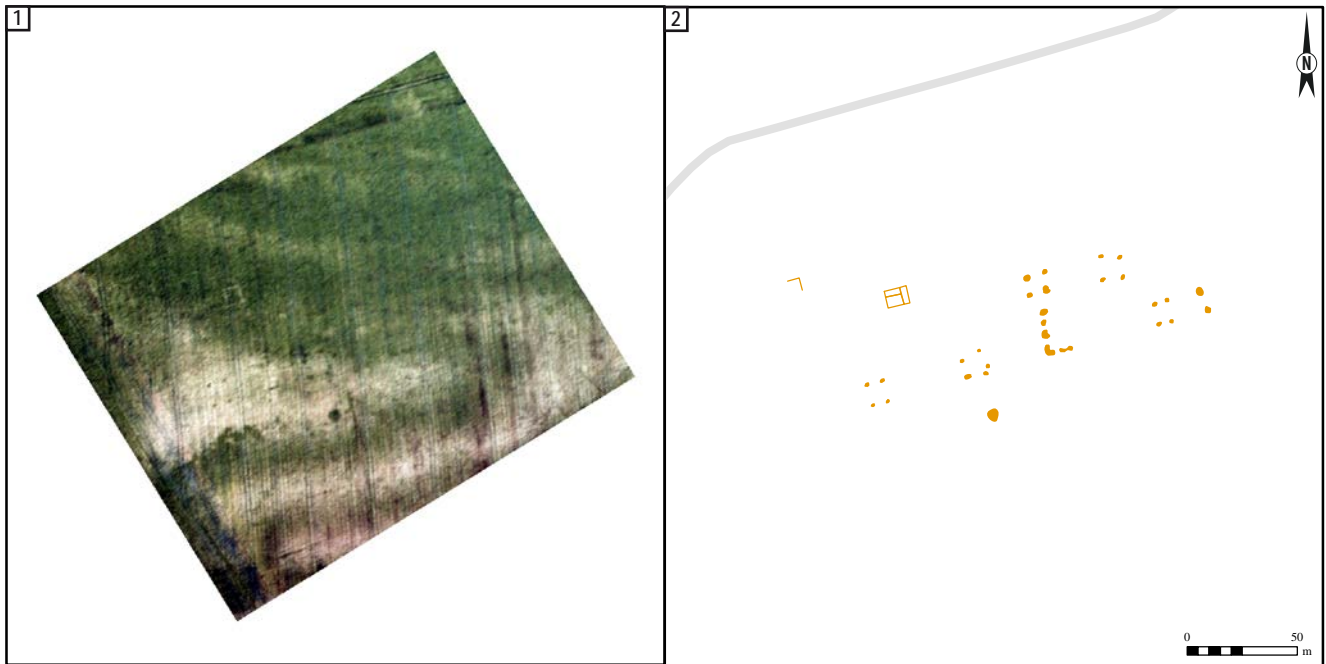


Figure 323 : Spincourt-La Carpière. 1 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 2 - plan des vestiges

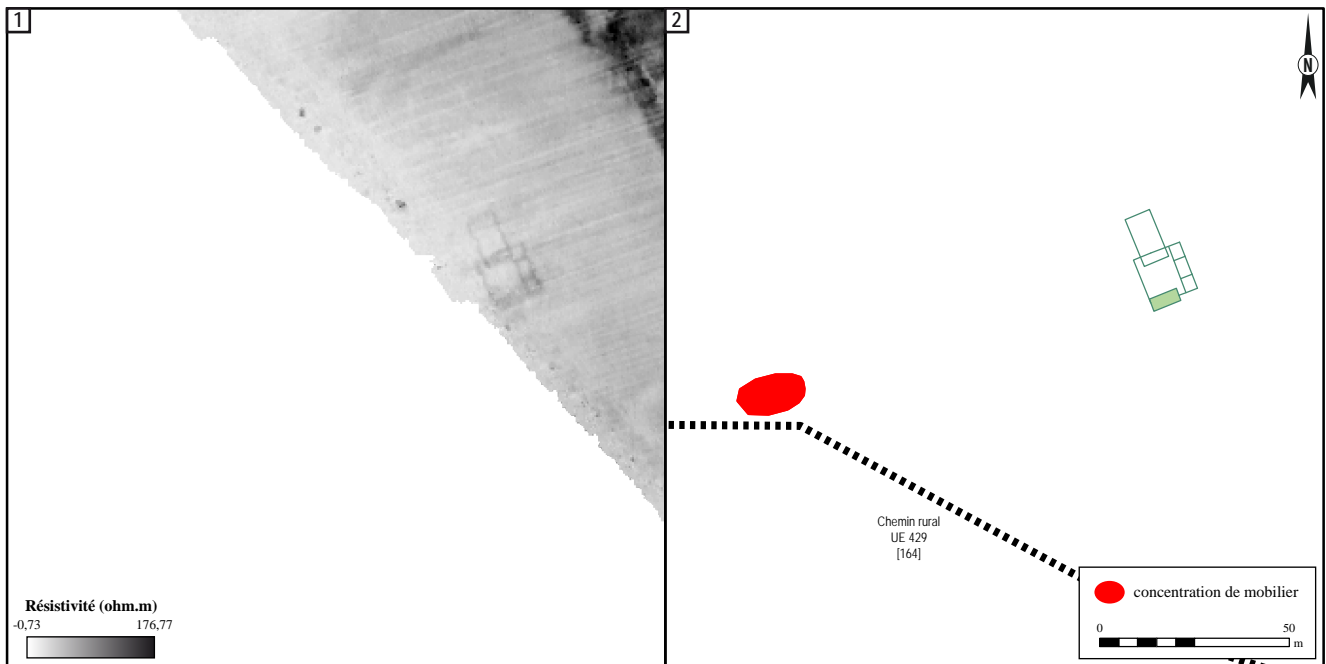


Figure 324 : Vaudoncourt-Bois d'Houdelaucourt. 1 - résistivité électrique (0-0,5 m), 2 - plan des vestiges

OCCUPATION MILITAIRE

136 Saint-Laurent-sur-Othain - Le Châtelet

UE n°243

Thème(s) : militaire

Vestige(s) : fortification

Chronologie : dernier tiers du III^e siècle (?)

Sources : DF, FA

Rappel historiographique : à la suite de découvertes fortuites au lieu-dit le Châtelet, G. Jubert, l'exploitant des terrains concernés, a procédé au dégagement d'un puits et de maçonneries antiques en janvier-février 1929. M. Delangle, architecte des monuments historiques, a établi un rapport sur ces découvertes adressé au préfet de la Meuse et au sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. À la demande de l'administration des Beaux-Arts et du Service des monuments historiques, G. Chenet a mené une fouille stratigraphique de ces vestiges en septembre-octobre 1929, puis à nouveau en septembre 1930, avec le concours de son ami M. Delangle. À la fin de la seconde campagne de fouilles, G. Chenet estimait avoir fouillé environ 80 % de la superficie de la fortification. Une série de 17 tranchées rayonnantes ont également été réalisées autour de la fortification, afin de documenter les fossés défensifs. Chaque campagne a donné lieu à un rapport, qui témoigne de la rigueur de G. Chenet : la stratigraphie est décrite, des relevés en plan et en coupe sont présentés, des photographies illustrent les vestiges, le mobilier est inventorié et les éléments remarquables reproduits. On dispose ainsi d'une documentation d'une précision exceptionnelle pour l'époque, qui autorise une révision des données au moyen des outils et de l'état des connaissances actuels (géoréférencement, réexamen du mobilier, contextualisation des découvertes, etc.). La fortification du Châtelet a été classée au titre des monuments historiques le 24 août 1936.



Figure 325 : situation de la fortification du Châtelet

Bibliographie : Anonyme 1929, 1930 ; Chenet et Delangle 1929, 1930 ; Chenet 1930a, 1930b, 1931 ; Errard 1931 ; Grenier 1931 ; Toussaint 1946 ; Pomarède 1966 ; Feller et Schemmama 1995 ; Petit et Mangin 1994a, 1994b ; Massy 1997 ; Bucher 1999 ; Mourot 2001

Description des vestiges : sur l'éperon du Châtelet (fig. 325), à l'extrémité d'un plateau calcaire qui surplombe de 35 m une boucle de l'Othain et la voie des Ardennes [159], les fouilles ont mis au jour une enceinte maçonnée de 25 ares environ, qui adopte une forme étonnante de polygone à douze côtés avec une longue façade rectiligne à l'est, formant un demi-cercle outrepassé au tracé anguleux. Le rempart, conservé sur 0,3 m à 0,4 m de hauteur, est construit en petit appareil soigné et présente une épaisseur de 1,5 m en moyenne. Il est installé sur un terrain préalablement décapé jusqu'à la roche, dans laquelle ont été creusées de profondes tranchées de fondation. L'entrée principale se trouve au milieu de la façade rectiligne (fig. 327, n°1). Elle présente une largeur de 2,9 m permettant le passage des véhicules, facilité par un revêtement de dalles calcaires aménagé dans l'enceinte, face à l'entrée. Deux autres portes plus petites existent au sud-est (0,85 m de large) et au sud-ouest de l'édifice (1,3 m de large), qui ont chacune conservé une dalle de seuil (fig. 327, n°2-3). L'accès oriental est suivi de deux marches permettant de descendre dans l'enceinte, dont le sol se trouve à 0,25 m en dessous du niveau de sol extérieur. Contrairement à ce qui a parfois été écrit (Massy 1997, p. 367), l'enceinte est bien entourée d'une succession de deux fossés (fig. 327, n°4-5). Le premier est creusé directement au pied du rempart et mesure 4,5 m de large environ, pour une profondeur de 2 m. Le second fossé est situé à 6 m du premier et présente des dimensions à peine moins importantes, de l'ordre de 4 m de large pour 2 m de profondeur environ. Ces deux fossés

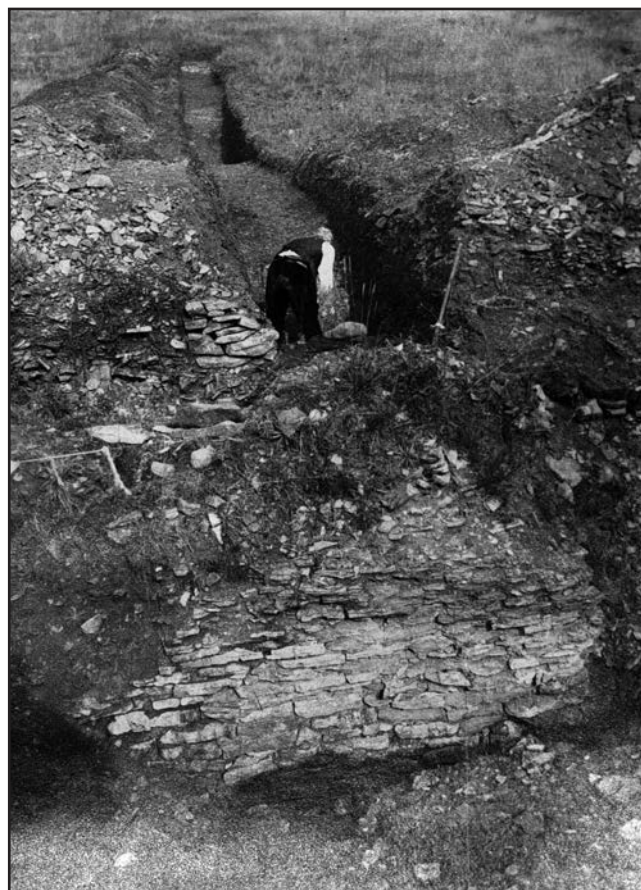


Figure 326 : vue du parement interne de la fortification et des fossés en cours de fouilles (d'après Chenet et Delangle 1930)

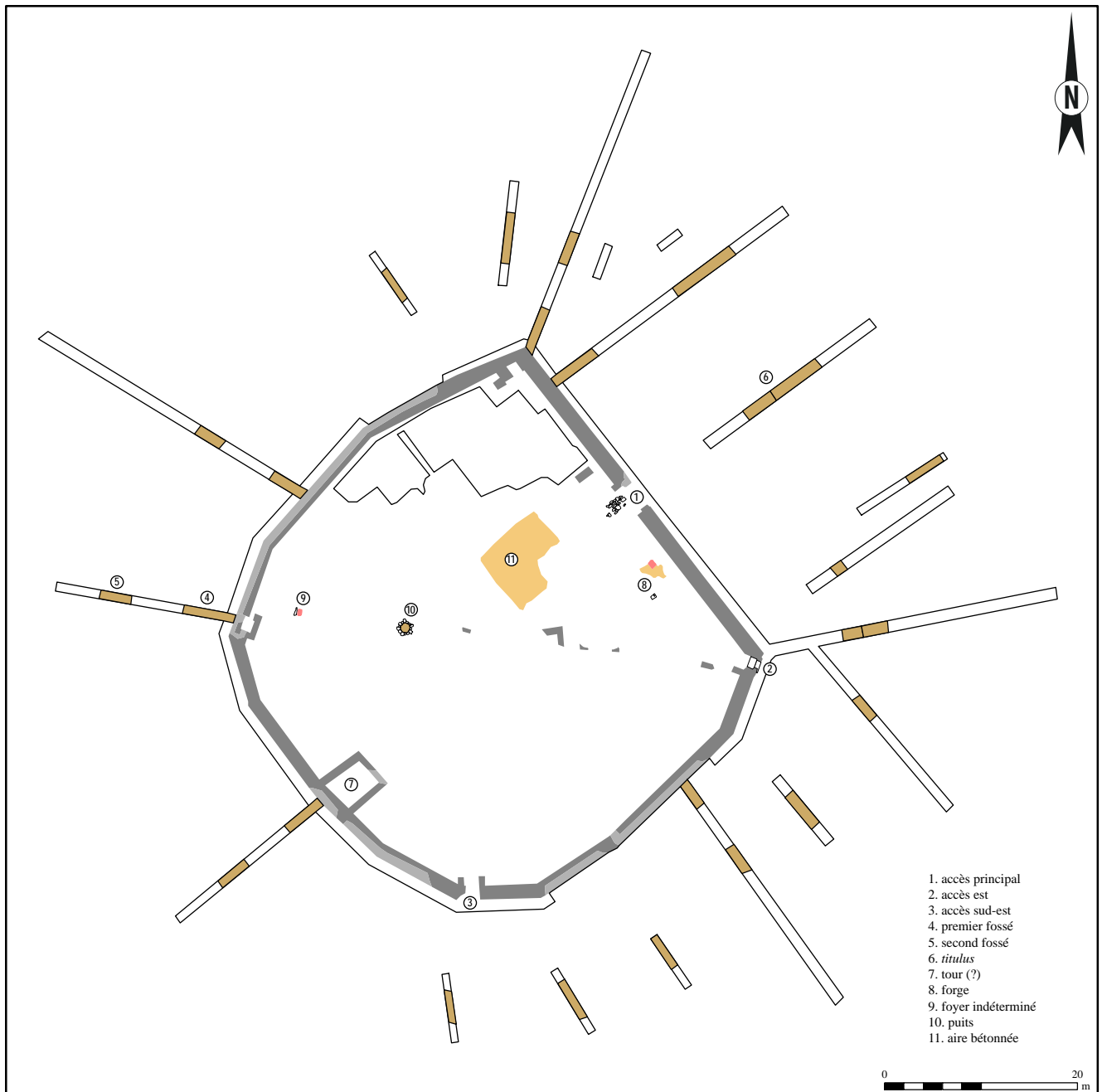


Figure 327 : plan général des vestiges de la fortification du Châtelet

s'interrompent devant la porte principale, où est creusé un grand double fossé de 12 m de large créant un passage en chicane (fig. 327, n°6). Ces fossés devaient être précédés, selon les fouilleurs, d'un talus couronné d'une palissade, l'ensemble du dispositif formant un « retranchement très sérieux » (Chenet et Delangle 1930, p. 20).

Plusieurs segments de maçonneries ont été repérés dans l'enceinte, mais leur tracé est trop lacunaire pour restituer un plan. Une seule construction fait exception : elle forme un petit bâtiment trapézoïdal de 30 m² environ, accolé contre la partie occidentale du rempart (fig. 327, n°7). G. Chenet pense qu'il pourrait s'agir de la base d'une tour, en raison du remploi de grands blocs à la base de son élévation (Chenet et Delangle 1929, p. 27). Un atelier a été repéré au sud de la porte principale : sous un probable appentis en bois appuyé contre la façade, attesté par la découverte d'un support de poteau *in situ*, la fouille a révélé un sol en terre battu et un foyer délimité par de petits blocs calcaires (fig. 327, n°8). La couche de cendres qui recouvrait ces structures a livré, entre autres, de nombreuses scories de fer et un ringard : il s'agirait

donc d'une forge. D'autres constructions s'appuyaient sans doute contre la partie sud-est du rempart, où les fouilleurs ont constaté la présence d'un sédiment plus organique et de nombreux clous. Un second foyer composé de petites dalles calcaires posées à plat a été observé dans la partie ouest de l'enceinte, mais sa fonction n'est pas connue (fig. 327, n°9). Un puits se trouvait aussi dans le même secteur (fig. 327, n°10). Il était condamné par un gros fragment de frise figurant un bucrane sculpté [144], posé intentionnellement face contre l'ouverture du puits. Ce bloc a été trouvé puis déposé par G. Jubert début 1929 : c'est notamment cette découverte qui a motivé la réalisation d'une campagne de fouilles (Chenet 1930a, p. 45 ; Toussaint 1946, p. 122). Le puits n'était pas entièrement comblé en raison de cette fermeture volontaire. Un remplissage sédimentaire apparaît à 26 m de profondeur seulement. Le premier mètre a été fouillé par G. Jubert début 1929 et n'aurait livré que des fragments de calcaire pris dans une argile jaune. G. Chenet a repris la fouille en septembre à partir de la profondeur de 27 m. Il a identifié deux niveaux de comblement distincts.

Le premier, de 27 m à 28,5 m est une argile jaune qui a livré beaucoup de fragments de blocs sculptés, surtout en ronde-bosse (Chenet et Delangle 1929, p. 8 ; Chenet 1930a, p. 48). Au-delà de cette profondeur, le puits n'est plus parementé en petit appareil mais creusé directement dans le substrat rocheux, d'où l'eau suinte par des diaclases. Le comblement se présente comme un sédiment organique sombre (une « vase noirâtre ») contenant moins de blocs, mais des fragments de terres cuites architecturales et de vaisselle en céramique du III^e siècle

(notamment des tessons de terrine en sigillée Drag. 45). Du bois et du cuir, dont un fragment de chaussure, ont été conservés par l'humidité du milieu. Le sédiment a fait l'objet d'un tamisage qui n'a pas livré de matériel supplémentaire. Le fond du puits a été atteint à 29,15 m, profondeur à laquelle le calcaire succède aux marnes imperméables. Comme le dégagement du puits avait déjà commencé avant la fouille de G. Chenet, ce dernier n'a pas pu examiner les niveaux contemporains et postérieurs de sa fermeture situés autour de l'ouverture. Le mobilier recueilli dans le comblement est homogène et date clairement du III^e siècle (Chenet et Delangle 1929, p. 7-9), mais on ignore si le puits a été condamné lors de la construction de la fortification ou plus tard.

La stratigraphie observée dans l'enceinte est décrite schématiquement et se composerait de deux couches principales. La première est un niveau de limon de 0,3-0,4 m d'épaisseur contenant de nombreux petits fragments de lapidaire figuratif et architectural. Il correspondrait aux couches de démolition de l'édifice, fortement remaniées par l'exploitation du site comme carrière à une époque assez haute. La seconde unité est un limon grisâtre de 0,15-0,2 m d'épaisseur contenant beaucoup de mobilier de toute sorte. Il s'agirait du dernier niveau d'occupation de la fortification (Chenet et Delangle 1930, p. 21-22). Il reposait selon les endroits sur un sol en béton de chaux, sur la roche en place ou sur une couche de débris de calcaire, qui correspondrait aux vestiges de l'exploitation des carrières ayant servi à la construction du rempart. Quelques fosses d'extraction de calcaire atteignant jusqu'à 3 m de profondeur ont en effet été observées à la base de la stratigraphie (Chenet et Delangle 1929, p. 11).

Un mobilier abondant a été recueilli, principalement dans la couche inférieure. Une vingtaine de blocs sculptés, comprenant des fragments de ronde-bosse, des décors en bas-reliefs appartenant à des monuments funéraires et quelques blocs architectoniques, ont été découverts à l'intérieur de la fortification, tout le long du rempart [144]. Comme celui-ci a presque partout conservé plusieurs dizaines de centimètres d'élévation en petit appareil, G. Chenet en déduisait que les grands blocs de remploi avaient été mis en œuvre assez haut dans l'élévation de la fortification, peut-être pour rehausser rapidement le rempart face à une menace imminente, voire pour le réparer après une première destruction partielle (Chenet et Delangle 1929, p. 27). Les outils sont assez nombreux et signalent des activités artisanales contemporaines de la construction et de l'occupation de la fortification, notamment la métallurgie du fer et du bronze, le travail du cuir, la taille de pierre et la maçonnerie. La présence de militaires semble être confirmée par trois pointes de javelines en fer (**fig. 328, n°1**),

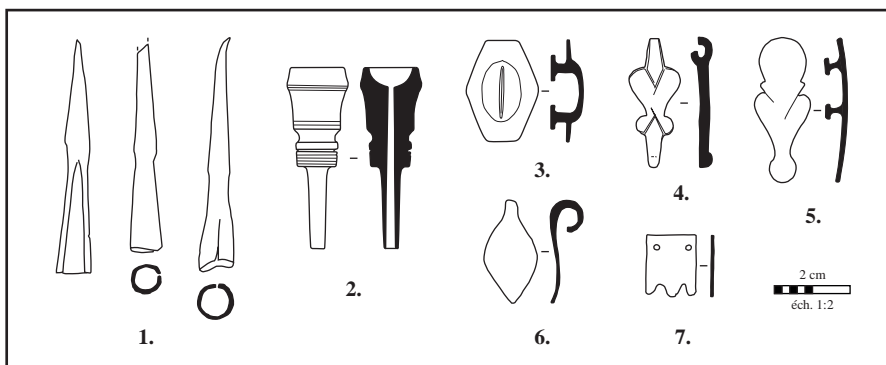


Figure 328 : sélection de mobilier métallique. 1 - pointes de javelines, 2 - embouchure d'instrument à vent, 3-6 - éléments de harnachement, 7 - écaille de cuirasse (?)

d'éléments de harnachement en alliage cuivreux (**fig. 328, n°3-6**) et, surtout, d'une embouchure d'instrument à vent en alliage cuivreux (**fig. 328, n°2**), à comparer aux exemplaires de Augst (Deschler-Erb 1999, pl. 45, n°872) et de Bliesbruck (Petit 2010, p. 165). Sa forme en ballustré caractéristique indique qu'elle provient d'un tuba (Deschler-Erb 1999, p. 73). Une petite plaquette en bronze munie de deux trous de fixation (**fig. 328, n°7**) pourrait être un élément de *lorica squamata* selon G. Chenet, mais sa morphologie dentelée paraît bien inhabituelle et les écailles de cuirasse présentent généralement trois à quatre perforations¹⁴.

Le mobilier datant comprend 92 monnaies, dont un quart a été trouvé par G. Jubert avant la fouille. Hormis quelques deniers et grands bronzes du Haut-Empire, le lot se compose d'antoniniens de billon et de cuivre émis entre les règnes de Maximin le Thrace et d'Aurélien (**fig. 330**). Les frappes à l'effigie de Tétricus I^{er} (n=26) et de Claude II (n=11) sont particulièrement bien représentées, puis la série s'interrompt sur deux exemplaires d'Aurélien. La céramique, décrite en détail par G. Chenet, comprend surtout de la sigillée d'Argonne (particulièrement des bols Drag. 37 et des terrines Drag. 45 produits aux Allieux au III^e siècle), des gobelets engobés et métallescents d'Argonne, des céramiques rugueuses sombres champenoises et quelques gallo-belges résiduelles du I^{er} siècle (**fig. 329**). Ce faciès est extrêmement proche de celui de la fortification du Bourge à Senon [71], qui a fait l'objet de recherches plus récentes et pose les mêmes problèmes chronologiques. Le *TPQ* donné par la monnaie d'Aurélien, d'où G. Chenet déduit que la fortification a été détruite lors de la grande invasion de 275-276 (Chenet et Delangle 1929, p. 26), doit être envisagé avec précaution. On sait bien aujourd'hui que les émissions issues des réformes d'Aurélien et de Dioclétien ont été largement thésaurisées et n'ont pas atteint les sites de consommation régionaux, qui continuent de fonctionner sur le stock monétaire des années 260-275 jusqu'à l'époque constantinienne (Chameroy 2016, p. 48-50). Cette tendance se vérifie particulièrement bien sur le corpus de Senon-Amel, où l'absence presque totale de monnaies tétrarchiques ne signifie évidemment pas que l'occupation s'interrompt à cette époque (Ritz *et al.* 2018, p. 244). En ce qui concerne la céramique, l'absence de sigillées d'Argonne du Bas-Empire est certes significative, mais la question de la date d'apparition des formes lisses n'est toujours pas réglée : dès 275 ou plutôt vers 310-320 ? (Chenet 1941, p. 113 ; Mitard 1976 ; Hoffmann 1976 ; Brulet et Feller 1998, p. 259). L'apparition des décors à la molette est située de manière plus consensuelle dans les années 320 (Bayard 1990, 2004 ; Feller 1991 ; Dijkman

14. Merci à M. Feugère et M. Rodriguez, qui ont eu l'amabilité de bien vouloir me faire part de leur opinion sur cet objet.

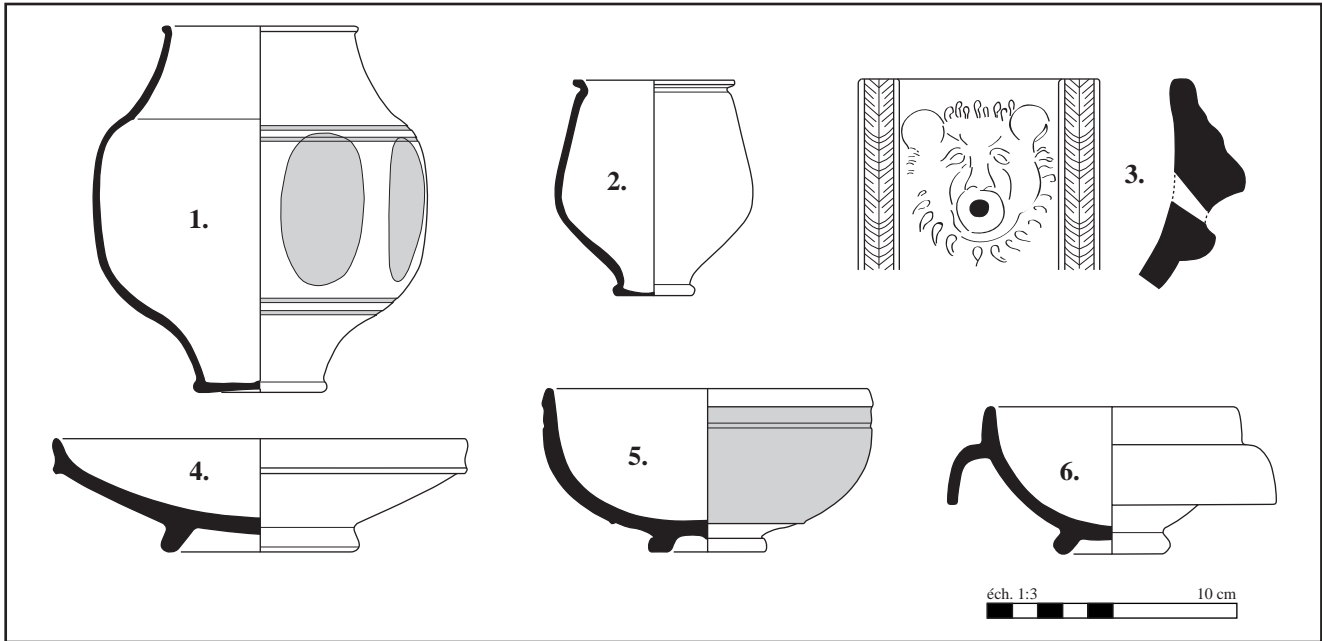


Figure 329 : sélection de mobilier céramique. 1-gobelet métallescent, 2-gobelet engobé, 3-6-sigillées

1992 ; Gazenbeek *et al.* à paraître). Leur absence à Saint-Laurent implique donc un abandon antérieur au second quart du IV^e siècle, mais il est extrêmement délicat d'affiner la datation de l'occupation à l'intérieur de l'intervalle 275-320. Comme à Senon, l'étude du degré d'usure des monnaies et la comparaison de la céramique avec d'autres assemblages régionaux bien datés seraient susceptibles d'apporter des précisions supplémentaires, mais ce travail reste à réaliser à Saint-Laurent. Il faut donc retenir que la datation de la destruction des fortifications de Saint-Laurent et de Senon est pour l'instant quasiment identique, car fondée sur les mêmes arguments matériels. Une certaine confusion a été introduite par A. Grenier (1931, p. 448), qui considérait que la fortification du Bourge avait été occupée plus longtemps que celle de Saint-Laurent, jusque dans le courant du IV^e siècle, parce que G. Chenet y a recueilli des fragments de sigillée décorée à la molette après les fouilles allemandes (Chenet 1922, p. 136-137 ; Chenet 1941, p. 142). En réalité, ces éléments ont été trouvés dans les déblais et sont absents des niveaux d'occupation et de démolition de la fortification de Senon, qui se caractérisent par un faciès matériel tout à fait comparable à celui de la fortification de Saint-Laurent (Ritz *et al.* 2018, p. 242-247). L'état des connaissances actuel ne remet donc pas en cause l'hypothèse selon laquelle ces deux ouvrages feraient partie d'une même ligne fortifiée destinée à protéger les routes – ici, la « voie des Ardennes » [159] – de l'hinterland du *limes* (Chenet et Delangle 1929, p. 25-28 ; Grenier 1931, p. 448 ; Ritz *et al.* 2018, p. 247 ; Ritz à paraître a). G. Chenet et A. Grenier dataient globalement la construction de ce réseau fortifié des années 253-256 sur la foi d'un argument historique (l'effondrement du *limes* sous Valérien), mais les recherches récentes fondées sur des données matérielles internes aux sites tendent à montrer, y compris à Senon, que ces petites fortifications maçonnées datent plutôt d'une période comprise entre 275 et 330 apr. J.-C. (Mackensen 1999, p. 202-207 ; Brulet 2006, p. 158-159 ; Kasprzyk et Monteil 2017, p. 6). Cette chronologie reste à confirmer à Saint-Laurent au moyen d'un réexamen exhaustif des collections de mobilier conservées au musée de la Princerie à Verdun.

Emetteur	Campagne		Total
	1929	1930	
Julio-Claudiens	2	1	3
Trajan	1	1	2
Antonin	1	1	2
Faustine Jeune	1	0	1
Commode	4	0	4
Clodius Albinus	1	0	1
Septime Sévère	0	1	1
Maximin le Thrace	1	0	1
Gordien III	3	1	4
Valérien	3	1	4
Salonin	0	1	1
Gallien	2	1	3
Salonine	1	0	1
Postume	2	3	5
Victorin	1	2	3
Tétricus	18	8	26
Tétricus II	3	3	6
Claude II	8	3	11
Aurélien	1	1	2
indét.	0	6	6
Total			87

Figure 330 : ventilation par émetteur des monnaies découvertes lors des fouilles de G. Chenet et M. Delangle

LIEUX DE CULTE ISOLÉS

137 Vaudoncourt-La Grande Hache

UE n°97

Thème(s) : cultuel

Vestige(s) : temple à plan centré

Chronologie : Antiquité

Sources : PG, PP

Rappel historiographique : le site a été identifié grâce à des indices de surface en 2004, puis cartographié par la méthode électrique en 2007, dans le cadre des recherches sur les aqueducs souterrains de Vaudoncourt [149].

Bibliographie : Sztuka 2004 (CA SRA) ; Sarro 2007

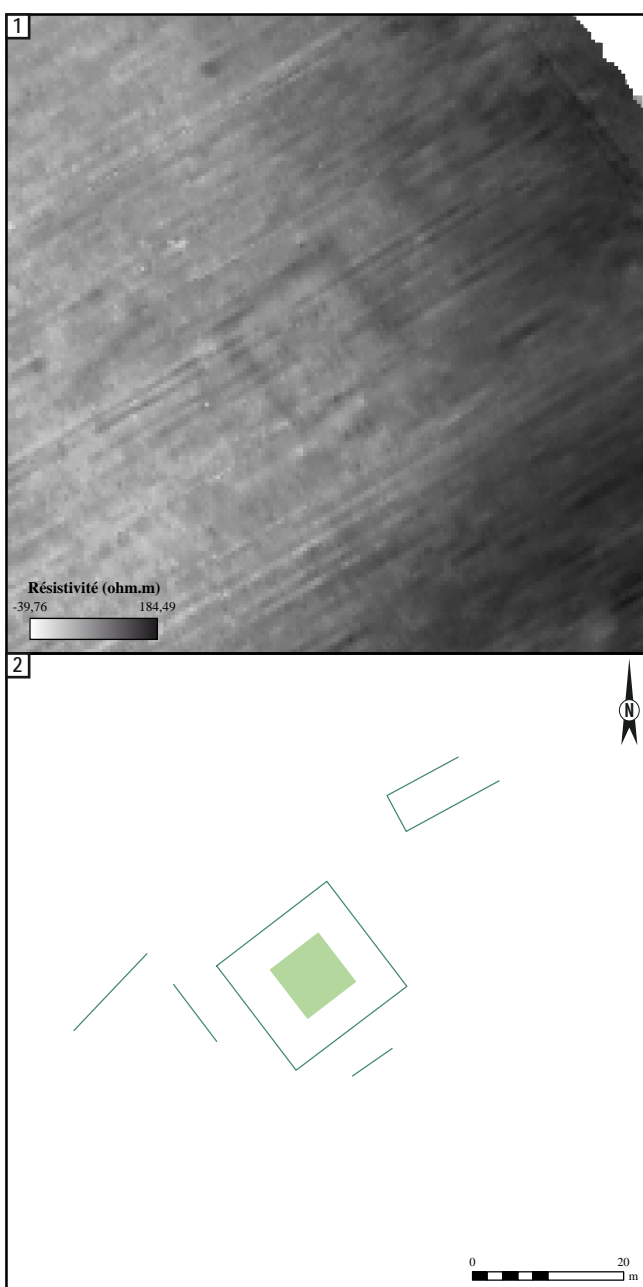


Figure 331 : Vaudoncourt-La Grande Hache. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

Description des vestiges : la carte de résistivité fait apparaître un bâtiment carré de 17 m de côté environ, à l'intérieur duquel on croit pouvoir distinguer une structure carrée concentrique de 8 m de côté : il semble donc s'agir de la *cella* et de la galerie d'un temple à plan centré (fig. 331). Il existe d'autres constructions alentour, mais le relevé n'est pas suffisamment contrasté pour reconnaître précisément leur plan. Des matériaux de construction ont été observés en surface, mais un seul fragment de céramique antique a été collecté.

138 Spincourt-Ollières

UE n°339

Thème(s) : cultuel

Vestige(s) : pilier à quatre dieux

Chronologie : Antiquité

Sources : DF

Rappel historiographique : un pilier à quatre dieux est réemployé, on ignore depuis quand – il s'est toujours trouvé là, selon les habitants (Bucher 1993a, p. 10) –, comme base d'un calvaire au centre du hameau d'Ollières, rattaché à la commune de Spincourt. Il a été étudié et publié par S. Bucher (1993, 1999). Un relevé photogrammétrique du bloc et du calvaire a été réalisé en 2019.

Bibliographie : Bucher 1993a, 1993b, 1999 ; Mourot 2001

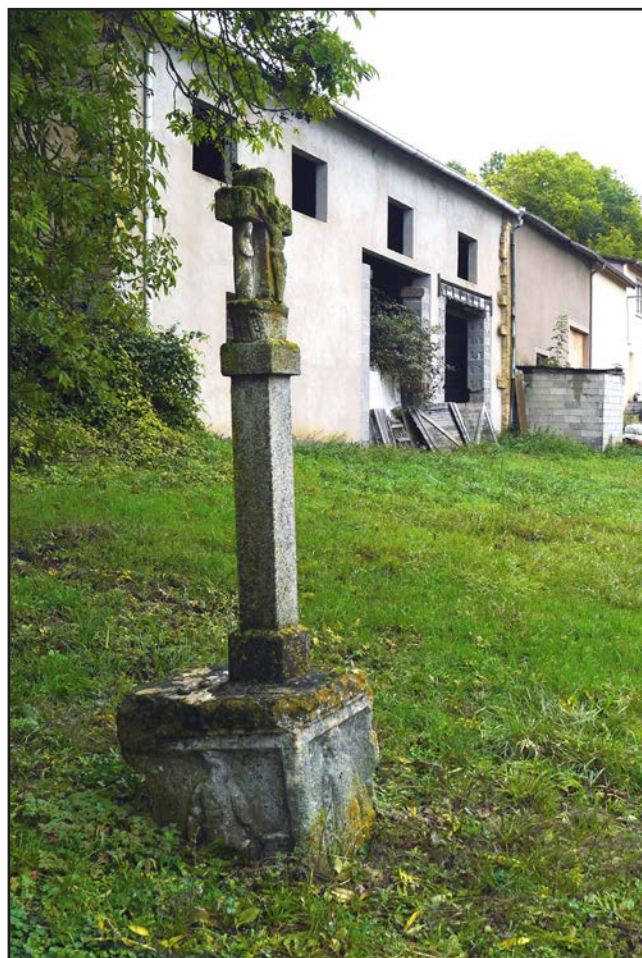


Figure 332 : le pilier à quatre dieux d'Ollières



Figure 333 : vues de détail. 1 -face est, 2 -face nord, 3 -face ouest, 4 -face sud

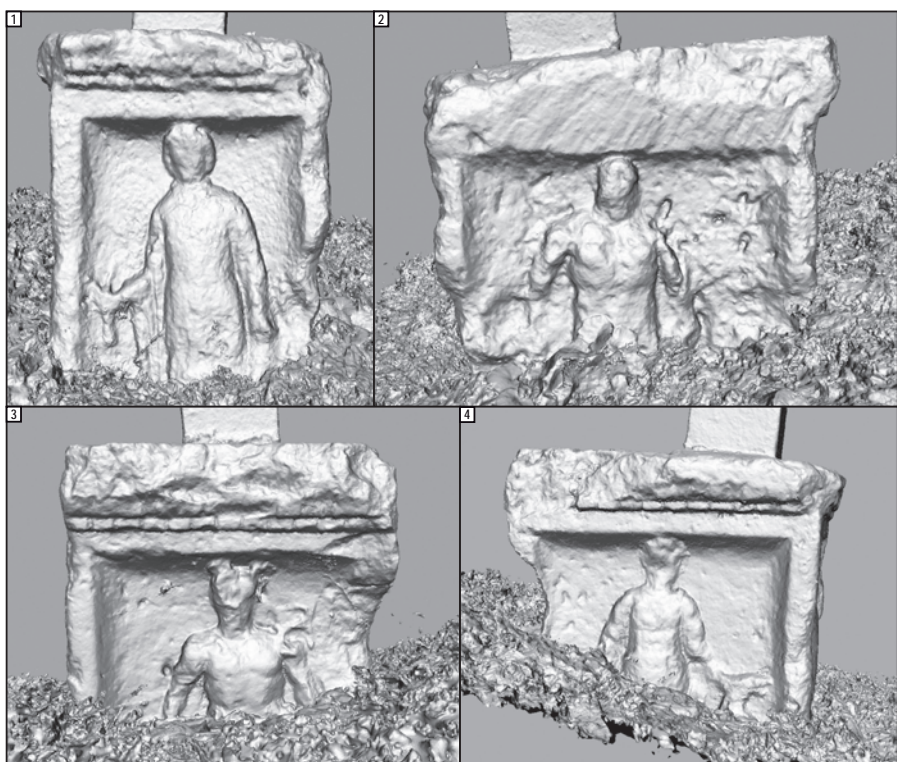


Figure 334 : modèle 3D ombré. 1 -face est, 2 -face nord, 3 -face ouest, 4 -face sud

Description des vestiges : la partie observable du bloc forme un cube de 0,75 m de côté environ, mais sa base semble assez profondément enterrée (fig. 332). S. Bucher lui restitue une hauteur de l'ordre de 120 cm par comparaison avec d'autres piliers à quatre dieux. Chaque face présente une représentation en demi-relief d'une divinité placée dans une niche rectangulaire à fond plat et surmontée d'un linteau décoré d'une double ligne de denticules se chevauchant sur le second rang. Le bloc semble avoir été longtemps exposé aux éléments vu son état d'usure avancée, ce qui complique l'identification de certaines divinités. Ce sont les faces sud et ouest qui posent le moins de problème : la première figure Vulcain tenant un outil posé sur une enclume, la seconde représente Mercure, dont le pétase et le caducée sont encore bien reconnaissables (fig. 333-334).

Le personnage de la face orientale, mutilé au niveau du visage et en dessous des genoux, porte une tunique sous un manteau à capuche et un objet non identifié dans chaque main. La stature du personnage et le port d'un vêtement local évoquent une divinité masculine d'origine indigène d'après S. Bucher. La face nord, la plus détériorée, présente un personnage dépourvu d'attributs visibles, mais dont l'attitude frontale et la forte musculature rappellent Hercule.

Les piliers à quatre dieux sont généralement identifiés comme des piédestaux de colonnes au dieu à l'anguipède, qui ont été massivement édifiées à la fin du II^e siècle et pendant la première moitié du III^e siècle dans le nord de la Gaule et en Germanie. Cette représentation, particulièrement fréquente dans les Vosges et les vallées de la Moselle et du Rhin, semble aussi avoir eu beaucoup de succès dans le nord meusien, puisqu'il en existe trois autres exemplaires dans un rayon d'une trentaine de kilomètres : un cavalier à l'anguipède à Senon [66] et deux piliers à quatre dieux, à Manheulles et Verdun (Bucher 1999). Les colonnes au cavalier à l'anguipède ont suscité de nombreuses interprétations, qu'il n'est pas utile de développer ici : parmi l'abondante littérature sur le sujet, on lira avec profit les contributions récentes de G. Woolf (2001) et G. Poitrenaud (2014). On peut toutefois signaler que le pilier à quatre dieux d'Ollières ne semble pas comporter de divinité féminine, ce qui est assez inhabituel et renvoie sans doute à un choix iconographique porteur de sens (Poitrenaud 2014, p. 187-196).

DOMAINE FUNÉRAIRE

139 Saint-Laurent-sur-Othain - Fourchevoie

UE n°309

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : sépultures à crémation

Chronologie : fin I^{er}/II^e siècle

Sources : DF, FA

Rappel historiographique : en septembre 1930, alors que G. Chenet dirigeait les fouilles de la fortification du Châtelet à Saint-Laurent-sur-Othain [136], les habitants du village lui apprirent qu'un cultivateur avait découvert durant l'été les vestiges d'une nécropole à crémation au lieu-dit Fourchevoie, à 1750 m au nord-est du Châtelet. Après les fouilles de la fortification, G. Chenet n'a pu consacrer que deux jours à l'étude de cette nécropole, incomplètement fouillée en octobre 1930. Malgré la brièveté de l'intervention, G. Chenet a livré une documentation irréprochable sur cet espace funéraire, comprenant notamment des clichés, un plan de fouille sur fond cadastral et des reproductions du mobilier qui permettent de localiser et de dater les structures.

Bibliographie : Chenet et Delangle 1930 ; Chenet 1931 ; Mourot 2001

Description des vestiges : la fouille a révélé trois caissons cubiques d'une quarantaine de centimètres de côté aménagés au moyen de dalles calcaires, dans lesquels se trouvaient des céramiques écrasées en place et des ossements brûlés (fig. 336-337). Contre le dernier caisson au nord, se trouvait une dalle posée à plat sur laquelle reposait une assiette en *terra rubra* et quelques ossements. Des sondages ont été effectués autour de ces structures sur une surface de 500 m² environ. Ils ont permis de repérer cinq autres sépultures aménagées dans des fosses en pleine terre, apparaissant à une profondeur de 40 cm environ (fig. 335). Le mobilier recueilli comprend une trentaine de vases en céramique, souvent retaillés, quatre fibules et un peu de verre, brûlés



Figure 336 : vue des sépultures n°1 à 3 (Chenet et Delangle 1930)

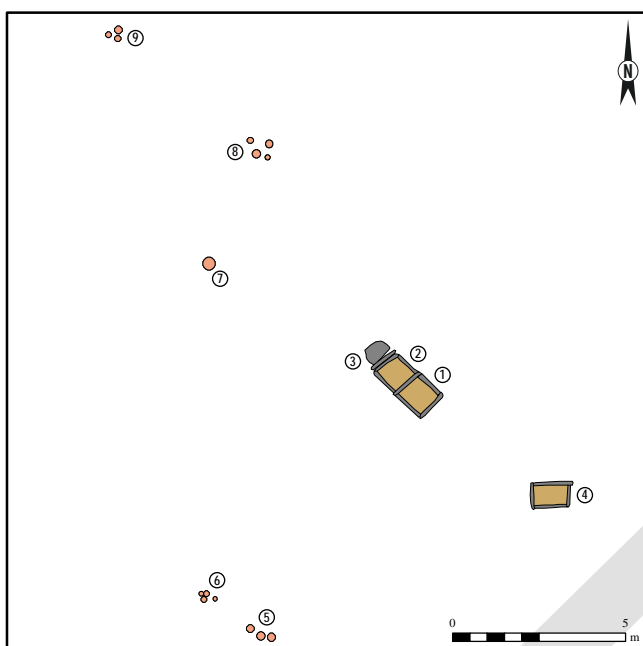


Figure 335 : plan de la nécropole de Fourchevoie



Figure 337 : vue de la sépulture n°6 (Chenet et Delangle 1930)

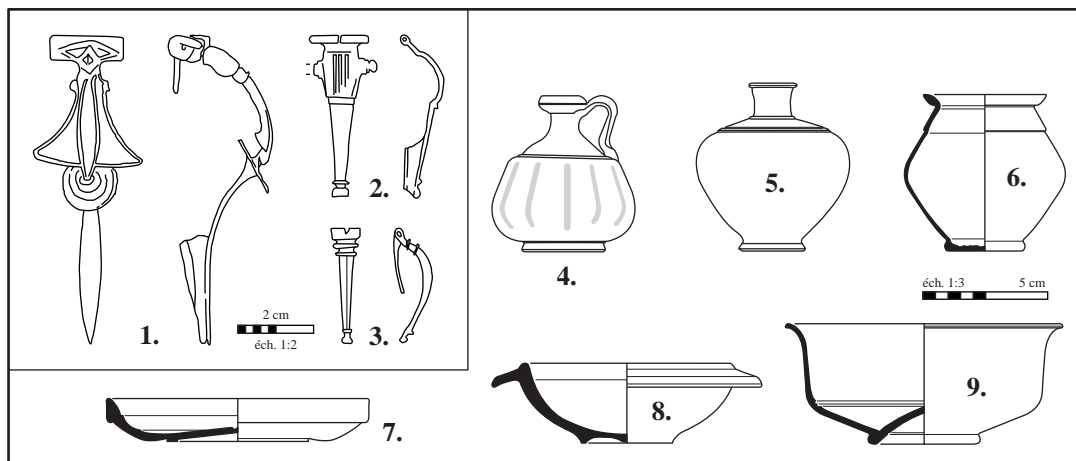


Figure 338 : sélection de mobilier de la nécropole de Fourchevoie. 1-3. fibules, 4. céramique commune claire, 5-9. céramiques gallo-belges (d'après Chenet et Delangle 1930)

pour la plupart. Malgré l'absence de monnaies et de sigillée, l'étude des fibules et de la céramique a permis à G. Chenet d'avancer une datation de la fin du I^{er} et du II^e siècle, qui reste valable aujourd'hui. L'assemblage se caractérise en effet par des productions tardives en *terra nigra*, associées à des cruches en céramique commune claire et à des fibules des I^{er}-II^e siècles (fig. 338). La nécropole s'étend sans doute au-delà de la zone explorée par G. Chenet, à en juger par les indications des habitants du village qui auraient trouvé d'autres sépultures semblables aux environs. Elle ne constitue pas un argument recevable en faveur de l'existence d'une agglomération antique à Saint-Laurent-sur-Othain : les sépultures fouillées n'ont pas de rapport avec les remplois de la fortification du Châtelet [136] et sont trop éloignées (1 800 m) du lieu-dit Long-les-Villers [144] pour être liées à cet habitat.

140 Gremilly-La Côte

UE n°319

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : sépultures à inhumation

Chronologie : Antiquité tardive/haut Moyen Âge

Sources : DF

Rappel historiographique : des sépultures ont été découvertes au sommet de la côte de Gremilly en 1856, lors de l'ouverture d'une carrière de calcaire.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Laurent 1938 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001

Description des vestiges : le site se trouve « au-delà d'Ornes, [...] au sommet de [...] la côte qui fait tête à la forêt de Gremilly » (Liénard 1885, p. 40). Sa localisation n'est pas évidente, car il existe plusieurs reliefs qui pourraient correspondre à cette description à Gremilly, située au niveau du front des côtes de Meuse. F. Liénard et C. Laurent précisent toutefois que la voie romaine de Verdun à Marville (en fait de Verdun à Virton) passe au pied de la côte en question, puis à l'ouest du village Gremilly : la côte est donc située au sud du village et semble pouvoir être identifiée à l'une des deux côtes situées en forêt domaniale de Spincourt, dont le toponyme IGN actuel est la Côte et la Petite Côte, mais qui sont plus connues sous le nom qui leur a été attribué pendant la première guerre mondiale – les « Jumelles d'Ornes » –,

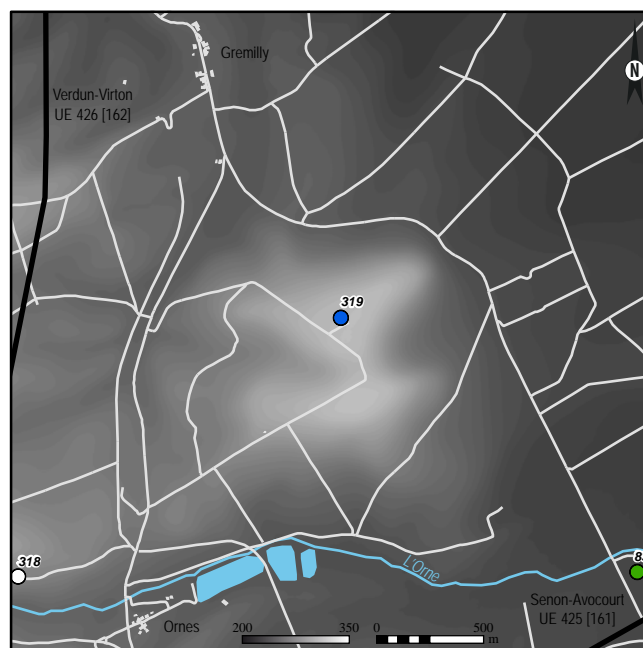


Figure 339 : localisation présumée de la nécropole de Gremilly-La Côte

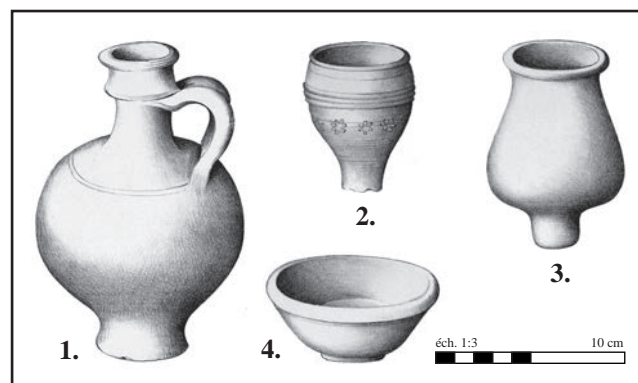


Figure 340 : céramiques sigillées de la nécropole de Gremilly-La Côte (d'après Liénard 1885, pl. XII, pl. XVI)

où était aménagée une position fortifiée allemande (fig. 339). Les « quelques sépultures » ont livré des céramiques du IV^e siècle – dont un bol Chenet 318/319 et un gobelet Chenet 333 en sigillée d'Argonne (fig. 340, n°3-4) – et des monnaies à l'effigie de Trajan, Faustine Jeune, Constantin I^{er} et Valens (Liénard 1885, p. 40 ; Laurent 1938, p. 5 ; Toussaint 1946, p. 105). D'après ce mobilier, le TPQ de l'occupation de cette nécropole est donc à placer à la fin du IV^e siècle. Des armes sont également mentionnées, mais non reproduites. Deux autres sites tardo-antiques ou mérovingiens sont connus dans le secteur : il est possible que les « Jumelles d'Ornes » aient accueilli un habitat groupé de hauteur à partir du IV^e-V^e siècle (cf. vol. 1, chap. 10, § 2).

141 Herméville-en-Woëvre - Sur le territoire

UE n°277

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : fragments de monuments funéraires

Chronologie : Haut-Empire

Sources : DF

Rappel historiographique : au XIX^e siècle, on voyait à Herméville d'un monument funéraire de 0,8 m de haut qui a ensuite été débité et réemployé dans la construction d'une maison. F. Liénard en a donné une description sommaire, mais il n'existe aucune représentation de ce bloc. Un second monument funéraire a été découvert en 1862 et sauvé par F. Liénard, qui l'a déposé au musée de Verdun où il est toujours.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Espérandieu 1915 ; Toussaint 1946 ; Bucher 1999 ; Mourot 2001

Description des vestiges : le premier bloc, disparu, figurait deux personnages autour d'un homme barbu : il s'agissait sans doute un monument funéraire familial. Quant à l'endroit où il se trouvait avant d'être réemployé, la formulation de F. Liénard (1885, p. 100) n'est pas tout à fait claire : « ce chemin laisse un peu à l'est le village d'Herméville où l'on voyait, il y a quelques années, un cippe gallo-romain ». F. Mourot (2001, p. 288) considère que le monument se trouvait « à l'est du village, au bord de la voie », mais je pense pour ma part que F. Liénard entend par là qu'il était dans le village. Ce bloc de 0,5 x 0,4 x 0,34 m figure un personnage très érodé dans une niche en forme de coquille (fig. 341). F. Liénard y voyait « le buste d'un jeune guerrier dans son costume militaire », mais S. Bucher ne semble pas souscrire à cette interprétation : elle identifie les traits



Figure 341 : fragment de monument funéraire découvert à Herméville (éch. 1:10) (d'après Liénard 1885, pl. X, fig. 2)

parallèles sur l'épaule du personnage que F. Liénard prenait pour une cuirasse comme un simple vêtement (Liénard 1885, p. 100 ; Bucher 1999, p. 15-16). Il faut dire que le bloc était sans doute en meilleur état au XIX^e siècle : les traits du visage de ce personnage étaient encore visibles, ainsi qu'une petite partie de la coiffure d'un second personnage situé sous le cintre de droite (Liénard 1885, pl. X, fig. 2). On ignore la localisation de la ou des nécropole(s) dont proviennent ces blocs, mais deux possibilités peuvent être évoquées. Il pourrait s'agir d'une nécropole multiphasée située au lieu-dit le Châtelet, où un coffre cinéraire probablement romain (Liénard 1885, p. 100-101) a été découvert à proximité d'un tumulus qui a livré des sépultures en pleine terre de La Tène [24] et un sarcophage du VI^e-VII^e siècle [182]. Il pourrait également s'agir d'une nécropole située au lieu-dit Simbois, situé à l'est du village, où passe la voie romaine et où des clichés aériens ont révélé des anomalies fossoyées peu caractéristiques : ce sont probablement ces vestiges qui ont influencé la lecture de F. Mourot (2001, p. 289-290).

142 Maucourt-sur-Orne - L'Épina

UE n°272

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : fragments de monuments funéraires

Chronologie : Haut-Empire

Sources : DF

Rappel historiographique : trois à quatre fragments de blocs



Figure 342 : mobilier lapidaire découvert à Maucourt (éch. 1:5) (d'après Liénard 1885, pl. IX, fig. 1-2)

sculptés, découverts en 1855 à l'occasion de travaux au lieu-dit l'Épina à Maucourt, pourraient signaler la proximité d'une nécropole du Haut-Empire.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Espérandieu 1915 ; Toussaint 1946 ; Bucher 1999 ; Mourot 2001

Description des vestiges : les découvertes effectuées en 1855 comprennent une statue en pierre de grandeur nature, un fragment de corniche et un bas-relief figurant une victoire ailée (fig. 342). La ronde-bosse a été immédiatement détruite, mais les deux autres blocs sont conservés au musée de Verdun. Un autre petit bloc conservé au musée de Verdun, figurant un amour ailé traité en bas-relief sur un petit médaillon circulaire de 0,24 m de diamètre, a été publié par É. Espérandieu (1915, VI, n°4643) et attribué à l'Épina à Maucourt, mais il n'en est pas question dans le passage de l'ouvrage de F. Liénard (1885, p. 105-106) qui relate la découverte initiale : il ne provient peut-être pas du même site et n'a en tout cas pas été découvert en même temps que les trois autres blocs. La corniche et la victoire proviennent sans doute d'une nécropole non localisée, peut-être liée à l'établissement rural repéré par J.-C. Sztuka au Petit Pâquis (UE 107), à 600 m au sud-ouest de la ferme de l'Épina et à 270 m au sud de la voie de l'Argonne [161].

143 Ornes - Sur le territoire

UE n°315

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : fragment de monument funéraire

Chronologie : Haut-Empire

Sources : DF (?)

Rappel historiographique : le bloc a été découvert en 1856, dans des circonstances inconnues.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Espérandieu 1915 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001

Description des vestiges : un fragment de statue en calcaire de 0,94 m x 1,02 m représentant un lion couché a été découvert en 1856 sur le territoire de la commune d'Ornes (fig. 343), au bord de la voie Senon-Avocourt [161]. Il s'agit certainement d'un décor de monument funéraire (Liénard 1885, p. 39, 106 ; Espérandieu 1915, VI, n°4629).



Figure 343 : lion funéraire découvert à Ornes (sans éch.) (d'après Liénard 1885, pl. IX, fig. 7)

INDICES D'OCCUPATION INDÉTERMINÉS

144 Saint-Laurent-sur-Othain - Le Châtelet/

Long-les-Villers

UE n°242

Thème(s) : habitat groupé (?), établissement rural (?)

Vestige(s) : cave, épandages de mobilier

Chronologie : Antiquité

Sources : FA, PP

Rappel historiographique : le plateau calcaire qui domine une boucle de l'Othain à Saint-Laurent est surtout connu pour avoir livré une fortification du Bas-Empire [136] et une nécropole mérovingienne [178], mais des habitats antiques sont également présents dans ce secteur. Du mobilier a été découvert fortuitement aux lieux-dits Le Châtelet et Long-les-Villers au XIX^e siècle (Liénard 1885, p. 77), puis une cave a été fouillée par G. Chenet et M. Delangle (1930, p. 6). Ces vestiges sont traditionnellement attribués à une agglomération secondaire (Petit et Mangin 1994a, 1994b ; Massy 1997), dont proviendrait le lapidaire découvert en remploi dans la fortification. La nécropole du Haut Empire repérée au lieu-dit Fourchevoie [139], à 1 750 m au nord-est du Châtelet, serait également liée à cet habitat groupé (Massy 1997). La reprise de la documentation et les prospections récentes ne confirment pas cette hypothèse.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Anonyme 1929, 1930 ; Chenet et Delangle 1929, 1930 ; Chenet 1930a, 1930b, 1931 ; Errard 1931 ; Toussaint 1946 ; Pomarède 1966 ; Petit et Mangin 1994a, 1994b ; Feller et Schemmama 1995 ; Massy 1997 ; Estiot 1998 ; Bucher 1999 ; Mourot 2001

Description des vestiges : G. Chenet semble distinguer, d'une part, le site du Châtelet qu'il considère comme une « station gallo-romaine » peu importante avant la construction de la fortification à la fin du III^e siècle et, d'autre part, le site de

Long-les-Villers, situé à 300 m au sud-est (fig. 344), qu'il attribue à une « riche villa » (Chenet et Delangle 1929, p. 25). L'hypothèse selon laquelle ces deux points de peuplement appartiendraient à un même habitat groupé a émergé des bilans documentaires effectués dans le cadre des premières recherches sur les agglomérations secondaires en Lorraine (Petit et Mangin 1994a, 1994b ; Massy 1997). Elle se fonde en premier lieu sur la présence de la fortification du Bas-Empire, dont la localisation s'appuierait sur la préexistence d'un habitat groupé comme à Senon [71]. Les blocs remployés dans la courtine de la fortification proviendraient des nécropoles et des monuments publics de cette agglomération (Chenet et Delangle 1929, p. 5 ; Massy 1997, p. 367-368). Des objets romains ont été découverts en grand nombre sur la côte du Châtelet au XIX^e siècle (Liénard 1885, p. 77) tandis qu'à Long-les-Villers, un groupe de 17 grands bronzes et un pot contenant sept monnaies de Domitien à Postume [147] ont été trouvés en 1851 (Liénard 1885, p. 77 ; Toussaint 1946, p. 122 ; Estiot 1998, p. 221-222).

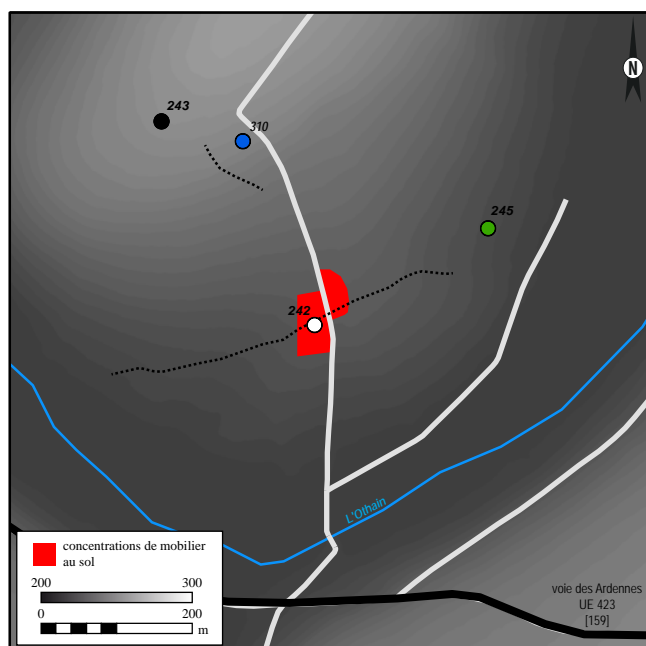


Figure 344 : localisation du site de Long-les-Villers

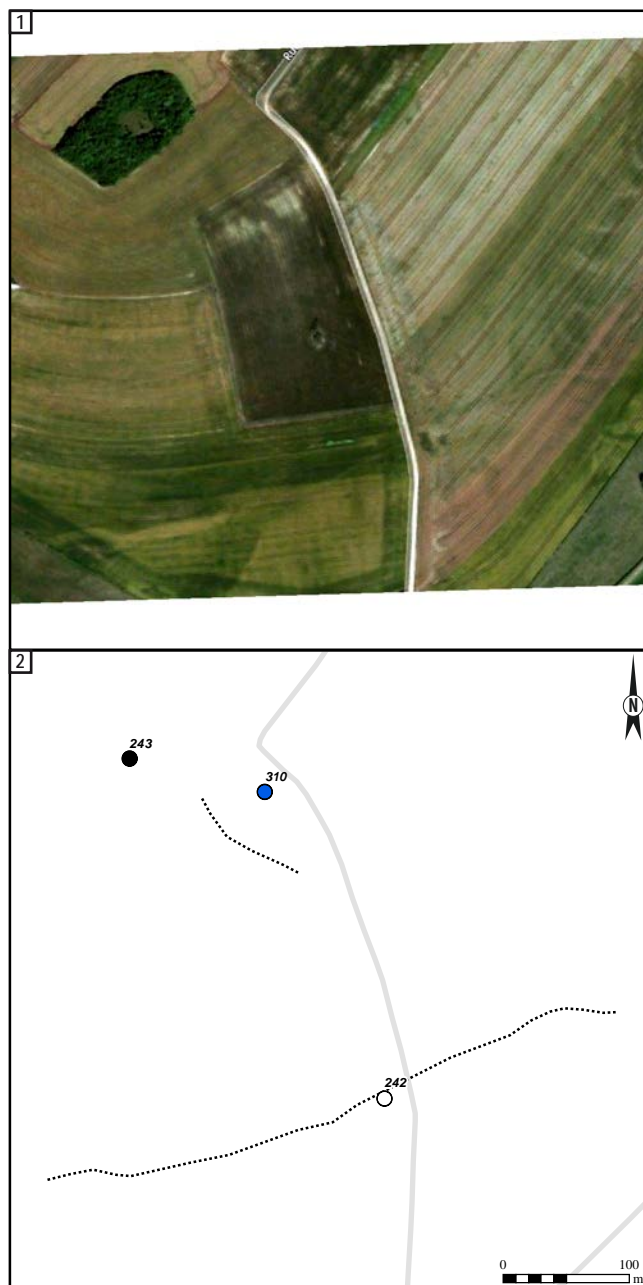


Figure 345 : traces de chemins à Long-les-Villers. 1 - orthophotographie (Bing Maps), 2 - plan des vestiges



Figure 346 : stèle du « marchand » (éch. 1:5) (d'après Chenet et Delangle 1929)

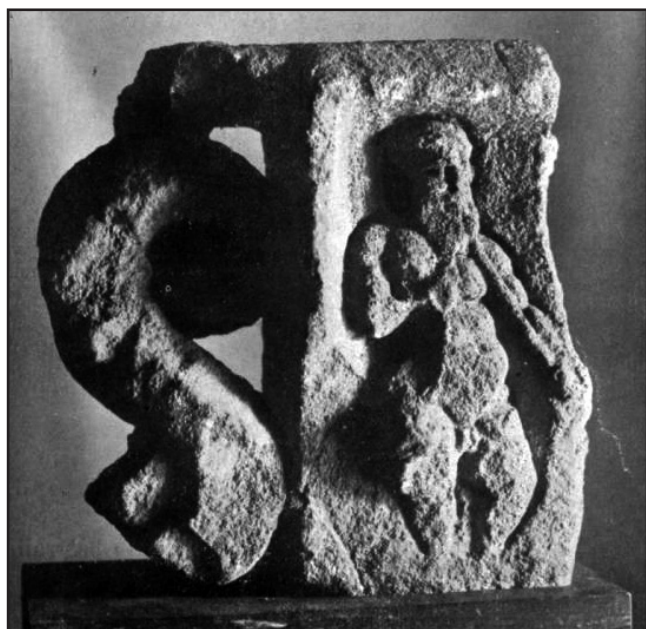


Figure 347 : monument au satyre et à la danseuse (d'après Chenet 1930a, p. 45, fig. 1)

Une cave appartenant à un habitat antique a été sommairement explorée en 1930 à Long-les-Villers (Chenet et Delangle 1930, p. 6 ; Errard 1931, p. 30). C'est sans doute ce site qu'a retrouvé J.-C. Sztuka lors d'une prospection pédestre en 1996 : dans la pente au sud du Châtelet, au niveau de l'ancien lieu-dit Long-les-Villers, une concentration de mobilier d'un demi-hectare environ a livré des fragments de moellons calcaires, de tuiles, de meules en basalte et beaucoup de céramiques datées du I^{er} au III^e siècle (fig. 344). Tout ce matériel proviendrait de l'agglomération, qui s'étendrait donc sur une cinquantaine d'hectares au total à l'extrémité sud et dans les pentes du plateau qui surplombe l'Othain et le village actuel (Massy 1997, p. 368, fig. 1)

En réalité, aucun de ces indices n'atteste la présence d'une agglomération. Il est clair qu'une occupation assez importante a existé au Haut-Empire, mais il peut aussi bien s'agir d'un grand établissement rural. Les recherches récentes se sont attachées à renouveler les critères d'identification des habitats groupés antiques, qui sont aujourd'hui assez largement partagés pour l'essentiel (Cribellier et Ferdière 2012 ; Venault, Nouvel *et al.* 2015 ; Baret 2016 ;

Cribellier 2016 ; Nouvel 2016 ; Monteil 2017). Outre l'épigraphie, les critères discriminants tiennent surtout à l'urbanisme typique des agglomérations secondaires : carrefour de voies, maisons en bandes, équipements collectifs.

Tous ces éléments font totalement défaut à Saint-Laurent, en dépit de nombreux survols du site. Ceci pourrait tenir aux aléas de la prospection aérienne, mais d'autres arguments sont également défavorables à l'existence d'une agglomération : les prospections pédestres n'ont pas révélé d'épandages de mobilier sur de grandes surfaces et, surtout, le site est placé à l'écart du réseau viaire principal. Il est possible qu'un chemin le desserve d'après certaines orthophotographies

(fig. 345), mais il est clair que le site de Long-les-Villers, qui correspondrait à l'extension méridionale de l'habitat (Massy 1997, p. 367-368), se trouve à au moins 350 m au nord de la « voie des Ardennes », dont le tracé est assez bien connu [159]. Or, la présence d'une ou plusieurs voies pénétrantes est un élément caractéristique des agglomérations, tandis que la tendance à l'éloignement des routes principales est typique des établissements ruraux (Venault, Nouvel *et al.* 2015, p. 25).

Quant aux découvertes anciennes, aucun élément mobilier ou immobilier n'est typique d'un contexte urbain : la cave et les dépôts monétaires n'indiquent évidemment rien sur le caractère groupé ou dispersé de l'habitat, tandis que le lapidaire découvert en remploi dans la fortification et la nécropole mérovingienne ne comprend aucun bloc architectonique attestant la présence de grands monuments publics. L'essentiel du corpus correspond à des fragments de monuments funéraires qui peuvent provenir d'une nécropole associée à une agglomération aussi bien qu'à une villa (Chenet et Delangle 1929, p. 22-24 ; Chenet 1930a ; Bucher 1999, p. 25-28). La stèle du « marchand » (fig. 346), le monument « au satyre et à la danseuse » (fig. 347), le fragment « au panier de pommes » (fig. 349), le linteau à décor foliacé ou encore le fragment d'autel proviennent d'édicules funéraires semblables à ceux de Senon, de belle qualité mais loins d'atteindre la monumentalité des mausolées de la vallée inférieure de la Moselle. Le bloc « au bucrane » (fig. 348) ne fait pas exception : il est certes plus imposant (0,75 m x 0,67 m x 0,28 m) que les autres fragments, mais ne peut pas provenir de la frise d'un pilier comparable à ceux d'Igel ou de Neumagen comme le pensait G. Chenet (1930a, p. 45), selon S. Février et Y. Maligorne¹⁵. Outre ses dimensions, incompatibles avec un édifice de ce type, il faut tenir compte du fait que sur un pilier ou un mausolée turritiforme, la frise ne comporte pas de moulure de couronnement taillée dans la même assise comme c'est le cas ici. Il s'agit plus probablement d'un autel funéraire, voire d'un monument de type socle, comme on en rencontre à Neumagen. Le bucrane renvoie à la sphère religieuse ou funéraire et rien n'interdit *a priori* que ce bloc provienne d'un temple, mais les parallèles rendent plus probable l'attribution à un tombeau. On rencontre des compositions

15. Que tous deux soient remerciés d'avoir bien voulu me faire part de leur avis sur ce bloc, dont est largement issu le commentaire qui en est proposé ici.

145 Saint-Jean-lès-Buzy - Buschamps

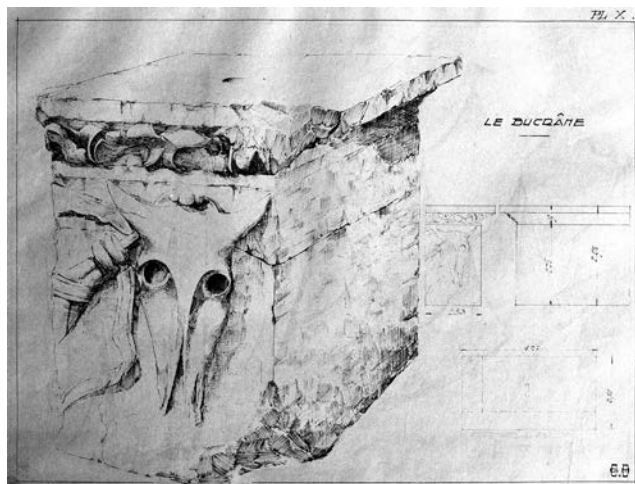


Figure 348 : bloc « au bucrane » (d'après Chenet et Delangle 1929, pl. X)

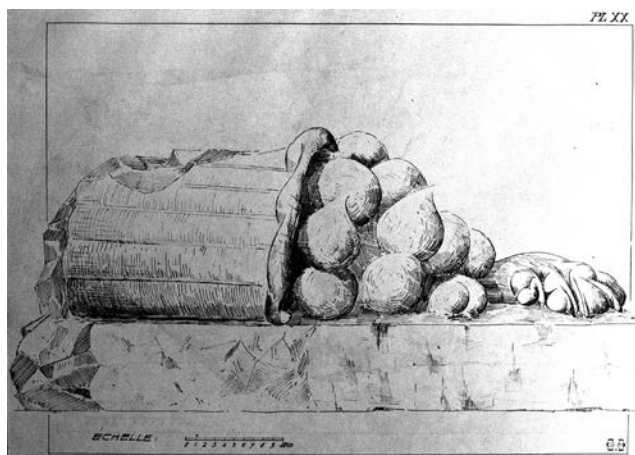


Figure 349 : fragments « au panier de pommes » (d'après Chenet et Delangle 1929, pl. XX)

très proches, figurant des bucranes soutenant des guirlandes, sur des monuments funéraires d'Arlon et de Trèves datés du III^e siècle (Espérandieu 1913, V, n°4057, 4128 ; Espérandieu 1915, VI, n°5151 ; Märien 1945, p. 44-45 et fig. 8). Les fragments de ronde-bosse découverts dans la fortification proviendraient d'un *fanum* ou d'une nécropole selon G. Chenet et M. Delangle (1929, p. 24), mais ils peuvent aussi appartenir à la décoration d'une résidence rurale : la présence d'éléments architectoniques, de statuaire et de mosaïques est justement une caractéristique récurrente des grands domaines ruraux et de leurs nécropoles, témoignant des capacités financières importantes de leurs propriétaires (Venault, Nouvel *et al.* 2015, p. 23-24 ; Nouvel 2016, p. 139). Au total, il apparaît donc que le dossier en faveur de la présence d'une agglomération à Saint-Laurent-sur-Othain est bien mince. Sans permettre de trancher définitivement la question, la documentation actuelle privilégie l'hypothèse de récupérations effectuées dans un ou plusieurs établissements ruraux proches. Elle est statistiquement plus probable et correspond mieux aux indices observés au sol par les différents prospecteurs (Mourot 2001, p. 492). Il faut donc revenir à l'avis de G. Chenet (1930a, p. 49), selon lequel les monuments démantelés pour construire la fortification n'étaient pas situés au Châtelet, mais « en quelque centre culturel, riche demeure ou cimetière proche ». Jusqu'à preuve du contraire, l'hypothèse d'une agglomération à Saint-Laurent-sur-Othain doit donc être écartée au profit d'un schéma d'occupation dispersée.

UE n°375

Thème(s) : mobilier isolé

Vestige(s) : monnaies

Chronologie : Antiquité

Sources : DF

Rappel historiographique : le numéraire recueilli par les habitants du village à Saint-Jean-lès-Buzy, sur le site d'un habitat groupé gaulois présumé [4] et d'un établissement rural carolingien [175], comprend majoritairement des espèces gauloises, mais aussi quelques monnaies antiques.

Bibliographie : Jacquemot et Courouve 1994, 1997 ; Sztuka 2004, 2011b ; Landolt 2006, I, 185-186 ; Franck 2009

Description des vestiges : cinq monnaies antiques ont été identifiées sur photo : des *asses* de Nerva et Faustine jeune, un sesterce de Commode, un *dupondius* de Septime Sévère et une *maiorina* de Magnence (fig. 350). Ces exemplaires, provenant de collections particulières, sont mal localisés et ne peuvent pas être mis en relation avec les constructions connues par ailleurs à Saint-Jean-lès-Buzy - Buschamps/Le Sillon. Il n'est pas exclu, en conséquence, que les bâtiments sur poteaux attribués à la fin de La Tène [4] et à l'époque carolingienne [175] repérés dans ce secteur comprennent aussi des structures antiques. Cette période ne semble toutefois pas correspondre à la phase d'occupation principale du site, vue la composition du numéraire et les plans de bâtiments identifiés.

146 Étain - Sur le territoire

UE n°290

Thème(s) : mobilier isolé

Vestige(s) : fibule

Chronologie : 280-320 apr. J.-C.

Sources : DF

Rappel historiographique : une fibule cruciforme a été découverte sur le territoire de la commune d'Étain, dans des circonstances que l'on ignore mais avant 1896, puisque l'objet figure dans le *Guide* de Beaupré et Bleicher.

Bibliographie : Beaupré et Bleicher 1896 ; Pomarède 1966 ; Mourot 2001

Description des vestiges : fibule cruciforme en alliage cuivreux (haut. : 68 mm, larg. : 44 mm, prof. : 25 mm), à arc courbé en demi-cercle plus long que le pied, munie d'un bouton en forme d'oignon (*Zwiebelknopffibeln*) à l'extrémité de chaque bras (fig. 351). Ce modèle correspond au type Keller 1/Riha 6.5.1, dont la production est comprise entre les années 280 et 320 apr. J.-C. (Keller 1971 ; Riha 1979 ; Pröttel 1988). Les fibules cruciformes sont considérées comme des éléments du costume des militaires et fonctionnaires impériaux de l'Empire romain tardif (Kasprzyk 2006). En l'état des connaissances, tous les indices d'occupation antique provenant du territoire de la commune d'Étain qui ont pu être caractérisés correspondent à des établissements ruraux modestes. Cette fibule cruciforme, seul exemplaire connu dans toute la zone d'étude, est peut-être liée à la circulation sur la voie de l'Orne ou sur la voie Senon-



Figure 350 : monnaies de Saint-Jean-lès-Buzy-Buschamps. 1 - as de Nerva, 2 - as de Faustine jeune, 3 - sesterce de Commode, 4 - dupondius de Septime Sévère, 5 - maiorina de Magnence (clichés : J.-C. Sztuka)

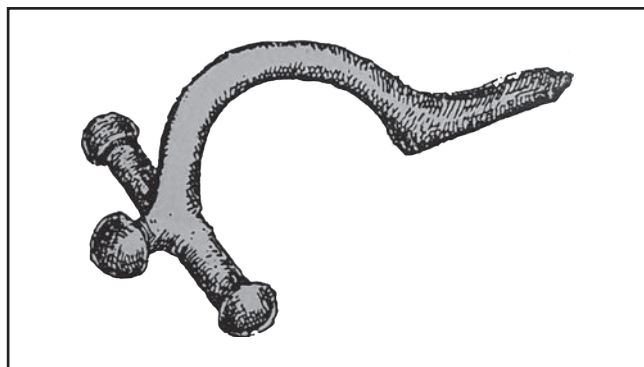


Figure 351 : fibule cruciforme découverte à Étain (éch. approx. 1:1) (d'après Beaupré et Bleicher 1896, p. 50, fig. 115)

Manheulles plutôt qu'à un point de peuplement précis : on sait que les lignes de rocade qui reliaient les axes Reims-Metz et Reims-Trèves ont été fortifiées à la fin du III^e siècle au niveau de Senon [71] et de Saint-Laurent-sur-Othain [136]. Cet indice de présence militaire est peut-être à mettre en relation avec la découverte d'un trésor monétaire en 1914 dans le secteur d'Étain, enfoui après 271 [147].

147 découvertes isolées de trésors monétaires

UE n°242, 284, 285, 26380

Thème(s) : mobilier isolé

Vestige(s) : monnaies

Chronologie : III^e-IV^e siècles

Sources : DF

Rappel historiographique : en comptant ceux de Senon [79] et Saint-Laurent [144], six trésors monétaires ont été découverts dans la zone d'étude entre 1835 et 1924, toujours de manière fortuite. Les informations disponibles sur chaque découverte ont été publiées par S. Estiot (1998) sous la forme d'un catalogue annexé à l'étude du trésor de Troussey.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Plancouard 1917 ; Toussaint 1946 ; Estiot et Delestré 1992 ; Estiot 1998 ; Mourot 2001 ; Estiot *et al.* 2001/2002 ; Landolt *et al.* 2014

Description des vestiges :

– Au hameau de Lopigneux à Arrancy-sur-Crusnes, M. Tapissier a découvert en 1880 un vase en terre renfermant 980 monnaies en argent et en billon de Julia Mamaea à Gallien (222-268) ; les frappes de Gordien III et de Postume s'y comptaient presque par centaines (Liénard 1885, p. 68) ;

– À Billy-sous-Mangienne, au bord d'une petite chaussée antique¹⁶ qui traverserait l'étang du Haut Fourneau, une grande quantité de petits bronzes du Bas-Empire a été découverte en 1835 en déracinant un arbre (Liénard 1885, p. 104) ;

– Un second dépôt aurait été trouvé en 1877 en ouvrant une tranchée dans le même secteur, comprenant entre autres quatre moyens bronzes d'Antonin, Marc-Aurèle et Faustine jeune (Liénard 1885, p. 104). Ce trésor est considéré comme douteux par S. Estiot (Estiot 1998, p. 219) ;

– Entre Étain et Fresnes-en-Woëvre, des soldats français ont découvert en 1914 un vase enfoui à 1,5 m de profondeur contenant des antoniniens de Gallien, Claude II et Tétricus (Plancouard 1917) ;

– Au lieu-dit Long-les-Villers à Saint-Laurent-sur-Othain, un groupe de 17 grands bronzes et un pot contenant 7 monnaies de Domitien à Postume ont été trouvés en 1851 [144] ;

– À Senon, lors de la reconstruction d'une ferme du village située au chemin de Loison en 1924, un trésor estimé à plus de 10 000 deniers et antoniniens enfouis en 258/259 a été découvert au fond d'un hypocauste [79].

Mis à part le trésor de Senon, dont un fragment a pu être réétudié récemment, les autres dépôts sont très mal connus, qu'il s'agisse de leur composition ou du contexte archéologique de leur découverte. Ils présentent néanmoins l'intérêt de documenter une même vague de dépôt, puisque tous – sauf celui, douteux, de Billy II – semblent avoir été enfouis dans le troisième quart du III^e siècle. La première phase d'enfouissements de 258-259, dont seul relève ici le trésor de Senon (mais pour laquelle on a aussi les dépôts de Baâlon III et de Naix-aux-Forges II ailleurs en Meuse), serait à mettre en rapport avec l'invasion des Alamans et des Juthunges connue par l'autel d'Augsbourg (Estiot *et al.* 2001/2002, p. 498). Les autres dépôts peuvent être liés à des événements similaires, puisque les raids francs et alamans se succèdent pendant tout la décennie 260 jusqu'à la grande invasion de 275/276, mais aussi à la dévaluation

16. Cette voie inconnue par ailleurs n'est pas cartographiée, mais il pourrait s'agir d'un axe de second ordre desservant des espaces agricoles ; des chemins ruraux de ce type ont été révélés par le LiDAR à 2500 m au sud dans la forêt domaniale de Spincourt, en association avec des vestiges de parcellaire agraire antique [148, 164].

de la monnaie qui entraîne un mouvement de thésaurisation massif à cette période (Estiot 1998, p. 223). Hormis ces dépôts, on a peu de traces archéologiques des événements politiques et militaires de cette période, sauf peut-être au travers de la construction des fortifications de Senon [71] et Saint-Laurent [136], qui semble toutefois intervenir après 275, comme une réaction aux invasions des années 258/259-275/276 plutôt que comme une action préventive. L'échantillon est peu représentatif, mais la cartographie des dépôts pourrait signaler une corrélation entre la localisation des points d'enfouissement et la desserte routière (fig. 352).

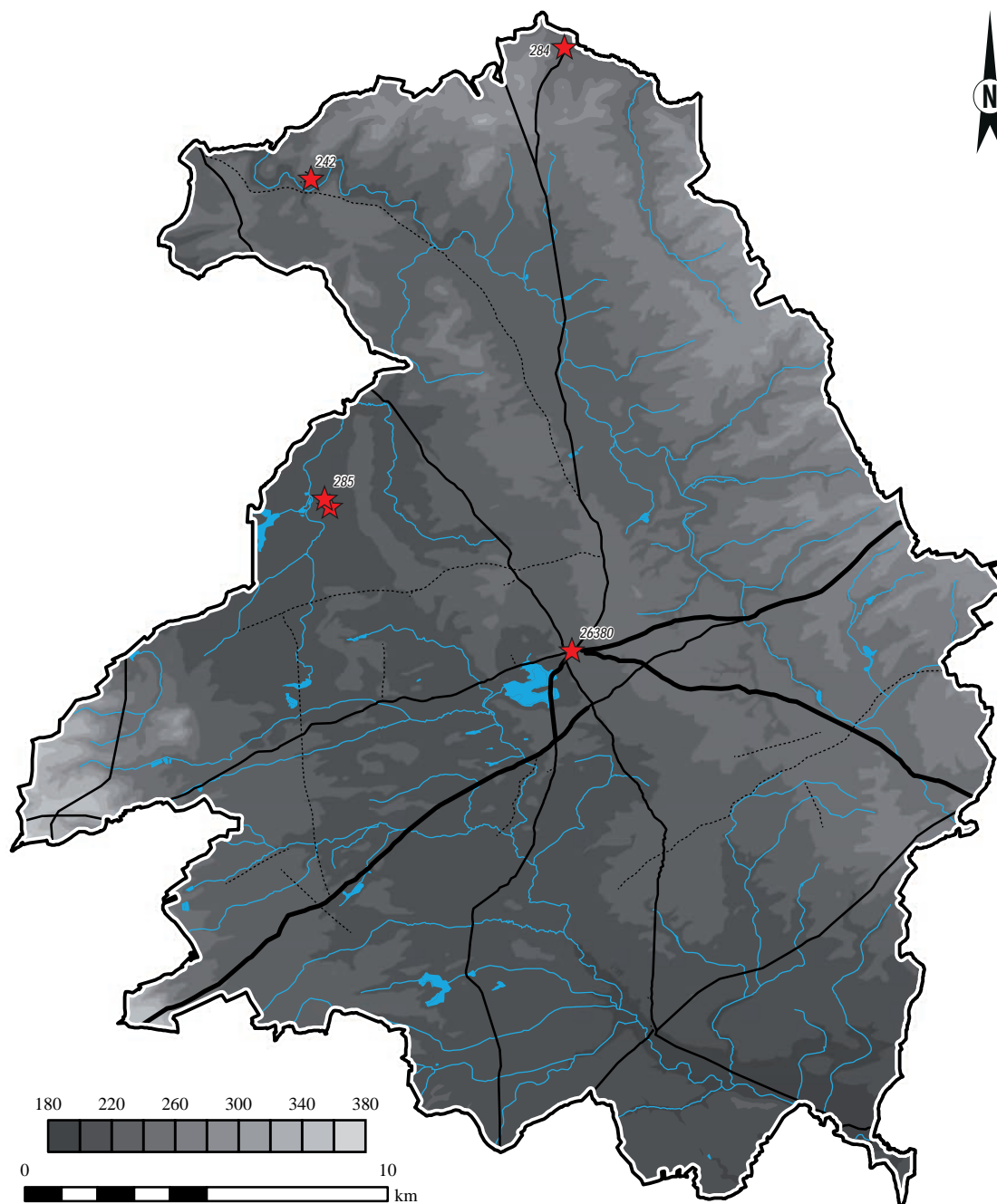


Figure 352 : cartographie des dépôts monétaires (à l'exclusion du trésor d'Étain/Fresnes, mal localisé)

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

148 parcellaire et structures agraires conservés sous couvert forestier

UE n°384-386

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : levées de terre, talus, fossés

Chronologie : Antiquité (?)

Sources : LDR

Rappel historiographique : le relevé LiDAR effectué en 2018 dans la région de Senon-Amel a révélé une forte densité de microreliefs linéaires conservés dans les zones boisées, qui peuvent vraisemblablement être identifiés comme des vestiges de parcellaire et de structures agraires antiques.

Bibliographie : Melier 2018

Description des vestiges : les vestiges se concentrent dans trois zones principales, qui correspondent aux grands massifs forestiers actuels situés dans l'emprise du relevé LiDAR : les bois d'Affléville, Bouligny, Éton, Gondrecourt-Aix et Rouvres, qui forment un ensemble de 1 500 ha d'un seul tenant ; le bois de Tilly à Étain et le bois le Pénard à Amel, deux forêts contiguës d'un peu moins de 500 ha au total ; et surtout la forêt domaniale de Spincourt, grand massif atteignant une surface de près de 3 700 ha avec les petits bois contigus des Embagneux à Senon et de Pierreville à Gincrey. L'étude de ces données LiDAR s'est pour

l'instant limitée à un inventaire cartographique exhaustif et à un classement des microreliefs selon leur forme, reprenant la typologie établie par M. Georges-Leroy pour d'autres régions de Lorraine (Georges-Leroy *et al.* 2011, 2020). On recense trois types de microreliefs linéaires dans la région de Senon-Amel : des levées de terre, des talus et des fossés. Le premier type est de loin le plus fréquent, avec 2 394 sur 2 519 linéaments au total, qui représentent une longueur cumulée de 320,44 km (fig. 353, 354). Ces structures forment des enclos de tailles très variables (de 0,1 ha à 15 ha environ, avec une moyenne tournant autour de 1,5 ha), qui présentent une morphologie polygonale et plus rarement coaxiale, très comparable aux systèmes de parcellaire antiques connus dans d'autres régions, notamment sur le plateau de Haye (Chouquer 2009 ; Georges-Leroy *et al.* 2014). C'est pour l'instant principalement sur la base de ce rapprochement formel que les systèmes d'enclos de la région de Senon-Amel sont attribués à une période antérieure au Moyen Âge ; cette chronologie reste donc à vérifier au moyen d'investigations de terrain. La démarche mise en œuvre sur le plateau de Haye, où les enclos peuvent être datés par les connexions planimétriques qu'ils entretiennent avec d'autres vestiges mieux datés (établissements ruraux et voies antiques) pose en effet des difficultés ici : les chemins sur lesquels s'appuient les enclos de parcellaire sont souvent connus uniquement par le LiDAR, et donc guère mieux datés, tandis que les vestiges d'établissements ruraux conservés sous forêt sont excessivement rares. On suppose que cette faible densité, sans rapport avec celle observée en forêt de Haye ou sur d'autres plateaux calcaires du nord-est de la France (Fruchart 2014 ; Goguet *et al.* 2014), est attribuable à un effet de source, puisque l'on sait par ailleurs que les campagnes autour de Senon-Amel étaient densément peuplées durant l'Antiquité. En effet, à l'exception du secteur du bois de Rouvres, l'ensemble de la zone imagée par le LiDAR



Figure 353 : enclos coaxiaux et polygonaux révélés par le LiDAR (TPI) en forêt domaniale de Spincourt

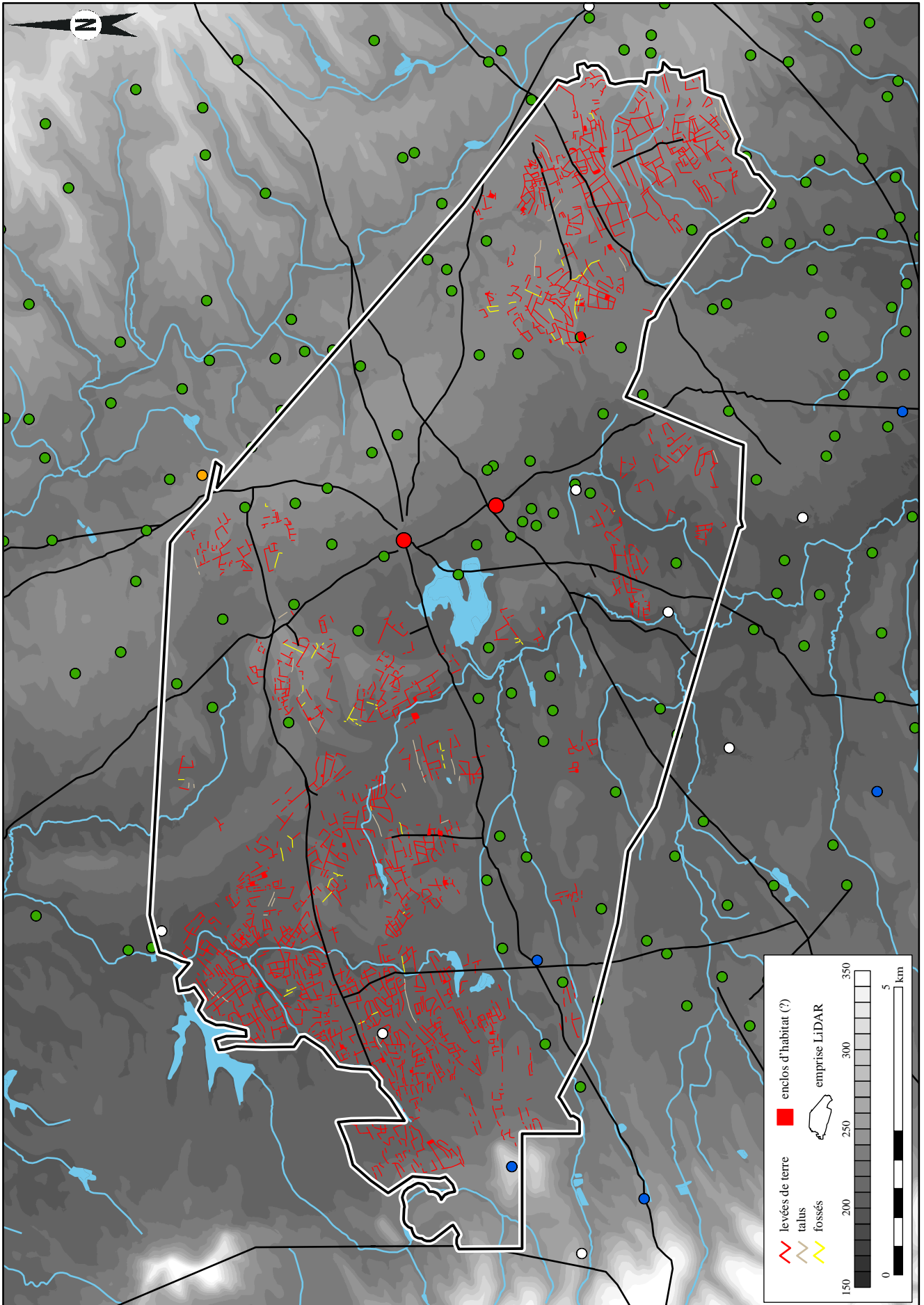


Figure 354 : vue d'ensemble des vestiges de parcellaire et de structures agraires révélés par le LiDAR

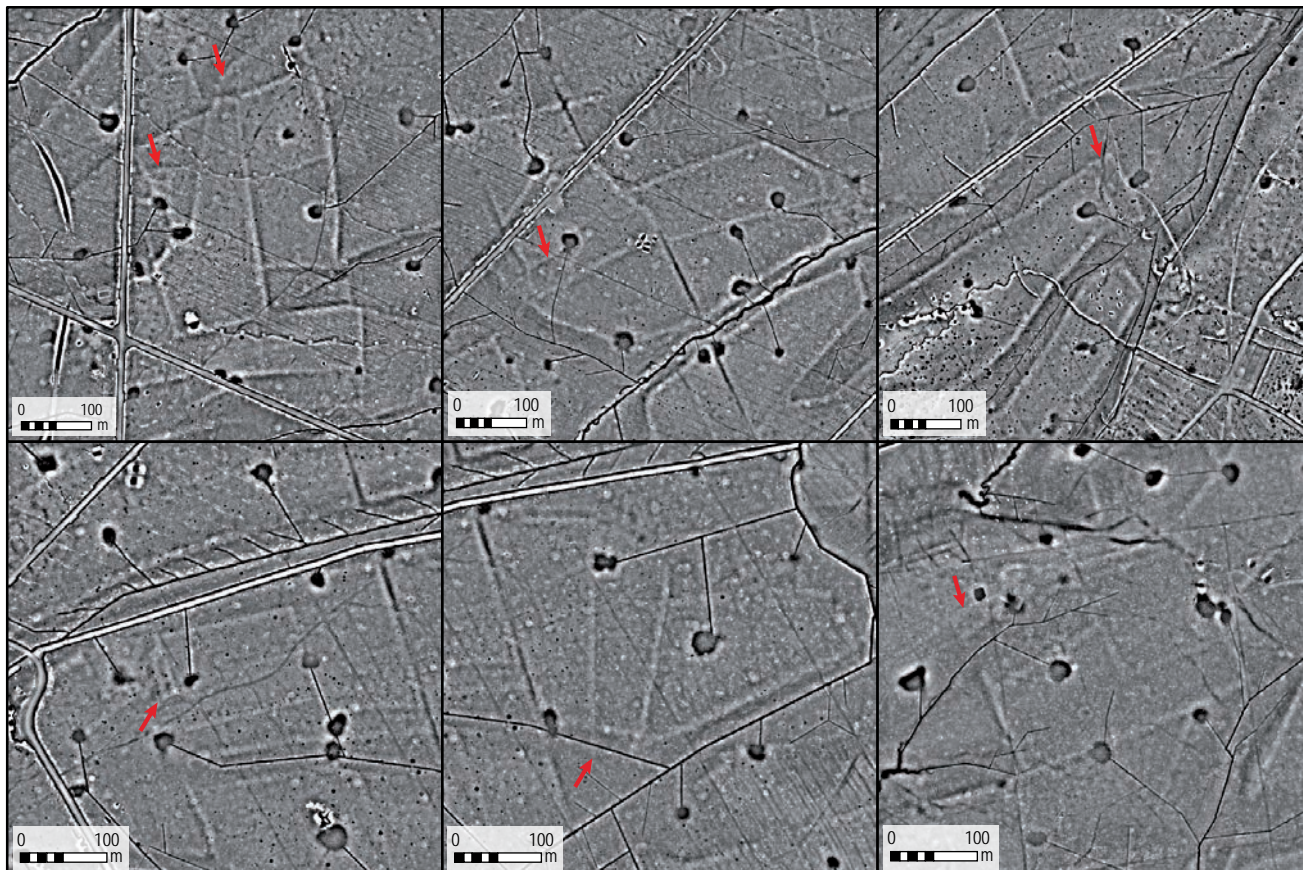


Figure 355 : enclos d'habitats présumés révélés par le LiDAR (TPI) en forêt de Spincourt et de Rouvres

est située sur les argiles du Callovien, où l'absence de la ressource lithique a pu conduire à privilégier l'emploi de matériaux périssables dans l'architecture rurale, qui laissent moins de traces microtopographiques que des constructions sur fondations de pierres. Ces conditions géologiques impliquent en outre une différence fonctionnelle majeure par rapport aux structures observées sur les plateaux calcaires, puisqu'elles ne résultent pas directement de l'épierrement des champs. Les meilleurs points de comparaison se trouvent sur le plateau lorrain, où la nature du substrat (marnes du Keuper) a également déterminé la mise en place de limites composées de levées de terre et de talus (Georges-Leroy *et al.* 2013b ; Georges-Leroy et Viller 2016 ; Georges-Leroy 2020). Des analyses palynologiques et ADN effectuées sur le comblement de mardelles situées à proximité de ces structures montrent que l'ouverture du milieu, importante pendant toute l'Antiquité, est imputable à la présence combinée de cultures céréalières et de pâtures d'ovins et de bovins, peut-être dans le cadre d'une rotation des pratiques agropastorales sur les mêmes sols (Etienne *et al.* 2015). La question est de savoir si ces vestiges correspondent à des rideaux de culture accumulés progressivement au bord des parcelles cultivées ou à des limites édifiées volontairement, afin de mettre en place un découpage à finalité foncière ou fonctionnelle de l'espace rural. En gardant à l'esprit que les deux hypothèses ne sont pas exclusives et que la question ne pourra être réglée sans investigations complémentaires, certains indices suggèrent que ces structures ne correspondent pas ou pas seulement à des rideaux de culture : les reliefs de type talus sont extrêmement minoritaires par rapport aux levées de terre, qui comprennent sans doute des enclos de pâturage vue l'importance que semble avoir eu l'élevage dans la région durant l'Antiquité, particulièrement sur les sols lourds de la Woëvre (cf. vol. 1, chap. 5, § 2.3.2). Sur le plan chronologique, on dispose de quelques arguments

malgré les difficultés méthodologiques que pose la datation de ces vestiges. D'abord, les massifs dans lesquels ils ont été repérés sont tous antérieurs au XVIII^e siècle, puisqu'ils apparaissent sur les cartes des Naudin et de Cassini. On observe ensuite que des enclos polygonaux s'appuient parfois sur des voies antiques : le cas le plus clair se rencontre dans le bois le Pénard à Amel (fig. 356), qui est traversé par une route antique bien documentée [39, 114, 156]. Les autres voies servant d'appui à ces enclos sont des axes secondaires moins bien connus (souvent uniquement par le LiDAR), mais qui s'intègrent bien dans le réseau viaire antique, sous forme de chemins transversaux entre des axes plus importants ; c'est le cas de la voie qui traverse le bois de Rouvres – la chaussée de Brunehaut (Marseaux, I, 10) ou de la Reine (sur le cadastre de 1826) – et de celle qui traverse la forêt domaniale de Spincourt [164]. Enfin, on détecte peu d'établissements ruraux antiques en forêt – un seul, d'assez fort statut, est assuré [117] –, mais on observe en revanche de nombreux enclos de petite taille (de l'ordre d'une dizaine d'ares) intégrés au parcellaire (fig. 355) : ils entourent peut-être des fermes antiques (dont le plan ne serait pas visible ici en raison d'une architecture de terre et de bois), si l'on se réfère au modèle mis en évidence sur le plateau de Haye, mais ce point reste à confirmer par des recherches de terrain. Il reste donc à vérifier un certain nombre d'hypothèses relatives à l'architecture, à la datation et à la fonctionnalité de ces systèmes de délimitation de l'espace, mais les données disponibles et les comparaisons tendent déjà à indiquer une mise en valeur ancienne de ces terroirs : il est dès à présent clair que la Woëvre n'a pas toujours été « le domaine des étangs, de la forêt et du gibier » (Feller et Georges-Leroy 1997, p. 289) qu'elle fut à l'époque moderne. Le LiDAR a par ailleurs révélé d'autres traces de pratiques agraires, qui résultent de modes de culture apparaissant au Moyen Âge [190].

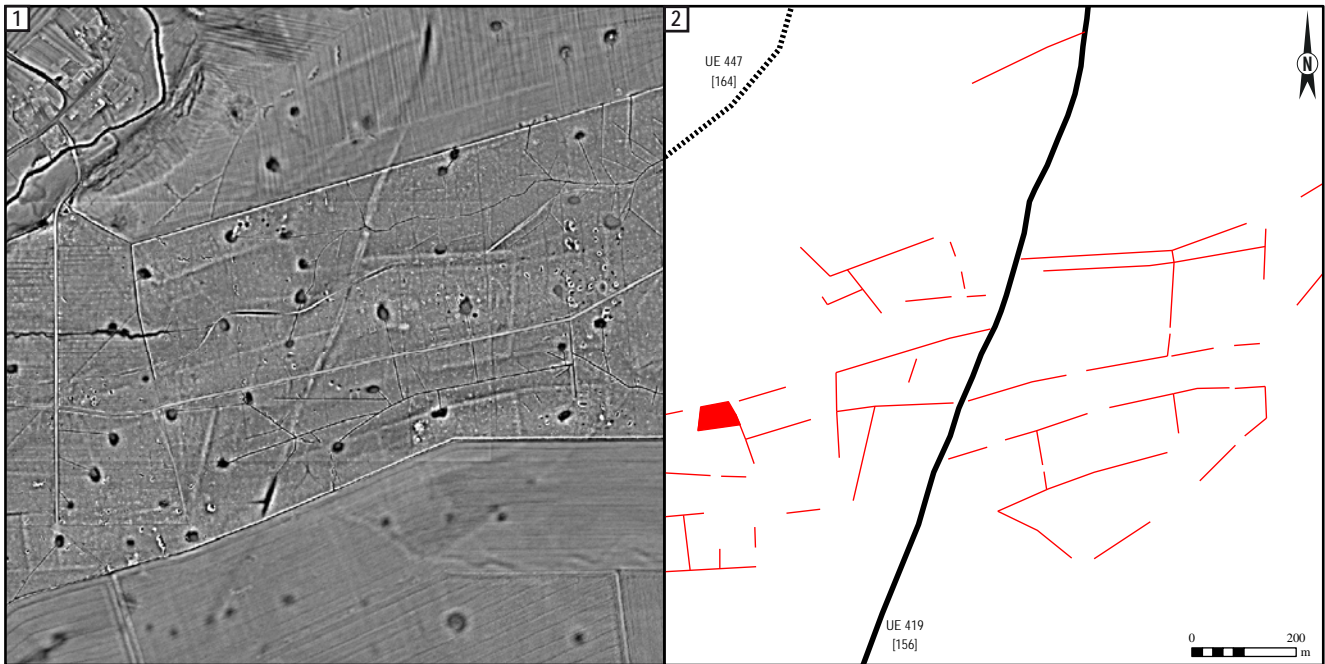


Figure 356 : parcellaire adossé à une voie antique dans le bois Le Pénard à Amel. 1 -relevé LiDAR (TPI), 2 -plan des vestiges

149 les aqueducs souterrains de Vaudoncourt

UE n°387, 388

Thème(s) : exploitation des ressources

Vestige(s) : aqueducs souterrains

Chronologie : Antiquité

Sources : DF, PG

Rappel historiographique : le 15 février 1932, les travaux de construction de la voie ferrée de Dun-sur-Meuse à Baroncourt ont mis au jour au lieu-dit la Grande Hache à Vaudoncourt deux puits de 1,1 m de diamètre et de 8 m de profondeur creusés dans le calcaire. Leur exploration a révélé qu'ils donnaient accès à une galerie horizontale de 1,75 m de hauteur et de 0,6 m de large, qui a été reconnue sur près de 150 m. Des travaux de désobstruction et une étude de la galerie auraient été confiés à M. Delangle, architecte des monuments historiques, par le préfet de la Meuse en vue du classement du site, mais ce dernier n'a pas abouti pour des raisons que l'on ignore. D'après ses notes, M. Delangle hésitait à identifier l'ouvrage comme un souterrain-refuge médiéval (en raison de la présence d'une maison forte à Vaudoncourt et par comparaison avec les galeries du château de Montfaucon) ou comme un aqueduc souterrain antique (en raison de la présence de céramiques antiques dans le comblement et par comparaison avec les dispositifs d'adduction antiques de type qanât connus au Moyen Orient). Un second souterrain a été découvert en 1967 ou 1968 à 380 m à l'ouest du précédent, lors de recherches effectuées par des prospecteurs locaux, qui sont restées inédites. Une coloration à la fluorescéine des eaux du premier aqueduc a également été réalisée en 1967 et a montré qu'il alimentait la source de la Bonde, située à 130 m au nord-est de l'effondrement qui stoppe la progression dans cette direction (Anonyme 1976). V. Blouet et le Spéléo-club de Metz, puis F. Pierre et la Société d'étude et de sauvegarde des anciennes mines, ont ensuite réalisé une cartographie et une étude technique de l'ouvrage. Ces recherches ont confirmé qu'il s'agissait d'un dispositif d'adduction d'eau et documenté les techniques de construction utilisées, mais leurs auteurs

ne se prononcent pas sur la datation de l'ouvrage. M. Feller et son équipe sont les premiers à avancer de manière assez assurée qu'il s'agit d'un aménagement hydraulique antique, après avoir repéré un important établissement rural antique à proximité de l'aqueduc dans le cadre du programme de prospection-inventaire du canton de Spincourt (Feller et Schemmama 1995, p. 31). En 2005, les clichés aériens de J.-C. Sztuka et la prospection électrique dirigée par F. Mourot – la première dans la région – ont révélé qu'il s'agissait d'une grande villa à deux cours et à pavillons multiples alignés [111]. Les cartes de résistivité font également apparaître les puits de creusement des deux aqueducs et ont ainsi permis de géoréférencer les relevés topographiques effectués dans les années 1980-1990 (Conte 2007). Les campagnes de prospection géophysique suivantes (Sarro 2007, 2008) ont permis de repérer une vingtaine de puits supplémentaires, qui complètent le tracé de l'aqueduc ouest : il est désormais reconnu sur près de 570 m, mais on ignore toujours sa destination (fig. 357).

Bibliographie : Bulletin Meusien 1932 ; Verdun et la Meuse touristique 1932 ; Anonyme 1976 ; Blouet 1983 ; Pierre 1990 ; Feller et Schemmama 1995 ; Mourot 2001 ; Conte 2005 ; Sarro 2007, 2008 ; Ritz *et al.* 2016, p. 95-96 ; Nüsslein *et al.* 2017, annexe 32, p. 34-36 ; projet IKARE, fiches n°55535001-55535002

Description des vestiges : les deux aqueducs présentent une architecture de type qanât, composée d'un ensemble de puits de creusement régulièrement espacés (de 10 m à 25 m environ selon les endroits), dont le fond est relié par une galerie horizontale. Cette technique de construction, connue ailleurs en Lorraine (Boulanger 2011), permet de contrôler l'implantation horizontale de l'ouvrage depuis la surface et de subdiviser le travail de creusement en plusieurs fronts de taille simultanés, engagés dans deux directions opposées à la base de chaque puits. Les points de jonction des galeries entre deux puits forment souvent un coude, qui traduit un léger décalage horizontal ou vertical entre chaque segment du conduit et suggère que les ouvriers se repéraient au son des outils. Un front de taille relictuel a parfois également été conservé au niveau du plafond de la galerie aux points de jonction (fig. 360) :



Figure 357 : les aqueducs souterrains de Vaudoncourt. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

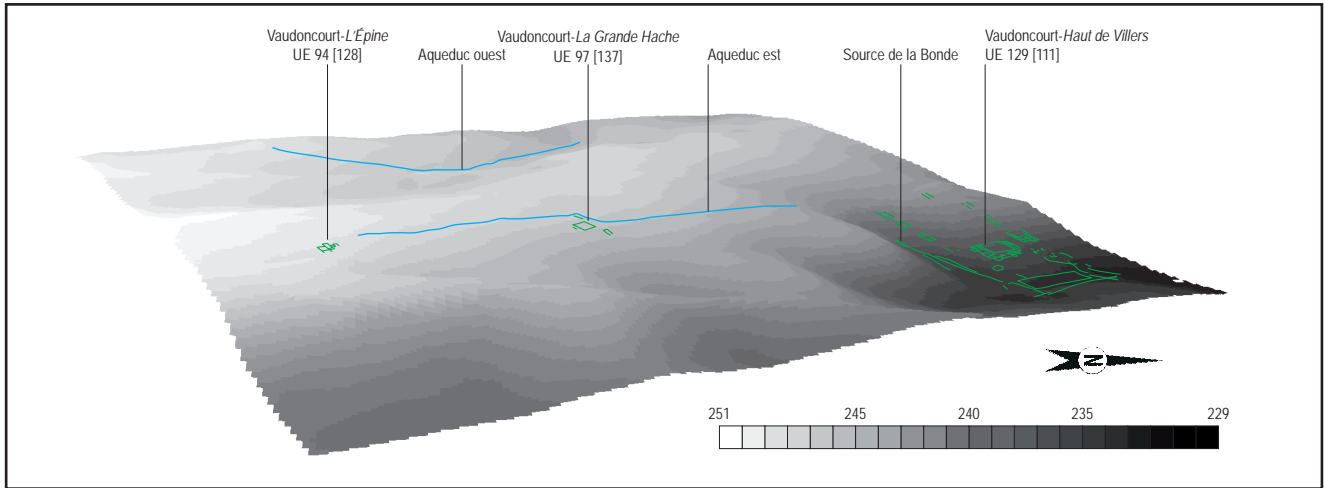


Figure 358 : visualisation 3D de l'altimétrie du terrain (exagération verticale x5)

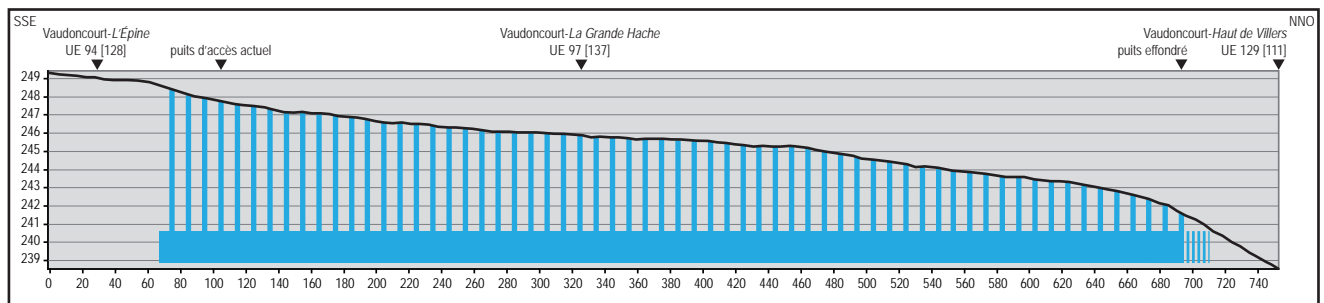


Figure 359 : coupe schématique de l'aqüeduc oriental (exagération verticale x10)

cette absence de rectification du faite tend à indiquer une faible fréquentation de la galerie, qui ne nécessitait sans doute pas ou peu d'entretien. Cette impression est confirmée par l'obstruction systématique des puits au moyen de dalles calcaires montées en encoffrement, formant une voûte de pierres sèches (fig. 361) : les puits semblent donc n'avoir servi qu'à l'implantation et au creusement de l'ouvrage, et non à son aération ou à son entretien. Les galeries présentent des formes et des dimensions assez variables : la section est rectangulaire, ogivale ou trapézoïdale et varie de 1,6 m à 2 m de hauteur, pour 0,45 m à 1 m de large environ. De petites niches rectangulaires peu profondes sont souvent aménagées dans la paroi, afin de recevoir un dispositif d'éclairage à en juger par la présence de traces de suie fossilisées par les coulées de calcite. Au sol, on observe un surcreusement d'une largeur inférieure à celle du conduit et d'une profondeur parfois assez importante (jusqu'à 1,6 m), qui a sans doute été opéré dans un second temps afin de favoriser l'écoulement gravitaire de l'eau (fig. 360). Les deux aqüeducs sont creusés dans une couche de calcaire homogène, située dans l'épaisseur de la dalle d'Étain (Bathonien supérieur), à une profondeur comprise entre 3 et 8,5 m sous le niveau de sol actuel selon les endroits (fig. 359). Leur alimentation ne s'effectue donc pas par le captage d'une nappe à l'interface d'une roche imperméable, mais par des circulations au sein du banc calcaire. Une étude hydrogéologique de l'ouvrage reste à mener, afin de comprendre quelles sont les parties actives de ces galeries, comment s'opère précisément leur alimentation (par percolation, par ruissellement, par des circulations karstiques ?) et de quantifier le débit qu'elles ont pu offrir à leur terme.

L'aqüeduc oriental a été exploré sur une longueur de 656 m, correspondant à 49 puits. L'extrémité sud du tracé, au lieu-dit l'Épine, s'achève sur un front de taille vertical et marque donc la fin du conduit dans cette direction (fig. 362). Au nord,

la progression est interrompue par l'effondrement d'un puits au niveau du chemin rural de Vaudoncourt à Gouraincourt (fig. 363), mais le traçage à la fluorescéine effectué en 1967 a démontré que l'aqüeduc alimentait la source de la Bonde, une exsurgence aujourd'hui drainée, située à 130 m au nord et à 7 m en contrebas de l'ouverture du dernier puits. Les prospections électriques réalisées en 2005 ont permis de détecter une partie des puits de creusement et de géoréférencer le plan de l'aqüeduc levé en 1976 (Blouet 1983). Elles confirment que l'ouvrage profite du relief pour acheminer l'eau depuis le plateau de la Grande Hache, situé à une altitude de 245 m à 250 m, jusqu'au vallon dans lequel se trouve la grande villa de Vaudoncourt [111], soit 10 m à 15 m plus bas (fig. 358). On ignore si l'aqüeduc se poursuit alors sous la forme d'une canalisation aérienne ou si le conduit s'enfonce sous terre, mais la première solution est *a priori* à privilégier pour éviter une pente et une pression trop fortes. On observe par ailleurs que le tracé de l'aqüeduc présente un coude important à mi-parcours, qui pourrait être lié à la présence d'un bâtiment que l'on suppose être un temple à plan centré antique [137]. Il est malheureusement mal daté et ne fournit pas de *terminus* précis pour la construction de l'aqüeduc. Il est également possible que l'établissement repéré à l'Épine [128], à 40 m au sud de l'extrémité de l'aqüeduc, soit lié à la construction de celui-ci (fig. 357).

Le second aqüeduc se trouve à 380 m à l'ouest du précédent, juste au bord de l'ancien chemin de Senon à Marville, qui se confond avec une voie antique [157]. La galerie est en partie écroulée et largement ennoyée (fig. 364), si bien que son tracé n'a pu être reconnu que sur 110 m, correspondant à 10 puits. Les prospections électriques réalisées de 2005 à 2008 ont toutefois permis de détecter 22 puits supplémentaires, qui prolongent largement son tracé : il est désormais cartographié sur près de 570 m, mais on

ignore toujours sa destination exacte, qui se trouve au nord-ouest de la conduite à en juger par l'altimétrie de la zone. Il s'agit sans doute d'un autre riche établissement rural : les grands propriétaires fonciers semblent être les seuls agents économiques à même de financer la construction de tels ouvrages dans la région. C'est à leur initiative que semble avoir été aménagé l'aqueduc oriental de Vaudoncourt, mais aussi d'autres qanâts de la région (Boulangier 2011, p. 142 ; Haurillon *et al.* 2015, p. 154-156), y compris celui de Walferdange - *Raschpëtzer* au Luxembourg, qui présente une architecture très semblable à celui de Vaudoncourt (Kayser et Waringo 2002). Plusieurs ouvrages hydrauliques du même type sont connus en Rhénanie, où il paraît clair qu'ils constituent un marqueur du statut des sites : ils alimentent soit des chefs-lieux (Cologne, Mayence, Trèves), soit des établissements ruraux aristocratiques (Düren, Kreuzau, Mehring) (Canavas 2016). Les parallèles datés sont attribués aux II^e-III^e siècles (Haurillon *et al.* 2015, p. 155-156).

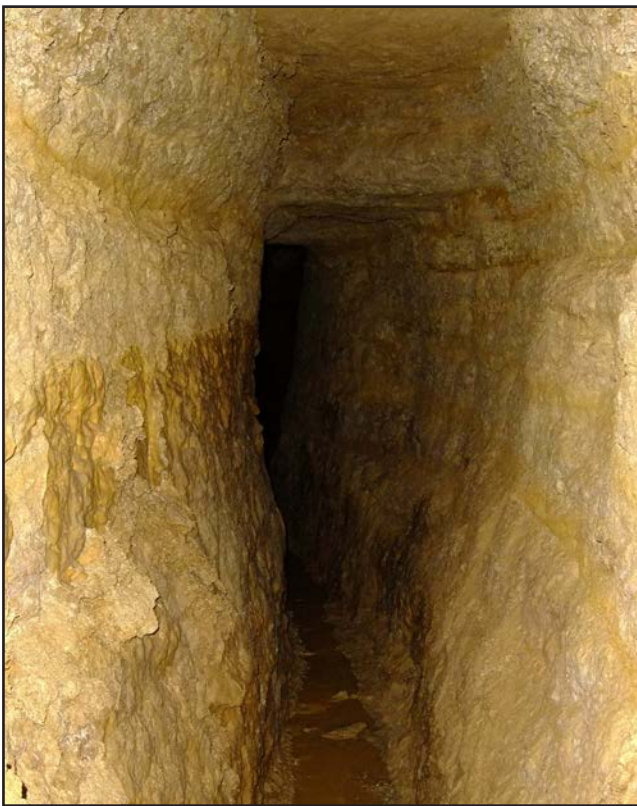


Figure 360 : galerie de l'aqueduc oriental (cliché : B. Losson)



Figure 361 : puits d'accès de l'aqueduc oriental (cliché : B. Losson)



Figure 362 : extrémité sud de l'aqueduc oriental (cliché : S. Ritz)



Figure 363 : extrémité nord de l'aqueduc oriental (cliché : B. Losson)



Figure 364 : galerie ennoyée de l'aqueduc occidental (cliché : B. Losson)

150 l'exploitation du fer

UE n°389-392

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : fosses d'extraction, ferriers et scories de réduction

Chronologie : Antiquité (?)

Sources : FA, FR, PP

Rappel historiographique : une activité sidérurgique ancienne dans la région de Senon-Amel est soupçonnée depuis les recherches de G. Chenet, qui indiquait avoir trouvé des loupes de fer en contexte archéologique et des vestiges d'extraction en périphérie du village. Des scories de réduction ont par la suite été découvertes dans des remblais mal datés à Senon et en surface sur plusieurs établissements ruraux.

Quelques échantillons ont fait l'objet d'une caractérisation chimique, qui n'a pas permis d'établir un lien clair entre cette production et le minerai callovien présent en sous-sol. Ces dernières années, des prospections pédestres et LiDAR ont permis de repérer cinq ferriers de bas fourneaux en forêt de Rouvres et de Saint-Laurent-sur-Othain (fig. 365).

Bibliographie : Chenet 1922 ; Maubeuge et Lemoine 1958 ; Maubeuge 1969 ; Feller et Georges-Leroy 1997 ; Leroy 1997 ; Fizaine 2012 ; Disser 2014 ; Ritz *et al.* 2018

Description des vestiges : des formations ferrifères sont présentes dans la zone d'étude et ont pu alimenter une activité sidérurgique ancienne. Il ne s'agit pas du gisement de fer aalénien du Pays Haut (la « minette » de Lorraine), qui s'enfonce à grande profondeur à l'extrémité occidentale du plateau (jusqu'à 265 m à Boulogny, dernière mine de fer à l'ouest) et n'a pas pu être exploité aux périodes anciennes dans ce secteur (Bubenicek 1970 ; Montagne *et al.* 1992), contrairement à ce que pensait G. Chenet (1922, p. 142).

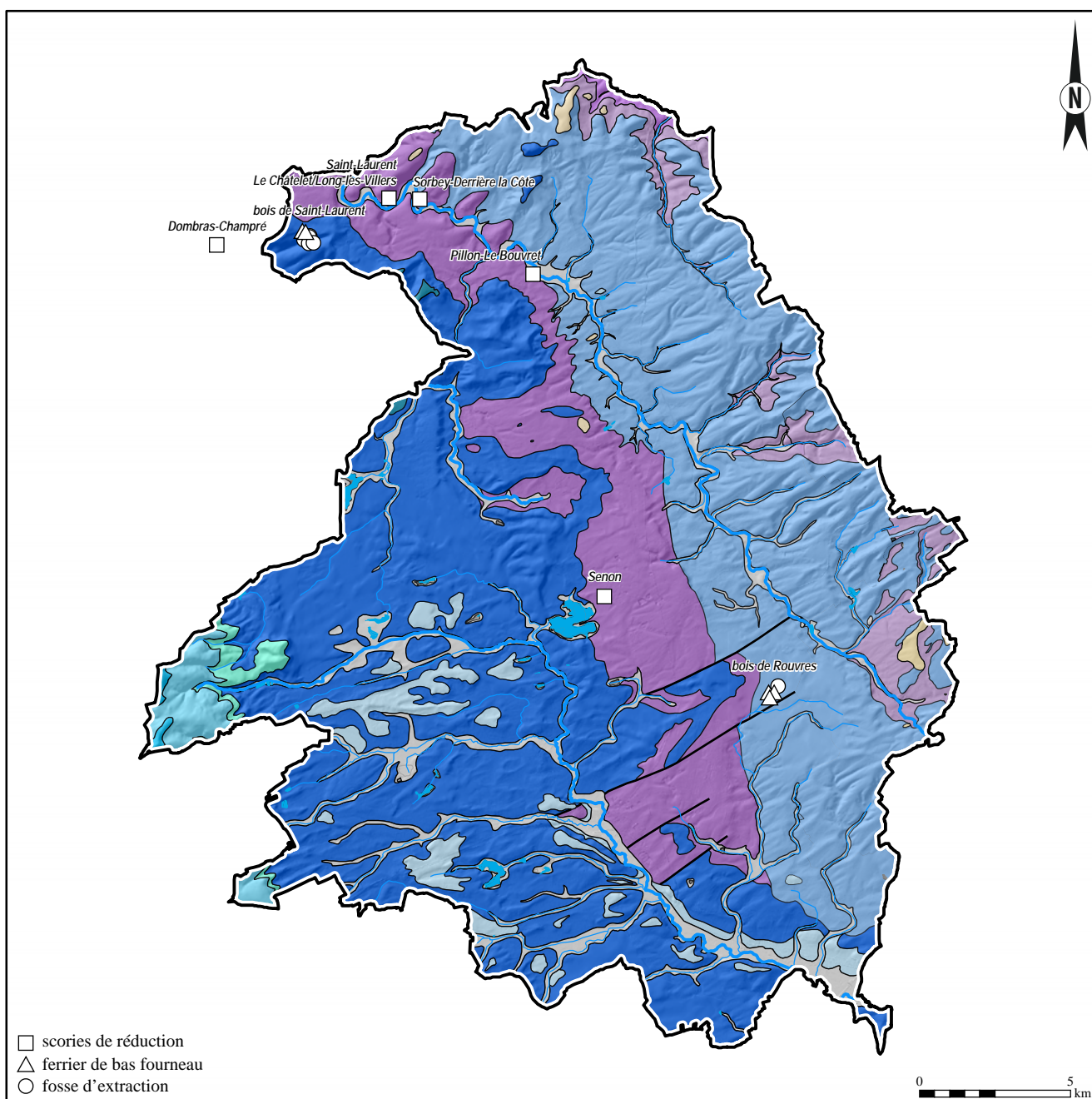


Figure 365 : cartographie des indices d'exploitation du fer dans la zone d'étude

Il existe en revanche un minerai oolithique d'âge callovien (zone à *Reineckeia anceps*, j3bFe) présent dans toute la partie argileuse de la zone d'étude et affleurant au niveau de l'interfluve Loison-Othain (Maubeuge et Lemoine 1958 ; Maubeuge 1969 ; Leroy 1997, p. 244-245 ; Fizaine 2012, p. 177-180 ; Disser 2014, p. 141). Les principaux gîtes se trouvent à Mangiennes et Pillon, où une exploitation à ciel ouvert est bien attestée à l'époque moderne : le minerai extrait alimentait notamment le haut fourneau de Billy-sous-Mangienne, ainsi que ceux, un peu plus éloignés, de Gorcy, Herserange, Longuyon et Lagrandville (Buvignier 1852, p. 223, 512 ; Jeantin 1861, p. 173-174).

On soupçonne depuis longtemps que la région a connu une activité sidérurgique avant la diffusion du procédé indirect : au Moyen Âge central à l'abbaye cistercienne de Châtillon (Girardot 1970) à Pillon et peut-être dès l'Antiquité à Senon, où des indices de réduction ont été découverts dans des niveaux antiques, mais toujours en position secondaire. G. Chenet indique en effet avoir observé des scories et de grosses loupes de fer de 5 à 10 kg dans les niveaux archéologiques de l'agglomération romaine, sans toutefois fournir d'illustrations de ces mobiliers, ni de précisions sur leur contexte de découverte (Chenet 1922, p. 142). Les sondages effectués sur la fortification du Bourge en 2018 ont livré un lot d'un peu moins de 3 kg de scories de réduction (fig. 366), mais elles proviennent d'un niveau de remblai postérieur à la destruction de l'édifice qui ne peut être formellement attribué à l'Antiquité (Ritz *et al.* 2018, p. 205). Des quantités importantes de scories de réduction ont également été observées en prospection pédestre sur les sites de Dombras-Champré (grande villa à deux cours hors zone, à 5 km à l'ouest de Saint-Laurent-sur-Othain), Pillon-Le Bouvret (UE 17, grand établissement rural de 3 ha), Saint-Laurent-Le Châtelet/Long-les-Villers (UE 242, probablement un grand établissement rural [144]) et Sorbey-Derrière la Côte (UE 377, petite villa). On sait à quel point ces indices doivent être considérés avec circonspection dans la recherche d'ateliers métallurgiques anciens (Leroy et Cabboi 2019, p. 27-28). Les découvertes de Senon sont nettement insuffisantes d'un point de vue quantitatif pour postuler l'existence d'un site de réduction au sein de l'agglomération ; l'ensemble du mobilier a pu être rapporté afin d'alimenter des ateliers de post-réduction ou d'être mis en œuvre comme matériau de remblai. Bien qu'elles n'aient pas été précisément quantifiées, les scories de réduction découvertes sur les établissements ruraux constituent des indices plus sérieux, dans la mesure où ces sites semblent former un petit groupe assez homogène par leur statut – vraisemblablement assez élevé – et leur localisation circonscrite autour de la zone à *Reineckeia anceps* (fig. 367). Dans le cadre des recherches doctorales d'A. Disser (2014), les scories prélevées sur ces sites ont fait l'objet d'une caractérisation chimique, qui s'est révélée très proche de celle des déchets issus de la réduction des minerais aaléniens de Lorraine (minette). Cependant, on ne dispose pas de données chimiques de référence pour le minerai callovien local, si bien que l'on ignore si celui-ci présente une signature chimique dissociable de celle des minerais du Pays Haut (Disser 2014, p. 273-279).

L'identification d'éventuels vestiges d'extraction pose problème en l'absence de points de comparaison locaux bien établis. De « nombreuses traces d'antiques minières » auraient été vues « au Meurnier et près de Rémany » à Senon

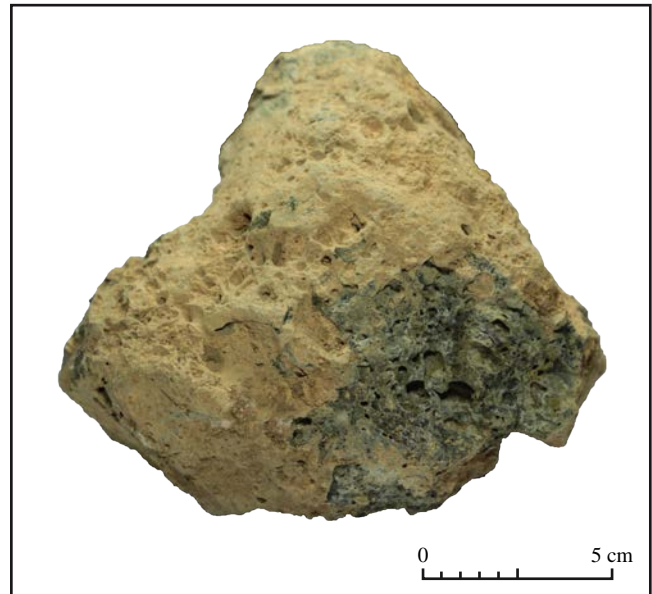


Figure 366 : scorie de réduction découverte lors des sondages sur la fortification du Bourge en 2018 (cliché : M. Pieters)

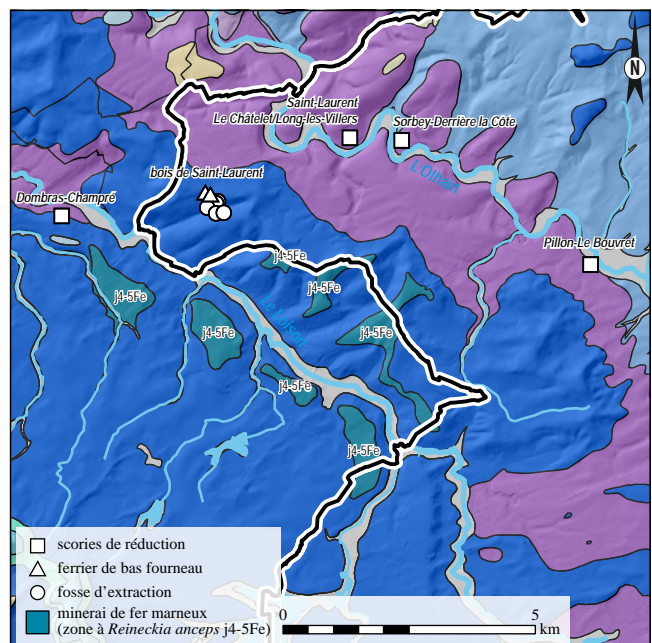


Figure 367 : indices d'exploitation du fer autour de la zone à *Reineckeia anceps* (d'après Fizaine 2012 et Disser 2014)

(Chenet 1922, p. 142), que l'on suppose être le lieu-dit le Mourgny figurant sur le cadastre de 1823 et les cartes actuelles de l'IGN à 600 m au sud de la ferme de Rémany, soit à 2500 m au sud-ouest de Senon, mais il pourrait aussi bien s'agir de carrières d'argiles. Par ailleurs, certains modes d'exploitation ont pu ne laisser que peu de traces : le minerai sédimentaire du callovien peut être transporté par le karst qui caractérise la zone de contact entre les argiles de la Woëvre et les calcaires de la dalle d'Étain. La migration et le dépôt des oolithes de fer à l'intérieur des structures karstiques (dolines, pertes, gouffres, etc.) se produit à la faveur de périodes de crues ou par soutirage. J.-P. Fizaine (2012, p. 177-180) a ainsi trouvé des nodules et des plaquettes de fer dans le comblement argileux d'un gouffre-perte situé dans le bois de Parfondevaux à Saint-Laurent-sur-Othain, ainsi que des laisses de gels d'oxydes de fer tapissant le plancher du ruisseau souterrain du Faily à Rupt-sur-Othain (hors-zone, à 4,4 km au nord-ouest du bois de Parfonde-

vaux). Ce minerai de fer entraîné et déposé dans les cavités karstiques, où on le retrouve lavé et concentré, a pu faire l'objet d'une exploitation ancienne opportuniste. Toujours dans le bois de Parfondevaux à Saint-Laurent, J.-P. Fizaine a également repéré six fosses d'extraction, identifiées comme telles par la présence d'un bourrelet périphérique autour de l'excavation : là encore, il est difficile de s'assurer qu'il ne s'agit pas de carrières d'argile, mais deux ferriers de scories ont aussi été repérés à 200 m au nord et ac-

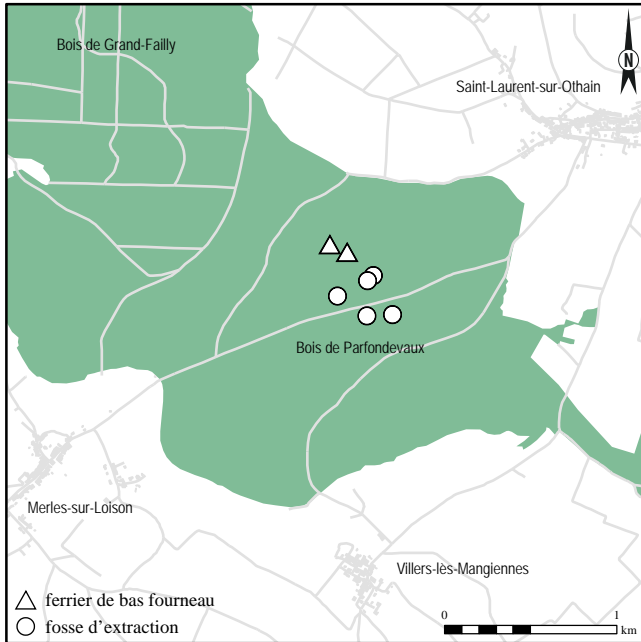


Figure 368 : vestiges d'exploitation du fer dans le bois de Parfondevaux (d'après Fizaine 2012, p. 177, fig. 3.61)

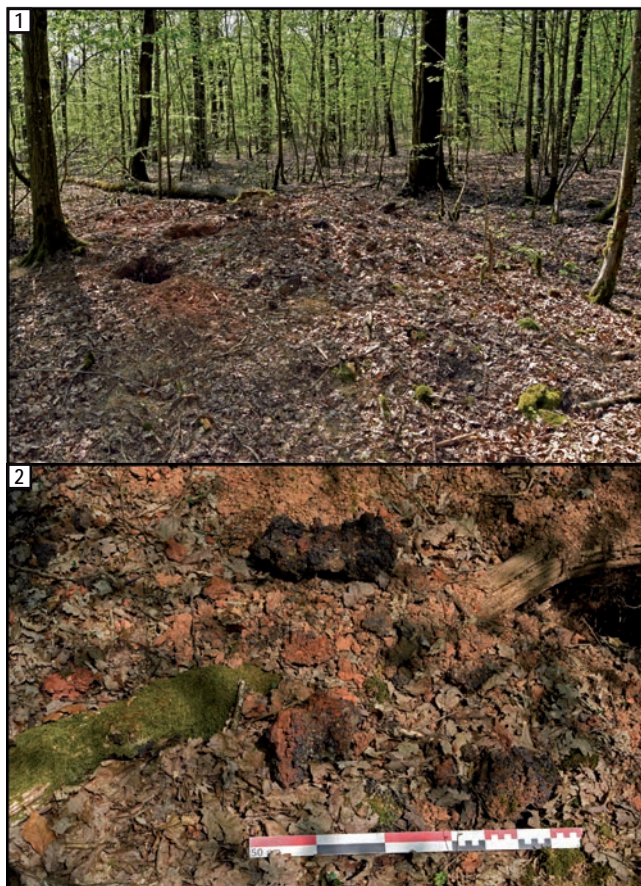


Figure 369 : vestiges d'exploitation du fer dans le bois de Parfondevaux. 1 -ferrier, 2 -scories (clichés : J.-C. Sztuka)

créditent l'hypothèse d'une réduction du minerai oolithique local (fig. 368, 369). Trois ferriers supplémentaires ont tout récemment (mai 2020) été découverts dans le bois de Rouvres par J.-C. Sztuka à l'occasion de vérifications d'anomalies LiDAR (fig. 370, 371). Ils sont situés à égale distance (une soixantaine de mètres) d'une grande fosse de 20 m x 30 m environ, dont la forme subrectangulaire et les parois irrégulières pourraient évoquer une structure d'extraction, et d'un ruisseau qui a pu servir au lavage du minerai, mais ces points restent à confirmer au moyen d'investigations plus approfondies. La zone semble avoir été densément occupée à l'époque romaine, comme toutes les forêts anciennes de la région, mais on ne dispose pour l'instant d'aucun argument de datation sérieux pour ces sites de réduction.

Au total, on peut considérer que l'existence d'une activité sidérurgique antérieure à la diffusion du procédé indirect est attestée dans la région, au moins par la découverte des ferriers du bois de Rouvres et de Parfondevaux. Cependant, on ignore si ces ateliers ont exploité le minerai des niveaux calloviens disponible localement ou une matière première importée depuis d'autres zones d'extraction, en particulier du Pays Haut. La chronologie de cette production reste également à établir. Il existe une assez forte présomption en faveur d'une activité de réduction antique, en raison de la découverte de scories de réduction en quantités importantes sur un groupe bien délimité d'établissements ruraux de la région et des besoins d'approvisionnement de l'agglomération antique de Senon-Amel, où plusieurs ateliers de post-réduction sont attestés [72]. Ceci étant dit, aucun lien ne peut être formellement établi entre tous ces sites et rien n'interdit de penser, en l'état de la documentation, que les ferriers du bois de Rouvres et de Parfondevaux signalent des zones d'ateliers protohistoriques ou médiévales.

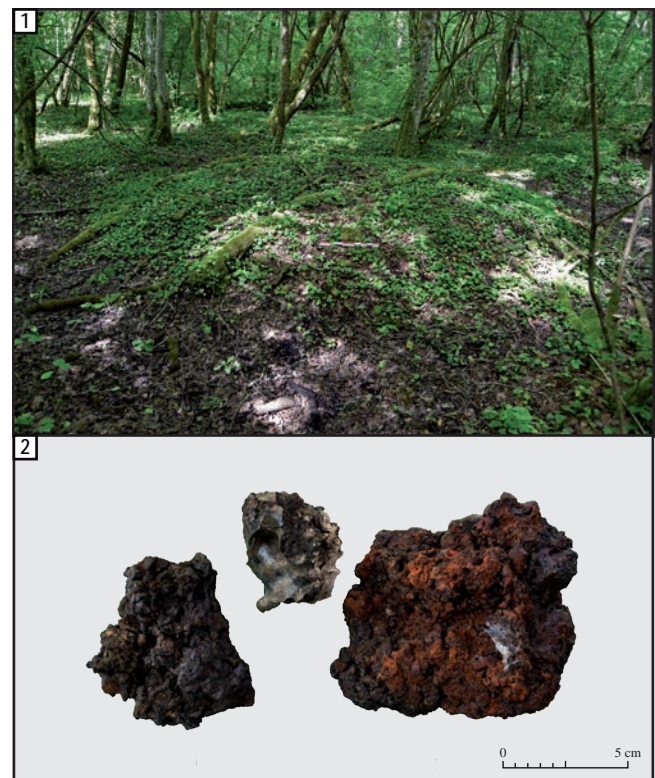


Figure 370 : vestiges d'exploitation du fer dans le bois de Rouvres. 1 -ferrier, 2 -scories (clichés : J.-C. Sztuka)

151 les carrières de calcaire

UE n°393-394

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : carrières de calcaire

Chronologie : Antiquité (?)

Sources : CA, FA, FR, PA, LDR

Rappel historiographique : l'exploitation des calcaires de la région de Senon-Amel durant l'Antiquité est connue depuis aussi longtemps que des recherches archéologiques y sont conduites, par la présence de moellons et de blocs sculptés d'origine locale sur les sites archéologiques. Les fouilles du début du XX^e siècle à Saint-Laurent-sur-Othain [136] et à Senon [71] ont confirmé l'intensité de cette exploitation, qui a fourni le matériau pour la construction des deux fortifications du Bas-Empire. Plus récemment, le croisement des données de l'archéologie préventive et des prospections géophysiques a révélé l'importance et la complexité de cette activité à Senon, où différentes logiques économiques semblent se distinguer au travers des vestiges détectés [110]. Dans les campagnes environnantes, seuls les témoignages modernes (littéraires et cartographiques) et les méthodes de télédétection, surtout le LiDAR, permettent pour l'instant d'approcher cette activité, de manière diachronique.

Bibliographie : Buvignier 1852 ; Jeantin 1861 ; Drexel 1918 ; Chenet et Delangle 1929, 1930 ; Feller et Georges-Leroy 1997 ; Melier 2018

Description des vestiges : l'exploitation des calcaires du Bathonien supérieur et moyen (dalle d'Étain, caillasses à Rhynchonelles et à Anabacia) et, dans une moindre mesure, des calcaires oxfordiens des côtes de Meuse – qui ne concernent que la bordure occidentale de la zone étudiée – est bien attestée durant l'Antiquité, mais principalement de manière indirecte, par la présence de matériaux de construction d'origine locale sur les sites fouillés et prospectés. Les structures d'exploitation datées sont beaucoup plus rares. Seules les carrières de Saint-Laurent et de Senon peuvent être formellement attribuées à l'Antiquité [110, 136]. En dehors de ces deux sites, les plans anciens et les méthodes de télédétection (photographies aériennes, orthophotographies et LiDAR) ont révélé 77 fosses qui correspondent vraisemblablement à des structures d'extraction de calcaire dans la zone d'étude (**fig. 372**). Toutes ne sont pas entièrement comblées : 18 d'entre elles ont conservé, en partie au moins, un front de taille qui suggère qu'une activité d'extraction a eu lieu à une période relativement récente, ce qui n'exclut pas qu'elle ait pu débuter dès l'Antiquité. La question n'est pas tellement de savoir si une activité d'extraction de calcaire a eu lieu dans la région durant l'Antiquité – la réponse est évidemment positive –, mais plutôt de déterminer dans quel cadre économique elle s'est déroulée. Si l'on se réfère au modèle observé à Senon [110], on peut supposer que, comme les habitats urbains, les habitats dispersés ont exploité le sous-sol pour leurs propres besoins en pierre de construction. Le calcaire a aussi pu servir à la fabrication de chaux : elle est attestée dans la région à l'époque moderne (Prudhomme 1893, p. 86 ; Lemoine 1909, p. 575-603), en particulier à Rouvres dont la pierre à chaux était réputée (Buvignier 1852, p. 215), et de manière diachronique par les innombrables « Chauffour » que comporte la carte au 1:25000 de l'IGN.

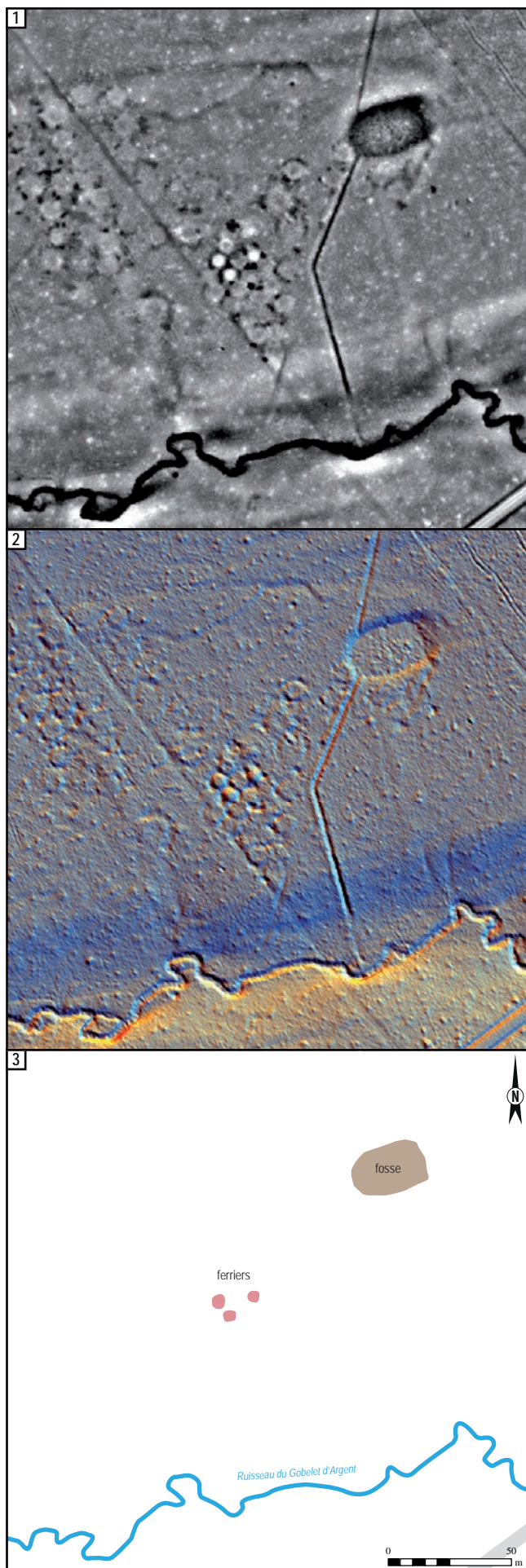


Figure 371 : ferriers du bois de Rouvres. 1 - LiDAR : TPI, 2 - LiDAR : ombrage multidirectionnel, 3 - plan des vestiges

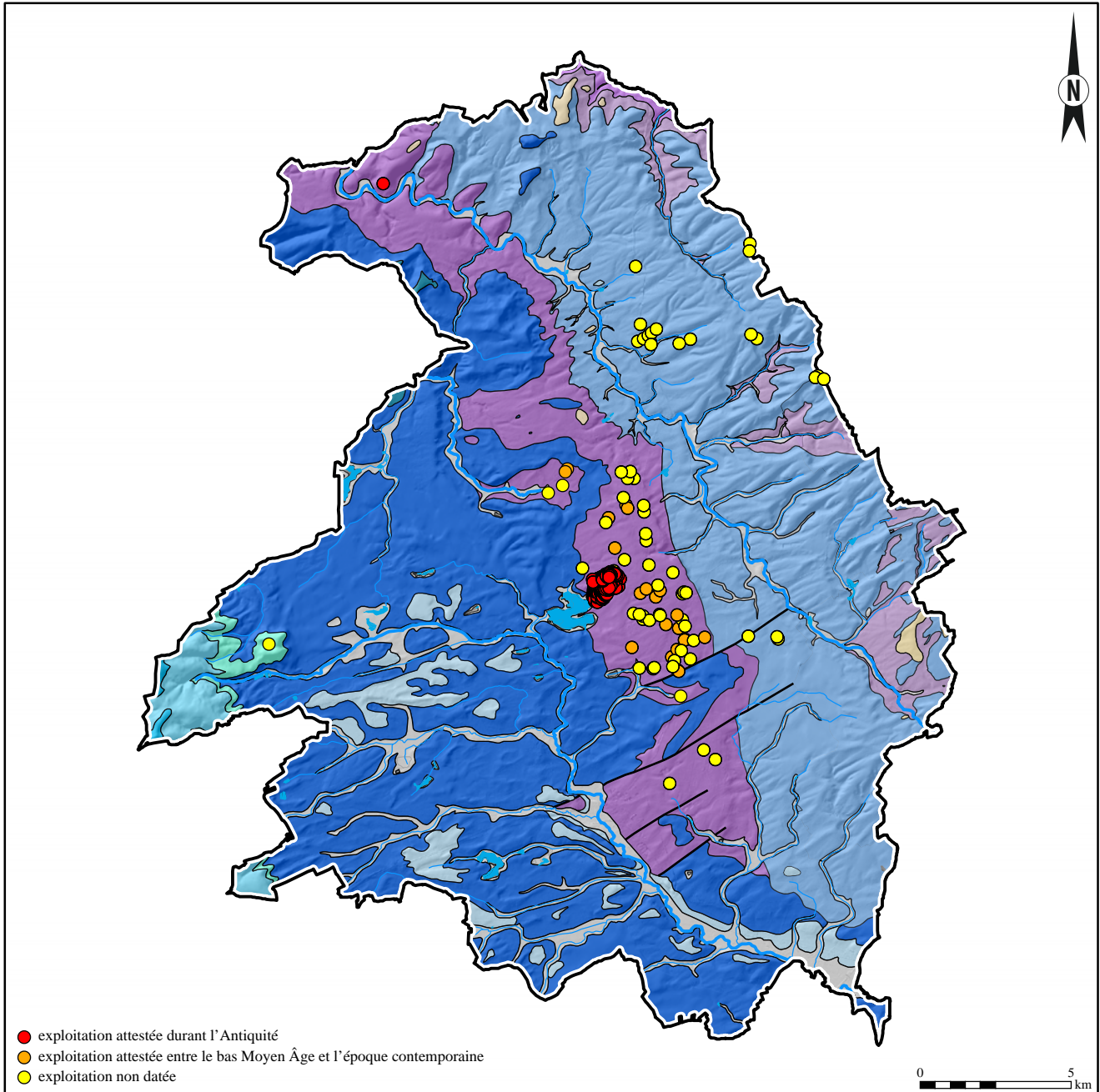


Figure 372 : cartographie diachronique des carrières de calcaire dans la zone d'étude

Mais il est difficile de déterminer si cette activité remonte à l'Antiquité, car la disponibilité du calcaire n'est pas le seul facteur à prendre compte : l'approvisionnement en combustible est également une contrainte importante, et les comparaisons indiquent que la chaux pouvait tout à fait être importée dans une région disposant de calcaire si les ressources en bois y étaient insuffisantes (Coutelas *et al.* 2009, p. 54-55). Or, on a de bonnes raisons de penser que le paysage était largement ouvert dans la région de Senon-Amel durant l'Antiquité : les grands massifs forestiers de la région ont tous révélé des vestiges d'une exploitation agropastorale du sol [148], tandis que les prospections conduites en milieu ouvert livrent en moyenne un établissement rural antique tous les 700 m. Il est difficile de déterminer si certains établissements ruraux ont pu assurer une activité d'extraction à finalité commerciale, car la documentation disponible ne permet jamais d'associer avec suffisamment d'assurance les deux types de vestiges. On a bien quelques indices en ce sens à Amel - *La Californie* [112] et à Vaudoncourt - *Le Haut*

de Villers [111], où l'on observe des vestiges d'extraction dans le prolongement de la cour des communs de ces grands domaines, mais ce n'est pas suffisant pour affirmer qu'ils faisaient commerce de la pierre extraite (fig. 373-375). Pour cela, il faudrait d'une part pouvoir s'assurer de la contemporanéité des structures, ce qui n'est pas possible malgré leur proximité tant les carrières sont nombreuses dans ce secteur, et d'autre part pouvoir s'assurer que les volumes extraits dépassent les seuls besoins de l'établissement, ce qui dépend d'un ensemble de paramètres inappréciables en l'état de la documentation. À voir la cartographie des carrières, le calcaire de la dalle d'Étain semble avoir été particulièrement recherché (fig. 372), mais ceci tient sans doute à l'état de la documentation – plus complet autour de Senon-Amel –, à la facilité de détection des anomalies fossoyées sur ce substrat et à l'activité d'extraction assurée par les deux villages à l'époque moderne (Buvignier 1852).



Figure 373 : carrières de calcaire antiques (?) à Vaudoncourt. 1 - résistivité électrique (0-1 m), 2 - plan des vestiges

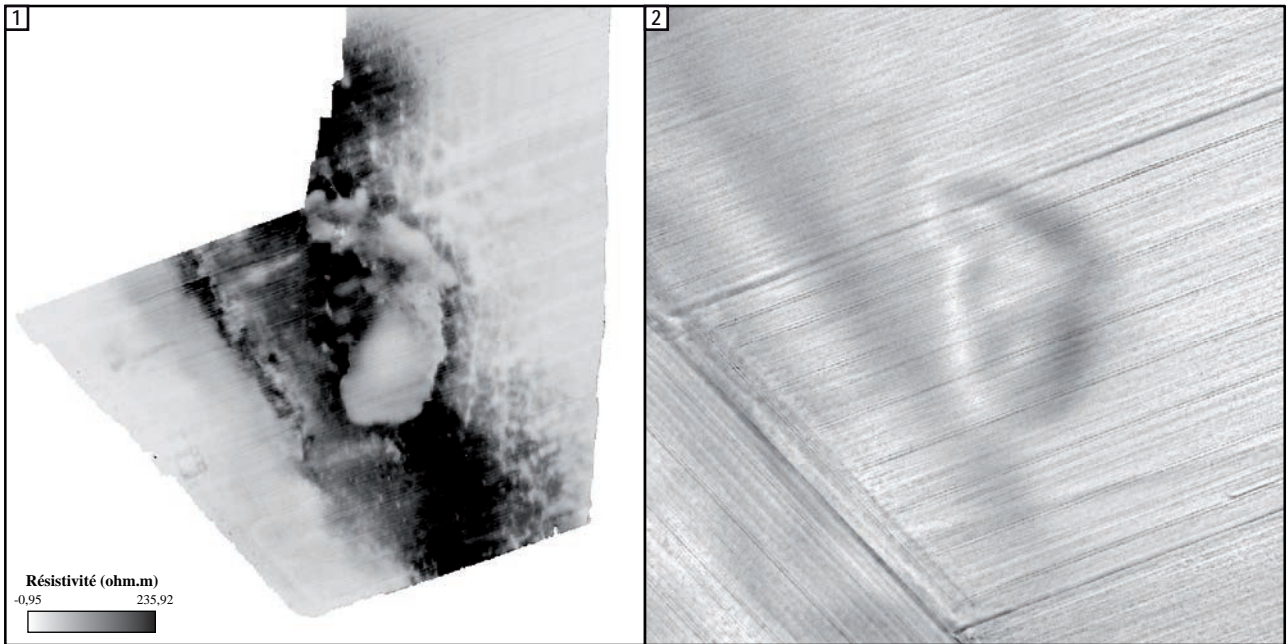


Figure 374 : détail d'une carrière antique (?) de Vaudoncourt. 1 - résistivité électrique (0-0,5 m), 2 - LiDAR (SVF), 3 - plan des vestiges



Figure 375 : carrières antiques (?) à Amel. 1 - résistivité électrique (0-1 m) et LiDAR (SVF), 2 - plan des vestiges

152 les carrières d'argile

UE n°395-397

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : carrières d'argile

Chronologie : Antiquité (?)

Sources : CA, FR, LDR

Rappel historiographique : les fouilles récentes à Senon ont livré des fragments de vaisselle en terre cuite et de tuiles surcuits, qui suggèrent la proximité d'ateliers de potier et de tuilier. L'argile a sans doute été extraite à proximité, dans les niveaux calloviens de la plaine de la Woëvre : les méthodes de télédétection, surtout le LiDAR, ont permis de cartographier une quarantaine de fosses qui correspondent vraisemblablement à des carrières d'argile, mais qui sont rarement datées.

Bibliographie : Buvignier 1852 ; Antoine 2007 ; Melier 2018

Description des vestiges : le diagnostic conduit au 2 rue de la Fontaine à Senon [80] a livré un lot d'un peu plus de 300 fragments de *terra nigra*, comprenant une vingtaine de tessons surcuits. En 2018, une surveillance de travaux (inédite) au 3 rue de l'Étang [74] a permis la découverte, dans le comblement d'une cave, de deux *imbrices* fondus et collés suite à une surcuisson (**fig. 376**). Une tuilerie antique a été identifiée par J.-C. Sztuka en prospection pédestre à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de la zone d'étude, à Louppy-sur-Loison (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 284 ; Gazenbeek *et al.* 2019, p. 328). L'analyse de 727 fragments provenant de trois fouilles récentes conduites à Senon (Gazenbeek *et al.* 2017 ; Ritz *et al.* 2018 ; Gazenbeek *et al.* 2019) a montré que deux des quatre groupes de pâtes recensés dans l'agglomération antique proviennent de cette tuilerie, ce qui représente 87 % (632 fragments) de l'approvisionnement en l'état des connaissances (**fig. 377-378**). Les argiles de la Woëvre ont certainement aussi fourni de la terre à bâtir dont les restes, brûlés ou fondus, ont parfois été retrouvés dans les contextes fortement stratifiés de Senon (Gazenbeek *et al.* 2017, p. 74, 96-98 ; Gazenbeek *et al.* 2019, p. 72, 77, 182).



Figure 376 : tessons surcuits découverts à Senon. 1 - raté de cuisson en terra nigra, 2 - fragments d'imbrices fondus et collés

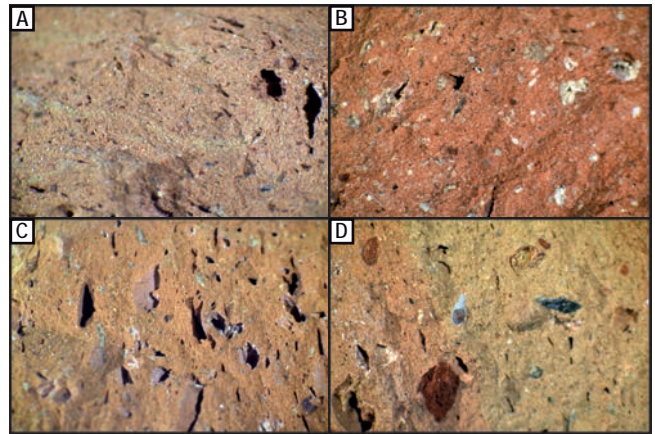


Figure 377 : types de pâtes de tuile identifiés à Senon, vus à la loupe binoculaire avec un grossissement de 30 fois

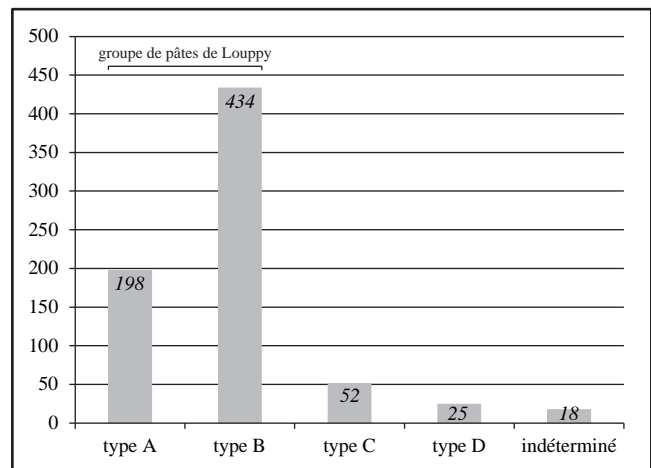


Figure 378 : quantification des types de pâtes de tuile identifiés à Senon (n = 727)

L'analyse du relevé LiDAR, des orthophotographies de l'IGN, des plans anciens et contemporains a permis de recenser 37 fosses de grande taille creusées dans les argiles du Callovien dans la zone d'étude (**fig. 379**). La plupart sont indatables, mais quatre d'entre elles correspondent assurément à de grandes carrières d'argile destinées à approvisionner des tuileries d'époque moderne figurant sur les cartes anciennes sous la forme d'un bâtiment en élévation ou d'un toponyme. Certaines d'entre elles sont relativement anciennes, puisqu'elles sont situées dans des forêts qui apparaissent déjà sur la carte des Naudin et de Cassini. Deux excavations peuvent raisonnablement être attribuées à l'Antiquité : la première est une fosse oblongue à fond plat de 32 m x 12 m environ, d'une profondeur conservée de 60 cm environ, située à une dizaine de mètres des bâtiments d'exploitation de la petite villa d'Éton-Le Bois de Saulx [117], sous un couvert forestier ancien (**fig. 380**). S'il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une carrière, sa forme allongée la distingue en tout cas clairement des nombreuses mardelles qui ponctuent ce secteur. La seconde est une grande fosse aux contours irréguliers de 3,7 ares environ, située dans un terrain en légère pente en forêt de Spincourt, le long d'une voie d'origine antique [159] contre laquelle elle paraît prendre appui (**fig. 381**). Il semble bien s'agir d'une fosse d'extraction, mais il subsiste un doute sur la nature du matériau exploité : on se situe ici à l'interface de la plaine de la Woëvre et du plateau du Pays Haut, dans un secteur où les calcaires sont encore accessibles sous un recouvrement argileux de quelques dizaines de centimètres à quelques mètres.

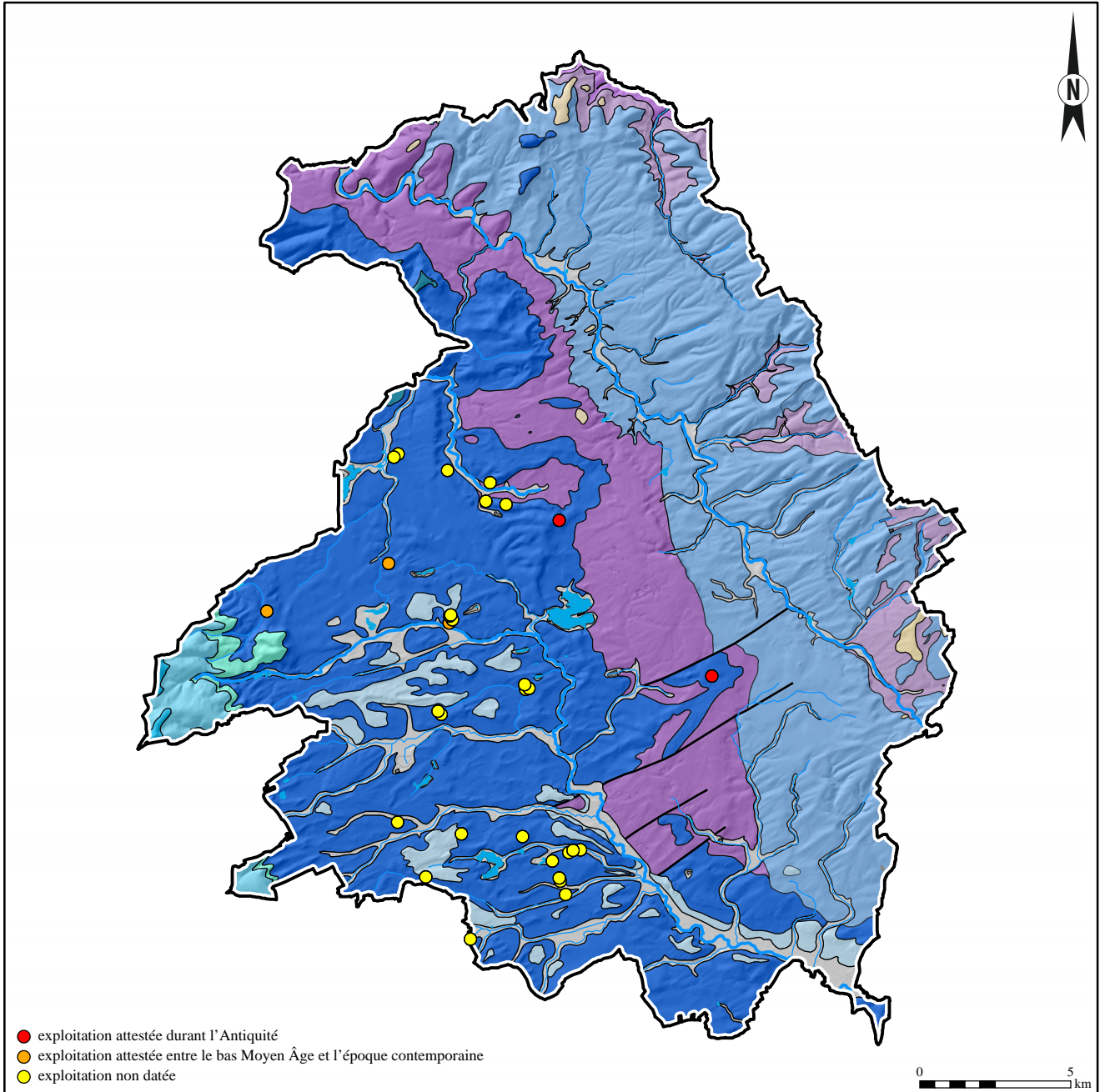


Figure 379 : cartographie diachronique des carrières d'argile dans la zone d'étude

Le géologue A. Buvignier (1852, p. 643-648) fournit nombre de détails sur l'organisation de l'exploitation de l'argile à l'époque moderne, qui constituent des points de comparaison diachroniques intéressants pour la réflexion sur les activités d'extraction antiques. On apprend que les productions des tuileries de Billy, Étain, Foameix, Gincrey - *Pierreville*, Gremilly - *Ville Forêt* et Mangiennes sont les plus estimées du département au XIX^e siècle. L'extraction du matériau a lieu seulement en hiver, car la terre est plus facile à travailler après avoir subi l'action du gel. Les carrières sont manifestement situées à côté des unités de production, si l'on se réfère aux exemples des Gincrey - *Pierreville* et de Gremilly - *Ville Forêt*, où le LiDAR a fait apparaître de vastes zones d'extraction à côté des tuileries mentionnées sur la carte de l'état-major (fig. 382). Après avoir été extraite, la terre est mise dans une « fosse à tremper » pendant deux jours, puis dans une « fosse à marcher » où des bœufs ou des chevaux la pétrissent pendant 5-6 heures consécutives. Elle est ensuite moulée, surtout par des femmes et des enfants, mise

à sécher pendant 10-15 jours, et enfin cuite durant 8 jours. La production a lieu d'avril à octobre seulement, après les dernières gelées et avant que l'humidité hivernale ne rende le séchage trop long. Les ratés de cuisson sont pilés pour en faire du tuileau, utilisé comme matériau pouzzolanique pour les mortiers et bétons dans tout le département.

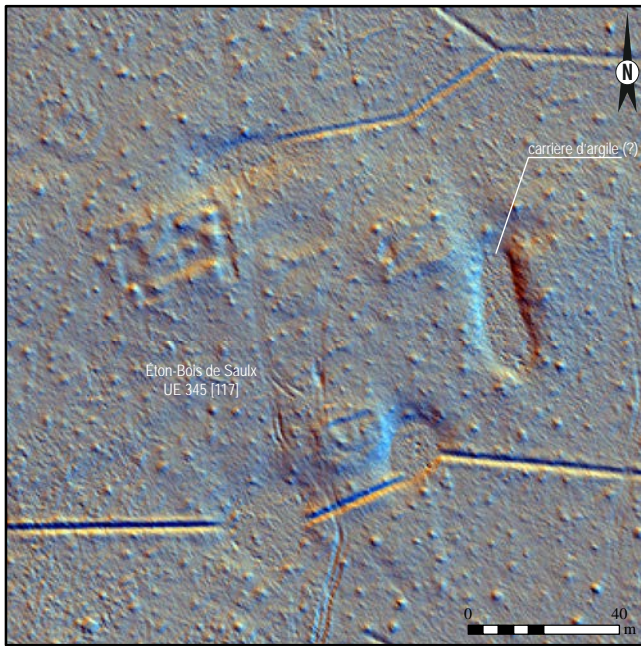


Figure 380 : relevé LiDAR (ombrage multidirectionnel) de l'établissement rural d'Éton-Bois de Saulx [117]

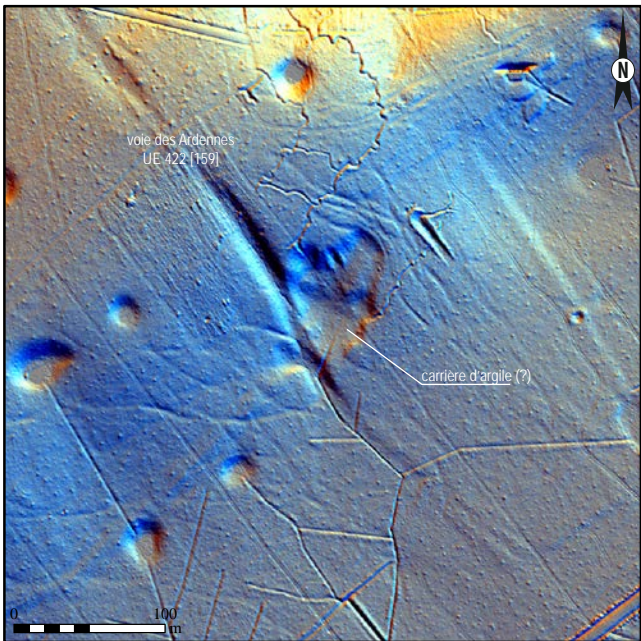


Figure 381 : relevé LiDAR (ombrage multidirectionnel) d'une carrière antique (?) au bord de « voie des Ardennes » [159]

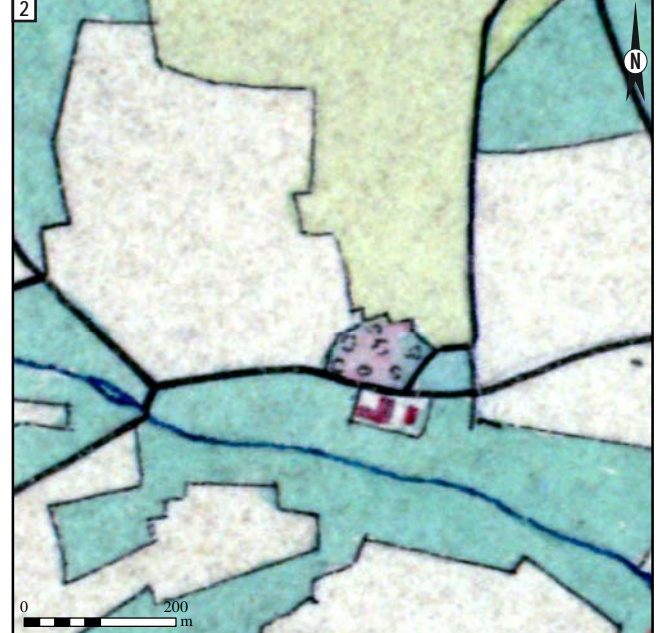
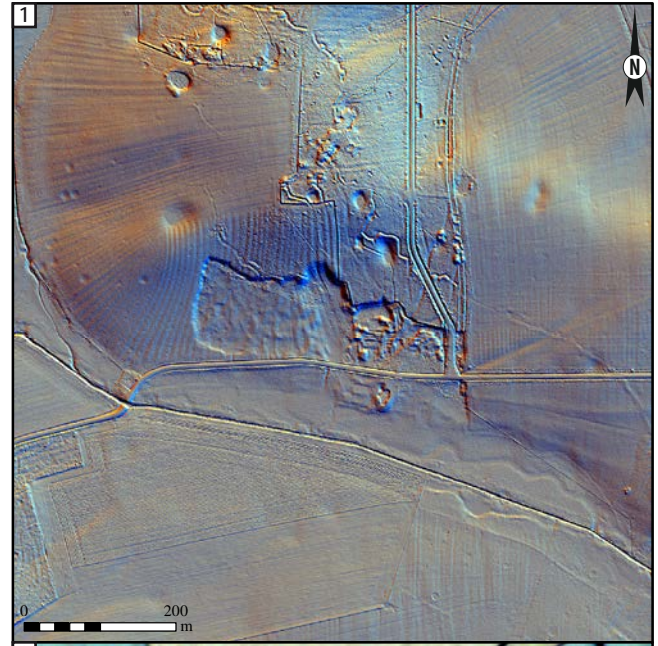


Figure 382 : tuilerie moderne de Gincrey-Pierreville. 1 - relevé LiDAR (ombrage multidirectionnel), 2 - carte d'état-major

RÉSEAU VIAIRE RÉGIONAL

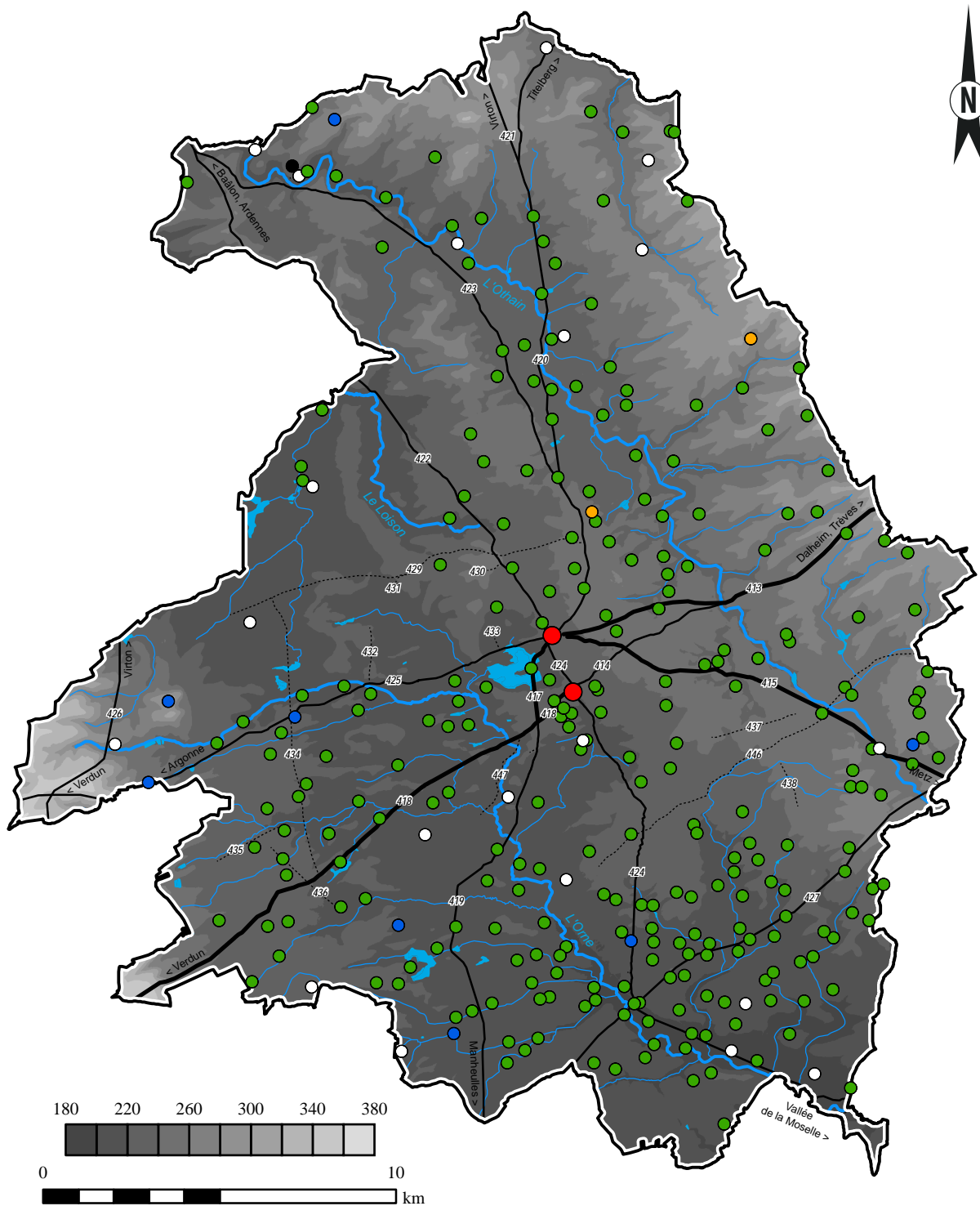


Figure 383 : carte du réseau routier d'époque romaine

Identification			Caractérisation			Sources						Qualité des données		
UE	Notice	Itinéraire	Rang LT	Rang HE	Rang HMA	CA	PA	PG	PP	LDR	FA	FR	Fiab. tracé	Fiab. chrono
413	153	Senon-Dalheim-Trèves	0	2	0								2	3
414	153	Amel-Dalheim-Trèves	0	2	1								2	3
415	154	Senon-Metz	?	2	0								2	3
416	155,156	Senon-Verdun	1	2	0								2	3
417	155,156	Senon-Verdun	1	2	0								0	3
418	155,156	Amel-Verdun	0	2	1								3	4
419	156	Senon-Manheulles	3	3	0								2	4
420	157	Senon-Titelberg	1	3	0								3	4
421	158	Senon-Virton	0	3	3								1	3
422	159	Voie des Ardennes	3	3	3								2	3
423	159	Diverticule de la voie des Ardennes	0	4	0								2	2
424	160	Voie de l'Orne	3	3	3								3	4
425	161	Voie de l'Argonne	3	3	3								2	2
426	162	Verdun-Virton-Etalle	3	3	0								1	3
427	163	Manheulles-Vallée de la Moselle (?)	0	3	0								3	4
428	164	Senon-Mars-la-Tour (?)	0	4	0								0	0
429	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
430	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
431	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
432	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
433	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
434	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
435	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
436	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
437	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
438	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
439	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
440	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
441	164	Haudiomont-Olley (?)	0	4	0								0	0
442	164	Chemin rural	0	4	0								3	3
443	164	Chemin rural	0	4	0								2	1
444	164	Chemin rural	0	4	0								2	2
445	164	Chemin rural	0	4	0								2	3
446	164	Chemin rural	0	4	0								2	0
447	164	Chemin rural	0	4	0								0	0

Figure 384 : inventaire des axes viaires d'époque romaine

153 voie Senon/Amel-Dalheim-Trèves

UE n°413-414

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 2

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, DF, FR, LDR, PG

Rappel historiographique : dans le cadre d'un récent bilan de l'état des connaissances sur le réseau viaire antique en Lorraine, M. Gazenbeek et P. Martin Ripoll ont proposé une alternative vraisemblable à la liaison douteuse de F. Liénard entre Senon et Luxembourg.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : la route Senon-Luxembourg décrite par F. Liénard (1885, p. 87-88) est problématique, d'abord par sa destination, fondée sur un hypothétique camp romain à Luxembourg, mais aussi par son tracé, qui se superposerait à un chemin moderne à la sortie de Senon et n'a donc pas fait l'objet d'observations de première main. L'existence d'une voie se dirigeant vers le nord-est au départ de Senon est néanmoins probable au regard de la morphologie de l'agglomération et de son insertion dans le réseau viaire régional. Il est en effet nécessaire de restituer une liaison entre Verdun, à 25 km au sud-ouest, et Dalheim, à 55 km au nord-est, puis surtout Trèves, si l'on souscrit à l'idée selon laquelle Senon est au centre d'un réseau stel-

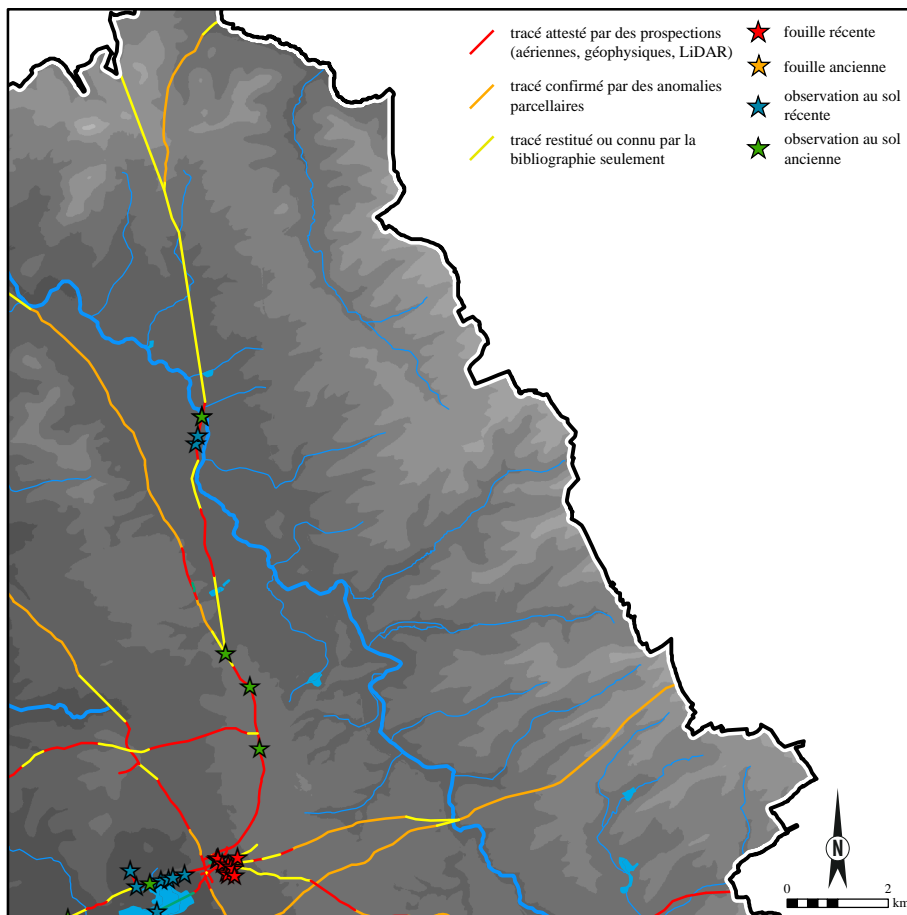


Figure 385 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart nord-est de la zone d'étude

laire de voies secondaires servant de rocade entre la voie Reims-Metz au sud et la voie Reims-Trèves au nord (Chenet et Delangle 1930, p. 25-26 ; Grenier 1931, p. 448-449). Les recherches récentes suggèrent qu'il existe bien une voie se dirigeant vers le nord-est et qu'elle est distincte de la route qui mène au Titelberg [157]. Elle a probablement été reconnue dans l'agglomération de Senon, où elle semble former une patte d'oie avec la voie venant de Metz, même si la situation n'est pas entièrement claire dans ce secteur, car le village actuel se surimpose aux vestiges antiques [47, 48]. Un tracé possible est ensuite souscrit par les observations de M. Gazenbeek et P. Martin Ripoll (à paraître), qui ont repéré un Haut Chemin à 400 m à l'est du village actuel, conservé sous forme de toponyme et de limites fortes dans le cadastre moderne. Le LiDAR confirme qu'il a existé un chemin dans ce secteur, mais ne permet pas d'assurer qu'il s'agit d'une voie romaine, faute de connexion assurée avec les rues de Senon (fig. 386).

L'abbé Marseaux (s.d., I, 10) évoque aussi une voie se dirigeant vers le nord-est, qui ne partirait pas de Senon mais d'Amel. Cette hypothèse peut apparaître comme concurrente à la précédente, mais pourrait en fait signaler un déboulement de voies destiné à connecter l'agglomération d'Amel au réseau viaire préexistant ; un phénomène observé en d'autres points du territoire [35, 153]. D'après la documentation récente, il en effet probable qu'au moins un des trois axes d'orientation est-ouest [89, 90, 92] qui structurent l'agglomération d'Amel se prolonge à l'est, mais la position du village actuel interdit à nouveau toute restitution assurée (fig. 387).

Si l'on suit l'abbé Marseaux, c'est la voie V3 [90] qui se prolongerait sous la forme de l'actuelle rue Haute, puis du chemin de Baroncourt à l'est du village, jusqu'à la ferme de Bellevue située le long de la D618. Elle croiserait dans ce secteur la voie Senon-Metz [154] : le toponyme le Pont des Quatre Dames serait-il dû à ce carrefour, comme le pensait J.-L. Jeantin (1861, I, p. 37) ? Mais la comparaison du plan de l'agglomération antique et du parcellaire moderne permet aussi d'envisager un prolongement vers l'est des voies V2 [89] et V5 [92] comme des solutions possibles. La première déterminerait le tracé de la partie sud de la Grande Rue de l'Église, passerait par le prieuré – effectivement traversé par un axe est-ouest dans son état tardif [165] –, puis correspondrait à des limites de parcellaire fortes associées au toponyme le Vieux Chemin sur le cadastre napoléonien. L'empreinte de la seconde serait conservée par l'orientation du parcellaire du village, puis par le tracé du chemin d'Éton, qui n'existe plus qu'à l'est de la D618 aujourd'hui, mais se prolongeait jusqu'au village d'Amel à l'époque moderne, où il était d'ailleurs appelé Chemin

de Metz. Les trois hypothèses sont vraisemblables, dans la mesure où le cadastre moderne comprend dans chaque cas un prolongement possible d'une rue antique, cohérent au regard du réseau viaire local. Elles ne divergent d'ailleurs que dans le détail : quel que soit le chemin retenu, il présente la même orientation et croise la route Senon-Metz avant de se raccorder à la voie Senon-Dalheim dans le secteur de Baroncourt. Ceci étant dit, la première solution recueille plus d'arguments que les deux autres : elle recoupe les observations de l'abbé Marseaux, est souscrite par la toponymie moderne et apparaît plus logique géographiquement, s'il s'agit bien de connecter l'agglomération d'Amel à la voie Senon-Dalheim. Elle n'exclue pas obligatoirement les autres hypothèses, mais doit pour l'instant leur être préférée si l'on se souvient que l'argument principal en faveur de cette restitution réside dans le plan général de l'agglomération, qui implique en principe une continuité de la voie venant de Verdun vers l'est : de ce point de vue, il n'est pas nécessaire de multiplier les routes à l'est d'Amel. Au total, on voit qu'il manque encore des observations directes dans ce secteur – c'est d'ailleurs valable pour toute la partie orientale du réseau viaire, en raison de la rupture de continuité engendrée par les deux villages – pour que les restitutions emportent tout à fait la conviction. L'hypothèse de deux voies desservant Senon et d'Amel, puis fusionnant à proximité de Baroncourt pour se porter vers Dalheim et Trèves au nord-est apparaît néanmoins comme la restitution la plus probable au regard de l'état des connaissances actuel, fondé sur le plan des deux agglomérations, les indices fossilisés par le cadastre moderne et les connaissances sur l'armature urbaine et routière de la région.

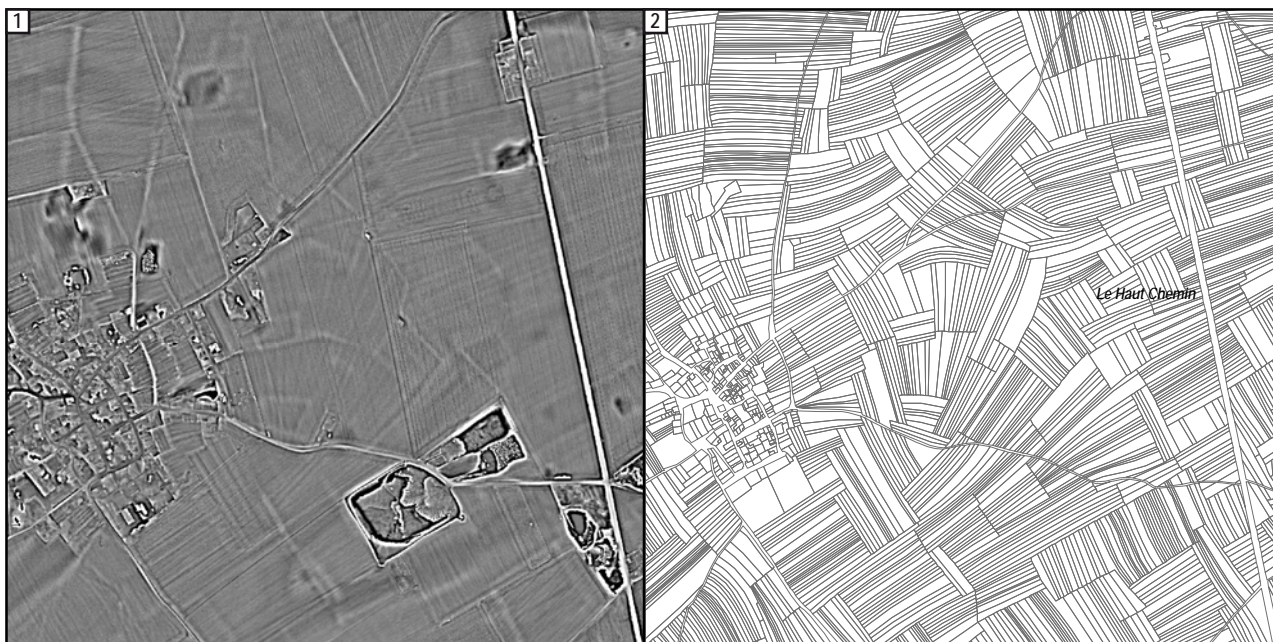


Figure 386 : observations sur la voie Senon-Dalheim-Trèves à la sortie de Senon. 1 - LiDAR (TPI), 2 - cadastre napoléonien, 3 - plan des vestiges

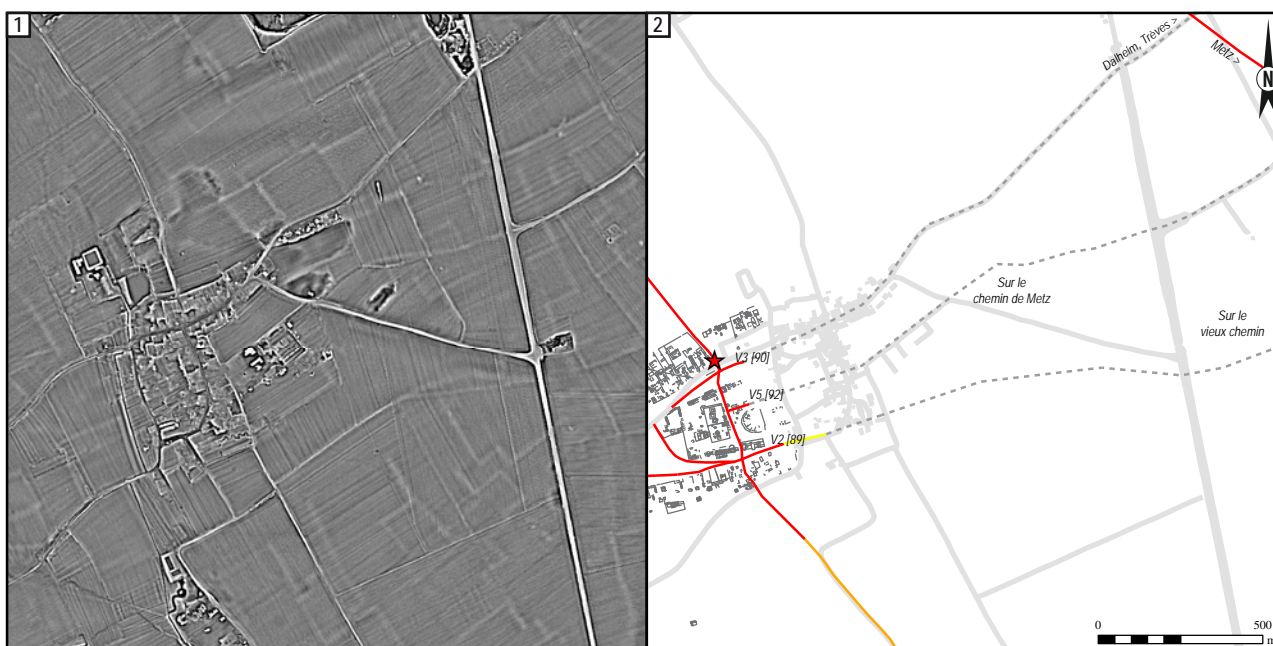


Figure 387 : hypothèses de restitution du réseau viaire antique à l'est d'Amel. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges

154 voie Senon-Metz

UE n°415

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 2

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, LDR

Rappel historiographique : cette voie a été décrite par les auteurs du XIX^e siècle. Son tracé semble se confirmer avec les recherches récentes.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Tousaint 1946 ; Laffite 2009, 2012 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : les vestiges du Chemin de Metz ne semblent pas avoir fait l'objet d'observations de première main (Marseaux s.d., I, 10 ; Liénard 1885, p. 89-90), mais le parcours décrit par les auteurs du XIX^e siècle est bien appuyé par la toponymie moderne (Chemin Fié, Vieux Chemin et Haut Chemin) et ponctuellement par le LiDAR, notamment dans le bois des Haies entre Éton et Gondrecourt (**fig. 389**). On le suit ensuite facilement grâce à des anomalies du parcellaire moderne et contemporain jusque dans le secteur de Jarny, à partir duquel il est bien attesté jusqu'à Metz dans la bibliographie récente (Laffite 2009, 2012 ; Guillaume 2010a, p. 22 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître).

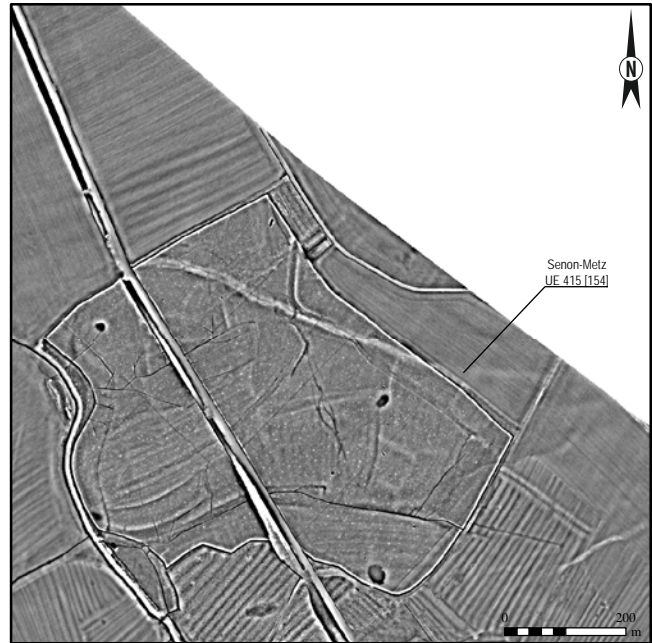


Figure 389 : vestiges de la voie Senon-Metz révélés par le LiDAR (TPI) dans le bois des Haies à Dommary-Baroncourt

155 voie Senon-Verdun

UE n°416-418

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 2

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, DF, FA, FR, LDR, PA, PP, PG

Rappel historiographique : cette voie antique a été documentée au XIX^e siècle. Mis à part quelques points d'incertitude, son tracé est bien attesté par différentes méthodes d'observation.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Pautrot 1985, CA SRA ; Mourot 2001 ; Sztuka 2006 ; Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : F. Liénard (1885, p. 49-65) décrit précisément le tracé de cette voie en s'appuyant sur des observations de première main, généralement réalisées à la faveur de travaux, dans la ville de Verdun puis à plusieurs endroits de l'itinéraire, notamment sur les communes de Vaux et de Damloup (**fig. 390**). Le tracé proposé est confirmé par une série dense d'observations récentes : les prospections aériennes de J.-C. Sztuka permettent de suivre la voie sur près de 6 km entre Damloup et Morgemoulin, où elle a en outre été dégagée lors d'une surveillance de travaux au lieu-dit le Mouton (Pautrot 1985, CA SRA ; Mourot

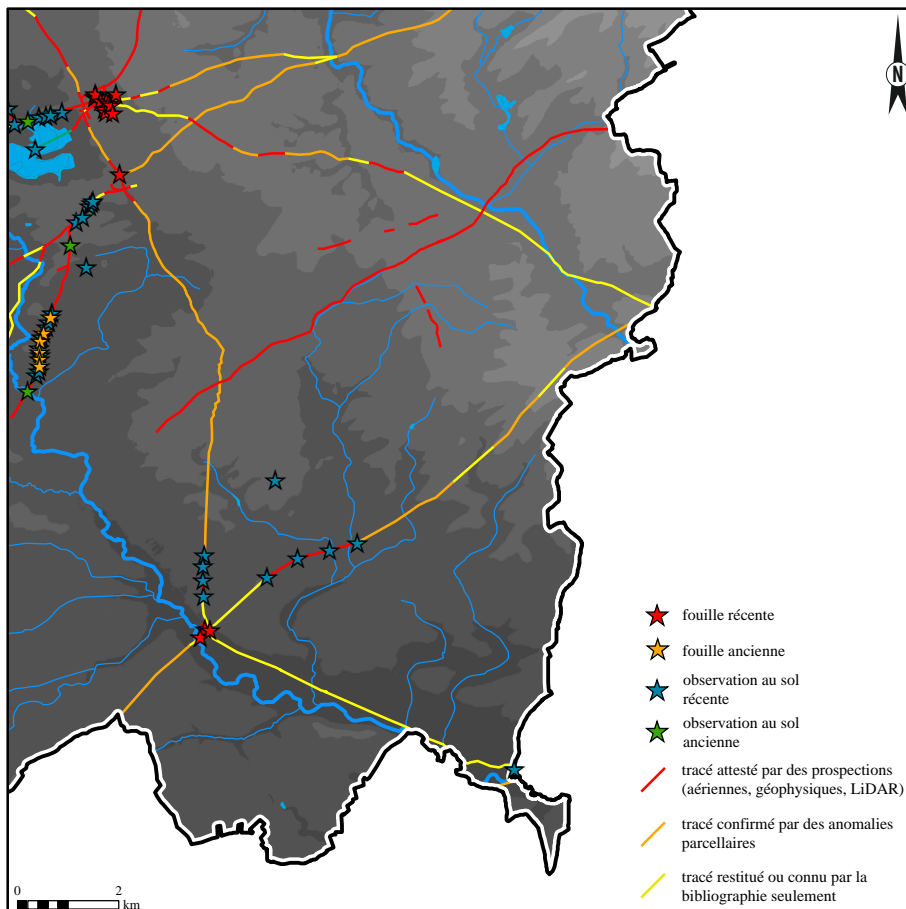


Figure 388 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart sud-est de la zone d'étude

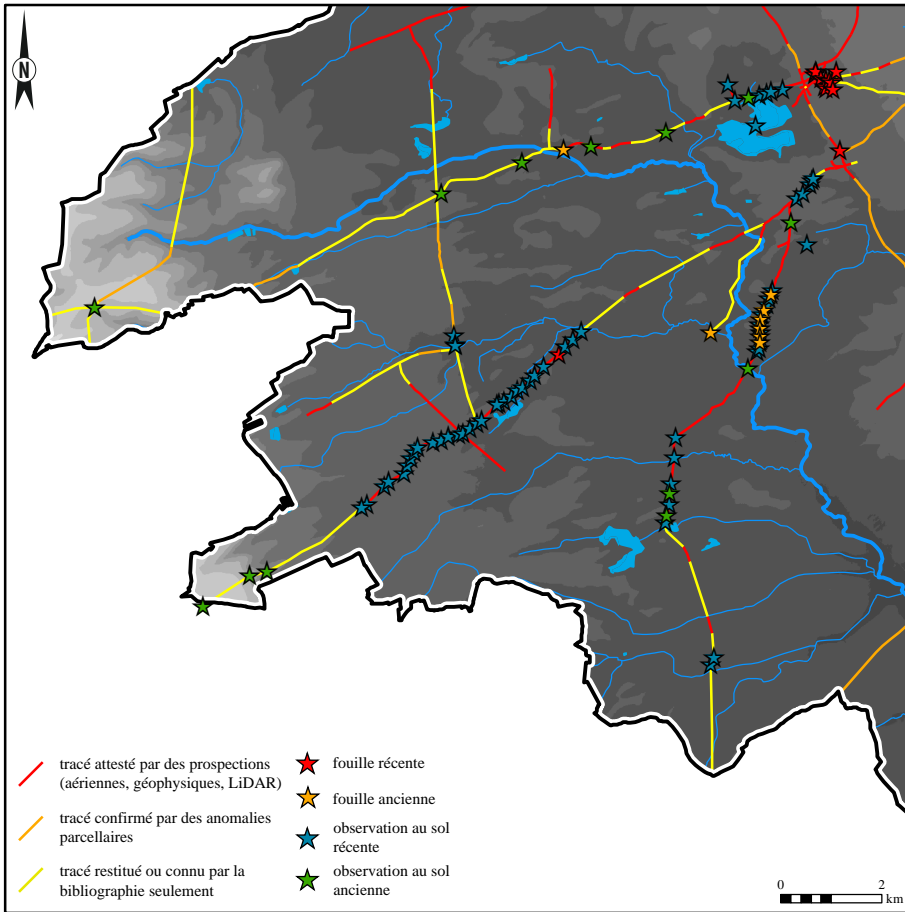


Figure 390 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart sud-ouest de la zone d'étude

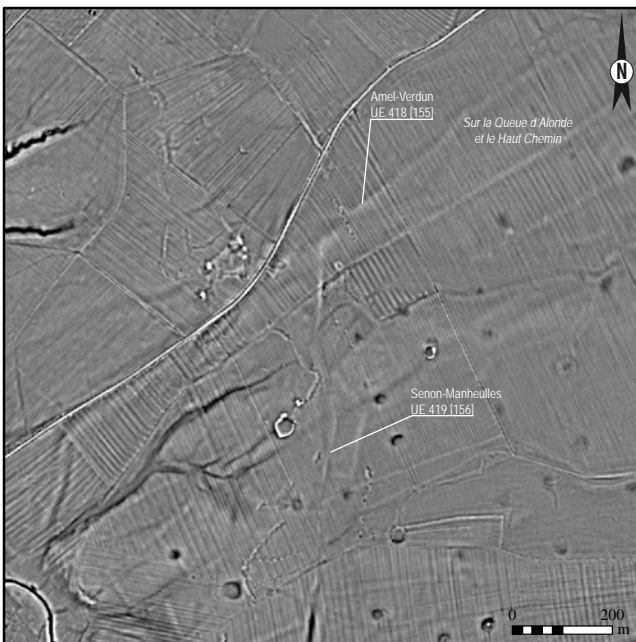


Figure 391 : vestiges des voies Amel-Verdun et Senon-Manheulles révélés par le LiDAR (TPI) à Amel

2001, p. 391), puis elle apparaît distinctement sur le territoire d'Amel, sur le relevé LiDAR et sous la forme d'un Haut Chemin sur le cadastre moderne (fig. 391). Les cartes de résistivité attestent en outre que cet axe pénètre dans l'agglomération antique [89], dont il structure la partie méridionale ; sa datation ne fait donc pas de doute.

Seuls deux points d'incertitude subsistent. Le premier, concernant une possible modification du tracé à l'époque romaine, a déjà été en partie discuté [35]. Le problème tient au fait que le tracé de la route de Verdun, tel qu'il nous est connu par les observations qui viennent d'être mentionnées, impose un détour par Amel pour rallier Senon. Il est probable que cet itinéraire corresponde à un état tardif de la voie, destinée à assurer une connexion directe entre Verdun et l'agglomération d'Amel. Avant le développement de cette dernière, que la documentation actuelle situe vers le milieu du I^{er} siècle [94-107], il a peut-être existé un chemin plus direct entre Senon et Verdun ; deux points de peuplement présumés d'origine gauloise. Ce sont peut-être

les vestiges de cette voie qui ont été repérés par J.-C. Sztuka à la faveur de l'assec de l'étang d'Amel en 2017 : l'écoulement d'eau qui subsistait au niveau du ruisseau d'étang a dégagé les sédiments sur quelques centimètres d'épaisseur et mis au jour une zone empierrée au moyen d'un cailloutis calcaire de 7 m de large (fig. 392). Il signale donc une voie antérieure à l'étang, qui ne peut pas être la route Senon-Manheulles [156] vu l'emplacement des vestiges. Il s'agit donc soit d'un autre état de la voie Senon-Verdun, sans détour par Amel, soit d'un chemin rural (fig. 393).

Le second problème tient à un passage de F. Liénard (1885, p. 58), qui rapporte que la voie aurait été vue à 60 m au nord du village de Foameix lors de la construction de la route moderne, ce qui est difficilement compatible avec les observations récentes réalisées au nord de Morgemoulin et à l'ouest d'Amel (fig. 390, 394). Le tracé décrit par F. Liénard pourrait toutefois correspondre à une anomalie visible sur le relevé LiDAR à Ornel, qui forme un linéaire connecté à la voie Senon-Verdun, obéissant à la même orientation que la voie vers Manheulles : il pourrait s'agir d'un diverticule de second ordre, reliant transversalement des axes plus importants ou desservants des établissements ruraux [164].

En dehors de ces incertitudes, le tracé de la voie Senon-Verdun est bien attesté. Il s'agit d'une liaison importante à La Tène [35] et au Haut-Empire, dans la mesure où elle constitue, via Verdun, la route la plus directe entre le chef-lieu des Leuques (Boviolles, puis *Nasium*) et celui des Trévires (le Titelberg, puis Trèves).

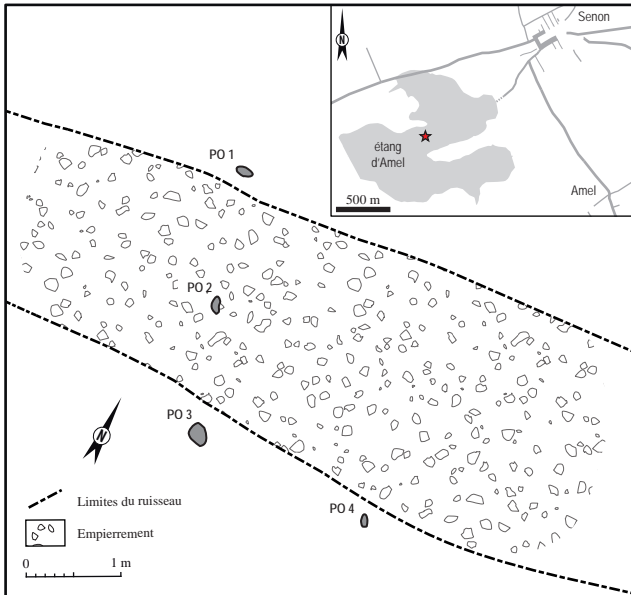


Figure 392 : vestiges de voirie découverts dans l'étang d'Amel

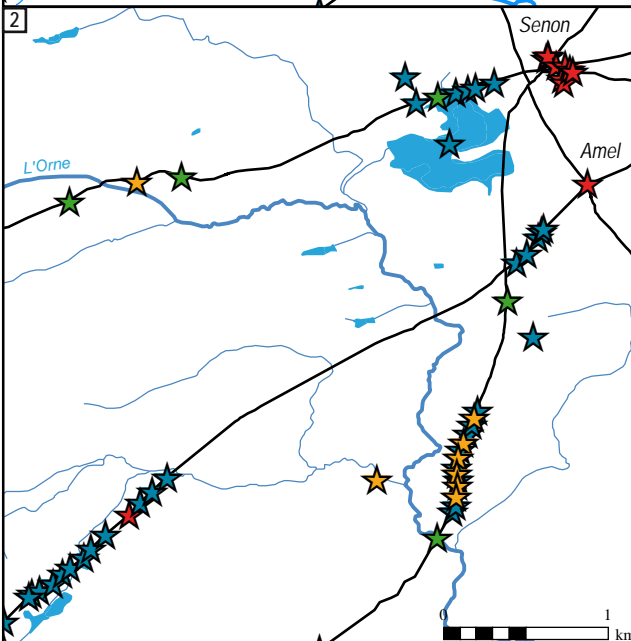
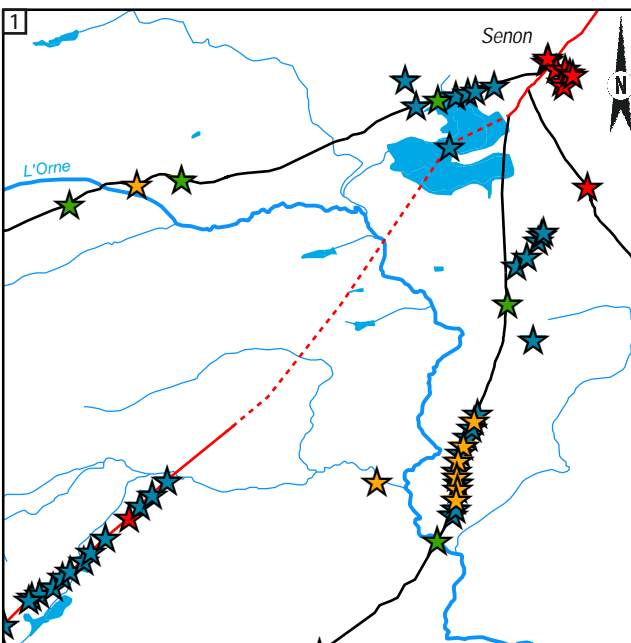
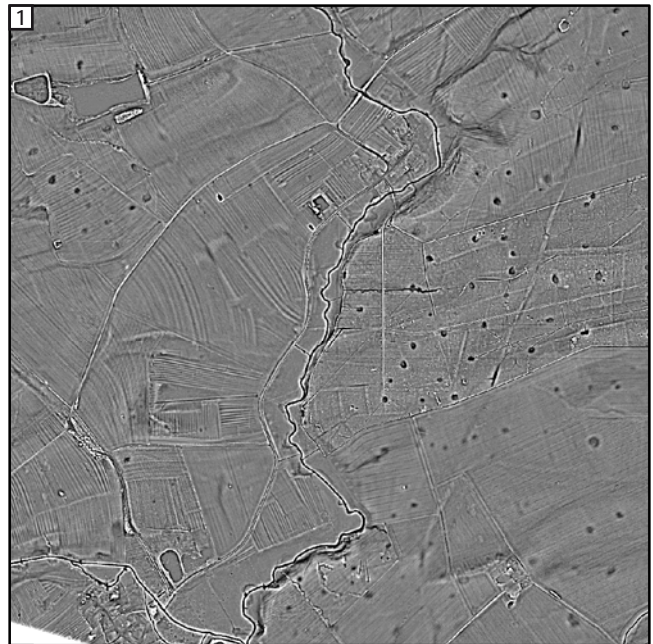


Figure 393 : hypothèse de modification du réseau routier suite au développement de l'agglomération d'Amel

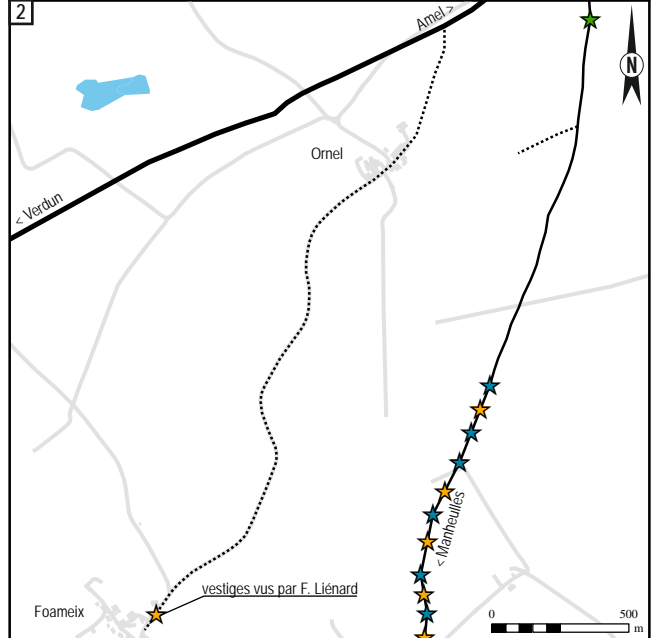


Figure 394 : hypothèse de restitution de la voie observée par F. Liénard à Foameix

156 voie Senon/Amel-Manheulles

UE n°416-417, 419

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, DF, FA, LDR, PA, PP, PG

Rappel historiographique : la voie Senon-Manheulles a été fouillée dès le milieu du XIX^e siècle par G. De La Lance, puis son parcours a été décrit en détail par l'abbé Marseaux et F. Liénard. Ce tracé a été amplement confirmé par les prospections récentes et est aujourd'hui un des mieux connus de la région.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; De La Lance 1856 ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mouroit 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : l’empreinte de cette voie apparaît très nettement sur le relevé LiDAR à partir du point où elle croise la route de Verdun, au sud-ouest d’Amel. Elle correspond alors exactement aux descriptions des auteurs du XIX^e siècle, qui la font traverser le bois le Pénard à Amel puis la ferme de Roger Champ, où le défrichement du bois de l’étang a mis au jour la voie sur près de 1 300 m (De La Lance 1856, p. 125-128 ; Liénard 1885, p. 97-101). Elle a fait l’objet de plusieurs sondages dans ce secteur, qui ont révélé une chaussée de « sept à huit mètres [de large], établie sur un massif de pierres et de sable de 18 à 20 cm d’épaisseur » (De La Lance 1856, p. 125). La voie a encore été vue au niveau du moulin de Bloucq, à l’endroit du gué où elle franchit l’Orne, puis entre le village de Fromezey et la ferme du Haut Bois, et à l’est du village d’Herméville (Liénard 1885, p. 99-100). Il n’y a pas de raison particulière de douter qu’elle rejoigne la voie Reims-Metz au niveau de Manheulles, qui a livré des vestiges traditionnellement identifiés comme ceux d’une petite agglomération routière (Massy 1997). La datation de cet axe ne fait pas non plus de doute : elle est indirectement connectée – par l’intermédiaire de la route de Verdun – à la trame urbaine de l’agglomération d’Amel, sert d’appui à des enclos de parcellaire vraisemblablement antiques dans le bois le Pénard (fig. 395) et est bordée par un établissement rural antique à Roger Champ [114]. Le seul véritable problème qui subsiste concerne la partie nord du parcours de cette voie, entre la route de Verdun et l’agglomération de Senon. On perd en effet complètement sa trace dans cet intervalle d’environ 2 000 m, pourtant particulièrement bien documenté par les différentes méthodes de télédétection (fig. 390). Les auteurs du XIX^e siècle affirment pourtant sans ambiguïté que cette voie quitte Senon au sud du village, puis passe à l’est de l’étang d’Amel et du bois de Housse (Marseaux s.d., I, 10 ; Liénard 1885, p. 97). On peut mettre en cause ces observations anciennes et considérer que la partie nord du tracé n’existe pas, mais il faut alors trouver une autre destination à l’axe V2 [45], ce qui est très problématique au regard de l’état des connaissances actuel sur le réseau viaire antique. Il faut donc pour l’instant suivre les auteurs du XIX^e siècle et considérer que le paysage a été suffisamment modifié aux abords de l’étang pour qu’il ne subsiste aucune trace de la voie dans ce secteur.

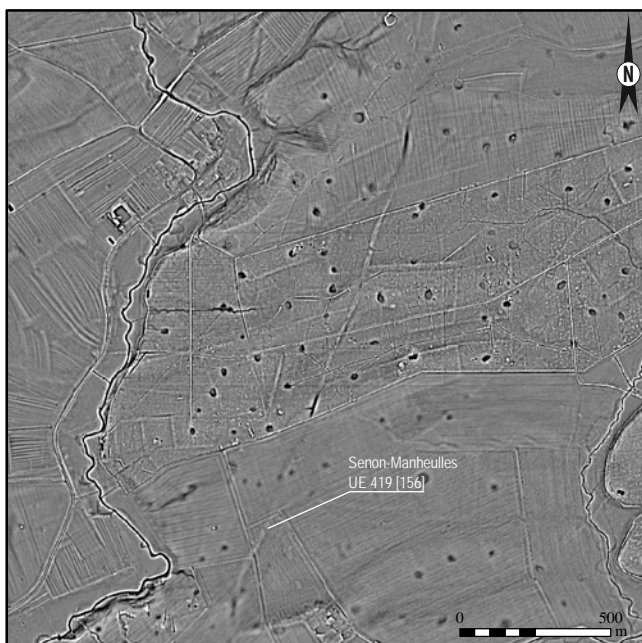


Figure 395 : vestiges de la voie Senon/Amel-Manheulles révélés par le LiDAR (TPI) dans le bois le Pénard à Amel

157 voie Senon-Titelberg

UE n°420

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, DF, FR, LDR, PG

Rappel historiographique : le tracé de cet axe a été décrit par les auteurs du XIX^e siècle et confirmé, moyennant quelques modifications marginales, par les observations récentes.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Jeantin 1861/1863 ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourrot 2001 ; Boulanger 2008 ; Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : la voie romaine est bien attestée à la sortie de Senon par les prospections géophysiques, puis par des observations anciennes de première main et le relevé LiDAR jusqu’à Nouillonpont (fig. 396-397). Les murets bordiers de la voie étaient encore conservés au milieu du XIX^e siècle dans le secteur du bois de Laviécourt à Vaudoncourt. Les piles d’un pont étaient également visibles dans le lit de l’Othain à Nouillonpont d’après F. Liénard (1885, p. 67). Elle semble ensuite passer au nord et non au sud d’Arrancy-sur-Crusnes (Liénard 1885, p. 67), où l’on suit bien le Chemin des Romains dans le cadastre actuel. En dehors de notre zone d’étude, cet axe a été repéré lors d’une fouille préventive conduite à Cutry (Boulanger 2008). Elle raccorde ensuite la grande voie Metz-Arlon-Tongres à hauteur du Titelberg (Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître). Les auteurs du XIX^e siècle considéraient que c’est par cette voie que Verdun et Senon étaient reliés à Trèves, mais on sait aujourd’hui qu’il existe une route plus directe au sud, qui se soude également à l’axe Metz-Arlon, puis mène à Trèves via Dalheim et Tawern [153].

158 voie Senon-Virton (?)

UE n°421

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, DF

Rappel historiographique : d’après F. Liénard, il existerait au niveau de Nouillonpont une patte d’oie sur la route venant de Senon, dont l’une des branches se dirigeait vers le Titelberg [157] et l’autre vers Virton.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Toussaint 1946

Description des vestiges : la bifurcation évoquée par F. Liénard (1885, p. 68) ne semble pas se produire au niveau de Nouillonpont, où les observations récentes (prospections aériennes et analyse du cadastre) ne font apparaître qu’un axe, mais plutôt au niveau d’Arrancy-sur-Crusnes, où ce dernier – encore signalé comme Chemin des Romains sur les cartes de l’IGN – oblique au nord-est en direction du Titelberg. Une autre façon de voir le problème est de considérer qu’il n’y a peut-être pas de bifurcation vers Virton : F. Liénard ne semble l’avoir vue qu’en un point, au niveau de la frontière belge, et indique par ailleurs que les traces de ce diverticule sont peu apparentes (Liénard 1885, p. 71).



Figure 396 : voie Senon-Titelberg. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges

Le parcours de cet axe à l'intérieur de la zone d'étude se limitant à quelques kilomètres seulement, on ne dispose pas de nouvelles données sur la question, qu'on s'abstiendra en conséquence de trancher. On peut néanmoins observer que l'existence d'une liaison directe avec l'agglomération de Virton, située à seulement 33 km à vol d'oiseau au nord de Senon, apparaît comme une hypothèse très vraisemblable au regard de la géographie antique de la région.

159 voie Senon-Baâlon ou « voie des Ardennes »

UE n°422-423

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voies de rang 3 et 4

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, LDR, PA, PG

Rappel historiographique : les auteurs du XIX^e siècle n'ignoraient pas qu'un axe quittait Senon en direction du nord-ouest, mais le tracé et la destination de celui-ci ont été modifiés par les recherches récentes.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Chenet et Delangle 1929 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Sztuka 2011b ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : les prospections magnétiques réalisées à Senon révèlent distinctement une voie auparavant inconnue, qui se prolonge en dehors de la ville en direction du nord [51]. Il s'agit assurément d'un axe antique, vu l'effet structurant qu'il exerce sur le bâti urbain. On le suit ensuite facilement sur le relevé LiDAR entre Senon et Loison (fig. 397-398), puis sous forme de limites parcellaires jusque dans le secteur de Saint-Laurent-sur-Othain, où il fusionne avec une voie se détachant de l'axe Senon-Virton/Titelberg au niveau de Vaudoncourt, qui était la seule connue des auteurs anciens (Liénard 1885, p. 75 ; Chenet et Delangle 1929, pl. II). La bifurcation mentionnée par F. Liénard est confirmée par la prospection aérienne : les deux axes apparaissent, à seulement 1500 m au nord de l'emplacement supposé du

carrefour, comme deux axes presque parallèles, espacés de 500 m environ (fig. 399). Le tracé décrit par F. Liénard est ensuite bien attesté entre Vaudoncourt et Saint-Laurent, sous la forme de chemins ruraux ou de limites cadastrales. Son existence n'est donc pas douteuse, mais son statut doit être revu : il ne semble pas s'agir d'une voie principale comme le pensait F. Liénard, mais d'une liaison transversale de second ordre entre deux axes plus importants ; la voie Senon-Virton/Titelberg d'une part et la voie Senon-Baâlon de l'autre. Au-delà du point de jonction entre les deux voies, qui n'est pas identifié avec précision mais peut-être situé au nord-ouest du village actuel de Saint-Laurent (soit à la limite de la zone d'étude), on suit bien le tracé décrit par F. Liénard sur encore quelques kilomètres, jusqu'au sud de Marville où la voie croise la route Verdun-Virton [162]. Au-delà de cette localité, aucun élément (toponymie, parcellaire, photographies aériennes) ne vient confirmer l'itinéraire proposé par F. Liénard jusqu'à Montmédy puis Géroville en Belgique (Liénard 1885, p. 78-85). Une alternative, très plausible géographiquement et souscrite par des limites fortes, portant cet axe vers l'agglomération secondaire de Baâlon a récemment été proposée (Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître). Elle recueille plus d'arguments favorables que le segment de Marville à Avioth et doit pour l'instant lui être préférée. Il existe bien un Chemin des Romains dans la forêt d'Avioth, mais il s'agit vraisemblablement du prolongement d'un axe Verdun-Baâlon bien attesté par ailleurs (Liénard 1885, p. 25, 118), qui aboutit sur la voie Reims-Trèves au niveau d'Étalle. La modeste agglomération secondaire de Baâlon (d'une superficie estimée à 6-8 ha : Feller 1997, p. 15) n'est sans doute qu'une étape sur la route venant de Senon, qui se prolonge certainement vers Stenay, puis Mouzon dans les Ardennes, sur la voie Reims-Trèves. Il s'agit donc d'un axe important, participant lui aussi à la liaison transversale entre les voies Reims-Metz et Reims-Trèves. La présence de deux fortifications contemporaines le long de cet axe semble souligner son importance stratégique à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle [71, 136].

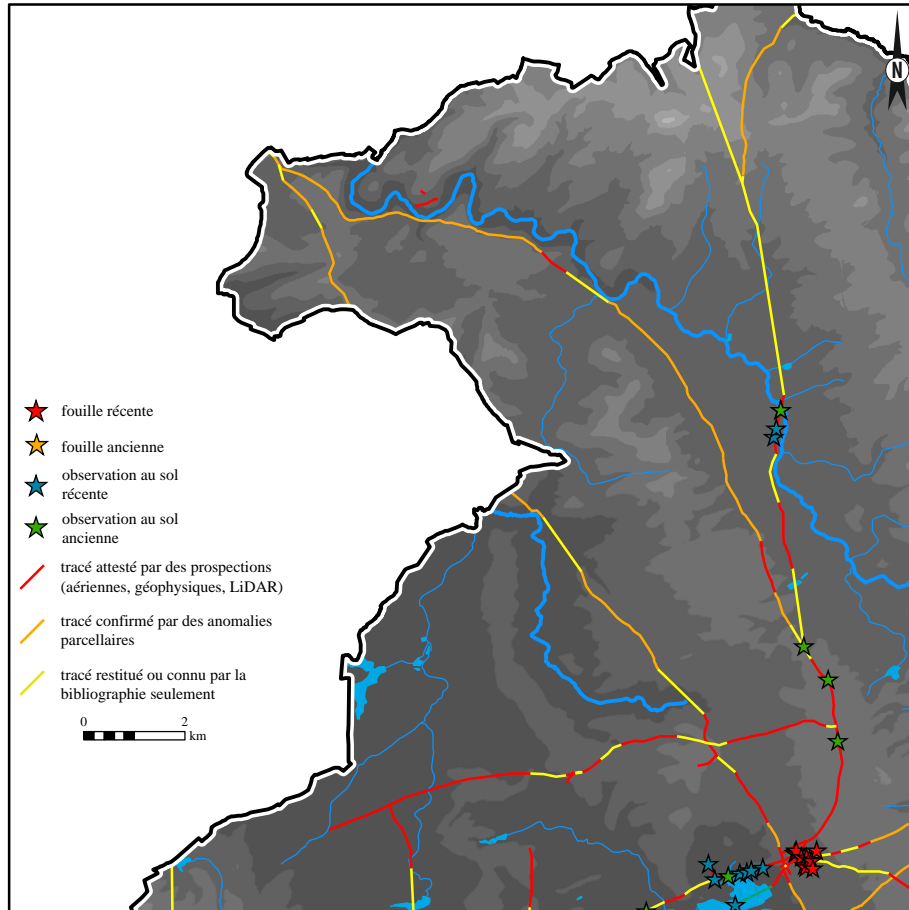


Figure 397 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart nord-ouest de la zone d'étude



Figure 398 : voie Senon-Baâlon. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges

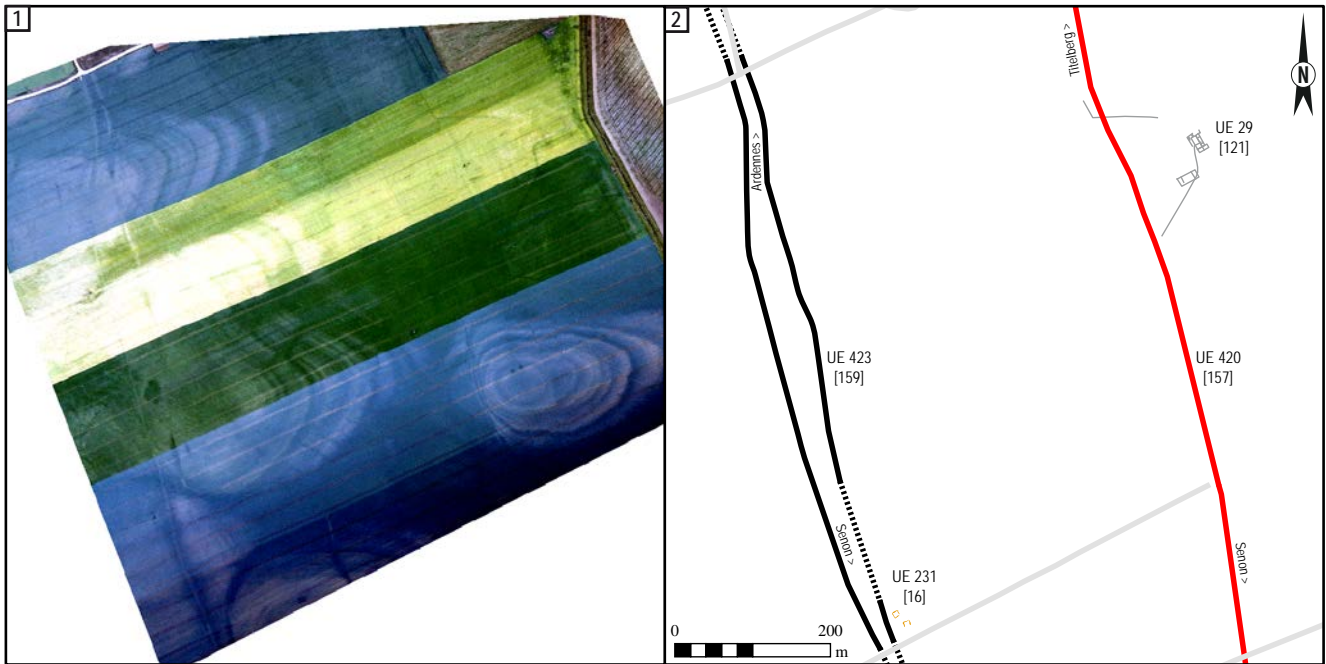


Figure 399 : bifurcation des voies Senon-Baâlon et Senon-Titelberg. 1 - cliché aérien (Sztuka 2011b), 2 - plan des vestiges

160 « voie de l'Orne »

UE n°424

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : Antiquité

Sources : FR, PP, PA

Rappel historiographique : la voie antique longeant la rive gauche de l'Orne a d'abord été identifiée grâce aux prospections conduites par G. et S. Viller entre Conflans-Jarny et Étain. Elle a ensuite été dégagée lors des opérations préventives menées dans le cadre des travaux de contournement d'Étain. Ces observations permettent d'établir un tracé relativement précis et de rattacher la voie de l'Orne à un axe révélé par les prospections géophysiques au sud d'Amel. Cet itinéraire est donc essentiellement le fruit de recherches récentes, mais semble se confondre avec certaines portions de voies décrites par les auteurs du XIX^e siècle, en particulier avec un segment de la voie Senon-Ibliodurum de F. Liénard.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Viller *et al.* 2012 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : de Senon au sud d'Amel, les indications de F. Liénard (1885, p. 91) correspondent parfaitement au tracé révélé par les prospections géophysiques. La voie se poursuit ensuite vraisemblablement sous la forme d'un chemin rural encore en usage aujourd'hui (fig. 400), passe à l'est du hameau de Longeau et se confond avec la limite communale entre Amel et Étain ; les observations de F. Liénard, le cadastre moderne et les données de télédétection s'accordent bien jusqu'à ce point. La situation est plus confuse sur le territoire de Rouvres, où la construction de la base aérienne d'Étain-Rouvres en 1937 a fait disparaître tout indice sur près de 500 ha. F. Liénard (1885, p. 94-95) fait passer la voie par Rouvres, Lanhères et Saint-Jean-lès-Buzy, mais les investigations récentes attestent l'existence d'un axe de même orientation

à 3 km à l'ouest, passant par Warcq et Boinville – où il a été fouillé –, puis par Saint-Jean-lès-Buzy (Viller *et al.* 2012). Étant donnée, d'une part, la proximité des deux itinéraires et, d'autre part, que la proposition de F. Liénard n'est pas confirmée par des observations récentes ou de première main, il faut vraisemblablement substituer le tracé de la voie de l'Orne à celui de la voie Senon-Ibliodurum dans ce secteur (fig. 401). L'abbé Marseaux (s.d., I, 10) évoque toutefois un itinéraire semblable à celui de F. Liénard, par Rouvres, Lanhères et Aucourt, mais cela ne donne pas plus de poids à cette restitution car il est évident, à les lire, que les deux auteurs ont été en contact. La dernière partie du tracé que décrivent ces derniers, d'Olley à Hanonville-Suzémont (hors-zone), semble en revanche être confirmée par une série de limites fortes du parcellaire moderne. La voie de l'Orne est tout aussi assurée dans ce secteur, avec une série d'observations récentes effectuées à jusqu'à Conflans-Jarny (Viller *et al.* 2012, p. 38-39). Il semblerait donc qu'il existe un carrefour sur la voie de l'Orne au niveau d'Olley, qui se divise entre un segment se portant au sud pour rejoindre la route Reims-Metz à hauteur de Hanonville, et une autre route qui se poursuit en rive gauche de l'Orne pour aboutir à la vallée de la Moselle et raccorder la voie Reims-Trèves par Dalheim, selon l'état des connaissances actuel (Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître). La commune voisine à l'ouest d'Hanonville est Mars-la-Tour, où des opérations préventives récentes ont révélé un important habitat groupé protohistorique et antique (Viller *et al.* 2019) ; à l'évidence, c'est là qu'aboutit le diverticule venant d'Olley et non à Hanonville (fig. 401). La fouille de la voie de l'Orne à Boinville a révélé une chaussée d'environ 25 m de large au total, composée d'une bande roulante empierrée de 6 m de large bordée par des pistes et fossés latéraux (fig. 403), ce qui représente un dispositif relativement important au regard des comparaisons régionales (Viller *et al.* 2012, p. 38-39).



Figure 400 : la voie de l'Orne à la sortie d'Amel. 1 - LiDAR (TPI) et résistivité (0-1 m), 2 - plan des vestiges

161 voie Senon-Aubrèville ou « voie de l'Argonne »

UE n°425

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, FA, FR, LDR, PP, PA

Rappel historiographique : le tracé de cet axe a été reconnu par F. Liénard au XIX^e siècle et confirmé sans modification significative par les prospections récentes.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Jeantin 1861/1863 ; Liénard 1885 ; Laurent 1938 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

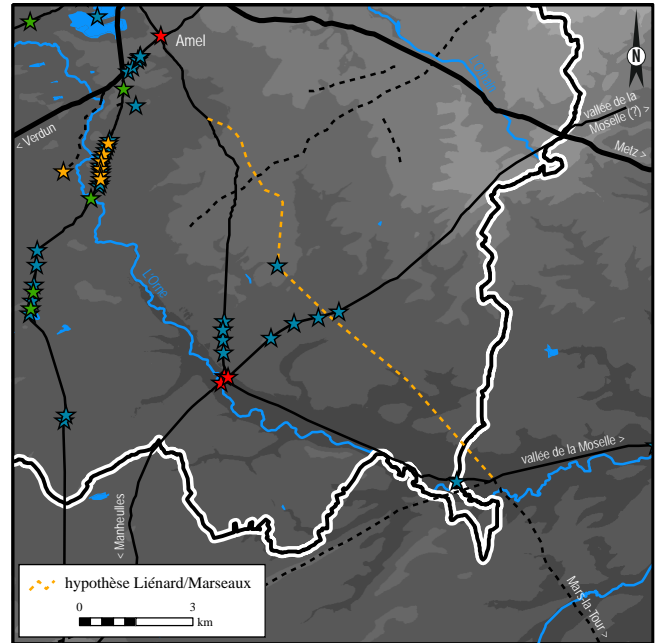


Figure 401 : comparaison du tracé la voie Senon-Ibliodurum d'après F. Liénard et l'abbé Marseaux (s.d.) et des données récentes sur le réseau viaire

Description des vestiges : la restitution de cet axe ne pose pas de problème particulier. F. Liénard décrit précisément son parcours, en s'appuyant sur une série assez dense d'observations de première main qui concordent bien avec les données plus récentes (fig. 390). Le tracé est bien attesté sur 1 400 m à la sortie de Senon, d'abord par les prospections géophysiques, puis par le LiDAR et les prospections pédestres et aériennes de J.-C. Sztuka (fig. 402). La voie a ensuite été dégagée ou vue au sol à une dizaine d'endroits sur les quinze kilomètres qui séparent Senon de la ferme des Chambrettes à Ornes (Marseaux s.d., I, 10 ; Liénard 1885, p. 103-116). Sur ce tracé, le LiDAR révèle une série de chemins perpendiculaires à la voie qui structurent les enclos de parcellaire antique en forêt de Spincourt [148, 164]. Au-delà de la ferme des Chambrettes, qui correspond à l'extrémité occidentale de la zone d'étude, on ne dispose pas de données de télédétection, mais on suit néanmoins assez bien les observations de F. Liénard, régulièrement confirmées par des toponymes ou des anomalies du parcellaire apparaissant sur les cadastres, les Scan 25 ou les orthophotographies de l'IGN. La voie passerait par Cumières, Esnes-en-Argonne, Avocourt, les Allieux, la forêt de Hesse et Neuville-en-Argonne, pour rejoindre la voie Reims-Metz au niveau du carrefour de la Croix de Pierre, à 2,8 km au nord-ouest du hameau de Lochères à Aubréville, en forêt de Lachalade. Bien entendu, cet axe a dû constituer une route commerciale très importante à partir du II^e siècle, puisque c'est le chemin le plus court pour diffuser les productions céramiques de l'Argonne vers Trèves et les sites de consommation de la vallée inférieure de la Moselle.

162 voie Verdun-Virton

UE n°426

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, FA, FR, LDR, PP, PA

Rappel historiographique : le tracé de cet axe, qui passe en limite de la zone d'étude, est bien documenté par des observations de F. Liénard, mais on ne dispose pas de données nouvelles à son sujet, fautes d'investigations récentes dans cette zone.

Bibliographie : Jeantin 1861/1863 ; Liénard 1885 ; Laurent 1938 ; Toussaint 1946 ; Leva 1999 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : seul un court tronçon de cet axe est situé dans la zone d'étude, sur le territoire des communes d'Ornes (village détruit) et de Gremilly (fig. 390). Ce secteur correspond à la limite entre les forêts domaniales de Verdun et de Spincourt, et se trouve en conséquence à l'extrémité occidentale du relevé LiDAR réalisé en 2018, qui incluait ce dernier massif. La voie Verdun-Virton serait donc susceptible d'apparaître sur les relevés, mais la région – située en zone rouge – est extrêmement perturbée par les combats de la première guerre mondiale. Le couvert forestier n'étant

pas favorable aux autres techniques d'investigation, on ne dispose pas de données nouvelles qui viendraient confirmer ce tracé. Il est néanmoins bien attesté par des fouilles et observations anciennes de première main, au sud-ouest d'Ornes où le Chemin de Verdun croise la voie de l'Argonne (Liénard 1885, p. 106), au lieu-dit la Haussière (aujourd'hui la Harussière) à Romagne-sous-les-Côtes (Liénard 1885, p. 41) et surtout en Belgique, où il est documenté entre Virton et Étalle (Mertens 1957 ; Leva 1999). Le tracé décrit par F. Liénard ne pose donc pas de problèmes particuliers pour l'Antiquité ; il est d'ailleurs repris sans modifications significatives dans la littérature récente (Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître).

163 Manheulles-vallée de la Moselle (?)

UE n°427

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, FR, PP, PA

Rappel historiographique : un axe d'orientation nord-est/sud-ouest inconnu des auteurs du XIX^e siècle croise la voie de l'Orne à Boinville-en-Woëvre : il a été repéré en prospections pédestre sur 1900 m entre Lanhères et Boinville, puis dégagé lors des opérations préventives conduites dans le cadre du contournement d'Étain.

Bibliographie : Glad 2003 ; Vermard 2004 ; Viller *et al.* 2012

Description des vestiges : la voie a été dégagée lors de la seconde tranche de sondages préventifs réalisés dans le cadre des travaux de contournement d'Étain (Vermard 2004). Le segment de voirie sondé se trouve à 250 m à l'est de la voie de l'Orne et à seulement 120 m de la cour des communs de la petite villa de Boinville/Gussainville - La Grande Côte [116] (fig. 403). Il se présente comme une chaussée bien construite d'environ 6 m de large, comprenant une bande roulante de 2,5 m de large environ et des espaces piétonniers latéraux bordés par deux fossés de 80 à 100 cm de large pour une trentaine de centimètres de profondeur. (fig. 404). À 1 500 m au nord-est de la voie de l'Orne, G. et S. Viller ont observé les vestiges d'une voie obéissant à la même orientation sur une distance de près de 1 900 m, entre le lieu-dit le Haut de Villers à Boinville et les Longues Rayes à Lanhères (fig. 401). Ces différentes observations, couplées à l'analyse des cadastres modernes, permettent de restituer le tracé général de cet axe. Il semble se diriger vers Manheulles au sud, en suivant un tracé très proche ou identique à l'actuelle D908. Au nord, il paraît se raccorder à la voie Senon-Metz entre Gondrecourt et Ozerailles. Il se prolonge sans doute au nord-est vers le Pays Haut, peut-être en direction de la vallée de la Moselle et du secteur de Florange/Hettange/Yutz, sans quoi on verrait mal l'utilité de cette route ; Manheulles étant connectée à Senon comme à Metz de manière plus directe. Son architecture relativement élaborée suggère aussi qu'il ne s'agit pas d'un chemin transversal de second ordre.

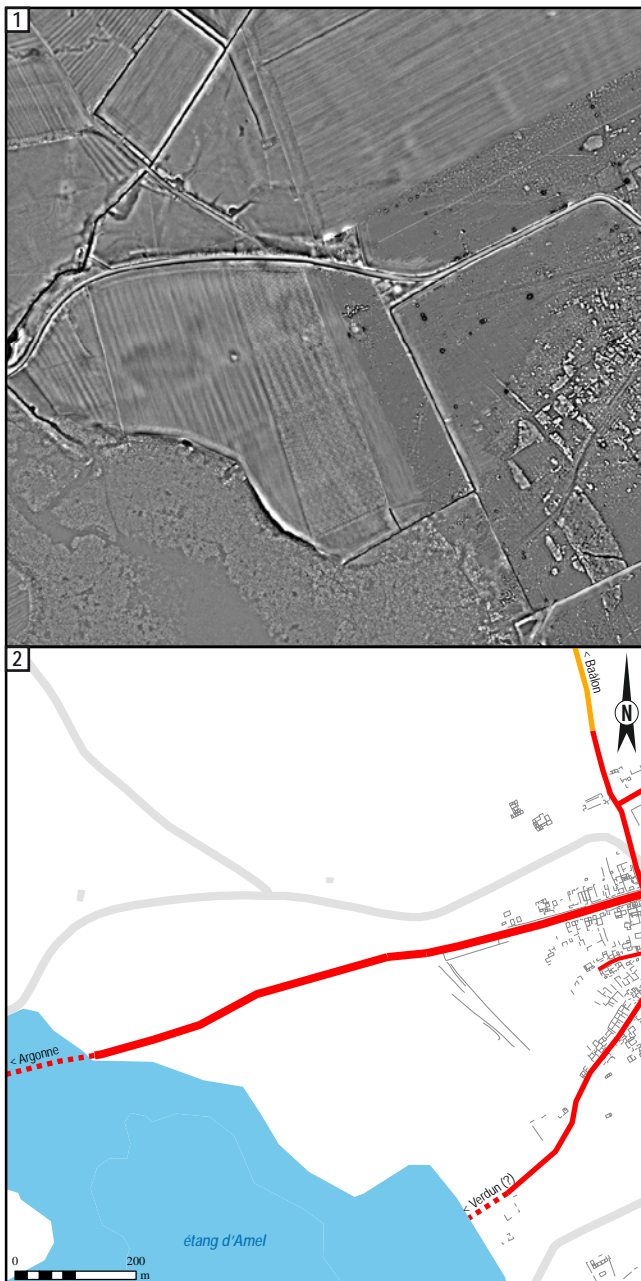


Figure 402 : la voie de l'Argonne à la sortie de Senon. 1 - LiDAR (TPI) et gradient magnétique, 2 - plan des vestiges

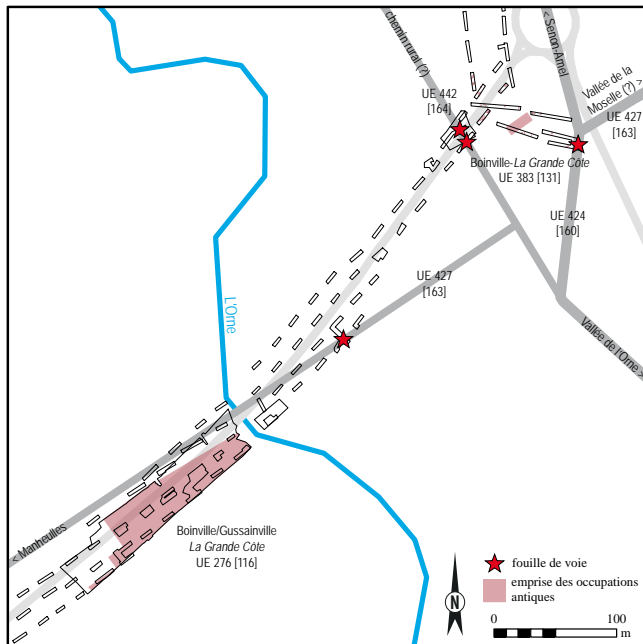


Figure 403 : le carrefour de voies antiques de la vallée de l'Orne



Figure 404 : vue en coupe de la voie Manheulles-vallée de la Moselle (?) à Boinville (d'après Vermard 2004, pl. 11)

164 chemins ruraux et liaisons transversales entre les voies principales

UE n°428-447

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voies de rang 4

Chronologie : Antiquité

Sources : CA, DF, PA, PP, LDR

Rappel historiographique : cette catégorie d'axes regroupe quelques chemins connus depuis le XIX^e siècle (voies Vaudoncourt-Saint-Laurent, Affléville-Étain, Haudiomont-Olley, Olley-Hanonville [Mars-la-Tour]) dont le statut a été déclassé au regard de leur insertion dans le réseau routier local, mais surtout des chemins récemment mis en évidence par le LiDAR dans les zones forestières, qui structurent le parcellaire et desservent les établissements ruraux. Souvent connus sur quelques centaines à quelques milliers de mètres seulement, ces chemins ruraux n'ont pas d'intérêt à faire l'objet d'une description individuelle.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Laffite 2009, 2012 ; Melier 2018 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître ; AD 55, 139 Fi 219

Description des vestiges : en imageant des zones sous couvert forestier auparavant inaccessibles à la recherche archéologique, le LiDAR a permis de repérer une dizaine d'axes nouveaux et a ainsi considérablement étoffé la carte du réseau routier local. Les vestiges de voirie présentent parfois une signature très nette, prenant la forme d'un bombement linéaire d'une dizaine de mètres de large, qui correspond à l'emprise de l'ensemble de la chaussée (bande roulante et pistes latérales) si l'on se réfère aux voies fouillées dans la région. Parfois, ce ne sont pas les vestiges du chemin lui-même que l'on distingue, mais l'espace qui lui est réservé entre deux enclos de parcellaire. Les voies prennent aussi la forme de chemins creux dans les secteurs où de petites collines argileuses se succèdent rapidement, visiblement pour limiter le dénivelé de la chaussée. On ne distingue par contre jamais de fossés bordiers sur le LiDAR : cette situation reflète-elle l'architecture de ces chemins ruraux ou tient-elle uniquement à des questions taphonomiques ? On sait en tout cas que les voies se croisant au carrefour de Boinville étaient bordées de fossés, mais il s'agit de routes plus importantes [160, 163]. Mais le plus souvent, les espaces de circulation sont matérialisés par une simple levée de terre, qui ne se distingue pas de celles qui composent les enclos de parcellaire agricole [148]. Dans ce cas, c'est l'alignement d'une série d'enclos le long d'un même axe qui est susceptible d'indiquer la présence d'un chemin rural. On a ainsi considéré, de manière empirique, que des enclos coaxiaux formant un linéaire de plus de 1000 m signalaient un espace de circulation, même si les vestiges de la chaussée à proprement parler ne se voient pas. Quelques-unes des routes décrites par l'abbé Marseaux ou F. Liénard au XIX^e siècle appartiennent vraisemblablement à la même catégorie de chemins de second ordre. Il s'agit par exemple de la route de Vaudoncourt à Saint-Laurent qui, replacée dans le réseau viarie antique tel qu'il est actuellement connu, semble bien être une transversale entre la voie Senon-Titelberg/Virton et Senon-Baâlon [159]. Cela semble aussi être le cas des routes décrites par F. Liénard entre Haudiomont et Olley, et entre Olley et Hanonville (en fait probablement Mars-la-Tour [160]), qui correspondent toutes deux à des liaisons entre la voie de l'Orne et la voie Reims-Metz. L'abbé Marseaux (s.d., I, 10-11) signale en outre un chemin non répertorié par F. Liénard entre Norroy-le-Sec et Étain. Ce Chemin de la Reine apparaît sur le cadastre de Rouvres levé en 1826 (AD 55, 139 Fi 219) et se prolonge dans le bois de Saulx, où le LiDAR révèle qu'il a servi d'appui à des enclos de parcellaire polygonaux. Il y a donc tout lieu de penser qu'il s'agit d'une voie antique de second ordre, comme le pensait l'abbé Marseaux. Norroy-le-Sec et Étain ne sont certainement pas ses destinations ; elle présente une orientation similaire à celle de la voie Manheulles-vallée de la Moselle [163] et relie sans doute comme elle des axes plus importants. Ces chemins, pour la plupart inédits, complètent le réseau principal de l'agglomération de Senon-Amel et dessinent une organisation rationnelle du territoire qui apparaît très comparable à celle que l'on observe au sud-est de Metz (Laffite 1999, 2009) : le réseau viarie principal, de forme stellaire, est barré par une série de voies secondaires transversales qui connectent entre elles les routes à longue distance, desservent les établissements ruraux et structurent le parcellaire agricole.

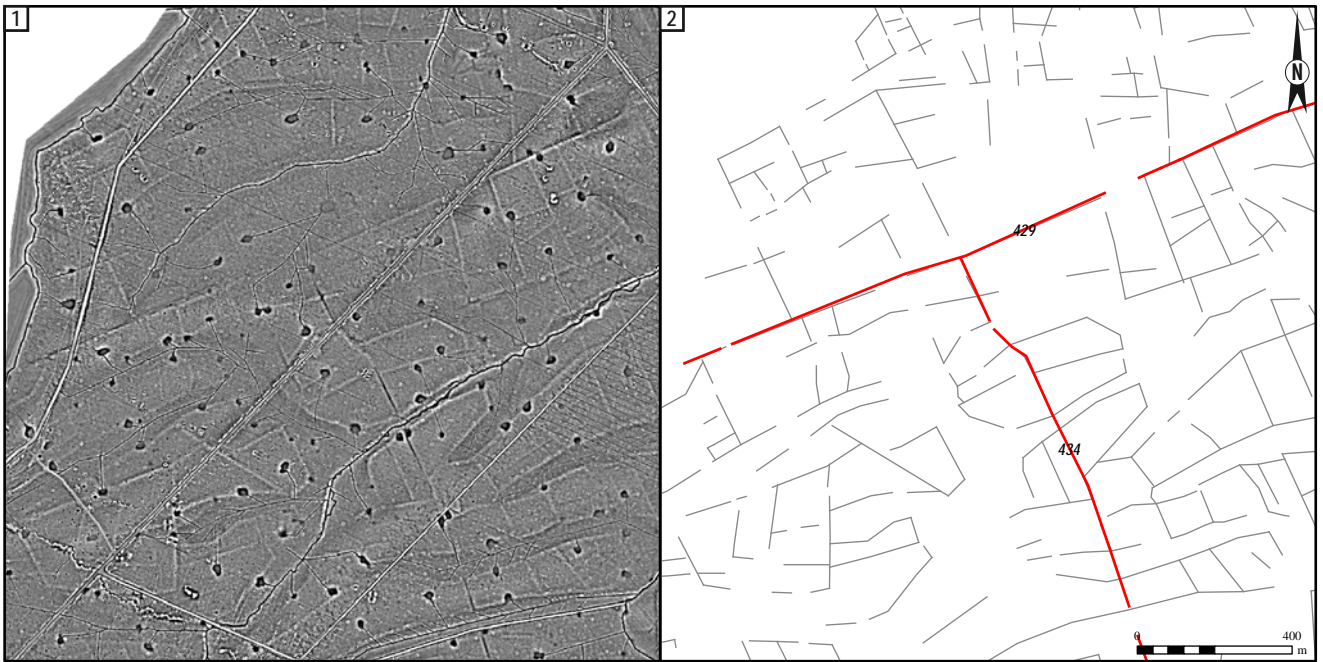


Figure 405 : chemins ruraux. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges

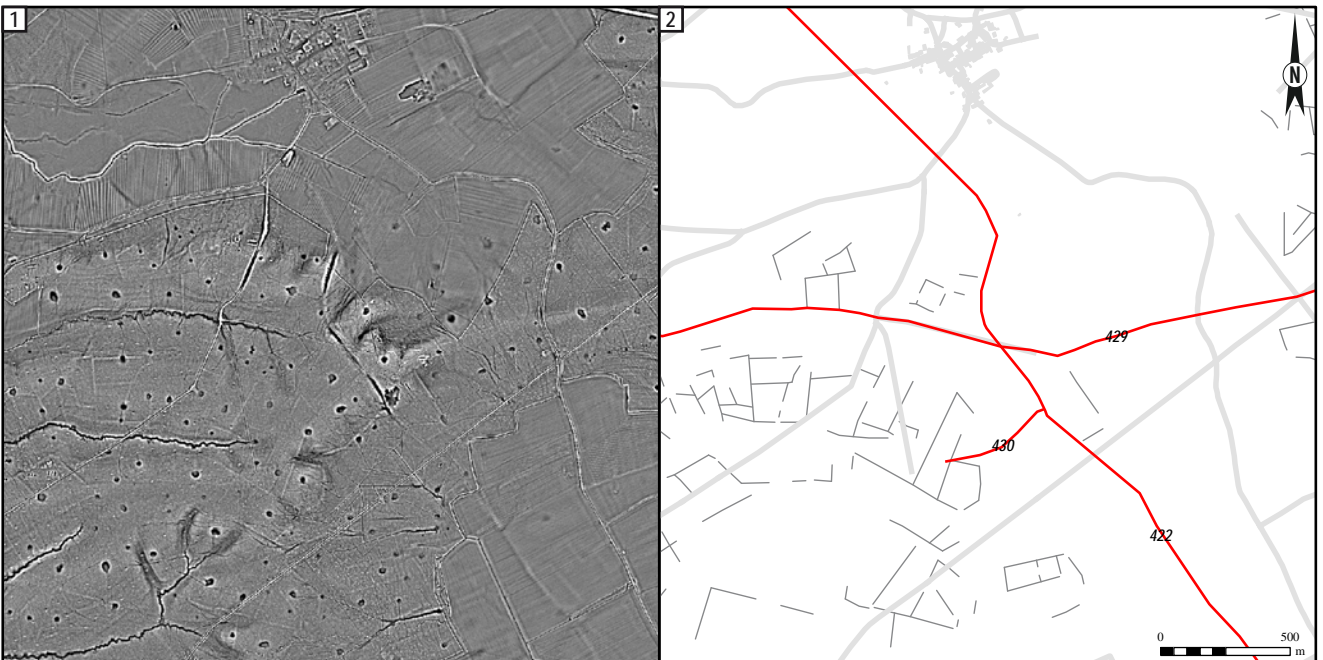


Figure 406 : chemins ruraux. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges



Figure 407 : chemins ruraux. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges

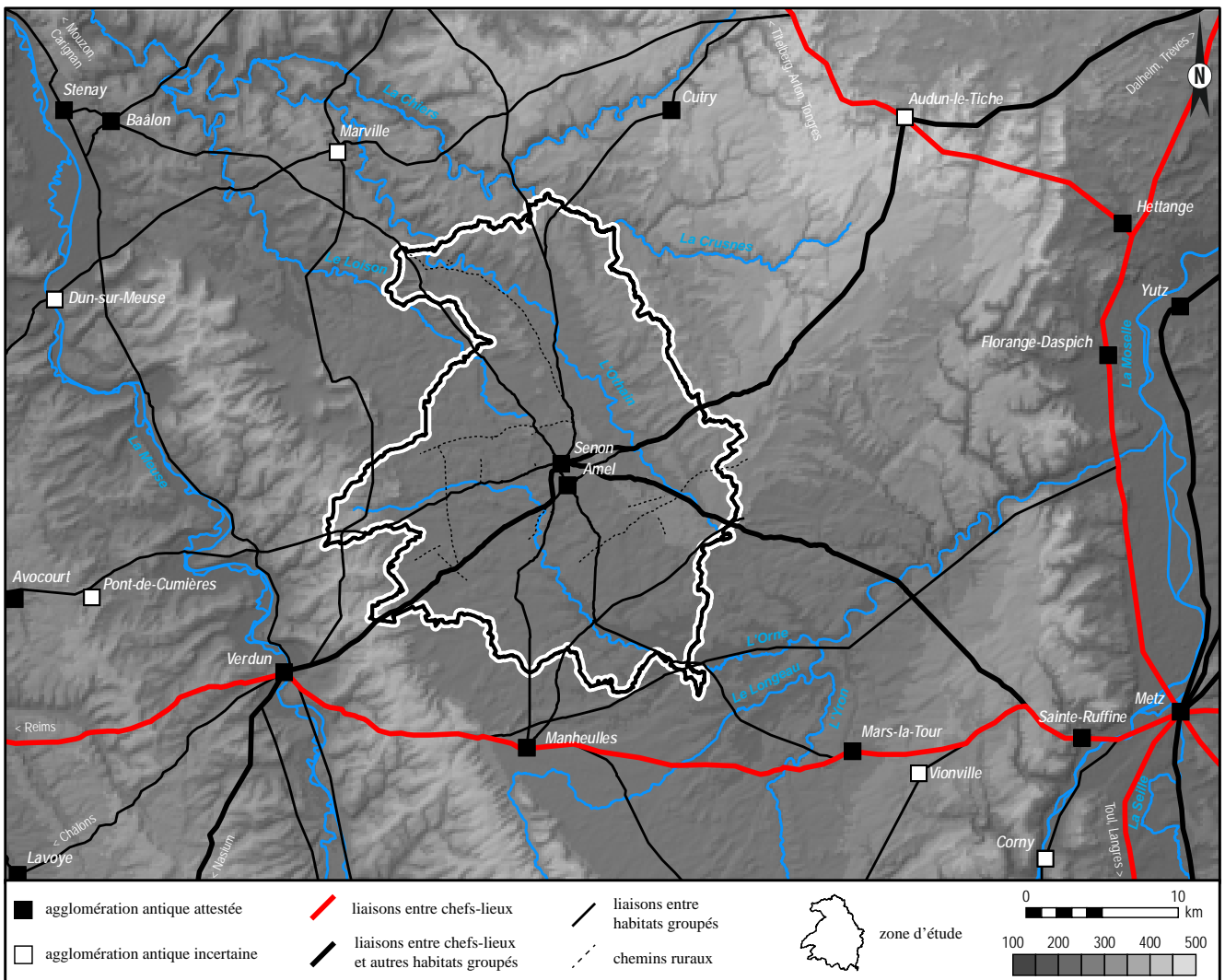


Figure 408 : état des connaissances sur le réseau routier régional durant l'Antiquité (d'après Liénard 1885 ; Laffite 2009, 2012 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître et ce volume)

LE HAUT
MOYEN ÂGE

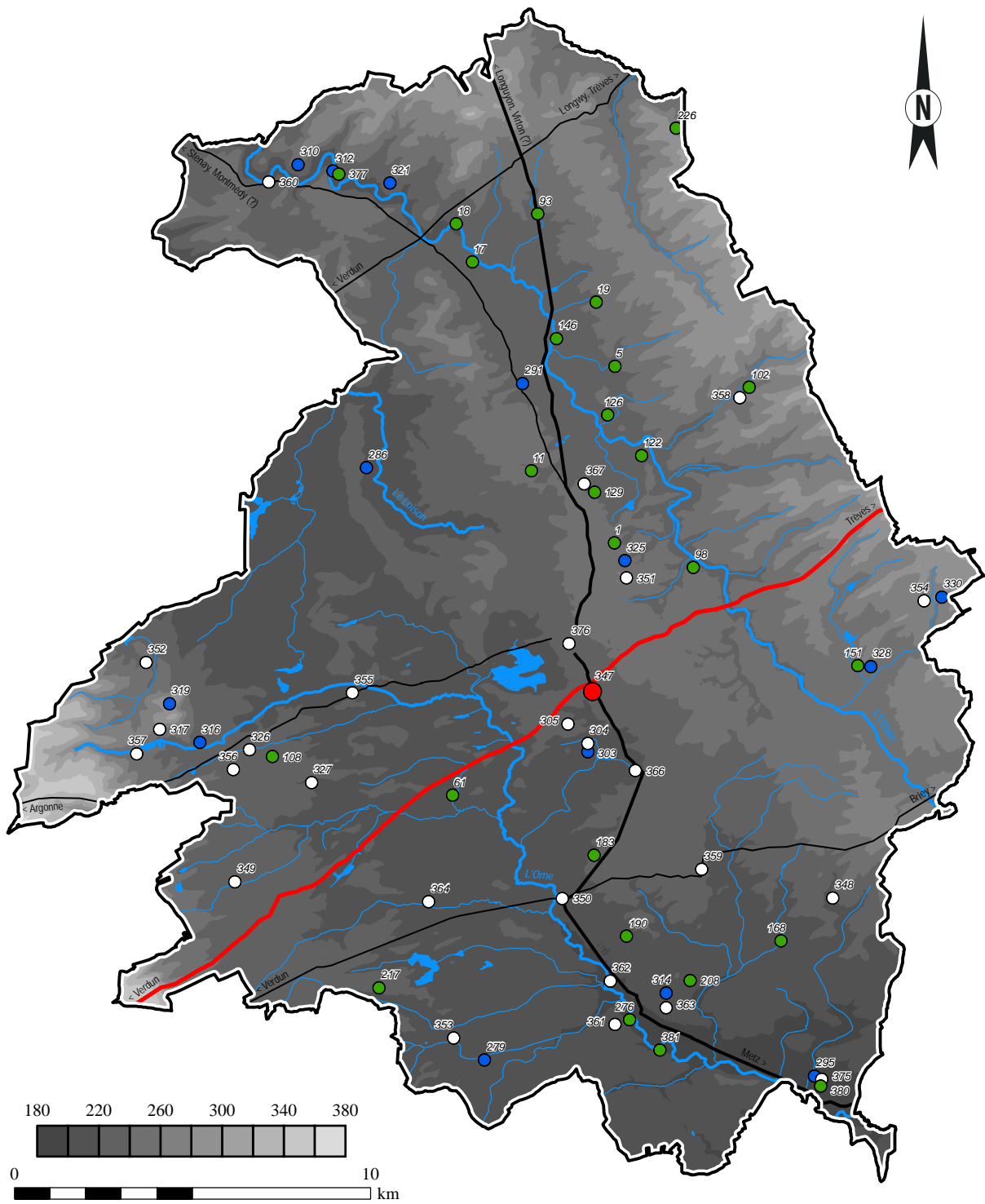


Figure 409 : carte des sites du haut Moyen Âge

UE	Notice	Dpt	Identification			Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données		
			Commune	Lieu-dit IGN	Thème	Vestiges	PP		PA	PG	FA	FR	DF	LDR	TXT	Dat.	Loc.	Caract.
1	173	55	GOURAINCOURT	LES NOIRES TERRES	Rural	ER3	16-17									2	2	2
5		55	NOUILLONPONT	L'AMBEPRE	Rural	ER3	HMA									2	2	2
11		55	LOISON	MARTINSAT	Rural	ER3	HMA									2	2	2
17		55	PILLON	LE BOUVRET	Rural	ERI	14									2	2	2
18	174	55	ROUVROIS SUR OTHAIN	LA MOUSSARDE/LA SENTINELLE	Rural	ER2	14-16									2	2	2
19		55	NOUILLONPONT	LA COTE FRANC	Rural	ER3	HMA									2	2	2
61		55	MORGEMOULIN	TIERONVILLE	Rural	ER2	14									2	2	2
93		55	ROUVROIS SUR OTHAIN	LES AGNEES	Rural	ER3	MR									2	3	3
98		55	DOMREMY LA CANNE	VILLAGE	Rural	ER3	HMA									2	2	2
102		55	SPINCOURT RECHICOURT	RECHY	Rural	ER3	HMA									2	2	2
108		55	MAUCOURT SUR ORNE	LE CHAMP DE PIERRE	Rural	ER2	MR									2	2	2
122		55	SPINCOURT	LE CHATELET	Rural	ER3	HMA									2	2	2
126		55	SPINCOURT	LES GRANDES PIECES D'ALAMONT	Rural	ER3	HMA									2	2	2
129		55	VAUDONCOURT	HAUT DE VILLERS	Rural	ERI	14									2	4	3
146		55	NOUILLONPONT	LE MAI DU MOULIN	Rural	ER3	MR									2	2	2
151		54	AFLEVILLE	HAUTS DES HUIPPES	Rural	ER3	MR									2	2	2
168		55	LANHERES	LES FLAISES	Rural	ER3	14									2	2	2
183		55	ETAIN	TUMERECAMP	Rural	ER3	HMA									2	2	2
190		55	ETAIN	LA MADELEINE	Rural	ER3	HMA									2	2	2
208		55	BOINVILLE EN WOEVRE	L'ORIEULLE	Rural	ER2	14									2	2	2
217		55	ABAUCOURT-HAUTCOURT	LES GREVES	Rural	ER3	HMA									2	2	2
226		55	ARRANCY-SUR-CRUSNES	PETIT HAN	Rural	ER3	14									2	2	2
276	176	55	BOINVILLE EN WOEVRE/GUSSAINVILLE	LA GRANDE COTE	Rural	ER2	17-19									4	4	4
279	182	55	HERMEVILLE EN WOEVRE	LE CHATELET	Funéraire	Tumulus	14-15									1	1	3
286	181	55	BILLY SOUS MANGIENNES	SUR LE TERRITOIRE	Funéraire	Inhum.	15-16									2	0	3
291	180	55	MUZERAY	HAUT DE LA CROIX	Funéraire	Sép indét.	16									2	1	3
295	183	55	SAINTE-JEAN-LES-BOUZY	VILLAGE	Funéraire	Mobilier	16									2	1	3
303	179	55	AMEL	HAUT DU TRICE	Funéraire	Sép indét.	HMA (?)									1	1	3
304	186	55	AMEL	HAUT DU TRICE/DVT. LE PONT DE PIERRE	Indéterminé	Mobilier	HMA (?)									1	1	0
305	187	55	AMEL	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Mobilier	16									2	0	0
310	178	55	SAINTE-LAURENT-SUR-OTHAIN	LE CHATELET	Funéraire	Inhum. en coffres	16									3	1	3
312	184	55	SORBEBY	LA FONTAINE LA DAME	Funéraire	Sép indét.	MR (?)									1	1	3
314		55	BOINVILLE EN WOEVRE	SUR LE TERRITOIRE	Funéraire	Sép indét.	MR									1	0	3
316		55	ORNES	AU FOUR	Funéraire	Sarcoph.	MR									1	1	3

Figure 410 : inventaire des sites du haut Moyen Âge (1/2)

UE	Identification			Caractérisation		Phasage	Sources							Qualité des données			
	Notice	Dpt	Commune	Lieu-dit IGN	Thème		Vestiges	PP	PA	PG	EA	FR	DF	LDR	IXT	Dat.	Loc.
317		55	ORNES	LA COTE	Indéterminé	Mobilier	MR								2	1	0
319		55	GREMILLY	LA COTE	Funcénaire	Inci. (?)	MR								2	1	3
321		55	SORBÉY	EGLISE	Funcénaire	Sarcoph. (?)	MR								1	1	3
325		55	GOURAINCOURT	SUR LE TERRITOIRE	Funcénaire	Sarcoph. (?)	MR								1	0	3
326		55	MAUCOURT SUR ORNE	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Mobilier	MR								2	0	0
327		55	MOGEVILLE	SUR LE TERRITOIRE	Indéterminé	Mobilier	MR								2	0	0
328		54	AFFLEVILLE	SUR LE TERRITOIRE	Funcénaire	Sarcoph. (?)	MR								1	0	3
330		54	JOUDREVILLE	LE FOUR A CHAUX	Funcénaire	Inhum. en coffres (?)	15								2	1	3
347	165-172	55	AMEL	VILLAGE	Habitat groupé		14-19								5	1	4
348	189	54	BECHAMPS	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
349	189	55	DIEPPE SOUS DOUAIMONT	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
350	185	55	ET AIN	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	17								5	1	5
351	189	55	GOURAINCOURT	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
352	189	55	GREMILLY	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
353	189	55	HERMEVILLE EN WOEVRE	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	17								5	1	1
354	189	54	JOUDREVILLE	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
355	189	55	LOISON	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
355	189	55	GINCREY	PIERREVILLE	Indéterminé	Indét.	19								1	5	1
356	189	55	MAUCOURT SUR ORNE	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
357	189	55	ORNES	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	18								5	1	1
358	189	55	SPINCOURT	RECHICOURT	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
359	189	55	ROUVRES EN WOEVRE	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
360	189	55	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
361	189	55	GUSSAINVILLE	SAINT MAURICE	Indéterminé	Indét.	17								5	1	1
362	189	55	WARCQ	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	17								5	1	1
363	189	55	BOINVILLE	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	19								5	1	1
364	189	55	FROMEZÉY	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	17								5	1	1
366	189	55	AMEL	LONGEAU	Indéterminé	Indét.	17								5	1	1
367	189	55	VAUDONCOURT	VILLAGE	Indéterminé	Indét.	17								5	1	1
375		55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	BUSCHAMPS	Indéterminé	Mobilier	HMA								2	1	0
376	188	55	SENON	VILLAGE	Indéterminé	Mobilier	16-17								4	4	2
377		55	SORBÉY	DERRIERE LA COTE	Indéterminé	Mobilier	14-15								2	1	2
380	175	55	SAINT-JEAN-LES-BUZY	LE SILLON	Rural	ER2	18-19								4	4	2
381	177	55	GUSSAINVILLE	LES ENVEUX	Rural	Moulin (?)	HMA								2	2	2

Figure 411 : inventaire des sites du haut Moyen Âge (2/2)

L'HABITAT GROUPÉ D'AMEL

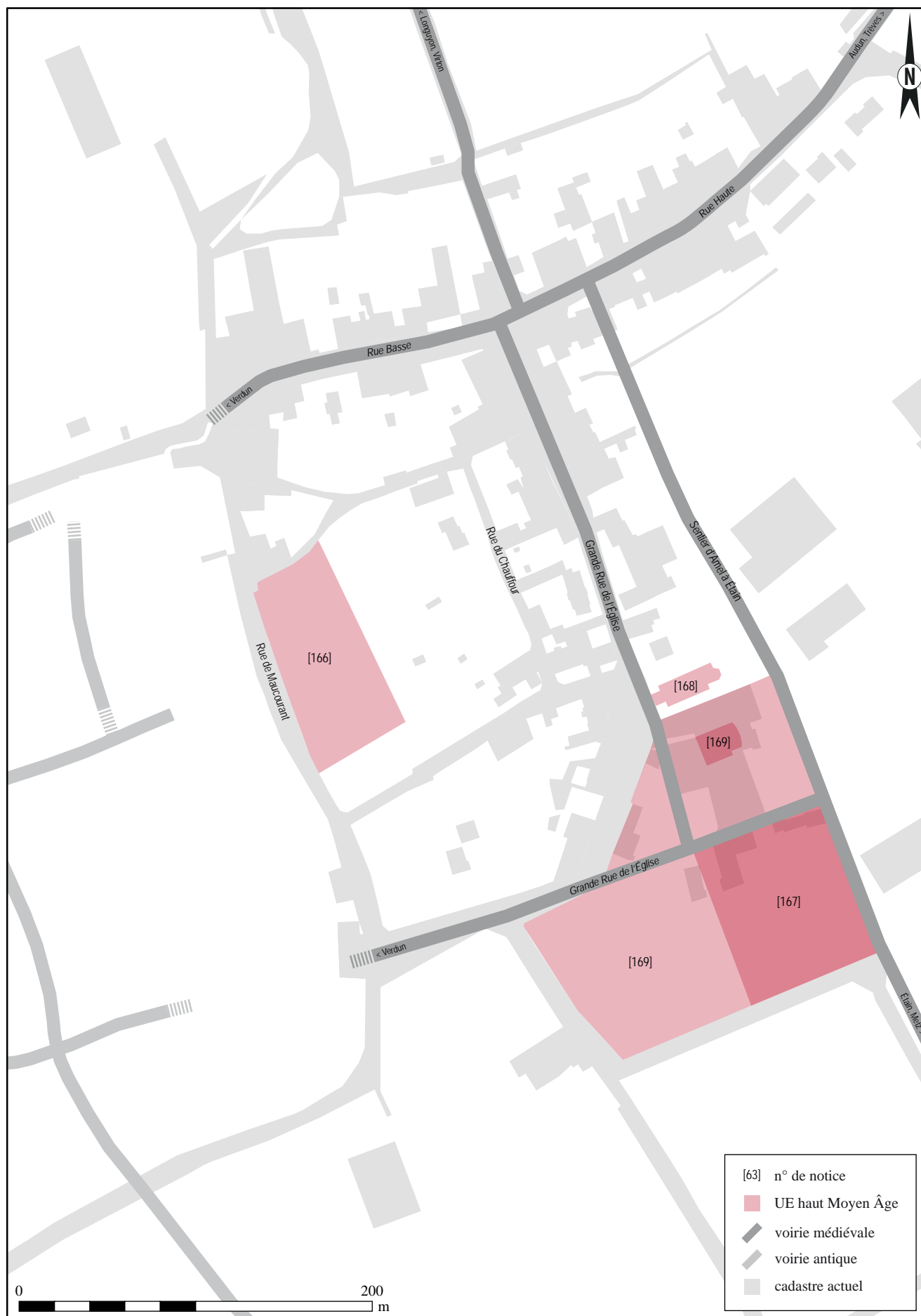


Figure 412 : carte des UE du haut Moyen Âge à Amel

165 trame viaire et organisation générale de l'occupation

UE n°3479-34712

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voirie

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, LDR, PG, TXT

Rappel historiographique : la cartographie du réseau routier antique et la topographie médiévale monumentale d'Amel (églises, *castrum*) peuvent servir de base à une approche régressive de la trame viaire du village moderne. Elle montre que celui-ci est structuré par quatre axes principaux, dont la mise en place remonte au X^e siècle au plus tard.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 4 ; AD 54, H 2241-1 ; Marseaux s.d., I ; Sarro 2007

Description des vestiges : on ne sait que peu de choses sur l'organisation spatiale de l'habitat groupé du premier Moyen Âge, *a fortiori* sur la trame viaire, qui n'a jamais fait l'objet d'observations directes. Les données disponibles sur la voirie antique d'une part, et sur la topographie religieuse médiévale d'autre part, permettent néanmoins de restituer les orientations qui ont guidé le développement de l'habitat groupé depuis le haut Moyen Âge.

L'analyse du réseau viaire antique indique que deux axes [89, 90] d'orientation est/ouest se prolongent vraisemblablement à l'est, sous le village actuel [153]. Au sud du complexe cultuel antique, la voie V2 [89] détermine manifestement le tracé de la partie sud de l'actuelle Grande Rue de l'Église (fig. 412). On la retrouve ensuite au niveau du prieuré Saint-Pierre [169], traversé par un axe est-ouest dans son état du XVIII^e siècle (fig. 413, 414), puis à l'est du village sous la forme d'un Vieux Chemin du cadastre napoléonien. La voie V3 [90], qui sépare le complexe cultuel des quartiers périphériques nord, donne sans doute naissance aux actuelles rues Haute et Basse, puis au chemin moderne de Baroncourt à l'est du village. Entre ces deux axes est-ouest d'origine antique, se développe une série de quatre voies perpendiculaires d'orientation nord-sud, qui structurent le bâti du village moderne et contemporain : la rue de Maucourant, la rue du Chauffour, la Grande Rue de l'Église et l'ancien sentier d'Amel à Longeau. Ces deux dernières voies délimitent l'emprise de l'enclos ecclésiastique [168], du prieuré [169] et, sans doute, de la résidence fortifiée des comtes de Verdun [167]. On sait que la mise en place de ce pôle castral et religieux intervient, au plus tard, au milieu du X^e siècle. Si l'on admet que la disposition des monuments est liée à ces voies, ce qui ne fait pratiquement aucun doute vue l'orientation des églises – dont on a de bonnes raisons de penser qu'elles étaient déjà à cet emplacement au début du XI^e siècle [168, 169] –, alors il y a tout lieu de considérer que le tracé de la Grande Rue de l'Église et du sentier d'Amel à Longeau remontent au moins à cette époque. Les rues du Chauffour et de Maucourant ne sont pas aussi étroitement liées à la topographie médiévale – en l'état des connaissances en tout cas – et pourraient donc avoir été créées plus tard, à partir des orientations déterminées par les quatre axes du haut Moyen Âge.

Il apparaît assez clairement que la trame viaire médiévale d'Amel est un prolongement de la trame antique vers l'est. Cette remarquable continuité topographique distingue nettement Amel de Senon, où le réseau viaire moderne est sans rapport avec les orientations antiques. La rupture topographique est sans doute la conséquence d'une rupture chronologique, puisqu'à Senon, les recherches récentes – pourtant plus intenses qu'à Amel – n'ont pas révélé d'occupation structurée au haut Moyen Âge [188].

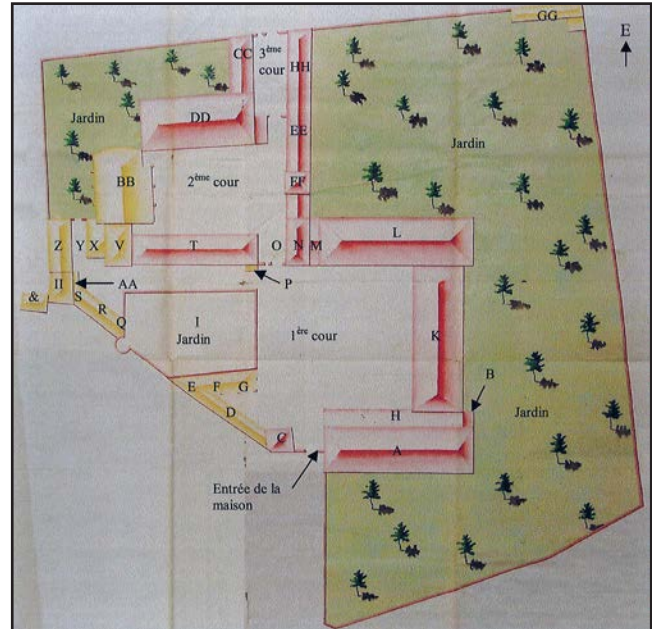


Figure 413 : plan du prieuré d'Amel en août 1778 (AD 54 H 2241-1, d'après Domingues 2007, p. 139, fig. 33)



Figure 414 : plan vectorisé du prieuré d'Amel (1778), sur fond de parcellaire napoléonien (1823)

166 l'habitat

UE n°3471

Thème(s) : habitat

Vestige(s) : bâtiments sur poteaux, bâtiments excavés

Chronologie : V^e-XII^e siècle

Sources : FR, TXT

Rappel historiographique : en 2018 et en 2019, deux parcelles situées dans la rue de Maucourant à Amel ont fait l'objet de prescriptions de fouilles préventives. Les rapports ne sont pas encore rendus (Toussaint à paraître a, b) ; on ne peut donc s'appuyer que sur les résultats des diagnostics (Ramel *et al.* 2018 ; Sanson *et al.* 2019) et sur les informations orales transmises par les responsables d'opération. Il apparaît toutefois dès à présent que ce secteur a été densément construit au Moyen Âge, peut-être dès l'époque mérovingienne. Cette zone d'habitat viendrait alors combler une partie du hiatus chronologique qui sépare l'abandon du site antique, à la fin du IV^e siècle, et les premières mentions assurées d'Amel, au milieu du X^e siècle.

Bibliographie : AD 55, 11 F 75-3 ; D'Herbomez 1898 ; Ramel *et al.* 2018 ; Sanson *et al.* 2019 ; Toussaint à paraître a, à paraître b

Description des vestiges : les deux parcelles explorées sont situées à moins de 100 m à l'est du théâtre antique [94] et à environ 200 m à l'ouest de l'église Saint-Martin d'Amel [168]. Les diagnostics et les fouilles ont révélé une occupation importante, qui concerne deux grandes périodes : la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge d'une part, et la fin du Moyen Âge et l'époque moderne d'autre part. Seule la première phase d'occupation entre dans le cadre chronologique de ce travail. Elle prend la forme d'une zone d'habitat dense, comprenant plusieurs bâtiments sur poteaux, semi-enterrés ou non, associés à diverses fosses, dont un silo et, sans doute, des dépotoirs (fig. 415-418). Toutes ces excava-



Figure 415 : plan des diagnostics et emprise des fouilles de la rue de Maucourant (d'après Ramel *et al.* 2018 ; Sanson *et al.* 2019)

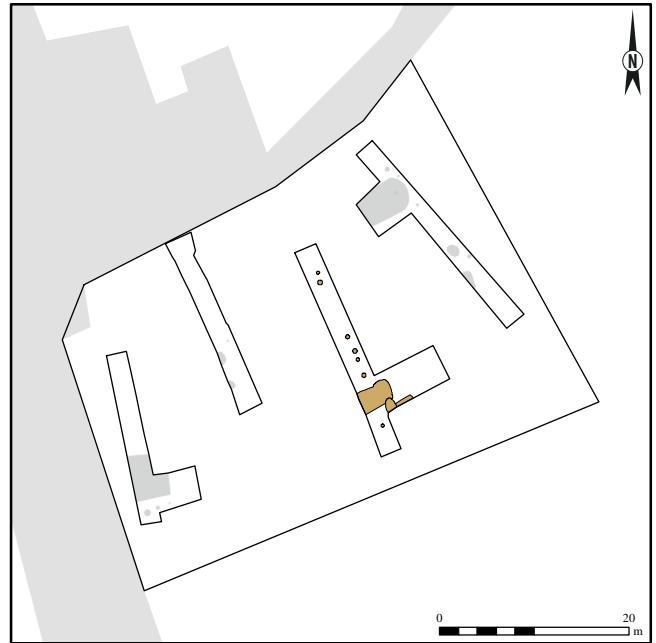


Figure 416 : plan des vestiges du haut Moyen Âge de la rue de Maucourant (d'après Sanson *et al.* 2019)

tions sont inscrites dans la dalle d'Étain, qui affleure dans ce secteur, alors que les sondages effectués sur le sanctuaire antique, à 200 m à l'ouest, ont révélé un recouvrement argileux déjà important [109] : ce changement de contexte pédogéologique n'est peut-être pas sans rapport avec le déplacement d'occupation qui semble se produire au tournant du V^e siècle.

La plupart des structures n'ont pas pu être datées avec une grande précision dans le cadre des diagnostics et les études du mobilier des deux fouilles sont encore cours. Quelques constructions en matériaux périssables et une cave maçonnée semblent attribuables à la fin de l'Antiquité [106], mais l'occupation principale du secteur est à situer entre le V^e et le XII^e siècle à en juger par la céramique collectée lors des diagnostics. Deux phases semblent bien représentées : la période du V^e au VII^e siècle d'une part, apparemment sans rupture avec l'occupation antique (sigillée d'Argonne décorée à la molette, gobelet Böhner B9 en céramique fine sombre, pot Redknap A4 et plat Redknap A7 en céramique rugueuse de l'Eifel, céramique à dégraissant de calcaire cristallin), puis la période du X^e au XII^e siècle d'autre part (céramique oxydante fine à décor de chevrons appliqués à la molette, cruches, pots à lèvres éversées, pots ansés et couvre-feux en céramique commune à dégraissant coquillier, parfois décorés de lignes incisées) (fig. 419). Un hiatus carolingien est donc possible, mais les échantillons étudiés sont pour l'instant numériquement trop faibles pour en tirer des conclusions bien assurées. Les deux fouilles ont ensuite livré des volumes de céramiques beaucoup plus importants qui tendent confirmer ces orientations chronologiques (Toussaint à paraître a, b). Il subsiste toutefois d'importantes incertitudes, qui ne tiennent pas à la datation du matériel, mais à son association avec les bâtiments sur poteaux, qui ne pourra être établie dans le détail que lors de la post-fouille. On ne peut pas encore exclure, par exemple, que les bâtiments observés sur le terrain soient plus récents et qu'ils aient recoupé des niveaux d'occupation du haut Moyen Âge, dont proviendrait la céramique retrouvée dans leur comblement. L'occupation est en effet très dense et les superpositions de structures fréquentes (fig. 417-418).

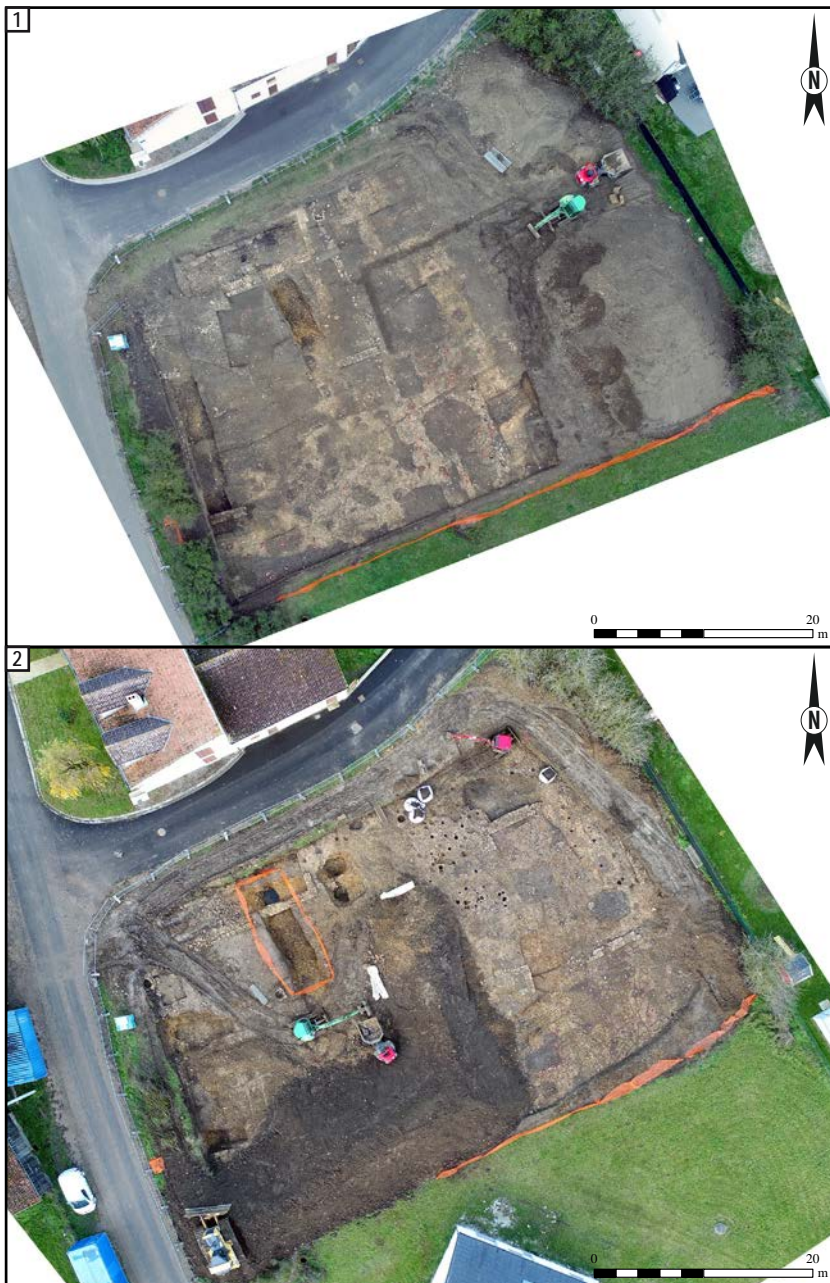


Figure 417 : vues aériennes géoréférencées des fouilles de la rue de Maucourant en novembre 2019. 1 - fouille de la partie ouest de la parcelle, 2 - fouille de la partie est (clichés : J.-C. Sztuka)

Ceci étant dit, la rue de Maucourant est le seul endroit dans toute l'agglomération de Senon-Amel où du mobilier alto-médiéval a été découvert en quantités significatives ; il doit donc au moins traduire la proximité d'une occupation de cette période. La caractérisation de l'occupation est tout aussi provisoire : la densité des constructions – une quinzaine de bâtiments au moins globalement rattachables au Moyen Âge – indique que l'on est en présence d'un habitat groupé, mais on ignore encore presque tout de son organisation spatiale (étendue, espaces de circulation...) et des activités économiques qui y sont associées.

Cette occupation ne se semble pas s'étendre jusqu'au site antique à l'ouest : des structures de cette période auraient pu passer inaperçues lors des sondages conduits en 2017 sur le site antique vu l'état d'arasement des vestiges, mais le mobilier des couches de décapage a été conservé et étudié afin d'éviter cet écueil (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 62). L'ensemble du site a par ailleurs été intensé-

ment prospecté depuis le début des années 1990, d'abord par M. Feller et son équipe (Feller et Schemmama 1995), puis par J.-C. Sztuka (Ritz *et al.* 2015, 2016), parfois à l'aide d'un détecteur de métaux (Ritz *et al.* 2016, p. 76-88). Les importants volumes de matériel collecté dans le cadre de ces opérations ne font pas apparaître d'occupation du haut Moyen Âge : on recense bien quelques tessons tardifs – qui peuvent encore appartenir au V^e siècle – dans le quartier nord-ouest [102], mais aucune monnaie ou élément d'*instrumentum* postérieur au dernier quart du IV^e siècle n'a été découvert sur l'ensemble de l'assiette du site romain (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 167-171). L'argument *a silentio* est toujours faillible, mais il est difficilement imaginable qu'une occupation mérovingienne ait pu échapper à cet échantillonnage totalisant 242 monnaies, 91,3 kg de céramiques et 6,49 kg de mobilier métallique (Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017).

La situation n'est pas aussi claire sous le village actuel : il est possible que le centre de l'occupation du haut Moyen Âge se trouve plus à l'est, sous le noyau du X^e siècle matérialisé par l'église paroissiale [168], le prieuré [169] et la *castrum* [167]. La localisation de la nécropole mérovingienne fortuitement découverte dans les années 1970 dans la cour du prieuré va dans ce sens [170]. Selon ce schéma, il est fort possible que les vestiges observés dans la rue de Maucourant ne correspondent qu'à la périphérie de l'occupation mérovingienne. La question est de taille, puisqu'elle revient à s'interroger sur les modalités chronospaciales du déplacement de l'occupation entre l'Antiquité tardive et l'époque carolingienne : le glissement s'est-il effectué de manière progressive, au travers d'une installation mérovingienne à l'interface des pôles de peuplement antique et du X^e siècle, ou les communautés locales se sont-elles

directement établies à l'emplacement du cœur du village actuel au début du Moyen Âge ?

Deux sources écrites font possiblement mention d'un habitat groupé du haut Moyen Âge à Amel. La première est la « charte de saint Ludwin », acte de donation de la *villa* de *Stain* (Étain) au profit de l'abbaye Saint-Euchaire (Saint-Matthias) de Trèves par l'archevêque Ludwin le 1^{er} février 707, connu par une copie du XVI^e siècle [185]. Il comprend une énumération de quatre autres localités servant à délimiter le ban d'Étain [185], parmi lesquelles on reconnaît sans problème Longeau (*Longawa*), Herméville-en-Woëvre (*Herminvilla*) et Warcq (*Warch*) [189]. Le quatrième toponyme pose un problème de lecture dans la copie du XVI^e siècle : *Alehne* ou *Mehne* (fig. 420). L'abbé Clouët (1851, p. 66, n. 2) considère qu'il pourrait s'agir d'Amel ; F. Liénard (1872, p. 4, 79, 103) envisage aussi le hameau de Haraigne, sur la commune de Dieppe-sous-Douaumont. L'acte



Figure 418 : aperçu de la densité des vestiges dans la rue de Maucourant (cliché : J.-C. Sziuka)

n'a suscité que peu d'intérêt en France après le XIX^e siècle, mais a fait l'objet de recherches plus approfondies en Allemagne dans le cadre de travaux sur l'abbaye Saint-Euchaire/Saint-Matthias (Beyer 1860, p. 9-10, n°7a ; Goerz 1876, p. 53 ; Pauly 1968 ; Becker 1996, p. 4). Il est établi qu'il s'agit d'un faux datant du X^e ou du XI^e siècle (Pauly 1968, p. 12 ; Becker 1996, p. 501). On considère cependant qu'une partie de son contenu – au moins le don de Ludwin – est authentique ; la falsification porte sur les possessions que l'abbaye de Saint-Euchaire a tenté de défendre ultérieurement (Becker 1996, p. 501). Dès lors, on ne peut pas considérer que les biens et la délimitation du ban d'Étain renvoient assurément à une réalité du début du VIII^e siècle, mais sans doute plutôt des X^e-XI^e siècles. Or, on dispose pour cette période de trois autres mentions d'Amel – assurées, elles – donnant une forme toponymique bien différente (*Amella*), qui procèderait d'un nom de personne germanique composé sur la racine *Amel-* ou *Amal-*, assez fréquent par ailleurs (Dauzat et Rostaing 1963, p. 14 ; Nègre 1991, II, p. 826, n°14296). Sans être un critère décisif, la géographie n'est pas non plus très favorable à l'hypothèse de l'abbé Clouët, dans la mesure où Amel est très rapprochée d'un autre point de repère énoncé ; la ferme de Longeau, dont l'identification au *Longawa* de la charte de Ludwin ne fait guère de doute (Lacroix 2005, p. 119). Il faut donc écarter pour l'instant l'hypothèse d'une mention d'Amel dès 707 ; le toponyme *Alehne/Mehne* fait vraisemblablement référence à une autre localité du X^e-XI^e siècle, pour l'instant inconnue¹⁷.

Le second texte pose moins de problèmes et doit pour l'instant être considéré comme la première mention assurée d'Amel. Il s'agit de l'acte de fondation d'un chapitre de

douze chanoines, établis en 959 dans l'église Saint-Pierre in [...] *villa Amella nominata* par Hildegonde, veuve d'un comte Rodolphe, sans doute comte de Verdun dans les années 940 (Le Jan 2003, p. 374 ; Martine 2017, p. 137). Le document est bien connu grâce au cartulaire de Gorze, dans lequel il a été copié à la suite du legs de la collégiale et de toutes les possessions lorraines de Conrad, le fils de Rodolphe et de sa première épouse Éva (Martine 2017, p. 137), à l'abbaye Saint-Gorgon de Gorze en 982 (D'Herbomez 1898, n°107, p. 196-198 ; n°199, p. 334-336).

Outre l'église Saint-Pierre et ses dîmes, la donation de 959 au bénéfice du chapitre d'hommes comprend d'autres biens situés à Amel, qui contribuent à la caractérisation de l'habitat groupé du milieu du X^e siècle : l'église paroissiale Saint-Martin [168], huit manses et leurs serfs, un bois destiné à engraisser les porcs, huit autres serfs et deux moulins (D'Herbomez 1898, n°107, p. 197 ; Domingues 2007, p. 45-46). On sait par ailleurs qu'il existait à la même époque ou très peu de temps après un *castrum* à Amel, servant de résidence comtale [167]. Au milieu du X^e siècle, Amel est donc devenue un pôle castral et religieux important, mais on ignore tout de la trajectoire qu'a suivie l'habitat groupé depuis la fin de l'époque mérovingienne.

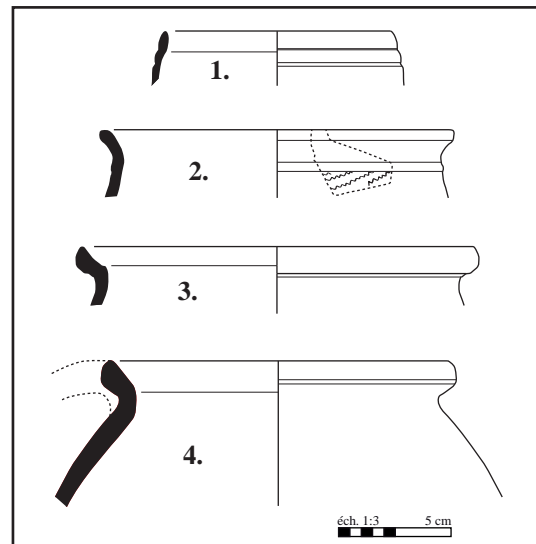


Figure 419 : sélection de céramiques issues des diagnostics de la rue de Maucourant. 1-gobelet Böhner B9 (fin V^e-VII^e siècle), 2-pot caréné en céramique oxydo-réductrice (VI^e-VII^e siècle), 3-pot Redknap A4 (V^e-VII^e siècle), 4-pot ansé en céramique à dégraissant coquillier (X^e-XII^e siècle)

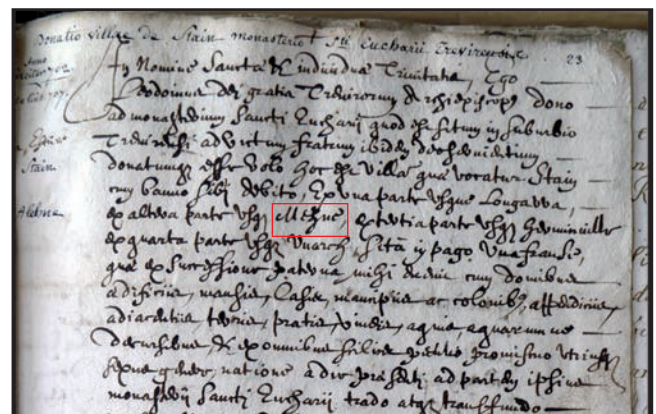


Figure 420 : extrait de la « charte de saint Ludwin » (AD 55, 11 F 75-3). La copie intégrale figure dans la notice [185]

17. Le hameau de Haraigne ne fait pas un candidat plus convaincant. Les formes anciennes attestées du toponyme (*Haroniis*, *Harengnes*, *Harangris*, *Haruniis*, *Harena* aux XII^e et XIII^e siècles : Liénard 1872, p. 103) ne sont guère susceptibles de procéder de *Alehne* ou *Mehne* si l'on en croit les toponymistes (Besse 1997, p. 396). Des recherches archéologiques préventives n'y ont pas révélé de vestiges (Bourada 2012). À la lecture de cette notice, J.-P. Évrard m'a suggéré qu'il pourrait s'agir d'Aulnois-en-Woëvre, hameau de la commune de Fresnes-en-Woëvre situé à 15 km au sud d'Étain et attesté en 1049 sous la forme *Alnetum* (Liénard 1872, p. 9) ; cette hypothèse – plus crédible que les deux précédentes d'un point de vue toponymique et géographique – mériterait d'être approfondie, mais ceci dépasse les cadres imposés à ce travail.

167 le castrum d'Hildegonde

UE n°3475

Thème(s) : militaire

Vestige(s) : fortification

Chronologie : X^e siècle

Sources : CA, TXT

Rappel historiographique : le castrum d'Amel est mentionné dans les actes du cartulaire de Saint-Vanne. L'abbé Marseaux fournit des indications sur sa localisation qui, sans être certaines, paraissent crédibles au regard de la topographie du site et des comparaisons régionales.

Bibliographie : AD 55, 114 Fi 73-89 ; AD 54, H 2241-1 ; Marseaux s.d. ; Liénard 1872 ; Bloch 1898 ; Évrard 1977

Description des vestiges : on ignore quand la résidence fortifiée des comtes de Verdun a été construite, mais elle est mentionnée à trois reprises entre 961 et 967 dans le cartulaire de Saint-Vanne (Liénard 1872, p. 4 ; Évrard 1977, n°22, p. 52 ; Bloch 1898, n°15, p. 402-404). En 959, lorsque le comte Rodolphe II fait don de la *Gedulfi villa* (Joudreville) à l'abbaye Saint-Vanne de Verdun, le domaine est situé « *in pago et comitatu Viridunensi* », tandis que dans la charte de confirmation de cette donation par l'évêque Wigfrid, vers 963-966, le même domaine est localisé « *infra Vuabram sitam, ab Amelle castro non longe distantem* » (Bloch 1898, n°14-15, p. 401-404). Le fait que Joudreville soit désormais localisé par rapport au castrum d'Amel pourrait impliquer que ce centre de pouvoir a été créé ou renforcé entre 959 et 966 (Martine 2017, p. 249).

D'après l'abbé Marseaux, le castrum avait la forme d'un quadrilatère allongé du sud au nord flanqué de quatre tours d'angle et se trouvait sur une petite éminence au sud-est d'Amel, où il a pu suivre des yeux les contours des murs et des fossés « par l'enfoncement très sensible du terrain ». En 1859, la construction de la nouvelle école de filles d'Amel aurait mis au jour les fossés comblés de la fortification, profonds de plusieurs mètres (Marseaux s.d., I, 29-30). Il ne faut pas retenir la description architecturale de l'édifice, qui ne peut qu'être le résultat d'une interprétation de l'état du terrain au XIX^e siècle, mais la localisation que propose l'abbé Marseaux paraît en revanche plausible. L'emplacement de l'école de filles peut être précisément déterminé, grâce aux plans du projet conservés aux archives départementales de la Meuse (fig. 421). Il correspond à l'aile sud-est du cloître du prieuré dans son état du XVIII^e siècle, située à l'interface d'un grand jardin d'un peu plus de 1 ha (fig. 422). Après avoir obtenu des chartes de confirmation de leurs possessions, les Bénédictins auraient détruit l'ancien castrum des comtes de Verdun au XII^e ou au XIII^e siècle, pour agrandir le prieuré et construire un cloître situé au sud de l'église Saint-Pierre (Marseaux s.d., I, 104-105, repris par Robinet et Gillant 1910, p. 142 et Domingues 2006, p. 55). Cette dernière, qui existe depuis 959 au moins et deviendra l'église du prieuré bénédictin en 1032 [169], serait à l'origine la chapelle de la résidence comtale d'après l'abbé Marseaux, mais on ignore s'il se fonde sur d'autres sources que la localisation supposée du château.

Il est tout à fait possible que le château se trouve effectivement à proximité du prieuré : on sait que cette relation topographique correspond à une forme d'expression du pouvoir comtal qui se vérifie souvent en Lorraine (Kraemer 2012).

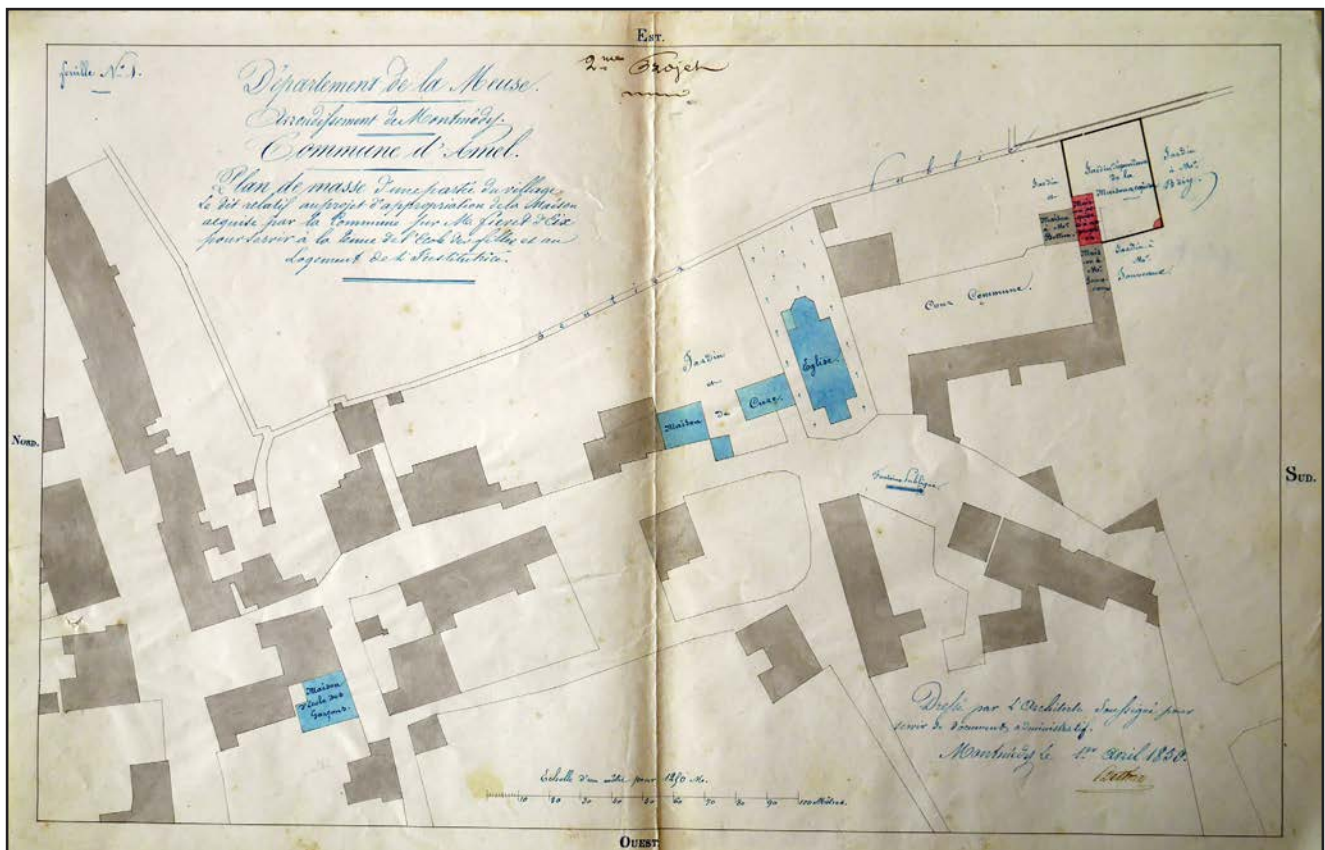


Figure 421 : plan du projet d'acquisition d'un bâtiment du prieuré pour y installer l'école de filles (en rouge) d'Amel (AD 55, 114 Fi 83)



Figure 422 : localisation approximative supposée du castrum d'Amel sur fond de parcellaire napoléonien

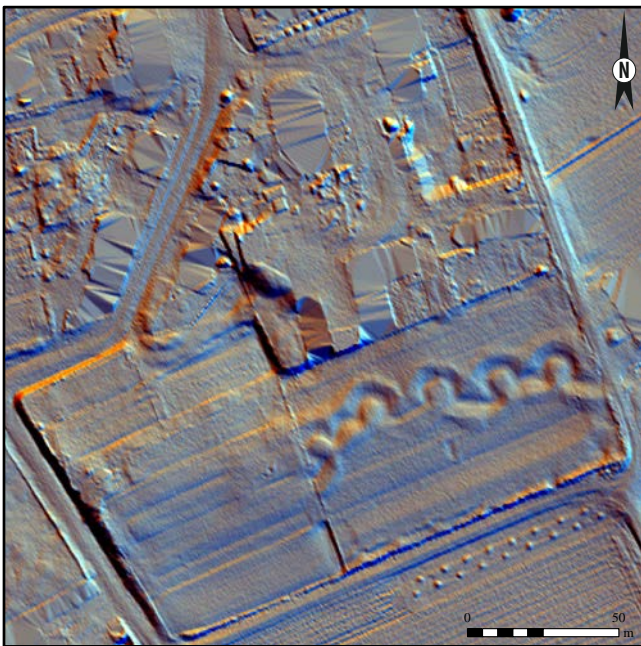


Figure 423 : relevé LiDAR (ombrage multidirectionnel)

La juxtaposition d'un pôle religieux et d'un pôle castral est d'autant plus plausible ici que la fondation du chapitre canonial en 959 intervient à l'initiative des comtes de Verdun, qui cherchent peut-être ainsi à affirmer leur autorité en établissant une communauté séculière à proximité de la résidence comtale. D'ailleurs, le *cognomen* du fils d'Hildegonde, Rodolphe II *Amellensis*, exprime un attachement si marqué à Amel qu'il semble constitutif de l'identité du lignage, et tend par conséquent à confirmer qu'on est bien en présence d'une fondation familiale. On ignore toutefois laquelle, de la collégiale ou de la résidence fortifiée, est l'élément initial de ce centre de pouvoir (Martine 2017, p. 462), si toutefois il existe une relation d'antéro-postérité entre elles : une fondation simultanée du *castrum* et de la collégiale dans une chapelle castrale est tout à fait envisageable au regard des sources écrites et des liens topographiques étroits que semblent entretenir ces monuments.

La juxtaposition du *castrum* et des deux églises, dont on sait qu'elles étaient parallèles et distantes d'une vingtaine de mètres seulement [168, 169], relève sans doute d'une démonstration de puissance des comtes de Verdun au X^e siècle. L'effondrement du pôle castral est peut-être moins récent que ne le pensait l'abbé Marseaux (s.d., I, 104-105), à en juger par le rapide silence des sources sur le *castrum*. Les raisons de ce déclin semblent tenir aux modalités spatiales de l'exercice du pouvoir comtal qui, après avoir été étroitement associé au site d'Amel pendant quelques décennies, s'en détache assez subitement pour se reporter vers d'autres lieux de pouvoirs, entraînant un affaiblissement du pôle castral au profit du pôle religieux, désormais seul à apparaître dans les sources (Martine 2017, p. 249). Si c'est bien là que se trouve le château, il n'en reste pas de traces topographiques : le LiDAR ne fait apparaître que des vestiges de fortifications contemporaines dans ce secteur (fig. 423), mais la disparition présumée ancienne de la résidence et les aménagements successifs liés au prieuré ont pu aboutir à un nivellement complet du terrain. Des prospections géophysiques permettraient peut-être d'avancer sur cette question : si des fossés défensifs ont existé, la méthode magnétique devrait pouvoir les mettre en évidence sans difficulté.

168 l'église paroissiale Saint-Martin

UE n°3472

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : église

Chronologie : X^e siècle

Sources : CA, TXT

Rappel historiographique : l'église Saint-Martin est attestée dans divers actes du cartulaire de Gorze à partir de 959, toujours dans le contexte de donations et de confirmations au bénéfice de la collégiale, puis du prieuré Saint-Pierre d'Amel [169]. L'abbé Marseaux fournit un certain nombre de renseignements importants au sujet de l'église paroissiale, en partie vérifiables par l'analyse de la topographie moderne et contemporaine ; l'église Saint-Martin étant selon toute vraisemblance située au même endroit depuis le milieu du X^e siècle au moins.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 4 ; Marseaux s.d. ; D'Herbomez 1898

Description des vestiges : l'église paroissiale Saint-Martin d'Amel apparaît pour la première fois dans les sources en 959, parmi les donations effectuées par la comtesse Hildegonde au profit de la collégiale qu'elle a fondée dans l'église Saint-Pierre (D'Herbomez 1898, n°107, p. 196-198). Il s'agissait, selon l'abbé Marseaux, d'une église de style romano-byzantin, à une seule nef voûtée, chœur rectangulaire, clocher sur la travée, porche soutenu par quatre colonnes, avec des arcs en plein cintre et dans laquelle les formes rondes dominaient, antérieure au X^e siècle (Marseaux s.d., I, p. 106 ; III, p. 79-80). L'église ayant été reconstruite en 1782, l'abbé Pierre-Nicolas Marseaux, né en 1808 à Pretzen-Argonne (AD 55, 1 E 413), a pu en voir des plans, mais pas l'ancienne église elle-même ; on voit mal d'où il a pu

169 l'église et le prieuré Saint-Pierre

tirer des renseignements aussi précis, sans doute de la tradition orale, peut-être de gravures inconnues de l'édifice. Il n'est pas du tout certain que l'église n'a pas été reconstruite entre le X^e et le XVIII^e siècle, comme il l'affirme (Marseaux s.d., I, p. 106 ; III, p. 79). On peut raisonnablement en douter : le plan de l'édifice pourrait rappeler celui d'une église préromane mononef à chœur carré (Polfer 2010), mais la description des élévations – si l'on y accorde quelque crédit – évoque plutôt celles d'une église d'époque romane classique, avec sa nef voûtée, ses arcades et son clocher sur la travée (Collin 1981 ; Moulis 2018). Ceci étant dit, le lieu de culte initial est effectivement sans doute antérieur au X^e siècle : sans chercher à dater précisément sa fondation, exercice dont on sait combien il est aléatoire (Zadora-Rio 2008), plusieurs indices permettent de supposer qu'Amel est au centre d'une paroisse ancienne : l'importance de l'occupation depuis l'Antiquité, la taille de la paroisse primitive, dont dépendaient assurément Senon et Éton jusqu'à la fin du Moyen Âge (Robinet et Gillant 1910 ; Longnon et Carrière 1915), la dédicace à Saint-Martin, le siège d'un doyenné de l'archidiaconé de la Woëvre (Robinet et Gillant 1910, p. 134 ; Longnon et Carrière 1915, p. LXI).

On peut en outre être raisonnablement certain que l'église Saint-Martin n'a pas ou très peu été déplacée : l'abbé Marseaux affirme que les églises Saint-Martin et Saint-Pierre étaient parallèles et reliées par une galerie couverte (Marseaux s.d., I, p. 106 ; III, p. 79). Or, l'église paroissiale actuelle est effectivement parallèle et située à une vingtaine de mètres de l'église Saint-Pierre, aujourd'hui disparue mais dont on connaît la localisation grâce aux plans modernes du prieuré (fig. 413-414). On a également une confirmation que cette topographie religieuse originale est ancienne dans l'acte de fondation du prieuré en 1032 : « *Obsequium autem quod hactenus in predicta sancti Petri ecclesia, sive baptizando, sive missas celebrando, a presbitero loci ipsius populo exhibebatur, amodo in ecclesia sancti Martini, que vicinali auctoritate confirmamus* » (D'Herbomez 1898, n°126, p. 227). Ce schéma de juxtaposition des deux lieux de culte relève probablement d'une démarche intentionnelle d'affirmation du pouvoir comtal, puisqu'il y a lieu de penser que l'église Saint-Pierre a été fondée après l'église paroissiale Saint-Martin, à l'initiative des comtes de Verdun, peut-être comme chapelle castrale à l'origine [167, 169]. Il est certain que cette topographie religieuse s'est maintenue, peut-être au travers de reconstructions, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lorsque l'église du prieuré a été détruite¹⁸ et l'église paroissiale reconstruite au moyen des matériaux de démolition de la précédente (Marseaux s.d., I, p. 105 ; Robinet et Gillant 1910, p. 145). On pourrait s'étonner que l'une n'ait pas fini par supplanter l'autre, comme c'est fréquemment le cas lorsqu'une église paroissiale est doublée d'une fondation castrale ou prieurale (Aubrun 2008, p. 72). L'absence de concurrence s'explique en fait assez bien, dès lors qu'on se souvient que les deux sanctuaires ont été donnés au chapitre canonial dès sa fondation en 959 (D'Herbomez 1898, n°107, p. 196-198), puis à l'abbaye de Gorze en 982 (D'Herbomez 1898, n°199, p. 334-336).

18. En 1760 d'après l'abbé Marseaux (s.d., I, p. 105) ; en 1779 d'après N. Robinet et J.-B.-A. Gillant (1910, p. 145). Ce sont ces derniers qu'il faut croire, puisque l'église Saint-Pierre figure sur un plan du prieuré daté de 1778 (AD 54, H 2241-1).

UE n°3473-3474

Thème(s) : équipements collectifs

Vestige(s) : église et bâtiments conventuels

Chronologie : X^e siècle

Sources : CA, FR, TXT

Rappel historiographique : l'église et la collégiale, puis le prieuré Saint-Pierre d'Amel, sont connus par une soixantaine d'actes datés de 959 aux années 1350, provenant principalement du cartulaire de l'abbaye de Gorze, dont dépend l'établissement d'Amel à partir de 982. Certains aspects de son histoire sont bien documentés ; c'est surtout vrai du temporel du prieuré, connu de manière assez détaillée grâce au célèbre règlement d'avouerie d'Amel et à divers actes de donation ou de confirmation établis entre le XI^e et le XIV^e siècle (D'Herbomez 1898, p. 542-543 ; Wagner 1996, p. 96-97 ; Bazaille 2002 ; Domingues 2006, 2007). On sait très peu de choses, en revanche, sur la forme architecturale du prieuré, son évolution et son insertion dans la topographie médiévale d'Amel. Les manuscrits de l'abbé Marseaux et un plan moderne du prieuré sont les seules sources qui permettent d'entrevoir la matérialité de cet établissement monastique et de la confronter aux informations apportées par les sources écrites.

Bibliographie : AD 54, H 2241-1 ; Marseaux s.d ; D'Herbomez 1898 ; Wagner 1996 ; Domingues 2006, 2007 ; Ritz, Bonaventure *et al.* 2017

Description des vestiges : l'église Saint-Pierre apparaît dans les sources en 959, lorsque Hildegonde, veuve du comte de Verdun Rodolphe (Le Jan 2003, p. 374 ; Martine 2017, p. 137), y établit un chapitre de douze chanoines (D'Herbomez 1898, n°107, p. 196-198). Conrad, le fils de Rodolphe et de sa première épouse Éva – et non le petit-fils d'Hildegonde (Wagner 1996, p. 81 ; Martine 2017, p. 137) – lègue toutes ses possessions lorraines à l'abbaye Saint-Gorgon de Gorze en 982, dont le chapitre canonial d'Amel (D'Herbomez 1898, n°199, p. 334-336). Ce dernier est transformé en prieuré par l'abbaye de Gorze en 1032 (D'Herbomez 1898, n°126, p. 226-227). Après une remise en cause précoce – dès le X^e siècle – des possessions de l'abbaye Saint-Gorgon à Amel, qui nécessite l'intervention armée du comte Sendebald (Wagner 1996, p. 82), les Bénédictins de Gorze voient leurs biens à Amel confirmés à plusieurs reprises aux XI^e et XII^e siècles par les évêques de Metz et de Verdun et le pape (Domingues 2006, 2007). Le « prieuré de campagne » d'Amel devient à partir du XI^e siècle une dépendance à laquelle l'abbaye de Gorze semble accorder une importance particulière, dont témoignent les qualifications de *abbatia* et de *cenobium*, des dotations foncières répétées, ainsi que la présence d'une annexe de la bibliothèque de l'abbaye (Fray 2006, p. 210 ; Wagner 1996, p. 82-83, 106-107 ; Domingues 2006, p. 55-56).

Après avoir obtenu des chartes de confirmation épiscopales et papales, les Bénédictins auraient procédé à des travaux de restauration et d'agrandissement du prieuré conduisant à la suppression du château au XII^e-XIII^e siècles, mais on

ne dispose d'aucun élément objectif permettant de confirmer les dires de l'abbé Marseaux sur ce point (Marseaux s.d., I, p. 104-105, repris par Robinet et Gillant 1910, p. 142 et Domingues 2006, p. 55). Au XVI^e siècle, lors de la sécularisation de l'abbaye de Gorze, le prieuré est attribué au collège des Jésuites de Pont-à-Mousson et ses revenus servent de dotation à l'université nouvellement créée (Robinet et Gillant 1910, p. 143 ; Wagner 1996, p. 83). Après le départ des Jésuites en 1768, le prieuré échoit aux chanoines réguliers de Saint-Sauveur à Nancy. L'église Saint-Pierre est détruite en 1778 et ses matériaux servent à la reconstruction de l'église paroissiale Saint-Martin [168]. Le prieuré devient propriété nationale en 1792 et sert d'hôpital et de magasin de vivres pour l'armée pendant les guerres révolutionnaires (Marseaux s.d., III, p. 93-94). Les bâtiments et le patrimoine foncier (terres, bois, étangs, etc.) du prieuré ont ensuite été vendus à des particuliers en divers lots. Des trois bâtiments conventuels qui subsistaient encore au début du XX^e siècle (Robinet et Gillant 1910, p. 147), il n'en reste plus aucun aujourd'hui.

On sait où se trouvait le prieuré grâce à la toponymie qui a conservé une voie appelée la Cour du Prieuré dans le cadastre actuel et, surtout, grâce à un plan du prieuré dressé en 1778 (fig. 413-414). C'est grâce à celui-ci que nous est parvenue, *in extremis*, la localisation de l'église Saint-Pierre, qui constitue un élément important pour la compréhension de la topographie alto-médiévale d'Amel. Si elle n'a pas été expressément construite pour accueillir le chapitre d'hommes en 959, il pourrait à l'origine s'agir d'une chapelle castrale édiflée par les comtes de Verdun, comme le pensait l'abbé Marseaux (s.d., I, 29-30), car il semblerait que le *castrum* contemporain se trouvait à seulement quelques dizaines de mètres au sud de cette dernière [167]. Il s'agissait d'une église romane construite « avant 900 » d'après l'abbé Marseaux (s.d., I, p. 106), qui en dit beaucoup moins sur son architecture que sur celle de l'église paroissiale Saint-Martin. Les deux églises étaient parallèles et reliées par une galerie couverte selon l'abbé Marseaux (s.d., I, p. 106 ; III, p. 80) ; on ignore d'où il tient ce dernier détail (de plans disparus, de la tradition orale ?), mais le plan de 1778 confirme en tout cas que les deux églises étaient parallèles et distantes d'une vingtaine de mètres seulement. Ce schéma original de juxtaposition semble déjà caractériser la topographie religieuse d'Amel au X^e siècle : « *Obsequium autem quod hactenus in predicta sancti Petri ecclesia, sive baptizando, sive missas celebrando, a presbitero loci ipsius populo exhibebatur, amodo in ecclesia sancti Martini, que vicina est, a vicario monachorum exhibendum statuimus et sinodali auctoritate confirmamus* » (D'Herbomez 1898, n°126, p. 227).

Les seuls vestiges documentés par l'archéologie qui pourraient être liés au prieuré sont ceux d'une canalisation souterraine fouillée en 2017 dans le quartier périphérique nord de l'agglomération antique d'Amel (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 67-71). L'ouvrage se présente comme une conduite de section quadrangulaire de 35 cm de large pour 70 cm de haut environ, composée de deux murets latéraux en petit appareil, fermés au sommet par de grandes dalles calcaires posées à plat (fig. 424-426). Elle est installée sur le substrat argileux, au fond d'une grande tranchée de 1,2 m de large et de plus de 2 m de profondeur, recoupant les bâtiments antiques situés dans ce secteur. On avait initialement proposé de l'identifier comme un dispositif d'adduction d'eau

tardo-antique (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 69-70), mais cette interprétation pose des problèmes liés à l'hydrogéologie du secteur : le captage se ferait nécessairement à plus de 1 km à l'ouest du site antique vue l'altimétrie de la région, sur des collines argileuses où il existe bien des sourcins liés aux « pierres d'eau », mais dont le débit est *a priori* trop faible pour alimenter de manière pérenne un aqueduc (Gamez 1992). Mais surtout, on voit mal quelles contraintes auraient pu amener les communautés locales à rechercher un point de captage dans ce secteur argileux peu favorable et relativement éloigné, alors que le calcaire de la dalle d'Étain donne naissance à de nombreuses sources plus proches, dont l'exploitation est, elle, bien attestée [85, 108, 147, 170]. Le tracé de la canalisation, reconnu sur plus de 300 m grâce aux prospections géophysiques (fig. 424, 426), pourrait indiquer qu'il s'agit en réalité d'un dispositif d'évacuation des eaux usées du prieuré vers la dépression de l'étang d'Amel, situé à environ 1 km de distance et 7 m en contrebas du village. Cette interprétation n'est pas assurée, mais elle apparaît comme la plus plausible en l'état actuel de la documentation. La datation de l'ouvrage est tout aussi incertaine : on sait seulement, grâce à la stratigraphie et aux céramiques recueillies dans le comblement de la tranchée d'installation, que sa construction intervient après la démolition des édifices du quartier nord-est de l'agglomération antique, au III^e siècle au plus tôt (Ritz, Bonaventure *et al.* 2017, p. 70). C'est uniquement son tracé supposé qui permet d'envisager une datation médiévale et il n'est pas exclu que la canalisation soit nettement plus récente (moderne).

Ces différents éléments forment une topographie médiévale encore très lacunaire, mais permettent de confirmer et de compléter la vision qui se dégageait des sources écrites ; celle d'une affirmation du pouvoir comtal au milieu du X^e siècle, qui trouve une expression monumentale dans le développement d'un pôle castral et religieux dans le voisinage immédiat de l'église paroissiale. Ce centre de pouvoir passe rapidement aux mains des abbés de Gorze, entraînant un déclin du pôle castral au profit de l'établissement ecclésiastique, seul à apparaître dans les sources après les années 960.

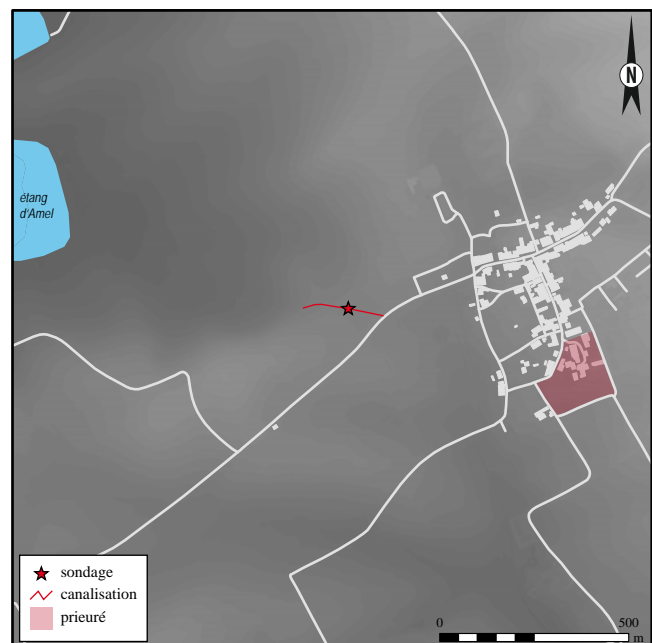


Figure 424 : tracé de la canalisation



Figure 425 : vues de la canalisation (d'après Ritz, Bonaventure et al. 2017)

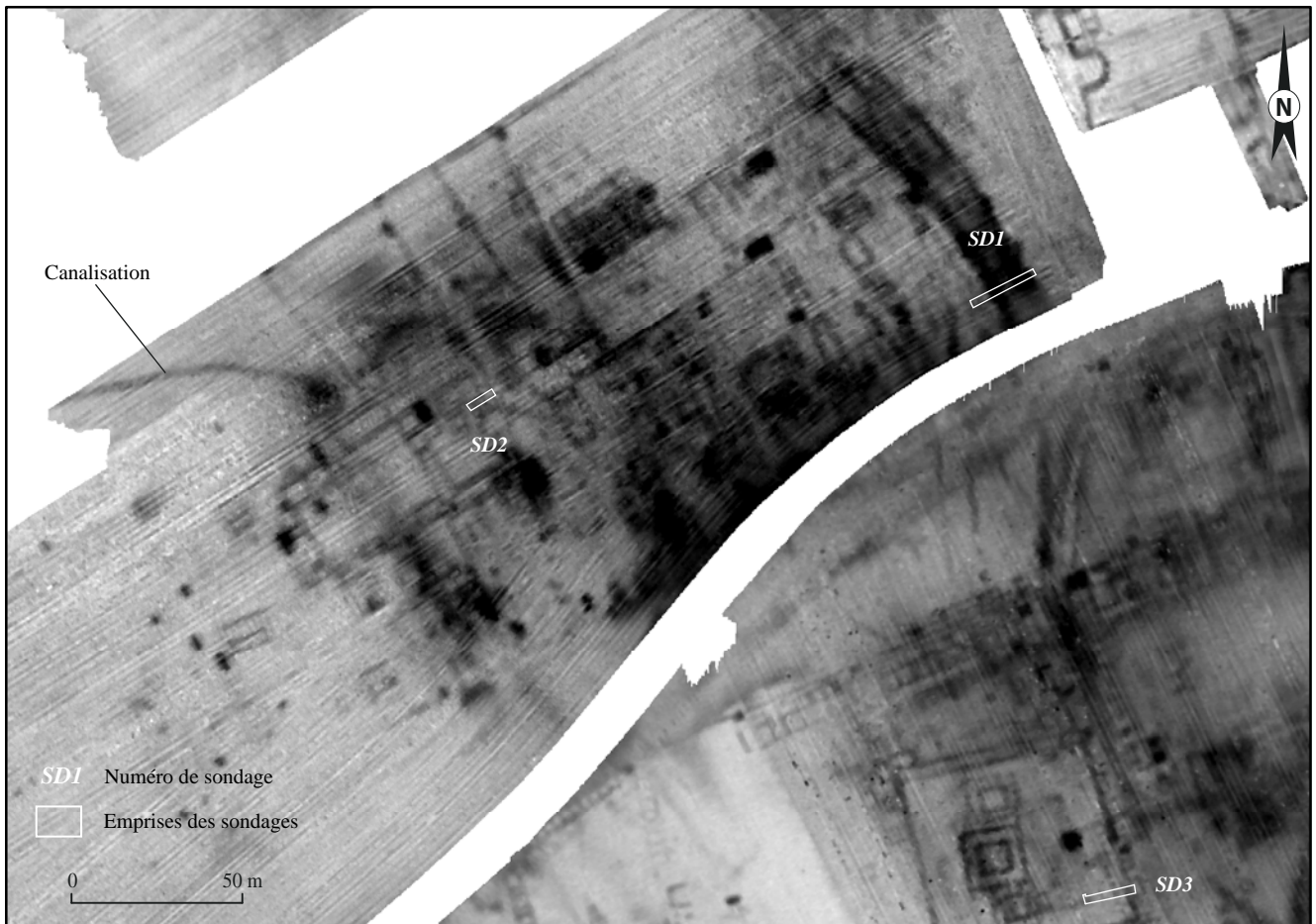


Figure 426 : la canalisation révélée par les cartes de résistivité électrique (0-1,5 m)

170 nécropole(s)

UE n°3476

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : inhumations

Chronologie : haut Moyen Âge (?)

Sources : DF

Rappel historiographique : l'abbé Marseaux signale la découverte de sarcophages en 1847 lors du creusement d'une cave dans le village d'Amel. Une découverte similaire aurait eu lieu au début des années 1970, mais seule la tradition orale en conserve une trace à notre connaissance.

Bibliographie : Marseaux s.d., III, p. 133

Description des vestiges : l'abbé Marseaux mentionne brièvement la découverte de 19 « cercueils de pierre » dans une cave du village, qu'il attribue à l'époque romaine, mais ce mode d'inhumation renvoie plus probablement au haut Moyen Âge. On ne sait rien de plus sur la localisation et la datation de cette nécropole. Plusieurs habitants du village ont par ailleurs signalé à J.-C. Sztuka la découverte de six à huit sarcophages au début des années 1970, lors du creusement d'une fosse à lisier dans une ferme située dans l'ancienne Cour du Prieuré (fig. 427). Les différentes descriptions de la découverte (nature et emplacement) concordent, mais aucune photographie n'a été faite des sarcophages, qui ont été cassés et déposés dans une ancienne carrière servant de décharge située le long du chemin de la Californie.

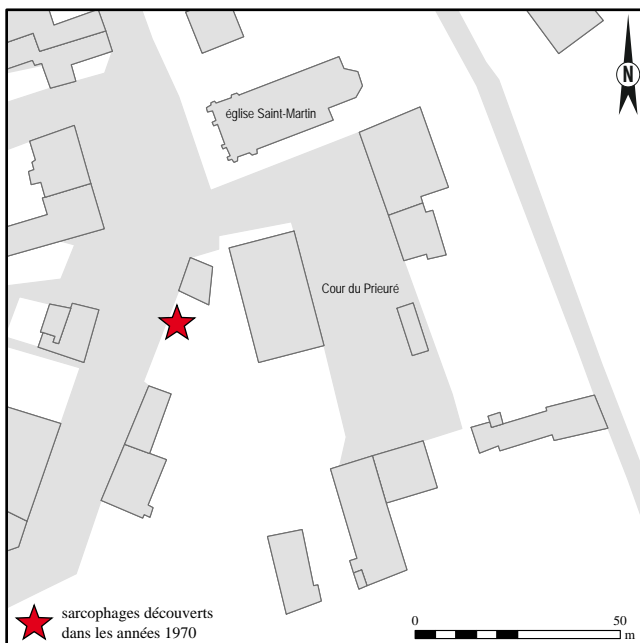


Figure 427 : localisation approximative des sarcophages découverts fortuitement dans les années 1970

171 les carrières de calcaire (?)

UE n°26430, 26431

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : carrières

Chronologie : haut Moyen Âge (?)

Sources : CA, LDR

Rappel historiographique : le cadastre moderne et le LiDAR indiquent la présence de carrières de calcaire en périphérie du village actuel.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 4 ; Melier 2018

Description des vestiges : il n'est pas exclu qu'une partie des zones d'extraction diachroniques repérées autour du village d'Amel [110] aient été exploitées au haut Moyen Âge (fig. 428, 429). C'est toutefois moins probable qu'aux périodes modernes et antiques, dans la mesure où les besoins sont moins importants au début du Moyen Âge et peuvent être en partie satisfaits par des récupérations sur le site antique, où l'on n'a pour l'instant aucune trace de l'élévation des constructions. À ce propos, on observe que plus du tiers des églises du haut Moyen Âge étudiées par M. Polfer (2010) sont construites en bois, mais cette architecture semble réservée à la partie septentrionale de sa zone d'investigation, soit principalement le diocèse de Cologne. On n'a pas de données concernant les églises rurales de cette période dans les Trois-Évêchés, mais la comparaison avec les circonscriptions ecclésiastiques voisines indiquent qu'il faut plutôt envisager des édifices en pierre dans le Verdunois alto-médiéval. La fabrication de sarcophages peut également susciter une demande importante, qui peut difficilement être satisfaite par des remplois, hormis les cas de colonnes retailées. Les recherches récentes montrent que les sarcophages découverts dans le Verdunois sont majoritairement importés de régions produisant un matériau de qualité (principale-



Figure 428 : carrières de calcaire révélées par le LiDAR (SVF) au nord-est du village d'Amel

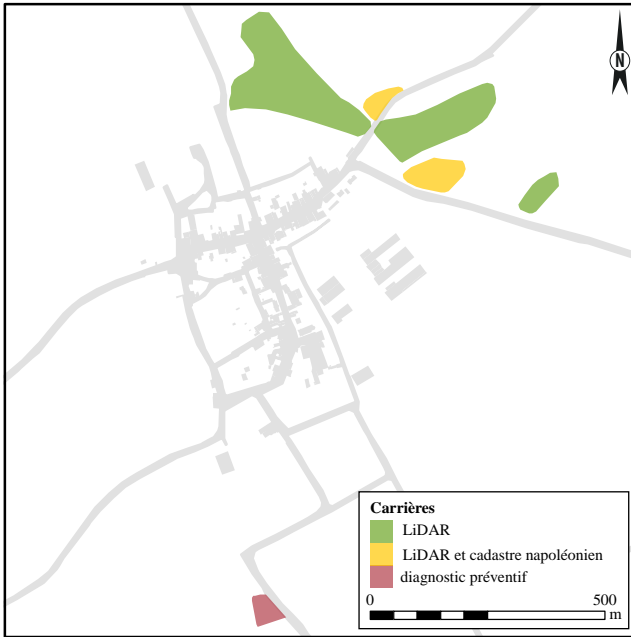


Figure 429 : cartographie des carrières de calcaire d'Amel

ment le calcaire de Savonnière et la Pierre d'Euville), parfois relativement éloignées des sites de consommation (Finoulst 2018, p. 395-396). Par ailleurs, les « cercueils de pierre » découverts fortuitement dans le village [170] en 1847 n'ont été ni photographiés, ni dessinés et pourraient correspondre à des coffrages réalisés au moyen de murets et de dalles disposées de chant ; une architecture funéraire connue dans plusieurs nécropoles alto-médiévales de la région, à Audun-le-Tiche (Simmer 2017), Châtel-Saint-Germain (Guillaume 2010a), Cutry (Legoux 2005), Saint-Laurent-sur-Othain [178] ou Flassigny (Ritz et Sztuka à paraître b) par exemple. En revanche, la nécropole découverte dans les années 1970 semble bien avoir livré des sarcophages, d'après les descriptions des habitants du village.

172 L'adduction d'eau

UE n°3477-3478

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : puits, aqueduc souterrain

Chronologie : Moyen Âge (?)

Sources : CA, TXT

Rappel historiographique : dans ses *Notes sur Amelle* rédigées vers 1855, l'abbé Marseaux décrit les vestiges d'un aqueduc souterrain restauré à plusieurs reprises, alimenté par la source de la Fontaine des Moines et desservant le prieuré et le village d'Amel. Comme à Senon, un inventaire diachronique des puits d'Amel est en cours, mais ne comprend pour l'instant que les puits visibles sur le cadastre napoléonien, l'enquête de terrain n'ayant pas encore pu débuter.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 4 ; Marseaux s.d.

Description des vestiges : l'abbé Marseaux évoque d'abord la présence de possibles vestiges d'un ou plusieurs aqueducs aériens autour du village d'Amel, mais l'hypothèse n'est pas

argumentée (Marseaux s.d., I, p. 31). En revanche, une canalisation souterraine semble bien avoir existé entre la source de la Fontaine des Moines et le village : l'abbé Marseaux a observé l'état moderne de cette conduite, qui reprendrait le tracé d'un aqueduc médiéval alimentant le prieuré, construit au moyen de pierres de taille scellées par des bagues de plomb (Marseaux s.d., I, p. 109). On ignore de quelle(s) source(s) provient cette description relativement précise de l'ouvrage, sur lequel on ne dispose d'aucune observation de première main. La chambre de captage actuellement visible à la source de la Fontaine des Moines, à 1000 m au nord-est du prieuré, est une belle construction d'époque moderne, qui correspond peut-être à la réfection effectuée par les Jésuites au XVII^e ou au XVIII^e siècle (Marseaux s.d., I, p. 109). On n'a donc aucune preuve de l'existence d'un aqueduc souterrain desservant le prieuré bénédictin d'Amel au Moyen Âge, mais l'hypothèse est néanmoins plausible, d'une part parce que la source de la Fontaine des Moines a vraisemblablement été exploitée depuis l'Antiquité [85] et d'autre part en raison de la fréquence de ce type d'aménagements hydrauliques sur les sites monastiques (Pressouyre et Benoît 1996). L'abbé Marseaux évoque en outre une « voie souterraine » découverte lors du creusement des fondations de la nouvelle église en 1780 [168]. Les « terres meubles » de cette cavité auraient été comblées au moyen de vieilles tombes et de la statue en pierre de Saint-Martin, ce qui n'a pas suffi à empêcher que le clocher se lézarde (Marseaux s.d., III, p. 80). Il semble donc s'agir d'une excavation importante, peut-être de la tranchée d'installation d'un aqueduc souterrain alimentant le prieuré. On sait en outre que l'église a été reconstruite légèrement plus à l'est en 1780 (Marseaux s.d., III, p. 80) ; la structure n'était donc pas nécessairement recouverte par l'église médiévale (fig. 430). Onze puits ont également été repérés sur le cadastre de 1822 du village d'Amel. Il ne s'agit pas, en principe, de structures antiques, puisque l'occupation de cette période ne se superpose pas ou peu au village contemporain, mais certains de ces puits pourraient en revanche remonter au Moyen Âge, d'autant plus qu'ils sont principalement implantés le long de Rue Haute et de la Grande Rue de l'Église, que l'on suppose être des axes anciens [165].

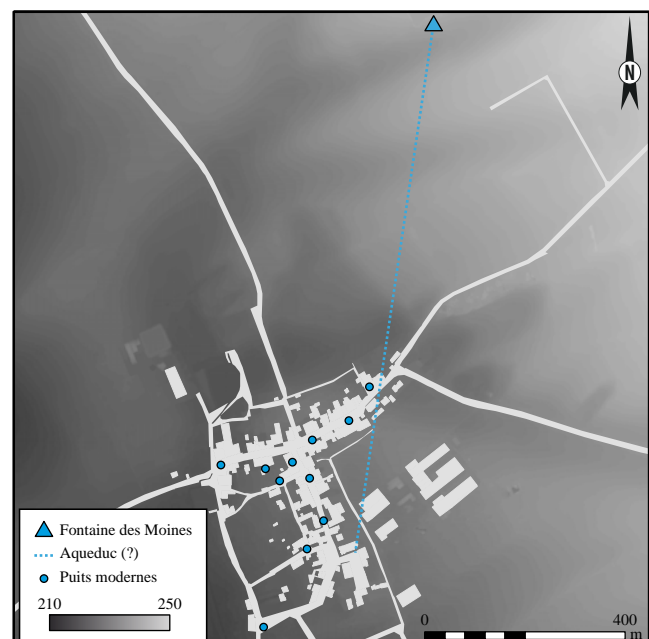


Figure 430 : puits modernes et hypothèse de restitution du tracé de l'aqueduc souterrain médiéval d'Amel

HABITATS RURAUX

173 Gouraincourt - Les Noires Terres

UE n°1

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : mobilier

Chronologie : VII^e-VIII^e siècle

Sources : PP

Rappel historiographique : les prospections pédestres effectuées par M. Feller et J.-C. Sztuka au début des années 1990 ont révélé un petit établissement rural antique, qui a également livré un élément d'*instrumentum* du haut Moyen Âge.

Bibliographie : Sztuka 1993 (CA SRA) ; Feller 1998-2001

Description des vestiges : le site est situé sur les calcaires de la dalle d'Étain, à 100 m au nord du ruisseau du moulin, un petit affluent temporaire de l'Othain. Le mobilier collecté au sol comprend une applique de ceinture en alliage cuivreux moulé et doré, qui témoigne d'une continuité d'occupation ou d'une réoccupation de cet établissement rural antique au haut Moyen Âge (fig. 431). Il s'agit d'une applique triangulaire à bords mouvementés, munie au revers d'un tenon avec œillet. Le décor, fortement incisé, d'inspiration animalière (?), n'est pas interprétable. La dorure, sans doute réalisée à l'amalgame, subsiste dans les creux du décor. Cette applique fait certainement partie d'une garniture de ceinture à éléments multiples. Sur le plan formel, elle est rattachable au type Legoux-Périn 179, en usage pendant tout le VII^e siècle (Legoux *et al.* 2016). Au vu de la technique utilisée (alliage cuivreux doré) et du décor déstructuré, J. Guillaume¹⁹ penche pour une datation tardive (fin VII^e-VIII^e siècle, voire même un peu plus loin dans la période carolingienne).



Figure 431 : élément de garniture de ceinture en alliage cuivreux découvert sur le site de Gouraincourt-Les Noires Terres (cliché : J.-C. Sztuka ; éch. 2:1)

19. Je lui adresse mes chaleureux remerciements pour avoir bien voulu me faire part de son avis sur cet objet.

174 Rouvrois-sur-Othain - La Moussarde

UE n°18

Thème(s) : établissement rural

Vestige(s) : mobilier

Chronologie : V^e-VII^e siècle

Sources : PP

Rappel historiographique : les prospections pédestres conduites sur ce site depuis 1997 ont révélé une petite villa antique, qui a fait l'objet d'une continuité d'occupation ou d'une réoccupation au haut Moyen Âge.

Bibliographie : Sztuka 1997 (CA SRA)

Description des vestiges : à une trentaine de mètres de la rive droite de l'Othain, sur les dépôts alluviaux du cours d'eau, les ramassages au sol ont révélé deux concentrations de vestiges, qui s'étendent sur une superficie totale de près de 2000 m². Ceux-ci appartiennent à une villa romaine, dont on parvient à distinguer la partie résidentielle grâce aux débris d'un hypocauste. Le mobilier recueilli sur ce site forme le plus important corpus céramique en termes quantitatifs parmi l'ensemble des établissements ruraux de la zone d'étude (2641 NR et 421 NMI). Outre les catégories techniques du Haut Empire, il comprend de nombreux éléments caractéristiques de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne : une quarantaine d'individus en sigillée du Bas-Empire, dont deux molettes à motif de croix de Saint-André et de points (groupe 5 de Hübener, daté de la période 370-450 par Bayard 2004) ; soixante individus en céramique rugueuse de l'Eifel, comprenant principalement les formes Alzei 27/28/30, datables du IV^e-V^e siècle (Gazenbeek *et al.* à paraître) ; une quarantaine d'individus en céramique à dégraissant de calcaire cristallin, comprenant la quasi-totalité du répertoire pour cette catégorie technique et particulièrement les formes Redknap A4 et A12, datables du V^e au VII^e siècle (Gazenbeek *et al.* à paraître). Une monnaie remarquable a également été recueillie (fig. 432) : un *tremissis* de 0,8 g, présentant à l'avvers une tête à droite et la légende [...]STAD, au revers une croix cantonnée de deux V et la légende [...]NO MONI+, sans doute un faux pour servir de la seconde moitié du VII^e siècle, peut-être imité du monnayage de Verdun d'après le lieu de découverte (à la limite des diocèses de Verdun et de Trèves) et le cantonnement en V du revers²⁰. Ces différents éléments forment un assemblage très cohérent, attestant une occupation importante entre le V^e et le VII^e siècle, sans rupture perceptible avec l'occupation antique.



Figure 432 : tremissis découvert à Rouvrois-La Moussarde (cliché : J.-C. Sztuka ; éch. 2:1)

20. Merci à P. Schiesser pour sa précieuse contribution à l'identification de cette monnaie.

175 Saint-Jean-lès-Buzy - Le Sillon

UE n°380

Thème(s) : habitat rural groupé (?)

Vestige(s) : bâtiments sur poteaux, bâtiments excavés, silo, dérayures, drains, fosses indéterminées

Chronologie : IX^e-X^e siècle

Sources : FR

Rappel historiographique : un diagnostic mené en 2009 à proximité d'une vaste zone d'occupation protohistorique [4, 12] a révélé des constructions et des vestiges agraires d'époque carolingienne.

Bibliographie : Franck 2009

Description des vestiges : le site est implanté sur les dépôts alluviaux de la rive gauche de l'Orne, juste à la sortie du village de Saint-Jean-lès-Buzy, à une soixantaine de mètres au sud-est des dernières constructions du village moderne. Il se superpose à l'extrémité occidentale de la grande nécropole protohistorique multiphasée de Saint-Jean-lès-Buzy-Buschamps [12], comme l'a démontré la découverte d'un enclos funéraire de l'âge du bronze final lors du même diagnostic. Les vestiges du haut Moyen Âge se concentrent dans la partie occidentale de l'emprise diagnostiquée et correspondent à une zone d'habitat matérialisée par un semis de fosses d'implantation de poteaux, un possible fond de cabane et un silo enterré (fig. 433). Le mobilier céramique n'est pas très abondant (fig. 434), mais comprend quelques formes du IX^e-X^e siècle, d'après les comparaisons avec le matériel des sites de Prény - Tautecourt (Frauciel 2011) et de Nubécourt - Aux Villées (Michel 2011). L'occupation de cet habitat s'est peut-être maintenue jusqu'au XI^e siècle, à en juger par la présence d'un denier de Thierry, évêque de Verdun, à la légende TEO/DERIC/EPS au droit et MARIA/VIRGO au revers, parmi les monnaies recueillies par les habitants du village dans cette parcelle (fig. 435).

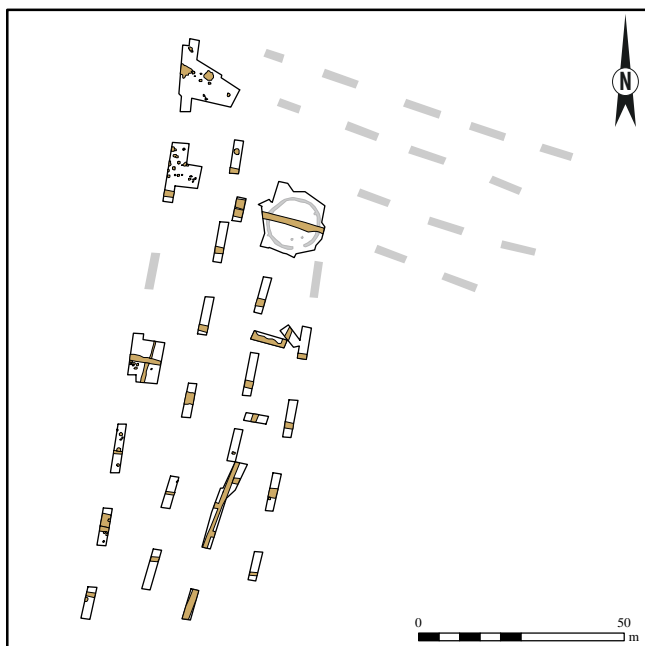


Figure 433 : plan des vestiges carolingiens de Saint-Jean-lès-Buzy-Le Sillon

La fenêtre d'observation est trop réduite pour bien appréhender la configuration spatiale de cet habitat, mais il semble être associé à des activités agricoles : la fouille a mis en évidence de nombreux fossés linéaires identifiés comme de vestiges agraires (dérayures, drains), dont certains sont recoupés par des fosses d'implantation de poteaux associées à l'habitat carolingien. Cette organisation, comprenant une zone d'habitat en arrière de laquelle se développent des champs lanierés, rappelle assez celle des habitats ruraux groupés du haut Moyen Âge connus dans la région (Gérard 2012, 2014).

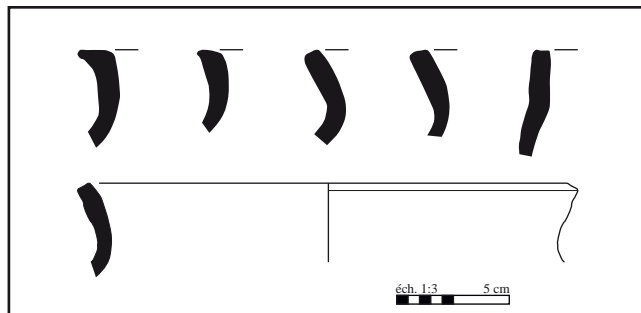


Figure 434 : sélection de céramiques carolingiennes de Saint-Jean-lès-Buzy-Le Sillon (d'après Franck 2009, p. 31, fig. 2)



Figure 435 : denier de Thierry, évêque de Verdun, (ca. 1050-1060) découvert à Saint-Jean-lès-Buzy-Buschamps (cliché : J.-C. Sztuka, éch. 2:1)

176 Boinville-en-Woëvre/Gussainville - La Grande

Côte

UE n°276

Thème(s) : établissement rural (?)

Vestige(s) : bâtiments sur poteaux, bâtiments excavés, fosses indéterminées

Chronologie : VIII^e-X^e siècle

Sources : FR

Rappel historiographique : les opérations préventives conduites dans le cadre des travaux de contournement d'Étain ont mis au jour une petite villa en rive droite de l'Orne [116], qui a été occupée pendant toute l'Antiquité puis probablement réoccupée à partir de l'époque carolingienne.

Bibliographie : Vermard 2004 ; Viller et al. 2012

Description des vestiges : la zone d'occupation médiévale est située à l'extrémité nord de l'ancienne *pars rustica*, à quelques mètres de l'Orne, sur les dépôts alluviaux récents du cours d'eau. Les vestiges de cette période rassemblent quatre bâtiments au sol excavé, autant de bâtiments sur poteaux de plain-pied et quelques fosses de nature indéterminées.

née (fig. 436-437). Ces aménagements rompent totalement avec l'organisation de la *villa* antique, dont ils sont vraisemblablement séparés par un hiatus de plusieurs siècles : les datations sont peu assurées, fautes de quantités suffisantes de mobilier, mais aucun indice d'occupation n'a été relevé pour la période du VI^e-VII^e siècles, alors que la céramique et la typologie des bâtiments excavés suggèrent une réoccupation du site à partir du VIII^e siècle (fig. 438). Lors du diagnostic de cette zone, un piquet avait d'ailleurs été prélevé au niveau de la berge de l'Orne et daté par radiocarbone de 941 ± 10 ans (Vermard 2004, p. 18 ; Viller *et al.* 2012, p. 85). Aucun indice d'activité économique n'a été découvert en association avec ces bâtiments ; on ignore tout des moyens de subsistance de ce groupement (agriculture, artisanat ?).

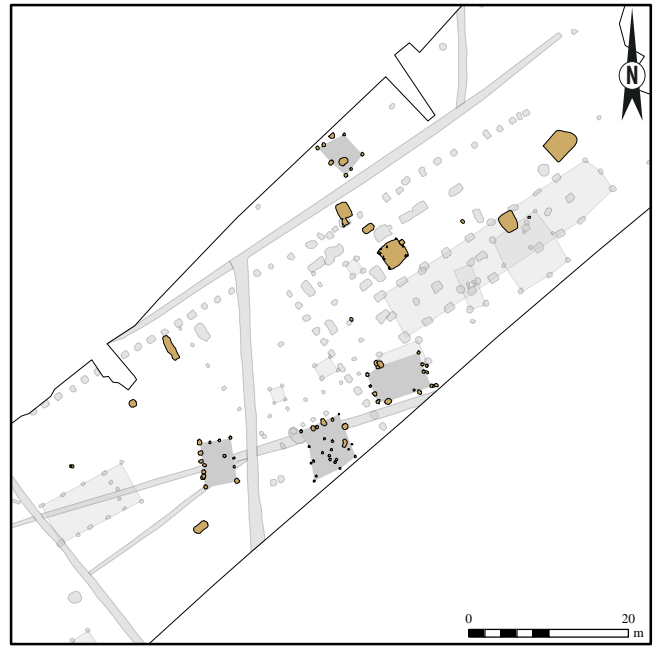


Figure 436 : plan des vestiges médiévaux de Boinville-en-Woëvre/Gussainville-La Grande Côte



Figure 437 : cabane excavée de Boinville-en-Woëvre/Gussainville-La Grande Côte (d'après Viller *et al.* 2012, I, p. 82, fig. 22)

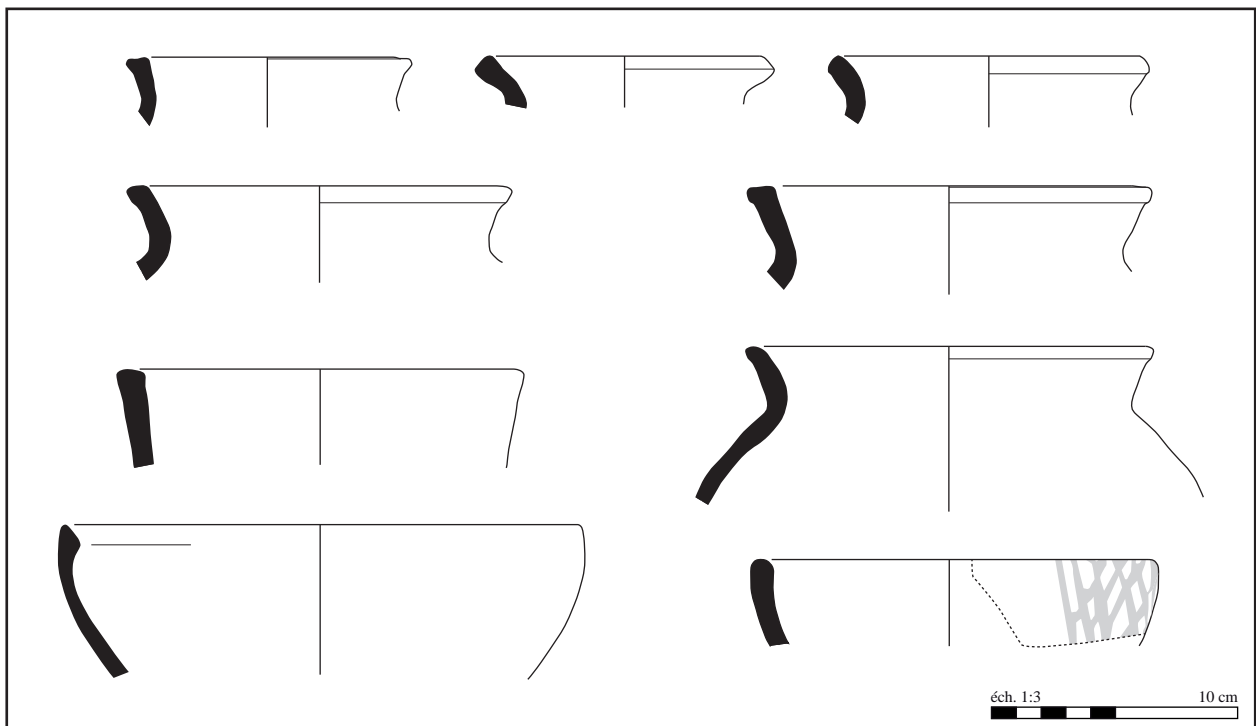


Figure 438 : sélection de céramiques médiévales (VIII-XII^e siècles) de Boinville-en-Woëvre/Gussainville-La Grande Côte

177 Gussainville - Les Envieux

UE n°381

Thème(s) : établissement rural (?)

Vestige(s) : bâtiment sur poteaux, fosses indéterminées

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : FR

Rappel historiographique : un diagnostic de 1000 m² conduit sur les berges de l'Orne a livré un plan de bâtiment incomplet daté du début du Moyen Âge.

Bibliographie : Vermard et Wiethold 2012

Description des vestiges : les sondages réalisés dans les alluvions récentes de l'Orne ont livré une quinzaine de fosses d'implantation de poteaux, qui dessinent le plan incomplet d'un bâtiment sur poteaux porteurs (**fig. 439**). Les quelques tessons recueillis dans le comblement des trous de poteaux orientent la datation vers le premier Moyen Âge, sans plus de précision (Vermard 2012, p. 70-71). La fonction de ce bâtiment pourrait être liée au cours d'eau, d'après le fouilleur. L'hypothèse tient à sa situation, à quelques mètres seulement d'un paléochenal, et surtout à la possible présence d'un moulin dès l'époque romaine dans ce secteur, mais cette hypothèse est elle-même assez mal assurée [132].

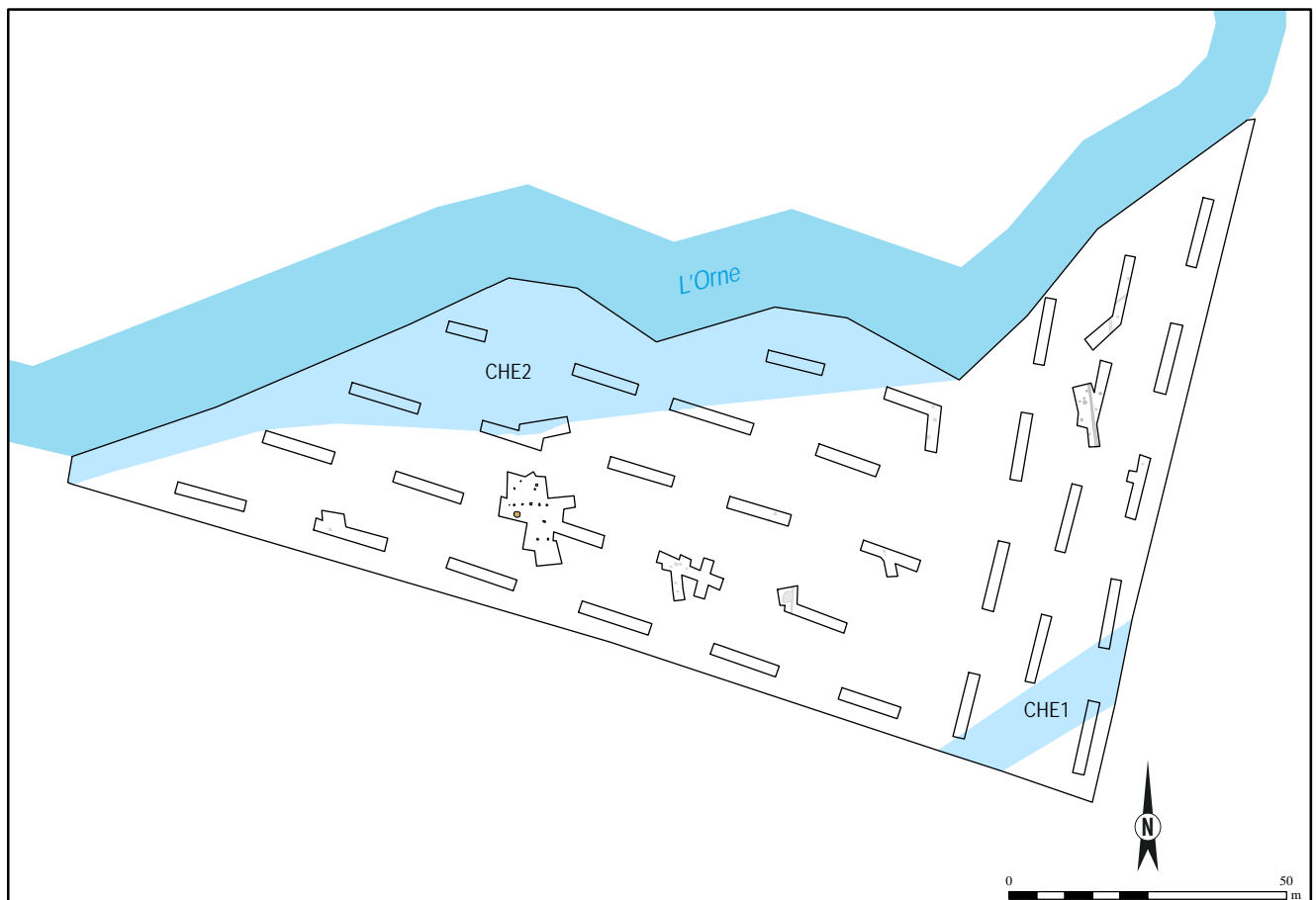


Figure 439 : plan des vestiges médiévaux de Gussainville-Les Envieux

DOMAINE FUNÉRAIRE

178 Saint-Laurent-sur-Othain - Le Châtelet

UE n°310

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : inhumations en coffres

Chronologie : ca. 600/610-660/670

Sources : DF, FA

Rappel historiographique : à la suite de découvertes fortuites réalisées au lieu-dit le Châtelet, B. Valentin, propriétaire-exploitant des terrains concernés, a fouillé six tombes d'époque mérovingienne et une partie de la fortification tardo-antique [136] en janvier-février 1929. M. Delangle, architecte des monuments historiques, a adressé un rapport sur ces découvertes au préfet de la Meuse, au sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts et au Service des monuments historiques. Ces derniers ont confié à G. Chenet le soin de procéder à une fouille stratigraphique des vestiges, qui s'est déroulée en septembre-octobre 1929, avec le concours de son ami M. Delangle. La nécropole s'est avérée être en mauvais état de conservation : sur les 22 tombes explorées par G. Chenet et M. Delangle, une seule n'avait pas été pillée, si bien que les fouilleurs concluaient dans le rapport de 1929 qu'« au point de vue scientifique, l'étude méthodique d'un cimetière en tel état n'est nullement à conseiller » (Chenet et Delangle 1929, p. 4). Une seconde campagne de fouille a néanmoins eu lieu en septembre 1930, à la demande expresse du Service des monuments historiques (Chenet et Delangle 1930, p. 4). Cinq sépultures supplémentaires ont été fouillées et, à nouveau, une seule était intacte. Il est « à peu près certain » que la nécropole n'a pas été entièrement fouillée et que d'autres sépultures existent encore, mais leur recherche ne serait « nullement en rapport avec les frais engagés, d'autant



Figure 441 : plan de la nécropole mérovingienne de Saint-Laurent-sur-Othain-Le Châtelet

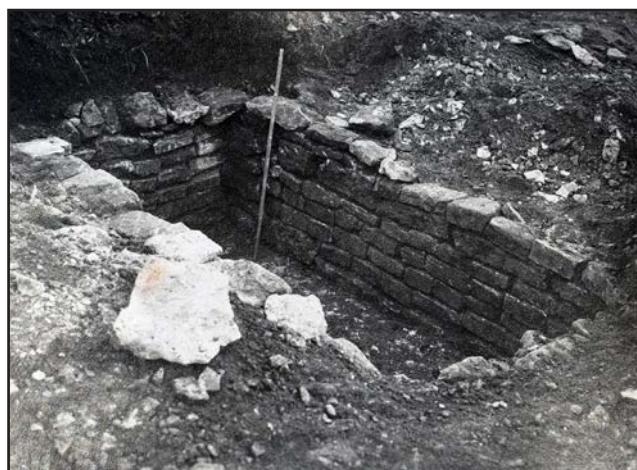


Figure 442 : vue de la tombe double 1929-9 (d'après Chenet et Delangle 1929)

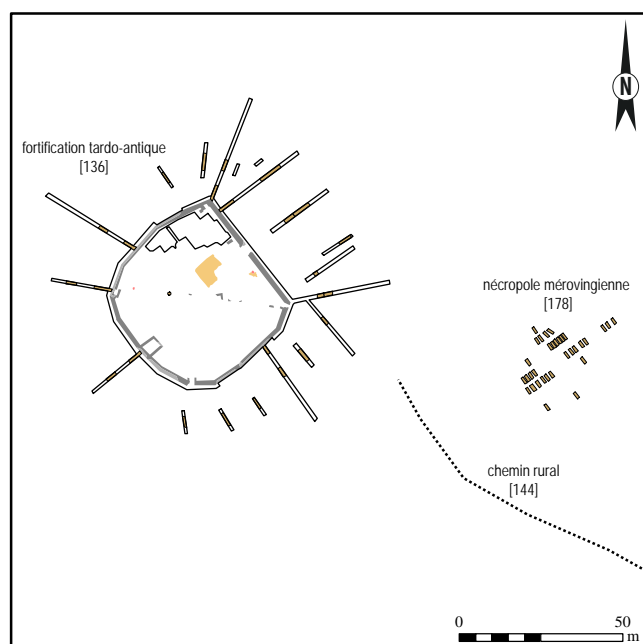


Figure 440 : situation de la nécropole mérovingienne de Saint-Laurent-sur-Othain-Le Châtelet

plus que d'autres points à explorer d'un plus grand intérêt historique ne manquent pas aux environs » (Chenet et Delangle 1930, p. 5). Il est assez évident que G. Chenet n'a pas manifesté un grand enthousiasme à fouiller cette nécropole, devant le fort taux de violation des tombes. En conséquence, seule une petite partie des sépultures (moins d'un quart des tombes) a fait l'objet d'une description et les comptes-rendus des fouilles de la nécropole sont globalement succincts, surtout en comparaison avec l'attention soutenue qui a été portée à la fortification du Bas-Empire [136]. Les dessins soignés de G. Chenet et M. Delangle complètent heureusement des descriptifs sommaires. J. Guillaume a repris cette documentation en 2010 sous la forme d'une note inédite de neuf pages, déposée à la bibliothèque du pôle archéologique universitaire de l'université de Lorraine (Guillaume 2010b) ; la notice qui suit en est largement issue.

Bibliographie : Chenet et Delangle 1929, 1930 ; Chenet 1930a, 1930b, 1930c ; Pomarède 1966 ; Mourot 2001 ; Guillaume 2010b

Description des vestiges : sur l'éperon du Châtelet, à l'extrémité d'un plateau calcaire qui surplombe de 35 m une boucle de l'Othain et à une centaine de mètres en contrebas de la fortification tardo-antique [136], les interventions successives ont livré, sous un recouvrement de 15 à 35 cm de terre arable, un total de 33 sépultures disposées en rangées, toutes orientées nord-nord-ouest (fig. 440). Le plan fourni dans les rapports de fouilles est sans doute approximatif, vue l'orientation très régulière des tombes (fig. 441). Toutes les sépultures fouillées sont aménagées au moyen d'un coffrage composé de deux murets latéraux en petits moellons liés au mortier de chaux, fermés par de grandes dalles calcaires posées à plat (fig. 442). Les parois antérieures et postérieures sont parfois fermées par une grande dalle disposée de chant plutôt que par un muret maçonné. Le fond des fosses correspond au substrat de calcaire en plaquettes, soigneusement décapé, toujours en légère pente. Cette architecture est très habituelle dans la région, mais l'usage de mortier dans la maçonnerie l'est moins (Guillaume 2010b). Les blocs utilisés comprennent quelques remplois antiques, dont la pierre « au satyre et à la danseuse », qui correspond à un fragment de montant d'édicule funéraire figurant une scène de bacchanales [144]. G. Chenet signale en outre deux dalles de couverture sculptées : la première est une dalle rectangulaire avec deux moulures en cavet symétriques au sommet, sur laquelle est gravée une croix latine ; la seconde est une dalle aux bords grossièrement taillés, au centre de laquelle se trouve une cupule bien régulière de 23 x 14 cm (fig. 443). Ce dernier bloc a été interprété comme un réceptacle à eau bénite par G. Chenet (1930c), notamment en raison de la présence d'une croix gravée sur le premier, mais cet argument paraît bien insuffisant pour admettre l'interprétation proposée ; il peut tout aussi bien s'agir d'une crapaudine remployée. Il existe d'autres dalles et stèles funéraires mérovingiennes à thème chrétien dans la région, à Pompey (Salin 1952, p. 76-77) ou Audun-le-Tiche (Simmer 2017) par exemple, mais les meilleurs parallèles se rencontrent dans les nécropoles de Gaillon-sur-Montcient et de Santeuil en Île-de-France, où des gravures de style proche ont été découvertes sur des dalles de couverture (Ardouin 2017).

Deux tombes seulement n'avaient pas été perturbées. La première (1929-2), fouillée en 1929, est la sépulture d'un enfant d'une dizaine d'années, de sexe masculin (fig. 444). Le mobilier funéraire comprenait un petit scramasaxe muni d'une garde sous une lame de 22 cm de long, à pointe symétrique (type Legoux-Périn 59) ; un couteau en fer ; une garniture de ceinture en alliage cuivreux à trois éléments (plaque-boucle incomplète, contre-plaque et dorsale), à plaques triangulaires à trois bossettes (type Legoux-Périn 172) ; une bourse en cuir avec « quelques lamelles de bronze, deux boutons plats de bronze et trois monnaies romaines » (Chenet et Delangle 1929, p. 4). La garniture et le scramasaxe indiquent une datation de la phase MR1, soit le premier tiers du VII^e siècle (Legoux *et al.* 2016).

La seconde sépulture (1930-2), fouillée en 1930, n'a pas fait l'objet d'observations anthropologiques dans le rapport de fouille. Elle n'avait pas été pillée, mais montrait cependant des

traces de perturbation : le crâne avait été ramené sur le bassin et écrasé, le mobilier funéraire rassemblé près du tibia droit (Chenet et Delangle 1930, p. 4). Il comprenait une garniture de ceinture en alliage cuivreux à trois éléments (plaque-boucle, contre-plaque et dorsale), à plaques triangulaires à trois bossettes (type Legoux-Périn 172) ; une plaque-boucle en fer à plaque arrondie (type Legoux-Périn 148) ; un scramasaxe à dos droit, longue soie et deux gouttières sur chaque face de la lame, longue de 35 cm environ (type Legoux-Périn 58) ; une pince à épiler en fer ; deux fiches à bélière en fer ; une armature de flèche en silex ; un poinçon-alêne dans un étui en bois ; une petite lame de fer. À nouveau, le scramasaxe et les garnitures de ceinture orientent la datation sur le premier tiers du VII^e siècle (Legoux *et al.* 2016).

Toutes les autres tombes étaient perturbées, mais certaines avaient conservé quelques éléments de mobilier remarquables, en particulier la sépulture double 1929-9 (fig. 445-446) : trois garnitures de buffleterie en alliage cuivreux semblables sur le plan morphologique, caractérisées par des ferrets linguiformes, dont les deux plus grandes présentent un décor doré de grande qualité (fig. 446, 449) ; quatre équerres en fer, appartenant sans doute à un coffret en bois dont subsiste également une poignée ansée en fer ; un passant de courroie en alliage cuivreux, dont la partie supérieure est ornée d'un élément circulaire décoré d'ocelles soulignant son pourtour et formant un motif cruciforme ; une douzaine de perles ; deux plaques-boucles en fer (types Legoux-Périn 150 et 155). Le coffret est sans équivalent dans l'est de la France (Guillaume 2010b), mais un coffret à équerres a été découvert dans la nécropole allemande de Klepsau (Koch 1990, pl. 15, fig. 32-41). Les deux grandes garnitures à ferrets linguiformes sont manifestement étrangères au monde franc et proviennent peut-être de Lombardie (Guillaume 2010b). Ces objets confèrent à la tombe un statut relativement élevé. Les deux plaques-boucles en fer suggèrent une datation centrée sur le second tiers du VII^e siècle (Legoux *et al.* 2016).

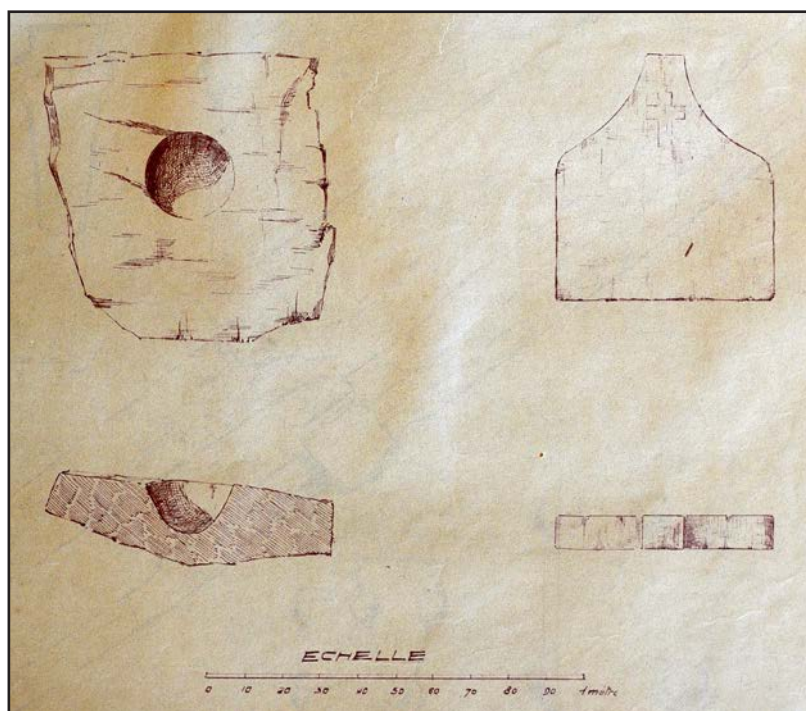


Figure 443 : dalles de couverture sculptées (d'après Chenet et Delangle 1929, pl. XLIX)

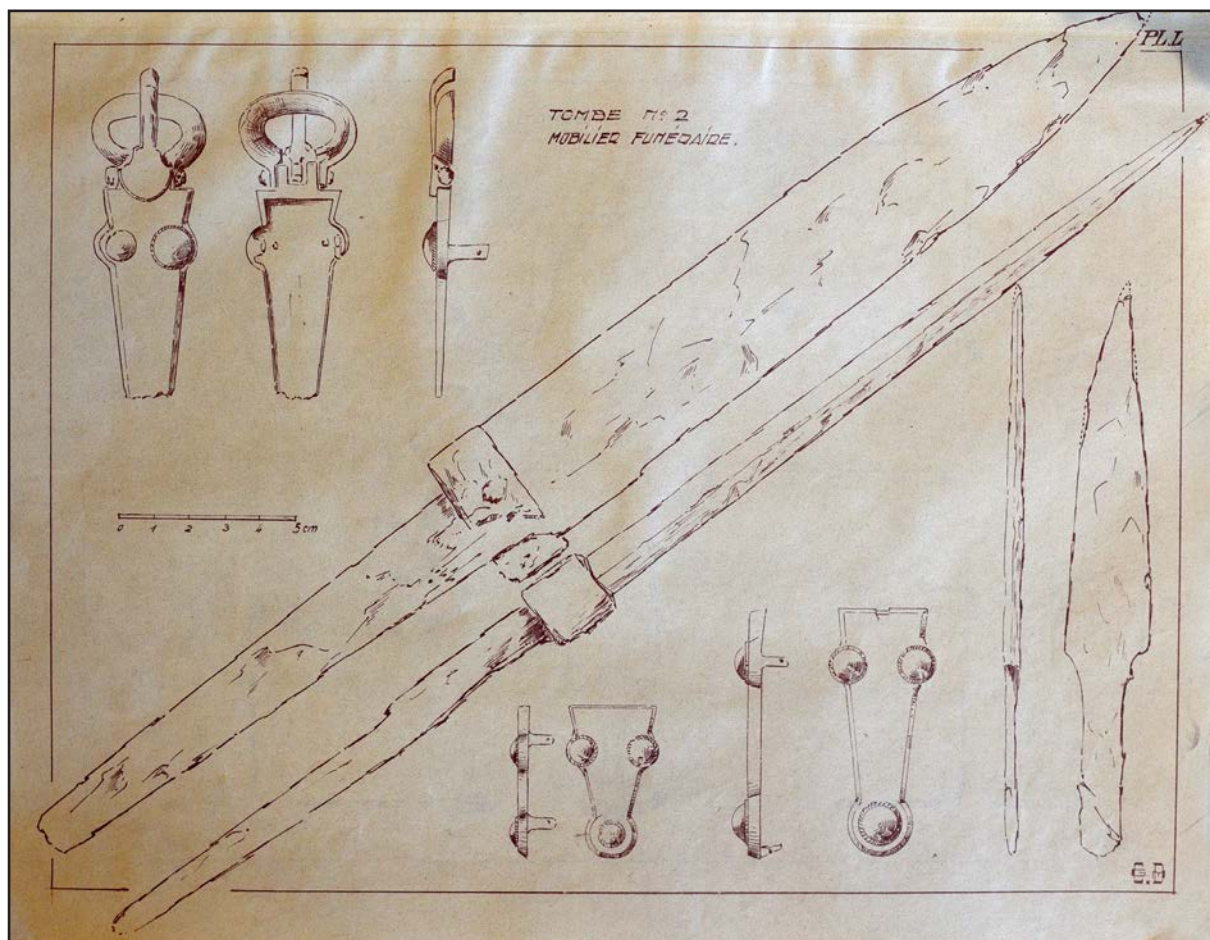


Figure 444 : sélection de mobilier de la tombe 1929-2 (d'après Chenet et Delangle 1929, pl. L)

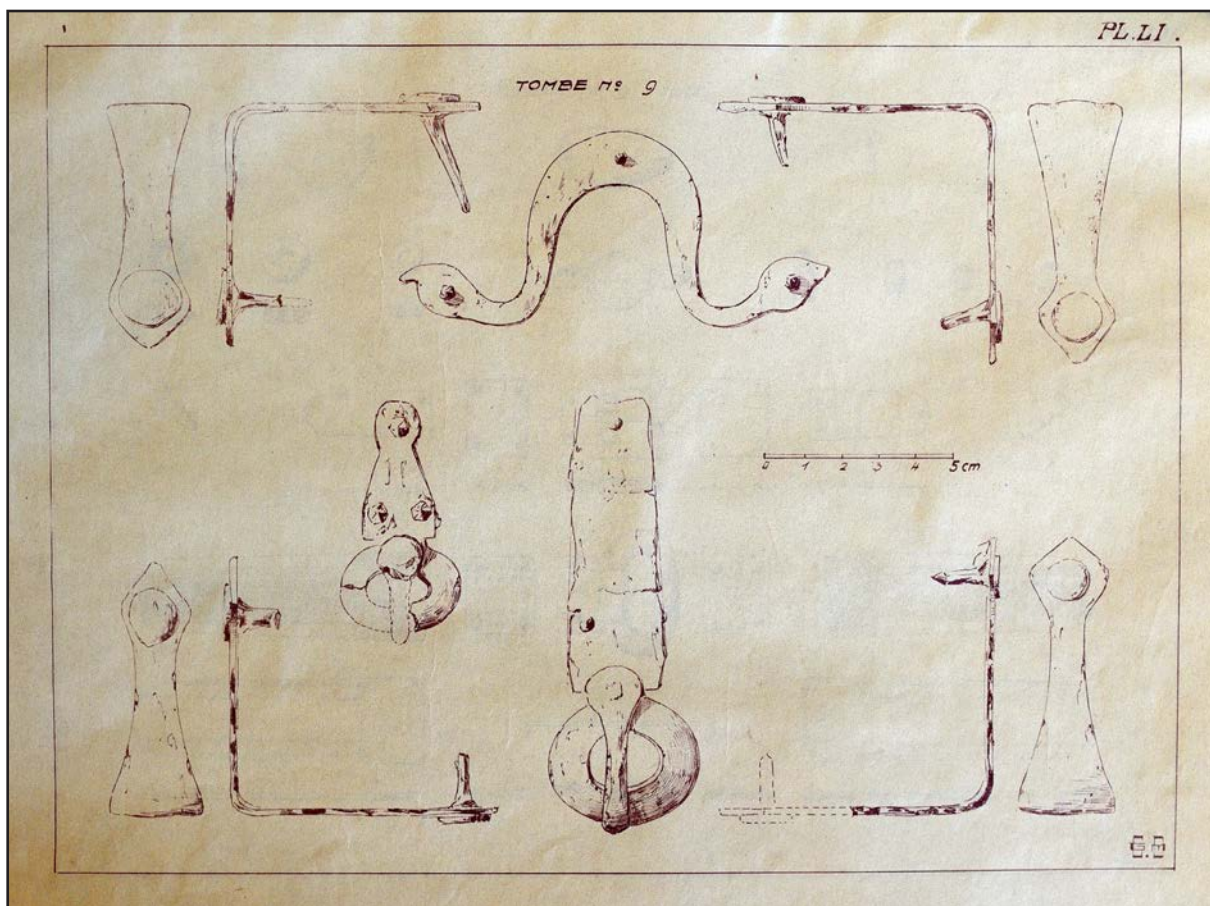


Figure 445 : sélection de mobilier de la tombe 1929-9 (1/2) (d'après Chenet et Delangle 1929, pl. LI)

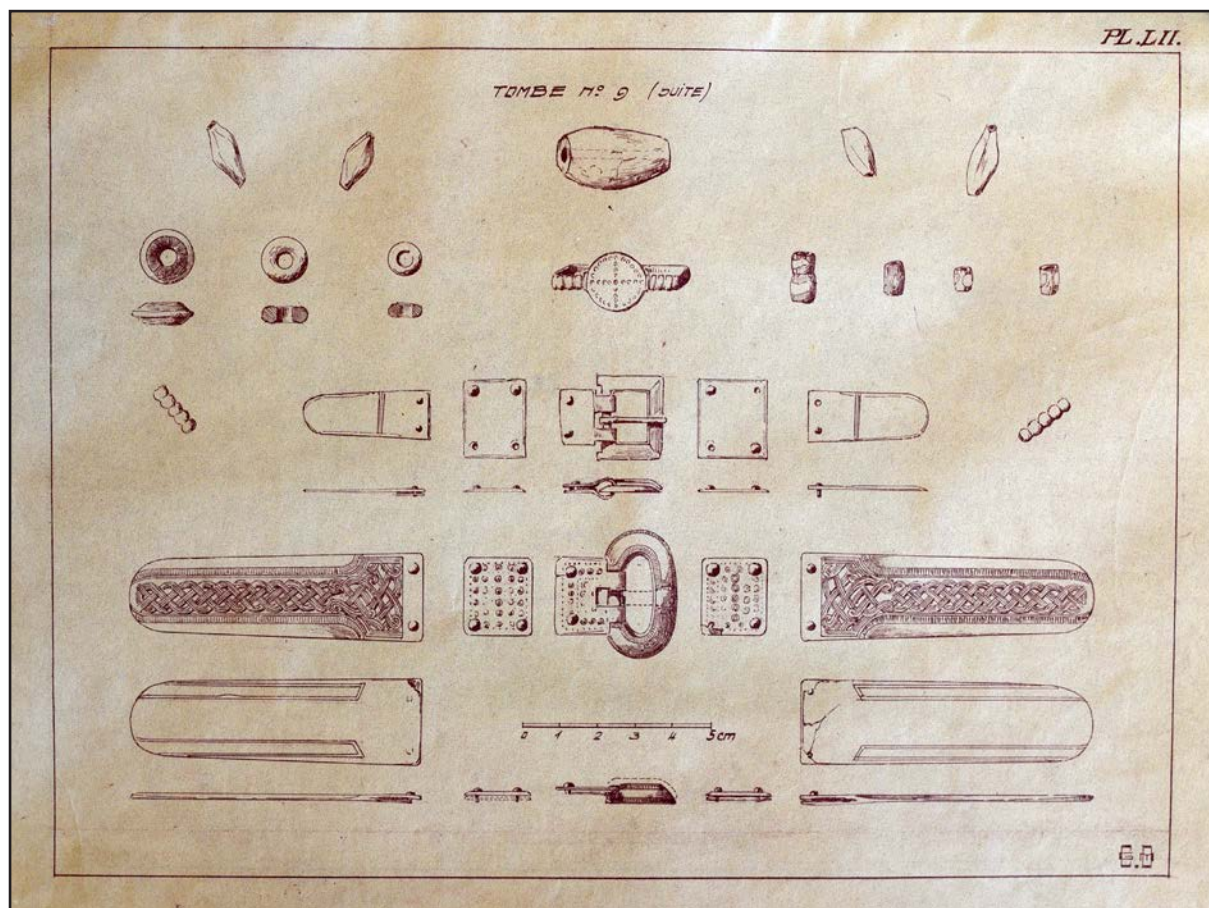


Figure 446 : sélection de mobilier de la tombe 1929-9 (2/2) (d'après Chenet et Delangle 1929, pl. LII)

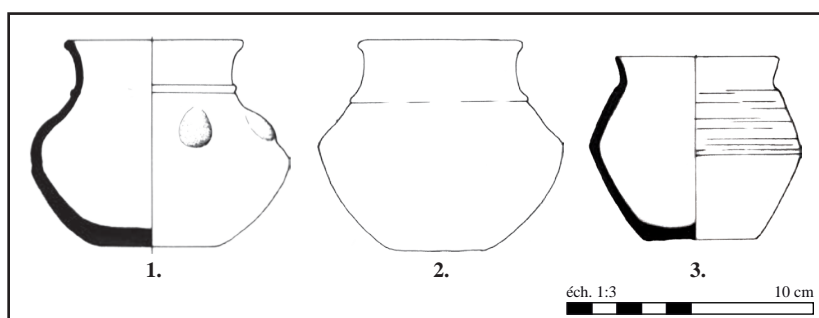


Figure 447 : sélection de mobilier céramique provenant de tombes diverses (dessins : J. Guillaume)

Phases de Legoux et al. 2016		PM	MA1	MA2	MA3	MR1	MR2	MR3
Datation absolue		440/450 470/480	470/480 520/530	520/530 560/570	560/570 600/610	600/610 630/640	630/640 660/670	660/670 700/710
1929-2	Scramasaxe Legoux 59			1	1	1		
	Garniture Legoux 172					1	1	
1930-2	Scramasaxe Legoux 58			1	1	1		
	Garniture Legoux 148				1	1		
	Garniture Legoux 172					1	1	
1929-9	Garniture Legoux 150				1	1	1	
	Garniture Legoux 155						1	1
Varia	Fibule Legoux 238	1	1					
	Collier Legoux 376			1	1	1		
	Décor Legoux 433					1	1	
Nombre d'objets par phase		1	1	3	5	8	5	1

Figure 448 : synthèse typochronologique

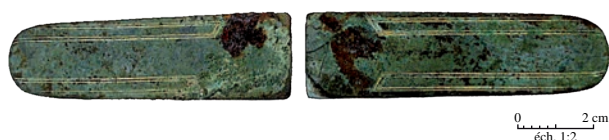


Figure 449 : ferret linguiforme de la tombe 1929-9 (cliché : J. Guillaume)

Parmi les objets hors contexte, on peut signaler une petite fibule aviforme en cloisonné de type Cutry (type Legoux-Périn 238), un collier de perles en pâte de verre (type Legoux-Périn 376) et trois pots biconiques en céramique fine sombre de tradition germanique (fig. 447), dont un avec un décor de bossètes sur l'épaule (types Legoux-Périn 393 et Böhrner B4/Legoux-Périn 392, Legoux-Périn 433 pour le décor). On rencontre des formes très proches dans la nécropole du VII^e siècle de Dampicourt en Belgique, à 25 km au nord de Saint-Laurent (Lambert 1983, p. 36, fig. 6). À l'exception de la fibule aviforme, datée du VI^e siècle et manifestement résiduelle ici, ces différents éléments forment un assemblage homogène, bien représentatif des dépôts funéraires des deux premières phases de la période mérovingienne récente, c'est-à-dire des deux premiers tiers du VII^e siècle (fig. 448). Les typologies actuelles permettent donc de resserrer considérablement la période d'occupation de cette nécropole, puisque G. Chenet avançait une datation globale du VII^e-VIII^e siècle (Chenet et Delangle 1929, p. 4-5).

179 Amel - Le Haut du Trice/La Prêle

UE n°303

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : sépultures indéterminées

Chronologie : haut Moyen Âge (?)

Sources : DF, FA (?)

Rappel historiographique : l'abbé Marseaux signale des sépultures au Haut du Triche (*sic*) et Devant le Pont de Pierre, F. Liénard à la Fontaine de la Prêle ; les deux lieux-dits étant distants de 150 m environ sur le cadastre moderne, on a considéré qu'il s'agissait d'un même site.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 4 ; Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Pomarède 1966 ; Feller et Schemmama 1995

Description des vestiges : aux lieux-dits modernes le Haut du Triche (ou Trice) et Devant le Pont de Pierre, c'est-à-dire dans le secteur où se trouve actuellement la ferme de la Californie, dans un vallon où coule le ruisseau de Gros Pré, un petit affluent de l'Orne naissant des sources des Puisés, l'abbé Marseaux mentionne des « tombelles renfermant des guerriers armés », sans plus de précisions (Marseaux s.d., I, p. 27). F. Liénard (1885, p. 91) rapporte quant à lui qu'une nécropole a été découverte vers 1820 à la Fontaine de la Prêle, aujourd'hui le Lavoir de la Prêle, à 150 m à l'est du Haut du Trice (fig. 450). F. Liénard, qui est né en 1812, n'a certainement pas vu le site et c'est sans doute par la tradition orale qu'il a connaissance de la découverte de « quelques sépultures » qui ont livré « diverses armes en fer », « un umbon de bouclier » et « quelques monnaies romaines de plusieurs règnes du Bas-Empire » (Liénard 1885, p. 91). Ces éléments font bien sûr songer à une nécropole mérovingienne, mais le site n'a pas été retrouvé lors de la prospection-inventaire du canton de Spincourt (Feller et Schemmama 1995, n°33, p. 26-28), ni lors des prospections

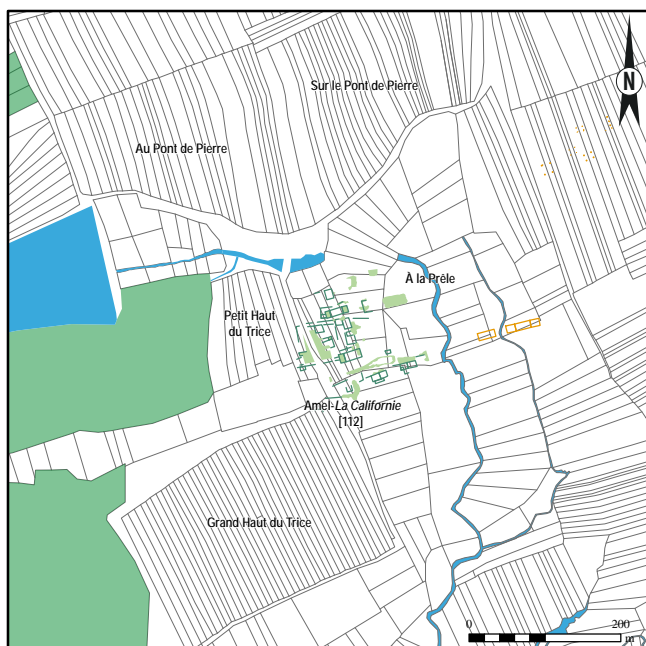


Figure 450 : localisation de la nécropole d'Amel-Le Haut du Trice/La Prêle

de J.-C. Sztuka. En revanche, on sait qu'il existe dans ce secteur, précisément entre le Haut du Trice et la Prêle, un important établissement rural antique [112] : il est fort possible que la nécropole du haut Moyen Âge soit installée dans ou à côté des ruines de la *villa*.

180 Muzeray - Le Haut de la Croix

UE n°291

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : sépultures indéterminées et mobilier

Chronologie : époque mérovingienne récente

Sources : DF, FA (?)

Rappel historiographique : huit sépultures mérovingiennes ont été découvertes au Haut de la Croix en 1870, dans des circonstances que l'on ignore, sans doute une découverte fortuite.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 186 ; Liénard 1885 ; Pomarède 1966 ; Mourot 2001

Description des vestiges : sur le cadastre de 1824, le lieu-dit moderne le Haut de la Croix se trouve au nord-est du village, à l'extrémité d'un éperon du plateau calcaire qui borde l'Othain, à 800 m du cours d'eau. Le compte-rendu de F. Liénard (1885, p. 75-76) concerne uniquement le mobilier funéraire, relativement abondant :

- une hache dissymétrique à dos profilé (type Legoux-Périn 12), en usage du MA2 au MR1, soit des années 520/530 à 630/640, mais surtout pendant le dernier tiers du VI^e siècle (fig. 451, n°15) ;
- une grande épée à double tranchant de 90 cm de long, avec garde et pommeau droits, difficilement datable en l'absence de garnitures conservées (fig. 451, n°8) ;
- deux scramasaxes, dont le seul exemplaire reproduit mesure 53 cm de long au total et présente une lame à dos courbe avec plusieurs rainures (type Legoux-Périn 60), datable du VII^e siècle (fig. 451, n°9) ;
- cinq couteaux et un couperet (ou un petit scramasaxe ?) à manche courbé (ou plié ?) (fig. 451, n°14) ;
- deux pointes de lance à douille fermée et flamme losangique (types Legoux 35 et 37), datées du MA3 au MR2, soit du dernier tiers du VI^e siècle au second tiers du VII^e siècle (fig. 451, n°12-13) ;
- six garnitures de buffleterie en fer damasquiné, dont les deux exemplaires reproduits correspondent à des plaques-boucles triangulaires ou trapézoïdales, à bossettes de fixation et décor d'entrelacs à points sur fond hachuré (types Legoux 185), datables des deux premiers tiers du VII^e siècle (fig. 451, n°5-6) ;
- quatre garnitures de buffleterie en alliage cuivreux sans décor, dont les trois exemplaires dessinés comprennent tous une plaque-boucle triangulaire à bossettes de fixation, assortie d'une dorsale triangulaire dans un cas et d'une applique rectangulaire dans un autre (types Legoux 172), attribuables aux deux premiers tiers du VII^e siècle (fig. 451, n°2-4) ;

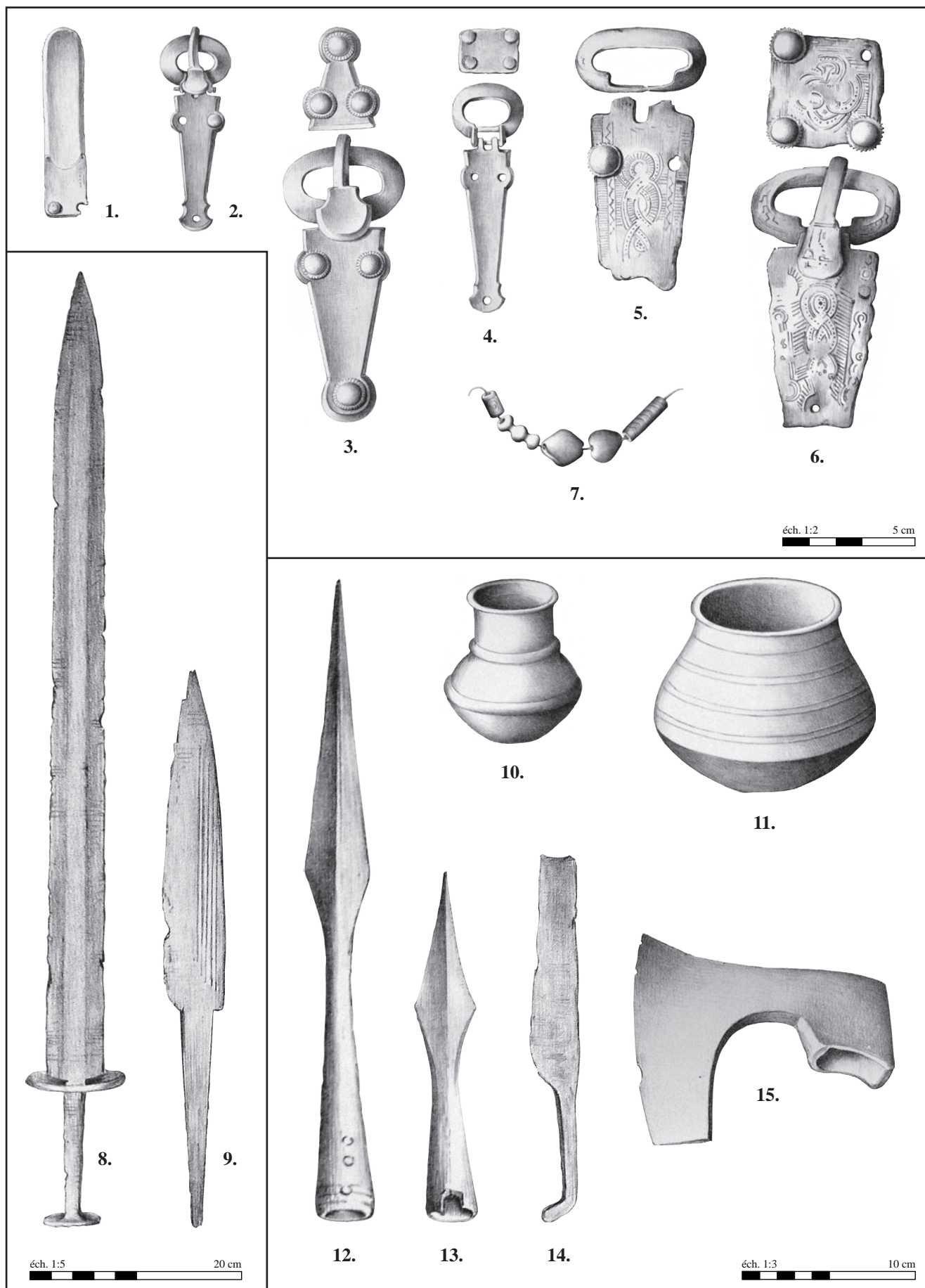


Figure 451 : sélection de mobilier céramique et métallique de la nécropole de Muzeray-Le Haut de la Croix (d'après Liénard 1885)

– un ferret linguiforme en alliage cuivreux sans décor, muni de deux rivets de fixation (type Legoux-Périn 199), en usage pendant une longue période allant du MA1 au MR1, soit de la fin du V^e siècle au début du VII^e siècle (fig. 451, n°1) ;

– deux pots biconiques en céramique fine sombre à orifice étroit, l'un à col courbe décoré de bandes lustrées, l'autre à col droit (types Legoux 392 et 394, Legoux 434 pour le décor), dont la diffusion principale couvre le dernier tiers du VI^e siècle et les deux premiers tiers du VII^e siècle (fig 451, n°10-11) ;

– un collier de perles en ambre et en pâte de verre (Legoux 376), en usage du début du VI^e siècle au début du siècle suivant, surtout dans le dernier tiers du VI^e siècle (fig. 451, n°7) ;

– un anneau en alliage cuivreux, une rouelle à six rayons en alliage cuivreux, des fibules en alliage cuivreux, un bague en alliage cuivreux et des monnaies d'Auguste, Claude II le Gothique et Constant, non reproduites.

Ces différents éléments couvrent toute l'époque mérovingienne, mais tous sont susceptibles d'avoir été en usage au début de la période mérovingienne récente : on peut en déduire avec assez d'assurance que la nécropole était occupée au début du VII^e siècle, mais il semble téméraire de chercher à circonscrire plus précisément l'occupation, qui a pu être très longue, en l'absence d'assemblages funéraires contextualisés. Pour la même raison, il est impossible de préciser le statut du porteur de l'épée longue de Muzeray. D'après F. Liénard (1885, p. 75), une « très ancienne chapelle » se trouvait au lieu-dit le Haut de la Croix et a été détruite en 1792 : avait-elle pour origine une chapelle funéraire mérovingienne ?

181 Billy-sous-Mangiennes - Sur le territoire

UE n°286

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : sépultures indéterminées et mobilier

Chronologie : ca. 560/570-630/640

Sources : DF, FA (?)

Rappel historiographique : plusieurs sépultures mérovingiennes ont été découvertes en 1839 sur le territoire de la commune de Billy-sous-Mangiennes, dans des circonstances et à un emplacement exact que l'on ignore.

Bibliographie : Liénard 1885 ; Pomarède 1966 ; Mourot 2001

Description des vestiges : le compte-rendu de F. Liénard (1885, p. 104) se résume à une énumération du mobilier funéraire découvert :

– trois pots biconiques en céramique réductrice fine découverts entre les pieds du défunt, à profil élancé, ouverture étroite et col courbe (Gazenbeek *et al.* à paraître, type G5), dont un avec un décor de bosselles en relief (type Legoux-Périn 433), rare sur cette forme (Gazenbeek *et al.* à paraître, p. 138). La forme est fréquente en lorraine dans la seconde moitié du VI^e siècle et les deux premiers tiers du

VII^e siècle (Gazenbeek *et al.* à paraître, p. 138) ; le décor de bosselle est plutôt typique des deux premiers tiers du VII^e siècle (fig. 452, n°1-3) ;

– un petit scramasaxe à dos droit, d'une longueur totale de 45 cm (type Legoux-Périn 58), datable du MA2 au MR1, soit de ca. 520/530 à 630/640 (fig. 452, n°8) ;

– deux grandes plaques-boucles en fer, dont le seul exemplaire reproduit présente une plaque triangulaire munie de trois bosselles de fixation en alliage cuivreux et les restes d'un décor damasquiné d'entrelacs sur fond hachuré (type Legoux-Périn 150 pour la plaque-boucle, Legoux 185 pour le décor), datable du MR1/MR2, soit les deux premiers tiers du VII^e siècle (fig. 452, n°4) ;

– une boucle, une plaque-boucle et une applique de ceinture rectangulaire en alliage cuivreux (fig. 452, n°5-7) ; la plaque-boucle semble être un modèle monobloc à boucle rectangulaire et plaque trapézoïdale, avec extrémité en queue d'aronde ou festonnée, munie de trois bosselles et d'un décor gravé (type générique Legoux 161) ;

– trois pointes de lances ou de javelots, un couteau en fer de 18 cm, des forces en fer, deux fiches à bélière en fer ; des rivets en bronze à tête sphérique ou conique.

Ces différents éléments semblent indiquer une datation de la période mérovingienne récente, sauf la plaque-boucle monobloc en alliage cuivreux, en principe restreinte au VI^e siècle. Elle signale, avec d'autres objets possiblement déjà en usage à cette période, une occupation couvrant au moins les phases MA3 et MR1, soit le dernier tiers du VI^e siècle et le premier tiers du VII^e siècle, sous réserve toutefois qu'il ne s'agisse pas d'éléments résiduels, ce qui est difficile à évaluer sur un échantillon aussi restreint et de surcroît en l'absence d'assemblages funéraires contextualisés.

182 Herméville-en-Woëvre - Le Châtelet

UE n°279

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : inhumation en sarcophage

Chronologie : ca. 440/450-560/570

Sources : DF

Rappel historiographique : en 1818, des ouvriers arasèrent un tumulus au lieu-dit le Châtelet qui contenait, outre une douzaine de sépultures laténiennes [24], un sarcophage mérovingien richement doté en mobilier.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 129 ; Liénard 1885 ; Salin 1952 ; Pomarède 1966 ; Mourot 2001

Description des vestiges : sur le cadastre de 1826, le lieu-dit le Châtelet se trouve en rive droite du ruisseau d'Eix, un petit affluent de l'Orne [24]. On ne dispose d'aucune observation sur le sarcophage découvert dans le tumulus protohistorique réutilisé, ni sur le squelette qui s'y trouvait, mais uniquement sur le riche mobilier funéraire qui l'accompagnait : une hache à dos profilé en S, à double courbure marquée, tranchant dissymétrique développé et talon allongé, percé d'un trou dans lequel subsistait un rivet de fixation en fer (type

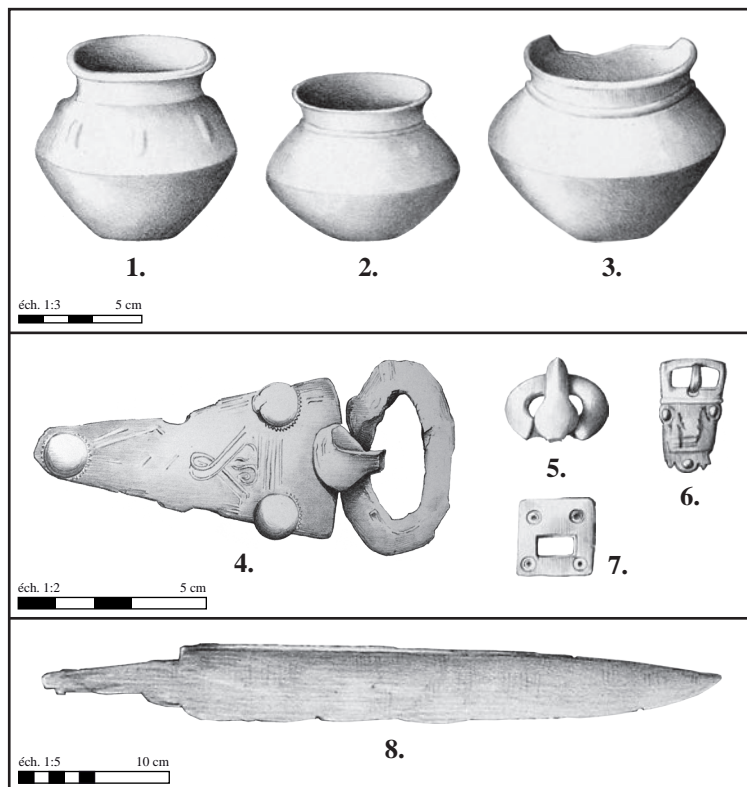


Figure 452 : sélection de mobilier céramique et métallique de la nécropole de Billy-Sur le territoire (d'après Liénard 1885)

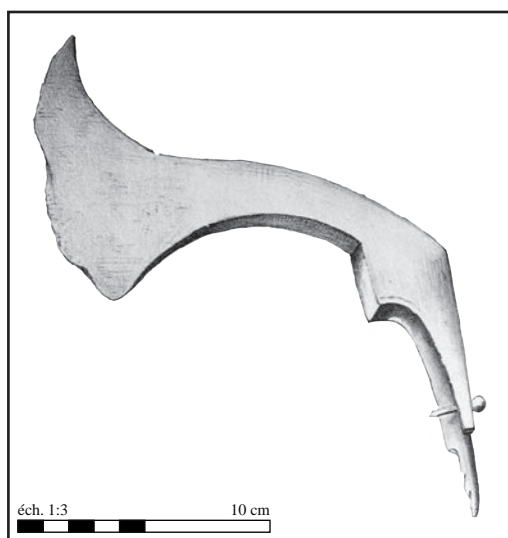


Figure 453 : francisque découverte à Herméville-Le Châtelet (d'après Liénard 1885, pl. XXXIII, n°3)

Périn 8, Legoux 2) (**fig. 453**) ; une épée longue à double tranchant ; un poignard ; une boucle de ceinture en fer damasquiné ; un peigne en fer ; une lampe en terre cuite romaine estampillée au nom d'Anitius ; une monnaie de Posthume. Seule la lampe et la francisque ont été dessinées par F. Liénard ; cette dernière tend à indiquer une datation ancienne, à situer entre les années 440/450 et 560/570 (Legoux *et al.* 2016). Une petite cuve carrée contenant des restes osseux brûlés a également été découverte dans le tumulus : elle est considérée par É. Salin (1952, p. 8-11) comme un des rares témoignages de la pratique de l'incinération à l'époque mérovingienne, mais on a en réalité aucune assurance que la cuve cinéraire date bien de cette période ; il faut considérer, jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit plus probablement d'une incinération d'époque gauloise ou romaine.

183

Saint-Jean-lès-Buzy - Village

UE n°295

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : mobilier

Chronologie : ca. 600/610-630/640

Sources : DF

Rappel historiographique : des ossements humains et du mobilier mérovingien ont été découverts en 1872 dans le village de Saint-Jean-lès-Buzy, à l'occasion de travaux d'extraction de gravier « dans un jardin situé derrière l'auberge qui se trouve au centre du village » (Chenet 1927, p. 361).

Bibliographie : Chenet 1927 ; Pomarède 1966 ; Mourot 2001

Description des vestiges : la localisation de l'ancienne auberge n'est pas connue avec précision. G. Chenet donne un inventaire détaillé du mobilier découvert :

– une pointe de « framée » de 26 cm de long en forme de « feuille de laurier, type VI^e siècle » (Chenet 1927, p. 361), non reproduite ;

– un petit scramasaxe avec une soie de 13 cm et une lame sans rainure de 24 cm, type VII^e-VIII^e siècle d'après G. Chenet (1927, p. 361), non reproduit ;

– une monnaie fruste et percée à l'effigie d'un empereur gaulois, peut-être Tétricus, non reproduite ;

– une fibule circulaire en fer damasquinée de 5 cm de diamètre, munie de cinq rivets en bronze, dont quatre servent à fixer le ressort et le porte-ardillon, tandis que le rivet central a uniquement une fonction décorative. Le décor concentrique damasquiné d'échelles et d'entrelacs est de grande qualité. L'objet est conservé au musée d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye (**fig. 454, n°3**) ;

– une rouelle ou une applique circulaire en bronze décor fenestré et ocellé ;

– deux perles de collier en pâte de verre ;

– un disque bombé percé d'un trou central en os de cervidé, gravé d'un décor floral réalisé au compas ;

– une garniture de ceinture²¹ en alliage cuivreux étamé comprenant une plaque-boucle de 14 cm de long à boucle ovale et plaque trapézoïdale munie de cinq bossètes (**fig. 454, n°1**), et une applique rectangulaire de 5,8 x 6,5 cm à quatre bossètes (**fig. 454, n°2**) ; la contre-plaque est sans doute manquante, mais on connaît d'autres cas de garnitures bipartites. Sur le plan formel, elle se rattache sans difficulté au type Legoux-Périn 174, en usage de la fin du VI^e siècle aux années 660/670, surtout dans le premier tiers du VII^e siècle (Legoux *et al.* 2016). Le décor de la plaque-boucle, particulièrement abondant, associe des thèmes diversifiés : des stries transversales sur la boucle, des ocellés sur la

21. Merci à J. Guillaume, qui a bien voulu me faire part de son avis sur la décoration de cet objet et a ainsi largement contribué au commentaire qui en proposé ici.

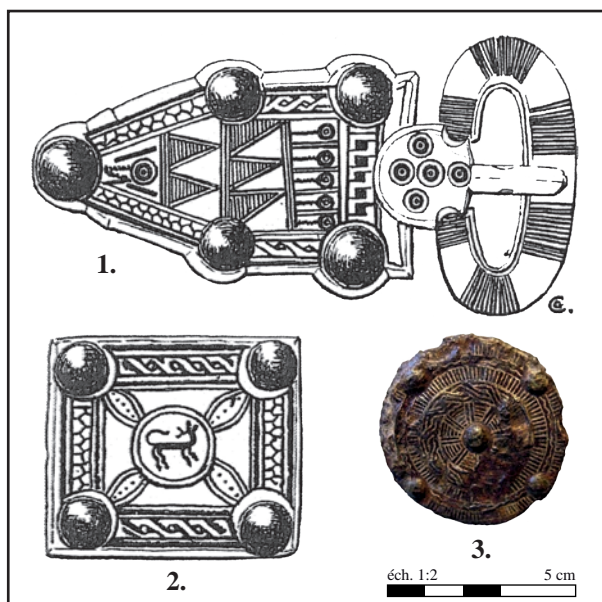


Figure 454 : sélection de mobilier métallique de la nécropole de Saint-Jean-lès-Buzy-Village (dessins : G. Chenet, cliché : base Joconde, inv. 82810, fiche 5001TEC0008)

base de l'ardillon, des frises géométriques d'entrelacs, de nids d'abeille et de marches d'escalier sur le contour de la plaque, qui délimitent un champ central occupé par un décor plus rare de grands triangles striés associé à des ocelles. On rencontre un parallèle à Leutersdorf en Allemagne (Frey 2006, pl. 40, fig. 3). Plus exceptionnel encore est le décor de l'applique rectangulaire qui présente, à l'intérieur d'une frise d'entrelacs et de nids d'abeille, une remarquable représentation animalière dans un médaillon central circulaire. G. Chenet (1927, p. 362) hésite sur l'identification de ce quadrupède : un cervidé, un cheval, un loup ? Des motifs de cervidés exécutés au poinçon sont connus sur des pots biconiques découverts dans la région, mais ces animaux ont une ramure mieux visible et pas de longue queue comme le quadrupède de Saint-Jean-lès-Buzy (Liénard 1885, pl. XIV, fig. 8 ; Brunella *et al.* 2012, p. 32, fig. 13 et p. 71, fig. 76). Il pourrait aussi évoquer le motif du « monstre regardant en arrière » de l'orfèvrerie mérovingienne et carolingienne, mais ce dernier présente généralement une posture plus ramassée (Soulat 2013). On remarque enfin une certaine proximité avec le motif du « cheval retourné » si fréquent dans l'iconographie monétaire celtique, qui n'est pas nécessairement significative d'une filiation artistique, mais pourrait néanmoins amener à privilégier l'identification de cet animal comme un équidé.

Les objets reproduits et bien datés – c'est-à-dire la fibule et la garniture de ceinture – renvoient à la première moitié du VII^e siècle, mais l'occupation de cette nécropole a pu être plus longue.

184 Sorbey-La Fontaine la Dame

UE n°312

Thème(s) : funéraire

Vestige(s) : sépultures indéterminées et mobilier

Chronologie : époque mérovingienne (?)

Sources : DF

Rappel historiographique : en 1849, des terrassiers ont dégagé deux ou trois sépultures au lieu-dit la Fontaine la Dame.

Bibliographie : AD 55, 139 Fi 239 ; Liénard 1885 ; Tous-saint 1946 ; Pomarède 1966 ; Mourot 2001

Description des vestiges : le lieu-dit n'a pas été retrouvé à l'identique sur le cadastre de 1823, mais il s'agit sans doute du Pré la Dame situé à 1500 m à l'ouest du village, juste au bord de l'Othain, auquel est relié un petit bief sur le cadastre moderne (fig. 455). Le compte-rendu de F. Liénard (1885, p. 77) correspond à une énumération du mobilier, qui comprenait : un gobelet en terre grise, dont la forme n'est manifestement pas mérovingienne (un gobelet en céramique métallescente Niederbieber 29, un gobelet brûlé en sigillée tardive Chenet 334/335 ?) (fig. 456, n°1) ; un « glaive à deux tranchants » de 35 cm de long (non reproduit) ; la poignée ansée et une charnière en alliage cuivreux d'un coffret en bois (fig. 456, n°2-3), qui rappelle celui de la tombe 1929-9 de Saint-Laurent, mais sans les équerres [178] ; une trentaine de monnaies romaine, d'Antonin à Constantin le Grand (non reproduites). On s'étonne de la présence d'une lame à double tranchant ; peut-être s'agit-il de tombes à armes du Bas-Empire plutôt que d'une nécropole mérovingienne.

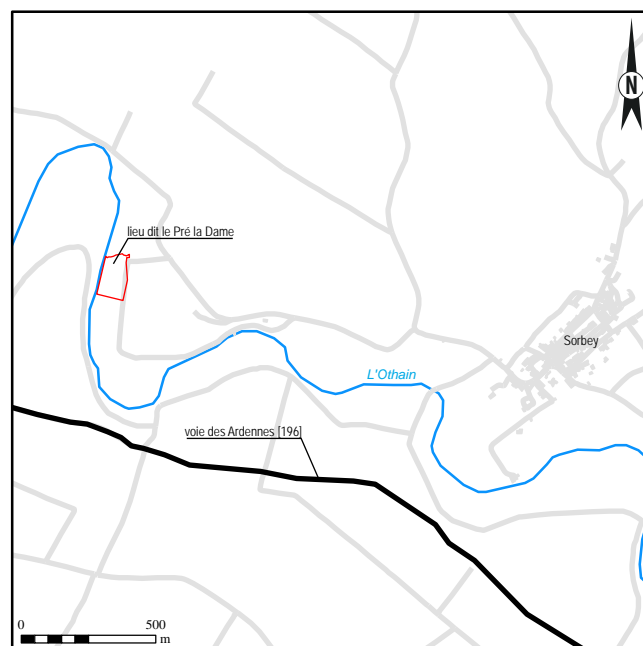


Figure 455 : localisation du lieu-dit le Pré la Dame sur le cadastre de 1823 (AD 55, 139 Fi 239)

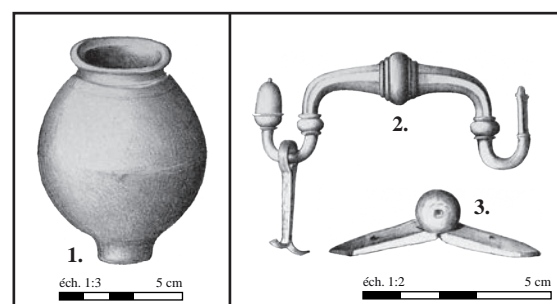


Figure 456 : mobilier issu de la nécropole de Sorbey-La Fontaine la Dame (d'après Liénard 1885)

INDICES D'OCCUPATION INDÉTERMINÉS

185 Étain - Ville

UE n°350

Thème(s) : indéterminé

Vestige(s) : habitat

Chronologie : VIII^e siècle

Sources : TXT

Rappel historiographique : Étain apparaît à trois reprises dans les sources écrites du VIII^e siècle. La première occurrence figure dans la charte de Ludwin, un acte de donation de la *villa* de *Stain* au profit de l'abbaye Saint-Euchaire/Saint-Matthias de Trèves par l'archevêque de Trèves Ludwin²² daté du 1^{er} février 707. Cet acte est mentionné pour la première fois par Dom Calmet (1756, p. 412), puis a été partiellement édité et traduit par l'abbé Clouët (1851, p. 65-69), dans l'attente d'une publication complète qui aurait dû paraître dans le tome IV des *Mémoires de la société philomatique de Verdun* mais n'y figure pas. Il est également évoqué en 1835 dans les travaux de M. Petit de Baroncourt sur l'histoire d'Étain et dans le manuscrit de l'abbé Marseaux (s.d., I, 3). Les travaux de l'abbé Clouët ont été repris par F. Liénard (1872) dans son *Dictionnaire topographique*, qui est généralement la référence citée dans les études régionales qui font mention de cette charte. Le document exploité par l'abbé Clouët est une copie du XVI^e siècle provenant des archives de la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Verdun, qui est entrée en possession de la *villa* d'Étain en 1221, cédée par Saint-Matthias en contrepartie d'un domaine situé à Koenigsmacker en Moselle (Becker 1996, p. 501). Cette copie se trouve aujourd'hui dans le fonds Clouët aux archives départementales de la Meuse, parmi quatre autres copies plus récentes (AD 55, 11 F 75-3). L'acte a été édité en 1860 dans les *Mittelrheinisches Urkundenbuch* (Beyer 1860, p. 9-10, n°7a), sans doute à partir d'une transcription conservée dans la collection Moreau de la BNF et effectuée par Dom Colloz au XVIII^e siècle à partir de la copie du XVI^e siècle (le texte est identique, y compris l'orthographe problématique du toponyme *Alehne* [166]). Il n'a plus suscité beaucoup d'intérêt en France, mais a fait l'objet d'études plus approfondies en Allemagne dans le cadre de recherches sur Saint-Euchaire/Saint-Matthias (Goerz 1876, p. 53 ; Pauly 1968 ; Becker 1996, p. 4). Ces travaux sont globalement restés ignorés des chercheurs locaux, qui reprenaient jusqu'à récemment les conclusions des auteurs du XIX^e siècle (Mourot 2001, p. 503 ; Domingues 2007, p. 22 ; Ritz *et al.* 2016, p. 75). Une enquête diplomatique complète reste à mener, mais les recherches allemandes ont notamment permis d'établir que la charte de Ludwin est un faux du X^e ou du XI^e siècle (Goerz 1876, p. 53 ; Pauly 1968 ; Becker 1996, p. 4).

Étain apparaît également à deux reprises dans la *Geste des évêques de Verdun*, rédigée par le chanoine Bertaire au début du X^e siècle à partir des actes conservés par son église (Hari 2010, p. 305-306). La localité a fait l'objet d'une donation concurrente à celle de Ludwin au bénéfice de l'église de Verdun dans les années 710, puis a été perdue par cette dernière dès les années 770. La chronique de Bertaire étant une source de premier ordre pour l'histoire du Verdunois au haut Moyen Âge, mieux connue que la charte de Ludwin, cet épisode a été fréquemment commenté par les historiens locaux (Wassebourg 1549 ; Dom Calmet 1746, p. 541-542 ; Petit de Baroncourt 1835, p. 8 ; Clouët 1867, p. 176, n. 3) dès avant l'édition de la *Geste* dans le cadre des *Monumenta Germaniae Historica* (Waitz 1841).

Bibliographie : AD 55, 11 F 75-3 ; B.M. Verdun, ms. 3 ; Wassebourg 1549 ; Calmet 1746, 1756 ; Petit de Baroncourt 1835 ; Waitz 1841 ; Clouët 1851, 1867 ; Beyer 1860 ; Liénard 1872 ; Goerz 1876 ; Pomarède 1966 ; Pauly 1968 ; Évrard 1977 ; Becker 1996

Description des vestiges : l'acte de donation définit l'étendue du ban d'Étain par l'énumération de quatre autres localités [166, 189] et détaille une série de biens qui y sont attachés : « *hoc est villam quae vocatur Stain cum banno sibi debito ex una parte usque Longawa, ex altera parte usque Alehne*²³, *ex tercia parte usque Herminville, ex quarta parte usque Warch sita in pago Wafranse, quae ex successione paterna mihi euenit, cum domibus, aedificiis, mansis, casis, mancipiis, ac colonibus, appendiciis, adiacentiis, terris, pratis, uineis, aquis aquarumue decursibus, et ex omnibus, scilicet peculio promiscuo utriusque sexus, genere, nacione, a die praesenti ad partem ipsius monasterii s. Eucharii trado atque transfundo a die praesenti perpetualiter possidenda* » (fig. 457). La donation donne donc l'image d'un important habitat rural, mais les incertitudes lexicales qui subsistent – notamment sur le sens des mots « manse » et « villa » – ne permettent pas de déterminer si l'on a affaire à un schéma d'occupation groupé ou dispersé (Heinzelmann 1993 ; Magnou-Nortier 1993 ; Van Ossel 2010 ; Perreaux 2016). Mais de toutes façons, ce portrait renvoie sans doute plutôt à une réalité du Moyen Âge central que du début du VIII^e siècle, car la falsification de l'acte porte précisément sur les possessions que l'abbaye de Saint-Euchaire a tenté de défendre ultérieurement (Becker 1996, p. 501). On considère cependant que le don de Ludwin est authentique, puisqu'on retrouve Étain dans divers actes du XI^e au XIII^e siècle qui confirment que la localité a été la propriété de l'abbaye Saint-Euchaire/Saint-Matthias avant d'être cédée par cette dernière à la collégiale Sainte-Madeleine de Verdun (AD 55, 11 F 75-3 ; Liénard 1872, p. 79 ; Évrard 1977, 1982 ; Becker 1996, p. 501).

La *Geste des évêques de Verdun* indique qu'Étain a fait l'objet d'une donation concurrente très peu de temps après celle de Ludwin : sous l'épiscopat de Berthalamus, soit dans les années 710-715, un seigneur de Verdun nommé Mactigisilus et sa femme Hechia offrent à l'église de Verdun le *fiscus* de Tilly, la *villa* de Fromezey, Étain et Chassepierre²⁴. *Stagnum* réapparaît un peu plus loin dans la chronique, parmi

23. Ou *Mehne* [166].

24. « *Tilliacum fiscum et Stagnum et Casam Petriam nostrae ecclesiae, Frumisiacam villam* » (Waitz 1841, c. 10, p. 43). Chassepierre est un hameau de la commune de Florenville, dans le Luxembourg belge.

22. Autrement orthographié Ludwig, Liutwin, Lutwin, Leodin, Leodinus ou Leodoinus.

des localités²⁵ perdues dans les années 770, au moment d'une vacance de douze ans de l'épiscopat consécutive à la mort de l'évêque Madalveus (Waitz 1841, c. 13, p. 44). Pour l'abbé Clouët (1867, p. 176, n. 3), la mention d'Étain est une erreur de Bertaire, puisqu'on sait par ailleurs que la localité appartenait à l'abbaye Sainte-Euchaire entre 707 et 1221. M. Petit de Baroncourt (1835, p. 8) explique autrement la situation : à la suite d'une donation concurrente, les moines de l'abbaye Sainte-Euchaire auraient profité de l'absence de pontife, suppléé par le chorévêque Amalbertus, pour réaffirmer leurs droits sur Étain. Quoi qu'il en soit, l'abbaye trévire a fini par faire valoir sa propriété, puisqu'elle a procédé à l'échange d'Étain contre le domaine de Koenigsmacker avec la collégiale Sainte-Madeleine de Verdun en 1221 (Becker 1996, p. 501). Il faut préciser que cet acte d'échange atteste formellement l'identité entre le *Stain* de 707 et la localité actuelle, mais pas avec le *Stagnum* de la *Geste des évêques de Verdun*. Pour autant, la toponymie et le cadre géographique de la notice ne laissent guère de doute à ce sujet.

Ces trois mentions du VIII^e siècle attestent l'importance d'Étain à cette période, mais permettent difficilement de caractériser la nature de l'occupation dans ses dimensions spatiales et fonctionnelles, et notamment de déterminer si l'on se situe dans le cadre d'un grand domaine foncier ou d'un habitat groupé. Étain est désigné comme une *villa* dans la charte de Ludwin, mais ce mot recouvre des réalités très différentes au haut Moyen Âge selon le contexte et la datation du texte, plus tardive que les actes sur lesquels il se fonde dans les deux cas qui nous occupent ici (Heinzelmann 1993 ; Magnou-Nortier 1993 ; Van Ossel 2010 ; Perreaux 2016). L'association d'Étain à un *fiscus* et à une *villa* dans les chroniques de Bertaire pourrait suggérer qu'on a affaire à une série de grands domaines fonciers, mais *Stagnum* lui-même n'est associé à aucun qualificatif – comme Chassepierre –, ce qui est peut-être significatif d'une fonctionnalité différente : bref, les textes seraient sans doute susceptibles de nous en apprendre davantage sur la nature de l'occupation d'Étain au VIII^e siècle, mais ils nécessiteraient une enquête lexicographique approfondie. On peut observer que les deux donations concurrentes impliquent sans doute une certaine importance économique du site au VIII^e siècle, mais qu'il disparaît ensuite complètement des sources jusqu'au XIII^e siècle. Ce n'est que dans les années 1220, après le rachat par le comte de Bar des droits que détenait la collégiale Sainte-Madeleine sur la seigneurie d'Étain que celle-ci se développe assurément sous une forme urbaine, avec la fortification du bourg, l'installation d'un marché et d'un prévôt comtal (Fray 2006, p. 375).

186 Amel-sur-l'Étang - Le Haut du Trice/Devant le Pont de Pierre

UE n°304

Thème(s) : indéterminé

Vestige(s) : microreliefs, mobilier

25. « *Et tunc perdidit ista aeclesia Waslogium et Tilliacum et Stagnum et Merlam et Casam Petriam et alia quam plurima* » (Waitz 1841, c. 13, p. 44). Il s'agit de Waly, Tilly, Étain, Merle-sur-Loison et Chassepierre.

Chronologie : haut Moyen Âge (?)

Sources : TXT

Rappel historiographique : l'abbé Marseaux (s.d., I, p. 27-28) indique qu'il existait un second château au sud d'Amel, mais aucune autre source textuelle ou archéologique ne vient confirmer cette hypothèse. Il existe bien quelques indices d'une occupation du haut Moyen Âge dans ce secteur, mais rien ne permet pour l'instant d'envisager sérieusement l'existence d'une fortification.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Feller et Schemmama 1995

Description des vestiges : le château des Estanchettes ou de la Prêle se trouverait aux lieux-dits le Haut du Trice et Devant le Pont de Pierre, au milieu d'une vallée située à

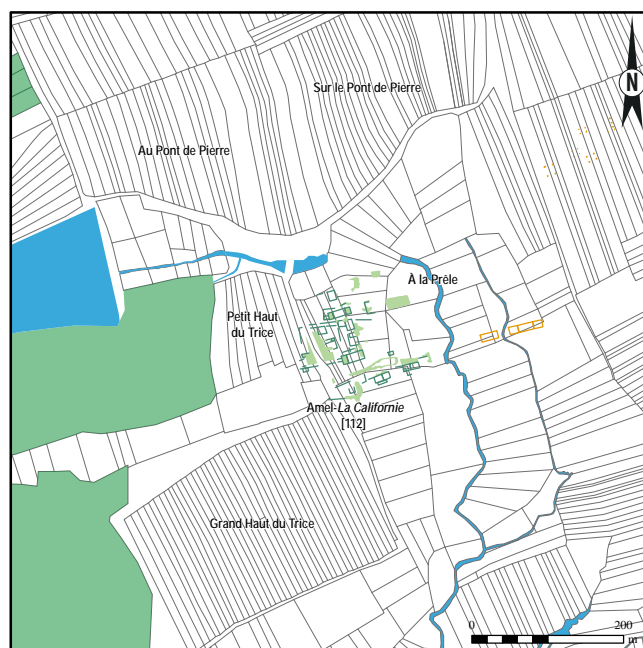


Figure 458 : contexte topographique du château des Estanchettes décrit par l'abbé Marseaux

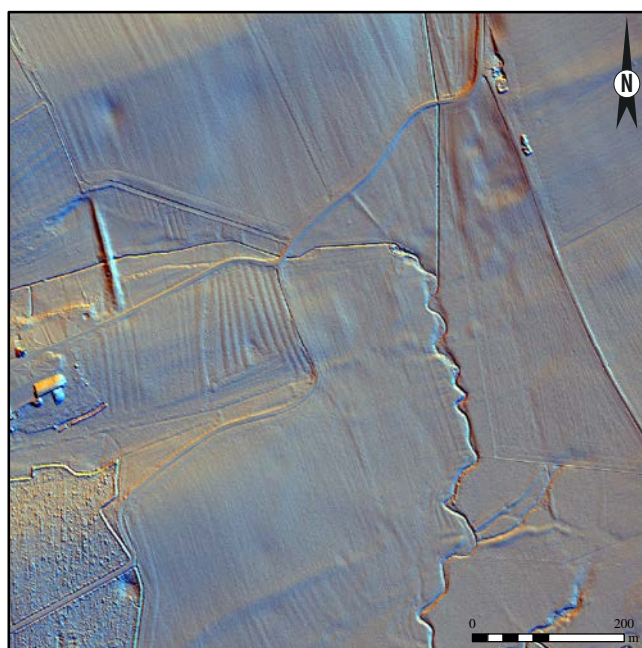


Figure 459 : relevé LiDAR (ombrage multidirectionnel) du secteur d'Amel - Le Haut du Trice/Devant le Pont de Pierre

1 km au sud d'Amel, au bord de deux petits ruisseaux et en face du hameau de Longeau. Les lieux-dits évoqués figurent bien sur le cadastre moderne et permettent de localiser assez précisément le site décrit par l'abbé Marseaux (fig. 458). Il y a vu des « tertres élevés [...] qui forment un quadrilatère » et prouveraient que c'est là qu'a « dû être bâti [...] le *castellum* appelé Estanchettes » (Marseaux s.d., I, p. 27). Aucune autre source ne confirme la présence d'une fortification dans ce secteur. Le LiDAR, en particulier, ne fait apparaître aucun microrelief pouvant correspondre à la description de l'abbé Marseaux (fig. 459). Les *Notes* de l'abbé Marseaux fournissent pourtant des indications habituellement assez fiables, qui ont pu être vérifiées à plusieurs reprises, parfois jusque dans des points de détail qui pouvaient paraître *a priori* surprenants [167-169]. La formulation employée semble en outre indiquer l'existence d'une autre source, d'où viendrait la mention d'un château et l'appellation d'Estanchettes, qui ne semblent pas être des propositions de l'auteur, mais un site qu'il s'efforce de localiser. La source en question est peut-être la tradition orale, mais il faut en tout cas se garder de juger trop rapidement que l'hypothèse est sans fondement. Des vestiges sont d'ailleurs connus dans ce secteur : les indications de l'abbé Marseaux pourraient tout à fait correspondre à la localisation de la *villa* de la Californie [112]. On suppose également qu'une nécropole mérovingienne a été découverte dans ce secteur en 1820 [177] et l'abbé Marseaux signale des monnaies à l'effigie des évêques de Metz et de Trèves (Marseaux s.d., I, p. 28). Il existe donc des indices permettant d'envisager une occupation alto-médiévale dans ce secteur, mais il pourrait aussi bien s'agir d'une réoccupation de la *villa* de la Californie, que la tradition orale du XIX^e siècle interprétait peut-être comme les vestiges d'un château.

187 Amel-sur-l'Étang - Sur le territoire

UE n°305

Thème(s) : indéterminé

Vestige(s) : mobilier

Chronologie : ca. 622-638

Sources : TXT

Rappel historiographique : l'abbé Marseaux décrit une monnaie qui lui a été présentée, avec suffisamment de précision pour qu'elle puisse être identifiée comme un *tremissis* de Saint-Martin de Tours. Il présume qu'elle provient d'Amel, mais n'en est pas absolument sûr.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Belfort 1893

Description des vestiges : « un tiers de sol d'or ; diamètre : 13,5 mm (6 lignes). Poids : 13,81 g (26 grains)²⁶. Avers : tête de profil droit coiffé d'un casque, devant une petite croix ; légende : EMELLV. Revers : chrisme dont la partie inférieure du soliveau vertical est divisée et relevée en forme d'ancre. Cette croix est accostée de deux points saillants ;

légende : CHMA [...] on y lit GEMELLU et SCHMA (observation mieux faite) » (Marseaux s.d., I, p. 28-29). Il s'agit manifestement d'un *tremissis* de Saint-Martin de Tours, sans doute le type Belfort 4534 (fig. 460) ou un type proche du monétaire Gemellus, qui a également frappé des monnaies au nom de Dagobert I^{er} (Belfort 1893, n°4530, p. 333 ; Prou 1898, p. XLIV, LXI ; Blanchet et Dieudonné 1912, p. 203 ; Felder 2003). À noter que le *tremissis* Belfort 4534 a été découvert dans la Meuse, à Saint-Aubin-sur-Aire (Belfort 1893, p. 334).



Figure 460 : tremissis de Saint-Martin de Tours Belfort 4534 (d'après Belfort 1893, p. 334)

188 Senon - Village

UE n°376

Thème(s) : indéterminé

Vestige(s) : mobilier

Chronologie : VII^e-VIII^e siècle

Sources : FR

Rappel historiographique : le suivi archéologique des travaux d'assainissement du village de Senon a révélé un niveau de « terres noires » bien localisé, associé à quelques fosses et à du mobilier mérovingien. Ces éléments constituent les seules traces de fréquentation de Senon au haut Moyen Âge. La discrétion de cette période dans le sous-sol du village, pourtant largement exploré, correspond assez bien à l'image que livrent les sources écrites d'une localité placée dans la dépendance du prieuré d'Amel et de l'abbaye de Gorze pendant tout le Moyen Âge.

Bibliographie : D'Herbomez 1898 ; Gazenbeek *et al.* 2019

Description des vestiges : des « terres noires » surmontant les vestiges antiques ont été observées dans une trentaine de logs qui se concentrent autour de la place de la Bascule et dans la partie sud de la rue de l'Étang, soit dans un secteur situé à la marge sud-est de l'agglomération antique (fig. 462). Le mobilier n'est pas très abondant, mais suffisamment caractéristique pour attribuer ce niveau sédimentaire à la période mérovingienne récente : on recense en particulier un petit scramasaxe à dos droit de type Legoux-Périn 60 (fig. 461, n°1) et un pot décoré à la molette en céramique modelée à dégraissant coquillier (fig. 461, n°2), proche de formes recueillies dans les cabanes excavées de Blénod-lès-Pont-à-Mousson - Avenue Victor Claude ; tous deux datables du VII^e-VIII^e siècle (Legoux *et al.* 2016 ; Prouteau 2018, p. 23, fig. 5). Quelques fosses se rattachent également à cette phase par leur position stratigraphique (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 302). Ces vestiges forment les seuls contextes datés du haut Moyen Âge dans toute l'agglomération de Senon. Ils tendent à indiquer qu'après avoir été abandonné au milieu du IV^e siècle, le site a été réoccupé à la période mérovingienne récente ou au début de l'époque carolingienne. On peut considérer comme acquis que l'occupation du haut

26. La masse annoncée en grammes est bien sûr fautive, sans doute le résultat d'une erreur de décimale, puisque 26 grains valent 1,274 g.

Moyen Âge est peu importante à Senon, où des surfaces importantes ont été explorées dans l'agglomération antique et le village contemporain (Gazenbeek *et al.* 2019). Cette situation s'accorde assez bien avec la discrétion de Senon dans les sources écrites : la localité apparaît pour la première fois dans le cartulaire de Gorze en 1127 seulement, lorsque l'église, qui venait d'être construite, est donnée à l'abbaye de Gorze (D'Herbomez 1898, n°150, p. 262-264), puis à nouveau entre 1161 et 1170, quand l'abbé de Gorze cède l'église au prieur d'Amel (D'Herbomez 1898, n°191, p. 324-325). Une tombe d'enfant datée du XI^e-XII^e siècle par le radiocarbone a été repérée devant l'église lors du suivi de travaux (Gazenbeek *et al.* 2019, p. 335). La chapelle de Senon est restée une annexe de la paroisse d'Amel jusqu'à son érection en cure en 1534 sous le patronage de Saint-Léonard (Marseaux s.d., I, p. 191 ; Germain de Maily 1910 ; Robinet et Gillet 1910, p. 212-215).



Figure 461 : mobilier mérovingien découvert à Senon (d'après Gazenbeek et al. 2019)



Figure 462 : localisation et épaisseur des niveaux de terres noires observés lors du suivi de travaux d'assainissement

189 mentions de localités antérieures à l'an mil

UE n°347-367

Thème(s) : indéterminé

Vestige(s) : indéterminé

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : TXT

Rappel historiographique : le dépouillement des dictionnaires topographiques (Liénard 1872 ; Bouteiller 1874) et des pouillés du diocèse de Verdun (Robinet et Gillant 1910 ; Longnon et Carrière 1915) permet de recenser les localités mentionnées avant l'an mil dans la zone d'étude.

Bibliographie : Liénard 1872 ; Bouteiller 1874 ; Robinet et Gillant 1910 ; Longnon et Carrière 1915

Description des vestiges : vingt localités, en comptant Amel [166] et Étain [185], sont mentionnées avant l'an mil dans la zone d'étude (fig. 463-464). Les sources de seconde main utilisées pour dresser cette cartographie se fondent sur une compilation des textes du haut Moyen Âge disponibles pour la région, à savoir principalement des actes ecclésiastiques (charte de Ludwin et cartulaires des abbayes de Gorze, Saint-Mihiel et Verdun [Saint-Paul et Saint-Vanne]) et la chronique de Bertaire. Sur le plan chronologique, on enregistre sept points de peuplement au VIII^e siècle, un au IX^e siècle et douze au X^e siècle. Ces sites complètent la trame du peuplement de la région au haut Moyen Âge, mais il n'est pas possible de caractériser précisément la nature de l'occupation à l'époque considérée dans la majorité des cas (établissements ruraux, habitats groupés ?), étant donné que les mentions ne sont jamais corrélées à des vestiges archéologiques contemporains – pas même à Amel [166] – et que les termes employés (*curtis*, *finis*, *fundus*, *villa*) sont très polysémiques, *a fortiori* à l'échelle d'une période couvrant l'ensemble de l'époque carolingienne (Magnou-Nortier 1993).

UE	Dpt	Commune	Lieu-dit	Caractérisation	Toponyme	Date	Source	Bibliographie
347	55	AMEL	VILLAGE	Habitat groupé	<i>Villa Amella nominata</i>	959	Cart. Gorze	D'Herbomez 1898 ; Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
348	54	BECHAMPS	VILLAGE	Indéterminé	<i>Bellum Campum</i>	959	Cart. Gorze	D'Herbomez 1898 ; Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
349	55	DIEPPE SOUS DOUAUMONT	VILLAGE	Indéterminé	<i>Despia</i>	984	Cart. Saint-Paul	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
350	55	ETAIN	VILLAGE	Indéterminé	<i>Villa quae vocatur Stain</i>	707	Chart. Ludwin	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
351	55	GOURAINCOURT	VILLAGE	Indéterminé	<i>Gaulini curtis</i>	980	Cart. Saint-Vanne	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
352	55	GREMILLY	VILLAGE	Indéterminé	<i>Villa una Grimineias vocatam</i>	959	Cart. Gorze	D'Herbomez 1898 ; Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
353	55	HERMEVILLE EN WOEVRE	VILLAGE	Indéterminé	<i>Hermivilla</i>	707	Chart. Ludwin	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
354	54	JOUDREVILLE	VILLAGE	Indéterminé	<i>Gedulfi villa</i>	962-966	Cart. Saint-Vanne	Bloch 1898 ; Longnon et Carrière 1915 ; Evrard 1977
355	55	LOISON	VILLAGE	Indéterminé	<i>Loscium</i>	973	Cart. Saint-Vanne	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
355	55	GINCREY	PIERREVILLE	Indéterminé	<i>Petri villa</i>	971	Cart. Saint-Vanne	Liénard 1872 ; Evrard 1977
356	55	MAUCOURT SUR ORNE	VILLAGE	Indéterminé	<i>Marculfi villa</i>	940	Cart. Saint-Vanne	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915 ; Evrard 1977
357	55	ORNES	VILLAGE	Indéterminé	<i>Urna</i>	812	Dipl. Charlemagne	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
358	55	SPINCOURT	RECHICOURT	Indéterminé	<i>Rogeri cortis</i>	Xe s.	Polypt. Reims	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
359	55	ROUVRES EN WOEVRE	VILLAGE	Indéterminé	<i>Rubrum</i>	973	Cart. Saint-Vanne	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915 ; Evrard 1977
360	55	SAINTE-LAURENT-SUR-OT HAIN	VILLAGE	Indéterminé	<i>Villa Laureato</i>	984	Cart. Saint-Paul	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
361	55	GUSSAINVILLE	SAINTE MAURICE	Indéterminé	<i>Sanctus Mauritius</i>	701	Chart. Pépin	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
362	55	WARCQ	VILLAGE	Indéterminé	<i>Wark</i>	707	Chart. Ludwin	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
363	55	BOINVILLE	VILLAGE	Indéterminé	<i>Bodulphi villa</i>	936	Cart. Gorze	D'Herbomez 1898 ; Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
364	55	FROMZEY	VILLAGE	Indéterminé	<i>Frumitiaca villa</i>	ca. 710	Chron. Bertaire	Waitz 1841 ; Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
366	55	AMEL	LONGEAU	Indéterminé	<i>Longawa</i>	707	Chart. Ludwin	Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915
367	55	VAUDONCOURT	VILLAGE	Indéterminé	<i>Finis Waldufiaca</i>	796	Cart. Gorze	D'Herbomez 1898 ; Liénard 1872 ; Longnon et Carrière 1915

Figure 463 : inventaire des mentions de localités antérieures à l'an mil dans la zone d'étude

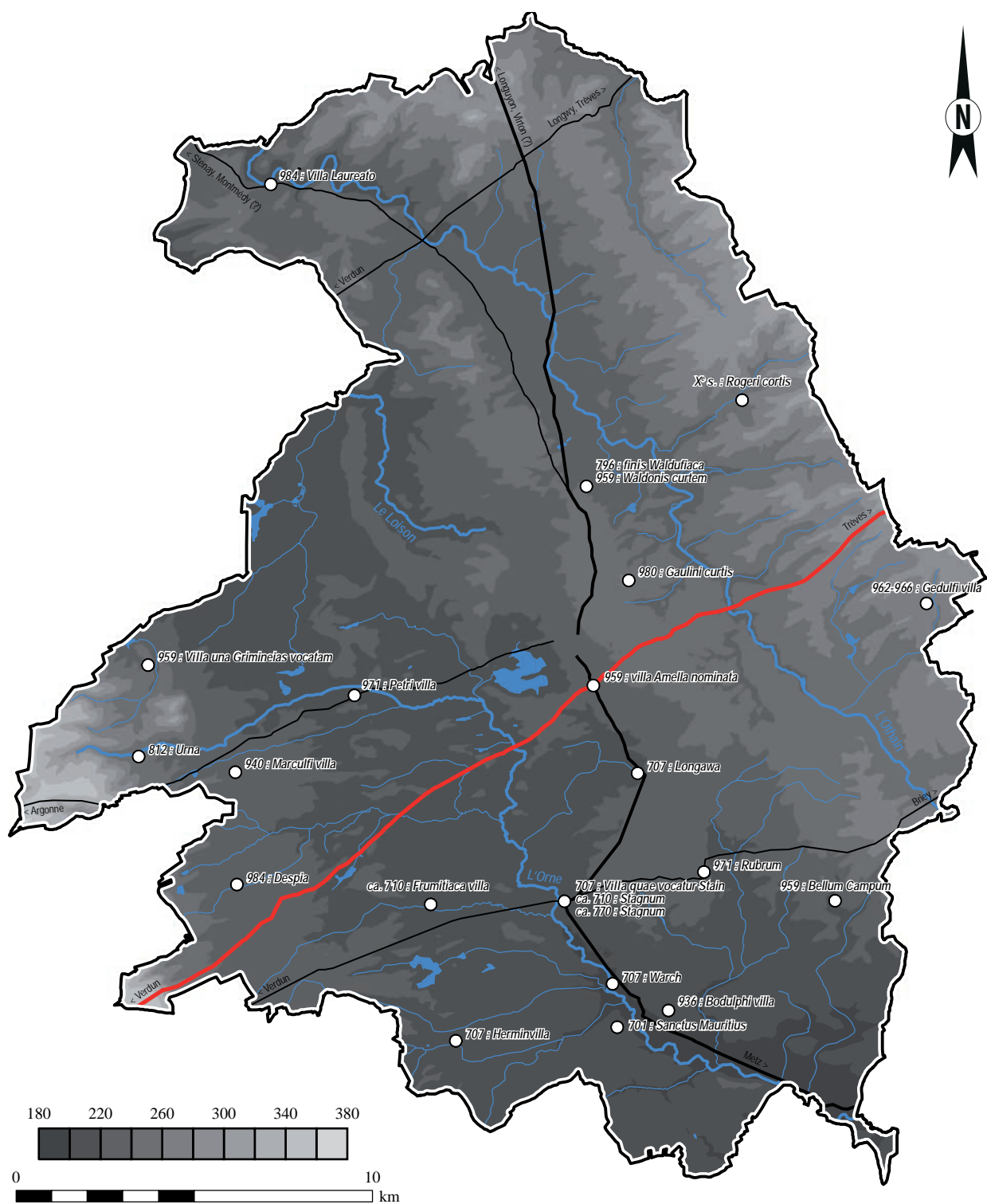


Figure 464 : cartographie des localités antérieures à l'an mil

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

190 parcelle et structures agraires conservés sous couvert forestier

UE n°398-399

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : levées de terre, fossés

Chronologie : Moyen Âge/époque moderne

Sources : LDR

Rappel historiographique : le relevé LiDAR effectué en 2018 dans la région de Senon-Amel révèle des microreliefs linéaires conservés sous forêt, qui peuvent être identifiés comme des traces d'activités agricoles médiévales et modernes.

Bibliographie : Melier 2018

Description des vestiges : les vestiges se concentrent principalement dans deux grands massifs : le bois de Rouvres et les forêts attenantes, qui forment un ensemble de 1500 ha au sud-est de la zone d'étude, et la forêt domaniale de Spin-court, grand massif atteignant près de 3700 ha avec les petits bois contigus des Embagneux à Senon et de Pierreville à Gincrey (fig. 467). Comme pour le parcellaire antique [146], l'étude de ces vestiges s'est pour l'instant limitée à un inventaire cartographique et à un classement typologique basique inspiré de précédents travaux régionaux (Georges-Leroy *et al.* 2007, 2011, 2020).

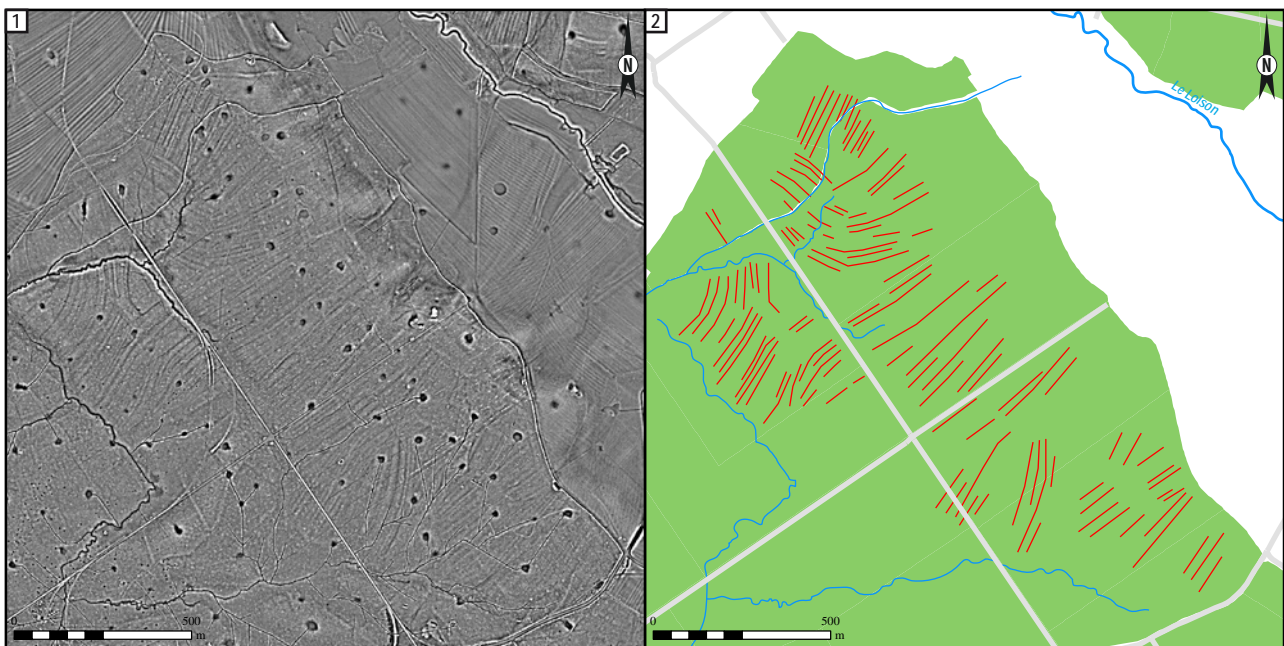


Figure 465 : vestiges agraires médiévaux ou modernes dans le bois d'Ingrý à Loison. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges

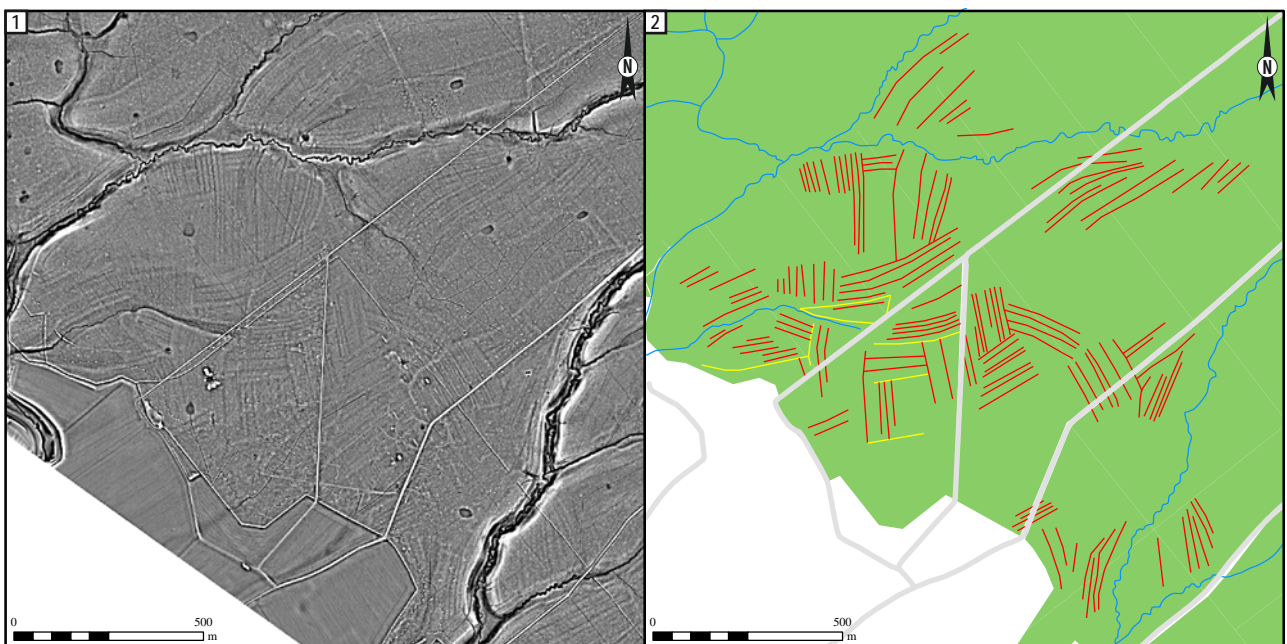


Figure 466 : vestiges agraires médiévaux ou modernes dans le bois de Rouvres. 1 - LiDAR (TPI), 2 - plan des vestiges

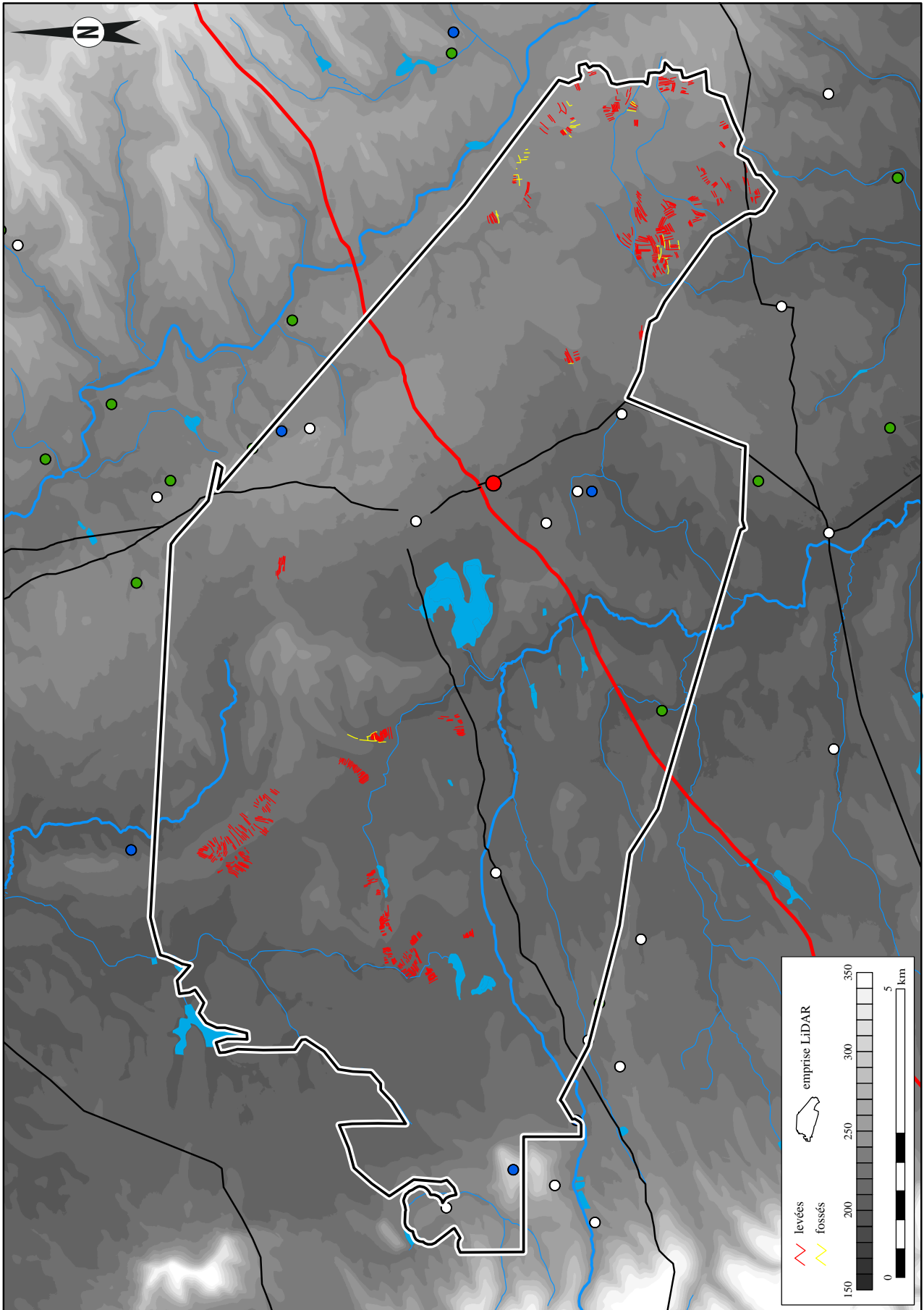


Figure 467 : vue d'ensemble des vestiges agraires médiévaux et modernes révélés par le LiDAR

Bien moins nombreux que les structures antiques, on enregistre un totale de 684 linéaments, soit une longueur cumulée de 83,49 km, attribués à des vestiges agraires d'époque médiévale ou moderne. Ils prennent la forme de successions serrées de levées de terre et de fossés parallèles, rectilignes ou courbes, épousant les formes du relief et formant des parcelles rectangulaires très allongées (entre 150 et 350 m de long pour 60 à 120 m de large environ, mais les cas où des changements d'orientation successifs permettent de délimiter les parcelles sont assez rares) (fig. 465-466). Il s'agit de « champs bombés », c'est-à-dire de traces de billons et de dérayures résultant d'un labour en ados au moyen d'une charrue à versoir fixe. Le relief est créé volontairement par la répétition du labour dans l'axe du champ, notamment afin de favoriser l'écoulement de l'eau sur les terrains argileux imperméables (Blaising 2010, p. 8-10). Cette technique est associée à la diffusion de la charrue en Europe occidentale à partir du haut Moyen Âge et s'est maintenue jusqu'à l'époque moderne (Ferdrière *et al.* 2006). En Lorraine, les plus anciens exemples de champs bombés attestés par l'archéologie sont datés du IX^e siècle (Blaising 2010 ; Gérard 2012). Des traces de parcellaire laniéré vraisemblablement datables du IX-X^e siècles ont d'ailleurs été repérées lors du diagnostic du site de Saint-Jean-lès-Buzy - *Le Sillon* [175]. S'agissant des vestiges détectés sous couvert forestier grâce au LiDAR, on a peu d'arguments de datation directs car ces traces de mise en culture ne sont jamais associées à d'autres vestiges bien datés (habitat, voirie). On observe toutefois que les champs bombés sont systématiquement situés dans des forêts qui figurent déjà sur la carte des Naudin : il faut donc considérer pour l'instant que ces vestiges sont globalement postérieurs à l'époque romaine et antérieurs au début du XVIII^e siècle, sans plus de précision. La distribution spatiale des vestiges fournit tout de même quelques pistes de réflexion supplémentaires : on constate que les champs bombés, s'ils sont bien situés sous les grands massifs d'époque moderne, semblent préférentiellement localisés sur le pourtour de ceux-ci, alors que leur partie centrale ne livre que des vestiges de parcellaire antique [146]. Il apparaît donc que les trames laniérées sont vraisemblablement postérieures à une première phase de reprise forestière, correspondant au noyau des grands massifs modernes et contemporains. Il s'agirait maintenant de déterminer si ces champs bombés, parfois superposés au parcellaire antique, correspondent à des espaces agricoles relictuels regagnés par la forêt ou s'ils résultent d'une phase de défrichement médiévale, postérieure à une première reconquête forestière de grande ampleur.

191 plateformes de charbonnage

UE n°400-401

Thème(s) : exploitation des ressources naturelles

Vestige(s) : plateformes de charbonnage

Chronologie : Moyen Âge/époque moderne

Sources : LDR

Rappel historiographique : le relevé LiDAR effectué en 2018 dans la région de Senon-Amel révèle des microreliefs circulaires conservés sous forêt, qui peuvent être identifiés comme les vestiges de charbonnières, c'est-à-dire des pla-

teformes sur lesquelles était fabriqué le charbon de bois par cuisson de la meule de charbonnettes (bois de petit diamètre).

Bibliographie : Melier 2018

Description des vestiges : comme dans le cas des parcelles antiques et médiévales [148, 190], l'étude des vestiges de charbonnières conservés sous couvert forestier à partir des données LiDAR débute à peine. On s'est pour l'instant concentré sur une cartographie exhaustive des charbonnières (encore en cours), d'abord identifiées comme telles à partir de comparaisons morphométriques avec des vestiges publiés (fig. 468). Des vérifications de terrain ont ensuite amplement confirmé leur identification²⁷. Elles se présentent comme des plateformes circulaires assez régulières, de 8 à 15 m de diamètre et de quelques dizaines de centimètres d'élévation (fig. 469). Ces caractéristiques morphométriques définissent un groupe de 1 270 entités, qui se décline en deux sous-types : de simples plateformes planes ou légèrement bombées et des plateformes avec bourrelet périphérique de résidus de cuisson, dites « en anneau » dans la typologie établie pour les charbonnières des forêts charentaises (Rassat *et al.* 2015) (fig. 470). Les premières sont beaucoup plus nombreuses que les secondes, qui totalisent à peine une cinquantaine d'exemplaires. Les structures implantées sur une pente aménagée à cet effet, dont la détection nécessite d'établir systématiquement un profil altimétrique du terrain, n'ont pas été isolées pour l'instant.

Des plateformes de charbonnage sont présentes dans les trois principaux massifs imaged par le LiDAR, mais leur distribution spatiale est néanmoins extrêmement concentrée : on observe de vastes zones dépourvues de charbonnières au sein de chaque massif et trois zones de forte densité (4 à 9 structures par hectare), toutes situées dans la forêt domaniale de Spincourt : dans les bois du Grand Commun et de la Petite Woëvre au nord-ouest de Senon, dans le Franc Bois au nord de la ferme de Pierreville et dans le bois du Blanc Estoc, contre la rive sud-est de l'étang du Haut Fourneau. Cette dernière concentration au moins semble pouvoir être mise en relation avec l'exploitation du fer à l'époque moderne, puisque le haut fourneau de Billy-sous-Mangienne, encore en activité au milieu du XIX^e siècle, est situé à la lisière nord du bois du Blanc Estoc (Buvignier 1852 ; Jeantin 1861). Dans d'autres secteurs de la domaniale de Spincourt, à Ville Forêt, dans le Bois d'Hingry et aux Quatre-Vingts en particulier, des charbonnières sont associées à du parcellaire laniéré et sont donc elles aussi probablement assez récentes, c'est-à-dire postérieures au parcellaire et contemporaines du couvert forestier actuel, sauf à envisager qu'elles sont liées à l'exploitation d'anciennes forêts médiévales, ensuite défrichées et cultivées, puis reboisées avant le XVIII^e siècle. Pour le reste, il faut pour l'instant considérer que la majorité de ces vestiges s'insère entre la période romaine, durant laquelle les mêmes paysages semblent largement ouverts [148], et le début du XX^e siècle, lorsque la pratique du charbonnage a été historiquement abandonnée au profit d'autres ressources énergétiques. En l'absence d'une chronologie mieux établie, de nombreuses incertitudes existent aussi sur la fonction de cette production : on pense en premier lieu à la production sidérurgique locale, mais la chronologie de cette activité reste

27. Au 11 mai 2020, 261 structures avaient été vérifiées sur le terrain.

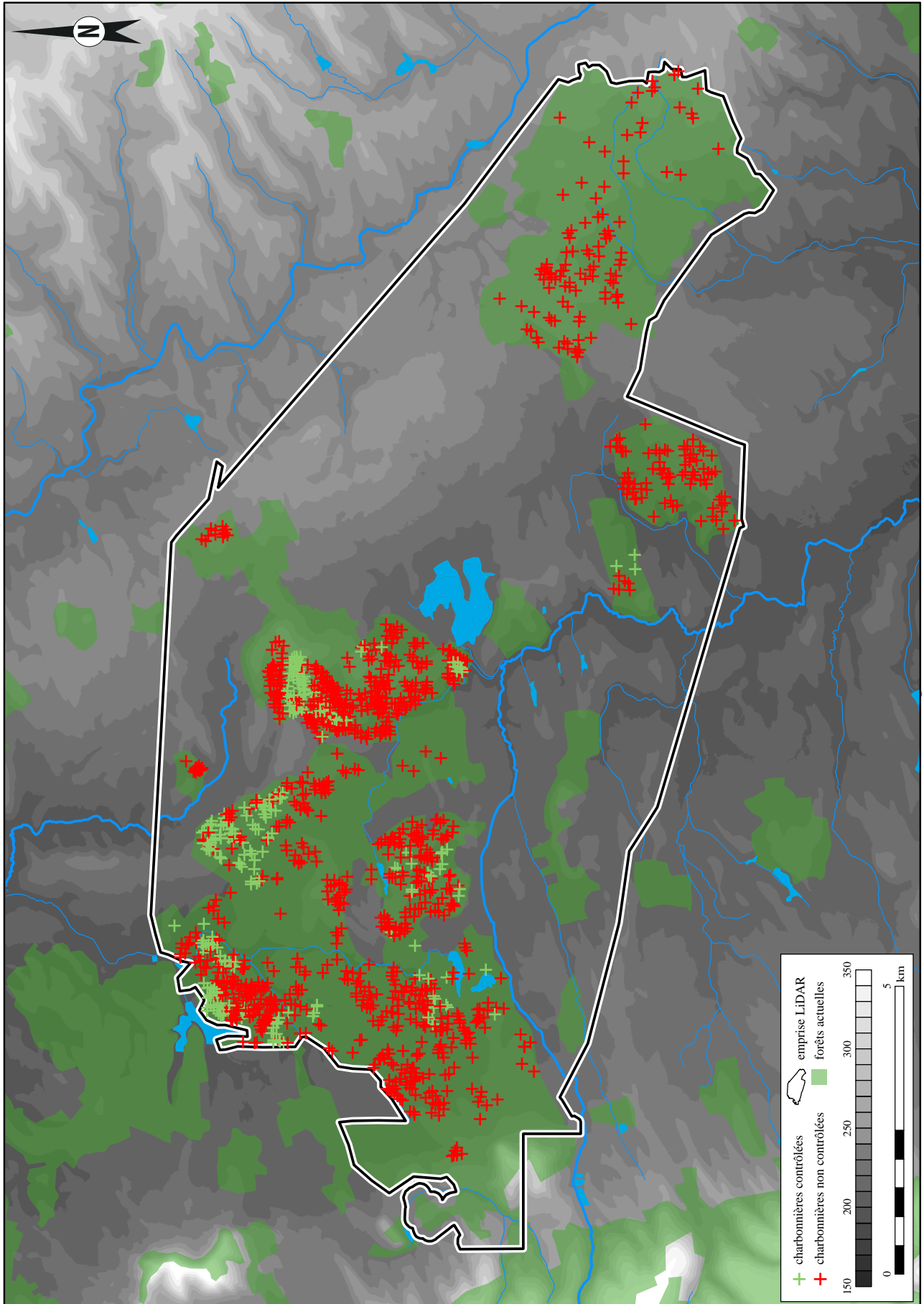


Figure 468 : cartographie des plateformes de charbonnage révélées par le LiDAR (arrêtée au 11 mai 2020)

largement à préciser [150] ; il y a aussi les tuileries et briqueteries, dont on sait qu'elles consommaient 20 à 25 stères de « bois de charbon » et 1500 à 2000 « faguettes » pour une cuisson de 25000 à 30000 tuiles à l'époque moderne (Buvignier 1852, p. 648) ; il est également possible qu'une partie de ces structures soit liée à des essarts médiévaux. À première vue, la densité de charbonnières évoque une pression très forte sur la ressource en bois dans la région de Senon-Amel, mais cette image est peut-être largement diachronique. Des analyses ont été programmées pour 2020-2021 afin de préciser la chronologie de cette exploitation et de déterminer si elle peut s'inscrire dans le cadre d'activités artisanales antiques ou alto-médiévales, notamment la production sidérurgique [150].



Figure 471 : vue d'une charbonnière plane dans le bois du Blanc Estoc en forêt domaniale de Spincourt. 1 - aspect général, 2 - coloration de l'humus sous la litière (clichés : J.-C. Sztuka)

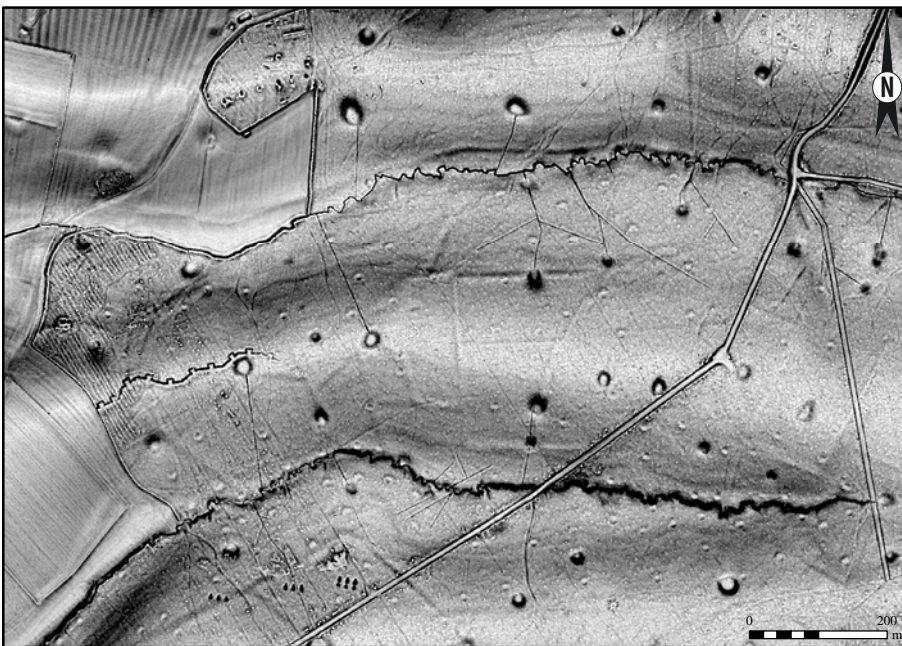


Figure 469 : zone de forte densité de plateformes de charbonnage révélée par le LiDAR (SVF) dans le bois de la Petite Woèvre en forêt domaniale de Spincourt. Noter également les mardelles et les enclos agraires

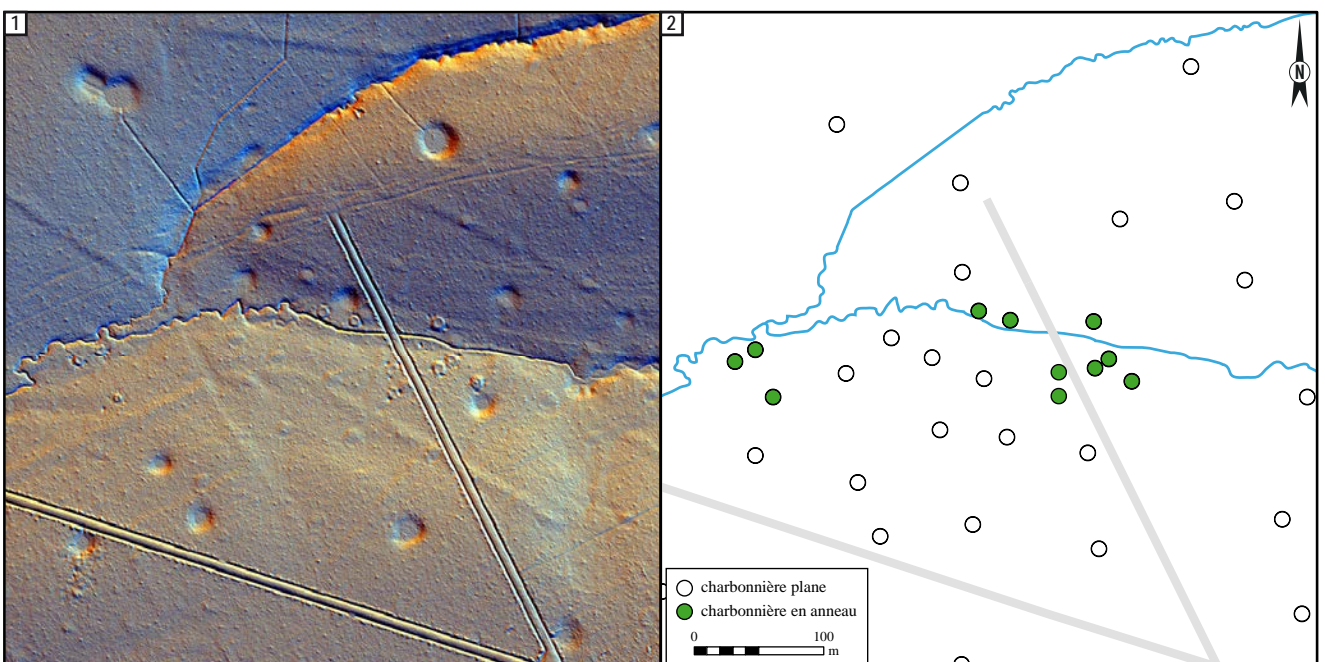


Figure 470 : zone associant des charbonnières planes et annulaires dans le bois du Grand Commun en forêt domaniale de Spincourt

RÉSEAU VIAIRE RÉGIONAL

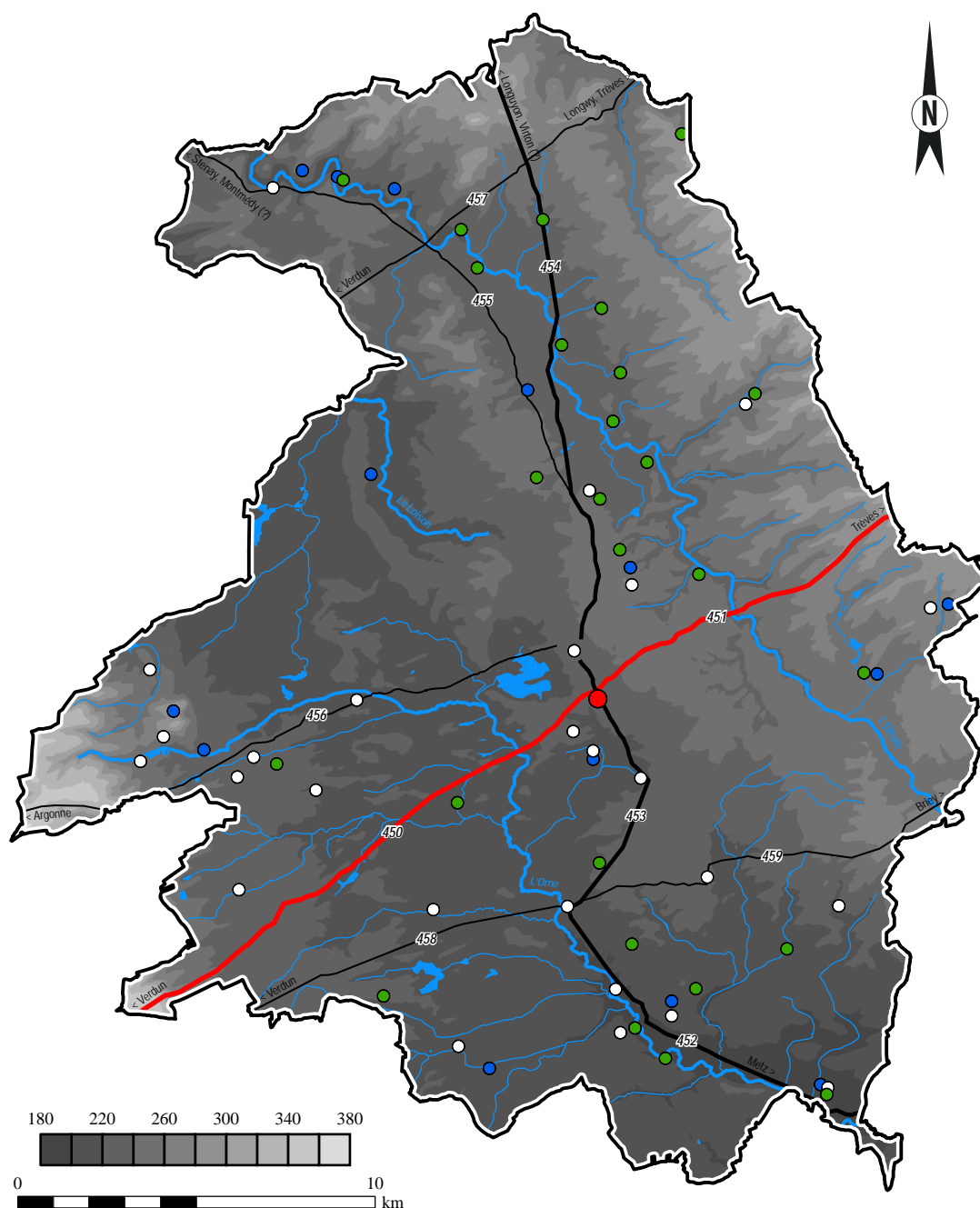


Figure 472 : carte du réseau routier alto-médiéval

Identification		Itinéraire	Caractérisation			Sources							Qualité des données		
UE	Notice		Rang LT	Rang HE	Rang HMA	CA	FA	FR	LDR	PA	PG	PP	TXT	Fiab. tracé	Fiab. chrono
450	192	Verdun-Amel	0	2	1									2	3
451	192	Amel-Audun-Trèves	0	2	1									2	3
452	193	Metz-Etain	0	0	2									2	3
453	194	Amel-Etain	0	0	2									2	3
454	195	Amel-Longuyon-Virton (?)	0	3	2									2	3
455	196	Amel-Stenay/Montmédy	0	3	3									2	3
456	197	Voie de l'Argonne	0	3	3									2	1
457	198	Verdun-Longwy-Trèves	0	0	3									0	0
458	199	Etain-Verdun	0	0	3									2	3
459	199	Etain-Briey	0	0	3									0	0

Figure 473 : inventaire des axes viaires alto-médiévaux

192 voie Verdun-Trèves par Amel

UE n°450-451

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voies de rang 1

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, DF, FA, PA, PP, LDR

Rappel historiographique : la première partie de ce tracé, entre Verdun et Amel, est connue depuis le XIX^e siècle et a été amplement confirmée par les méthodes de télédétection [155]. La seconde partie de l'itinéraire, à l'est d'Amel, est une proposition récente [153]. L'existence de l'une comme l'autre n'est pas douteuse ; la question est de savoir si elles ont continué de fonctionner au haut Moyen Âge.

Bibliographie : Naudin 1739 ; Buvignier 1845 ; Marseaux s.d. ; Liénard 1885 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : à l'est Amel, ce tracé ne pose pas de problème majeur : bien que quelques points de détail restent discutés, les vestiges de la voie antique ont fait l'objet d'observations de première main au XIX^e siècle, confirmées en divers points par des prospections récentes [155]. La morphologie du village moderne d'Amel indique que cet axe antique a donné naissance à la rue Haute, qui structure la topographie religieuse du bourg médiéval, en place depuis le milieu du X^e siècle au moins [165]. La voie se prolonge ensuite à l'est du village sous la forme du chemin de Baroncourt, puis se confond largement avec la route actuelle jusqu'à Audun-le-Tiche (fig. 474). Le maintien de la partie orientale de l'itinéraire après la fin de l'Antiquité ne fait donc aucun doute, puisque d'importants tronçons en sont encore utilisés aujourd'hui. Il s'agit d'ailleurs d'une des rares routes régionales dont le tracé ne s'est pas déporté à Étain au Moyen Âge ; à ce titre, elle fait figure de vestige de la centralité passée de Senon et d'Amel.

Il n'en va pas de même de la route Verdun-Amel, qui – hormis quelques courtes sections de chemins ruraux – avait déjà complètement disparu de la carte des Naudin en 1739. Il s'agit donc de dater la désaffectation de cette partie de l'itinéraire et de déterminer l'époque à laquelle il a été supplanté par la route Verdun-Étain, qui seule subsiste aujourd'hui [199]. Sur ce point, les différentes sources semblent assez claires et montrent que le degré de centralité atteint par les deux localités à la fin du haut Moyen Âge n'est pas comparable. Amel semble avoir fait l'objet d'une occupation ininterrompue depuis l'Antiquité, dont on saisit certes encore mal les formes pendant la plus grande partie du haut Moyen Âge, mais qui a abouti à la constitution d'un important pôle castral et prieural, servant de résidence aux comtes de Verdun au milieu du X^e siècle [165-170]. Étain semble bien avoir eu une certaine importance économique au VIII^e siècle, mais disparaît ensuite des sources jusqu'au XIII^e siècle, période à laquelle les comtes de Bar développent rapidement le bourg [185]. En l'état des connaissances, il semble donc que ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle qu'Étain a été en mesure d'exercer une concurrence significative sur Amel, après la désaffectation de la résidence comtale et en lien avec la perte de dynamisme de l'abbaye de Gorze (Fray 2006, p. 245). Bien sûr, cette vision de l'occupation issue des sources écrites ne se superpose sans doute que partiellement à sa dimension matérielle, mais ces éléments suggèrent néanmoins qu'Étain a mis du temps à accéder à un degré de centralité suffisant pour polariser le réseau viaire régional au détriment d'Amel. Il y a lieu de penser, en conséquence, que la voie Verdun-Amel est restée en service au haut Moyen Âge. On peut en outre supposer que cet itinéraire a eu une importance particulière à partir de l'Antiquité tardive et de l'accession de Verdun au rang de chef-lieu de cité et de siège épiscopal, puisqu'il assure la liaison la plus directe entre cette dernière et la métropole de Trèves.

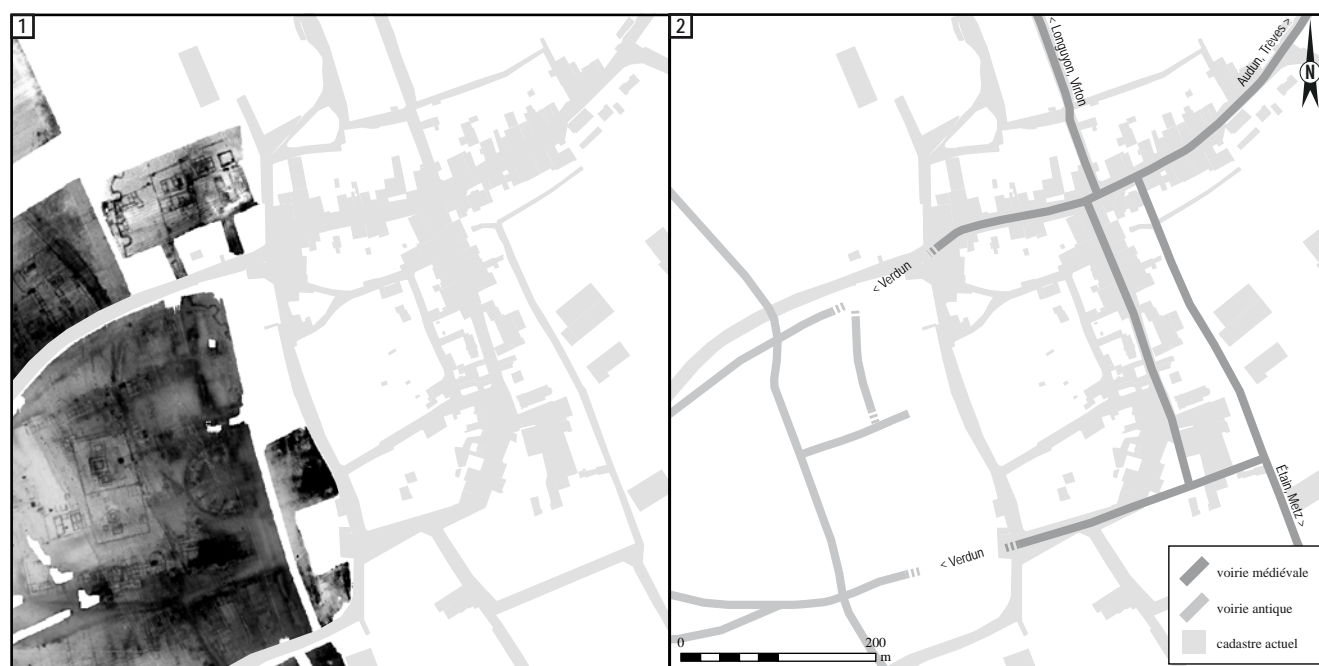


Figure 474 : schéma de succession entre la voirie antique et alto-médiévale à Amel. 1 - résistivité électrique, 2 - plan des vestiges

193 voie Metz-Étain

UE n°452

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 2

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, FR, PP, PA, TXT

Rappel historiographique : cette route médiévale reprend d'importants tronçons de la « voie de l'Orne », un itinéraire protohistorique et antique notamment documenté par les prospections de G. et S. Viller, puis par les opérations préventives conduites dans le cadre des travaux de contournement d'Étain [160].

Bibliographie : Naudin 1739 ; Buvignier 1845 ; Schneider 1950 ; Girardot 1992 ; Fray 2006 ; Viller *et al.* 2012 ; Laffite 2009, 2012 ; Gazebeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : les sources écrites concernant le réseau routier du Moyen Âge central indiquent que la grande voie romaine Reims-Verdun-Metz a continué de fonctionner longtemps après l'Antiquité : elle est qualifiée de *via publica* en 956, puis de *via levata* dans une notice de la fin du XII^e siècle (Fray 2006, p. 373-375). Dans ce dernier document, apparaît cependant un nouvel itinéraire Metz-Verdun désigné comme *via peregrinorum*, qui semble être la route passant plus au nord, par Conflans, Olley et Étain. Ce chemin, placé sous la juridiction des ducs de Bar, permettait d'éviter l'ancienne route sous autorité de l'évêché de Metz (Schneider 1950, p. 17-18 ; Schneider 1958, p. 4 ; Girardot 1992, p. 28-30 ; Guillaume 2010a, p. 22-23). Il n'est pas tout à fait nouveau en réalité : de Warcq à Conflans au moins, il correspond à la « voie de l'Orne » (**fig. 472, 477-478**) ; un axe d'origine protohistorique bien documenté, dont on suppose qu'il reliait l'agglomération de Senon-Amel à la voie Metz-Trèves par la vallée de l'Orne [38, 160].

Il est donc clair que cette voie naturelle a continué d'être fréquentée à la fin de l'Antiquité, mais il est plus difficile de déterminer quand ont eu lieu les modifications de son tracé que nous fait connaître cette notice du XII^e siècle et qui correspondent, peu ou prou, au parcours de l'actuelle D603 de Verdun à Metz par Étain. Ce détour par Étain sur la « voie de l'Orne » pourrait être ancien, dans la mesure où il s'agit d'une adaptation minimale du tracé initial, qui passait à seulement 2000 m à l'est au niveau du carrefour de Boinville [131, 160]. Surtout, il se prolonge au nord d'Étain vers Amel sous la forme d'un chemin qui semble avoir été créé au haut Moyen Âge, en lien avec la mise en place de la topographie religieuse d'Amel [194]. En revanche, la route Verdun-Étain dont il est question dans les sources médiévales et qui existe encore aujourd'hui semble plus tardive : elle n'a aucun antécédent antique connu et traduit une polarisation du réseau routier par Étain au détriment d'Amel que l'on est tenté de situer à une période assez basse, étant donné qu'Étain ne semble pas connaître de véritable développement urbain avant le XIII^e siècle, mais ceci reste à confirmer [185, 192, 199].

La continuité d'utilisation de la « voie de l'Orne » au Moyen Âge semble donc d'abord s'inscrire dans le cadre d'un itinéraire Amel-Metz par Étain, prenant sans doute le relais de la voie Senon-Metz abandonnée suite au déclin de Senon au milieu IV^e siècle [154]. Ce n'est que plus tard que cette route formera la branche orientale de l'itinéraire Verdun-Metz par Étain, à la suite de la mise en place d'une liaison entre ces deux dernières localités, peut-être à la fin du XII^e siècle [199]. Au haut Moyen Âge, la route entre Metz et Verdun devait donc s'effectuer soit par Amel, soit plus directement par la grande voie antique de Reims à Strasbourg. Cette restitution appelle bien sûr des réserves, dans la mesure où elle dépend largement de la caractérisation d'Étain au haut Moyen Âge, qui est susceptible d'évoluer. Elle rejoint toutefois les observations concernant les itinéraires Verdun-Trèves et Verdun-Briey, qui supposent qu'Étain a mis longtemps à accéder à un degré de centralité suffisant pour polariser le réseau viaire régional au détriment d'Amel [192, 199].

194 voie Amel-Étain

UE n°453

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 2

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, TXT

Rappel historiographique : les éléments connus de la topographie médiévale d'Amel et le réseau routier d'Ancien Régime permettent de restituer un itinéraire entre Étain et Amel qui remonte probablement au haut Moyen Âge.

Bibliographie : Naudin 1739 ; AD 55, 139 Fi 4 ; Buvignier 1845 ; Fray 2006

Description des vestiges : le chemin historique d'Amel à Étain est un sentier perpendiculaire à la rue Haute d'Amel, d'orientation nord-sud, qui limite l'extension de l'enclos ecclésiastique et du prieuré à l'est, se prolonge jusqu'au hameau de Longeau, puis oblique en direction du sud-ouest vers Étain, selon un tracé qui se confond apparemment avec celui de la route royale de Paris à Longwy (l'actuelle D618), plus récente (**fig. 475**). On peut supposer que cet itinéraire est ancien, dans la mesure où il prolonge une des voies qui structurent l'occupation du bourg d'Amel au X^e siècle, et dessert le hameau de Longeau et la *villa* d'Étain, tous deux mentionnés au début du VIII^e siècle [165, 166, 185]. Il est clair, par ailleurs, que le réseau viaire a subi un déplacement vers l'est – c'est le cas de cet axe, mais aussi de la voie Amel-Longuyon-Virton [195] – symétrique à celui que l'on observe pour le bâti d'Amel, qui semble intervenir entre le V^e et le VII^e siècle [166].

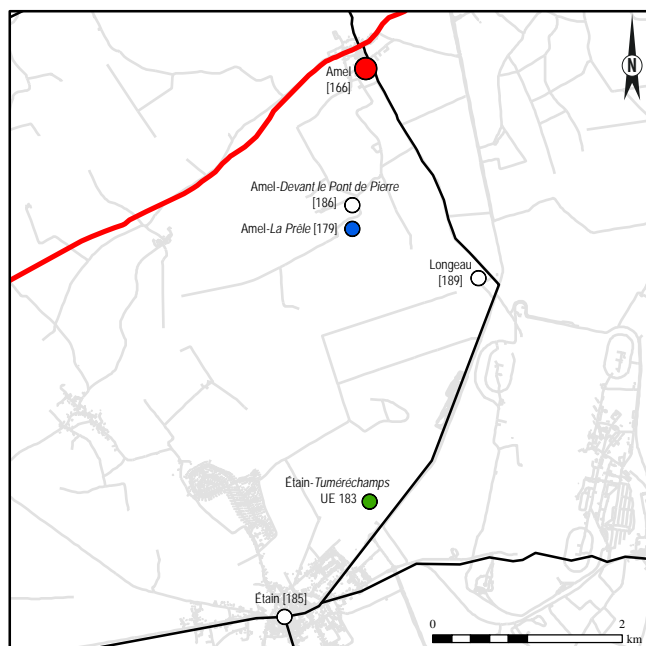


Figure 475 : chemin d'Amel à Étain

195 voie Amel-Longuyon

UE n°454

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, LDR, PA, PP, PG, TXT

Rappel historiographique : cette route reprend une partie du tracé de la voie antique de Senon à Virton, bien documenté dans la zone d'investigation [157, 158]. La pérennité de cet axe, dont de nombreux tronçons se sont conservés jusqu'à l'époque moderne, ainsi que la présence d'un important bourg abbatial du haut Moyen Âge sur son tracé, permettent de supposer que son utilisation s'est maintenue après l'Antiquité.

Bibliographie : Naudin 1728 ; Buvignier 1845 ; Liénard 1885 ; Fray 2006

Description des vestiges : la voie en provenance d'Étain [194] se poursuit au nord d'Amel sous la forme de l'actuelle D14, située à 400-500 m de l'ancienne voie antique [49, 88] et parfaitement parallèle à celle-ci (fig. 476). Il y a lieu de penser que ce décalage à l'est est intervenu à une période haute, puisque la voie antique entre Senon et Amel est scellée par des niveaux de démolition avant la fin du IV^e siècle et cesse donc vraisemblablement d'être utilisée à cette époque [88]. À Amel, le déplacement d'occupation semble avoir eu lieu entre le V^e et le VII^e siècle, vue l'abondance du mobilier de cette période dans la rue de Maucourant, alors qu'il est tout à fait absent dans l'emprise du site antique [166]. On observe aussi que les indices d'occupation de Senon au VII^e-VIII^e siècles, si tenus soient-ils, ne se situent pas dans l'emprise de la ville antique mais dans le village actuel, exactement sur le passage de la D14, prolongée dans le village par la rue de l'Étang [188]. On suppose qu'une route au

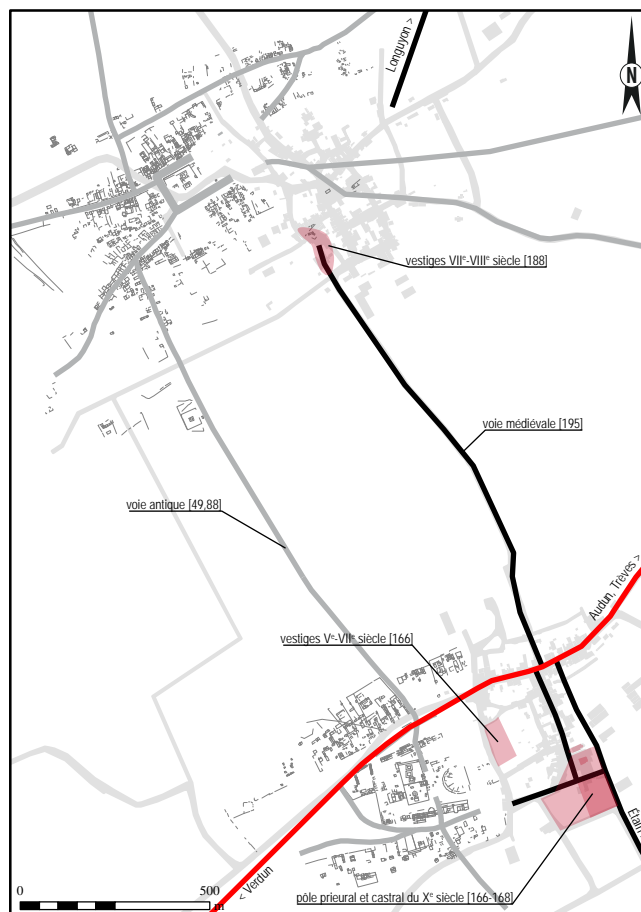


Figure 476 : glissement vers l'est de l'habitat et de la voirie entre Antiquité et haut Moyen Âge à Senon-Amel

moins se poursuit vers le nord au-delà de Senon, qui n'est plus un lieu central au haut Moyen Âge, sans doute en direction de Longuyon et de son abbaye Sainte-Agathe, qui apparaît parmi les bénéficiaires du testament du diacre Adalgisel Grimo en 634 (Cardot 1897, p. 100-102 ; Fray 2006, p. 159, n. 395). La localité est située sur le tracé de la voie antique Senon-Virton, bien documenté dans la zone d'investigation jusqu'à Arrancy [157, 158], qui semble donc s'être maintenue sans modification majeure au haut Moyen Âge.

196 voie Amel-Stenay/Montmédy ou « voie des Ardennes »

UE n°455

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, LDR, PA, PG, TXT

Rappel historiographique : la « voie des Ardennes » est une proposition récente, issue de la révision du réseau décrit par F. Liénard [159]. Cet itinéraire, bien attesté dans la zone d'étude, a certainement continué d'être emprunté au haut Moyen Âge à en juger par la forte densité de sites de cette période qui jalonnent son parcours.

Bibliographie : Naudin 1728 ; Buvignier 1845 ; Liénard 1885 ; Chenet et Delangle 1929 ; Mourot 2001 ; Sztuka 2011b ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : le diverticule qui se sépare de la voie Senon-Titelberg/Virton au niveau de Vaudoncourt [159] a perduré après la fin de l'Antiquité puisqu'il était encore en usage à l'époque moderne d'après la carte de l'état-major. Entre Vaudoncourt et Saint-Laurent-sur-Othain, il est jalonné d'une dizaine de sites du haut Moyen Âge : les habitats ruraux de Loison-*Martinsat* (UE 11), Pillon-*Le Bouvret* (UE 17), Rouvrois-*La Moussarde* [174], Sorbey-*Derrière la Côte* (UE 377) et les nécropoles de Muzeray-*Haut de la Croix* [180], Saint-Laurent-*Le Châtelet* [178], Sorbey-*La Fontaine la Dame* [184], Sorbey-*Église* (UE 321) (**fig. 472**). La suite de l'itinéraire est située en dehors de la zone d'étude, mais ne paraît pas non plus avoir évolué de manière significative depuis la fin de l'époque romaine : si Baâlon a décliné dès le milieu du IV^e siècle et ne semble donc plus être la destination, son déclassement a profité à d'autres localités situées le long de la voie : l'abbaye de Juvigny-sur-Loison, fondée en 874 (Liénard 1872, p. 119), les domaines de Mouzay et Quincy mentionnés en 634 dans le testament d'Adalgisel et, surtout, la *villa* royale de Dagobert II à Stenay (Feller 1997, p. 24) (**fig. 477**). Il est en outre possible qu'un diverticule se sépare de cette voie à hauteur de Rupt-sur-Othain pour se porter sur Montmédy : ce tracé, décrit par F. Liénard (1885, p. 76-85), paraît douteux pour l'Antiquité puisque la localité n'a pas livré de vestiges significatifs d'un habitat groupé de cette période, mais semble tout à fait plausible pour le haut Moyen Âge dans la mesure où les sources écrites et archéologiques signalent une occupation importante à Montmédy dès le VII^e siècle (Mourot 2001, p. 384). On peut toutefois supposer que Montmédy comme Stenay ne sont que des étapes sur des axes qui se prolongent, comme durant La Tène et l'Antiquité, en direction du nord-ouest et des Ardennes (**fig. 477-478**).

197 « voie de l'Argonne »

UE n°456

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, DF, FA, LDR, PA, PG

Rappel historiographique : le tracé de la « voie de l'Argonne » est bien connu par diverses observations anciennes et par les méthodes de télédétection. On suppose qu'elle a continué à être empruntée après l'Antiquité, parce que d'importants tronçons en étaient conservés sous forme de chemins à l'époque moderne et, surtout, parce que les ateliers de potiers argonnais ont continué à fonctionner et à exporter massivement leur production aux V^e-VI^e siècles.

Bibliographie : Marseaux s.d. ; Buvignier 1845 ; Jeantin 1861/1863 ; Liénard 1885 ; Laurent 1938 ; Toussaint 1946 ; Mourot 2001 ; Laffite 2009, 2012 ; Ritz *et al.* 2015, 2016 ; Gazenbeek et Martin Ripoll à paraître

Description des vestiges : la restitution de ce tracé ne pose pas de problème pour l'Antiquité [161]. La question est de savoir s'il a continué à être utilisé au haut Moyen Âge. Deux arguments sont favorables à cette hypothèse. D'abord, des tronçons importants de la voie se sont conservés jusqu'à l'époque moderne sous la forme de chemins ruraux, ce qui implique une certaine continuité, qu'il est toutefois difficile d'évaluer plus précisément. Mais surtout, on suppose que ce chemin a été emprunté au début du Moyen Âge parce qu'il constitue la voie de diffusion la plus directe de la céramique d'Argonne vers Trèves, et qu'on sait que certains ateliers ont fonctionné jusqu'au milieu du VI^e siècle au moins (Gazenbeek *et al.* à paraître). L'argument est indirect, mais l'abondance du matériel argonnais sur les sites de consommation de la vallée inférieure de la Moselle plaide pour le maintien de l'utilisation de cette route jusqu'au début du VI^e siècle au moins. Il n'existe qu'un autre itinéraire relativement direct en l'état des connaissances, mais celui-ci paraît plus tardif [198]. Dans le détail, se pose en outre la question de savoir où la liaison entre la route de l'Argonne et celle de Trèves pouvait s'effectuer à cette époque : toujours par Senon, qui semble globalement désaffecté à l'époque mérovingienne, où via Amel où l'on suppose qu'un habitat groupé s'est maintenu sous le village actuel (**fig. 472, 477-478**) ?

198 Verdun-Trèves par Longwy

UE n°457

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voie de rang 3

Chronologie : haut Moyen Âge

Sources : CA, TXT

Rappel historiographique : les recherches sur le réseau viaire médiéval tracent une route entre Verdun et Trèves par Longwy, qui pourrait remonter au haut Moyen Âge et constituer une alternative à l'itinéraire Verdun-Trèves par Amel [192].

Bibliographie : Naudin 1728 ; Buvignier 1845 ; Liénard 1885 ; Fray 2006

Description des vestiges : cet itinéraire Verdun-Trèves par Chaumont-devant-Damvillers, Mangiennes, Longwy et Luxembourg peut encore être emprunté aujourd'hui comme une alternative septentrionale et un peu moins directe que la route par Étain, mais permettant de contourner Verdun lorsque l'on vient de l'ouest, notamment de l'Argonne (**fig. 477**). Il s'est sans doute développé à une période assez haute, mais plutôt à l'époque carolingienne que mérovingienne si l'on se fie aux dates auxquelles apparaissent dans les textes les localités qui jalonnent cette route (Liénard 1872 ; Bouteiller 1874) (**fig. 478**).

199 voie Verdun-Briey par Étain

UE n°458-459

Thème(s) : communications

Vestige(s) : voies de rang 2

Chronologie : haut Moyen Âge (?)

Sources : CA, TXT

Rappel historiographique : le tracé de cette voie correspond approximativement à celui des actuelles D603 de Verdun à Étain et D906 d'Étain à Briey. On suppose que cette route est une création médiévale parce qu'elle relie des bourgs importants au Moyen Âge central (Fray 2006, p. 308). La liaison entre Verdun et Étain est sans doute mentionnée dans une notice de la fin du XII^e siècle (Fray 2006, p. 273-275). Il s'agit désormais de déterminer si cet itinéraire existait déjà au haut Moyen Âge.

Bibliographie : Naudin 1728 ; Buvignier 1845 ; Fray 2006

Description des vestiges : cet itinéraire traduit une évolution majeure du réseau routier régional, dans la mesure où il fournit de nouvelles solutions pour rallier Verdun depuis

l'est, c'est-à-dire depuis la vallée de la Moselle et le plateau du Pays Haut. Associé à l'ancienne « voie de l'Orne » [197], cet axe forme le nouvel itinéraire Metz-Verdun par Conflans, Olley et Étain qui apparaît dans les sources du XII^e siècle [193] (fig. 478). Autrement dit, ces routes marquent le transfert du nœud routier antique de Senon-Amel vers Étain. Le processus est bien connu, car Étain a conservé son rôle de point nodal jusqu'à aujourd'hui : A. Grenier (1931, p. 448) disait déjà que « le nœud de route [de Senon] se trouve aujourd'hui à Étain ».

Toute la question consiste à déterminer la période à laquelle Étain a acquis suffisamment d'importance pour peser sur la structuration du réseau viarie et supplanter Senon-Amel en tant que carrefour routier régional. On peut d'abord observer que cet axe n'a aucun antécédent antique connu. Les points de peuplement qui déterminent son tracé sont associés à des occupations anciennes, connues par les sources écrites s'agissant d'Étain [185] et par l'archéologie pour Briey (Hamm 2004, p. 131-133), mais rien qui ne puisse pour l'instant être identifié comme un habitat groupé romain ou mérovingien susceptible d'avoir appliqué une empreinte ancienne au réseau viarie. C'est Amel qui apparaît comme le centre de gravité de la région pendant tout le haut Moyen Âge : on ignore encore beaucoup de choses sur le site de cette époque, mais il semble qu'une occupation importante s'est maintenue après l'Antiquité et a abouti à la formation

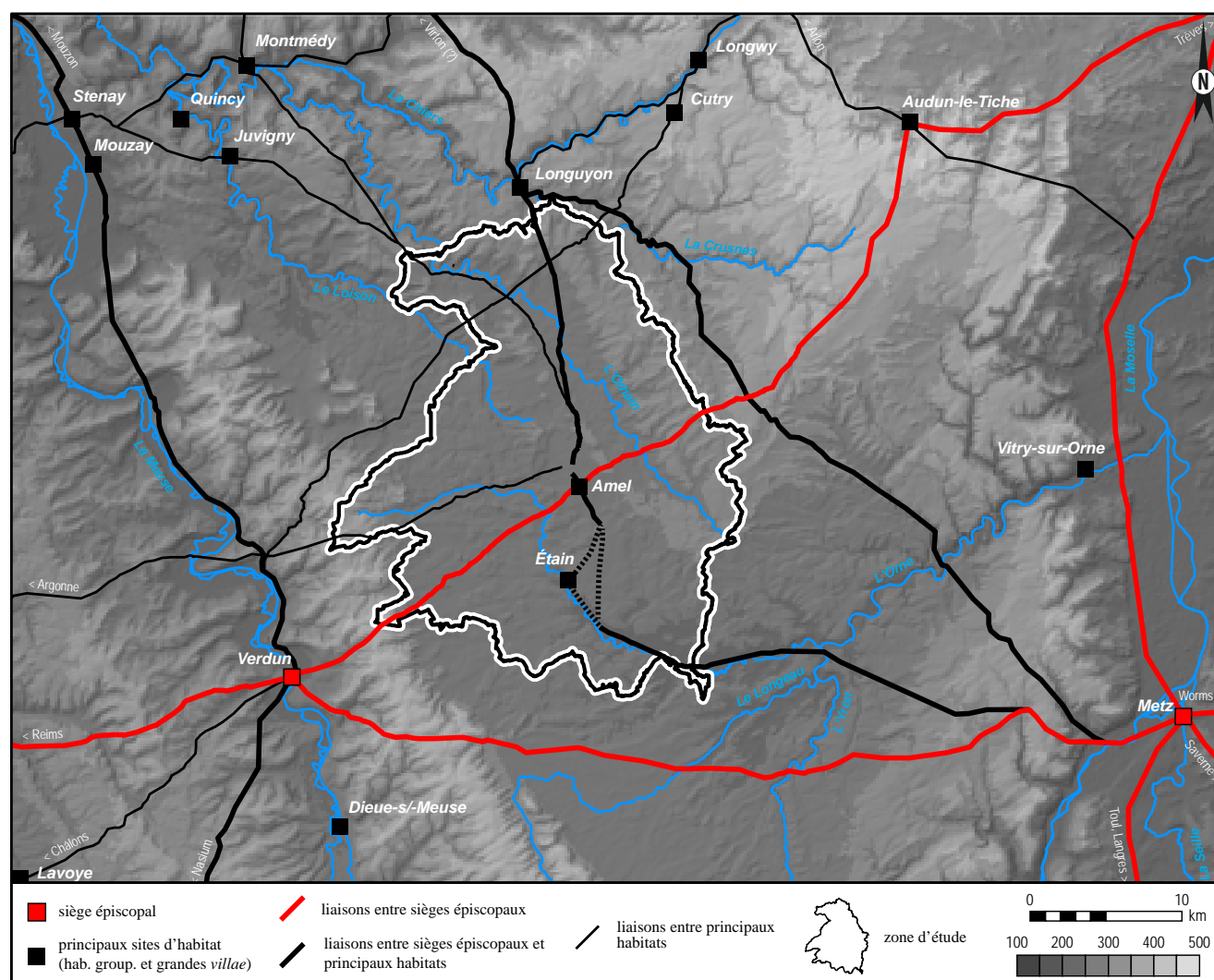


Figure 477 : état des connaissances sur l'organisation de l'espace régional au haut Moyen Âge (d'après Schneider 1950, 1958 ; Cardot 1987 ; Girardot 1992 ; Fray 2006 ; Corbiau et Yante 2013 et ce volume)

d'un habitat groupé au niveau du village actuel, probablement dès la période mérovingienne, puis d'un important pôle castral et prieural servant de résidence aux comtes de Verdun au milieu du X^e siècle [165-170]. Briey est mal connu, mais apparaît pour l'instant comme un bourg castral créé au X^e siècle, sans antécédents antiques ou alto-médiévaux importants, et dont la croissance urbaine s'est faite de façon progressive au Moyen Âge central (Hamm 2004, p. 131-133 ; Fray 2006, p. 239). Étain a eu une certaine importance économique au VIII^e siècle, peut-être liée à la présence d'un domaine rural, mais ne semble avoir connu un véritable développement urbain qu'à partir des années 1220, sous l'impulsion des comtes de Bar [185]. C'est à peu près à la même période – vers 1190-1200 – qu'apparaît dans les sources écrites un nouvel itinéraire qualifié de *via peregrinorum*, qui semble être la voie de Metz à Verdun par Conflans, Olley et Étain [193].

Ces différents indices invitent à placer la création de la route Verdun-Étain-Briey et la formation du nœud routier d'Étain à la fin du XII^e siècle. Il semble que ce n'est qu'à cette période qu'Étain a été en mesure de remodeler le réseau viaire local, sans doute en lien avec la désaffectation de la résidence comtale d'Amel et la perte de dynamisme de l'abbaye de Gorze (Fray 2006, p. 245). On voit bien, cependant, que cette restitution est presque entièrement tributaire de la data-

tion et de la caractérisation des sites qui jalonnent le parcours de la voie, sur laquelle on n'a que des informations indirectes et/ou non contemporaines (points de peuplement, voirie romaine et moderne, péages et conduits médiévaux, etc.), comme souvent s'agissant des routes alto-médiévales. Ces difficultés méthodologiques aboutissent à la construction d'un édifice fragile, fondé sur un état des connaissances encore très incomplet sur les sites du haut Moyen Âge, susceptible d'évoluer largement : que l'on découvre, par exemple, qu'il a existé à Étain une occupation plus ancienne ou plus importante qu'on ne le suppose actuellement, ou encore qu'il existe un hiatus dans l'occupation d'Amel à l'époque carolingienne, et les hypothèses actuelles de restitution du réseau viaire alto-médiéval s'en trouveront complètement modifiées.

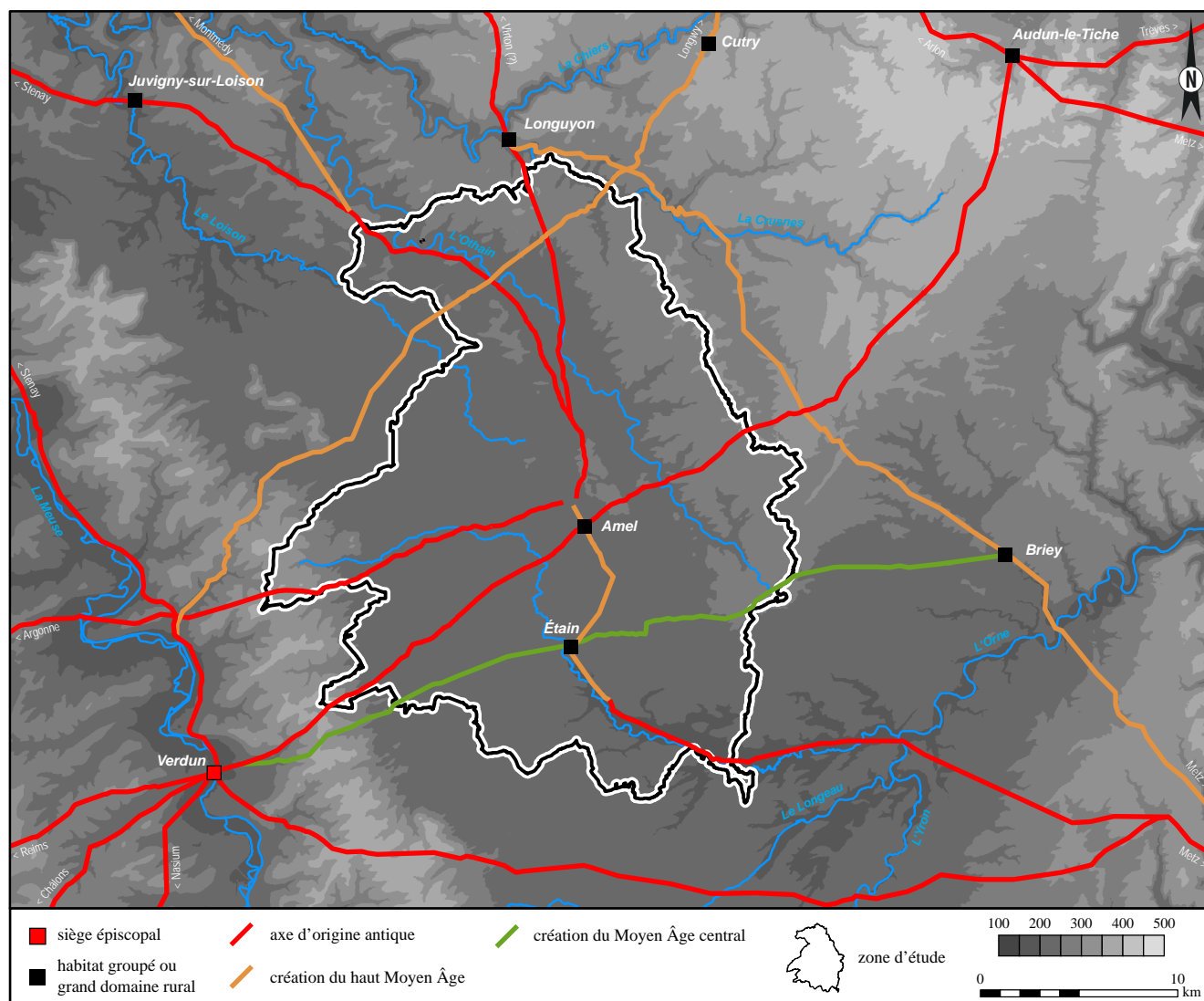


TABLE DES FIGURES

Figure 1 : système de phasage des points de peuplement microrégionaux.....	12
Figure 2 : indicateurs de qualité de la documentation disponible sur les points de peuplement.....	12
Figure 3 : système de hiérarchisation du réseau viaire.....	12
Figure 4 : indicateurs de qualité de la documentation disponible sur la voirie.....	12
Figure 5 : conventions cartographiques utilisées dans l'atlas.....	13
Figure 6 : carte des sites du second âge du Fer dans la zone d'étude.....	16
Figure 7 : inventaire des sites du second âge du Fer dans la zone d'étude.....	17
Figure 8 : carte des UE du second âge du Fer à Senon.....	18
Figure 9 : contextes d'habitat laténiens de la Ruelle des Bois et la Grande Rue à Senon.....	19
Figure 10 : céramiques gauloises de la Ruelle des Bois et de la Grande Rue à Senon.....	20
Figure 11 : mobilier gaulois de Senon.....	21
Figure 12 : structures fossoyées au lieu-dit Dérouty à Senon.....	22
Figure 13 : structures fossoyées au lieu-dit Dérouty à Senon.....	22
Figure 14 : structures fossoyées au lieu-dit Dérouty à Senon.....	22
Figure 15 : distribution quantitative et chronologique du mobilier gaulois découvert à Senon.....	23
Figure 16 : plan général de l'habitat groupé et de la nécropole de Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Buschamps</i>	24
Figure 17 : histogramme des monnaies gauloises de Saint-Jean-lès-Buzy.....	25
Figure 18 : monnaies gauloises de Saint-Jean-lès-Buzy.....	25
Figure 19 : vue aérienne de la zone d'habitat de Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Buschamps</i>	25
Figure 20 : emprises des opérations préventives conduites sur le barreau sud de la déviation d'Étain.....	26
Figure 21 : plan de l'établissement rural de Boinville-en-Woëvre/Gussainville - <i>La Grande Côte</i>	26
Figure 22 : plan du site de Boinville-en-Woëvre - <i>La Grande Côte</i>	27
Figure 23 : vue aérienne oblique du site de Dommary-Baroncourt - <i>Chaud Soleil</i>	28
Figure 24 : plan du site de Dommary-Baroncourt - <i>Chaud Soleil</i>	28
Figure 25 : vue aérienne oblique du site de Rouvrois - <i>Les Agnées</i>	29
Figure 26 : plan du site de Rouvrois - <i>Les Agnées</i>	29
Figure 27 : denier trévière « au personnage assis ».....	29
Figure 28 : statère trévière à la légende POTTINA.....	29
Figure 29 : vue aérienne oblique du site de Senon - <i>Flamauvaux</i>	30
Figure 30 : plan du site de Senon - <i>Flamauvaux</i>	30
Figure 31 : vue aérienne oblique du site de Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Buschamps</i>	31
Figure 32 : enclos fossoyé circulaire de l'âge du Bronze final au lieu-dit le Sillon.....	31
Figure 33 : mobilier de la tombe à char d'Amel - <i>Plaisance</i>	32
Figure 34 : vue aérienne oblique des tertres funéraires au lieu-dit Plaisance à Amel.....	33
Figure 35 : localisation du bois défriché de Longeau.....	33
Figure 36 : relevé LiDAR au lieu-dit Plaisance à Amel.....	33
Figure 37 : plans des sites d'Amel - <i>Bellevue</i> et d'Amel - <i>La Lampe</i>	34
Figure 38 : Muzeray - <i>Saint-Mont-Veau</i>	34
Figure 39 : vue aérienne oblique du site de Senon - <i>Le Ratentout</i>	35
Figure 40 : plan du site de Senon - <i>Le Ratentout</i>	35
Figure 41 : plan des sites de Spincourt - <i>Le Châtelet</i> et Spincourt - <i>La Carpière</i>	35

Figure 42 : vue aérienne du site de Spincourt - <i>Le Châtelet</i>	36
Figure 43 : vue aérienne du site de Spincourt - <i>La Carpière</i>	36
Figure 44 : vue aérienne du site de Spincourt - <i>Bouvigny</i>	36
Figure 45 : plan du site de Spincourt - <i>Bouvigny</i>	36
Figure 46 : Warcq - <i>À l'ouest du village</i>	37
Figure 47 : Domrémy-la-Cane - <i>Foudre Marchat</i>	37
Figure 48 : plan du site de Buzy-Darmont/Gussainville - <i>Le Breuil/La Bulle/Lacquemine/Les Pâquis</i>	38
Figure 49 : vue aérienne du site de Buzy-Darmont/Gussainville - <i>Le Breuil/La Bulle/Lacquemine/Les Pâquis</i>	38
Figure 50 : localisation du lieu-dit Le Châtelet sur le cadastre de 1826.....	39
Figure 51 : localisation du lieu-dit Le Châtelet dans la topographie actuelle.....	39
Figure 52 : vue aérienne oblique du site de Pillon - <i>Bord de l'Othain</i>	39
Figure 53 : bracelet à nodosités de Pillon.....	40
Figure 54 : plan du site de Loison - <i>Méleudin</i>	40
Figure 55 : vue aérienne oblique du site de Loison - <i>Méleudin</i>	40
Figure 56 : Gouraincourt - <i>La Prêle</i>	40
Figure 57 : vue aérienne oblique du site de Rouvrois - <i>Long Pré</i>	41
Figure 58 : vue aérienne oblique du site de Boinville - <i>Le Bois Monsieur</i>	41
Figure 59 : histogramme des monnaies gauloises d'Amel.....	42
Figure 60 : sélection de mobilier gaulois d'Amel.....	42
Figure 61 : distribution quantitative des monnaies gauloises mal localisées à Amel.....	43
Figure 62 : découvertes de mobilier gaulois précisément localisées à Amel.....	43
Figure 63 : bracelet à tampons et nodosités de provenance inconnue.....	44
Figure 64 : torque de Saint-Laurent-sur-Othain.....	44
Figure 65 : torques de Loison.....	44
Figure 66 : carte du réseau routier du second âge du Fer dans la zone d'étude.....	45
Figure 67 : inventaire des voies du second âge du Fer dans la zone d'étude.....	45
Figure 68 : observations sur le réseau viaire du second âge du Fer dans le quart sud-ouest de la zone d'étude.....	46
Figure 69 : hypothèse de modification du réseau viaire.....	47
Figure 70 : bifurcation de la route des Ardennes et du Titelberg à Muzeray.....	48
Figure 71 : tracé dédoublé de la voie des Ardennes à Muzeray - <i>Saint-Mont-Veau</i>	49
Figure 72 : observations sur le réseau viaire du second âge du Fer dans la moitié nord de la zone d'étude.....	49
Figure 73 : observations sur le réseau viaire du second âge du Fer dans le quart sud-est de la zone d'étude.....	50
Figure 74 : segment de voirie antique révélée par le LiDAR dans le bois le Pénard à Amel.....	50
Figure 75 : synthèse cartographique de l'état des connaissances sur le réseau routier régional à la fin de La Tène.....	51
Figure 76 : carte des sites antiques de la zone d'étude.....	54
Figure 77 : trame viaire de l'agglomération antique de Senon.....	55
Figure 78 : organisation de la partie centrale de l'agglomération de Senon.....	56
Figure 79 : report de la trame viaire de l'agglomération antique sur un cliché aérien du 27 août 1934.....	57
Figure 80 : éléments d'architecture monumentale découverts dans la ruelle des Bois.....	57
Figure 81 : organisation de la partie occidentale de l'agglomération de Senon.....	58
Figure 82 : interprétation fonctionnelle des vestiges de la voie V1.....	59
Figure 83 : organisation de la partie sud-ouest de l'agglomération de Senon.....	60
Figure 84 : organisation de la partie nord-est de l'agglomération de Senon.....	61
Figure 85 : organisation de la partie est de l'agglomération de Senon.....	61
Figure 86 : vue en coupe de la voie V5 dans la rue de Gouraincourt.....	61

Figure 87 : voie V6 entre Senon et Amel.....	62
Figure 88 : organisation de la partie sud de l'agglomération de Senon.....	63
Figure 89 : vue de la voie V12 lors du diagnostic de la Grande Rue.....	63
Figure 90 : organisation de la partie nord de l'agglomération.....	64
Figure 91 : évolution de la voirie dans le quartier de la ruelle des Bois.....	65
Figure 92 : vue de la voie V19 lors de la fouille de la ruelle des Bois.....	66
Figure 93 : vue de la voie V18 lors du diagnostic de la ruelle des Bois.....	66
Figure 94 : plan de la voie V18 lors du diagnostic de la ruelle des Bois.....	66
Figure 95 : métrologie des quartiers nord.....	67
Figure 96 : organisation de la partie sud-est de l'agglomération de Senon.....	69
Figure 97 : carte des UE pour la période antique à Senon.....	70
Figure 98 : sanctuaire central.....	71
Figure 99 : vue de la « curie » en cours de fouille.....	72
Figure 100 : plan de la « zone des bâtiments officiels » d'après les indications écrites de F. Drexel.....	72
Figure 101 : plan actualisé de la « curie ».....	73
Figure 102 : autel à Vulcain.....	73
Figure 103 : construction monumentale au nord-ouest de la place publique.....	74
Figure 104 : les thermes fouillés en 1847-1850.....	75
Figure 105 : situation des thermes.....	75
Figure 106 : sélection de lapidaire figuratif découvert lors de la fouille des thermes de Senon en 1847-1850.....	76
Figure 107 : plan des thermes.....	77
Figure 108 : anomalie magnétique correspondant à la fouille allemande.....	77
Figure 109 : clichés des thermes lors de la fouille de 1917.....	77
Figure 110 : hypothèse d'interprétation fonctionnelle des vestiges de l'ensemble thermal.....	78
Figure 111 : le théâtre de Senon.....	79
Figure 112 : coupes géoradar du théâtre.....	80
Figure 113 : relevé LiDAR de la zone du théâtre.....	80
Figure 114 : cliché aérien de 1934 de la zone du théâtre.....	80
Figure 115 : un établissement d'accueil (?).....	81
Figure 116 : sanctuaire de bord de voie.....	82
Figure 117 : mobilier découvert en surface à l'emplacement du sanctuaire de bord de route.....	83
Figure 118 : sanctuaire suburbain.....	83
Figure 119 : gobelets miniatures découverts en prospection pédestre au lieu-dit la Carrière.....	84
Figure 120 : plan des vestiges repérés lors du suivi de travaux au lieu-dit la Carrière.....	84
Figure 121 : extrait de la carte des Naudin.....	85
Figure 122 : plan de la fortification du Bourge.....	86
Figure 123 : relevé en coupe du mur ouest.....	87
Figure 124 : vue de détail du parement du mur ouest.....	87
Figure 125 : vue des monuments funéraires réemployés dans le mur sud de la fortification.....	88
Figure 126 : vue du rempart nord en 2018.....	88
Figure 127 : plan du sondage n°1.....	89
Figure 128 : céramiques de la fortification du Bourge.....	90
Figure 129 : histogramme chronologique des antoniniens découverts en 1970 et 2018 au Bourge.....	90
Figure 130 : hypothèses de restitution architecturales de la fortification.....	91
Figure 131 : vue 3D des vestiges de la fortification générée à partir des données LiDAR.....	91

Figure 132 : le quartier de la ruelle des Bois	92
Figure 133 : vue des vestiges du I ^{er} siècle lors de la fouille de 2014	93
Figure 134 : plan des vestiges du I ^{er} siècle	93
Figure 135 : plan des vestiges de la fin du I ^{er} siècle au III ^e siècle	94
Figure 136 : modules à la base de l'implantation de l'îlot urbain	94
Figure 137 : comparaison du plan des maisons profondes du quartier nord et de la ruelle des Bois	95
Figure 138 : plan des vestiges du III ^e -IV ^e siècle	95
Figure 139 : vue d'une cave du III ^e siècle lors de la fouille de 2014	95
Figure 140 : cliché et restitution d'une glacière fouillée dans la ruelle des Bois en 2014	96
Figure 141 : plan des vestiges de la première moitié du IV ^e siècle	97
Figure 142 : histogramme chronologique des monnaies découvertes lors de la fouille de la ruelle des Bois en 2014	97
Figure 143 : <i>maiorina</i> de Magnence et de Constant	97
Figure 144 : meule de moulin mécanique découverte dans la ruelle des Bois	98
Figure 145 : le quartier nord	99
Figure 146 : schéma métrologique du quartier nord	100
Figure 147 : cas de superpositions du bâti	101
Figure 148 : le quartier sud	102
Figure 149 : extrait de la feuille Étain-B du canevas de tir du 21 février 1918	103
Figure 150 : murs antérieurs à la fortification du Bourge	103
Figure 151 : comparaison entre les bâtiments antérieurs à la fortification et les relevés magnétiques du quartier sud	103
Figure 152 : caves du quartier sud comblées au IV ^e siècle	104
Figure 153 : cave découverte fortuitement lors de travaux au 3 rue de l'Étang en janvier 2019	104
Figure 154 : sigillées d'Argonne décorées à la molette découvertes lors du suivi des travaux d'assainissement	104
Figure 155 : stèle d'Épona	104
Figure 156 : le quartier nord-ouest	105
Figure 157 : détail du quartier nord-ouest	106
Figure 158 : détail du quartier nord-ouest	106
Figure 159 : figurine en terre blanche	107
Figure 160 : le quartier ouest	108
Figure 161 : le quartier sud-ouest	109
Figure 162 : typologie des bâtiments du quartier sud-ouest	109
Figure 163 : le quartier nord-est	110
Figure 164 : diagnostic de la Grande Rue	111
Figure 165 : cave antique découverte lors du diagnostic de la Grande Rue	111
Figure 166 : le quartier est	112
Figure 167 : poids découvert dans le quartier est	113
Figure 168 : localisation supposée du trésor monétaire découvert en 1924	113
Figure 169 : croquis mis au net de G. Chenet relatif au contexte de découverte du trésor de 1924	113
Figure 170 : le quartier sud-est	114
Figure 171 : concentration de vestiges du I ^{er} siècle	115
Figure 172 : plan du diagnostic conduit au 2 rue de la Fontaine	115
Figure 173 : raté de cuisson en <i>terra nigra</i> découvert lors du diagnostic conduit au 2 rue de la Fontaine	115
Figure 174 : formes de <i>terra nigra</i> associées aux ratés de cuisson découverts au 2 rue de la Fontaine	116
Figure 175 : plan des vestiges connus dans le secteur de la place de la Bascule	117
Figure 176 : glacière découverte dans la ruelle de l'Étang	117

Figure 177 : os longs de bœuf sciés et épannelés découverts dans les caves sondées au 2 rue de l'Étang.....	118
Figure 178 : fragment de sigillée d'Argonne décorée à la molette.....	118
Figure 179 : le quartier suburbain nord-est.....	119
Figure 180 : <i>villae</i> suburbaines du nord-ouest.....	120
Figure 181 : la <i>villa</i> suburbaine du sud-ouest.....	120
Figure 182 : les <i>villae</i> suburbaines du nord-ouest dans leur environnement.....	121
Figure 183 : vue des blocs découverts lors des fouilles allemandes au dépôt lapidaire de Montmédy en 1917.....	122
Figure 184 : fragment de toiture à fronton de monument funéraire.....	122
Figure 185 : deux blocs de couverture à balustres appartenant à des monuments de type autel funéraire.....	122
Figure 186 : fragment de décor d'un monument funéraire figurant la queue serpentiforme d'une créature marine.....	123
Figure 187 : vue du monument de Carad̄dounus en 1917 et en 2015.....	123
Figure 188 : relevé de la stèle de Regina et Attiola.....	123
Figure 189 : fragment de décor d'un monument funéraire figurant une scène de vente de draps.....	124
Figure 190 : monument « du jeune homme aux chaussures ».....	124
Figure 191 : monument « au satyre et au joug ».....	125
Figure 192 : monument « de l'homme à la pièce ».....	125
Figure 193 : fragment bas-relief figurant la tête d'une divinité barbue.....	126
Figure 194 : coffre cinéraire employé en base de poteau.....	126
Figure 195 : cartographie des vestiges de l'aqueduc souterrain.....	127
Figure 196 : vue intérieure de l'aqueduc souterrain dans la rue de Fournirue.....	127
Figure 197 : vue de la voûte de l'aqueduc souterrain dans une cave au 5 rue d'Éton.....	127
Figure 198 : croquis d'un voûte dans une cave moderne située à 6 m de l'angle sud-ouest de l'église.....	128
Figure 199 : tracé et point de captage supposés de l'aqueduc.....	128
Figure 200 : vues de la source de la Fontaine des Moines en 2017.....	128
Figure 201 : cartographie diachronique des puits de Senon.....	129
Figure 202 : puits antique découvert lors du diagnostic de la Grande Rue.....	129
Figure 203 : puits antique découvert lors de la fouille de la ruelle des Bois.....	130
Figure 204 : puits antique découvert sur la place Eugène Antoine lors du suivi des travaux d'assainissement.....	130
Figure 205 : puits détectés grâce aux relevés magnétiques dans les quartiers occidentaux de Senon.....	130
Figure 206 : les carrières des quartiers nord.....	131
Figure 207 : exemples de mise en œuvre du calcaire en plaquettes de la dalle d'Étain à l'époque romaine.....	132
Figure 208 : cartographie des carrières antiques repérées lors du suivi des travaux d'assainissement de Senon.....	132
Figure 209 : carrières recoupées par les tranchées d'assainissement dans la rue de la Place et la Grande Rue.....	132
Figure 210 : carrières présumées dans les quartiers occidentaux.....	133
Figure 211 : carrières présumées dans les quartiers méridionaux.....	134
Figure 212 : grandes carrières présumées au sud-ouest de la ville.....	135
Figure 213 : sondages par tomographie électrique sur les carrières présumées au sud-ouest de Senon.....	136
Figure 214 : cartographie de synthèse des structures d'extraction de calcaire présumées à Senon.....	137
Figure 215 : trame viaire de l'agglomération antique d'Amel.....	139
Figure 216 : plan et coupe simplifiés de la voie V1.....	140
Figure 217 : plan général de l'agglomération d'Amel.....	141
Figure 218 : distribution des monnaies découvertes en prospection pedestre dans la partie centrale de l'agglomération.....	142
Figure 219 : vue de la voie V1 en cours de dégagement.....	142
Figure 220 : vue de détail d'une ornière de la voie V1.....	142
Figure 221 : vue de détail de la stratigraphie de la voie V1.....	142

Figure 222 : trame viaire de la partie centrale de l'agglomération.....	143
Figure 223 : carte des UE pour la période antique à Amel.....	145
Figure 224 : le sanctuaire.....	146
Figure 225 : plan et coupe simplifiés du sondage sur le portique de péribole.....	147
Figure 226 : sélection de céramiques issues des niveaux du I ^{er} siècle.....	147
Figure 227 : vue vers l'est du mur de portique.....	148
Figure 228 : sélection de mobilier tardif issu du secteur des temples.....	148
Figure 229 : sélection de mobilier métallique découvert en prospection pédestre dans le secteur des temples.....	149
Figure 230 : le théâtre.....	150
Figure 231 : plan interprété du théâtre.....	151
Figure 232 : les thermes.....	152
Figure 233 : distribution quantitative des TCA liées au chauffage.....	152
Figure 234 : le monument à abside.....	153
Figure 235 : les monuments rectangulaires.....	154
Figure 236 : distribution quantitative des céramiques recueillies en prospection pédestre carroyée.....	154
Figure 237 : le bâtiment à plan en U.....	155
Figure 238 : le monument à plan centré sud.....	156
Figure 239 : le monument à plan centré nord.....	156
Figure 240 : le quartier nord-ouest.....	158
Figure 241 : détail de la carte de résistivité électrique et localisation des sondages.....	159
Figure 242 : plan du sondage 2.....	160
Figure 243 : typologie des bâtiments des quartiers périphériques d'Amel.....	161
Figure 244 : distribution spatiale des différents types de bâtiments dans le quartier nord-ouest.....	161
Figure 245 : sélection de mobiliers du quartier nord-ouest.....	162
Figure 246 : le quartier nord-est.....	163
Figure 247 : sélection de mobiliers du quartier nord-est.....	163
Figure 248 : le quartier sud-ouest.....	164
Figure 249 : plan du sondage 4.....	165
Figure 250 : vue de la cave du sondage 4 en fin de fouille.....	165
Figure 251 : sélection du mobiliers du sondage 4.....	166
Figure 252 : répartition spatiale des différents types architecturaux dans le quartier sud-ouest.....	167
Figure 253 : répartition des scories dans les quartiers sud.....	167
Figure 254 : discrétisation de la carte de résistivité du quartier sud-ouest.....	167
Figure 255 : le quartier sud-est.....	168
Figure 256 : altimétrie de l'agglomération d'Amel.....	168
Figure 257 : les vestiges de la rue de Maucourant.....	169
Figure 258 : structures datées de l'Antiquité tardive dans la parcelle nord de la rue de Maucourant.....	169
Figure 259 : cave tardo-antique fouillée dans la parcelle sud de la rue de Maucourant.....	169
Figure 260 : mobilier tardo-antique issu du diagnostic de la parcelle nord de la rue de Maucourant.....	170
Figure 261 : la nécropole de Sèche Pré.....	170
Figure 262 : localisation des concentrations de mobilier observées en 2016.....	171
Figure 263 : vue d'une des concentrations de mobilier observée au sol en 2012.....	171
Figure 264 : sélection de mobilier issu d'une des concentrations prélevées en 2016.....	171
Figure 265 : distribution quantitative des restes osseux.....	171
Figure 266 : sélection de mobilier métallique de la nécropole de Sèche Pré.....	172

Figure 267 : histogramme quantitatif des céramiques de la nécropole de Sèche Pré	172
Figure 268 : histogramme chronologique des monnaies de la nécropole de Sèche Pré	172
Figure 269 : hypothèses de restitution du tracé d'un aqueduc antique ou médiéval à Amel	173
Figure 270 : vestiges d'une possible canalisation alimentant les thermes révélés par la prospection électrique	173
Figure 271 : cartographie des puits antiques présumés à Amel	174
Figure 272 : anomalies résistantes pouvant signaler des puits dans le quartier sud-ouest	174
Figure 273 : cartographie des carrières diachroniques d'Amel	175
Figure 274 : vue des carrières situées au nord-est du village d'Amel sur le relevé LiDAR	175
Figure 274 : carte des sites antiques de la zone d'étude	177
Figure 275 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (1/9)	178
Figure 276 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (2/9)	179
Figure 277 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (3/9)	180
Figure 278 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (4/9)	181
Figure 279 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (5/9)	182
Figure 280 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (6/9)	183
Figure 281 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (7/9)	184
Figure 282 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (8/9)	185
Figure 283 : inventaire des sites antiques de la zone d'étude (9/9)	186
Figure 284 : la villa de Vaudoncourt	187
Figure 285 : cliché aérien redressé de la villa de Vaudoncourt	188
Figure 286 : fragments de roches décoratives découvertes sur le site de la villa de Vaudoncourt	188
Figure 287 : la villa de la Californie	189
Figure 288 : détail de la carte de résistivité de la villa de la Californie	190
Figure 289 : superposition de maçonneries sur le site de la villa de la Californie	190
Figure 290 : sélection de mobilier de la villa de la Californie	190
Figure 291 : localisation approximative de la mosaïque découverte à Arrancy d'après F. Liénard	191
Figure 292 : fragments de mosaïques du musée de Verdun réputés provenir d'Arrancy	191
Figure 293 : la villa (?) de Roger Champ	192
Figure 294 : loup terrassé par un chien (?) en ronde-bosse découvert sur les terres de la ferme de Roger Champ	192
Figure 295 : Avillers - La Pièce Lemoine	193
Figure 296 : plan phasé des vestiges de la villa de Boinville/Gussainville	193
Figure 297 : plan des vestiges du Haut-Empire de la villa de Boinville/Gussainville	194
Figure 298 : vue de la partie résidentielle de la villa de Boinville/Gussainville	194
Figure 299 : vue d'une canalisation d'évacuation des eaux usées de la villa de Boinville/Gussainville	195
Figure 300 : vue d'une inhumation d'équidé dans la cour des communs la villa de Boinville/Gussainville	195
Figure 301 : plan des vestiges de l'Antiquité tardive de la villa de Boinville/Gussainville	195
Figure 302 : Éton - Bois de Saulx	196
Figure 303 : Gouraincourt - La Tarpe	197
Figure 304 : Joudreville - Village	197
Figure 305 : statuette en bronze de Morgemoulin	198
Figure 306 : Morgemoulin - Tiéronville	198
Figure 307 : Muzeray - La Fontaine de Pinguat	198
Figure 308 : Muzeray - La Fontaine de Pinguat	199
Figure 309 : Rouvrois-sur-Othain - Les Perchies	199
Figure 310 : Senon - Le Traversin	200

Figure 311 : Senon - <i>Varmonlieu</i>	201
Figure 312 : Sorbey - <i>Village</i>	202
Figure 313 : Spincourt - <i>Les Longues Raies</i>	203
Figure 314 : Spincourt - <i>Brouillon</i>	203
Figure 315 : Vaudoncourt - <i>L'Épine</i>	204
Figure 316 : Amel - <i>Montonraie</i>	205
Figure 317 : Avillers - <i>Le Chauffour</i>	205
Figure 318 : Boinville - <i>La Grande Côte</i> . Localisation du site.....	206
Figure 319 : Boinville - <i>La Grande Côte</i> . Plan des vestiges.....	206
Figure 320 : tenon de pale de roue à aube découvert à Gussainville - <i>Les Envieux</i>	206
Figure 321 : Gussainville - <i>Les Envieux</i> . Plan des vestiges.....	207
Figure 322 : Muzeray - <i>Lacquemine</i>	208
Figure 323 : Spincourt - <i>La Carpière</i>	209
Figure 324 : Vaudoncourt - <i>Bois d'Houdelaucourt</i>	209
Figure 325 : situation de la fortification du Châtelet à Saint-Laurent-sur-Othain.....	210
Figure 326 : vue du parement interne et des fossés de la fortification de Saint-Laurent-sur-Othain en cours de fouille.....	210
Figure 327 : plan général des vestiges de la fortification de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	211
Figure 328 : sélection de mobilier métallique de la fortification de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	212
Figure 329 : sélection de mobilier céramique de la fortification de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	213
Figure 330 : ventilation par émetteur des monnaies découvertes à Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	213
Figure 331 : Vaudoncourt - <i>La Grande Hache</i>	214
Figure 332 : le pilier à quatre dieux d'Ollières.....	214
Figure 333 : vues de détail du pilier à quatre dieux d'Ollières.....	215
Figure 334 : modèle 3D ombré du pilier à quatre dieux d'Ollières.....	215
Figure 335 : plan de la nécropole de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Fourchevoie</i>	216
Figure 336 : vue des sépultures n°1 à 3 de la nécropole de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Fourchevoie</i>	216
Figure 337 : vue de la sépulture n°6 de la nécropole de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Fourchevoie</i>	216
Figure 338 : sélection de mobilier de la nécropole de la nécropole de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Fourchevoie</i>	217
Figure 339 : localisation présumée de la nécropole de Gremilly - <i>La Côte</i>	217
Figure 340 : céramiques sigillées de la nécropole de Gremilly - <i>La Côte</i>	217
Figure 341 : fragment de monument funéraire découvert à Herméville.....	218
Figure 342 : mobilier lapidaire découvert à Maucourt.....	218
Figure 343 : lion funéraire découvert à Ornes.....	219
Figure 344 : localisation du site de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Long-les-Villers</i>	220
Figure 345 : traces de chemins à Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Long-les-Villers</i>	220
Figure 346 : stèle du « marchand » de Saint-Laurent-sur-Othain.....	221
Figure 347 : monument « au satyre et à la danseuse » de Saint-Laurent-sur-Othain.....	221
Figure 348 : bloc « au bucrane » de Saint-Laurent-sur-Othain.....	222
Figure 349 : fragments « au panier de pommes » de Saint-Laurent-sur-Othain.....	222
Figure 350 : monnaies de Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Buschamps</i>	223
Figure 351 : fibule cruciforme découverte à Étain.....	223
Figure 352 : cartographie des dépôts monétaires de la zone d'étude.....	224
Figure 353 : enclos coaxiaux et polygonaux révélés par le LiDAR en forêt domaniale de Spincourt.....	225
Figure 354 : vue d'ensemble des vestiges de parcellaire et de structures agraires révélés par le LiDAR.....	226
Figure 355 : enclos d'habitat présumés révélés par le LiDAR en forêt de Spincourt et de Rouvres.....	227

Figure 356 : parcellaire adossé à une voie antique dans le bois Le Pénard à Amel.....	228
Figure 357 : les aqueducs souterrains de Vaudoncourt.....	229
Figure 358 : visualisation 3D de l'altimétrie du terrain à Vaudoncourt.....	230
Figure 359 : coupe schématique de l'aqueduc oriental.....	230
Figure 360 : galerie de l'aqueduc oriental.....	231
Figure 361 : puits d'accès de l'aqueduc oriental.....	231
Figure 362 : extrémité sud de l'aqueduc oriental.....	231
Figure 363 : extrémité nord de l'aqueduc oriental.....	231
Figure 364 : galerie ennoyée de l'aqueduc occidental.....	231
Figure 365 : cartographie des indices d'exploitation du fer dans la zone d'étude.....	232
Figure 366 : scorie de réduction découverte lors des sondages sur la fortification du Bourge en 2018.....	233
Figure 367 : indices d'exploitation du fer autour de la zone à <i>Reineckeia anceps</i>	233
Figure 368 : vestiges d'exploitation du fer dans le bois de Parfondevaux.....	234
Figure 369 : vestiges d'exploitation du fer dans le bois de Parfondevaux.....	234
Figure 370 : vestiges d'exploitation du fer dans le bois de Rouvres.....	234
Figure 371 : ferriers du bois de Rouvres.....	235
Figure 372 : cartographie diachronique des carrières de calcaire dans la zone d'étude.....	236
Figure 373 : carrières de calcaire antiques (?) à Vaudoncourt.....	237
Figure 374 : détail d'une carrière antique (?) de Vaudoncourt.....	238
Figure 375 : carrières antiques (?) à Amel.....	238
Figure 376 : tessons surcuits découverts à Senon.....	239
Figure 377 : types de pâtes de tuile identifiés à Senon.....	239
Figure 378 : quantification des types de pâtes de tuile identifiés à Senon.....	239
Figure 379 : cartographie diachronique des carrières d'argile dans la zone d'étude.....	240
Figure 380 : relevé LiDAR d'une carrière antique (?) à proximité de l'établissement rural d'Éton-Bois de Saulx.....	241
Figure 381 : relevé LiDAR d'une carrière antique (?) au bord de « voie des Ardennes ».....	241
Figure 382 : tuilerie moderne de Gincrey - Pierreville.....	241
Figure 383 : carte du réseau routier d'époque romaine.....	242
Figure 384 : inventaire des axes viaires d'époque romaine.....	243
Figure 385 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart nord-est de la zone d'étude.....	244
Figure 386 : observations sur la voie Senon-Dalheim-Trèves à la sortie de Senon.....	245
Figure 387 : hypothèses de restitution du réseau viaire antique à l'est d'Amel.....	245
Figure 388 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart sud-est de la zone d'étude.....	246
Figure 389 : la voie Senon-Metz révélée par le LiDAR dans le bois des Haies à Dommary-Baroncourt.....	246
Figure 390 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart sud-ouest de la zone d'étude.....	247
Figure 391 : les voies Amel-Verdun et Senon-Manheulles révélées par le LiDAR à Amel.....	247
Figure 392 : vestiges de voirie découverts dans l'étang d'Amel.....	248
Figure 393 : hypothèse de modification du réseau routier suite au développement de l'agglomération d'Amel.....	248
Figure 394 : hypothèse de restitution de la voie observée par F. Liénard à Foameix.....	248
Figure 395 : la voie Senon/Amel-Manheulles révélée par le LiDAR dans le bois le Pénard à Amel.....	249
Figure 396 : la voie Senon-Titelberg.....	250
Figure 397 : cartographie des observations du réseau viaire antique dans le quart nord-ouest de la zone d'étude.....	251
Figure 398 : la voie Senon-Baâlon.....	251
Figure 399 : bifurcation des voies Senon-Baâlon et Senon-Titelberg.....	252
Figure 400 : la voie de l'Orne à la sortie d'Amel.....	253

Figure 401 : la voie Senon- <i>Ibliodurum</i> d'après F. Liénard et l'abbé Marseaux (s.d.) et les données récentes	253
Figure 402 : la voie de l'Argonne à la sortie de Senon	254
Figure 403 : le carrefour de voies antiques de la vallée de l'Orne	255
Figure 404 : vue en coupe de la voie Manheulles-vallée de la Moselle (?) à Boinville	255
Figure 405 : chemins ruraux révélés par le LiDAR	256
Figure 406 : chemins ruraux révélés par le LiDAR	256
Figure 407 : chemins ruraux révélés par le LiDAR	257
Figure 408 : état des connaissances sur le réseau routier régional durant l'Antiquité	257
Figure 409 : carte des sites du haut Moyen Âge	260
Figure 410 : inventaire des sites du haut Moyen Âge (1/2)	261
Figure 411 : inventaire des sites du haut Moyen Âge (2/2)	262
Figure 412 : carte des UE du haut Moyen Âge à Amel	263
Figure 413 : plan du prieuré d'Amel levé en août 1778	264
Figure 414 : plan vectorisé du prieuré d'Amel (1778) sur fond de parcellaire napoléonien (1823)	264
Figure 415 : plan des diagnostics et emprise des fouilles de la rue de Maucourant	265
Figure 416 : plan des vestiges du haut Moyen Âge de la rue de Maucourant	265
Figure 417 : vues aériennes géoréférencées des fouilles de la rue de Maucourant en novembre 2019	266
Figure 418 : aperçu de la densité des vestiges dans la rue de Maucourant	267
Figure 419 : sélection de céramiques issues des diagnostics de la rue de Maucourant	267
Figure 420 : extrait de la « charte de saint Ludwin »	267
Figure 421 : plan du projet d'acquisition d'un bâtiment du prieuré pour y installer l'école de filles d'Amel	268
Figure 422 : localisation approximative supposée du <i>castrum</i> d'Amel sur fond de parcellaire napoléonien	269
Figure 423 : relevé LiDAR du site supposé du <i>castrum</i> d'Amel	269
Figure 424 : tracé de la canalisation découverte lors des sondages à Amel en 2017	271
Figure 425 : vues de la canalisation découverte lors des sondages à Amel en 2017	272
Figure 426 : la canalisation révélée par les cartes de résistivité électrique	272
Figure 427 : localisation approximative des sarcophages découverts à Amel dans les années 1970	273
Figure 428 : carrières de calcaire révélées par le LiDAR au nord-est du village d'Amel	273
Figure 429 : cartographie des carrières de calcaire d'Amel	274
Figure 430 : puits modernes et hypothèse de restitution du tracé de l'aqueduc souterrain médiéval d'Amel	274
Figure 431 : élément de garniture de ceinture découvert sur le site de Gouraincourt- <i>Les Noires Terres</i>	275
Figure 432 : tremissis découvert à Rouvrois- <i>La Moussarde</i>	275
Figure 433 : plan des vestiges carolingiens de Saint-Jean-lès-Buzy- <i>Le Sillon</i>	276
Figure 434 : sélection de céramiques carolingiennes de Saint-Jean-lès-Buzy- <i>Le Sillon</i>	276
Figure 435 : denier de Thierry, évêque de Verdun, découvert à Saint-Jean-lès-Buzy- <i>Buschamps</i>	276
Figure 436 : plan des vestiges médiévaux de Boinville-en-Woëvre/Gussainville- <i>La Grande Côte</i>	277
Figure 437 : cabane excavée de Boinville-en-Woëvre/Gussainville- <i>La Grande Côte</i>	277
Figure 438 : sélection de céramiques médiévales de Boinville-en-Woëvre/Gussainville- <i>La Grande Côte</i>	277
Figure 439 : plan des vestiges médiévaux de Gussainville- <i>Les Envieux</i>	278
Figure 440 : situation de la nécropole mérovingienne de Saint-Laurent-sur-Othain- <i>Le Châtelet</i>	279
Figure 441 : plan de la nécropole mérovingienne de Saint-Laurent-sur-Othain- <i>Le Châtelet</i>	279
Figure 442 : vue de la tombe double 1929-9 de Saint-Laurent-sur-Othain- <i>Le Châtelet</i>	279
Figure 443 : dalles de couverture sculptées de Saint-Laurent-sur-Othain- <i>Le Châtelet</i>	280
Figure 444 : sélection de mobilier de la tombe 1929-2 de Saint-Laurent-sur-Othain- <i>Le Châtelet</i>	281
Figure 445 : sélection de mobilier de la tombe 1929-9 de Saint-Laurent-sur-Othain- <i>Le Châtelet</i>	281

Figure 446 : sélection de mobilier de la tombe 1929-9 de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	282
Figure 447 : céramiques provenant de tombes diverses de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	282
Figure 448 : synthèse typochronologique du mobilier de la nécropole de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	282
Figure 449 : ferret linguiforme de la tombe 1929-9 de Saint-Laurent-sur-Othain - <i>Le Châtelet</i>	282
Figure 450 : localisation de la nécropole d'Amel - <i>Le Haut du Trice/La Prêle</i>	283
Figure 451 : sélection de mobilier céramique et métallique de la nécropole de Muzeray - <i>Le Haut de la Croix</i>	284
Figure 452 : sélection de mobilier céramique et métallique de la nécropole de Billy - <i>Sur le territoire</i>	286
Figure 453 : francisque découverte à Herméville - <i>Le Châtelet</i>	286
Figure 454 : sélection de mobilier métallique de la nécropole de Saint-Jean-lès-Buzy - <i>Village</i>	287
Figure 455 : localisation du lieu-dit le Pré la Dame à Sorbey sur le cadastre de 1823.....	287
Figure 456 : mobilier issu de la nécropole de Sorbey - <i>La Fontaine la Dame</i>	287
Figure 457 : copie du XVI ^e siècle de la « charte de saint Ludwin ».....	289
Figure 458 : contexte topographique du château des Estanchettes décrit par l'abbé Marseaux.....	290
Figure 459 : relevé LiDAR du secteur d'Amel - <i>Le Haut du Trice/Devant le Pont de Pierre</i>	290
Figure 460 : tremissis de Saint-Martin de Tours de type Belfort 4534.....	291
Figure 461 : mobilier mérovingien découvert à Senon.....	292
Figure 462 : localisation et épaisseur des niveaux de terres noires observés à Senon.....	292
Figure 463 : inventaire des mentions de localités antérieures à l'an mil dans la zone d'étude.....	293
Figure 464 : cartographie des localités mentionnées avant l'an mil dans la zone d'étude.....	294
Figure 465 : vestiges agraires médiévaux ou modernes dans le bois d'Ingy à Loison.....	295
Figure 466 : vestiges agraires médiévaux ou modernes dans le bois de Rouvres.....	295
Figure 467 : vue d'ensemble des vestiges agraires médiévaux et modernes révélés par le LiDAR.....	296
Figure 468 : cartographie des plateformes de charbonnage révélées par le LiDAR.....	298
Figure 469 : plateformes de charbonnage révélée par le LiDAR en forêt de Spincourt.....	299
Figure 470 : zone associant des charbonnières planes et annulaires en forêt de Spincourt.....	299
Figure 471 : vue d'une charbonnière plane dans le bois du Blanc Estoc en forêt domaniale de Spincourt.....	299
Figure 472 : carte du réseau routier alto-médiéval.....	300
Figure 473 : inventaire des axes viaires alto-médiévaux.....	300
Figure 474 : schéma de succession entre la voirie antique et alto-médiévale à Amel.....	301
Figure 475 : chemin d'Amel à Étain.....	303
Figure 476 : glissement vers l'est de l'habitat et de la voirie entre Antiquité et haut Moyen Âge à Senon-Amel.....	303
Figure 477 : état des connaissances sur l'organisation de l'espace régional au haut Moyen Âge.....	305
Figure 478 : hypothèse de phasage du réseau viaire régional.....	306

Senon-Amel (Meuse) : contribution d'une agglomération bipolaire à l'histoire du fait urbain dans le nord-est de la Gaule, du second âge du Fer au haut Moyen Âge

Résumé

Depuis une quinzaine d'années, l'agglomération antique de Senon-Amel fait l'objet de nouvelles recherches pluridisciplinaires associant des techniques d'investigation non destructives (prospections pédestres, aériennes, géophysiques, LiDAR) et des opérations de fouilles (préventives et programmées). Ces nouvelles données montrent que le site se développe sous la forme de deux pôles de vestiges à caractère urbain, distants de 1,5 km et occupés simultanément pendant la majeure partie de l'Antiquité romaine, du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. au milieu du IV^e siècle apr. J.-C. au moins. Cette configuration bipolaire présente un caractère exceptionnel dans l'urbanisme du nord de la Gaule romaine, qu'il faut tenter d'expliquer. Son expression la plus frappante réside sans doute dans la duplication des édifices publics : chaque pôle urbain est équipé d'une panoplie monumentale complète, comprenant plusieurs temples, des thermes et un théâtre. Dès lors, l'étude des processus qui sont à l'origine de cette composition urbaine particulière, puis des modalités selon lesquelles elle a évolué jusqu'au début du Moyen Âge, s'est imposée comme la problématique structurante de l'enquête. Elle est abordée au travers d'une analyse détaillée des formes et des dynamiques d'occupation de chaque pôle urbain sur le temps long, cherchant à mettre en évidence d'éventuelles spécificités fonctionnelles et à caractériser la nature de leurs relations aux différentes étapes de leur histoire. L'agglomération est également replacée dans son environnement microrégional, entendu au double sens de paysage anthropique et naturel, en partant du principe que les relations qu'entretient la ville avec son « pays d'alentour » participent à la compréhension de l'un et l'autre de ces espaces. Cette approche fondée sur la caractérisation des différentes composantes du système de peuplement microrégional forme le socle de la discussion sur l'origine et l'évolution du schéma urbain bipolaire. Elle met notamment en exergue le rôle de l'intégration politique des cités gauloises au cadre administratif romain, ainsi que l'incidence de l'économie du culte dans la bipolarisation de l'urbanisme. La trajectoire très originale de Senon-Amel contribue à enrichir notre connaissance de la diversité des processus de formation et d'évolution du fait urbain dans le nord de Gaule. Cependant, l'intérêt du site va au-delà de l'étude d'une forme urbaine singulière et somme toute anecdotique : la juxtaposition des deux pôles urbains fait ressortir leurs spécificités mieux qu'ailleurs, parce qu'on a ici la possibilité de les comparer dans le détail, en minimisant l'incidence d'états documentaires différents ou de spécificités régionales, qui peuvent biaiser les comparaisons à plus large échelle. On voit ainsi apparaître deux trajectoires urbaines complètement différentes, opposant schématiquement un habitat groupé d'origine laténienne qui a prospéré à l'époque romaine grâce à une économie orientée vers des activités artisanales et commerciales diversifiées, et un grand sanctuaire, plus vraisemblablement fondé au début de l'Empire qu'à La Tène, dont l'attractivité économique n'a que tardivement agrégé un habitat groupé. Si le voisinage de ces deux entités urbaines est très inhabituel, les processus qui président à leur formation et à leur évolution sont sans doute à l'œuvre dans beaucoup d'autres agglomérations, et peuvent à ce titre être de plus ample enseignement que la seule histoire de Senon-Amel.

Mots-clés : agglomération secondaire, sanctuaire, télédétection, Médiomatrices, Lorraine, La Tène, Antiquité romaine, Haut Moyen Âge

Senon-Amel (Meuse, France): contribution of a bipolar town to the history of urbanisation in north-eastern Gaul, from the Late Iron Age to the Early Medieval Period

Abstract

Interdisciplinary investigations combining prospection techniques (field survey, aerial photography, geophysics, LiDAR) and excavations (preventive and university-led excavations) have been carried out for almost 15 years on the archaeological site of Senon-Amel. They have revealed the bipolarity of this roman town, which is split into two urban centres located 1.5 km apart, simultaneously inhabited during most of the Antiquity, from the middle of the 1st century A.D. to the middle of the 4th century at least. This urban layout is very unusual among the roman towns of northern Gaul and thus needs to be explained. Its most striking feature is the duplication of public monuments: both urban centres include temples, public baths and a theatre. This thesis discusses the origin and evolution of the bipolar frame. It highlights the role of the integration of Gallic *civitates* into the roman provincial administration, and the impact of a religious economy in the shaping of the city. These processes obviously have an interest per se – they contribute to illustrate the varied origins of urban features in northern Gaul –, but they also have broader implications. Indeed, the closeness of the two urban centres allows us to study quite precisely their specific features and their origins, thanks to the consistency of the documentation. This comparison reveals two very different urban trajectories: broadly speaking, evidence suggests that Senon was preceded by an Iron Age settlement, which stayed occupied during the roman period and expanded thanks to the existence of a wide range of crafts and trade activities. On the other hand, Amel seems to have been created at the beginning of the Empire as a sanctuary, which only later aggregated dwelling houses and other private facilities. The juxtaposition of these two urban entities is very unusual, but the mechanisms that drove their setting-up and further evolution are certainly common to many other roman towns. As a result, the case study of Senon-Amel evidences processes that are of more general significance.

Key-words: roman town, sanctuary, remote sensing, *Mediomatrici*, Lorraine (France), Late Iron Age, Roman period, Early Middle Ages